This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU LYONNAIS

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DU

LYONNAIS

RECUEIL HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

(Cinquième Série)

TOME II

LYON
AIMÉ VINGTRINIER, DIRECTEUR
RUE DE LA BELLE-CORDIÈRE, 14.
PARIS
DUMOULIN, LIBRAIRE
Quai des Augustins, 13
1876

Digitized by Google

Digitized by Google

ADA

Ma petite Ada, gracieuse et frêle,
Ton œil étonné de l'éclat du jour
Dilate au soleil sa tendre prunelle;
Ton oreille entend, et ta lèvre épèle
Ces doux bégaiements qu'ébauche l'amour.
Dans tes premiers pas, craintive et charmée,
Ta mère te guide en te préservant,
Sur l'épais tapis, sur l'herbe embaumée.
Va, sous son égide, enfant bien-aimée,
Toùjours en avant.

Déjà tu grandis, ô fille adorée,
Du monde, à seize ans, tu franchis le seuil
Et, de tant d'attraits te voyant parée,
Partout si choyée et si désirée,
Nos cœurs sont troublés de joie et d'orgueil.
D'un tendre incarnat ton front se colore :
Est-ce le reflet d'un astre levant
Ou d'un sentiment qui, tout prêt d'éclore,
Par degrés pénètre un cœur qui s'ignore,
Toujours plus avant?

Te voilà dans l'âge où, de grâce ornée,
Ta beauté candide exalte les cœurs.
Des beaux jeunes gens l'âme est fascinée.
Prépare tes nœuds, hymen, hyménée!
Tresse ta couronne, assortis tes fleurs.

Digitized by Google

Ce bonheur qu'en toi maint jeune homme espère.
Dont ton cœur nourrit l'espoir émouvant,
Que pour toi le Ciel l'accorde à ton père
Et qu'ainsi ton sort s'écoule prospère,
Toujours en avant.

Le Ciel, qui des jours nous donne l'usage,
Clot sur l'avenir nos yeux indiscrets.
Ne nous plaignons pas, son arrêt est sage
Qui nous interdit augure et présage
Et laisse à la nuit ses sombres secrets.
De biens et de maux la vie est tissue.
L'espoir nous conduit, parfois décevant.
Nous suivons ainsi la route aperçue,
Dont un voile épais nous cache l'issue,
Toujours en avant.

Toi, ma bonne Ada, marche et sois sans crainte ;
Dieu tiendra sur toi ses bras étendus.
Marche sans murmure, avance sans plainte,
Offre sans pâlir l'holocauste sainte
Des deuils ressentis, des bonheurs perdus.
Dans tes jours heureux rapporte ta joie
Au Dieu qui la donne, au sort qui la vend,
Reçois sans pâlir les maux qu'il t'envoie,
Sois pieuse et forte et va dans ta voie
Toujours plus avant !

Enfant, jeune fille ou mère attentive,
Sans cesse à ton pas attachant le sien,
Pour te retenir au devoir captive .
Partout te suivra d'une aile furtive
Un ange du Ciel, ton ange gardien.
C'est lui qui tout bas, dans les jours d'orage
Où le cœur surpris se trouble souvent,
Pour te préserver d'un soudain naufrage
Te murmurera : Chère Ada, courage !
Toujours en avant.

Digitized by Google

Sois toujours docile à la voix amie
De ce conseiller que Dieu te donna,
Ni l'or, ni les biens que le monde envie
Ne rendent heureuse une triste vie
Qu'un remords cuisant un seul jour troubla.
Mais la conscience, alors qu'elle est pure,
Fût-ce sous un chaume ouvert à tout vent
Met la joie au front qu'elle transfigure
Et la paix au cœur qui sur Dieu s'assure
Toujours plus avant.

N'attends point de nous fortune et richesse,
Ces biens sans espoir nous furent ravis :
Mais tu nous devras bonheur et sagesse
Si, sur ces leçons te règlant sans cesse,
Nos pressants conseils sont par toi suivis,
Quand ta mère et moi sous la tombe noire
Nous irons dormir, toi, nous survivant,
Grave dans ton cœur notre simple histoire
Et de nos conseils garde la mémoire
Toujours plus avant.

Mais en attendant, âme ou Dieu s'éveille
Forme d'ange offerte aux yeux abusés,
Comme cette fleur qui s'ouvre vermeille
Au léger contact de la vive abeille,
Epanouis-toi sous mille baisers.
Charmé de ta grâce et de ton sourire
Quand ta mère, Ada, te berce en rêvant,
Mon cœur attendri se surprend à dire :
Reste encor enfant..... Mais le temps soupire :
Toujours en avant !

J.-Et. Beauverie.

Digitized by Google

LES

BIBLIOTHÈQUES DE LYON

(SUITE) *

VI

BIBLIOTHÈQUES MODERNES MAIS DISPERSÉES.

Dans le cours de cette longue étude de nos bibliothèques anciennes et modernes, j'ai consacré déjà quelques pages à un grand nombre de collections formées avec un goût et une intelligence parfaits, — auquel un vrai renom s'était attaché, dont on parle même encore, — mais que des exigences de famille ou de fortune ont dispersées à jamais.

Depuis le jour où je leur consacrai, à chacune, une trop courte notice, j'ai pu réunir encore des notes sur d'autres collections modernes, — moins importantes peut-être, — mais que je ne saurais passer sous silence.

Bibliothèque Randin et Rostain

Encore quelques mots sur ces deux collections qui ont été déjà de ma part l'objet de deux articles différents. Le second, à vrai dire, est l'œuvre de M. Steyert — et c'est sur sa prière que je l'ai donné pour réparer quelques erreurs bien involontaires, qui s'étaient glissées dans mes recherches sur la bibliothèque des Chartreux. Mais il paraît que M. Steyert, dans ses rectifications, se serait aussi trompé, si j'en crois la lettre suivante que m'a adressée M. Rivoire fils. Je ne saurais lui refuser de l'insérer, comme j'accueillerai avec le même empressement les notes que M. Claudin se propose de m'envoyer.

Digitized by Google

MONSIEUR LE CONSEILLER,

En attendant la réponse péremptoire que M. Claudin se propose d'adresser au directeur de la *Revue du Lyonnais* pour réfuter les insinuations ainsi que les appréciations de M. Steyert, permettez-moi, monsieur le conseiller, de vous envoyer quelques explications au sujet de votre étude sur la bibliothèque Randin-Rostain.

En 1871-72, j'ai été l'agent et le fondé de pouvoirs de mon excellent confrère, M. Claudin, vis-à-vis de M. Paul Randin, pour traiter en son nom de l'acquisition de la bibliothèque de feu M. Randin père.

A cette époque, M. Paul Randin m'a remis un catalogue manuscrit *tout entier de sa main* ainsi que de celle de son père, catalogue *relié* qui contenait toute sa bibliothèque. Ce catalogue est entre les mains de M. Claudin.

De ce catalogue, j'ai fait le recollement de chaque numéro, et j'ai rédigé, à nouveau, un catalogue raisonné (sur des cartes), puis M. Claudin a revu et annoté mon travail, avec cette autorité qu'il possède dans la science bibliographique (autorité que M. Steyert traite de rhétorique spéciale et de circonstance).

Or, je déclare, malgré les assertions de M. Steyert, que pas un seul article de la bibliothèque Randin n'a été retranché dans le catalogue imprimé et que la *bibliothèque tout entière* de M. Randin a figuré dans la vente aux enchères qui eut lieu le 27 novembre 1873 et jours suivants.

Je déclare que M. Randin père n'a jamais possédé l'*Adolescence clémentine* dont parle M. Steyert (1). C'est moi-même qui ai acquis ce livre précieux (en 1859 ou 1860) de la

(1) M. Steyert est si peu sûr de son dire qu'il ne peut citer, ni indiquer l'édition de cette *Adolescence clémentine*.

Digitized by Google

bibliothèque Charvet de Grenoble ; je le vendis à M. Cailhava, qui le céda plus tard à M. D., à la vente duquel il fut acheté par M. Bernard, qui le possède encore aujourd'hui.

Les classiques de Didot sur vélin, les trois exemplaires de la *Gazette de Marcellin Allard*, ainsi que la collection des ouvrages illustrés de la période de 1840, n'ont existé que dans l'imagination de M. Steyert ; je n'ai jamais rien vu de tout cela dans le catalogue Randin manuscrit.

Quant aux trois cents pièces originales de Molière, Corneille, Racine, etc., reliés en vieux maroquin, j'ai peine à comprendre comment M. Steyert a pu hasarder une pareille plaisanterie, — à moins d'y adjoindre, — comme dit Boileau :

> Pradon et Bonnecorse
> Ou écrivains de même force.

Comment trouver trois cents pièces de théâtre ? le répertoire complet de ces trois maîtres du théâtre français (Molière, Racine et Corneille) ne comprenant même pas quatre-vingt-dix pièces ?

M. Paul Randin, il est vrai, répandit en librairie la fable suivante (*dans je ne sais quel but*) ; il aurait, *disait-il*, trouvé dans le midi trois cents pièces originales des théâtres susmentionnés, *toutes reliées en vieux maroquin*, et aurait vendu cette collection 36,000 francs à un Anglais ??? Pas un libraire ne l'a cru. — M. Steyert l'a pris au sérieux, à ce qu'il paraît, seulement il a rêvé que c'était au père Randin que c'était arrivé, et que le père Randin avait été l'heureux possesseur de ce lot fantastique !

Il n'y a pas un bibliophile au monde qui puisse se flatter de posséder toutes les pièces originales de Corneille, Racine et Molière en vieille reliure de maroquin ; la bibliothèque nationale de la rue Richelieu vient, à grand'peine, de compléter son Molière de 1666, après plusieurs années de recherches.

Digitized by Google

Loin de posséder des pièces originales ainsi reliées, M. Randin ne possédait même pas, ou très-peu, de livres ordinaires couverts en vieux maroquin; *cette lacune*, dans l'ordonnance de cette bibliothèque, remarquable à plus d'un titre, m'avait même frappé quand je fis le catalogue de M. Randin, et j'en fis l'observation à son fils.

Voici l'explication que M. Paul me donna ; il m'avoua que son père s'était laissé séduire par l'amabilité de quelques amateurs plus malins que lui, et avait troqué contre d'autres plusieurs livres en vieux maroquin.

De là l'origine de certains *ex-dono* qu'on trouve dans cette bibliothèque ; car enfin, le père Randin, fort brave homme, pouvait être habile dans le commerce des bonbons, mais était complétement étranger au commerce des lettres.

Ces *ex-dono* (pas celui de M. d'Assier de Val.) représentent ses vieux maroquins absents.

L'anecdote Royer-Collard est assez jolie ; seulement, est-ce bien vrai ? Le nom de M. Royer-Collard est inconnu des bibliographes ; évidemment cet homme d'Etat avait une bibliothèque, mais une bibliothèque de travail ; jamais il n'a pris rang parmi les bibliophiles ; — qui a vu son catalogue ?

Mais, paraît-il, il est dans la destinée des pâtissiers célèbres de capter la protection des grands ! Menschikoff est bien devenu le favori de Pierre le Grand ; pourquoi le père Randin n'aurait-il pas été celui de Royer-Collard ?

Je laisse à mon confrère Claudin le soin de signaler les autres erreurs de M. Steyert, et vous prie, Monsieur le Conseiller, de vouloir bien agréer l'assurance de la considération respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble serviteur,

V. Rivoire.

3, rue de la Bombarde.

Lyon, 6 novembre 1875.

Digitized by Google

Bibliothèque de M. Antoine-Eugène Allard.

M. Allard est né à Lyon en 1796 ; il fut avocat à la Cour de cette ville et membre du Cercle littéraire. Il mourut le 13 février 1830.

Il a été l'un des principaux rédacteurs du Recueil périodique intitulé : Jurisprudence de la Cour royale de Lyon, etc., qui a paru depuis janvier 1823 jusque et y compris le septième mois de 1828.

Sa bibliothèque comprenait 426 numéros et embrassait la théologie, le droit, les lettres et l'histoire.

Les œuvres lyonnaises ou sur Lyon étaient nombreuses ; on y rencontrait les Paradin, les Menestrier, les Saint-Aubin, les Pernetti.

Bibliothèque de M. Coulet.

M. Coulet, ancien avoué, était un célèbre bibliophile et surtout un grand amateur de tableaux. Né à Lyon le 25 mars 1767, il mourut le 21 novembre 1831. Ses collections furent vendues en 1833.

Sa bibliothèque comptait 452 articles. Son cabinet était un véritable Musée, — des plus remarquables et qui aurait aujourd'hui la plus grande valeur.

M. Coulet recherchait aussi, avec passion, les gravures et les dessins. Il avait réuni plus de 4,000 esquisses d'artistes, — idées premières ou sujets terminés des principaux maîtres de toutes les écoles, et surtout de celles d'Italie.

Les gravures, au nombre de plus de 5,000, se composaient, en grande partie, des œuvres des anciens graveurs

Digitized by Google

allemands, hollandais ou italiens, ainsi que d'une belle collection d'eaux-fortes de Boissieu, sur papier de Chine ou grand papier. Parmi les objets d'art de son cabinet on remarquait surtout ses collections de vases étrusques, de camées et d'intailles, aussi importants par la beauté du travail et de la matière, qu'incontestables sous le rapport de leur antiquité. Les émaux et les faïences comme les verres peints étaient très-nombreux dans ce cabinet; il y avait aussi des porcelaines, des meubles et des sculptures sur bois et sur ivoire.

Bibliothèque de Jean-Baptiste Boissieux.

M. Boissieux, né à Lyon en 1743, fut procureur impérial près le Tribunal de cette ville, sous le premier empire; il mourut le 23 mars 1831.

Sa bibliothèque fut vendue le 7 décembre 1835.

M. Boissieux, avocat avant la Révolution, occupa le siége de chef du parquet de première instance de Lyon pendant un assez long temps. On conserve de lui un certain nombre de discours prononcés dans diverses circonstances solennelles, mais de médiocre valeur.

Obligé de s'éloigner de la magistrature après la rentrée des Bourbons, il reprit sa *robe de dessous* et ses premières fonctions d'avocat. Son cabinet était assez suivi. Il était situé dans l'obscure rue du Bœuf où alors vivaient presque toute la magistrature et le barreau qui traversaient les rues, en robe, pour se rendre aux audiences.

La bibliothèque de M. Boissieux comprenait 500 numéros, — c'était celle d'un magistrat et d'un jurisconsulte éclairé, — elle était riche en auteurs anciens et même les lettres n'en étaient pas exclues.

Digitized by Google

Le second fils de M. J.-B. Boissieux est mort le 19 mai 1865, conseiller à la Cour de cassation.

Son fils cadet a été longtemps avocat au barreau de Lyon.

Bibliothèque de M. Devilliers (P.-L.-F.-B.).

Sa bibliothèque a été vendue le 19 mars 1831.

M. Devilliers, né en 1797 et mort le 18 juin 1837, a été l'un des principaux rédacteurs de *la Gazette universelle de Lyon*, de 1825 à 1830. Les auteurs de la *Biographie lyonnaise*, qui l'ont connu personnellement, disent qu'outre sa polémique de tous les jours dans son journal, on a de lui un discours prononcé au Cercle religieux et littéraire de Lyon, des fragments de voyages en Italie insérés dans la *Revue provinciale*, et qu'il se proposait d'écrire une histoire de Lyon de 1789 à 1800. Il avait aussi recueilli de nombreux matériaux pour un ouvrage sur la famille de Bellièvre.

Sa bibliothèque était nombreuse (613 articles) et variée, et surtout riche en mémoires et en documents historiques.

Bibliothèque de M. G....., conseiller à la Cour de Lyon.

Sa bibliothèque a été vendue le 22 mars 1839.

Cette collection se composait de 800 articles environ, représentant plus de 3,000 volumes, dont 153 concernant la *jurisprudence* ancienne et moderne et offrant de nombreux exemplaires des anciennes Coutumes de nos principales provinces et des œuvres des plus éminents jurisconsultes des temps passés. La *théologie*, les *belles-*

Digitized by Google

lettres et l'*histoire* comprenaient 150 numéros. Les éditions lyonnaises anciennes y manquaient totalement.

Bibliothèque de M. E. C.

Sous ces initiales E. C., se cache le nom de M. le docteur Monfalcon, décédé conservateur de la Bibliothèque du Lycée.

M. Monfalcon, en devenant le gardien de ce grand dépôt, pensa qu'il était de son devoir de se défaire de sa propre collection, pour éviter même le soupçon de lui donner la préférence sur celle de la ville.

Il s'en sépara donc, non sans regrets, peut-être, car on ne quitte pas volontiers de vieux amis, d'anciens compagnons. Ces amis étaient au nombre de 262, et il pouvait en être fier. Toutefois, ce n'étaient pas des *raretés*. M. Monfalcon n'avait cherché à réunir que des livres utiles, nécessaires pour ses travaux habituels.

Bibliothèque de M. Journel.

Sa bibliothèque a été vendue le 3 novembre 1842.

M. Journel a été l'un des avocats les plus distingués du barreau moderne de Lyon. Son fils est encore dans les rangs de la magistrature qu'il honore par son mérite.

La collection de M. Journel père n'était pas nombreuse, 108 articles seulement; c'était celle d'un jurisconsulte qui s'est plu à s'entourer des principaux monuments du droit ancien et moderne. Cependant on y trouvait les grandes collections de Buchon, Guizot et Petitot, sur l'histoire de France.

M. Journel a publié une *Notice sur le Franc-Lyonnais* et des *Réflexions sur l'accusation résolue à la Chambre des*

Digitized by Google

députés contre les derniers ministres du roi Charles X, in-8 de cent pages.

M. Journel, né à Lyon, le 6 août 1787, est décédé le janvier 1842.

Bibliothèque de M. l'abbé Caille.

Sa bibliothèque a été vendue le 20 mars 1843.

M. l'abbé Joseph Caille, dont le nom vénéré est encore dans le souvenir de tous les anciens Lyonnais, naquit à Puits-Gros (Savoie) en 1766. Il fut longtemps, comme l'abbé Antoine Caille, son frère, chanoine d'honneur de la primatiale. Élèves, tous deux, du Chapitre de Saint-Just, si distingué par son amour des saintes règles de la discipline et de la liturgie, ils en avaient conservé précieusement les traditions. Le plus jeune surtout avait fait une étude sérieuse de l'antique liturgie de l'Eglise de Lyon. Aussi, lors du rétablissement du Chapitre de la primatiale, contribuèrent-ils puissamment à conserver les vénérables traditions de cette illustre Eglise.

M. l'abbé Antoine Caille a publié un opuscule intéressant sur la situation actuelle du chœur et de l'autel de Saint-Jean, et comme, déjà de son temps, on préparait une nouvelle édition du Missel de Lyon, il fit une note pleine de nombreuses et utiles recherches sur les corrections dont il était susceptible, sous le titre : *Expositio, explicatio et justificatio emendationum, additionum et correctionum quæ in nova Missalis lugd., editione anno* 1825, *fuerunt appositæ*. Lyon, 1825, in-8, 96 p.

Plusieurs années avaient été consacrées par cet érudit à un grand travail sur notre antique liturgie ; mai s une mor prématurée vint le surprendre avant qu'il eût mis la der-

Digitized by Google

nière main à cet important ouvrage qui devait former trois forts volumes in-8, divisés en trois parties. Les deux premiers, dit l'auteur anonyme d'une note à laquelle j'emprunte ce renseignement, — sont complets, et la dernière est presque achevée. Des offres considérables avaient été faites à M. Caille, mais il ne voulut pas se dessaisir du fruit des laborieuses recherches de son frère.

Cet important manuscrit a fait partie de la vente de la bibliothèque de M. l'abbé Joseph Caille, ainsi que la plupart des traités généraux sur la liturgie et plusieurs Missels, Rituels et Breviaires de Lyon, bien rares aujourd'hui, entre autres « un antiphonier à l'usage de l'église Saint-Jean de Lyon, 1 vol. in-fol., manuscrit sur vélin du XIVe siècle »

Le livre de M. Antoine Caille sur la liturgie était intitulé *Ceremoniale et pontificale juxta sanctæ ecclesiæ Lugdunensis primæ Galliarum sedis, antiquum et venerabilem usum*, formé de 15 cahiers manuscrits.

En outre, il avait écrit un *Ritus lugdunensis in Missa solemni servandus a sacerdote celebrando diacono, subdiacono, a præsbyteris assistentibus.* — Une dissertation sur le mot *Deus* et sur *Alleluia.* — Les règles et cérémonies qui s'observent dans l'église primatiale de Lyon — et le Livre pour toutes les fêtes de l'année en l'année 1781.

M. Caille, tout en formant sa riche et belle bibliothèque, consacra une partie de sa fortune à la fondation d'une Providence pour les jeunes orphelins de Lyon ; cette maison succéda au pensionnat que précédemment les deux frères avaient créé à Fourvières.

M. l'abbé Joseph Caille a fait aussi don de l'emplacement réservé pour la sépulture des prêtres dans le cimetière de Loyasse.

La vente de la bibliothèque de M. Joseph Caille a été

Digitized by Google

faite au profit de son orphelinat. Elle comprenait 717 numéros.

Bibliothèque de M. Bugnard.

M. Bugnard fut chirurgien en chef de l'hospice de la Charité et membre de l'Académie de Lyon et de la Société de médecine de Lyon.

Né le 31 août 1767, il mourut le 25 mars 1843. Une notice sur sa vie a été écrite par le docteur Martin jeune en 1844.

La vente de cette collection a été faite par le libraire Fontaine, le 30 novembre 1843.

M. Bugnard aimait les bons livres, les livres utiles et les meilleures éditions ; mais il ne sacrifiait pas au luxe des conditions ; des reliures simples et solides lui suffisaient.

Si cette bibliothèque était peu considérable, 124 numéros seulement, et ne renfermait aucune de ces grandes raretés bibliographiques souvent futiles, toujours très-coûteuses, on y remarquait, par contre, un assez grand nombre d'ouvrages de tous genres en histoire et en littérature.

Bibliothèque de M. l'abbé Tarpin.

Cette bibliothèque a été vendue le 4 décembre 1843.

M. l'abbé Tarpin exerça longtemps les fonctions curiales à Sainte-Foy et se retira ensuite à Fontaine-sur-Saône.

Sa bibliothèque était des plus nombreuses, puisqu'elle comptait 985 numéros, — et, à la fois, des plus variées. On peut dire même que rarement un simple particulier, même un ecclésiastique, posséda une collection aussi

Digitized by Google

complète, surtout en matière de théologie, laquelle nécessairement dominait dans la bibliothèque de M. Tarpin.

Cette section se divisait :

PREMIÈRE PARTIE

Ecriture Sainte (29 numéros).

Introduction à l'Écriture Sainte, concordance, dissertations et commentaires sur l'Écriture Sainte (54 numéros).

Liturgie (23 numéros).

Conciles et synodes, *Histoire des Conciles* (11 numéros).

Saints Pères. Ouvrages des Saints Pères grecs (28 numéros).

Saints Pères. Ouvrages des SS. Pères latins et de quelques autres écrivains ecclésiastiques (46 numéros).

Théologiens orthodoxes. Théologie dogmatique et scholastique (246 numéros).

Théologie morale (38 numéros).

Théologie catéchétique (6 numéros).

Théologie parénétique ou sermons (112 numéros).

Théologie polémique (57 numéros).

Théologiens hétérodoxes (21 numéros).

Mélanges religieux et philosophiques (17 numéros).

Histoire ecclésiastique. — Histoire générale ancienne et moderne, antiquités ecclésiastiques (26 numéros).

Histoire ecclésiastique de différents pays (7 numéros)

Histoire et statuts des ordres religieux (19 numéros).

Vies des Saints, des Pères, des martyrs et autres pieux personnages (76 numéros).

Bibliographie ecclésiastique (7 numéros).

Histoire générale des religions. — Histoire des hérésies (12 numéros).

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

Jurisprudence. Droit civil (8 numéros).
Droit ecclésiastique (28 numéros).

TROISIÈME PARTIE.

Sciences et arts. Introduction, philosophie, morale (38 numéros).
Economie, éducation, politique (20 numéros).
Physique, histoire naturelle, sciences occultes, physionomie (13 numéros).

QUATRIÈME PARTIE.

Belles-Lettres. Langues orientales (28 numéros).
Langues grecque et latine-française (12 numéros).
Rhétorique, éloquence, philologie (23 numéros).
Poètes grecs, latins, étrangers (31 numéros).
Poètes français (13 numéros).
Polygraphes.

CINQUIÈME PARTIE.

Celle-ci comprenant *l'Histoire :* les voyages, l'archéologie, l'histoire littéraire et bibliographique et la biographie, était non moins riche et complète. Dans cette cinquième partie figuraient entre autres plusieurs de nos historiens lyonnais. *Saint-Aubin*, 1666. — *Lamure*, 1671. — *Poulin de Lumina*, 1770. — *Colonia*, 1771. — *Menestrier*, 1696. — *Colonia*, Hist. litt. de Lyon, 1728. — *Brossette*, 1711. — Les Archives du département du Rhône. — Les Nouvelles Archives. Enfin, dans le local de cette bibliothèque exceptionnelle, se rencontrait un Christ en ivoire de 22 pouces de hauteur. Toutefois, on trouvait peu de nos plus anciennes éditions lyonnaises, dans la première partie, si importante cependant, ni dans les

Digitized by Google

autres, mais la plupart étaient sorties des meilleures presses de Paris, d'Anvers, de Cologne et de Londres, et couvertes en maroquin rouge à tranches dorées.

Bibliothèque de M. le comte de Moyria.

Cette bibliothèque a été vendue le 31 janvier 1843, par Fontaine.

M. le comte de Moyria a été aussi du nombre de ces collectionneurs, qui savent avoir le courage, à un moment donné, de se séparer de leurs livres, leurs plus chères affections.... peut-être.

Il chargea donc, en 1843, le libraire Fontaine de « faire pour lui, par la voie des enchères, une vente de ses livres rares, singuliers et précieux, dit le catalogue, exceptan les ouvrages qui composent sa belle et riche collection historique qu'il possédait dans le département de l'Ain. »

Mais en 1845, il se décida à aliéner cette seconde partie, et le libraire Fontaine fut encore chargé de cette vente. Toutefois, ce dernier ne nomma pas M. le comte de Moyria sur son catalogue et il se borna à désigner le propriétaire sous la seule indication « Livres de M. le comte de M..... » La préface ne permet pas de soupçonner que cette collection avait la même origine que celle déjà vendue en 1843.

Mais il ne peut y avoir de doute sur la provenance de ces deux bibliothèques. Elles ont appartenu toutes deux à M. le comte de Moyria (Abel), publiciste, archéologue, auteur des *Monuments romains du département de l'Ain*. Bourg, 1836, in-4°.

M. de Moyria voulut que cette seconde vente se fît aussi à Lyon. — « Il n'a jamais eu qu'un désir, ajoute M. Fon-

Digitized by Google

taine, — en dehors de tout calcul financier, celui de ne pas voir ses livres, surtout sa collection provinciale, commencée et continuée, sans relâche, depuis vingt-cinq ans, se disperser au loin, comme des feuilles jetées au vent. » Le second catalogue, composé de 920 articles, sans les objets d'art et de curiosité, en renferme 336 sur la Bourgogne, la Bresse, le Bugey, le Lyonnais, la Savoie. On y remarque des manuscrits de Guichenon, de Philibert Collet, les œuvres presque complètes de l'évêque de Belley, J.-P. Camus. Cette suite, très-rare, dont plusieurs ouvrages sont passés à l'état d'introuvables, forment 38 numéros et 46 volumes. »

En 1846, le libraire Fontaine fut encore chargé de la vente d'une autre bibliothèque, celle de M. M***.

Il est fâcheux que l'on ne sache pas le nom de cet amateur, car son catalogue, qui est très-précieux, fourmille de livres rares dans tous les genres. Il est probable cependant que c'est une seconde vente du comte de Moyria.

LÉOPOLD NIEPCE

(*A continuer.*)

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

DE

AUGUSTIN THIERRIAT

Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts et Conservateur des Musées de Lyon

---

Duclaux n'avait pas la faconde de Bonnefond, mais il avait infiniment d'esprit. Je dois me borner, mais qu'on me permette de citer un seul trait de lui. Quelques artistes de Lyon, Duclaux, Thierriat et d'autres sont invités à dîner à la campagne, dans la propriété d'un de nos riches fabricants, très-fier de sa fortune et surtout de son clos. L'amphytrion a fait grandement les choses ; le repas est magnifique, les mets sont excellents, les vins exquis ; il semble que le dessert ne peut rien ajouter à toutes ces bonnes choses. Erreur profonde : le maître réserve à ses convives une grande surprise, un vin d'un bouquet supérieur — c'était le vin de sa propriété ! Il verse lui-même mystérieusement le vin précieux, sans en indiquer l'origine, et interroge triomphalement tout son monde. Chacun, dissimulant une grimace, éclate en compliments. — « Eh bien, messieurs, s'écrie l'amphytrion, c'est du vin de ma dernière récolte ! — Vraiment ! répond Duclaux en élevant son verre au transparent du jour, la couleur en est superbe, mais je l'aurais cru plus nouveau ! — » L'amphytrion resta stupéfait, mais on ne dit pas les réflexions que lui suggéra la bizarre réponse de l'artiste. Il crut sans doute que Duclaux était fou ou déjà sous l'influence des fumées bachiques, et rit avec ses convives.

Ces digressions ont peut-être allongé mon travail. J'en demande pardon aux lecteurs de la *Revue* ; mais on sait

Digitized by Google

que les artistes n'ont pas toujours la gravité des savants. C'est mon excuse.

Nous avons dit, comment la classe de fleurs, sous la direction de Thierriat, atteignit un haut degré de prospérité.

Les concours de ses élèves, exposés dans la salle du conseil des professeurs, formaient un petit musée qui proclamait l'excellence de son enseignement. Cette collection intéressante en fut enlevée plus tard, pour des raisons qui n'ont pas été expliquées.

La conservation et l'agrandissement des musées étaient aussi l'objet de toute sa sollicitude. Pour les préserver de toute dégradation en temps d'émeute, il risqua plusieurs fois sa vie. L'insurrection de novembre 1831 le vit à son poste nuit et jour au palais Saint-Pierre, et il ne le quitta que pour un poste plus périlleux, que lui imposait son grade de lieutenant de la garde nationale. Mais, avant de s'y rendre, il vint nous embrasser au lycée, fut assailli, vers la rue Basseville, par un groupe d'émeutiers, et ne dut son salut qu'à son énergie. Sur la place des Bernardines à la Croix-Rousse, il conduisait une compagnie de gardes nationaux et de militaires placés sous ses ordres. Ses épaulettes devinrent le point de mire des insurgés maîtres des maisons voisines, et s'il ne fut pas atteint, il eut la douleur de voir tomber près de lui son ami, M. Schirmer, le chef du cabinet de dessin de la maison Dépouilly, la première maison d'étoffes de goût à cette époque.

Pendant les journées d'avril 1834, quand la ville fut pendant huit jours au pouvoir de l'insurrection, il se rendit constamment, du matin au soir, au palais Saint-Pierre, dont ses collègues, n'étant pas conservateurs des musées,

Digitized by Google

se tenaient éloignés. Cette conduite courageuse fut signalée par l'adjoint, M. Jordan Leroy, qui, dans son discours officiel à la distribution des prix aux élèves de l'Ecole, fit ainsi son éloge : « *Qu'il me soit permis d'honorer publiquement le courage de M. Thierriat qui, chargé de la conservation de nos musées et de tous les trésors qu'ils renferment, n'a redouté aucun péril dans les cruels événements d'avril, pour veiller à la sûreté des dépôts précieux qui lui sont confiés.* »

Mais ce fut surtout en 1848 que la sollicitude de Thierriat pour ses chers musées se manifesta tout entière. Comme je fus témoin de l'envahissement du palais Saint-Pierre par les Voraces, il m'est facile d'en rappeler les détails : j'étais seul avec mon père et le concierge, au milieu de la cour, du moins je n'y vis aucun autre fonctionnaire, quand le palais, au lendemain de février, fut envahi par ces terribles Voraces. Ils portaient un charbon pendu par un fil rouge à leur chapeau, en signe de ralliement. Ils entrèrent en foule et en armes. Thierriat, au centre de la cour, leur fit un signe pour leur parler, et soudain nous fûmes entourés. Il leur demanda quel était leur chef et le pria de s'approcher. C'était un grand diable d'homme plus sournois que méchant dont je vois encore la face maigre et rébarbative : « Mes enfants, leur dit Thierriat, vous venez me demander un club et vous l'aurez. « Mais je ne veux pas vous donner nos musées qui sont « pleins de tableaux précieux, œuvres d'artistes, enfants « de Lyon comme vous, ou prix de nos victoires sur l'étranger. Vous devez m'aider à conserver intactes ces belles « choses qui vous appartiennent et qui vous servent de « récréation gratuite le dimanche, ainsi qu'à vos femmes « et à vos enfants. Je crains que, derrière vous et « malgré vous, des malfaiteurs et des voleurs ne se glis-

Digitized by Google

« sent pour vous déshonorer, Je vous donnerai, pour vo-
« tre club, la grande salle de la Bourse, dans la cour
« même. Vous pourrez facilement vous réunir tous les
« soirs, car je la ferai disposer et éclairer régulièrement.
« Seulement, les réunions devront se terminer à dix
« heures, et vous m'aiderez à faire évacuer tout le
« monde. Vous me donnerez donc des sentinelles pour
« cette salle et pour les musées afin d'empêcher toute
« dégradation. » Le grand chef des Voraces serra la main de Thierriat, l'appela Citoyen Directeur, et consentit à tout ce qu'il voulut. Et immédiatement je vis les Voraces déposer à terre le buste de la République qu'ils portaient en triomphe et qui n'était autre que le berger Pâris dont le bonnet phrygien était peint en rouge. Ils s'agenouillèrent en cercle, en notre présence, et murmurèrent une espèce de prière mystérieuse et inintelligible. Puis leur chef mit sous les ordres de Thierriat un certain nombre de sentinelles, lui confia le buste de la République que Thierriat fit placer dans le nouveau club, en ayant soin d'en faire confectionner un semblable pour le remplacer en cas d'accident, et toute la bande se retira satisfaite. Le club se réunit tout les soirs dans la salle de la Bourse ; les musées soigneusement purgés de tout ce qui rappelait la royauté déchue, s'ouvrirent au public, comme en temps ordinaire, et jamais ces musées ne furent mieux gardés que par les Voraces, qui nous envoyaient tous les jours un poste spécial. On connaît les ravages et les actes de pillages que subirent à la même époque les musées de Paris et surtout la galerie du Palais-Royal ; les nôtres restèrent intacts ; ce qui prouve que le peuple n'est pas sourd à la voix du patriotisme et de la raison, quand un homme courageux sait la lui faire entendre.

L'éloge officiel de la conduite de Thierriat en 1834 ne

Digitized by Google

fut pas le seul qui vint le récompenser de son dévoûment pour nos musées. Ses efforts, pour faire prospérer sa classe de fleurs, furent souvent l'objet des éloges du jury chargé de classer les concours, pour les distributions de prix. Quelques procès-verbaux exprimèrent même le vœu de voir le laurier d'or, exclusivement réservé à la classe du portrait, être aussi décerné à la classe de fleurs ou aux classes en progrès manifeste.

Ce privilége du laurier d'or pour la classe du portrait ne paraît pas en effet très-équitable. Le laurier ne devrait-il pas être un peu nomade et se décerner, tantôt dans une classe, tantôt dans une autre, suivant le mérite des concours et du professeur? Ce serait une manière de stimuler le zèle des uns et des autres. Mais cette observation sera-t-elle aujourd'hui goûtée ?

Elle ne le fut pas toutefois à l'époque dont je parle. Le vœu du jury donna de l'ombrage contre la classe de fleurs et provoqua des jalousies. On le vit en 1844, où il se produisit un incident fâcheux, à la distribution des prix. Cette année là, le jury, proposé à l'administration par le directeur pour juger les concours, se trouva, pour la première fois, hostile à cette importante classe. Au lieu de se renfermer dans sa mission et de placer les travaux des élèves suivant l'ordre de leur mérite, le jury formula un blâme, celui que cette classe faisait trop de *peintures* et pas assez de dessins *au trait* — c'était la rabaisser — et il outrepassa ses attributions en privant cette classe de ses premiers prix. Le promoteur connu de cette cabale, redoutant un scandale, s'était prudemment abstenu d'assister à la distribution des prix. Après la lecture du blâme exprimé par le jury, on appela le premier prix de fleurs pour lui remettre la médaille d'argent au lieu de la médaille d'or qui lui était due, mais un silence profond ré-

Digitized by Google

pondit à cet appel ; l'élève couronné ou plutôt découronné s'abstint, et son exemple fut suivi par toute la classe ; le deuxième prix et toutes les mentions restèrent déposés sur l'estrade, au grand étonnement du public et de l'administration.

Le lendemain on exposa, comme d'usage, dans la grande salle de l'école, les concours des élèves récompensés. Mais Thierriat, profondément blessé de l'injustice faite à son enseignement et à ses élèves, exhuma des greniers le concours de Rochon, l'un des membres de ce jury sévère, et l'exposa auprès de ceux de ses élèves. C'était un concours du temps de Berjon, dont la principale fleur était un gros soleil jaune qui semblait regarder le public comme l'œil énorme d'un cyclope. Il avait cependant remporté le premier prix et la médaille d'or. Son infériorité était flagrante. Aussitôt les élèves dépassèrent la protestation du maître et déposèrent sur ce concours une énorme couronne de foin.

Notre charmant compositeur Hébert, aujourd'hui l'un des premiers dessinateurs de notre fabrique, celui que le jury priva cette année là de la médaille d'or qu'il avait parfaitement méritée, pourrait peut-être nous dire quel fut l'auteur de la couronne de foin, et aussi de la caricature représentant une botte poursuivant de près deux anciens élèves de l'école, MM. M. et D. P., hostiles à la classe de fleurs, en 1844. Cette botte faisait allusion à Thierriat qui avait ainsi réprimé, en 1815, l'enthousiasme de ces deux élèves qui criaient : — Vivent les alliés ! — à l'entrée des Autrichiens.

Pour revenir à la couronne de foin et à la caricature de 1844, les suites n'en furent pas graves. Le maire de Lyon, M. Terme, exigea seulement que les élèves récalcitrants vinssent retirer leurs médailles dans son cabinet et leur

Digitized by Google

fit une morale assez paternelle ; car en même temps, une députation de la Fabrique, composée des premiers dessinateurs de Lyon, de MM. Béraud, Romain, Lasserve, Berger et autres notabilités artistiques, demanda une audience au maire de Lyon et protesta contre le blâme injuste infligé à la classe de fleurs. Le maire désabusé les chargea de lui faire un rapport sur cet enseignement si précieux pour notre riche industrie, et il en résulta un bien : le jury fut désormais renfermé dans son rôle exclusif qui est de classer les concours par ordre de mérite.

Néanmoins, une hostilité sourde et patiente persista contre la classe de Thierriat. C'est le sort des hommes de mérite de faire des jaloux, et Thierriat n'en fut pas exempté. Une classe particulière, rivale de la sienne, s'ouvrit sous la protection d'un personnage qui poussait les élèves de ce côté-là. Mais ce ne fut qu'en 1853 qu'on atteignit le but. Thierriat avait trente ans de services, ce fut le prétexte qu'on saisit. M. Waïsse, très-habile administrateur, mais qui n'avait pas le sentiment artistique, subit la pression de son entourage, et Bonnefond ne défendit pas son ancien ami. Cependant Thierriat, outre les services que j'ai cités, lui en avait rendu d'autres que l'ami le plus dévoué hésite à rendre, et le plus audacieux à demander. Quoi qu'il en soit, Thierriat fut mis à la retraite, quand il était encore plein de vigueur et de talent. Ses fonctions de conservateur des Musées lui furent maintenues, mais son traitement qui était des plus modestes, parce qu'il se complétait par celui de professeur et permettait à l'Administration de faire une économie, ce traitement ne fut pas augmenté. A ce prix dérisoire, on n'aurait pas trouvé un seul conservateur de mérite en France pour les Musées de la ville de Lyon ; il l'a conservé jusqu'à la fin.

Il devait espérer au moins que ses longs et loyaux

Digitized by Google

services seraient récompensés par la croix de la Légion d'honneur. Cet espoir ne s'est pas réalisé. Thierriat, sensible à la considération comme tous les artistes et les hommes de valeur, ne voulut cependant pas la demander. Il était fier; il avait fait ses preuves; il croyait que cela devait suffire. Plus tard, notre préfet, M. Chevreau, la demanda pour lui et je l'en remercie; mais il éprouva, me dit-il, une certaine résistance à Paris, sans doute de la part d'un haut personnage déjà cité dans cette notice et n'obtint pas ce qu'il avait demandé; et cependant si Thierriat avait été décoré, l'honneur eût été réciproque, et tout le monde eût applaudi. Il méritait même la croix d'officier, me dit un jour notre poète Soulary.

Sa retraite lui laissa plus de loisirs pour se livrer à l'art. Ses excursions se multiplièrent, ses œuvres et sa collection s'augmentèrent, le travail infatigable étant un besoin de sa nature. Aucun jour de sa vie n'est resté improductif, et c'est un grand exemple qu'il nous a laissé.

Pour donner une idée de sa vie laborieuse, je prends au hasard, dans un calepin où il a tenu note de ses travaux depuis l'année 1825, l'emploi de son temps pendant le mois de septembre 1867, — il approchait alors de quatre-vingts ans — et je copie textuellement ce qui suit : — « Le 5, vue en Provence, le matin, aquarelle; le 7, même vue, le soir; le 11, même vue, le midi; le 15, un pont en Savoie; le 23, à Vivier (Ardèche), rochers de Saint-Michel; le 24, rochers de Saint-Victor; le 27, les mêmes rochers, d'un autre point de vue; le 28, ferme dans ces rochers; le 29, vue de Vivier; le 30, grands rochers; le 30 encore, tour à Vivier. — » Le tout à l'aquarelle. Ainsi le 4 septembre il est à Lyon, du 5 au 14 en Provence, du 15 au 22 en Savoie, du 23 au 30 dans l'Ardèche. Quelle verdeur ne faut-il pas avoir, à près de quatre-vingts ans, pour voya-

Digitized by Google

ger ainsi seul, en chemin de fer, du nord au midi de la France, et faire en outre de nombreuses peintures en plein champ! Les dernières notes de ce calepin sont de quinze jours avant sa mort : 24 mars 1870, intérieur des Halles à Tarascon; 30 mars 1870, intérieur d'une hôtellerie à Nions (Drôme); ces deux lavis sont pleins de vigueur.

Je reviens à 1854. A cette époque, il fut appelé par la municipalité de Bourg à organiser le Musée de tableaux de cette ville, que venait d'enrichir le legs d'une importante collection, fait par un généreux donateur. Pendant près de deux mois que dura ce travail d'organisation, il fut l'objet, de la part de l'Administration municipale de Bourg, de tous les égards dûs à son titre, à son âge, à son talent, à ses connaissances artistiques et à son caractère aimable et spirituel. Ces égards le consolèrent un peu de l'ingratitude des hommes. Déjà, quelques années auparavant, il avait été reçu princièrement, ainsi que son ami Chenavard, par le Conseil municipal de Saint-Etienne, lorsqu'ils furent invités à venir juger du mérite des candidats à la place de directeur de l'école des Beaux-Arts que venait de fonder cette grande ville industrielle. Ils désignèrent pour cette direction leur ancien ami, le peintre Soulary qui leur dut ainsi le bien-être de sa vieillesse et qui en exprima sa reconnaissance à Thierriat dans une lettre pleine d'effusion.

Ses derniers travaux et ses dernières promenades se firent en compagnie de Baron et de Saint-Olive, car, de tous les vieux amis, il ne restait plus que M. Chenavard et le digne Alexis.

J'ai parlé des amis de sa jeunesse, mais j'ai omis Gensoul, notre grand chirurgien, le bon docteur Hénon, féroce démocrate et collectionneur de papillons, Acher,

Digitized by Google

président à la Cour, Bacot, républicain de vieille roche, le docteur Lortet, autre républicain respectable dont les deux fils se distinguent à leur tour, l'un comme peintre de poétiques paysages, l'autre comme Directeur de nos Musées zoologiques que le docteur Jourdan, beaucoup trop absorbé par la politique, avait laissé tomber dans un tel état de délabrement qu'il a fallu au docteur Lortet la baguette d'un enchanteur pour ressusciter ces malheureux Musées, et en faire les plus beaux de France, après ceux de Paris.

Je voudrais aussi parler de Guindrand, de Fonville, de Dardel, de M. Michel fils, le riche et généreux amateur, qui, comme MM. Bernard et Willermoz, a donné de précieux tableaux à notre ville. J'aurais des choses intéressantes à dire de tous ces hommes de mérite, mais je dois me borner.

Les relations de Thierriat avec Baron, et M. Saint-Olive charmèrent les dernières années de sa vie. Baron, ancien dessinateur et fabricant distingué, était très-aimé de la classe ouvrière. En 1848, on voulait le nommer député, et il n'a tenu qu'à lui de l'être. Il occupait ses loisirs à faire du paysage à l'eau-forte, et beaucoup de ses planches sont d'une exécution magistrale. Mais il en est quelques unes qui ont un caractère tellement noble, tellement poétique qu'au dire des connaisseurs elles élèvent Baron à la hauteur des plus grands aquafortistes. Pour ces planches exécutées par Baron dans un moment où il semble sous une magique influence, Thierriat ne craignait pas de le mettre en parallèle avec Rembrand lui-même. Baron n'avait pas fait fortune ; il était trop artiste. Thierriat lui fit acheter par la Ville sa collection d'eaux-fortes, et d'ailleurs son digne fils, M. Henri Baron, qui commençait à exposer à Paris de grandes toiles allégoriques, et qui est

Digitized by Google

aujourd'hui à l'apogée de son poétique talent, entourait son noble père du bien-être et des soins qui lui étaient dus. Baron put donc se consacrer, dans sa vieillesse, à ses goûts les plus chers, et son amitié pour Thierriat fut cimentée par les longues et fréquentes promenades des deux artistes dans les environs si pittoresques de Lyon. Thierriat faisait aussi de la gravure à l'eau-forte et a laissé une cinquantaine de planches finement gravées d'après nature. Leurs goûts étant communs, ils passèrent ensemble de délicieuses journées à la campagne.

Mais ses pérégrinations avec Baron dans les environs de Lyon ne lui faisaient pas oublier l'intérieur même de cette ville toute pleine encore de constructions d'une ornementation charmante, que l'ouverture ou l'élargissement des voies publiques, sous l'empires, ont fait disparaître, sans en conserver même le souvenir par la photographie. M. Saint-Olive était le compagnon de l'intérieur, comme Baron était celui de l'extérieur, et autant Thierriat a fait de dessins des environs de Lyon, autant il en a fait des monuments et des vues de notre ville, dont l'honorable et spirituel Saint-Olive a été et est encore l'historiographe charmant et consciencieux. M. Vaïsse, on l'a dit, n'avait pas le tempérament artistique, mais il avait au suprême degré l'amour de la pioche et de la truelle. M. Saint-Olive veut bien l'honorer du titre d'Administrateur utilitaire. Il est certain qu'il a fait de grands et utiles travaux : l'endiguement de nos fleuves, le pavage, les trottoirs, les égoûts et les eaux, dont le projet dormait depuis vingt ans dans les cartons de notre ami et condisciple, l'habile ingénieur Aristide Dumont, la création du parc de la Tête-d'Or et l'élargissement de beaucoup de voies publiques. Mais l'avenir a été endetté pour plus de cinquante ans, le percement des deux grandes artères n'a fait que déplacer la

Digitized by Google

circulation des quais qui ont énormément perdu, le vacarme de cette circulation qui pouvait se dégager sur les rives des deux fleuves s'est concentré dans ces deux bruyantes artères pour le plus grand désagrément des habitants. Le prix des locations a doublé, et cette augmentation a été le signal de toutes les autres. Si la population laborieuse et paisible, le petit négoce, les commis, les employés ont dû déserter le centre de la ville, la classe des nomades, de tous les ouvriers qui se rattachent au bâtiment et leur cortége, a reflué dans notre ville comme dans toutes les grandes cités, et la véritable population municipale a été noyée dans une population d'irresponsables qui font la loi.

Si maintenant nous passons au côté artistique et pittoresque des vieilles demeures de nos pères, combien de maisons d'un style vraiment remarquable ont disparu sans qu'on ait daigné en conserver le souvenir pour l'instruction de nos jeunes architectes ! Ils auraient vu, par ces reproductions, que le goût consiste moins dans la profusion et la banalité des ornements que dans leur originalité et leur habile distribution. A quelques exceptions près, les décorations de nos nouvelles demeures n'ont ni charme, ni travail, ni maturité. Nous excepterons toutefois le monument de la Caisse d'Epargne où l'architecte, M. Charvet, a résolu le problème de faire grand dans un petit espace. Ses profils ont de la vigueur, ce qui manque généralement ailleurs. Il règne dans ce monument une simplicité qui n'exclut pas la richesse. Les fenêtres sont sobrement décorées mais bien distribuées. La porte en est l'ornement principal ; les statues sont justement admirées ; les montants de la porte sont riches et fins tout à la fois. L'œil, en passant de la simplicité des fenêtres à la richesse de cette porte, songe à l'épargne qui

Digitized by Google

mène à la richesse, à une richesse prudente et bien ordonnée.

Comme preuve de la substitution malheureuse d'une architecture plus que médiocre à une décoration qui méritait d'être prise pour modèle, nous ne citerons qu'un exemple entre cent. Il existait, rue Tupin, n° 20, une maison bien remarquable. Les fenêtres étaient encadrées par des pilastres, un fronton et un soubassement dignes de Philibert-Delorme, et peut-être son œuvre. Cette maison est tombée sous le marteau des entrepreneurs de la rue de l'Impératrice, aujourd'hui rue de l'Hôtel-de-Ville. Ils n'ont pas daigné la remarquer, car ils auraient pu facilement en prendre une empreinte photographique, en se plaçant dans la maison n° 15, à l'opposé. Mais, protestation vivante, un pilastre a échappé à la destruction. Il reste attaché au mur mitoyen de la vieille maison voisine, encore debout en saillie sur l'alignement, et ce pilastre, plus ou moins mutilé se reproduit à chacun des étages. Telle est la puissance des œuvres d'art que leurs derniers débris conservent encore une grande tournure ! Qu'un ornemaniste, qu'un homme de goût veuille examiner celui que nous signalons, et qui frappe tant de regards : il sera surpris de la finesse de ces lignes, de la vigueur de ces profils, de l'élégance de cet ensemble qui, tout incomplet qu'il est, mérite encore d'être admiré. Pourquoi nos constructeurs modernes n'ont-ils pas songé à copier simplement la belle architecture de certaines maisons qu'ils ont détruites ? En respectant le passé, ils auraient eu moins de peine et plus d'honneur ; car il vaut mieux reproduire ce qui est bien que de le remplacer par du médiocre. Que l'on compare, dans la même rue, le n° 22 qui est de construction récente et dont nous ignorons l'auteur, avec le simple pilastre dont nous parlons, ou même avec le

Digitized by Google

n° 15, vieille maison d'une noble simplicité, et l'infériorité du nouvel édifice sera flagrante.

Cette communauté de vues entre M. Saint-Olive et Thierriat s'est traduite chez le premier par de charmantes études archéologiques, et chez le second par des dessins et des peintures de sites aujourd'hui disparus.

Thierriat avait vendu de belles aquarelles de fleurs à son vieil ami Alexis, élève comme lui de Revoil, et leurs relations d'amitié remontent à cette époque. Alexis, contraint pour vivre de suspendre le cours de ses études artistiques, ne s'en était jamais consolé et avait conservé pour l'art un goût très-vif. Aussi toutes ses économies d'ouvrier-graveur étaient-elles consacrées à l'achat de dessins, de peintures, de belles gravures. Il est regrettable, en effet, qu'Alexis n'ait pu continuer ses études, car il était admirablement doué. Mais il ne rencontra pas, dans sa jeunesse, un professeur assez bienveillant pour lui donner des leçons gratuites, comme le fit plus tard Thierriat pour plusieurs de ses élèves. J'ai d'Alexis des lettres et des suscriptions à la plume exécutées à plus de soixante et dix ans, et qui sont d'un fini tellement précieux que l'esprit reste confondu devant cette merveilleuse adresse de main. Toute une vie d'économie et de privation lui permit de réunir la belle collection dont une partie s'est vendue après sa mort, et de ramasser en outre un petit capital qui le fit vivre honorablement. Cependant, à une époque de sa vie, il abandonna soudain toutes ses habitudes d'économie. A soixante et dix ans, il devint amoureux d'une belle veuve et déploya pour lui plaire un luxe inusité. Bottes, chapeaux neufs, linge fin, vêtements dans la dernière coupe, montres, chaîne, bijoux à sa boutonnière, diamants à sa chemise et à ses doigts, rien ne fut épargné pour captiver sa belle ; mais, hélas,

Digitized by Google

soins inutiles, la belle dame ne se laissa pas séduire et conserva sa liberté. En sorte que la toilette d'Alexis ne lui servit que chez les amis qu'il visitait quelquefois. Il dînait alors assez souvent chez Thierriat qui plaisantait sur *ses pierres de taille* et qui l'avait surnommé M. de Sainte-Image, nom qu'Alexis, charmé de l'à-propos, inscrivait lui-même sur ses belles cartes de visite. Comme il aimait beaucoup les jeunes gens, après la mort de Baile, jeune peintre de fleurs, son protégé, il se prit d'affection pour moi et insista bien des fois pour avoir plus souvent ma visite, me disant que j'avais tort de le négliger.

Ce charmant homme est mort presque aveugle à 86 ans, le 2 juillet 1872, deux ans après mon père. En 1870, lorsqu'il apprit la mort de son vieil ami Thierriat, il pleura comme un enfant, dans son lit. C'était un cœur simple, droit, honnête, inoffensif. La grande affection de sa vie avait été sa bonne et digne mère dont il avait entouré de soins la longue vieillesse. Lorsqu'elle mourut, s'il ne construisit pas lui-même son cercueil comme on l'a dit, il le tapissa du moins avec un soin pieux, le garnit d'un coussin, y déposa lui-même la chère morte, et lorsqu'elle fut partie pour sa dernière demeure, il revêtit de ses vêtements un mannequin qu'il assit dans son fauteuil et conserva longtemps dans son cabinet. Par son testament, il institua pour son héritier l'habile peintre de fleurs, M. Lays, et fit un legs de 3,000 francs aux Hôpitaux. M. Lays, qui lui a fait élever un mausolée, possède sans doute sur sa vie des documents qui lui permettraient de faire une biographie de cet homme de bien, plus complète que celle que fit M. le Directeur de la *Revue du Lyonnais*, il y a trois ans.

Je voudrais parler encore de Fonville, de Dardel, de

Digitized by Google

Guindrand surtout ; mais les bornes de cette notice ont été dépassées et je dois m'arrêter.

Le 2 avril 1870, Thierriat assista, depuis dix heures du matin jusqu'à six heures du soir, à la loterie organisée en faveur de son ancien élève, le peintre Carrey, par la généreuse initiative de M. Paul Grand, l'ami des arts et des artistes, et comme M. Guimet, bien digne de sa grande fortune par le noble usage qu'il en fait. A cette loterie, Thierriat gagna son médaillon en terre cuite par le statuaire Textor, mais il rentra brisé, affamé, et en rapporta le soir un refroidissement qui l'obligea de se mettre au lit. Son médecin, M. le docteur Chavanne, ne se trompa point sur la gravité du mal et le combattit courageusement, mais en vain. Je n'en fus averti que huit jours après, et lorsque je vis mon père assis dans son fauteuil, je fus effrayé de son état, mais je comptais encore sur sa bonne constitution. Néanmoins, à dater de ce moment, lui-même ne se fait plus illusion. Il emploie les derniers jours de sa vie à me donner une foule de conseils sur ses affaires. Il reçoit assez gaîment la visite des docteurs Chavanne et Pomiès réunis en consultation, et leur fait même ce jeu de mot : « Messieurs, j'ai été dans « ma jeunesse un demi-gone de Lyon, mais aujourd'hui je « suis un octogone ». Le docteur Chavanne me déclare que mon père n'a plus qu'un jour ou deux à vivre ; qu'il est atteint d'un engorgement de caillots de sang, dit polypes du cœur, et qu'il ne faut plus conserver d'espoir. J'envoyai alors chercher le vénérable M. Moyne, premier vicaire de Notre-Dame-Saint-Vincent, qui vint lui donner l'Extrême-onction et auquel il dit ces remarquables paroles : — « Monsieur le vicaire, j'ai toujours pensé que plus on a « reçu de Dieu, plus on doit à ses semblables et c'est dans « cette pensée que j'ai vécu — ». Puis il voulut lais-

Digitized by Google

ser au digne prêtre un souvenir de sa gratitude en lui donnant une aquarelle de fleurs peintes de sa main. C'était le 11 avril ; il lui restait deux jours à vivre. Assis sur son lit, dans les intermittences d'une respiration qui l'étouffait, il me donnait ses instructions avec une mémoire et une lucidité d'esprit extraordinaires.

La nuit du 12, comme les nuits précédentes, je veillai à son chevet. Il semblait sommeiller, lorsque vers cinq heures, au point du jour, il voulut se lever. Soutenu par moi, il se dirigea vers la pièce voisine qui regardait l'orient et le midi. Le ciel était splendide, le soleil n'était pas encore levé, mais il embrasait déjà l'horizon. Il fut frappé de ce spectacle et se crut en voyage devant le beau ciel de la Provence qu'il ne devait plus revoir. Après l'avoir longtemps admiré, il me dit : « Partons maintenant, remon-« tons en chemin de fer, retournons à Lyon. » Et nous nous remîmes en marche comme des voyageurs, car je ne voulus pas le détromper. La journée s'écoula lentement ; vers les cinq heures du soir, il reprit sa raison, me parla avec calme, voulut boire et s'assoupit ensuite jusqu'à la nuit. Il voulut encore se lever, mais ses jambes fléchissaient et, ma belle-mère et moi, nous dûmes nous opposer à sa volonté, ce qui le mit en colère. Vers dix heures, ma belle-mère, se sentant fatiguée et voyant ses soins superflus, se retira dans sa chambre et me laissa seul auprès du mourant. A minuit l'agonie commença. Elle fut terrible. C'était le dernier combat, la lutte de la vie et de la mort. A sa respiration oppressée succéda un râle qui grandit graduellement et devint effrayant. J'étais épouvanté, je n'avais jamais vu la mort, les heures s'écoulaient ; que pouvais-je faire ? Je lui tenais la main que j'essayais de réchauffer dans les miennes. Enfin le râle cessa. Il poussa deux soupirs très doux qui furent suivis d'un pro-

Digitized by Google

fond silence. Je déposai mes lèvres sur sa main, cette main si laborieuse et si adroite où perlait la sueur de la mort, je lui adressai quelques paroles que Dieu seul entendit, et je m'élançai vers la chambre de ma belle-mère pour lui annoncer la sinistre nouvelle. Elle dormait d'un sommeil profond et je fus obligé de l'appeler trois fois à haute voix, pour la tirer de son sommeil. Elle m'entendit enfin, et pendant qu'elle s'habillait, je fus prévenir une pieuse voisine, puis je fis avertir ma femme qui bientôt vint nous rejoindre, et nous aida à l'ensevelir, à lui fermer la bouche et les yeux, à rapprocher de son lit deux flambeaux, le Christ, l'eau sainte et le buis bénit, et nous murmurâmes à genoux les prières des morts.

Peu après, le jour se leva. Je passai dans la chambre voisine et j'ouvris la fenêtre pour respirer l'air pur et dilater mon cœur oppressé. L'horizon était magnifique, l'aurore, comme la veille, annonçait un beau jour à la ville encore endormie ; tout était calme ; je regardai l'espace mais sans pouvoir pleurer. Tout à coup, au milieu du silence, une alouette, pauvre oiseau enfermé dans une cage, à la fenêtre au-dessus de la mienne, commença son gazouillement sans fin. Ce chant semblait monter au ciel. Est-ce ainsi que les âmes, dégagées des misères de ce monde, s'élancent vers la lumière éternelle? Cher père, as-tu retrouvé là-haut les grands paysages, les belles montagnes, les prés en fleurs que ton pinceau aimait tant à reproduire sur la terre? Les parcours-tu maintenant, comme au temps de ta jeunesse, en compagnie de ta bonne et chère épouse, Antoinette, notre mère bien-aimée? Voyez-vous de là-haut vos fils aux prises avec la vie? Souriez-vous à leurs cœurs attristés? Nous retrouverons-nous un jour?

Telle fut la fin d'Augustin Thierriat. Ses collègues, ses

Digitized by Google

élèves, ses amis se pressèrent en foule à ses funérailles. Une souscription s'ouvrit pour lui élever un tombeau sur lequel ses fils placèrent son buste en marbre blanc exécuté par M. Textor. Ils donnèrent à la ville son portrait peint par son ami Jacomin, et le Conseil municipal sur le rapport du très-honorable M. Ducarre, lui donna une place à perpétuité dans le cimetière de Loyasse. C'est là qu'il repose à l'extrémité de la grande allée, dans une ligne parallèle, à droite, en face du monument de Meynier, l'inventeur ou le propagateur de l'espolin, non loin du grand imprimeur Louis Perrin, son ami, et du graveur Lehmann, habile élève de notre école.

Fils de ses œuvres, observateur plein de finesse, travailleur infatigable, professeur distingué et sympathique à ses nombreux élèves, Thierriat eut pour amis tous les hommes honnêtes.

L'artiste d'une valeur réelle dédaigne l'intrigue et laisse le savoir faire à l'homme d'un mérite douteux. Celui-ci jalouse ses collègues et s'effraie des succès de ses bons élèves. Pour les seconds, il cherche à les décourager et à les pousser dans une mauvaise voie. Cela est triste à dire, mais cela s'est vu, se voit et se verra. Tel n'était pas Thierriat. Il aimait à proclamer le mérite de ses collègues, et à encourager, par ses éloges et ses conseils, non seulement les élèves qu'il avait formés, mais encore tous ceux qui lui paraîssaient bien doués, et les traitait avec une noble familiarité qui les élevait à leurs propres yeux, et flattait leur amour-propre sans les égarer, car il ne leur dissimulait pas que l'art est difficile, et que le travail opiniâtre seul fait les grands artistes.

Cher père, pourquoi ma plume n'a-t-elle pas la notoriété qui s'attache au talent, afin que je puisse rappeler

Digitized by Google

dignement ta noble vie. Si la tâche a été au-dessus de mes forces, tu me pardonneras mon insuffisance, car tu n'as jamais douté de mon affection.

Ph. THIERRIAT.

NOTICE SUR L'ARBRESLE

(SUITE*)

Ainsi l'on voit que, par suite de l'inondation de 1715, le site de l'Arbresle fut défiguré. Le pont construit alors était plus élevé que le pont actuel ; il avait une arche superbe, toute en pierres de grès, tirées du Ravaterre. Vers la clef de voûte ornée de l'écusson royal, sur le parapet en amont, s'élevait une croix érigée sur un socle. Pendant la Terreur, on abattit la croix et l'on jeta le socle à la rivière. Le meunier Dumas le ramassa et, avec d'autres pierres détachées de la porte des Planches, il établit une barrière et fit clore, au profit de sa cour, le chemin qui, avant la chaussée, conduisait à la cour de la maison Valous. A l'un des montants de cette barrière, on voit encore ce socle qui porte cette inscription :

« PAR LA CROIX, NOS ENNEMIS ONT ÉTÉ ET SERONT VAINCUS. »

Monsieur de Valous n'aimait pas voir les mendiants arriver dans son jardin, au milieu des fruits et des fleurs, jusqu'à sa porte. Son beau-frère, M. de Boissieu le peintre, qui le savait, imagina, pour rire, de lui jouer un tour. Un jour donc qu'il était invité à dîner chez M. de Valous, de son

(*) Voir la livraison de mai dernier.

Digitized by Google

château de Cruzol, il se rendit de bonne heure à l'Arbresle, entra à l'hôtel de la Couronne, se vêtit de haillons, abattit sur ses yeux une ignoble coiffure et, pour mieux se mimer, il se mit dans la bouche une petite pomme qui grossissait l'une de ses joues. Midi sonnait, justement M. de Valous montait de chez lui à la grille de son jardin sur le bord de la route, pour voir si son convive arrivait. Le mendiant s'approcha et lui dit d'une voix papelarde et contrefaite :

— Quelque chose, s'il vous plaît, pour l'amour de Dieu ! quelque chose !

M. de Valous, contrarié de ne pas apercevoir son beau-frère, se retourna pour rentrer à la maison ; le mendiant le suivit, disant toujours : Quelque chose, pour l'amour de Dieu !

M. de Valous impatienté finit par lui dire :

— Va-t-en, drôle, va-t-en.

Le mendiant alors tira un pistolet de dessous ses haillons et le présentant à la figure de M. de Valous, lui dit d'une voix ferme mais toujours contrefaite :

— Tu me donneras à dîner ! Tu me donneras à dîner !

M. de Valous effrayé se mit à fuir en criant : A moi ! au secours ! Le mendiant le poursuivit jusque dans le salon où relevant sa coiffure et rejetant sa pomme, il s'écria d'une voix claire :

— Eh ! c'est moi, je t'ai bien dit que tu me donneras à dîner.

— Oh ! que tu m'as fait peur ! lui dit M. de Valous en l'embrassant affectueusement et l'on se mit à rire. Je laisse à penser si le repas fut plaisant et joyeux.

La peur d'un autre personnage qui avait fait trembler l'Europe :

Devant cet hôtel de la Couronne, j'ai vu dans sa voiture le premier empereur attendre sur la route le déclin du jour pour n'entrer à Lyon qu'avec les ombres de la nuit, de peur d'y être tué ; et quand je songe à ce redoutable conquérant qui s'en allait en exil à travers la France, escorté seulement

Digitized by Google

de cinq gendarmes, je ne puis m'empêcher de dire que Dieu châtiait son ambition et que la France était lasse de l'empire. Il est vrai qu'à son retour de l'Ile-d'Elbe, ses soldats, sur la route de Bourgogne, auraient percé de leurs armes quiconque eût montré cocarde blanche.

Jadis l'Arbresle avait vu d'augustes passagers plus gais, plus contents.

Le pape Grégoire X, ancien chanoine de Lyon, avait assemblé dans cette ville un concile œcuménique pour la réunion des Grecs à l'Eglise romaine. La garde du concile fut confiée aux troupes de l'abbaye de Savigny, sous le commandement du sire de Beaujeu. Parmi les Pères du concile se trouvait Bernard Aigler, abbé du Mont-Cassin, ancien élève du cloître de Savigny. Il dut éprouver une douce émotion en voyant le berceau de sa vocation religieuse et il se fit un sensible plaisir d'inviter plusieurs prélats du concile à venir passer dans ces lieux quelques jours de villégiature. Le pape les avait autorisés à s'éloigner jusqu'à six lieues de Lyon et, du 7 au 24 juin, jusqu'à l'arrivée des Grecs. Nécessairement, ces augustes prélats en liesse traversèrent la grande rue de l'Arbresle pour sortir par la porte de Savigny. C'était leur chemin. L'antique monastère était sans doute assez vaste pour les recevoir ; mais on préféra les loger au château de Sain-Bel, demeure plus somptueuse et admirablement située. Ils y furent accueillis avec d'autant plus de solennité et de courtoisie que l'abbé de Savigny était alors Amédée de Roussillon, noble dauphin de Vienne, frère de l'archevêque de Lyon, cousin de Thomas de Savoie, l'un des ancêtres de Victor-Emmanuel, roi d'Italie et cousin de Philippe de Savoie, élu évêque de Valence et archevêque de Lyon et autorisé par licence du pape à conserver ces dignités et leurs revenus, bien qu'il ne fût pas prêtre et qu'il se mariât plus tard. En montant au château de Sain-Bel, on voit encore à l'angle d'une maison les armoiries de Savoie, la croix blanche. Pour témoigner sa reconnaissance à l'abbé de Savigny, le puissant abbé du Mont-Cassin, Bernard Aigler,

Digitized by Google

général de tout l'ordre de saint Benoît, lui accorda à lui et à ses successeurs le droit de porter le camail et le rochet.

Il se trouva si bien à Sain-Bel qu'on l'y voit encore, en 1277, sous l'abbé de Varennes. C'était là aussi qu'habitait plus tard Benoît Maillard, docteur en droit, grand prieur de Savigny et l'auteur de l'*Analyse du Cartulaire*. Nous affirmons que le château de Sain-Bel n'est autre que celui de Mombloy, *Mons Bloccus*, assis sur des blocs de rochers, comme on le voit au bas de la route. Le nom du village a prévalu sur celui de Mombloy, nom de la montagne et l'a fait oublier. Il serait bien étrange que ce château de Mombloy, bâti à si grands frais par le prieur Bernard, en 1161, n'eût laissé aucune trace, aucun souvenir local? Et s'il n'est pas le même que celui de Sain-Bel, on ne sait plus quand et par qui celui de Sain-Bel fut bâti.

L'abbaye de Savigny était alors à l'apogée de sa gloire; ses abbés étaient de famille princière. Pour faire profession dans ce monastère, il fallait faire preuve de quatre quartiers de noblesse, tant du côté du père que du côté de la mère. Ce fut là précisément ce qui causa sa ruine. Sous le règne brillant de Louis XIV, les fils de familles nobles préféraient la gloire militaire, l'éclat du monde et ses plaisirs à la vie monastique. Faute de moines nobles, l'abbaye se voyait dépérir. Aussi, dans l'acte de sa sécularisation, daté de Versailles, le 18 juillet 1779, et confirmé par une bulle du Pape de 1780, il est dit expressément que l'abbaye de Savigny, destinée aux seules personnes nobles, reçoit peu de sujets depuis longtemps, et que les religieux, vieux et infirmes, ne peuvent plus remplir leurs offices.

La dissolution du monastère fut donc décrétée; ses biens furent donnés par tiers aux trois chapitres de chanoinesses de Leigneu, de l'Argentière et d'Alix, insuffisamment dotés. Toutefois, les religieux restèrent provisoirement chargés de la disposition de l'église et des autres édifices jusqu'à la Révolution. Toutes les propriétés de l'abbaye furent alors vendues, comme propriétés nationales. Un bref de vente du

Digitized by Google

18 novembre 1795 nous apprend que la grande église fut vendue, valeur en assignats, au citoyen Gallon. Elle fut démolie quelque temps après. La famille Sage possède le cloître ; tout a disparu. Heureusement, le plan linéaire de l'abbaye, tracé à la plume, se trouve en tête du cartulaire qui est à Paris.

Ainsi finit cette antique et célèbre abbaye, après avoir commencé vers l'an 542, lorsque six religieux vinrent à l'Arbresle s'agenouiller aux pieds de saint Maur pour lui demander l'habit et la règle de saint Benoît.

Avec la gloire de l'abbaye s'évanouit la gloire chevaleresque de l'Arbresle. Son château-fort, ses murs d'enceinte, ne furent plus qu'une antiquité dont il ne restera bientôt qu'un souvenir historique.

Quant au bourg de Savigny, il ne lui reste plus de toute la fortune de son abbaye que le pâturage du *pré des moines*, après le premier foin levé. Jadis l'aumônier du couvent donnait chaque année quatre cents bichets de blé; six deniers à tous les passants pauvres; cinq sols par semaine à douze pauvres veuves de l'endroit et logeait les religieux mendiants pendant vingt-quatre heures.

Voici les noms des religieux qui restaient en 1788.

MM. De Barthelas, l'aîné, de Prisque de Bisancueil, Ponthus de Thy, de Foudras, Camille de Barthelas, Saint-Micaud, de Bard. MM. de Laurencin, Chanzé, Desgarets, de Drée, venaient de mourir.

M. de Thy a survécu au siècle. On le voyait parfois sur le chemin de Savigny à l'Arbresle, morne et silencieux, comme une âme errante et comme une ombre de l'antique abbaye.

Un mot maintenant des édifices et des établissements religieux de l'Arbresle.

En l'an mil, une charte du cartulaire de Savigny dit :

« Moi Arod, pour le salut de mon âme, celle de mon père « Odrad et celle de ma mère Magissende, je donne à saint « Martin de Savigny une église dédiée en l'honneur de saint

Digitized by Google

« Etienne ; deux bâtiments de ferme avec verchères et « deux champs de labour avec un bois au milieu. Ces biens « sont situés au pays lyonnais, au territoire de la Brevenne, « en la villa de Louans. Leurs bornes sont : au matin, « la voie publique ; au midi, le bois de saint Martin, au « soir, le cours d'un ruisseau et la terre de saint Martin, au « nord, le sentier qui mène à l'Eglise. »

Cette église existait encore au siècle dernier ; on y allait en procession pour les Rogations.

Nous ne savons pas au juste quand et comment elle a disparu, mais il n'en reste aucun vestige. Elle était située, disent les anciens, à la place du cellier Poncet au-dessus du chemin de Savigny. Non loin de là, au bord du sentier, on a érigé une croix en souvenir de cette église.

La petite cloche de l'Arbresle semble avoir été la cloche de l'Eglise de Saint-Etienne, car elle porte cette inscription en lettres gothiques :

Sainct Etienne

Laudate Dominum in cimbalis bene sonantibus. Te Deum, laudamus, laudamus, laudamus, eum laudamus.

L'an *m*.VXXXVII.

Quant à la grosse cloche de l'Arbresle, elle a une illustration. Voici son inscription :

Sitnomen Domini benedictum.
A fulgure et tempestate libera nos, Domine.

Messire Jean Besson, archiprêtre de l'Arbresle, très-illustre seigneur messire Jacques Benigne Bossuet, abbé et baron de l'abbaye royale de Savigny parrain ; et marraine très-haute et puissante dame, dame Julie Françoise de Gravent, princesse d'Yvetot et marquise d'Albon de Saint-Forgeulx.

1692.

Evidemment, c'est le neveu du grand Bossuet qui figure sur cette cloche, et non pas le grand Bossuet lui-même, dont la qualité d'évêque eût été indiquée. Mais comment se

Digitized by Google

fait-il que les auteurs érudits de la *Gaule chrétienne*, contemporains de Bossuet, aient pu nous dire :

« *Series abbatum Saviniaci.*

« L. Jacobus Benignus Bossuet a rege nominatus die « natali Domini anno 1691. Sedebat anno 1698, ex commen- « tariis diecætarum. Decessit Parisiis anno 1704, simul epis- « copus Meldensis et abbas Sancti Luciani bellovacensis.

Liste des abbés de Savigny :

Cinquantième abbé, Jacques Bénigne Bossuet, nommé par le roi le jour de Noël, l'année 1691 ; il prenait possession en 1698, d'après les archives officielles, et mourut à Paris en 1704 ; étant tout à la fois évêque de Meaux et abbé de Saint-Lucien de Beauvais.

Et comment se peut-il que le neveu de Bossuet ait fait acte de présence, acte de possession à Savigny en 1698, tandis qu'il était à Rome de 1696 à 1699 pour l'affaire du quiétisme, et que, d'autre part, nous voyons par une lettre du prince de Monaco au grand Bossuet que le neveu de celui-ci était parti de Rome sans avoir pu obtenir un indult pour l'abbaye de Savigny?

Est-ce donc que le grand Bossuet était réellement abbé de Savigny et qu'il cherchait à céder cette abbaye à son neveu par un indult du pape, mais que la cour de Rome lui tenait rigueur à cause de ses doctrines gallicanes ?

La Gaule chrétienne et les archives officielles sembleraient l'indiquer, et grande est leur autorité. Mais alors, l'abbaye de Savigny peut se glorifier d'avoir eu le grand Bossuet pour abbé, et l'Arbresle, de l'avoir eu pour seigneur et parrain de sa cloche, représenté par son neveu, s'il ne l'était pas en personne.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Louis XIV dit au neveu de Bossuet, lorsque celui-ci vint lui annoncer la mort de son oncle : Donnez-moi votre démission d'abbé de Savigny, et je vous nomme abbé de Saint-Lucien de Beauvais.

A Jacques Bénigne Bossuet, soit oncle, soit neveu, succéda

Digitized by Google

Réné Louis de Froullay de Tessé, puis Jean de Juligny de Damas, comte et chanoine de Lyon, puis enfin, Monseigneur de Clugny, évêque de Riez, qui furent les derniers abbés barons de Savigny, seigneurs de l'Arbresle.

Une lettre de saint Jubin à Raoul, évêque de Tours, nous apprend qu'à cette époque, l'abbaye de Savigny avait dix-sept charges ou offices dans son cloître, vingt-quatre prieurés, trois communautés de religieuses sous son obédience et plus de cent soixante églises sous son domaine et sa dépendence. L'un de ces prieurés était à l'Arbresle ; il est énuméré dans le Pouillé ou catalogue du diocèse, en 1200. Où était situé ce prieuré? Je ne vois qu'une maison à l'Arbresle qui offre les indices d'une maison religieuse, celle que, du chef de sa grand-mère dame Pignard, née Blanc de Saint-Bonnet, Clarisse Chanel, dame Clémençon a portée en dot à son mari. Cette maison renferme une église.

En ce temps-là, l'archiprêtré de l'Arbresle, sorte d'arrondissement ecclésiastique, avait une grande importance et étendue ; il comprenait trente-une paroisses, quatre prieurés, dont un à Nuelles, et la chapelle de Sainte-Valburge qui est la chapelle d'Amanzé de Châtillon.

En 1755, il comprenait encore vingt-sept paroisses et onze annexes et se divisait en trois sections ou synodes pour les conférences ecclésiastiques. M. Girarde, curé de Bagnols, présidait la section de Tarare, M. de la Coste, curé d'Oingt, celle du Bois-d'Oingt, et M. Dumoulin, curé de l'Arbresle, celle de l'Arbresle. A M. Dumoulin, bachelier, succéda M. Marion, bachelier, et à M. Marion M. Soulier, docteur en Sorbonne.

Vers le pont de la Brévenne, disent les vieux annuaires, il y a un hospice fort ancien et assez mal renté, destiné à retirer les passants et les soldats. A la grande révolution, cet hospice, comme le vieux château, fut vendu pour la forme ; il passa aux mains bienveillantes de M. Jean-François Gonin, ayeul de notre historien, qui eut la délicatesse de le rendre à la commune après l'ouragan révolutionnaire. Cet hospice

Digitized by Google

contigu au cimetière et à l'église de la Magdeleine était de chétive apparence; l'exhaussement de la route avait enterré son rez-de-chaussée qui servait de cave et d'atelier de mousseline. Sagement, au profit du bureau de bienfaisance, on a construit à sa place une maison où loge la gendarmerie; mais je suis attristé de voir que l'église de la Magdeleine où l'on déposait le corps de nos ancêtres pour un dernier *De profundis*, avant de les déposer dans la tombe, soit devenue une écurie. La sainteté du lieu méritait plus de respect. Si je consulte mes souvenirs d'enfance, je crois me rappeler que cette antique chapelle du cimetière possédait deux tableaux qui représentaient, l'un sainte Magdeleine en pleurs dans le désert, l'autre des anges qui, sous une forme corporelle, tendaient la main aux âmes du purgatoire.

Le vendredi saint, en grande pompe et solennité, la confrérie des Pénitents, clergé en tête, se rendait de l'église paroissiale à celle de la Magdeleine en chantant les litanies de la Passion. L'un des Pénitents portait une croix sur l'épaule à l'image de Jésus-Christ et marchait pieds nus malgré le froid et les cailloux de la route.

A l'autre extrémité de l'Arbresle, quand on voulut trancher le rocher de Chambard qui s'avançait sur la route un accident fit périr un ouvrier ou, dit-on, le chef de l'entreprise. On lui éleva un petit oratoire, Notre-Dame du Tranchard. On y a depuis retrouvé ses ossements et sa sépulture.

Il y avait encore une prébende sous le nom de sainte Catherine et de Sainte-Croix. Prébendier M. Valous, chanoine, baron de Saint-Just.

Il me reste à parler de l'église paroissiale qui est le plus beau monument de l'Arbresle. Il est aisé de comprendre qu'on a voulu diriger le plan de cette église vers la tour du beffroi pour éviter la construction d'un clocher et d'une façade, mais comme le chemin qui conduit au château gênait, il a fallu diminuer la largeur de la nef du midi qui est plus étroite que celle du nord. De là vient sans doute qu'ancien-

Digitized by Google

nement, la chaire était au midi pour avoir en face plus d'auditeurs dans la nef du nord et ses chapelles. Sur cette chaire en bois, étaient sculptées les armoiries parlantes de l'Arbresle qui sont un arbre ailé et qu'on a peintes sur le pilier qui portait la chaire.

En 1615, Monseigneur de Marquemont vint établir la confrérie du Saint-Sacrement à l'instar de celle du Confalon de Lyon, dans la tribune qui, de l'intérieur du clocher ou beffroi, s'avançait un peu dans l'église et prenait jour sur les trois nefs par une magnifique grille en bois doré. Le règlement de cette confrérie était admirable. Quand un pénitent manquait à l'office il était pointé et payait une légère amende; la somme de ces amendes au bout de l'an se donnait aux pauvres. Si un pénitent était malade, tour à tour deux pénitents le veillaient la nuit. Portait-on le viatique quelque part? au son de la cloche, deux pénitents accouraient pour l'accompagner avec leurs flambeaux. Aux vêpres solennelles, tous ils descendaient de leur tribune, cierge à la main, pour venir recevoir le Saint-Sacrement sous un dais et faire une procession autour des nefs, la figure modestement voilée sous leurs cagoules ou capuchons. Leurs trente ou quarante voix mâles, mêlées aux voix aiguës des femmes et des enfants dans toute l'église et accompagnées par les mélodies de l'orgue, servaient admirablement à la pompe du culte et à l'édification des âmes. Leur suppression les affligea et les éloigna de l'église et des sacrements.

Au-dessus de la tribune des pénitents, était un orgue antique surmonté d'une grande et belle tiare toute dorée, souvenir ou de Pascal II ou de Grégoire X, ou d'Innocent IV et autres papes qui honorèrent de leur amitié les abbés de Savigny.

Maintenant, pour la description du vaisseau de l'église, je n'ai rien de mieux à faire que d'emprunter la plume élégante de l'abbé Roux, dans l'Album du Lyonnais.

« L'église, dit-il, est appuyée (obliquement) contre l'ancien « beffroi. Son style est celui de la fin du XVe siècle et du

Digitized by Google

« commencement du XVIe. Son allure est d'une élégante « simplicité, ses proportions sont admirables. Elle se com- « pose de trois nefs régulières, formées par trois travées « dont les deux premières sont en ogive et la dernière à « plein cintre (pour figurer le transept). La voûte s'élance « avec hardiesse. Une nervure longitudinale la parcourt « dans tous ses sens et s'attache à tous ses mouvements. « Trois immenses fenêtres s'ouvrent au fond de l'abside à « trois pans.

« Elles sont enrichies de vitraux dont l'éclat ne le cède « point aux verrières si vantées de l'église d'Ambierle en « Forez. La fenêtre de droite est divisée en six panneaux. « Les deux premiers représentent un Christ à la colonne et « une *Mater dolorosa*, dont le dessin est peu correct et la « couleur pâle et terne; au-dessus sont placés deux apôtres. « Ils étaient abrités par des dais ornés de sculptures gothi- « ques qui sont maintenant sous leurs pieds. Cette transpo- « sition s'opéra peut-être dans une malheureuse restauration « qu'on fit en 1831, ainsi que l'annonce une inscription « placée dans les vitraux de gauche.

« Les deux derniers panneaux ont rapport à un fait histo- « rique qu'il ne nous a pas été donné de découvrir. Quatre « personnages sont à genoux, les mains jointes et le visage « tourné vers le fond de l'abside. Ils semblent adresser leurs « prières aux saints patrons placés dans la fenêtre du milieu. « Le premier de tous est un cardinal en rochet et en camail « rouge. Les trois autres paraissent être ses frères ou ses « parents. Ils ont tous l'épée au côté, un casque est à leurs « pieds; les tuniques dont ils sont revêtus sont aux couleurs « de leur blason. Le premier porte de... aux bandes alternées « d'argent et de gueules, le second de... au damier d'or et de « sable, le troisième de... aux chevrons alternés d'or et de « gueules.

« Le vitrail de gauche est formé de quatre compar- « timents; ce sont d'abord les deux apôtres saint Paul et « saint Thomas; puis, au-dessous, un religieux de Savigny

Digitized by Google

« aux habits blancs, tenant une main élevée pour bénir,
« et portant de l'autre un crucifix ; à ses pieds, est un écu
« portant de gueules à la croix d'or et une crosse en cimier.
« Ce sont peut-être les armoiries de la famille d'Albon, avec
« cette différence que les d'Albon portent de sable ; mais il
« est possible que le peintre se soit trompé dans l'appli-
« cation de la couleur. Près du religieux, on voit un saint
« Barthélemy, et au-dessus de sa tête, une petite inscription
« carrée, qui nous a laissé les noms des artistes. »

« C'est au bas de ce vitrail qu'on a bien voulu apprendre
« à la postérité qu'une restauration avait été faite en l'année
« 1831, et quelle restauration ! Mais nous avons tort, nous
« autres amateurs, d'être si exigeants. On a mis des mor-
« ceaux de verre peints, cela ne vaut-il pas mieux que de
« les avoir remplacés par des verres blancs ?

« Nous avons réservé pour la fin le dessin de la croisée du
« milieu, et il vaut bien la peine d'être admiré. Sa conser-
« vation est parfaite ; ses couleurs sont d'une puissance et
« d'une chaleur étonnantes. Le personnage principal est un
« cardinal revêtu d'hermine ; il est à genoux, les mains
« jointes, devant un prie-Dieu. Au-dessus de sa tête, s'élève
« un riche dais dont les draperies retombent en plis on-
« doyants. Rien n'égale le velouté de leur tissu et l'illusion
« qu'elles produisent. Dans la partie supérieure de la fenêtre,
« on voit la sainte Vierge tenant entre ses bras l'enfant
« Jésus. A droite et à gauche se tiennent saint Jean et saint
« André. Le premier porte un agneau et un livre ; le second
« est appuyé sur sa croix. Enfin, pour couronnement, les
« meneaux de la fenêtre se terminent par une fleur de lis ac-
« compagnée de quatre feuilles.

« Comment expliquer à présent la présence, évidemment
« significative, de ces saints et de ces personnages ? Nous
« savons que l'église est dédiée à saint Jean-Baptiste ; quant
« à saint André, son nom se lit au-dessous du cardinal ;
« serait-ce le patron de ce prince de l'Eglise ? Un cardinal
« aurait-il fait bâtir l'église de l'Arbresle ? Quel est ce car-

Digitized by Google

« dinal? Nous n'en savons rien, malgré toutes nos recher-
« ches. Quelques personnes ont prétendu qu'on avait voulu
« représenter le cardinal Girard, fondateur de l'église de
« Saint-Symphorien-le-Château. Ce fait n est pas admissible.
« D'abord le cardinal Girard ne s'appelait point André. En
« second lieu, comment expliquer ces trois personnages qui
« accompagnent le cardinal sur le vitrail de gauche, et qui
« sont vraisemblablement ses parents? On sait que dans le
« moyen-âge, le bienfaiteur d'une église était souvent re-
« présenté sur ses vitraux entouré des personnes de sa
« maison et dans l'attitude de la prière. Du reste, le même
« sujet a été exécuté en relief sur la tablette d'une cheminée
« actuellement intercalée dans le dallage de la boutique
« d'un boucher à l'Arbresle. On y voit le cardinal accom-
« pagné de trois chevaliers. Nous ne retrouvons de cardinal
« qu'André d'Epinay, archevêque de Lyon, ou bien encore
« le cardinal de Bourbon. Dans l'incertitude, nous nous
« abstenons de prononcer. Toujours est-il qu'un cardinal a
« légué à l'Arbresle de magnifiques choses. »

Je soumets à la sagacité du lecteur les explications qui suivent :

L'Arbresle, par elle-même, ne pouvait suffire aux dépenses somptueuses de son église, car, en 1803, le chiffre officiel de sa population ne montait qu'à 772.

Une note de M. le curé Lepein nous apprend, dit M. Gonin, que le cardinal d'Epinay donna les verrières et le grand autel de l'église de Saint-Jean-Baptiste de l'Arbresle : *dedit vitridas et magna altaria ecclesiæ sancti Joannis Baptistæ Arbrelæ*. Son nom est au bas du vitrail.

Ce don n'a pu avoir lieu avant le 14 mars 1489, époque où André d'Epinay, archevêque de Bordeaux, fut fait cardinal et entra en lutte avec Hugues de Talaru pour l'Archevêché de Lyon, qu'il n'obtint qu'en décembre 1499, et mourut en novembre 1500.

Mais la construction de l'église avait pu commencer plus tôt.

Digitized by Google

Si l'abbaye de Savigny ou quelque grande famille du voisinage avait fait bâtir cette église, leurs archives et la tradition locale en feraient foi, la date n'étant pas très-ancienne. Il faut qu'il y ait eu quelque cause, quelque raison qui ait empêché de divulguer la source d'où venait l'argent pour la construire.

En 1369, Anse était occupée par les Anglais. Un sergent royal qui guerroyait contre eux fut maltraité par les gens de l'abbaye de Savigny, sans doute parce qu'il était trop impérieux et vivait aux dépens de l'abbaye. Pour ce fait, Léobin, ou autrement dit Léobard, abbé de Savigny, fut taxé à cinquante écus d'or, dont le roi néanmoins fit grâce aux religieux en 1372.

Son successeur, Etienne de Saint-Just, eut aussi un grand procès à soutenir tant à Lyon qu'à Mâcon et à Paris, à l'occasion d'un meurtre commis par un de ses moines nommé Montarcher sur la personne d'un nommé Bourgonon de l'Arbresle, et qui lui coûta des sommes considérables, mais cela ne l'empêcha pas toutefois de léguer au couvent neuf cents écus d'or. La majeure partie de cette somme, cinq cents écus, furent volés dans le trésor du monastère.

Ainsi le raconte M. Auguste Bernard, éditeur du Cartulaire de Savigny, et très-versé dans l'étude des chartes à Paris.

Peut-être que Bourgonon était sergent royal à l'Arbresle, et que ce meurtre arriva par suite d'un conflit entre le représentant du roi et le représentant de l'abbaye.

Mais voici comment s'exprime la *Gaule chrétienne*.

« Stephanus litem gravissimum sustinuit propter occi-
« sum a monacho famulum regium in Arbrelâ, eâque cecidit
« ingenti pecuniæ summâ mulctatus cujus tamen partem
« non mediocrem regina condonari fecit abbati, scuta vide-
« licet 400, pro sui anniversarii fondatione.

« L'abbé Etienne eut un procès très-grave à soutenir à
« cause d'un meurtre commis par un moine sur un servi-
« teur du roi. Il perdit son procès et fut frappé d'une très-

Digitized by Google

« forte amende, dont toutefois la reine obtint la remise pour « une partie qui n'était pas médiocre, celle de quatre cents « écus d'or, à condition qu'il se chargerait de fonder un ser- « vice anniversaire. »

Nous pensons que cette amende, dont l'abbaye ne s'est pas vantée, et les cinq cents écus enlevés à son trésor, ont servi à bâtir l'église de l'Arbresle, et que les trois chevaliers qui figurent sur les vitraux à côté le cardinal d'Epinay, sont les trois fils ou petits-fils de Bourgonon.

Une tradition générale et constante dans l'Arbresle est que celui qui faisait bâtir l'église s'y est tué par accident. C'est peut-être le fils de Bourgonon et le père des trois chevaliers.

Nous présumons encore que la maison où l'on a trouvé le sujet du vitrail exécuté en pierre, est l'ancienne maison Bourgonon, ce qui se découvrira plus tard. Cette maison, qui, au sommet de sa tourelle, porte la date de 1519, appartient à la famille de M. Pignard, ancien boucher.

S'il s'est écoulé près d'un siècle entre le meurtre de Bourgonon et la construction de l'église, il faut bien tenir compte qu'à cette époque où la France était envahie par les Anglais, il n'était pas facile de régler les affaires et de se mettre à l'œuvre.

Nous avons été bref et un peu concis en esquissant ainsi l'histoire de notre intéressante et pittoresque cité. Que ceux qui voudront en savoir davantage lisent la *Monographie de l'Arbresle*, par M. Gonin, et surtout, profitant de la voie ferrée, aillent visiter l'industrieuse et active petite ville où nous avons vu le jour ; telle a été notre pensée pieuse en prenant la plume, tel est notre désir en finissant.

L'abbé VALIN,
Ancien curé de Lissieux.

Digitized by Google

LA PLACE DES PÉNITENTS DE LA CROIX

Cette place, située au débouché des rues Royale et Victor-Arnaud, doit son nom à une chapelle anciennement construite sur la partie de la maison à l'angle de la place et du jardin du Séminaire, n° 10, et adossée à la balme. On peut voir encore, en pénétrant dans les appartements, des arcs à plein cintre dont la forme indique une construction postérieure à la Renaissance. Cette chapelle, sous le vocable des *Pénitents de la Croix ou de la Passion*, servait de réunion à une des confréries sous le nom de Pénitents.

Notre ville en possédait une huitaine (1) établies dans différents quartiers et bâties à diverses époques. Voici ce que le Dictionnaire de Trévoux raconte sur cette institution : « Pénitents se dit de certaines confréries de séculiers, qui s'assemblent pour faire des prières et une « profession particulière d'exercices de pénitence ; ils « vont en procession dans les rues, couverts d'un sac et se « donnant la discipline. On les appelle Pénitents blancs, « noirs, bleus, gris, etc., selon les différentes couleurs « dont ils sont affublés. Cette coutume, établie à Péronne « en 1260 par les prédications d'un ermite qui prêchait « la pénitence, se répandit comme un *mal contagieux* (2),

(1) L'almanach de Lyon de 1789 en cite une huitaine, et celui de 1792, une sixaine,

(2) Le Dictionnaire de Trévoux de 1771 contient la liste des noms de tous les écrivains qui ont collaboré à ce dictionnaire. On y rencontre un grand nombre d'ecclésiastiques et même de jésuites ; ce qui prouve que le *mal contagieux* était véritablement à redouter ; en effet, l'exagération est

Digitized by Google

« dégénéra en abus et produisit la secte des *flagellants*.
« Il y a en Italie, à Avignon et à Lyon de ces pénitents
« vêtus de blanc. Il y en avait autrefois à Paris. Le P. Ma-
« billon rapporte qu'à Turin il y a des Pénitents à gage,
« qui vont par les rues en procession et se déchirent les
« épaules à grands coups de fouets. »

Moréri, prêtre et docteur en théologie s'exprime ainsi à ce sujet dans son Dictionnaire de 1757 : « Pénitents, nom
« de quelques dévôts qui ont formé des confréries, et qui
« font profession de faire une pénitence publique en cer-
« tains temps de l'année. On dit que cette coutume fut
« établie en Italie, en 1260, par un ermite qui se mit à
« prêcher dans la ville de Péronne que les habitants
« seraient envahis sous les ruines de leurs maisons, s'ils
« n'apaisaient la colère de Dieu par une prompte péni-
« tence. Ses auditeurs se revêtirent de sacs et, armés de
« fouets de discipline, allèrent en procession par les rues,
« se frappant rudement les épaules pour expier leurs
« péchés. Cette espèce de pénitence fut depuis pratiquée
« pendant une peste ; mais peu de temps après, elle donna
« lieu à la dangereuse secte des flagellants qui couraient
« en foule, nus jusqu'à la ceinture et publiaient que ce
« baptême de sang effaçait tous les péchés, même ceux
« qu'on pouvait commettre après cela. »

« On abolit cette superstition, mais en même temps on
« approuva la piété de ceux qui avaient des sentiments
« catholiques, et l'on établit des confréries de pénitents de
« diverses couleurs. . . . . .

« Le roi Henri III fit une procession extraordinaire, en
« 1586, sous cet habit de pénitent, allant à pied avec

---

la mère de la réaction. La première édition de ce dictionnaire est de 1704.

Digitized by Google

« plusieurs confréries, depuis les Chartreux de Paris « jusqu'à Notre-Dame-de-Chartres, d'où il revint en deux « jours à Paris. »

Henri III institua à Paris une confrérie de Pénitents, sous le titre de *l'Annonciation de Notre-Dame* ; tous les favoris du roi et tous les seigneurs de la cour en firent partie, et ils paraissaient dans les processions revêtus de l'habit de Pénitents, à l'exemple du roi. (Le grand Vocabulaire.)

Les sociétés de pénitents semblaient être devenues une espèce de mode ; cependant, d'après Brossette (Eloge de Lyon, p. 123), il paraîtrait que le public lyonnais n'avait pas pour cette institution une bien grande admiration : « il y a dans Lyon, dit-il, plusieurs confréries de Pénitents dont les exercices tendent plutôt à l'édification « particulière de ceux qui composent ces pieuses assemblées qu'à l'utilité publique. »

Je suis de l'avis de Brossette, qui écrivait en 1711, et ces fantaisies me sembleraient plus ridicules que religieuses; mais je ne veux pas attaquer certaines cérémonies, quoique exagérées, car je préfère encore ces exagérations à l'absence complète de toute idée religieuse. Le règne des communards à Paris me donne parfaitement raison. La première condition de la tranquillité consiste dans la propagation de la morale, et cette propagation ne peut avoir lieu sans chercher un appui dans l'idée religieuse.

Voici la liste des huit chapelles de Pénitents donnée par l'almanach de 1789 : 1° Notre-Dame-du-Confalon (1),

---

(1) Confrérie du Confalon, établie à Rome au XIIIe siècle. Son but était la délivrance des chrétiens captifs des Musulmans ; elle prit le nom italien de *Gonfalone*, qui signifie un étendard, une bannière, sur laquelle la Sainte-Vierge était représentée. Saint Bonaventure régla les prières que

Digitized by Google

derrière Saint-Bonaventure, détruite par le baron des Adrets, reconstruite en 1576 ; 2° Saint-Crucifix, établie en 1590, rue Saint-Marcel, en face de la Grand'-Côte ; 3° de la Miséricorde, à l'angle de la place de ce nom et de la rue des Augustins, 1636 ; 4° Notre-Dame-de-Lorette, place Croix-Pâquet, 1658 ; 5° de la Croix ou de la Passion, sur la place qui a pris ce nom en 1681, réparée en 1767 ; 6° Saint-Charles, 1735, au bout de la rue de la Charité, vers les Remparts-d'Ainay ; 7° Notre-Dame-du-Confalon, à la Guillotière ; 8° Saint-Jacques, place Saint-Nizier. Les deux dernières chapelles ne sont pas relatées sur d'autres almanachs, même sur celui de 1792.

L'abbé Aimé Guillon, dans son *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est* (p. 20), s'exprime ainsi : « Il y a dans Lyon six « confréries différentes de Pénitents. Ce ne sont pas des « gens voués à la pénitence publique, mais simplement « des laïcs, qui se réunissent dans leurs oratoires respec- « tifs. Ils n'y paraissent qu'en robes de toile, la tête cou- « verte d'une espèce de sac, où sont deux ouvertures « pour les yeux. L'histoire ecclésiastique reporte cette « institution à la fin du XIVe siècle ; à l'approche du « grand Jubilé de 1400, on vit presque dans toute « l'Italie, à Rome même, des processions de gens vêtus « de cette bizarre manière. »

La confrérie des Pénitents de la Croix fut fondée à Lyon, en 1681, sous l'archevêque Camille de Neuville.

---

ces confrères devaient réciter. Grégoire XIII confirma cette confrérie en 1676.

Gonfalon, écharpe en pointe, bandelette dont les chevaliers ornaient leurs lances ; étendard, enseigne, bannière. On donne encore ce nom à une tente ronde que l'on porte à Rome devant les processions. (Dict. de Landais.)

Digitized by Google

La chapelle située près de celle de Saint-Clair (1) a été augmentée et réparée en 1767, avec l'agrément de Monseigneur de Montazet. Le recteur, en 1792, était Claude Savin, rue Saint-Dominique. (Alm. de 1792.)

Je ne pourrais pas dire ce que devint cette chapelle, à l'époque de la vente des biens nationaux ; car, dans le catalogue de ces actes de vente, je n'ai rien trouvé qui pût y avoir quelque rapport.

Dans le voisinage de cet asile de dévotion, on eut l'idée d'en ouvrir un à la distraction et à l'adresse manuelle. A cette époque, le jeu de paume était très en vogue, et près de ladite chapelle on construisit pour ce jeu un bâtiment existant encore et servant aujourd'hui au *Magasin général des soies*. La révolution apparut et supprima toutes les sociétés de Pénitents, en laissant la liberté aux joueurs de paume qui avaient des établissements dans plusieurs quartiers de notre ville.

La mode de la paume passa; elle fut remplacée dans ce local par le règne de la loterie, cette prêtresse de la ruine et de la démoralisation. Ce fut vers 1810 qu'elle s'installa dans ce bâtiment, qui servit aussi de salle de concerts et de lieu de réunions diverses. L'installation de ce jeu gouvernemental va donc m'engager à parler de sa naissance, de son séjour à Lyon et de sa suppression.

Le but de la *loterie*, ainsi que celui de tous les autres jeux, consiste dans l'espoir de gagner un lot. Comme l'on perd beaucoup plus souvent qu'on ne gagne, le gouvernement en fit un moyen de se procurer un revenu, et la

---

(1) La chapelle de Saint-Clair existait à l'angle de la place de ce nom et de la montée des Fantasques. C'était autrefois une recluserie, et l'on invoquait saint Clair pour la guérison des yeux, de même que l'on s'adresse encore à saint Bonnet, pour les maux de tête.

Digitized by Google

loterie devint pour lui un lot assez considérable. Je vais donc faire l'histoire de ce jeu officiel, en empruntant des détails à l'ouvrage de Dussaulx : *la Passion du jeu*, publié en 1779 (1).

« Si l'on remontait à la source des bassesses et des « crimes, tous les ordres de l'état n'auraient qu'un cri « pour dénoncer les corrupteurs de la jeunesse et des « fauteurs des jeux publics ; mais on soutient qu'il ne « faut pas réformer tous les abus, qu'il est nécessaire « pour la prospérité publique d'en laisser subsister quel- « ques-uns, quoiqu'ils blessent les mœurs. C'est au limon « du Nil, nous dit-on, que l'Egypte doit sa fertilité (t. II, « p. 195). »

Cette manière de penser est absolument la même à notre époque, et les utilitaires soutiennent avec ardeur que le luxe fait aller le commerce ; ils ne se doutent pas que les élégants et les élégantes ne paient pas toujours leurs achats et qu'ils savent même se priver parfois du nécessaire. C'est ce qui a introduit ce dit-on satirique au compte des belles dames : *Plus de robes que de chemises*. On ne se fait pas une idée de tout ce que j'ai entendu raconter à ce sujet ! je citerai simplement un fait, qui résume en grande partie les excès du luxe et de la mode. La femme d'un de mes amis racontait que, se trouvant un jour dans un magasin de nouveautés, elle y rencontra une dame qui venait faire une emplette de dentelles ; l'employé qui montrait la marchandise lui dit que son mari était venu prévenir que, si son épouse ne payait pas comptant, il ne

(1) « *De la Passion du jeu*, depuis les temps anciens jusqu'à nos jours ; « par M. Dussaulx, ancien commissaire de la gendarmerie, de l'Académie « royale des inscriptions et belles-lettres, et de celle de Nancy. » Paris. 1779. 2 vol. in 8°.

Digitized by Google

fallait pas s'adresser à lui pour l'acquittement de la dette. La belle élégante s'écria aussitôt : « Mon mari, c'est une « ganache. » Elle plia aussitôt les dentelles, les mit dans sa poche et quitta le magasin en laissant le commis dans la stupéfaction.

Au reste, toutes ces dépenses irrégulières sont censées faire aller le commerce, et effectivement les ivrognes, par exemple, font beaucoup de bien à la vente du vin. On pourrait citer d'autres faits de ce genre ; mais leur énumération me conduirait trop loin, je vais rentrer dans l'examen de la loterie.

« Les dictionnaires de Furetière et de Trévoux font dé-
« river loterie de lot ; parceque les loteries ne sont guère
« composées que de marchandises ou de sommes d'ar-
« gent, dont on forme des lots. »

« Le commissaire de la Mare dit, d'après Ménage et du
« Bouchel, que le jeu de la loterie fut apporté d'Italie en
« France sous le titre de *blanque*, *di bianca*, et que les
« Italiens la nommaient ainsi en sous-entendant *charta*,
« à cause des billets blancs qui y sont en grand nombre
« (p. 205). »

« Les loteries privées en préparèrent d'autres, qui ne
« tardèrent pas à s'établir chez nous dès qu'elles furent
« adoptées en Angleterre, et en Hollande (p. 208). »

« Ce jeu dangereux ne fut implanté en Angleterre que
« vers la fin du XVIIe siècle, et le parlement s'en occupa en
« janvier 1694, après de longs débats. Les Hollandais éta-
« blirent des loteries dans la plupart de leurs villes, et l'on
« s'étouffait pour avoir des billets. Ces jeux furent adoptés
« par la plupart des nations européennes, et l'on persuada
« aux princes que les loteries pourraient suppléer aux
« impôts et servir à éteindre les dettes nationales
« (p. 209). »

Digitized by Google

Le P. Menestrier (1), dans un petit volume publié en 1700 et intitulé *Dissertation des loteries* (sic), fait l'histoire de ces jeux appliqués aux établissement de bienfaisance, et il entre dans de nombreux détails à l'occasion d'une loterie tirée en faveur de l'Hospice de la charité, et desquels je vais donner une analyse.

On avait établi primitivement des loteries, dans le but de venir en aide aux actes charitables, et le P. Menestrier se fait le défenseur de ces sortes de jeux. Cependant il ne veut pas que l'on y admette les domestiques, les enfants et les pauvres, car le profit le plus clair proviendrait alors moins des riches que de la multitude ignorante et gênée.

En 1699, l'Hospice de la Charité se trouva dans une triste position financière, et alors on demanda au roi la permission d'ouvrir une loterie, pour subvenir à des besoins urgents. Le roi accorda la demande et il fut arrêté que cette loterie serait de 700,000 livres. Pour remplir cette somme, on émit 50,000 billets de 14 livres, « dont mille « seraient de bons lots, et les autres 49,000 de nulle « valeur. » Afin de pouvoir donner des lots, dont le principal était de 50,000 livres, on préleva 200,000 livres sur le capital provenant de 50,000 billets.

« Toutes choses ayant été ordonnées, on fit savoir qu'on « commencerait, le quatorzième d'avril, à ouvrir le sort et « à tirer les billets dans une grande salle de l'Hôpital de » la Charité, où les directeurs avaient fait dresser un « théâtre, avec des siéges et une grande table, pour les « magistrats qui devaient y présider et pour les adminis- « trateurs qui devaient ouvrir les billets, avec deux autres

(1) Le P. Claude-François Menestrier, jésuite, né à Lyon le 16 mars 1631, mort à Paris le 21 janvier 1705.

Digitized by Google

« tables pour les greffiers et contrôleurs qui devaient tenir « registre des billets tirés. Les caisses des billets, des noms « et des lots furent posées aux deux bouts de la grande « table, à côté des vérificateurs et proclamateurs des bil- « lets, tant des noms que des lots, et tout autour de la « salle, des loges avec des bancs pour toutes les personnes « de distinction qui voudraient s'y trouver. Le parterre « était ouvert à tous venants. »

« Après cette disposition, on prit douze enfants de la « Charité, dont chaque jour de la loterie on en prenait « deux au sort pour tirer les billets, l'un de la boëte des « noms et l'autre de celle des lots. Les enfants se tenaient « droits à la vue de tous les assistants entre la boëte et le « vérificateur de chaque côté..... »

« Après que tous les billets eurent été tirés, on les con- « trôla de nouveau avec les billets enfilés de part et « d'autre et les registres des quatre greffiers, pour vérifier « toutes choses dans une parfaite équité, que l'on ne peut « pas assez louer, non plus que l'assiduité et le travail « infatigable des administrateurs, qui pour donner des « soins aux pauvres ont donné des soins à cette affaire, « que Dieu seul peut récompenser, puisqu'ils ne se sont « proposé en tout cela que la pure pratique de la charité ; « ce qui fit déterminer dans le bureau qu'aucun d'eux ne « pourrait mettre dans ces loteries, afin qu'il ne semblât « pas que l'espérance d'un gain les y eût pu enga- « ger. »

Ces loteries dont le P. Menestrier fait l'histoire avaient un but véritablement charitable, et par conséquent honorable ; cependant le célèbre jésuite en fait un peu trop l'éloge ; car parmi les gens qui prenaient des billets, il en était certainement quelques-uns qui agissaient par ambition et dont l'état de fortune n'aurait pas dû leur per-

Digitized by Google

mettre cette dépense, qui le plus souvent les conduisait à la ruine.

Dussaulx (*Passion du jeu*, 2e partie, p. 220), partage cette opinion, mais d'une manière un peu exagérée : « Un Fran-
« çais, dit-il, plus recommandable par l'érudition que par
« le jugement..... croit nos loteries modernes passable-
« ment justifiées. Ce galant homme, car il était de bonne
« foi, et avait lu dans les proverbes de Salomon que les
« différents devaient se terminer par le sort, et là-dessus
« il s'écrie : Voilà la loterie, en termes positifs, la voilà ! »

F.-Z. Collombet (*Revue du Lyonnais*, 1re série, t. VI. p. 348) me semble aussi sortir de la modération, quand il donne un compte-rendu de la *Dissertation de la loterie* par le P. Menestrier : « L'auteur y prend la défense de ces
« sortes de jeux, il ne veut cependant pas qu'on y admette
« les pauvres, les domestiques et les enfants. C'était, en peu
« de mots, réfuter son livre, car le profit des loteries le plus
« clair et le plus net vient moins des riches que de la
« multitude ignorante. Cet ouvrage, où l'on trouve peu
« de jugement, est rempli d'une érudition mal dirigée.
« Il fut écrit à l'occasion de quelques loteries, faites à
« Lyon à l'occasion des pauvres, pour l'Hôtel-Dieu et la
« maison de Charité. »

Il y a dans ces deux jugements un peu d'exagération, mais il existe une opinion raisonnable, que l'on ne peut combattre absolument. Au reste, cet exemple de la loterie fut imité à Paris, l'année suivante, 1700, et l'on y ouvrit une loterie royale de dix millions de livres, mais c'était simplement un impôt royal et la bienfaisance n'y était pour rien.

La première loterie royale de France fut tirée à l'occasion des fêtes célébrées par le mariage de Louis XIV, et en vertu d'un arrêt rendu le 16 janvier 1658 ; mais on sentit la né-

Digitized by Google

cessité de supprimer cette institution nouvelle. Ensuite quand on vit qu'il n'était pas possible de contenir la population, le Conseil d'Etat ouvrit à l'Hôtel-de-Ville, en 1700, une loterie royale de dix millions de livres. Si cette entreprise trouva des approbateurs, on peut affirmer qu'elle consterna les gens sensés qui en murmurèrent. Le chancelier d'Aguesseau crut devoir écrire contre les agioteurs et les partisans des gains illégitimes (chap. 46). Dans les chapitres 47 et 48, l'auteur de *la Passion du jeu* combat les amateurs des jeux de hasard. C'est une attaque générale contre le jeu, et la loterie n'est pas mise en scène ; cependant son rôle était considérable, car Dussaulx s'exprime ainsi : « Dès que les loteries furent en vogue, elles devin-
« rent le fond commun, quoique imaginaire, de ceux
« qui n'en avaient point, ou de quiconque voulait tenter
« des entreprises supérieures à ses moyens. Les esprits en
« furent tellement préoccupés qu'elles eurent pour tribu-
« taires les citoyens de toutes les classes. »

L'Almanach de Lyon donne les détails suivants : « Sa
« Majesté (Louis XVI), par arrêt du 30 juin 1776, après
« avoir supprimé les loteries connues sous le nom de
« loterie de l'école royale, de l'Hôtel-de-Ville de Paris,
« etc., a conservé celle des Enfants trouvés et de Piété,
« lesquelles sont régies par une seule administration
« royale.....

« Les tirages ont été doublés, en les faisant de quin-
« zaine en quinzaine. L'intention du gouvernement a été
« de fixer en France le goût des peuples pour la loterie,
« et d'empêcher l'exportation d'un numéraire considé-
« rable, qui sortait du royaume au profit des loteries
« étrangères. C'est aussi par les ordres de Sa Majesté qu'a
« été établie à Lyon la direction générale de la loterie
« royale qui, en faisant les mêmes opérations que font les

Digitized by Google

« bureaux de l'administration dans la capitale, met la « seconde ville du royaume et les provinces méridionales, « dont elle est le centre, plus à portée de ce jeu. »

Le bureau général des loteries, en 1789, était dans la rue Saint-Dominique, 4, et avait pour directeur M. Tabareau. L'almanach donne ensuite le nom et l'adresse des receveurs dont le nombre était de 21.

La loterie nationale de France, supprimée par décret du 13 octobre 1793, fut rétablie par la loi du 9 vendémiaire an VI, (30 septembre 1797). L'arrêt des consuls, du 4 vendémiaire an IX, (26 septembre 1800), établit trois tirages, 9, 19 et 29 de chaque mois, dans les villes de Bordeaux, Bruxelles, Lyon et Strasbourg.

Le tirage dans la ville de Lyon eut lieu publiquement. le 9 de chaque décade, dans la salle de la Bourse dépendante du palais Saint-Pierre, place des Terreaux, en présence du Préfet du département, du commissaire général de la police, du commissaire du gouvernement près le tribunal criminel, et de l'inspecteur en chef qui remplaçait les administrateurs. Il existait à Lyon et dans les faubourgs, vingt-trois bureaux. (Almanach de Lyon, an XII, 1802-1803.)

C'est dans l'almanach de 1810 que je trouve la première fois la loterie établie dans la susdite maison du jeu de paume, place des Pénitents de la Croix. La demeure et les bureaux de l'inspecteur en chef, Gamot, y avaient leur local.

Cochard, dans le *Guide du voyageur à Lyon*, 1826, donne les détails suivants : « Lyon est une des villes dé- « signées pour le tirage de la loterie. L'administration a « fait l'acquisition, il y a douze ou quinze ans, d'un vaste « bâtiment situé place des Pénitents de la Croix, près de « la porte Saint-Clair, pour l'opération du tirage, le loge-

Digitized by Google

« ment de l'inspecteur en chef et les bureaux de cet « établissement. La salle principale, qui était auparavant « à l'usage d'un jeu de paume, est grande et bien éclai- « rée. Cette administration est régie par deux inspecteurs « et un sous-inspecteur. Elle a sous ses ordres 25 rece- « veurs, dispersés dans la ville et les faubourgs ; ces rece- « veurs reçoivent aussi les mises pour les tirages de Paris, « qui s'effectuent les 5, 15 et 25 de chaque mois. »

Le *Dictionnaire de la conversation* (1864) donne les détails suivants sur la suppression des jeux publics et de la loterie : « La loi de 1835, faisant enfin droit aux inces- « santes réclamations, non-seulement des moralistes, « mais encore des magistrats, supprima définitivement « les maisons de jeu et la loterie royale de France, pépi- « nière du vol domestique et de la ruine du pauvre « peuple. » En effet, cette suppression eut bien lieu en 1835, car l'almanach de Lyon de cette année contient encore quelques détails sur l'administration de la loterie royale de notre ville, mais celui de 1836 est absolument muet à cet égard ; ce qui indique la disparition de ce jeu officiel (1).

La loterie étant enfin supprimée, dans l'intérêt de la morale, le grand local affecté à ce jeu désastreux fut alors

---

(1) Malgré l'assertion du *Dictionnaire de la conversation*, je ne peux pas affirmer que ce fut réellement en 1835 qu'eut lieu la suppression des jeux publics et de la loterie. En effet, me trouvant à Paris en 1837, je me souviens d'avoir visité, au Palais-Royal, un intérieur de jeux publics, et par conséquent je croyais que ces tristes institutions n'avaient été entièrement supprimées qu'en 1838.

Le *Courrier de Lyon* du 2 février 1876, dans un article du docteur Barbier, prétend que la loterie et les jeux publics furent supprimés par une ordonnance datée de 1837 ; je ne tranche pas la question, et je laisse à mes lecteurs la liberté de la décider.

Digitized by Google

occupé par la banque de Lyon, ou *Comptoir d'escompte.*

Cet établissement s'était installé, au début de son existence, rue des Capucins, dans l'ancien claustral des religieux de ce nom, et la banque y résida par suite des décrets impériaux des 18 mai, 24 juin et 28 août 1809.

La première Banque de France fut fondée à Paris en 1716. Avant les événements de 1848, on comptait en France neuf banques départementales, outre celle de Paris : Bordeaux, Lyon, Nantes, Rouen, Marseille, Le Havre, Lille, Toulouse et Orléans. Une des suites de la (évolution de février 1848 fut la publication des décrets du 28 avril et du 2 mai, par lesquels les différentes banques des départements furent réunies à la banque de France, dont elles ne formèrent plus que des succursales. Dict. Convers.)

Quand la rue Impériale fut ouverte, la succursale à Lyon de la Banque de France abandonna l'ançien jeu de paume et alla se loger dans le vaste bâtiment construit à l'angle de la rue Gentil et de la rue Impériale, au centre de Lyon, et par conséquent dans un local beaucoup plus rapproché du commerce de notre ville.

Elle fut alors remplacée, sur la place des Pénitents de la Croix, par le *Magasin général des soies*, nommé vulgairement le *Mont des Soies*, parce que probablement, ainsi qu'au *Mont-de-Piété*, l'administration fait des prêts d'argent sur les balles de soies déposées par les négociants qui peuvent aussi, lorsqu'ils en possèdent une trop grande quantité, relativement à la grandeur de leur magasin, les y entreposer, en attendant la diminution d'un encombrement trop considérable.

Si le jeu de la loterie n'existe plus, celui de la Bourse

Digitized by Google

est en pleine activité et fait sa résidence dans un superbe palais, où se rassemble le monde positiviste. Le palais actuel de la Bourse de Lyon date de l'empire, et chaque jour il est rempli de joueurs plus ou moins heureux ou malheureux. Ce fait prouve que le progrès dans la probité aura toujours un avenir bien incertain.

PAUL SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

FAMILLES LYONNAISES

A Monsieur Morel de Voleine.

Monsieur

Ayant lu récemment votre étude sur les *familles Lyonnaises* insérée dans la livraison de janvier de la *Revue*, je vous adresse cette petite note inspirée par l'amour de la vérité et l'intérêt de mon pays natal.

Jean Arthaud est né, non à Hières, commune de Crémieu, arrondissement de la Tour-du-Pin (Isère), mais aux Hières, hameau de la commune de la Grave en-Oisans, arrondissement de Briançon (Hautes-Alpes). Cette paroisse faisait partie à cette époque du diocèse de Grenoble : elle en fut distraite comme le reste du canton de la Grave et rattachée à l'arrondissement de Briançon lors de la division du territoire français en départements.

Le portrait de Jean *Arthaud* est encore dans la chapelle des pénitents des *Hières* ; au bas de ce portrait est l'inscription suivante :

HIC PATER EST PATRIÆ, JUVENES ALIT, ARDET EGENOS,
SACRA DICAT, DONI FAMA PERENNIS ALIT.

A la voûte de la chapelle est l'écusson du fondateur qui diffère pour les couleurs de celui porté dans le Recueil des armoiries des échevins de Lyon : il est de *gueules*, à trois tours d'or ; au-dessus de la porte d'entrée est gravé le millésime 1667.

A la suite du distique latin, les vers suivants qui en sont la traduction.

Il fut de sa patrie et l'amour et la gloire,
Il éclaira l'enfance, il enrichit l'autel,
Le pauvre eut un asile en son cœur paternel,
A nos derniers neveux transmettons sa mémoire.

Digitized by Google

A l'angle du portrait se trouve répeté l'écusson ci dessus.

Agréez, etc. . . . . .

HONORÉ PALLIAS

Lyon, le 21 mars 1876.

Il faudrait être assuré que ces armes, qui sont celles des Artaud de Montauban, n'ont pas été repeintes postérieurement au portrait, car il me semble extraordinaire que l'Armorial de Brosette les donne *d'azur, à trois tours d'argent*, mêmes pièces mais émaux différents.

Artaud de Montauban était une famille illustre issue des anciens comtes souverains de Die. M. de La Bâtie, dans son Armorial du Dauphiné, dit qu'il en reste peut-être des descendants en Gapençois, mais que c'est douteux.

Les Montauban, souche primitive, portaient : de *gueules, au château de trois tours d'or*. Au XIVe siècle, ils se fondirent dans les *Artaud* qui depuis lors prirent pour armes : *d'azur, à trois tours d'or*.

OLLIVIER

David Ollivier, originaire de Jauzières dans la vallée de Barcelonnette, vint s'établir à Lyon, où il fut échevin en 1697 et 1698. Il avait acquis dans le commerce une fortune considérable pour ce temps, plus de trois millions, et cela, disent des mémoires manuscrits assez satyriques ordinairement, sans faire crier personne. Il acheta de M. Perrachon de St-Maurice la maison qui est aujourd'hui l'hôtel de l'Europe, où l'on remarque de superbes boiseries et, dans une des chambres à l'angle du quai, une décoration de panneaux représentant la vie d'Hercule peinte par Sarrabat ; ses armoiries sont aux angles du plafond : *d'or à l'olivier de sinople*. Sur un ex-libris d'André-Marie Ollivier, elles ont pour support deux colombes tenant au bec un rameau d'olivier.

David Ollivier acheta aussi le comté de Briord en Mâconnais et le fit ériger en sa faveur, en 1710, sous le nom de comté

Digitized by Google

de Senozan. Il avait épousé, en 1675, la fille d'un pauvre tailleur, Françoise Arézon, nom que l'auteur des mémoires cités plus haut change en celui de la Raison ; il fut père de :

1° François qui suit ;
2° Suzanne, mariée à Camille Perrichon, chevalier de Saint-Michel, ancien prévôt des marchands à Lyon ;
3° Françoise, mariée à Christophe Bollioud de Saint-Jullien, secrétaire du roi en 1704, lieutenant général d'épée à Bourg-Argental ;
4° N.... mariée à M. de Lafrasse de Seynas.

II. — Cette famille, d'origine obscure et fort récente, était destinée à se fondre dans les plus illustres familles de France et, comme tout ce qui vient rapidement, cette étonnante fortune ne devait pas durer longtemps.

François Ollivier, comte de Sénozan, chevalier de Saint-Michel, baron de Montagny, seigneur de Rosny et de Virieu, intendant général du clergé de France, épousa, le 26 juin 1711, Jeanne-Anne-Madeleine de Grolée-Vireville. Il mourut à Paris le 15 juillet 1740, laissant pour enfants :

1° Jean-Antoine qui suit ;
2° Jean-François, seigneur de Taulignan, capitaine de cavalerie, marié le 19 avril 1761, à N.... de Vienne ; son contrat fut signé par le roi et la famille royale,
3° Anne Sabine, mariée, le 9 octobre 1730, à Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, marquis de Brevel, comte de Beaumont, lieutenant-général des armées du roi, gouverneur de Flandre et de Hainaut, capitaine des gardes du corps et chevalier des ordres

III. — Jean-Antoine Ollivier, comte de Sénozan, président au Parlement de Paris, conseiller d'État, épousa en

Digitized by Google

1735, Marie-Louise-Anne-Nicole de Lamoignon-Malesherbes, fille de Guillaume de Lamoignon, chancelier de France et de Marie-Louise d'Aligre. Il fut père de Antoine-François Ollivier, marquis de Sénozan (cette transformation du comté en marquisat ne nous est pas connue). Né en 1737, avocat, puis président au grand conseil, mort en 1760 sans alliances.

Il existe un livre intitulé : Lettre de M. Chauvin, médecin agrégé au collége de Lyon à madame la marquise de Sénozan, sur la baguette divinatoire de Jacques Aymar, Lyon de Ville. 1683. Quelle est cette marquise de Sénozan? d'après la date, ce ne pourrait être que Françoise Arézon ; mais en 1683, la terre titrée de Sénozan n'existait pas, n'ayant été érigée qu'en 1710 et comme comté. Faut-il voir là une flagornerie de l'auteur décernant par avance un titre qui ne devait arriver que trente ans après et l'exhaussant d'un degré ? C'est-ce que nous ne pouvons préciser.

Voici une autre branche portant les mêmes armes et paraissant très-rapprochée. Néanmoins, les mémoires cités plus haut la font venir du Poussan en Languedoc, où peut-être elle était installée avant son premier auteur venu à notre connaissance et qui est :

Pierre Ollivier, marié à Françoise Protton et père de

1° David qui suit ;
2° N. Ollivier de Montluçon, capitoul de Toulouse, fermier général, mort sans postérité ;
3° N. Ollivier, établi à Béziers, dont la fille épousa Pierre Nicolau, receveur de la ville de Lyon.

II. — David Ollivier, échevin à Lyon en 1735 et 1736, et receveur général des finances, épousa, le 10 janvier 1711, Françoise de Combles, fille de Oudard de Combles et de Marie Prenel ; il mourut en 1750 âgé de 80 ans laissant pour enfants :

1° Jacques qui suit ;
2° Christophe Ollivier de Montluçon, capitaine au

Digitized by Google

régiment du roi-dragons, qui épousa Nicolase-Dominique de Casaubon, veuve de François-Frédéric de Varennes, marquis de Bouron, et mourut sans postérité ;

3° André-Marie, seigneur du Vivier, mis à mort à Lyon en 1793 ;

4° Ennemond, chanoine de Saint-Nizier en 1759 ;

5° N..., religieuse de Sainte-Elisabeth à Lyon ;

6° Charlotte, mariée à M. Brossier de la Roullière, seigneur de Bessenay ;

7° Anne-Marie-Jacqueline, mariée, le 21 août 1751, à Camille-Alix-Eléonore marquis d'Albon, prince d'Yvetot, marquis de Saint-Forgeux, etc., fils de Claude d'Albon de Saint-Marcel, et de Julie-Claude-Hilaire d'Albon de Saint-Forgeux.

III. Jacques-David Ollivier, seigneur de Vaugien, receveur général des finances en la généralité de Lyon, fut s'établir à Paris où il se maria et fut père de

Anne-Marguerite Ollivier de Vaugien mariée, le 28 avril 1772, à Charles-Hyacinthe du Houx, marquis de Vioménil, pair et maréchal de France sous la Restauration, chevalier des ordres du roi, grand-croix de Saint-Louis, mort à Paris le 5 mars 1827.

La marquise de Sénozan à laquelle est adressée la lettre de M. Chauvin pourrait bien être de la famille des Perrachon qui vendirent l'hôtel de l'Europe à David Ollivier. Je trouve en d'autres notes, en effet, que le 26 septembre 1657, Marc-Antoine Perrachon, baron de Sénozan, épousa Magdeleine de Monteynard, fille d'Hector de Monteynard et de Françoise de Nagu-Varennes, et plus tard Alexandre-Louis Perrachon de Saint-Maurice, comte de Varax, marquis de Treffort, fils de Pierre Perrachon et de Marguerite d'Urre, marié à Anne Colabeau.

Digitized by Google

On trouve quelques lignes sur cette famille dans les *Mélanges historiques, satiriques et anecdotiques* de M. de-Bois-Jourdain. — Paris, 1807, tome II. D'après plusieurs traits, il semble que l'auteur a dû connaître M. Michon et les tenir de lui ; ils sont conformes à ce que nous avons dit des Ollivier d'après le Chroniqueur lyonnais.

« La charge de receveur général du clergé fut changée en 1785, en celle d'intendant des affaires du clergé, et elle fut donnée à M. Ollivier de Sénozan..... Il était fils d'Ollivier, originaire du Languedoc, entre Nîmes et Montpellier, qui est venu à Lyon portant une balle de toile sur son dos. Il fit connaissance avec une marchande de dentelles, nommée madame *La Raison*, qui allait aussi vendre dans les maisons. Ils se marièrent ensemble et se mirent en boutique à Lyon, dans la rue des *Enfants qui pissent*. »

Selon l'auteur que nous citons, il abjura le calvinisme pour entrer dans l'Administration des hospices. Sa femme ne voulut pas l'imiter et, tout en consentant à la conversion de son fils et de deux filles, elle se réserva sa troisième fille pour l'instruire dans sa religion ; ce fut par le crédit de M. Perrichon qu'il fut nommé administrateur de l'Hôtel-Dieu. M. Perrichon, secrétaire de la ville, avait un de ses neveux garçon de boutique chez Ollivier.

Bientôt il fit enlever sa troisième fille et la fit mettre au couvent avec ses sœurs. Une d'elles épousa un fils de Perrichon, secrétaire de la ville ; ici se place une anecdote graveleuse que nous supprimons. Les deux filles de M. Perrichon épousèrent M. Boisse, capitaine de cavalerie, et M. de La Frasse de Senas, conseiller à la Cour des Monnaies.

La deuxième fille d'Ollivier épousa M. Bouilloud de La Roche et la troisième mourut novice aux Ursulines.

Le fils Ollivier, élevé chez les Jésuites de Lyon, avait l'*esprit très-épais* et ne put aller qu'en troisième. Son père le mit chez le sieur *Peysson*, marchand de toile en gros ; enfin, il l'envoya à Paris. Après avoir gagné une grande fortune dans l'emploi de trésorier des troupes à Lyon et d'une

Digitized by Google

manière peu honorable (ceci ne vient pas de M. Michon qui dit précisément le contraire sur l'origine de cette fortune et qui devait mieux la connaître que l'auteur du mémoire en question). Il épousa Mlle de *Grolée Virville*, dont la mère était de la maison de La Tour-du-Pin-Gouvernet. Les propositions furent faites par Mlle *Chesne*. qui était organiste de l'archevêque de Lyon. Comment l'archevêque de Lyon avait-il un organiste ou plutôt une *organiste?* La sœur de Mlle de Grolée épousa le marquis de *Verderonne*.

MOREL DE VOLEINE.

ERRATA

Au numéro de la REVUE de juin 1876.

ARTICLE DES AUDRAN

pages

449 ligne 12 lisez *faits* au lieu de *fruits*.
452 « 16 lisez *au lieu* au lieu de *ou bien*.
« « 17 lisez *constater* au lieu de *conteeter*.
453 ligne 7 lisez *Pantho* au lieu de *Pautho*
« 20 ajoutez, après LOUIS, *que nous trouverons plus loin*.
note 2 lisez *Panthot* au lieu de *Pauthot*.
454 ligne 15 lisez: *il vint à Paris* 1658 *selon l'avis de Jal*.
458 « 27 lisez *du célèbre graveur* au lieu de *des célèbres graveurs*.
463 ligne « ajoutez : *Revenons au fils de Germain :*
« « 23 lisez pour le paragraphe: « *Par quelle distraction le rédacteur de l'acte de décès a-t-il écrit que Claude* III *était fis de Claude* II *et de Jeanne Cheron? Cela nous a fait hésiter d'autant plus que dans l'acte de decés de Claude* II *on expliquait fort bien que Claude* III *était le neveu*;
464 ligne 3 au lieu de *Charles* lisez *Claude*.
« ligne 19 lisez sur le paragraphe : *Jean et Gabriel étaient les deux frères de Claude. D'autre part, dans l'acte précédent, Claude* III *est dit neveu de Claude* II; *donc il n'en était pas le fils; etc.*
468 dernière ligne au lieu de a *l'image* lisez à *l'image de*.
469 première ligne ajoutez *Saint* avant *Prospert* ; lisez *Prosper* au lieu de Prosperé.
471 ligne 15 au lieu de *Benoit II*, lisez, Benoit III.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Rien n'est si facile que d'écrire l'histoire des Mèdes et des Perses; les temps préhistoriques sont aujourd'hui percés à jour et nous ne voyons guère d'obscurité dans tout ce qui s'est passé avant le déluge; quant à l'histoire moderne c'est autre chose et c'est tenter œuvre impossible que de vouloir dresser des tablettes contemporaines exactes même en copiant les journaux quotidiens; si quelqu'un en sait quelque chose, c'est bien le chroniqueur de la *Revue du Lyonnais*.

Nous avions dit que M. Allmer avait été reçu membre de l'Académie et nous avions tiré l'échelle. C'était un tort. Vite nous avons reçu d'un de nos amis et collaborateurs un avis qui nous apprend que deux de nos célébrités lyonnaises, MM. Ollier et Chauveau, ont reçu le même honneur. Voilà ce que c'est que de lire trop légérement nos journaux; et si nous voulions scruter notre conscience, que d'autres méfaits nous aurions à nous reprocher!

La *Revue* a laissé dire que M. Thierriat avait été directeur de notre Ecole des Beaux-Arts. Aussitôt réclamations. Le vénérable M. Thierriat n'avait été que professeur et conservateur des musées.

Plus tard, nous laissons écrire que M. P. Revoil avait été lui aussi directeur de la même école; nouvelle réclamation en faveur de M. Artaud qui seul avait eu ce titre de 1806 à 1830.

On nous affirme que M. Carrey n'avait pas été élève de Thierriat mais de Saint-Jean Or Saint-Jean a-t-il eu des élèves?

Nous annonçons, toujours sur la foi des journaux, que le carrousel a été splendide, et on nous écrit qu'il a tristement échoué.

Enfin, il y a quelques mois déjà, nous avons dit que la regrettée Mme Guimet était décédée à 88 ans. C'était imprimé partout, et une voix sévère nous dit que nous nous sommes trompé de dix années.

Faut-il continuer notre tâche? il serait si facile de ne rien dire.

Mais, bah! de la chronique du jour comme de la calomnie, espérons qu'il restera toujours quelque chose et gardons la plume en vue de nos neveux; à eux de choisir.

— On dit, nous ne garantissons pas le fait, que des orages épouvantables ont éclaté à diverses reprises ces jours-ci sur notre ville, et que des personnes ont été frappées par la foudre.

— On dit qu'une mosaïque magnifique vient d'être découverte en creusant une tranchée sur la place des Célestins. On l'a transportée en lieu sûr. Une chose est certaine, c'est que nous ne l'avons pas vue.

— Les ascensions du célèbre aéronaute Yatt ont eu peu de chance et peu de succès. La première a été manquée faute de gaz; la seconde n'a pas eu lieu faute.... de tout.

— Quelle émotion! c'est *Kilt*, à M. de Rotschild, qui, aux dernières courses, a gagné le prix de dix mille francs. On a porté en triomphe Storr, son heureux écuyer. Il y avait de quoi.

— La Chambre de commerce de Lyon vient de voter une somme

Digitized by Google

de cinquante mille francs pour la création de cours théoriques et pratiques du tissage des étoffes de soie.

— Le mercredi, 5, un éboulemennt considérable a eu lieu près de la gare de Saint-Paul. Le magnifique mur qui soutenait les terrasses et les maisons près de l'ancien couvent des Capucins, s'est écroulé, entraînant une partie des deux maisons les plus près de l'abîme. Une fissure dans le rocher qu'on minait par-dessous a occasionné cet accident que rien ne pouvait faire prévoir. Une perte d'argent est seule à regretter. Aucun autre malheur n'est venu affliger la ville.

— Le 22 juin, Mgr Thibaudier, évêque nommé de Soissons, a fait des adieux touchants à l'Ecole ecclesiastique des Hautes-Etudes. Si Sa Grandeur a beaucoup fait pour cette Ecole, elle a dû être profondément émue des sentiments de reconnaissance pour son zèle et de regrets pour son départ que les élèves lui ont unanimement témoignés.

— Le dimanche, 9 juillet, l'Institut des Minimes dont nous avons dans notre dernière livraison, commencé l'histoire, a célébré le cinquantième anniversaire de sa fondation; la fête s'est continuée le lendemain aussi pleine de souvenirs pour le supérieur actuel que pour les hommes de bien qui dans une réunion affectueuse venaient remercier leurs anciens maîtres des principes solides et des soins dévoués qu'ils en avaient reçus.

— Le même jour, dimanche, une autre fête, mais toute religieuse, avait lieu dans une paroisse voisine. Sous la direction du digne et vénéré curé, M. l'abbé de Saint-Pulgent, qu'une piété ardente n'éloigne point de l'amour pur des beaux-arts, la procession en l'honneur de saint Irénée et des martyrs de Lyon, avait lieu avec une solennité inaccoutumée. Une foule nombreuse était accourue à la voix du pasteur et on ne pouvait se défendre d'une émotion profonde à la vue de ce culte national qui rappelait les grands souvenirs de l'Eglise de Lyon.

Comme les pélerinages de Saint-Michel-en-Bretagne, du Puy-en-Velay, de Saint-Claude-en-Franche-Comté, consacrés par les siècles enregistrés par l'histoire, célèbres dans le cœur des hommes, le pélerinage aux saints martyrs de Lyon aura toujours le privilége de faire vibrer les fibres du patriotisme et de la foi.

— Le splendide ostensoir, nouveau chef-d'œuvre de la maison Armand-Caillat, que tous les artistes lyonnais ont visité ces jour-ci, est parti pour l'église de Lourdes où il sera offert à l'admiration comme à la piété des fidèles; il sera un témoignage du goût poétique des Lyonnais, dont le génie s'est toujours plus inspiré de l'idéalisme chrétien, que du symbolisme payen et sensuel de la Renaissance.

— Nous apprenons un nouvelle qui est une calamité pour Lyon, pour la France, pour tous les hommes de bien.

M. Paul Sauzet, ancien président de la Chambre des députés, ancien ministre d'Etat, est décédé le mercredi, 12 juillet, dans la matinée. Son caractère était digne de son intelligence; religieux comme aux premiers siècles de l'Eglise, il était probe et désintéressé comme un solitaire de la Thébaïde : aussi a-t-on fait de lui cet éloge unique et vrai, qu'il était sorti du ministère aussi modestement qu'il y était entré.

A. V.

Digitized by Google

JOSEPH CHINARD

Digne et charmant sujet, noble et savante Muse,
Inspirez notre plume inhabile et diffuse,
Pour chanter les travaux d'un éminent sculpteur,
Praticien sublime et fécond producteur.
Au suprême idéal vouant sa vie entière,
Il conçut des projets dont notre ville est fière ;
Chefs-d'œuvre qui sont nés d'un magique ciseau,
Et brillent au palais comme sur le tombeau.

Chinard, tout jeune encor (1), commença ses études
Et révéla bientôt d'heureuses aptitudes.
Elève intelligent, laborieux, soumis,
Condisciple agréable, il n'eut que des amis.
Sa carrière tracée était le sacerdoce ;
Mais déjà les désirs de ce talent précoce
Tourmentent son esprit, le font rêver des arts,
Et le condamneront aux périlleux hasards.
Dédaignant les douceurs d'une calme existence,
Il préféra la gloire et son indépendance.
Le génie a ses droits, ses succès, ses revers.
Et se heurte sans cesse aux obstacles divers,

(1) Joseph Chinard naquit à Lyon, le 12 février 1736.

Digitized by Google

Tel un chêne est brisé par de fougueux orages,
Quand le faible arbrisseau résiste à leurs outrages.
Les essais de Chinard furent infructueux,
Modèles sans valeur (1), d'un mérite douteux.
Il prépara l'argile et fit des statuettes :
La Vénus de Milo, d'intrépides athlètes,
Un Jupiter, Diane, Amphitrite, Actéon,
Les groupes de l'Olympe et de Laocoon.
Hélas ! stérile ardeur, grands efforts inutiles !
Il faut, pour parvenir, des œuvres moins futiles.
La science et les arts ont d'infinis secrets ;
La renommée est longue à rendre ses décrets.
Toujours emprisonné dans cette voie obscure,
Impatient, fiévreux, il s'irrite, il murmure ;
Il allait succomber, lorqu'un homme de cœur
Lui prêta son appui devinant sa valeur.
Alors, plus de chagrin, plus de sombre apathie ;
Le vouloir, le travail, la douce sympathie
Tracent son avenir, l'arrachent à la mort ;
Il va prendre l'élan d'un aiglon déjà fort.
Ce riche protecteur à Chinard s'intéresse
Et fera succéder la gloire à la détresse.
Remerciant le ciel de cet heureux secours,
L'artiste, encouragé, grandissait tous les jours.
Puis vint le prix de Rome, il vole en Italie.
Le talent du sculpteur au courage s'allie.
Il osera combattre, en courtois chevalier,
De rudes concurrents, venus du monde entier.
Le feu sacré, la gloire augmentent sa vaillance
Et le préserveront de toute défaillance.
Il voit la ville sainte, aux pompeux ornements,
Ses antiques splendeurs, ses nouveaux monuments.

---

(1) Ses premiers essais furent des figurines, à l'usage des confiseurs.

Digitized by Google

Son esprit se repose, en songeant sur les grèves.
Rome a réalisé le plus cher de ses rêves.

C'est le jour du combat, combat national ;
Il entre au Capitole, imposant tribunal.
Le sujet indiqué fut : — *la Belle Andromène;*
Un affreux monstre accourt, Pégase le précède ;
Persée, amant épris, héros bouillant d'ardeur ;
La tête de Méduse, implacable hideur ;
L'innocente victime à la mort condamnée
Et le monstre marin, près de l'infortunée. —
Le motif convenait à ce ciseau puissant :
C'est l'horrible et le beau ; contraste saisissant !
Les concours sont jugés... Quelle heure solennelle !..
On attend le verdict de la ville éternelle !

La France est acclamée en l'un de ses enfants ! (1)
La couronne est le prix des efforts triomphants !
Depuis un siècle, hélas ! notre chère patrie
Aux combats des sculpteurs n'était pas aguerrie,
Elle qui peut atteindre aux plus nobles succès !...
Chinard relèvera le prestige français !
Cette couronne d'or, attribut de victoire,
Fut le premier jalon au chemin de la gloire !
Cette œuvre a sa copie, elle existe en nos murs ;
Modèle précieux pour les siècles futurs.
Le lauréat, Chinard, revint trois fois à Rome.
Sincère et libéral, mais surtout honnête homme,
Il se lia bientôt avec certain penseur,
Un Romain, philosophe, ardent dogmatiseur.
Caméléon rampant, cet impudent pygmée
De l'artiste français vantait la renommée ;

(1) Il avait trente ans, lorsque le grand prix de Rome lui fut décerné.

Digitized by Google

Il prédisait les lois pouvant nous convenir,
L'ordre et la liberté prêts à se soutenir...
Républicain naïf, vertueux et sincère,
Chinard croit cet ami, le lien se resserre.
A ce moment tonnait la Révolution ;
Régime affreux, sanglant, de l'aberration !...
Un jour, dans l'atelier, le magnanime artiste
Montre une allégorie à ce faux dogmatiste.
L'esquisse a sa grandeur : c'est le peuple irrité,
Soulevant dans ses bras la fière Liberté..,
Délateur endurci, comédien sans âme,
Résolu dans son cœur de faire un acte infâme,
L'ami s'extasiait devant ce beau dessin ;
Mais il va d'un ami devenir l'assassin.
Il sort, d'un pied hâtif, se rend à la police ;
Donne un avis cruel, le vouant au supplice ;
Il dépeint la cachette, explique le motif,
Qu'il traite, avec fureur, d'emblème subversif.
Des agents sont lancés vers l'atelier qu'ils ouvrent ;
Ils veulent ce dessin, le cherchent, le découvrent.
Sbires officieux pour toute trahison,
Ils saisissent Chinard, le traînent en prison.
Le bas peuple, enchanté, le poursuit et l'outrage ;
Les héros de l'émeute ont toujours ce courage...
L'artiste attend l'effet du jugement fatal.
Sa faute a pris le nom de délit capital.
Le jour funeste approche, il va subir sa peine !
Soudain l'on aperçoit manœuvrer dans la plaine
Les bataillons français, partout victorieux !
Nos étendards flottant, libres et glorieux !
L'enthousiasme éclate, un courant électrique
Frappe tous les esprits. Ce transport frénétique
Sauvera l'innocent, l'homme doux, fraternel,
Près de subir la mort qu'on donne au criminel !

Epoque d'infamie et de lois erronées !...

Digitized by Google

Bourreaux ! ne touchez pas aux têtes couronnées ! (1)

Chinard vint à Lyon, la Terreur sévissait ;
En proie aux furieux, la France périssait !
Chargé des ornements de leurs cérémonies,
Son fin ciseau créa des lions, des génies,
La Renommée antique acclamant nos guerriers
Et la Victoire ardente, au milieu des lauriers.
Emblèmes gracieux, marbres incomparables!...
Mais les tigres ont soif, il leur faut des coupables!
Chinard est accusé de tiédeur, de complots ;
Il doit offrir sa part du sang qui coule à flots !
Atteint, mis au secret, dans un cachot sinistre,
Ce grand nom est inscrit sur l'odieux registre.
Victime dévouée au violent trépas,
Il saura tout subir et ne faiblira pas.
Une inspiration subite, originale,
Pourra-t-elle adoucir cette cour infernale ?
Dans son isolement, il ne voit qu'un geôlier ;
Mais l'or transformera le farouche hôtelier.
L'amour de l'avenir, quelques morceaux d'argile
Ont fait naître en son âme un espoir bien fragile.
Préparant un chef-d'œuvre, il lutte avec transport ;
C'est le dernier combat, c'est le dernier effort!...
Fier et puissant génie, accours briser sa chaîne!
Des iniques bourreaux la sentence est prochaine!
Au jour, se signeront de nouveaux jugements ;
Procès mystérieux, tragiques dénoûments !
Chinard, pendant la nuit, fait une allégorie.
Ce beau modèle, admis à la conciergerie,
Présentait la Justice et ses doux attributs,
Qui paye aux innocents de maternels tributs :
La colombe a brisé le lien qui la blesse,

(1) Allusion à la mort de Louis XVI.

Digitized by Google

Et recherche un appui vers l'auguste déesse.
Ce groupe ingénieux, cet imposant labeur
Aura-t-il un regard des juges en fureur?
On transporte au conseil la balance factice...
« Inclinez-vous, tyrans, car je suis la Justice! »

Ces fils de la Terreur, injustes et cruels,
Répètent à l'envi leurs bravos mutuels!...
Le sculpteur est sauvé, l'art triomphe du crime!
Le martyr a vaincu le démon qui l'opprime!

La paix, l'ordre ont enfin reconquis leurs autels.
L'histoire a consacré nos succès immortels.
Chinard reste à Lyon, professeur de sculpture;
Mais les nobles élans de sa riche nature
Ne lui permirent pas ce repos apparent.
Artiste sérieux, actif, persévérant,
Il fit divers travaux, d'un signalé mérite;
La grâce et la vigueur y régnaient sans limite :
Des maréchaux, des rois, la Paix, Castor, Brennus,
Un aigle en marbre blanc, un colossal Janus,
Têtes des Phocéens Pithéas, Entimène,
Les Muses, Terpsichore, Erato, Melpomène.
Nous avons saint Pothin, l'agronome Rozier;
A l'arc du carrousel est un carabinier.
Chinard eut son palais, enceinte académique;
Il le fit établir dans une église antique,
Le couvent de Lorette, asile aux chants sacrés,
Et d'où venaient de fuir les moines effarés.
Le saint temple est déchu, les offices du culte
Ont fait place au travail, aux chansons, au tumulte.
Des élèves actifs, jeunes, insoucieux
Font entendre leurs ris, leurs mots facétieux,
Et les coups redoublés des ciseaux sur la pierre,
Faconnant un Amour, le consul, Robespierre.

Digitized by Google

Témoignage éternel de l'avenir humain !
Les jours purs n'ont souvent qu'un affreux lendemain !
La nef a disparu, le sévère édifice
N'a plus de l'Homme-Dieu le divin sacrifice,
Les cris vociférants des vils agitateurs,
Ni les refrains joyeux de nos futurs sculpteurs.
On ne voit aujourd'hui qu'un bâtiment vulgaire.
Au négoce, au trafic, l'aigle a cédé son aire...

Le célèbre Chinard commençait à vieillir ;
Il ne lui restait plus de lauriers à cueillir.
Les chagrins, la fatigue ont courbé ce beau chêne ;
Sur lui le vent d'hiver arrive et se déchaîne.
La mort le surprendra dans ses derniers projets.
Embryons mutilés, fantastiques sujets,
Empereurs, vice-rois, célébrité princière,
Vos humbles piédestaux sont l'herbe et la poussière !
Chinard avait acquis un enclos ombragé,
Oasis salutaire à l'art découragé.
Du plateau l'on voyait une riche campagne,
Et le jardin descendre au flanc de la montagne ;
Son tapis sinueux, émaillé, verdoyant,
Répandait des senteurs dignes de l'Orient.
Sur la crête du mont sa villa fut assise.
A droite est un rocher, rocher de Pierre-Scise ;
A gauche est un tombeau, celui des Deux-Amants ;
Tout autour, des vallons et des sites charmants.
Cet étrange atelier, ce parterre exotique
Furent l'ensemble heureux d'un contraste artistique ;
Eden de poésie où l'on pouvait unir
Les siècles reculés, le présent, l'avenir.
Mais l'artiste, au déclin, vaincu par la souffrance,
Se résigne à la mort... Il n'a plus d'espérance !...
Parmi ces bois, ces fleurs, dans les sentiers ardus,
Bustes et bas-reliefs sont partout répandus :
Ici, c'est un Esope, au grimaçant sourire,
Entouré de Vénus, de Flore et de Zéphire ;

Digitized by Google

Là, se trouvent Bellone, Ajax et saint Bruno ;
Plus loin, Napoléon, le poète Zéno,
Achille, un cardinal, Marat, le vieil Homère,
Berthier, Bellérophon, un monstre la *Chimère*.
Désordre harmonieux, bizarre assemblement!
De la divine loi profond enseignement.
Ages de chrétienté, siècles d'idolâtrie,
Civilisation, erreur et barbarie,
Vous étiez confondus sous les ombrages frais
Des pins majestueux et des sombres cyprès!

. . . . . .

La tristesse et le deuil planaient sur sa demeure!
Puis le funèbre glas sonna sa dernière heure! (1)

. . . . . .

Passants! ne cherchez plus son chalet illustré,
Les fleurs aux doux parfums, le treillage pampré.
L'Eden a pris l'aspect d'un coteau prosaïque.
Le temps dévaste tout, le sort est ironique! (2)
Mais ton nom nous est cher; c'est un nom lyonnais!
Digne et vaillant Chinard! sois célèbre à jamais!!! (3)

A. Berger.

---

(1) Chinard mourut dans sa propriété, coteau de Pierre-Scise, le 20 juin 1813,

(2) Sa villa fut détruite, en 1841. L'héritier de Chinard vendit cette propriété à un spéculateur qui la transforma en terrain à bâtir.

(3) Son tombeau a été transporté dans notre vaste nécropole.

Digitized by Google

LES

BIBLIOTHÈQUES DE LYON

(SUITE) *

Bibliothèque de M. l'abbé Plasson.

Ancien directeur de l'Institution des sourds-muets de Lyon. — Cette bibliothèque a été vendue le 6 novembre 1843.

Bibliothèque très-nombreuse, 1372 numéros, embrassant la *Théologie* subdivisée en : théologie scolastique, morale et dogmatique. — Sermonnaires ascétiques. — Les *Sciences :* philosophie, éducation, physique, histoire naturelle, agriculture, médecine, mathématiques, les sciences occultes. — Les *Belles-Lettres :* les poètes français, étrangers, le théâtre, les fables, romans, facéties, satires, devises, les polygraphes, les mélanges. — L'*Histoire :* l'histoire de Lyon, des provinces, l'art héraldique, la bibliographie et la biographie.

La partie des *Sciences occultes* offrait assez d'intérêt. On y trouvait entre autres la Polygraphie et universelle écriture cabalistique, 1561. — La Démonomanie des sorciers, 1582. — Elementa astrologiæ, 1560. — Janua linguarum, 1611. — De infestis ob demonia et homines defunctos. Lyon, J. Pillehotte, 1599.

La partie des facéties contenait des œuvres des plus curieuses et des plus rares ; la morale souvent n'avait rien à y voir.

Parmi les historiens, se rencontraient les Mémoires de l'Histoire de Lyon, de Paradin. Lyon, Gryphius, 1579. — Saint-Aubin, 1666. — Poullin de Lumina, 1770, et les autres œuvres de cet écrivain.

(*) Voir les livraisons précédentes.

Digitized by Google

Bibliothèque de M. Flacheron (Louis-Cécile).

M. Flacheron était architecte de la ville de Lyon, membre de l'Académie de cette ville, né en 1772, mort le 12 mars 1835. On a de lui un Eloge de Philibert de Lorme, architecte lyonnais, qui est très-estimé, et un Mémoire sur les aqueducs de Lyon et de ceux de la Loire, autre travail très-recherché, dont il existe un tiré à part de la *Revue du Lyonnais*. — Il a lu à l'Académie une traduction de la Basilica Lugdunensis, du Père de Bussières.

Le libraire Fontaine s'était chargé de cette vente qui eut lieu le 8 février 1844. La collection de livres se composait de 287 numéros spéciaux aux travaux habituels de M. Flacheron. Dans ces livres se trouvaient d'excellentes et importantes éditions.

Les recueils de gravures, dessins et peintures gothiques étaient nombreux. Dans ces recueils, se trouvaient entre autres 93 eaux-fortes de Boissieu.

Bibliothèque de M. l'abbé Delandine.

Cette bibliothèque a été vendue en 1844.

M. l'abbé Delandine était chanoine de Lyon et frère du célèbre bibliothécaire de la ville.

Il aimait les livres et en avait réuni un certain nombre de tous genres et quelques anciennnes éditions lyonnaises.

Bibliotèhque de M. Didier-Petit.

Cette bibliothèque a été vendue le 21 mars 1844.

J'ai déjà dit deux mots de cette bibliothèque. Je crois devoir y revenir.

M. Didier-Petit, mort tout récemment, a eu cependant le

Digitized by Google

courage de se séparer de sa bibliothèque et de ses belles collections dès 1844. Son musée était des plus remarquables, sa bibliothèque unique. Je ne saurais mieux en parler qu'en reproduisant la préface du catalogue qui en fut dressé, en 1844, par le libraire Fontaine :

« La bibliothèque de M. D.... P.... est celle d'un amateur instruit et de bon goût, cause première des excellents livres, rares, utiles et précieux réunis dans le catalogue que nous publions. Tous les ouvrages qu'il a fait relier soit en veau, soit en maroquin ou cuir de Russie ont été confiés au très-soigneux Bruyère, bien digne de sa bonne réputation et de la préférence qui lui est accordée.

« A Paris, la vente des livres de M. D.... P.... serait comptée au nombre des ventes importantes; les amateurs la suivraient avec intérêt, mais une autre la ferait oublier. Dans notre ville, plus d'avantages lui sont réservés; elle fera époque, et l'on en gardera le souvenir. D'après la connaissance que nous avons des bibliothèques infiniment remarquables existant à Lyon, nous ne pensons pas qu'aucune d'elles, en totalité ou partiellement, vienne jamais en rivale (1) captiver, au moyen de ses richesses et d'une nouvelle alimentation, les affections des amateurs.

« Notre catalogue offrant toutes les garanties que la morale a le droit de réclamer, sa lecture, du premier au dernier numéro, ne saurait compromettre, en aucune manière, la susceptibilité la plus exigeante.

« Comme il y a toujours pour nous jouissance et bonheur à parler livres rares, difficiles à trouver et qui man-

(1) Ces bibliothèques dont nous faisons mention et qui sont connues des bibliophiles de tout le monde savant, auraient trop de supériorité, nous le disons hautement, sur celle de M. D.... P...., si la vente s'en opérait par la voie des enchères.

Digitized by Google

quent absolument dans le commerce, nous nous procurons un plaisir réel en faisant quelques citations et observations suivantes.

« La théologie, dont le chiffre 40 est le plus élevé, offre néanmoins plusieurs volumes gothiques, précieux, et trois manuscrits sur peau vélin avec miniatures, sous les nos 1, 3 et 36

« Nous mentionnons, dans les sciences et arts les nos 49 à 56 relatifs à l'histoire naturelle. Si ces beaux ouvrages se trouvent encore en fonds, il faut en excepter la condition superbe réunie à nos exemplaires. On ne peut pas trop répéter combien sont rares les recueils d'alphabets, écritures, etc., catalogués du n° 62 au n° 68 compris, tels que :

« Les beaux-arts renferment des articles essentiels.

« Le Dictionnaire des monogrammes, in-8, fig., n° 70.

« Le même ouvrage, par Brulliot, in-4, fig., n° 72.

« Le Peintre graveur, par Bartsch, 21 vol. in-8, fig., n° 75.

« L'Iconologie, par Boudard, 3 tomes en 1 vol. in-8, fig., n° 76.

« Un manuscrit. Ouvrage composé de 135 dessins de broderie, in-4, n° 83.

« Les nos 87 à 97 se rapportent à la gravure, aux nielles, etc.

« La section architecture ornementale étant extrêmement riche dans tous ses articles, nous répétons seulement les numéros :

« 108 De Lucio Vitruvio, superbe vol. in-fol., fig. Rare.

« 109 L'Architecture, d'Androuet du Cerceau, in-fol., figures.

Digitized by Google

« 116 Meubles, croix, ornements d'église gothiques publiés à Londres, 4 vol. in-4.

« 117 Androuet du Cerceau, *ses Ornements*, in-4.

« 137 L'art du serrurier, superbe vol. in-fol. 1627.

« 142 L'art du facteur d'orgues, par Dom. Bedos. 2 vol. in-fol., fig.

« Dans les belles-lettres, nous avons à remarquer les numéros :

« 145 Epitalamia exoticis linguis reddita, etc., grand in-fol., fig.

« 152 Le Pegme du P. Coustau, in-8, sup. volume, parfait.

« 171 Les Œuvres de Plutarque, 25 vol. in-8, grand papier.

« 172 bis. Les œuvres de Cicéron, 31 vol. in-8, pap. vél.

« L'histoire, cette classe la plus considérable, réunit un trop grand nombre d'articles saillants pour que nous les citions tous. Nous engageons donc les amateurs à lire avec attention notre catalogue. Nous nous bornons à leur indiquer les numéros :

« 206 Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, etc., par le P. Hélyot, 8 vol. in-4, fig.

« 242 Les monnayes de France, par Bouteroue, in-fol., fig., grand papier. Extr. rare.

« 243 Les monnayes de France, par Leblanc, in-4, fig.

« 244 et 244 bis. Les monnayes des Barons, etc., par Tobiesen-Duby, 3 vol. in-4, fig.

« 251 Histoire de Bresse et de Bugey, par Guichenon, in-fol.

DE L'HISTOIRE DE LYON, DE DAUPHINÉ, ETC.

« 254 Les Masures de l'Isle-Barbe, par le P. Le Laboureur, 2 vol. in-4.

Digitized by Google

« 255 Missale ad usum Lugdunensis, 1510, in-4, fig. Extr. rare.

« 280 La vie, la mort et le triomphe de Chalier. Manuscrit rare.

« Art du fabricant d'étoffes de soie, par Paulet, 3 vol. in-fol., 189 pl.

« 303 à 310 Dessins et eaux fortes, par M. J.-J. de Boissieu.

« 311 Histoire ecclésiastique du Forez, par de la Mure, in-4. Très-rare.

« 313 Histoire générale du Dauphiné, par Chorier, 2 vol. in-fol.

« 317 Nobiliaire du Dauphiné, par Guy Allard, in-12.

« 323 Symphoriani Champerii Lugdunensi, in-4. Mag. exemplaire.

« 339 Les sceaux, généalogie, etc., des comtes de Flandre, 3 vol. in-fol., fig.

« 342 Dictionnaire de la noblesse, par de Lachesnaye-Desbois, 12 vol. in-4.

« 349 Blasons pontificaux, etc., in-4.

« 398 Nouveau traité de diplomatique par les Bénédictins, 6 vol. in-4, fig.

« 411 et 413 Vies de peintres. »

Bibliothèque de M. l'abbé Perrin.

Cette bibliothèque fut vendue en 1844.

M. l'abbé Perrin (André), né à Feurs, le 24 juillet 1753, mort âgé de plus de 80 ans, a été chapelain de l'église primatiale de Lyon, aumônier de la prison de Roanne et chevalier de la Légion d'honneur. Sa bibliothèque dépassait en nombre celles des simples particuliers, puisqu'elle comptait 1379 numéros, dont 974 consacrés à l'Ecriture

Digitized by Google

Sainte, à la Liturgie, aux Conciles, aux Saints Pères, aux théologiens, à l'histoire ecclésiastique. Le reste embrassait les sciences et les arts, les belles-lettres et l'histoire. Il s'y rencontrait même des ouvrages de droit moderne.

Bibliothèque de M. Grégori (Giovani Carlo).

M. Grégori, ancien conseiller à la Cour de Riom, arriva à celle de Lyon le 11 septembre 1837; il la quitta en 1852.

Il possédait non-seulement une riche bibliothèque bien formée, composée de plus de 300 numéros, mais aussi un cabinet de tableaux, d'estampes, de dessins et d'objets d'art.

Les anciennes éditions et les historiens lyonnais étaient nombreux dans cette bibliothèque à côté des monuments du droit ancien et moderne. Les belles-lettres, les sciences et les arts étaient aussi dignement représentés. Les raretés faisaient défaut. On y voyait cependant un très-beau Menestrier et plusieurs ouvrages précieux sur les provinces environnantes.

Cette bibliothèque fut vendue le 16 novembre 1846.

M. Grégori a été président de la Société littéraire de Lyon, membre de l'Académie de cette ville, de l'Académie de Clermont-Ferrand et de la Société de statistique de Marseille.

Il était né à Bastia, le 4 mars 1797, et est mort aux eaux thermales de Pietropolo (Corse) le 27 mai 1852.

Bibliothèque de M. Chapeau, médecin aux rapports.

M. Chapeau (Antoine), médecin de l'Hôtel-Dieu, cor-

Digitized by Google

respondant de l'Académie de médecine, né à Lyon le 28 fructidor an II, décédé le 2 juin 1847, a publié : *Mémoire sur la fréquence des maladies vénériennes à Lyon, et sur les moyens de les prévenir.* 1822, in-8 de 44 pages.

Eloge historique de Jean Raillard, médecin en chef de l'hospice de l'Antiquaille. Lyon, 1828, in-8 de 24 pag.

D'autres divers rapports intéressants lus à la Société de médecine, et des travaux de statistique.

Sa bibliothèque, toute spéciale à son art, ne se composait que de 155 numéros ; elle fut vendue par M. Fontaine.

Bibliothèque de M. M***.

Les bibliothèques du genre de celle de M. M*** ne sont pas communes, car celle-ci se composait surtout de ces *raretés* si goûtées des bibliomanes, de livres *singuliers* et *curieux*, conditionnés en veau ou en maroquin par les plus célèbres relieurs. L'un d'eux même « le Dieu de la médecine des Indous » écrit en sanscrit, était en feuilles de roseaux. Toutefois, elle ne se composait que de 177 numéros.

Dans la partie qui concernait Lyon, on rencontrait entre autres *Chappuseau*, 1661 ; *Colonia*, *s. d.*, maroquin rouge du Levant, fil. sur plat, tr. dorés ; quatre éditions de *Louise Labé*. Les éditions de *Guilelmo Rovilio*, 1548. Un *Menestrier*. Lyon, 1669, in-4, blasons coloriés, rehaussés d'or et d'argent, mar. rouge, fil. d'or, tranche dorée, ancienne reliure. *Poulin de Lumina*. Les Coutumes de Bresse, Bugey, Valromey, de Collet. Lyon, 1698.

Cette vente s'est faite en 1847, c'est-à-dire il y a près de trente ans, — et, alors déjà les *raretés* et les singularités atteignaient des prix exorbitants. On lit à cet

Digitized by Google

égard, en tête du catalogue des livres de M. M***, dressé par le libraire Fontaine, les lignes suivantes : « Il est avéré aujourd'hui que tous les bons livres appartenant à l'ancienne librairie ne s'obtiennent, dans les ventes à Paris, qu'à des prix extraordinaires, *incompréhensibles* et s'élevant de plus en plus. Une rareté bibliographique, — *plaquette de quelques feuillets seulement*, si elle réunit toutes les conditions désirables, a une valeur capricieuse et d'affection égale à celle d'un diamant pur de défectuosités. Jamais à Lyon un semblable entraînement n'a été constaté. »

Cette bibliothèque fut vendue par Fontaine le 23 mars 1847.

Bibliothèque de M. Cochet.

M. Joseph Cochet a rempli près la Cour de Lyon les fonctions d'avocat général, en 1846, après avoir été substitut de M. le procureur-général près la même Cour. Il aimait les livres et surtout les beaux livres richement reliés. Sa bibliothèque ne se composait cependant que de 258 articles ; mais il n'avait que des livres de choix. Il possédait aussi des vases étrusques, des groupes en marbre et en bronze, quelques tableaux, dont un Hostein.

Sa bibliothèque fut vendue le 24 décembre 1847.

Bibliothèque de M. Clerc.

M. Clerc, ancien professeur d'astronomie, directeur de l'Observatoire de Lyon, doyen de la Faculté des sciences et membre de l'Académie de Lyon, possédait une bibliothèque qui fut vendue le 13 décembre 1848.

Cette collection contenait 650 articles réunis avec un

Digitized by Google

soin judicieux, et quoique M. Clerc fût un mathématicien et un astronome distingué, il n'avait pas exclu de sa bibliothèque la théologie et l'Ecriture Sainte. Il possédait même de belles Bibles et des Heures gothiques imprimées sur vélin, avec des vignettes sur pleines pages et des encadrements curieux, dont quelques-uns reproduisaient les scènes de la Danse macabre. La Géographie et l'Histoire étaient représentées par 72 numéros des plus variés. — Le reste de la collection concernait les sciences et les arts, et spécialement les mathématiques et l'astronomie.

Bibliothèque de M. Reyre.

M. Reyre (Vincent), né à Lyon le 10 juillet 1762, décédé au même lieu, le 14 juillet 1847, a été l'un des magistrats les plus distingués de la Cour de Lyon. D'abord avocat, puis homme de loi, il est entré dans le parquet où il occupa le siége de procureur du roi. Admis ensuite dans les rangs de la Cour, comme conseiller, il fut élevé le 30 décembre 1822 aux fonctions de président de chambre où il devint le doyen des présidents. Il était en outre officier de la Légion d'honneur, administrateur des hospices et de l'Académie de Lyon.

Sa bibliothèque n'était pas très-nombreuse, 237 numéros, mais elle embrassait la théologie, la jurisprudence, les sciences et les arts, les belles-lettres et l'histoire.

Dans la section de théologie, les recueils des sermons étaient nombreux et des meilleurs. Dans celle de la jurisprudence, nécessairement la plus nombreuse, se rencontraient les monuments du droit ancien et moderne, les coutumes des provinces, les recueils de l'ancienne jurisprudence et les œuvres des plus grands jurisconsultes. Les autres sections étaient non moins complètes, cependant on

Digitized by Google

n'y trouvait aucune rareté, aucune ancienne édition lyonnaise, mais seulement tout ce qui était nécessaire à un magistrat qui a eu d'abord à porter la parole sur le siége du ministère public, et à écrire ensuite des arrêts lorsqu'il présidait une chambre de la Cour.

Cette bibliothèque fut vendue en 1848.

Bibliothèque de M. Dupasquier.

M. Alphonse Dupasquier, docteur médecin, professeur de chimie à l'Ecole de la Martinière et à l'Ecole de médecine, chevalier de la Légion d'honneur, était aussi membre de plusieurs Sociétés savantes, lorsqu'il décéda le 14 août 1848. Son frère, Louis Dupasquier, architecte du diocèse de Belley, était comme lui professeur à l'Ecole de la Martinière, membre de l'Académie de Lyon, chevalier de l'ordre des S. S. Maurice et Lazare, décédé le 16 octobre 1870.

M. Alphonse Dupasquier possédait une bibliothèque et un cabinet d'objets d'art. La bibliothèque avait 469 numéros, relatifs surtout à la médecine et à la chimie. L'histoire et la littérature étaient cependant également bien représentés; dans le cabinet, se trouvaient quelques bonnes toiles anciennes et modernes, des aquarelles de nos contemporains, des gravures et des médailles.

Cette bibliothèque fut vendue en février 1849.

Membre du Conseil de salubrité du département du Rhône, il a fondé, en 1830, le *Journal clinique des hôpitaux de Lyon;* et a été auteur de quantité de Mémoires sur les eaux minérales, eaux potables, etc.

Bibliothèque de M. Chelle.

Chelle (Charles), élève de l'Ecole des Chartes, archi-

Digitized by Google

viste du département du Rhône, né à Avallon en 1807, est mort à Lyon en mars 1848, effrayé des événements politiques de ce temps; c'était un érudit sérieux; il avait commencé le classement des archives du Rhône et donné quelques articles à la *Revue du Lyonnais*.

Sa bibliothèque, formée de 126 numéros, était celle d'un savant et d'un spécialiste, riche surtout en ouvrages historiques. Les belles-lettres, les poètes y avaient cependant aussi une assez bonne place.

Bibliothèque de M. G.-A.-G. Dubié, avocat.

Cette bibliothèque fut vendue en mai 1849.

Elle était surtout celle d'un jurisconsulte. La plupart des monuments du droit ancien et moderne s'y rencontraient; la religion, la philosophie et la morale n'en étaient pas exclues, et la partie de l'histoire, surtout de l'histoire lyonnaise, était nombreuse.

Bibliothèque de M. C. Bergeret.

Cette bibliothèque a été vendue aux enchères publiques, à Paris, en novembre 1858 et mai 1859, par les soins de feu Téchener père, le célèbre libraire de Paris.

Le catalogue, divisé en trois parties, formant deux volumes in-8, comprenait ensemble plus de 5,000 numéros.

Il serait difficile d'indiquer d'une manière précise le caractère propre de cette riche collection. M. Bergeret, dessinateur d'un grand talent, — et par conséquent essentiellement homme de goût, — bibliophile consommé et d'une ardeur infatigable, avait la passion du beau en tout genre, aussi sa bibliothèque était-elle riche dans toutes les branches de la bibliographie.

Digitized by Google

Membre de la Société des bibliophiles lyonnais (Société de 25 membres, fondée par M. Monfalcon et dont M. Bergeret est l'un des rares survivants), contemporain, ami et émule des Coste, des Cailhava, des La Carelle, des Yéméniz et autres, M. Bergeret avait collectionné dans le *bon temps*, c'est-à-dire, à une époque où les raretés bibliographiques pouvaient être abordées par les bourses modestes; raretés qui, malheureusement pour les amateurs peu fortunés, ne sont plus destinées aujourd'hui qu'aux bibliophiles millionnaires

Cette collection — même avec une grande fortune — serait impossible à refaire aujourd'hui. Il a fallu la patience, l'infatigable persévérance, ainsi que les recherches tenaces et passionnées de M. Bergeret pour la réunir, et cette ténacité ainsi que cette persévérance ont duré un quart de siècle.

A travers les méandres de ce volumineux catalogue, nous avons pu constater cette particularité, que la collection des ouvrages sur le Lyonnais, forme, en quelque sorte, la faculté dominante de cette énorme bibliothèque.

Au point de vue lyonnais, après la collection Coste, c'est la collection Bergeret qui vient en première ligne; ainsi que M. Coste, M. Bergeret n'a rien négligé, n'a reculé devant aucun sacrifice pour la rendre aussi complète que possible.

Mais citons quelques ouvrages parmi les plus remarquables, avec les prix qu'ils ont obtenus à cette vente faite depuis près de vingt ans; ces prix, certes, seraient de beaucoup dépassés aujourd'hui; néanmoins, les chiffres qu'ils ont atteints à cette époque, indiquent suffisamment la beauté des exemplaires.

Citons, surtout parce que, parmi ces citations, il nous

Digitized by Google

sera permis d'attester que quelques-uns de ces ouvrages n'ont jamais été vus qu'à cette vente, et n'ont pas reparu depuis sur aucune table d'enchères.

Dans le premier volume de ce catalogue nous remarquons :

La Bible de Royaumont, première édition, de 1670 in-4°, mar. rouge, fil., tr. d., doublé de mar. rouge, dent. à petits fers, rel. par Trautz-Bauzonnet (vendue 510 fr.). — Bible de Mortier, avant les clous. *Amst.*, 1700, 2 vol. in-fol., gr. pap., rel. en mar. rouge ant., fil. tr. d. (vendu 357 fr.). — Psalterium Davidis, *Parisiis*, 1582, in-16, mar., br. ant., aux armes de Henri III, avec la tête de mort et sa devise *Spes mea Deus* (vendu 143 fr.). — Le livre intitulé : *Éternelle consolation. Paris, Michel Lenoir*, 1500, in-4°, goth., mar., br., tr. dorés, rel. par Duru (vendu 450 fr.).

La Vénerie et Fauconnerie de Jacques du Fouilloux. *Paris, L'Angelier*, 1585, in-4°, mar. r., tr. d., rel. par Trautz-Bauzonnet (vendu 260 fr.).

Vigiles des morts en françois, pet. in-4° goth. de 36 pages, *sans lieu ni date* (édition inconnue, mais sortie évidemment des presses lyonnaises avant la fin du xve siècle, et probablement de celles de B. Chaussard, car c'est avec les mêmes caractères que le *Livre des quatre choses*), ce vol. précieux, de format pet. in-4°, rel. en mar. rouge à compart., par Duru, s'est vendu 1,400 fr.

Le Champion des Dames (par Martin Franc), première édition, imprimée vers 1489, par Guil. Leroy, in-fol., mar. rouge, ant. exempl. du duc de La Vallière (vendu 330 fr.). — Œuvres d'Alain Chartier. *Paris, Galiot Dupré*, 1529, pet. in-8, mar. rouge (vendu 175 fr.) — La Marguerite des Marguerites des princesses. *Lyon, Jean de Tournes*, 1547, 2 vol. in-8, mar. rouge, tr. d., rel. par Bozérian

Digitized by Google

(vendu 200 fr.). — Œuvres de Louise Labé, lyonnaise. *Lyon, Jean de Tournes*, 1556, pet. in-8 (en caractères italiques), rel. mar. bl., par Kœlher (vendu 216 fr.). Cette édition est aussi précieuse et non moins rare que celle de 1555. Cet exemplaire se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de M. Renard. — Œuvres poétiques de Jacques Peletier du Mans. *Paris*, 1547, in-8, mar. vert, rel. par Kœlher (vendu 75 fr.). — Œuvres poétiques de Pierre Cornu, dauphinois, 1583, in-8, mar. rouge, Duru (vendu 270 fr.). — Les Chansons de La Borde. *Paris*, 1773, 4 vol., v. écail., fig. de Moreau, vendu 67 fr. seulement (1). — Mystères des actes des Apôtres. *Paris*, *L'Angelier*, 1541, in-fol. goth., fig. sur bois, mar. bl., rel. de Bozerian (vendu 630 fr.). Ballet comique de la Royne faict aux nopces de M. le duc de Joyeuse et Mlle de Vaudemont, sa

(1) Ces Chansons de La Borde se trouvent parmi les livres de curiosité qui sont à la mode aujourd'hui; on nous cite deux exemplaires vendus récemment dans notre ville au prix fabuleux de 1,400 fr. et de 1,600 fr. Les livres à figures du XVIIIe siècle deviennent de plus en plus chers et sont l'objectif de la friandise des riches amateurs de notre époque, friandise, il faut le dire, vivement surexcitée par certains libraires parisiens, les plus grands maquignons du *higth life* de la bibliophilie.

Quand on pense que certaines fadaises de Dorat, telles que les *Baisers*, édition de Paris, 1773, un seul vol. in-8, en gr. pap., se trouvent cotées sur le marché parisien, jusqu'à 1,500 fr. ! Quand on pense qu'avec le prix qu'on a vu mettre de nos jours à une vingtaine de volumes de romans, aussi peu littéraires que peu moraux, de Retif de la Bretonne, on pourrait se procurer les belles collections réunies des classiques dits *variorum*, et *ad usum Delphini* ; on pourrait former la bibliothèque entière d'un professeur ou d'un savant ! on se demande où s'arrêtera ce dévergondage du goût ? on se demande surtout si quelques-uns de ces *néo-bibliophiles* n'auraient pas besoin d'un conseil judiciaire !

Digitized by Google

sœur, par B. de Beaujoyeulx. *Paris*, 1582, pet. in-fol. (vendu 270 fr.). — Daphnis et Chloé, édit. du Régent, de 1718, in-8 (vendu 65 fr.). — Histoire du très-noble roy Perceforêt. *Paris*, 1532, 2 vol. in-fol. goth. (v. 440 fr.). — Lancelot du Lac. *Paris*, 1533, in-fol. goth., rel. v. (vendu 455 fr.). — L'Arbre des batailles. *Lyon*, vers 1477, in-fol. goth. (vendu 400 fr.). — Heptaméron de Marguerite de Valois. *Paris*, 1560, in-4°, mar. rouge, Duru (vendu 220 fr.).

J. Perissin et J. Tortorel, tableaux touchant les guerres, massacres, etc. (du temps de la ligue de 1559 à 1570), in-fol., demi-rel. (vendu 690 fr.). — Grans chroniques des princes, ducs, etc., de Savoye, par Symphorien Champier. 1516, in-fol. goth. (vendu 150 fr.) — et enfin Flavius Blondus, Roma triumphans. 1531, 2 vol. in-fol. (vendus 4,600 fr.) et acquis par Mgr le duc d'Aumale (Ces deux volumes ont une reliure remarquable à laquelle est dû le prix excessif qu'ils ont obtenu ; cette reliure, d'une conservation extraordinaire, est exécutée par Th. Maioli ; sur l'un des plats de la couverture on lit la devise *Th. Maioli et amicorum*, puis au milieu d'un écusson, d'un côté le titre de l'ouvrage et de l'autre *Ingratis servire nefas*. La livraison du 1er mai 1859 du Bulletin du bibliophile, en reproduisant en *fac simile* le dessin de cette reliure, donne une idée de l'élégance, du goût et du caractère original d'une des plus belles et des plus remarquables reliures du XVIe siècle,)

Dans le second volume du catalogue de M. Bergeret où se trouve la partie lyonnaise, nous remarquons :

Un recueil in-4° de pièces sur la Savoie, par le R. P. Cl.-Fr. Menestrier. — Discours sur l'épouvantable desbordement du Rhône, édit. originale, in-8, de 1571. — Symph. Champier, Discours sur la Rebeine de Lyon.

Digitized by Google

Lyon, 1529, pet. in-4° goth. (vendu 250 fr.). — Le même ouvrage, de 1579, in-8, mar. rouge, de Bruyère, édit. également très-rare. — De Tristibus Franciæ (poème sur les guerres de la Ligue, édité par M. Cailhava, exempl. avec les dessins originaux (vendu 58 fr. seulement). — Saconay, Discours des premiers troubles. 1569, in-8, vél., aux armes de la ville de Lyon. — Discours de la déloyale trahison, etc., brassée par le S. Bothéon et ses complices sur la ville de Lyon. 1590, in-8 *Très-rare* (vendu 20 fr.). — Une grande quantité de pièces et de recueils sur la révolution à Lyon. — Quincarnon, Fondation de Saint-Paul, édit. originale. — Tous les grands historiens du Lyonnais, Menestrier, Saint-Aubin, Paradin, Rubys, Le Laboureur, etc., etc. — Suite du Mémoire historique du fantassin de 25 ans de service, pet. in-12, sans lieu ni date (vendu 106 fr.). Ce petit vol. est le seul exemplaire connu et qui ait été vu en vente publique ; on ne connaît que deux ou trois exempl. de la première partie de ce recueil ; l'auteur est Nicolas Surrot, gouverneur du château de Pierre-Scize en 1675.

La magnifique et triomphante entrée de la noble cité de Lyon faite au roy Henri II et la royne Catherine, le 23 septembre 1542. *Lyon*, *Roville*, 1549, in-4°, mar. rouge ant., fil., tr. d. (vendu 285 fr.). — Histoire généalogique de la maison de Rabutin, manuscrit par Messire Boyer de Rabutin. In-4°, mar. rouge, fil., tr. d. (aux armes de Bussy de Rabutin, mort en 1693) (vendu 1,000 fr.). — Preces piæ, manuscrit sur vélin avec 19 grandes miniatures et 12 petites, de format in-4°, rel. en velours (vendu 1,500 fr.).

Terminons cette longue nomenclature en mentionnant une plaquette d'impression gothique et de format petit in-8, rel. en mar. vert, par Duru ; plaquette que nous avons examinée nous-même et qui ne figure pas dans ce riche catalogue.

Digitized by Google

C'est la relation du supplice de Sébastien de Montécuculli, gentilhomme et échanson du Dauphin, fils de François Ier.

On sait qu'au milieu de l'été de 1536, le Dauphin se trouvant à Tournon sur le Rhône, après une partie de paume où il s'était échauffé outre mesure, but avec avidité une coupe d'eau fraîche que lui présenta son échanson, puis mourut quelque temps après.

Montecuculli, accusé d'avoir empoisonné le Dauphin, fut arrêté, jugé à Lyon et condamné au supplice de la roue puis à être écartelé. C'est dans la rue Grenette et le 7 octobre 1536, en présence de la Cour, qu'eut lieu cette terrible exécution; et c'est précisément à Lyon, en 1536, qu'est imprimé l'exemplaire de cette relation dont nous parlons. Le savant A. Péricaud, ancien bibliothécaire de la ville à qui cet exemplaire fut communiqué, ne put, malgré ses recherches, trouver trace de cette édition dans aucun ouvrage de bibliographie ; il nous est donc permis de croire que l'exemplaire de M. Bergeret est le seul exemplaire connu.

LÉOPOLD NIEPCE

(*A continuer.*)

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'ANCIEN COUVENT DES MINIMES DE LYON

CHAPITRE I

LA FONDATION DU COUVENT

1553

Le Père Simon Guichard. — La Croix de Colle. — Les bienfaiteurs du couvent. — Théodore de Vichy, doyen de Saint-Jean, Maurice de Fenoyl, obéancier de Saint-Just.

Quand le Père Simon Guichard vint prêcher à Lyon le Carême de 1551 ou de 1552 dans l'église de Sainte-Croix(1), son éloquence, sa piété, les souvenirs de saint François de Paule dont il portait l'habit, attirèrent au

(1) Il nous semble qu'il faut reculer d'une ou deux années, l'arrivée du Père Guichard que Rubys fait prêcher dans notre ville dès 1550. Voici les raisons de cette opinion. Dony d'Attichy (*Histoire générale de l'Ordre, etc.*) raconte que le Père Simon Guichard, alors supérieur général de son ordre, assista à Grenade aux funérailles de saint Jean de Dieu, le fondateur des frères hospitaliers qui portent son nom. Selon Godescard (*Vie des Saints*, Tom. I) ce serviteur de Dieu et des pauvres mourut le 8 mars 1550. Il est donc de toute impossibilité que le Père Minime ait été en même temps en Espagne et en France, à Lyon prêchant un carême et célébrant à Grenade une cérémonie funèbre. — Il prolongea même son séjour dans cette contrée assez longtemps, puisqu'aux fêtes de la Pentecôte il présidait à Valence (Espagne) le chapitre triennal de l'Ordre.

Nous savons du reste que ce religieux fut appelé à Lyon par le cardinal de Tournon qui l'avait entendu à Paris, et, d'après la *Gallia christiana* (tom. IV), ce ne fut qu'en 1551 que ce prélat échangea le siége d'Auch avec Hippolyte d'Este son prédécesseur à Lyon.

Digitized by Google

pied de sa chaire un nombreux auditoire, et les Lyonnais voulurent garder parmi eux celui qui les avait évangélisés avec tant de zèle. La fondation d'un couvent de Pères Minimes fut décidée. Peu de jours après, l'emplacement était acheté et la communauté recevait une installation provisoire.

Personne mieux que le Père Guichard ne pouvait lutter contre les difficultés toujours plus nombreuses et plus insurmontables dans les commencements d'une entreprise semblable. Ses talents et la popularité qu'ils lui avaient acquise, assuraient à ses compagnons les sympathies des habitants, et il était sûr d'obtenir de leur générosité les aumônes nécessaires à leur subsistance. Mais, pour garantir la durée de son œuvre, il ne devait pas uniquement l'appuyer sur la solidité des bâtiments ni trop compter sur le concours de la foule; sa piété jeta dans les fondements de ce couvent des exemples éclatants et des traditions impérissables d'humilité, de ferveur, de travail et de zèle. (1)

Enfin Rubys commet encore une inexactitude en faisant le Père Guichard natif d'Auvergne. Il était né à Etampes et avait étudié à l'Université de Paris, où il avait pris des grades. Un de ses neveux, le Père Roland Guichard, qui fut plus tard, au temps même où écrivait Rubys, supérieur du couvent de Lyon, était de Clermont Ferrand. La similitude de nom et la parenté entre ces deux Minimes est peut-être la cause de l'erreur de notre vieil historien ordinairement mieux informé.

(1) Voir sa biographie dans l'*Histoire générale de l'Ordre sacré des Minimes* divisée en huict livres, recueillie et composée par le Père Louis Donys d'Attichy, religieux du même Ordre. Paris chez Sébastien Cramoisy, 1024, 2 tomes en un volume in - 4°.

Cet ouvrage, composé avec des documents et des mémoires envoyés de tous les couvents de l'Odre, manque peut-être un peu de critique historique et l'auteur y montre un goût trop prononcé pour les com-

Digitized by Google

Il était alors provincial d'Aquitaine (1) et venait à peine de déposer la charge de supérieur général de l'Ordre entier, qu'il avait exercée de 1547 à 1550, après avoir été élu à l'unanimité au chapitre de Fréjus. C'est à ce titre qu'il assista à quelques-unes des sessions du Concile de Trente et qu'il prononca un discours remarqué de l'illustre assemblée (2). Administrateur habile, il était aussi savant distingué et prédicateur de grand mérite. Loin de se montrer hostile ou de rester étranger au mouvement de la Renaissance, qui entraînait tous les esprits vers l'étude et l'amour de l'antiquité, il y fut mêlé par ses travaux et par ses relations.

Lui-même connaisait parfaitement le grec, l'hébreu et l'arabe, et il réunit au couvent d'Aix une fort belle et fort riche bibliothèque, composée surtout de livres écrits en langues orientales. Les érudits de son temps, la plupart plus grammairiens encore que littérateurs, le consultaient volontiers et suivaient ses avis. Un d'entre eux, son ami, Ange Canini, qui avait latinisé son nom et qui signait Caninius, (3) loue sans réserve son goût et ses connaissances.

Mais si son érudition ne nuisait pas à son éloquence, dans le monastère l'orateur et le savant disparaissaient; il ne demeurait que le pauvre et saint religieux, fidèle à

---

paraisons extraordinaires et longuement développées; mais il est précieux pour les détails biographiques qu'il contient sur les premiers Minimes.

(1) Les ordres religieux sont ordinairement divisés par provinces ou régions, gouvernées par un supérieur provincial auquel sont soumis les supérieurs locaux de chaque couvent.

(2) Les Minimes avaient à cette époque trois provinces en France celle de Tours, celle de Paris et celle de Toulouse ou d'Aquitaine.

(3) Cf. Biographie Michaud, art : Canini.

Digitized by Google

tous les grands devoirs de la vie cénobitique comme à ses plus minutieuses pratiques. A Noyon-lez-Paris où il avait fait son noviciat et sa profession, il avait pu voir les plus jeunes contemporains de saint François de Paule, les témoins des dernières années de la vie du saint patriarche. Leurs entretiens l'avaient initié aux habitudes primitives de l'Ordre, à toutes ces coutumes et à toutes ces traditions qu'on ne peut écrire mais qui se transmettent et se perpétuent par l'exemple et l'enseignement. Il recueillit la pensée du fondateur sur les livres mêmes des disciples qu'il avait formés, et son véritable esprit lui devint familier.

Ainsi, par celui là même qui l'établissait, le couvent lyonnais se rattachait immédiatement à saint François de Paule. C'était presque dans des condition semblables que la foi avait été apportée à nos pères. Une seule génération les séparait de saint Jean, dont le confident et l'ami leur avait envoyé un apôtre et un évêque.

Après que les formalités indispensables en cette occasion eurent été remplies, qu'on eût obtenu l'agrément de tous les corps de la ville et reçu la permission de l'autorité ecclésiastique, le 20 avril 1553 fut signé le contrat d'acquisition suivant :

« Personellement estably et constitué honnorable « homme Laurens de Corval (1), marchand citoyen de « Lyon.. vend et par tiltre de pure, une simple, perpétuelle « et irrévocable vendition, baille, cesde, transporte et « remet à R. P. frère Jean de Malras, général de l'Ordre « des Frères Minimes de saint François de Paule et frère « Simon Guichard religieux du dict ordre présentz..... à

(1) Dans d'autres titres, le nom est écrit Corvail.

Digitized by Google

« scavoir une sienne maison haute, moyenne et basse
« avec son treüil, deux tines et autres appartenances
« dudict treüil et une porte de pierre de taille preste à
« poser et le tenement de vigne joignant la dicte maison
« contenant environ vingt-cinq hommes de vigne scituez
« et assis en ceste ville de Lyon au-devant la Croix
« de Colle jouxte le chemin public, tendant de Saint-Just
« à Fourvières et à Saint-Paul de matin....

Quelle cause détermina la volonté des acquéreurs ? Pourquoi ce lieu fut-il préféré à d'autres ? Est-ce par hasard, ou bien nécessité ou encore un concours de circonstances providentiellement ménagées ? Nous l'ignorons et il serait difficile sans doute de s'en assurer. Le fondateur se souvenait-il lui-même que près de là, dans le voisinage de la recluserie de la Madeleine, les Dominicains, en arrivant à Lyon, au XIIIe siècle, avaient un moment posé leur tente, avant d'aller l'asseoir sur les bords de la Saône et bâtir le magnifique monastère de Notre-Dame-de-Confort ? (1)

L'emplacement du monastère futur ne pouvait toutefois être plus heureusement choisi et mieux approprié aux besoins et aux convenances des religieux. Dans une position qui en faisait un des sites les plus agréables de la ville, il était en quelque sorte consacré par les antiques souvenirs de notre histoire religieuse.

---

(1) Cf. *Notre-Dame de-Confort*, sanctuaire des frères Prêcheurs à Lyon, par le R. P. Marie-Philippe Fontalirant. Lyon, Josserand, 1875, in-12, 60 p. — Dans le testament de Renaud de Forez, archevêque de Lyon, publié par M. Guigue dans *l'Obituarium Lugdunensis Ecclesiæ*, p. 203, on trouve le legs suivant : *Predicatoribus de Coylli mille solidos fortium* ; aux prêcheurs de la Croix de Colle, mille deniers forts.

Digitized by Google

Assis sur le plateau de Saint-Just, à quelques mètres en avant des murs de la ville, en face de la petite place où aboutit la montée du Gourgillon et à cent pas environ de l'ancienne porte des Farges, ce lieu s'ouvre sur un horizon de la plus vaste étendue et offre aux regards un spectable d'une rare grandeur. De là, les yeux suivent longtemps le cours du Rhône emportant ses eaux impétueuses, mêlées aux flots plus tranquilles de la Saône qui baigne le pied de la montagne. En face, s'étend la vallée du Dauphiné, plaine immense et profonde, sillonnée de longues routes droites et poudreuses et peuplée de nombreux villages qui montrent çà et là dans la verdure des prés leurs toitures rouges et leurs clochers aigus. A gauche, le Mont-Blanc apparaît, quand le ciel est pur, comme une gigantesque masse neigeuse et, dans un lointain obscur, la chaîne des Alpes se développe, dressant ses aiguilles de glace et ses sommets revêtus de nuages, comme pour servir de cadre à cet imposant tableau. Ajoutez qu'on respire sur cette hauteur l'air le plus sain, que derrière et sur un des côtés se trouvent de vastes terrains, plantés de vignes, sans habitation, que cet endroit enfin est assez écarté des bruits de la ville pour que le tumulte des affaires et des plaisirs ne vienne pas interrompre la prière et la solitude de ses habitants, et qu'il n'en est pas non plus à une trop grande distance, afin qu'ils soient prêts à secourir toutes les misères et à voler partout où le devoir et la charité les appelleront.

La Providence n'avait pas moins fait pour sanctifier ce lieu que la nature pour l'embellir. Le nom qu'il portait rappelait un épisode sanglant des persécutions religieuses. On l'appelait la Croix de Colle, corruption de deux mots latin *Crux Decollatorum*, la Croix des Décollés. A cette place, en effet, un grand nombre des

Digitized by Google

compagnons de saint Irénée avaient été décapités pendant qu'on égorgeait leurs frères sous l'amphitéâtre voisin. Le sang répandu par ces milliers de martyrs avait formé un large ruisseau, qui s'était écoulé dans la Saône, au pied de la colline. Longtemps, les pélerins gravirent à genoux la montée du Gourguillon qui avait reçu ce glorieux baptême et leurs lèvres en baisaient le pavé avec vénération. Mais l'indifférence et l'oubli avaient laissé périr ces habitudes d'une antique ferveur. Le Montmartre lyonnais était abandonné ; on ne venait plus prier où nos pères étaient morts pour conserver leur foi et la liberté de leurs consciences.

Les Minimes y ramèneront le concours et la piété des fidèles et se constitueront les gardiens dévoués de cette terre sacrée et des traditions les plus chères de nos origines religieuses.

Le cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, le leur recommandait avec instance dans la lettre d'érection qu'il donna au P. Guichard, le 16 janvier 1553. « Ce lieu, où vous voulez élever une église, a été sanctifié dans les premiers temps du christianisme par la mort d'un grand nombre de confesseurs de la foi et, en mémoire de la lutte de ces martyrs, il s'appelle encore la place de la Décollation (1). »

Le couvent, destiné à devenir un des plus beaux et des plus illustres de France, eut de modestes et pauvres commencements. La maison de Laurent de Corval, petite et étroite, reçut les religieux et, pendant quelques années elle leur servit seule de monastère. Le P. Simon Guichard et ses premiers compagnons purent y être installés

(1) Arch. départ., fonds des minimes, H. 367. — Voir à la fin de cet article le texte complet de la lettre du cardinal de Tournon.

Digitized by Google

par le supérieur général de leur ordre, qui avait assisté au contrat d'acquisition. Le P. Jean de Malras, avant de revêtir l'habit de Saint-François, avait exercé la charge de conseiller d'État du roi Henri II, et en ce moment il se rendait en ambassade auprès du pape Jules III (1). Son passage à Lyon, sa présence et ses encouragements, au début d'une œuvre dont il bénissait l'entreprise ne laissèrent pas que de réjouir ceux qui recevaient de son autorité la mission de la poursuivre.

Il n'était pas possible au P. Guichard d'unir à sa dignité de provincial d'Aquitaine la charge de supérieur de la communauté naissante. Et bien que nous sachions d'après des contrats où se trouve sa signature que, pendant les années suivantes, il choisit le nouveau couvent pour sa résidence habituelle, il refusa de le gouverner et mit à sa tête, avec le titre de vicaire, le Père Jean de Pereriis, qui en devint le premier supérieur (2).

Dans cette habitation où rien ne semblait appropriée à la vie commune, on parut oublier les incommodités et les embarras d'une installation aussi précaire. Le rez-de-chaussée fut transformé en chapelle ; la salle du chapitre occupa l'étage supérieur et les cellules étaient partout où on avait pu trouver place.

Les aumônes suffirent aux nécessités des premiers jor s

---

(1) Dony d'Attichy, *Histoire de l'Ordre*, etc. — Liste des Révérendissimes Pères généraux de notre ordre.

(2) Avant 1561, nous n'avons découvert le nom d'aucun autre religieux. Un acte capitulaire de cette époque mentionne le P. Claude Lebel, vicaire du couvent et plus tard provincial, les PP. Jean Comard, Jean Prospitel, qui fut évêque suffragant de Lyon, Remond Chabert et Sernin Vaulchelle. Tout porte à croire que plusieurs d'entre eux, dont le séjour dans notre ville n'était pas récent, avaient pris part à la fondation même du couvent.

Digitized by Google

et des dons généreux permirent bientôt après d'étendre les limites trop resserrées de l'enclos et de préparer le terrain à recevoir les fondements de l'église et du cloître. Dans cette intention, on acquit, au prix de 550 livres, deux vignes de seize journées, l'une appartenant à la prébende de Notre-Dame-de-Mauldon, l'autre à un prêtre de l'église de Saint-Just (1).

Un an après, le 25 mars 1555, la première pierre de l'église fut posée par M. de Vichy, doyen des chanoines-comtes de Lyon et par l'archidiacre. L'évêque suffragant ou auxiliaire du cardinal de Tournon, le R. P. Bothéan cordelier, fit la bénédiction (2) et l'église fut dédiée à l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. La ville entière fut représentée à cette cérémonie; clergé et peuple se réjouissaient à bon droit de l'établissement de ces nouveaux religieux qu'ils avaient déjà appris à connaître et à vénérer. Les témoignages de cette sympathie générale ne se firent pas attendre et les dons des riches aussi bien que la générosité des pauvres permirent d'achever promptement les constructions commencées. Quinze ou seize mois s'étaient à peine écoulés que les chrétiens pouvaient venir prier dans le nouveau temple et les Pères y célébrer l'office divin (3).

---

(1) Liv. H. 361. Acquisition de Messires Jean Roignon et Gilibert Raisonnier — 22 février 1554.

Ils déclarent faire cette vente « considérant que les vignes sont communément de plus grand despence et coustange que de proffict et revenus. » — Acquisition faicte de messire Jean Delorme du 2 novembre 1554.

(2) Cf *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoirs*, par MM. Breghot et Péricaud.

(3) Bullioud, *Lugdunum sacro prophanum* Mss de la Biblioth. de Lyon.

Digitized by Google

En 1556, au chapitre général qui se tint pour la seconde fois à Fréjus et qui était le dix-septième de l'Ordre, le couvent de Lyon fut définitivement accepté et incorporé à la Province d'Aquitaine. Dans ces réunions solennelles où siégeaient les supérieurs et les députés de tous les couvents, on approuvait l'érection des monastères récemment établis, on inscrivait sur le catalogue des Bienfaiteurs ceux qui avaient contribué à les ériger ; c'était en un mot la reconnaissance officielle de la fondation. Celle du Père Simon Guichard était la dix-neuvième que les Minimes comptaient en France. — Douze avaient été faites par saint François de Paule ; les autres étaient l'œuvre de ses disciples.

Parmi ceux qui témoignèrent le plus grand intérêt à l'œuvre naissante et qui soutinrent ses débuts de leur appui et de leur générosité, il faut placer au premier rang le doyen de l'église de Saint-Jean, M. de Vichy.

Les religieux le nomment dans une pièce que nous avons lue, « leur bon père et insigne bienfaiteur (1). » Ce pieux ecclésiastique fut en effet, tant qu'il vécut, la providence du couvent. Il l'aida de sa fortune et de son influence ; plaida sa cause auprès de ses amis et, grâce à lui, les Minimes comptèrent bientôt de nombreux et puissants protecteurs.

Messire Théodore de Vichy de Champrond, chanoine-comte et doyen de la primatiale de Lyon, appartenait à une famille originaire d'Auvergne. De ses deux frères, l'un était prieur de Tournac et l'autre, Philibert de Vichy, seigneur de Chenevisset. Il avait une sœur mariée à François de Tartre, seigneur du Til ; les quatre

(1) Arch. départ, fonds des Minimes. Inventaire de 1638. H. 363.

Digitized by Google

autres s'étaient consacrées à Dieu dans l'état religieux ; l'une d'entre elles était « recoveuze de Saint-Pierre-les-Nonains à Lyon (1). »

Docteur en droit canon, M. de Vichy fut d'abord prieur de Saint-Didier de Langres ; plus tard, il échangea ce prieuré contre celui de Bourbonne-les-Bains, avec M. Maximilien de Rouvay, archidiacre et chanoine de Langres.

Le chapitre de la cathédrale de Lyon lui conféra, le 2 septembre 1533, le canonicat vacant par la mort de M. Jean de Cusieu, appelé aussi de Mitte. Le 23 décembre suivant, il fit ses preuves de noblesse, qui furent trouvées suffisantes, et, après avoir prêté le serment accoutumé, il fut mis en possession de son bénéfice au titre de diacre du petit nombre (2). Antoine de Talaru était alors archidiacre.

L'histoire a conservé le souvenir de ses efforts pour abolir certaines coutumes qui choquaient une piété sévère et auxquelles les chanoines prétendaient rester attachés comme à d'anciens usages établis de temps immémorial dans leur église.

Les réformes du vénérable doyen portaient sur trois points principaux. Il trouvait mauvais qu'à la messe, pendant les deux élévations, le clergé ne fléchit pas les genoux à terre et ne fit aucune inclination pour témoigner de sa foi et de son respect. La coutume de cesser le chant solennel de l'office, pour aller le continuer derrière l'autel sans cérémonie, quand on commettait une faute ou qu'un chanoine était absent à l'invitatoire des mati-

(1) Testament de messire Th. de Vichy. — Arch. départ, H. 367 fol. 2-6.

(2) Arch. dép. Fonds du chap. de Saint-Jean.— Liv. 42, fol. 9.

Digitized by Google

nes ne lui déplaisait pas moins et lui paraissait une source d'assez graves abus. Enfin il n'approuvait pas ceux qui refusaient de faire une génuflexion à ces mots du Credo « *et homo factus est* » quand le célébrant s'agenouille sur les degrés de l'autel.

On le voit, le sujet du débat ne touchait qu'à quelques particularités du cérémonial ; il n'en prit pas moins de grandes proportions.

Les chanoines étaient attachés à ces coutumes traditionnelles comme à des préviléges de leur ordre et, dans l'assemblée générale du 12 novembre 1554, le grand chantre, Gabriel de Saconay, défendit avec chaleur des usages d'une si haute et si vénérable antiquité. M. de Vichy consulta la Faculté de théologie de Paris et dans une réponse, dont les termes n'étaient peut-être pas assez ménagés, la Sorbonne condamna l'obstination du chapitre.

Les chanoines n'acceptèrent pas, sans protester, la censure qui les frappait et blâmait les traditions de leur église ; leurs droits leur semblaient au-dessus des contestations des docteurs de Paris; ils réclamèrent auprès du roi contre cet abus de pouvoir et de juridiction. Une commission ecclésiastique, présidée par les cardinaux de Lorraine et de Tournon, fut établie pour juger le différend. Les théologiens se rétractèrent et firent des excuses, en donnant l'assurance qu'ils enlèveraient de leurs registres une décision prise trop à la hâte. Un arrêté royal confirma et approuva cet accord.

Cent ans plus tard, Louis XIV devait obtenir ce qu'on avait refusé d'accorder aux prières du doyen et aux censures de la Sorbonne. Entendant un jour la messe à Saint-Jean, ce prince ne vit pas sans étonnement le clergé rester debout appuyé contre les stalles, quand

Digitized by Google

lui-même s'agenouillait au moment de la consécration ; il en témoigna son déplaisir et l'on consentit, pour ne point offenser la piété du roi, à abandonner une coutume si vivement maintenue. (I)

Au milieu même de cette discussion, messire de Vichy commençait sa liaison avec le R. P. Guichard et lui venait en aide dans la fondation du couvent des Minimes.

Sa charité à l'égard des religieux fut inépuisable. Les livres de recettes où étaient inscrits les dons que l'on recevait chaque jour, prouvent avec quelle constance ses aumônes subvenaient à tous les besoins de la communauté. Il fournit la plupart des sommes nécessaires aux premières acquisitions et, pendant les neuf ou dix années qui suivirent l'établissement des Minimes, au témoignage de l'un d'entre eux, il se chargea presque seul de leur nourriture et de leur entretien (2). Sa générosité prévoyante voulut même donner à ses dons une forme régulière et, tant qu'il vécut, il assura à ses chers religieux une rente de « six ânées de blé et de deux poinçons de vin. » Les vitraux de l'église et une de ses cloches furent encore des présents de cet illustre bienfaiteur. Ce qu'il ne faisait pas lui-même, il en confiait le soin à ses amis : son influence aussi bien que sa fortune était au service de ses protégés. Nous retrouvons sur les listes de fondations, parmi les plus assidus bienfaiteurs du monastère, les noms de ceux à qui M. de Vichy confiait le soin d'exécuter ses dernières volontés : noble François Grolier esleu pour le roi audict Lyon, François de Chalvet seigneur de Frelus, qui construisit à ses frais une

(1) C.F. *Histoire de l'Eglise gallicane*, par le P. Longueval.— Bureau de la bibliothèque Catholique, t. XXIII.23.

(2) H. 363 — H. 360 page 243, inventaire de 1682.

Digitized by Google

partie de la nouvelle église, et le baron Claude de Montagny (I). Nous pourrions y ajouter messire Gabriel de Saconnay et François de Villars, docteur en droit, juge ordinaire de Lyon, l'un et l'autre liés d'amitié avec le vénérable doyen et témoignant une vive sollicitude pour l'œuvre qu'il avait entreprise. Un si haut patronage était la plus précieuse des ressources, car en assurant le présent il garantissait l'avenir contre les épreuves de la mauvaise fortune.

Aussi, avec quel accent ému, le religieux anonyme, qui a écrit les remarques de l'inventaire de 1638, raconte le dévouement de M. de Vichy et s'attache à marquer chacun de ses bienfaits ! quelle insistance ne met-il pas pour témoigner la reconnaissance de ses frères et de leurs successeurs, les avertir *de l'obligation perpétuelle qu'ils ont de prier Dieu pour leur généreux fondateur* » et s'assurer qu'ils y seront toujours fidèles (2).

La mort qui frappa M. de Vichy, le 8 janvier 1569, ne mit pas fin à ses générosités (3). Par un testament daté du 5 juin 1555, il avait institué les Minimes ses légataires universels et, six jours avant de mourir, il renouvelait dans un codicille ses anciennes dispositions. Pendant

---

(I) Arch. départ. H. 367. Test. de mess. Théod. de Vichy.

(2) H. 363. p. 103.

(3) Les auteurs de la *Gallia Christiana* (tom. IV, p. 210), s'appuyant sur l'autorité de Le Laboureur, assignent le 18 janvier, comme jour du décès de M. de Vichy. Les pièces que nous avons eues entre les mains, donnent toutes la date du 8 janvier. A la fin même du codicille testamentaire, fait le 2 janvier 1569, on lit ces mots « six jours avant la mort dudict testateur. » M. de Vichy eut pour successeur au décanat un d'Espinac, qui devint plus tard archevêque de Lyon.

Digitized by Google

quinze années, sa charité ne s'était pas lassée ; à la veille de quitter cette terre, il songeait encore aux religieux de la Croix de Colle, et se dépouillait pour les enrichir.

Voici quelques lignes de ce testament que nous voudrions citer tout entier, tant il nous paraît empreinte d'une sollicitude pieuse et attentive pour tous ceux qui s'y trouvent nommés.

« Le dict seigneur testateur a fait et nommé et par ces « présentes faict, institue, veuct estre de plain droict et « nomme de sa propre bouche ses héritiers universels, « à scavoir : les pauvres religieux minimes de « l'ordre de Saint-Francois-de-Paule, du couvent « nouvellement et puis un an en ça, erigé en cette ville « de Lyon à la Croix de Colle où furent décollés et « martirizés plusieurs martirs, auquel à présent réside « vénérable et religieuse personne frère Simon Guichard, « docteur en sainte théologie, premier instaurateur et « promoteur dudict couvent, à la charge que les religieux « qui sont et seront pour l'avenir, célèbreront une grand « messe à diacre, soubs diacre, perpétuellement et à tel « jour que le dict testateur trépassera. Voulant et « ordonne icelui testateur que, incontinant après son « décès, tous ses biens soient mis par inventaire..... « Et a prohibé et déffendu et par ces présentes expres- « sément prohibe et déffend que ledict inventaire soit « faict par justice..... En tesmoing desquelles choses « nous garde dessus dict, avons faict mettre ledict scel « commung royal à ces dictes présentes, que furent faictes « et passées audict Lyon, en la maison domicilière de « vénérable et égrege personne, monsieur maistre « Mathieu Athiaud, docteur en droicts, conseiller « du Roy nostre sire, en son Parlement de Dombes, « advocat en cours de Lyon, le cinquiesme jour du mois

Digitized by Google

« de juing l'an mil cinq cens cinquante-cinq (1).

(1) Arch. départ., fonds des Minimes, H. 367.

Nous ajoutons ici en note le préambule de ce testament du vénérable chanoine. On verra comment la science théologique venait en aide à sa piété et soutenait sa dévotion et ses espérances.

« Le dict testateur a disposé de sa ditte âme, à lui crée et donnée de Dieu immortelle, laquelle il rend, remet et donne de bon cœur à la très-sacrée Trinité, noste souverain Seigneur éternel, le Père, le Fils et le Saint Esprit, suppliant humblement iceluy seigneur souverain Dieu éternel, par la grande multitude de sa miséricorde, lui pardonner toutes les fautes et transgressions qu'il a commises contre sa Souveraine Majesté, ne luy ayant porté l'honneur, révérence et obéissance tels qu'il debvait, ny à nostre mère saincte église, vraie épouse de Jésus-Christ, en la foy de laquelle il proteste vouloir vivre et mourir, espérant en la grande miséricorde de Dieu et par l'efficace des saincts sacrements d'icelle église militante, parvenir à la céleste et triomphante église avecq les vrais esleus de Dieu, suppliant aussy sa divine miséricorde luy pardonner toutes les offenses qu'il a par fragilité humaine commizes contre son prochain tant sciemment que ignoremment, n'ayant avecq luy entièrement gardé les commandements de Dieu, ny accomply les œuvres de charité comme il debvait et estoit tenu faire, et pour ce supplie la très-sacrée Vierge Marie et nostre Rédempteur Jésus et tous les saincts et sainctes de paradis vouloir prier, intercéder envers Dieu, pour luy impétrer rémission de tous ses péchés et grâce de parvenir avecq eulx à la gloire et félicité éternelle de paradis pour illic éternellement vivre, jouir, magnifier et gloriffier la souveraine bonté de Dieu.

Item. Ledict seigneur testateur, après avoir faict comme bon chrestien le signe de la croix disant : *In nomine Patris, Filii et Spiritus sancti, amen*, a derechef donné et donne sa ditte âme à Dieu le créateur et icelle a recommandé et recommande à la glorieuse Vierge Marie et à tous les saincts et sainctes de Paradis, et la séparation en sera faicte avecq le corps, iceluy sieur testateur a voulu et ordonné son dict corps estre mis et inhumé au lieu et place qu'on a accoustusmé ensepvellir les chanoines ses frères en laditte église de Lyon, au lieu où il plaira aux seigneurs chanoines d'icelle ses dicts frères, en attendant qu'il plaira à Notre-Seigneur le réveiller et ressusciter avecq tous

Digitized by Google

L'héritage n'était pas considérable. Le prieur doyen pendant sa vie avait donné sans compter ; il s'était appauvri par sa générosité. Le pillage de sa maison, pendant les troubles des Calvinistes en 1562, l'avait privé de son argenterie et de ses meubles de prix ; plus tard, il n'avait pas pu ou n'avait pas voulu les remplacer. L'inventaire de ses biens, que l'on fit, comme il l'avait recommandé, quelque temps après son décès, porte qu'on trouva dans son logis 1,300 livres, ou environ, quelques meubles de bois, des livres, du linge, du blé et du vin, le tout d'une valeur de 2000 francs.

On essaya vainement d'exercer des poursuites contre ses débiteurs et de faire fulminer des censures ecclésiastiques. Les créances ne rentrèrent pas et les objets volés ne furent pas rendus. La justice semblait impuissante à obtenir la réparation d'un passé qu'on trouvait préférable d'amnistier. Un épisode des revendications tentées par les héritiers de M. de Vichy mérite d'être signalé,

---

les aultres déffuncts et le revestir et induire d'immortalité, agillité, impassibilité et subtillité avec les bons et justes, par sa miséricorde et puissance infinie.

Item. Et pour ce que le dict seigneur testateur n'a guières de biens temporels, comme à la vérité un ministre de l'église ne doibt avoir, prie et enjoinct aux exécuteurs de son testament et à ses héritiers cy après nommés, vouloir plustot les biens qu'il délaissera après son décès, faire dire des messes et distribuer en aulmones aux pauvres membres de nostre Seigneur, que de faire des pompes excessives, ledict seigneur testateur a prohibées et déffendues, prohide et deffend *quæ sunt magis*, comme dit saint Augustin, *vivorum solatia quam subsidia mortuorum*..... Et parce icelles pompes excessives, ledict sieur testateur a prohibées et deffendues, prohibe et deffend expressement estre faictes, ainsi simplement et médiocrement comme simple prêtre et serviteur de Dieu, veult estre mis en terre et ensepvely. »

Digitized by Google

au moins à titre de souvenir curieux des mœurs de l'époque.

Parmi les papiers de la succession, on avait découvert plusieurs lettres d'un certain Combe, qui se déclarait dépositaire d'une somme de 3,400 livres, de divers objets de prix, d'une chaîne d'or, etc., volés par les protestants pendant le pillage du cloître de Saint-Jean. Combe appartenait à la religion réformée : tant qu'il avait craint d'être recherché et puni, il avait fait mille promesses de restituer fidèlement tout ce qu'il avait reçu. Mais quand le danger fut passé, il lui parut meilleur de profiter de sa complicité avec les pillards huguenots et inventa la plus plaisante et la plus invraisemblable des histoires, pour surprendre la bonne foi et gagner la pitié de son créancier involontaire. La somme prêtée à je ne sais quel marchand lui aurait été volée, disait-il, par les protestants qui l'avaient employée à solder leurs frais de guerre. La responsabilité du débiteur était ainsi complètement dégagée et retombait sur des inconnus, qui l'endossaient sans grands risques.

L'affaire fut vainement évoquée à la sénéchaussée de Lyon, ensuite au Parlement, enfin au conseil du roi, qui la renvoya au Parlement. Elle était encore pendante, quand survint la mort de M. de Vichy. Combe eut l'habileté de profiter de cette circonstance et récusa les arrêts précédents comme donnés pendant les troubles. Il fallut de nouveau recommencer les instances et les plaidoiries. Ce ne fut qu'après vingt-deux années de débats, quand toutes les juridictions furent épuisées, qu'un accomodement eut lieu et que les religieux furent enfin mis en possession de cette part de l'héritage de l'ancien doyen. La piété filiale les soutint dans cette revendication de leurs droits contre la mauvaise foi et la ruse d'un plai-

Digitized by Google

deur aussi avide que déloyal. Ils croyaient dans cette action soutenir moins leurs propres intérêts que venger la mémoire de leur noble protecteur.

Leur reconnaissance n'oublia jamais tout ce qu'ils avaient reçu de lui. Ils firent mieux que de sculpter à la voûte et sur les murs de leur église, où on les voit encore, les armoiries du pieux chanoine, son souvenir fut transmis dans le cloître de génération en génération et, chaque année, au jour anniversaire de son décès, les moines chantaient une messe solennelle pour le repos et la béatitude de celui qui avait bâti leur demeure et établi en cet endroit la premirre colonie de leurs frères.

L'abbé VANEL.

A continuer.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA

BARONNIE DE JOUX-SUR-TARARE

EN BEAUJOLAIS

Telle l'abeille volage s'en va voltigeant de fleur en fleur, butinant par ci, butinant par là; telle ma plume vagabonde court d'un lieu à un autre, se désaltérant partout où elle rencontre quelque vieux souvenir à recueillir. Jadis, elle a trempé son bec dans le modeste ruisseau de Ransonnet; puis elle a été se baigner dans les ondes paisibles de la Saône, au-dessus de la grande cité néanmoins, car au-dessous l'eau aurait été quelque peu troublée ; ensuite, sans craindre de prendre la fièvre, elle s'est plongée jusqu'au cou dans les vastes étangs de la Dombes. La voici revenue presque au lieu de son départ ; séparée seulement du gentil Ransonnet par la chaîne de montagnes qui distribue les eaux entre le bassin de la Loire et celui du Rhône, elle se rafraîchit dans la murmurante Turdine et va se délecter à conter le passé d'un noble manoir des montagnes du Beaujolais, d'un puissant castel, flanqué de deux énormes tours, reliées entre elles par une façade formant au milieu un angle obtus, et défendu par des murs de deux mètres d'épaisseur.

Le voyageur qui de Tarare se rend à Roanne par la chapelle de Sienne, le Pin-Bouchain et Saint-Symphorien-de-Lay aperçoit, sur sa gauche, six kilomètres environ après avoir quitté la ville manufacturière, un joli village dominant la vallée et dominé lui-même par des

Digitized by Google

pentes rapides couvertes de bois de sapins, au-dessus desquelles apparaît la tour aérienne de Boussivre. Ce village s'est nommé d'abord, dit-on, Arar Jovis, en souvenir d'un autel dédié à Jupiter, puis Jo, ensuite Joz, et maintenant c'est Joux-sur-Tarare. Au-dessus de ses maisons, se dresse son vieux château, aux tours imposantes, dont l'esplanade est couronnée par un magnifique tilleul, vénérable Sully, couvrant de sa vaste et épaisse chevelure tout l'espace compris entre le château et l'église paroissiale.

Après avoir dépendu des seigneurs de Lay, Joux appartint ensuite aux puissantes maisons de Forez et de Beaujeu, puis il passa à la famille de Vienne, une des plus anciennes et des plus distinguées de France, enfin il fut acquis par les Villeneuve, connus depuis très-longtemps à Lyon pour avoir donné de nombreux échevins à cette ville ; cette famille est éteinte, mais ses descendants par les femmes la représentent encore aujourd'hui à Joux, et ce château a le privilége de n'avoir pas été aliéné depuis environ 370 ans.

La seigneurie de Joux avait le titre de baronnie, comme ayant été l'apanage d'un cadet de la maison de Beaujeu et elle s'étendait sur les paroisses de Joux, Affoux, Saint-Marcel-l'Eclairé, partie de Violay et de Saint-Forgeulx et une parcelle des Sauvages.

Le plus ancien seigneur de Joux que l'on connaisse est Aimon, seigneur de Lay, vivant vers l'an 1080 ; Gébuin, archevêque de Lyon, avait donné à l'abbaye de Savigny, l'église Sainte-Marie-de-Joux avec des dîmes, terres et autres dépendances, puis il avait confirmé cette donation, étant malade, dans la cour de Saint-Nizier ; l'abbaye de Savigny possédait aussi les églises de Tarare et de Saint-Loup avec des rentes ou censives en

Digitized by Google

dépendant. Aimon, seigneur de Lay et de Joux, et de plusieurs autres terres, ce qui le rendait fort puissant et redoutable à ses voisins, se crut en droit d'exiger de l'avoine et du foin des habitants de Tarare et de Saint-Loup ; Dalmais, abbé de Savigny, s'y opposa et, ne pouvant l'empêcher par la douceur, il se résolut à faire la guerre à Aimon de Lay; il alla assiéger le château de Lay, le prit avec l'aide de Dieu, dit-il, celle de saint Martin et d'un comte appelé Renaud, et le fit raser. Aimon appela apparemment à son secours ses amis et alliés et il allait se venger de l'abbé, quand des amis communs s'entremirent pour les régler et les accommoder. Parmi ces arbitres se trouvait Guichard IV, sire de Beaujeu. L'abbé Dalmais, pour indemniser Aimon de la prise et du renversement de son château, des droits d'avoine, de foin et autres qu'il prétendait sur les terres de l'abbaye, lui donna 100 sols, 20 sols à sa femme et 5 sols à Humbert de Vigny, avec deux mas pour les tenir en fief de l'abbaye aux mêmes charges qu'il en tenait d'autres qu'il avait eus de son père. Aimon les ayant acceptés, prêta serment de fidélité à l'abbé de Savigny, se reconnut son homme et promit que, moyennant les fiefs qu'on lui donnait et ceux qu'il avait déjà, ses fils et les fils de ses fils, jusqu'à la dernière génération, prêteraient serment de fidélité à l'abbaye de Savigny et ne violeraient jamais sa promesse,

Itier II étant abbé de Savigny, Hugues, archevêque de Lyon, renouvela, vers 1088, la donation que Gébuin, son prédécesseur, avait faite à l'abbaye de Savigny, de l'église de Sainte-Marie-de-Joux. Ponce de Lay, seigneur de Joux, Aimon, son fils et Ponce, son autre fils, qu'il donna pour être religieux dans cette abbaye, y donnèrent leur consentement « pro animarum suarum remedio ».

Digitized by Google

Vers l'an 1121, sous l'administration de Ponce de Lay, son frère Aimon, seigneur de Joux, se voyant réduit à la dernière extrémité, se départit de toutes les mauvaises coutumes et usurpations que lui et ses hommes pouvaient recevoir et faire dans la terre de Saint-Martin, dans la vallée de Joux. Aimon le fit, reconnaissant avoir auparavant mal agi et injustement.

Il paraît que la terre et seigneurie de Joux relevait originairement du comté de Forez, car, en 1273, il fut convenu que le comte de Forez aurait droit de foi et hommage sur cette seigneurie.

En 1302, Guichard VIII, sire de Beaujeu, de la race de Beaujeu-Forez, assigna des rentes à Humbert, Guillaume et Thomas, ses frères, à prendre pendant leur vie, sur la terre de Joux.

Guichard VIII eut quelques différends avec l'abbé de Savigny pour les limites de la terre de Joux qui étaient mêlées avec celles de Tarare et autres dépendantes de cette abbaye. Ils convinrent de prendre des arbitres qui réglèrent, au bout de dix ans, ces limites qui servirent de bornes entre le Lyonnais et le Beaujolais. Etienne de Varennes-Rapetout, abbé de Savigny, fit une première transaction en 1309, et Hugues Aybrand, son successeur, en fit une seconde en 1319. Furent présents à cette dernière transaction Othon de Varennes, prieur de Tarare, Etienne de Varennes, prieur d'Arnas, Jean de Varennes, prieur de Montrottier, messires Pierre Bressent, Mathieu de Talaru, Hugues Arrici, chevaliers, Martin de Buellas, Guy Calli, docteur ès lois, Hugues Charpinel, Zacharie de Taney, damoiseaux, Jean, fils de Girard Chassipol de Tarare et Jean Boilet, clercs, Marius Maleyne, chanoine d'Autun, Guichard de Thélis et Simon de Gletteins.

Digitized by Google

Vers 1339, Edouard Ier, sire de Beaujeu, fils de Guichard VIII, céda, au nom de ses frères, le château de Joux à Jeanne de Châteauvillain, sa belle-mère. Ce château fut ensuite assigné, le 14 mai 1343, pour faire partie du douaire de Marguerite de Poitiers, femme de son frère Guichard de Beaujeu, seigneur de Perreux.

Le mardi avant la fête de la bienheureuse Marie-Madeleine, de l'an du Seigneur 1345, fut fait, au château de Sémur-en-Brionnais, partage entre Edouard, Guillaume, Guichard, Louis et Robert de Beaujeu, fils de Guichard VIII, dit le Grand. Par ce partage, Robert eut aussitôt le château de Joux sur Tarare et ses appartenances, et, après la mort de Jeanne de Châteauvillain, sa mère, les prévôtés de Claveyzoles et de Saint-Bonnet-le-Troncy. Furent présents à cet acte Guichard de Semur, archidiacre de Châlon, Jehan d'Essertines, chevalier, maître Jehan de Paray, juge-major des cours des appellations de Lyon, Guichard de Marz, docteur ès-droits et Jehan de Villins, damoiseau,

Robert de Beaujeu, destiné à l'état ecclésiastique par le testament de son père, avait reçu de lui les revenus d'Arcinges, montant à 300 livres viennoises ; il ne voulut point entrer dans les ordres et reçut, comme nous avons vu, pour son apanage, les seigneuries de Joux, Claveyzoles, Saint-Bonnet-le-Troncy, et de plus Coligny-le-Neuf.

Comme toute la seigneurie de Beaujolais portait le titre de baronnie, la terre de Joux, donnée en apanage à un cadet de la maison de Beaujeu, se conserva le même titre, l'accessoire ayant retenu la nature et le nom du principal, comme il arriva aussi à Amplepuis et à Saint-Trivier-en-Dombes.

Ce Robert de Beaujeu et neuf écuyers, venus de Joux,

Digitized by Google

accompagnèrent, en 1355, le comte de Savoie qui allait au secours du roi de France contre les Flamands. En combattant contre les Anglais, il fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Georges-du-Bois, en Saintonge, et ne put recouvrer sa liberté qu'en payant une rançon de 700 écus d'or, comme le prouve une quittance de 1351.

Guichenon le fait tuer, le 6 avril 1362, à la bataille de Brignais, contre les Tard-Venus ; ce qui n'empêche pas que le même Guichenon dit plus loin qu'il s'opposa à ce qu'Edouard II de Beaujeu, son neveu, prît possession de la succession d'Antoine, sire de Beaujeu et que, le 19 juillet 1376, il prêta foi et hommage au même Edouard pour la terre de Joux.

Voici un fragment d'une vieille chronique de la maison de Beaujeu, où il est ainsi parlé de la branche de Joux :

« Messire Robert, quatriesme fils de messire Guichard-le-Grand, frère de messire Eddouard, mareschal de France, de messire Guichard et de messire Guillaume fut seigneur de Joz-sur-Tarare, et espousa madame Agnès de Vienne, dame de Chadenay, de laquelle dame il eust ung fils nommé Guichard lequel fut fait nouveau chevalier en Flandre au temps que le Roy Charles de France assiégea et prit la ville de Lesdes, qui fut en l'an mil trois cent quatre vingt-cinq, le trentiesme jour d'aoust. Si fut faict chevalier ledit Guichard par messire Eddouard de Beaujeu, seigneur de Beaujolloys, son cousin-germain.

« Ledit messire Robert, seigneur de Joz, fut un très-noble chevalier en son temps, agréable à Dieu et au monde, et mourut avant sa femme, l'an de Notre Seigneur Jésus-Christ mil trois cent quatre-vingt et..., le jour de Pâques, et fut mis en l'église Notre-Dame de Belleville, avec ses

Digitized by Google

parens à grand triumphe et honneur. Messire Guichard son fils alla au sainct voyage d'oultremer et mourut auprès d'Affrique, le sixiesme jour de septembre, l'an mil trois cens quatre-vingt et dix, au temps que le duc Loys de Bourbon fist une armée et mena grande noblesse de France, et assiégea Affrique avec les Genefroys, et là tint le siége neuf moys; toutefoys, il ne la sceut prendre, et fut le corps dudit seigneur Guichard mis en sépulture audit lieu d'Affrique, prez du rivage de la mer. Son cœur fut apporté à Belleville où il fut enseveli et mis avec les aultres, ses prédécesseurs, par un sien escuyer, nommé Brusolin et par le résidu de ses serviteurs, comme je l'ay ouy dire à ses serviteurs. »

Robert de Beaujeu avait épousé Agnès de Vienne, dame de Chaudenay, dont il eut deux fils et deux filles; l'aîné de ses fils, Guichard de Beaujeu, seigneur de Joux, de Belleville, de Saint-Bonnet, de Coligny et de Chaudenay, mourut en Afrique en 1390, comme on le voit dans la vieille chronique de la maison de Beaujeu, et ne laissa pas de postérité. Son frère Jean étant mort à Montmerle, en 1386, il eut pour héritières ses deux sœurs qui se partagèrent ses biens. La terre de Joux échut à l'aînée, Marguerite, mariée le 16 décembre 1391, avec Louis Aycelin de Lystenois, chevalier, seigneur de Lystenois, La Ferté-Chauderon, Montagu et Châtel-Oudon, chambellan du roi Charles VI et grand-maître de France.

Isabeau Aycelin de Lystenois, leur fille unique, épousa, en 1410, Jean de Vienne, fils de Philippe de Vienne, seigneur de Rollans, Montbis et Clervaux, et de Philiberte de Maubec; Jean de Vienne était seigneur de Bonencontre, conseiller et chambellan du roi, sénéchal et maréchal de Bourbonnais, et mourut en 1425.

Philippe de Vienne, leur fils, était seigneur de Lystenois

Digitized by Google

et Montagu, baron de la Roche-Nolay et eut, de Péronelle de Chazeron, fille de Jean, seigneur de Chazeron, pour fille unique et héritière de ses grands biens, Anne de Vienne, mariée le 11 mai 1462 à Jean de Vienne, seigneur de Montbis, son parent, fils de Guillaume de Vienne et de Béatrix de Cusance.

Noble et puissant seigneur, messire Jehan de Vienne, chevalier, seigneur de Lystenois, Montégu, Chastelledon et La Ferté-Chauderon, dame Anne de Vienne, sa femme, et damoiselle Péronnelle de Chazeron, mère d'Anne de Vienne, vendirent à noble et puissant seigneur messire Jacques de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, le châtel, terre et baronnie de Joux-sur-Tarare, dîmes, justices haute, moyenne et basse, demourances, fiefs, arrière-fiefs, membres, dépendances et appartenances pour le prix et somme de 2,500 livres tournois, monnaie de roi, lors ayant cours, avec clause constatant qu'ils se réservaient le droit de racheter ladite terre, seigneurie et baronnie de Joux.

Jacques de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, était fils d'Edouard de Beaujeu, seigneur dudit Amplepuis et de Jacqueline de Linières ; il épousa Jacqueline Juvénal des Ursins, fille de Guillaume Juvénal des Ursins, baron de Traimel, chancelier de France, et testa, le 15 septembre 1488. Il était encore seigneur de Rezay, Chevagny-le-Lombard, Thel, Ranchal et les Tours, baron de Linières, conseiller et chambellan du roi, baillif de Sens.

Jacques de Beaujeu céda, remit et transporta, dans la suite, lesdits châtel, terre, baronnie et seigneurie de Joux à maître André Porte, docteur ès-lois, juge des ressorts de Lyon et à dame Claude Sextre, sa femme, pour le même prix de 2,500 livres ; quelque temps après, lesdits sieur et dame de Lystenois vendirent à André Porte et

Digitized by Google

Claude Sextre, la plus-value de la seigneurie de Joux, pour le prix de 1,500 livres tournois, sous faculté de réachat à certain temps.

Après la mort d'André Porte, lesdits sieur et dame de Lystenois, vendirent à ladite Claude Sextre les droits de plus-value de la baronnie de Joux pour le prix de 300 livres tournois, toujours avec faculté de réachat après un certain temps.

Claude Sextre se remaria avec noble homme et saige Humbert de Villeneufve, écuyer, docteur ès-lois, conseiller du roi, et, le 27 août 1495, noble homme François d'Arson, écuyer, seigneur d'Aubenas, procureur des sieur et dame de Lystenois, vendit à Claude Sextre, pour le prix de 1,000 livres tournois, le droit de plus-value des châtel, terre, baronnie et seigneurie de Joux et ses appartenances.

Le 13 mars 1496, noble François d'Arson, au même nom, vendit à Humbert de Villeneufve et à Claude Sextre, pour le prix de 1,000 livres, la plus-value du châtel de Joux.

Le seigneur de Lystenois étant allé depuis de vie à trépas, Anne de Vienne, sa veuve, ratifia, le 9 novembre 1499, la vendition faite au profit d'Humbert de Villeneufve et de sa femme, et leur vendit, pour le prix de 300 livres, la plus-value des châtel, terre et baronnie de Joux. Le 21 septembre 1500, elle leur passa une semblable vente pour le prix de 400 livres de plus value. Enfin, le 21 juin 1507, Anne de Vienne vendit à Humbert de Villeneufve les châtel, terre, baronnie et seigneurie de Joux, ensemble ses droits et appartenances, pour en jouir perpétuellement et toujours, et ce, moyennant le prix de 5,000 livres tournois.

Humbert de Villeneufve était fils de Jean de Villeneufve,

Digitized by Google

écuyer d'écurie du roi Louis XI, capitaine de Colliouvre, en Roussillon, et des francs archers de Lyonnais et de Beaujolais, et de Catherine de Bletterans, dame de Pierreclos, Bussige, Bussières, en Mâconnais, et du Péage de Moges. Guichenon, dans son *Histoire de Dombes* et Le Laboureur, dans ses *Mazures de l'Isle-Barbe*, ont offert la généalogie de cette ancienne famille lyonnaise qui a donné à sa patrie un grand nombre de conseillers de ville, mais ces deux auteurs s'accordent assez mal ensemble; la généalogie que l'on trouve dans les *Mazures*, passe pour être plus exacte, Le Laboureur ayant eu entre les mains les titres de la famille de Villeneufve. Guichenon parle d'un arbre généalogique que l'on voyait de son temps dans la salle basse du château de Joux-sur-Tarare, et qui a disparu, sans qu'on en ait aujourd'hui aucun souvenir. Cet arbre généalogique de la maison de Villeneufve était peint, avec toutes ses alliances, se composant de vingt-trois degrés de génération; il commençait à l'an 1062, et faisait entrer par mariage, dans la famille de Villeneufve, entre autres maisons illustres, celles de Grolée, de Saint-Trivier, de Polignac, de Rossillon, de Chandieu et de Beaujeu; mais comme cet arbre généalogique n'était accompagné d'aucune date, qu'il y avait beaucoup de confusion aux degrés et que les titres que Guichenon avait vus ne concordaient pas avec cette généalogie, il ne s'en servit pas pour son travail.

Humbert de Villeneufve était seigneur de Beuvray, de la Motte et d'Ynars, conseiller et chambellan du Roi; il fut l'ornement de sa maison à laquelle il donna beaucoup de lustre par sa vertu et par ses belles charges qu'il exerça très-dignement. D'abord lieutenant-général en la sénéchaussée de Lyon, en 1499, il devint ensuite conseiller au grand conseil, puis deuxième président au Parle-

Digitized by Google

ment de Toulouse et enfin premier président en celui de Dijon, par lettres patentes de Louis XII, du 20 septembre 1505. En 1501, il fut envoyé par le roi ambassadeur en Suisse avec le seigneur de Bussy-Lamet. Voici une pièce, conservée aux archives du château de Joux, qui constate ladite mission confiée à Humbert de Villeneufve.

— Instructions faictes de par le Roy à Messire Hymbert de Villeneufve, docteur en loix, lieutenant général du séneschal de Lyon, lequel présentement ledit seigneur envoie en ambassade ou pays des Ligues pour les causes qui s'ensuyvent :

Est assavoir que depuis peu de jours, Le Roy a envoyé à certaine journée qui se devoit tenir à Lucerne le jour de la Fête-Dieu ou la sepmaine après Guyot des Roches, son vallet de chambre et Petter Grob, lieutenant des Souysses de sa garde, les instructions desquelz contiennent en effet que pour ce qu'à la journée précédente tenue audict Lucerne ou fut pour le Roy l'archediacre d'Angiers, les seigneurs des Ligues sur le débat des querelleurs escripvirent audict seigneur que sa plaisir feust ou de croistre la somme de six mille livres que ledict archediacre avoit offerte ou de prendre de son cousté deux hommes et lesdicts querelleurs deux autres, lesquelz quatre congneussent desdictes querelles ; et en cas de discort eussent povoir de eslire ung quun superarbitre, à cette cause ledict seigneur congnoissant leurs demandes estre desraisonnables et il ne leur estre en rien tenu et que son offre n'estoit que de grâce à cause de la confédération et amitié qu'il a ausdicts seigneurs aymoit mieulx pour leur complaire que lesdicts quatre arbitres feussent prins d'un cousté et d'autre et le cincquième en cas de discort que de satisffaire à leurs dictes demandes, pourveu touteffoys que lesdicts arbitres congnoistroient non-seulement desdictes querelles faictes à l'encontre du Roy, maiz encores de celles que le Roy fait et entend faire à l'encontre desdictz querelleurs pour les dommaiges irréparables par eulx

Digitized by Google

faiz l'année qu'il vint à sa couronne en ses pays de Champaigne et Bourgogne et autrement selon que arbitres doyvent congnoistre tant d'un cousté que d'autre, ainsi que plus amplement est contenu en leurs dictes instructions.

Touteffoys, pour ce que les dessusdicts Guyot et Grob, depuis qu'ilz sont arrivés par delà ont escript et adverty ledict seigneur que certain évesque de Volines et autres en sa compagnie de la part du Roy des Roumains doyvent de bref venir vers lesdictes Ligues tant pour conforter lesdicts querelleurs et les irriter et mouvoyr plus fort à l'encontre du Roy que pour tenir et machiner autres praticques audict pays au domaige et préiudice dudict seigneur, si possible leur est, ce qui pourroit porter inconvénient si aucun bon personnaige de bonne expérience n'y étoit pour y résister, à ceste cause ledict Messire Hymbert, à la meilleure diligence que possible luy sera, s'en tirera audict pays et jusques au lieu de ladicte journée et plus avant, si besoing est, en passant par Genève et par Fribourg ouquel lieu il trouvera messire Petreman de Foussigny, advoué dudict Fribourg et le secrétaire de la ville qui ont accoustumé adresser les gens et affaires du Roy par delà, par lesquels il pourra entendre et savoir des choses dessusdictes et avoir des nouvelles desdicts Guyot et Petter Grob, et selon qu'il verra estre besoing pour pourveoir aux inconvénients dessusdicts posé oresque les dessusdicts feussent jà de retour audict Fribourg ou plus en çà, tirera plus avant dedans ledict pays des Ligues où il verra estre plus nécessaire pour résister aux praticques dudict Roy des Roumains, en quoy faisant pourra joindre avec luy le dessusdict Petter Grob pour estre son truchement et luy tenir compaignie, aussy luy faire congnoistre les bons amis et serviteurs du Roy pour s'en ayder ès choses dessusdictes, et ledict Guyot s'en pourra revenyr.

Avant partir dudict Fribourg, selon l'advis dudict messire Petreman et secrétaire, prendra sauf conduyt de ceulx de Berne et delà en avant, ainsi que sera besoing, à Lucerne trouvera Nicolas Affort, aussi serviteur du Roy, à Surich

Digitized by Google

Radolff Hedinger auxquelz quatre il portera lectres missives dudict seigneur pour sa recommandacion et pour estre instruyt d'eulx sur les choses dessusdictes, afin de mieux savoir ce qu'il aura à faire, aussi luy bailleront mémoire pour congnoistre de lieu en lieu et de quenton en quenton les bons amis et serviteurs du Roy.

Les dessusdicts Guyot et Petter Grob avoient quelque autre charge du Roy qui aujourd'huy luy a esté déclairé par monsieur le chancellier tout au long, et après par monsieur le mareschal luy a esté dit davantaige sur ce l'intencion du Roy pour y besongner et faire selon qu'il verra la disposicion des matières.

Et pour ce monsieur du Bouschaige et ledict ambassadeur sont les deux personnaiges que par la part du Roy doivent estre nomméz à ladicte journée de Lucerne ou cas que l'arbitraige dessusdict sorte son effect pour congnoistre desdictes querelles, pourra dire icelluy ambassadeur, si le cas le requiert, que de sa part ne fauldra point à se trouver au lieu qui par le Roy lui sera ordonné et au temps qui sera dict, afin de toujours leur donner à congnoistre que le Roy de sa part ne veut point délayer que les matières ne soient venues pour le bon droit qu'il se sent avoir, le dira aussi afin de éviter toute manière de rompture avec lesdicts seigneurs des Ligues. Finablement fera et dira ledict ambassadeur toutes les choses qui lui sembleront estre requises pour l'honneur, prouffit et avantaige dudict seigneur et selon que besoing sera l'advertira des choses qui pourroient survenyr à bonne dilligence.

Fait à Lyon, le XIXe jour de juing mil cinq cens et ung.

Signé : LOYS,

et plus bas : NOBLET.

A son retour de son ambassade en Suisse, Humbert de Villeneufve fut député par la Cour, l'année suivante, à l'assemblée qui se tint à Orléans, de l'autorité du Roi, contre les entreprises du pape Jules II. Comme il était

Digitized by Google

ensuite à Genève pour négocier la rançon des ôtages, donnés aux Suisses par le seigneur de la Trémouille, en 1513, après la levée du siége de Dijon, il fut arrêté par les Suisses et mené à Berne, d'où il fut tiré, moyennant 2,000 écus de rançon que la province de Bourgogne paya. Il mourut à Dijon, le 18 juillet 1515. Le Parlement assista en corps à ses funérailles et lui rendit des honneurs qui jusqu'alors n'avaient pas été pratiqués, pour marque de son mérite extraordinaire et de l'estime particulière que cette illustre compagnie avait pour son chef ; il fut inhumé dans l'église des Cordeliers de Dijon.

Humbert de Villeneufve fonda les prébandes du château de Joux ; il avait épousé, en secondes noces, Marie de Corbiny, veuve de messire Jean d'Aumont.

Charles de Villeneufve, fils de Humbert de Villeneufve et de Claude Sextre, sa première femme, succéda à son père dans la baronnie de Joux. Il fut l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, chevalier de l'ordre du Roi et se maria avec Marie d'Amanzé, fille de Jean, seigneur d'Amanzé et de Béatrix Mitte de Chevrières.

En 1515 et 1526, il fit des transactions avec ses sujets de la baronnie de Joux, et, en 1531, avec l'hôtelier de Savigny, qui était patron de l'église de Joux placée sous le vocable de l'Assomption, et levait certaine dîme dans cette paroisse.

Théodde de Villeneufve, fils de Charles de Villeneufve, lui succéda dans la baronnie de Joux ; il fut homme d'armes de la compagnie du maréchal de Saint-André et mourut sans alliance, le 18 avril 1554, dans l'abbaye d'Ainay, après avoir testé en faveur de Rolin de Villeneufve, son frère.

Téodde de Villeneufve, étant tombé par accident de cheval, à Lyon, se cassa une jambe dans sa chute et fut

Digitized by Google

incontinent secouru et conforté en son besoin par messieurs les grand prieur et religieux de l'abbaye d'Ainay, où il mourut ; il fit donation verbale à cette maison pour récompense de ce service, de la somme de 250 écus d'or au soleil, de la valeur chacun de 46 sols tournois.

Rolin de Villeneufve quitta l'église après la mort de ses six frères morts presque tous à la guerre. Il fut marié deux fois, la première avec Philiberte de Marsilly, dame de la Forest, fille de Mathieu de Marsilly de la Forest, écuyer, seigneur de la Forest, des Costes, du Fay, et du Colombier ; la seconde, avec Suzanne de Cypierre.

Après la prise de Lyon par les Huguenots, vers 1562, le château de Joux fut dévasté par les hordes que commandait le baron des Adrets ; le village renfermé dans l'enceinte de ses remparts avait été incendié avant cette époque ; ce manoir avait six tours et était considéré comme château-fort.

Georges de Villeneufve, fils de Rolin de Villeneufve et de Philiberte de Marsilly de la Forest fut baron de Joux après son père et seigneur de la Noyrie, Sailly et Salornay-sur-Guye ; il épousa Charlotte de Champier, fille unique et héritière de Jacques de Champier, baron de la Bâtie, en Dombes, seigneur de Langes, Argil, Montceau, Corcelle, Chaneins, etc., chevalier de l'ordre de Saint-Michel, bailli de Bresse et gouverneur de Dombes, et de Françoise de Langes, laquelle lui apporta toutes les seigneuries de sa maison. Georges de Villeneufve était chevalier de l'ordre de Saint-Michel, bailli de Beaujolais et capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi.

Le 13 juin 1584, noble Antoine de la Rossel, écuyer, seigneur dudit lieu et de la Noyrie, demeurant à Trévoux, tant en son nom que pour celui de demoiselle Maurice de la Noyrie, sa femme, vendit à haut et puissant seigneur

Digitized by Google

noble George de Villeneufve-Pompierre, seigneur et baron de Joux, écuyer de la grande écurie de Monseigneur, fils du frère unique du Roi et commissaire ordinaire de son Altesse, savoir : aucune sienne maison-forte appelée de la Noyrie, avec ses consistances et dépendances, consistant en maisons hautes, moyennes et basses, chambres, étables, galeries et autres maisons y joignant appelés fournier, granges, étableries, caves, terres, jardin, verger, moulin, battoir à chanvre, colombier, prés, bois tant de haute futaie que taillis, hermages, sis en la paroisse de Joux, appelée la Noyrie, avec les rentes, revenus, droits seigneuriaux, dépendant de la rente de la Noyrie, pour le prix de 2,166 écus, deux tiers et à la charge d'une pension annuelle due aux abbés d'Ainay de 13 écus, un tiers, au sort principal de 116 écus, deux tiers. Cet acte fut passé en présence de noble Adrian Bec, écuyer, seigneur de la Roussière et Gautier, de noble Pierre de Sarron, écuyer, seigneur des Forges et de noble Claude de Fournillon, seigneur de Butery et l'Espinasse.

Vicomte Paul De Varax.

(*A continuer*).

Digitized by Google

UN MOT SUR GERSON (1)

Jean Charlier, dit *de Gerson*, naquit au village de ce nom, près de Réthel, en Champagne, en l'année 1363, c'est-à-dire à l'une des époques les plus sombres de notre histoire. Il était l'aîné de douze enfants. Ses parents, Arnoul Charlier et Elisabeth La Chardenière, l'élevèrent avec un soin exceptionnel.

Placé d'abord au collége de Reims, Gerson vint à Paris en 1377, en qualité de boursier, étudier au collége de Navarre les belles-lettres, la philosophie, la théologie, la médecine, la musique, en un mot tous les arts libéraux et aussi les langues savantes.

Il eut pour maître, pendant plusieurs années, le célèbre Pierre d'Ailly, devenu plus tard cardinal. Selon l'usage des étudiants d'alors, le jeune Charlier joignit à son nom celui de son village natal, Gerson, qu'il devait immortaliser.

Bachelier en 1387, il fit partie, avec Pierre d'Ailly, des députés envoyés par l'Université auprès du pape Clément VII, relativement à l'affaire de Jean de Montesson, accusé d'hérésie.

En 1392, Gerson reçut le bonnet de docteur et, trois

(1) Nous empruntons cette intéressante étude sur Gerson, à la *Mosaïque, Revue pittoresque illustrée*, dont le succès s'est affermi et a grandi chaque jour depuis quelques années, sous l'habile impulsion de M. Eugène Muller, son rédacteur en chef. M. Muller qui a habité Lyon s'est empressé d'autoriser la *Revue du Lyonnais* à reproduire ce travail qui touche intimement à l'histoire de notre cité. A. V.

Digitized by Google

ans plus tard, il remplaça Pierre d'Ailly comme chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris. Il n'avait alors que trente-deux ans ; c'était une tâche difficile et dont Gerson s'acquitta avec honneur, prudence et fermeté, alors que les factions politiques ensanglantaient la France et que le schisme désolait l'Eglise.

L'Université de France a toujours placé Gerson au nombre de ses gloires. L'éducation populaire fut l'une des préoccupations du grand Chancelier. Comment exprimer ses soins pour l'instruction chrétienne de l'enfance ? On ne peut oublier le zèle qu'il déploya auprès du roi en faveur du peuple.

Avec une admirable sagesse, il sut faire justice de toutes les superstitions, de tous les pharisaïsmes de son temps.

Les intérêts de la patrie et de l'humanité ne le laissèrent jamais indifférent,

Jean sans Peur, duc de Bourgogne, avait été en maintes occasions le protecteur de Gerson. Homme violent et sanguinaire, il venait de faire assassiner le duc d'Orléans, son rival ; il se glorifia de son forfait et trouva même un apologiste dans le docteur Jean Petit. Le chancelier les condamna l'un et l'autre dans la chaire de Notre-Dame, et prouva qu'en aucun cas il ne peut être licite de tuer même un tyran.

Cet accident terrible exerça une grande influence sur la vie de Gerson.

Les partisans de Jean sans Peur, irrités contre le Chancelier, dévastèrent sa maison, et Gerson n'échappa à leur vengeance qu'en se tenant caché durant deux mois sous les voûtes de Notre-Dame.

Epoque de déchirement, de deuil et de larmes, la guerre civile éclatait partout en France, et Paris en fut le

Digitized by Google

principal théâtre. D'autre part, le schisme d'Occident fomenté par deux et même par trois anti-papes, désolait l'Eglise en brisant son unité. Déjà en 1406, Gerson avait été envoyé vers les deux pontifes contendants, Grégoire XII et Benoît XIII, dont il ne put obtenir la démission. A son retour, il composa plusieurs savants écrits dont un intitulé : *De la manière d'enlever un pape de l'Eglise*, pour l'extinction de ce schisme, et dans le même but, il appela de tous ses vœux un concile général.

En cette même année, nous le trouvons au concile de Reims, où déjà il brille par l'éloquence et la sagesse de ses discours.

En 1409, il alla à Pise, où, dans un concile quasi-œcuménique, il harangua le nouveau pape Alexandre V avec son éloquence ordinaire. Le schisme semblait éteint. Mais les deux faux papes n'avaient que simulé leur démission. Benoît se maintenant dans sa forteresse d'Avignon, échangeait avec son concurrent des anathèmes.

En 1410, Alexandre V mourut ; les cardinaux romains élurent un nouveau pape. Jean XXIII. La situation de l'Eglise était des plus malheureuses.

Par les soins du cardinal d'Ailly et surtout de Gerson, un concile général fut convoqué à Constance. Il s'ouvrit en 1414. Jamais on ne vit dans l'Eglise une assemblée plus considérable. Le chancelier de Paris qui, depuis plus de vingt années, avait préparé les matières de ce concile, en fut non-seulement l'organisateur principal, mais encore l'âme. Les anti-papes déchus, de par l'autorité du concile qui représentait l'Eglise universelle, Martin V fut élu et reconnu pour légitime chef suprême de l'Eglise. Ainsi finit ce long schisme.

Jean sans Peur vivait encore et régnait en tyran à la place de Charles VI, tombé depuis longtemps en démence.

Digitized by Google

Le Chancelier sortait du concile couvert de gloire : mais comme il avait poursuivi jusqu'au sein de cette assemblée la condamnation du crime de Jean sans Peur, il dut, tandis que les princes et les pères du concile s'en retournaient dans leurs foyers, prendre la route de l'exil, pour éviter un nouveau crime au meurtrier du duc d'Orléans.

Alors, en 1417, avec ses deux secrétaires, il se dirigea travesti en mendiant, la corde au cou et le bâton ferré à la main, vers les montagnes du Tyrol, traversa la Forêt-Noire et arriva enfin à l'abbaye bénédictine de Mælck, où il reçut l'accueil le plus favorable de l'archiduc d'Autriche Frédéric. Là, dans la solitude, le recueillement et l'atmosphère du cloître, il rédigea les *Consolations théologiques*, le long et charmant poème *Josephin* et même le premier livre des *Consolations intérieures* ou *Imitation de Jésus-Christ*, qu'il avait élaboré dans ses pérégrinations et dont il laissa, quant à ce premier livre, une copie au monastère (1).

---

(1) Une longue suite de discussions a eu lieu pour attribuer ou contester à J. Gerson la paternité de ce livre si justement renommé. Les uns en ont voulu faire hommage à Thomas Kempis, qui, paraît-il, ne fut qu'un simple scribe, lequel ayant achevé une copie de l'*Imitation* mit à la fin son nom, qu'on prit bien à tort pour celui de l'auteur ; d'autres imaginèrent un Piémontais Gerson dont il n'est question dans aucune histoire locale du temps où le livre fut écrit. Au reste, il y a dans le texte même de l'*Imitation* maint passage faisant allusion à la condition de J. Gerson, et qui ne s'expliquent que si on l'en reconnaît l'auteur.

Au résumé, il ne faut voir dans les essais de dépossession du Chancelier, que les efforts tentés par des ordres qui croyaient avoir un parti à servir contre la mémoire de l'illustre personnage. Aujourd'hui l'accord est pleinement fait, croyons-nous, sur l'origine de cette œuvre, qu'un auteur a heureusement qualifiée « le plus beau livre sorti de la main des hommes, puisque la Bible n'en vient pas. »

Digitized by Google

Jean sans Peur mort, comme on sait, d'une façon tragique, l'illustre exilé put rentrer dans sa patrie. Depuis bien longtemps, il appelait de ses vœux ce retour. Mais ce n'est pas vers Paris, encore en révolution et où vivaient encore les amis de son persécuteur, qu'il dirigea ses pas. Il se rendit à Lyon, ville attachée au parti du dauphin. Il y était attendu par l'archevêque qui l'avait aimé et admiré à Constance, et par son frère, prieur du monastère des Célestins, sous la règle bénédictine. Gerson y arrriva vers l'année 1420. Là, retiré comme un ermite, tantôt avec les moines, tantôt dans le cloître de la collégiale Saint-Paul, où chaque jour, il instruisait gratuitement les enfants pauvres de Lyon, il ne s'occupa plus jamais des grands débats des cours et de l'Eglise, mais uniquement de la composition d'un très-grand nombre d'écrits où la science le dispute à la piété, et surtout des petits enfants qu'il affectionnait d'une tendresse plus que paternelle.

Des docteurs plaisantèrent de ce qu'un homme si grand s'abaissait jusqu'à balbutier avec l'enfance. Le vieux Chancelier, pour toute justification, composa le traité charmant qui a pour titre : *De la manière d'amener les petits enfants à Jésus-Christ* (1).

---

(1) Gerson, né plébéien, ne tenait pas d'armoiries de sa famille. C'est au Concile de Constance, en 1415, qu'à l'instance de plusieurs Pères il composa celles. Elles sont tout à fait allégoriques et en rapport avec son caractère, sa situation et ses sentiments.

L'écu signifie la foi, le cœur, les affections d'une âme pieuse. Il est ailé pour marquer les pensées qui s'élèvent vers le ciel, et en flamme, c'est-à-dire pénétré d'un ardent amour. La lettre hébraïque *Thau* (image de la Croix), imprimée sur le cœur, fait allusion au passage d'Ezéchiel, IX, 24, où il est ordonné de graver ce signe du salut sur le front de ceux qui gémissent des abominations du siècle, carac-

Digitized by Google

Il s'était toujours surnommé *le Pélerin*, par allusion à la signification hébraïque de son nom d'adoption et considéré comme exilé en ce monde. Son nom donc exprimait et son caractère et sa prédestination, dont l'inaltérable empreinte est sensible à toutes les pages de l'*Imitation*.

Une fois comme d'usage, il fit assembler les petits enfants dans l'église Saint-Paul ; et, les portes fermées, il les fit mettre à genoux, leur recommanda cette prière quotidienne qu'il récitait avec eux prosterné sur la pierre humide : « *Mon Dieu, mon créateur, ayez pitié de votre pauvre serviteur, Jean Gerson.* » Le lendemain (12 juillet 1429) les enfants ne voyant pas paraître leur père et leur ami, montèrent à sa chambre et le trouvèrent mort au pied de son crucifix. Aussitôt ce ne fut qu'un cri dans toute la cité de Lyon : *Le saint est mort !...*

Inhumé dans l'église Saint-Laurent, attenant à l'église Saint-Paul, Gerson reçut immédiatement la vénération d'un culte public ecclésiastique. Son tombeau devint un grand centre de pélerinage. Le clergé de Lyon, avec la permission tacite du Saint-Siége, lui éleva un autel surmonté de son image.

Sur ce même tombeau, on lisait, longtemps après, l'admirable devise du chancelier : *Elevez vos cœurs*, et sa grande pensée : *Repentez-vous et croyez à l'Evangile.*

---

tère particulier de Gerson qui, durant trente années, travailla à la réformation de l'Eglise. La couleur azur désigne le ciel et la vie éternelle à laquelle Gerson aspirait et qu'il rappelle à chaque page de l'*Imitation* ; le bâton, la panetière, l'habit de pélerin se rapportent à son voyage sur cette terre d'exil. Enfin, l'ange qui l'accompagne et le chien qui le suit dans son pèlerinage sont là par allusion à l'histoire de Tobie.

Digitized by Google

Enfin, en 1504, l'ordinaira de Lyon le proclame *bienheureux* et *saint*.

Tel fut Jean Gerson, grand théologien, philosophe illustres, penseur profond, célèbre orateur, écrivain excellent, éducateur de l'enfance, grand patriote ; il a laissé des monuments impérissables de sa science et des traces ineffaçable de sa vertu. A jamais, il sera l'éternel honneur de l'Université et de la France, et on l'a justement surnommé le *Docteur très-chrétien et consolateur*.

J. Darche.

Digitized by Google

LES ILES D'OR

par MISTRAL

(Traduction française en regard)

Recueil de poésies diverses, avec une préface biographique de l'auteur, écrite par lui-même. — Avignon, Roumanille, éditeur. — Paris, Lemerre, passage Choiseuil, 31 — et Thorin, rue de Médicis, 7. — 1876. in-12.

Avoir à saluer un nouvel ouvrage de Mistral, du noble barde qui est la gloire de la Provence et de toute notre patrie, c'est plus qu'un évènement, c'est une solennelle fête, dans le monde poétique et littéraire. L'illustre auteur de *Mireille* et de *Calendal* nous a habitués à des chefs-d'œuvre ; aussi, sont-ce toujours des chants hors ligne que contient son récent volume : les *Iles d'or !* Certes, cette gracieuse appellation nous transporte dans un monde lumineux, et l'on aperçoit un rayonnement intense, le rayonnement du génie, s'échappant du livre brillant si bien nommé !

Voici ce que, dans une charmante préface, Mistral dit à ses lecteurs :

Digitized by Google

— « Ce titre, j'en conviens, peut sembler ambitieux, » mais on me pardonnera lorsqu'on saura que c'est le « nom de ce petit groupe d'îlots arides et rocheux que le « soleil dore sous la plage d'Hières. Et puis, à dire vrai, « les moments célestes dans lesquels l'amour, l'enthou- « siasme ou la douleur nous font poètes, ne sont-ils pas « les oasis, les îles d'or de l'existence? »

Cette préface est un chef-d'œuvre ; elle ne peut manquer d'être admirée de tous, tant il y a de convenance exquise dans ce récit touchant d'un glorieux poète, qui trace, de son enfance, du souvenir de ses parents, de sa maison natale, du paysage et des premières scènes toutes patriarcales sur lesquelles ses jeunes regards se sont reposés, des tableaux d'une telle douceur attendrie qu'elle fait ressortir encore davantage son haut mérite, par un relief sacré.

Que ne puis-je vous citer tout entière cette introduction de si bon goût! Mais vous la lirez, dans les *Iles d'or!* Il y a quelques lignes cependant que je ne saurais passer sous silence.

Mistral parle :

— « Des beaux chants provençaux que ma mère en « filant me chantait sans cesse : *Le Pater des Calendes.* — « *Marie-Madeleine, la pauvre pécheresse.* — *La Porche-* « *ronne.* — *Le Mousse de Marseille.* — *La Belle Margoton.* « — *La Mariée honteuse* — et *l'Oiseau en cage* :

« J'aime mieux être oiseau des champs
« Qu'oiseau de volière.

« Et tant d'autres chansons, complaintes ou sornettes « qui bercèrent mon jeune âge d'un balancement de rêves « et de poésie émue. Ma bonne mère les savait toutes, et « le nom même de *Mireille*, c'est elle qui me l'apprit. »

Digitized by Google

Amis lecteurs, contemplez ce charmant tableau : sous le ciel éblouissant de la Provence, près des oliviers ou des grenadiers en fleurs, voyez-vous cette belle jeune mère, avec le gentil costume arlésien, qui rehausse encore sa beauté, la voyez-vous élevant son aiglon aux sons bien-aimés des cantilènes du pays, et éveillant dans cette âme déjà grande, mille émotions patriotiques, qui devaient se développer un jour d'une manière si puissante ! Oui, Madame, votre douce voix maternelle a porté bonheur au barde naissant ; elle a été comme le baptême de son génie !

Toutes les poésies des *Iles d'Or* ont un sceau d'élévation, de force ou de grâce, qui distingue le Maître, soit dans les *Chansons* — *les Poémes* — *les Sirventes* — *les Rêves* — *les Plaintes,* — soit dans *les Contes* — *les Sonnets* — *les Chants Nuptiaux,* — *les Saluts* — *les Toasts* — et *les Cantiques.*

Parmi *les Plaintes* — il y a une ode superbe et généreuse, sur le dernier soupir du *Cygne de Mâcon:*

LA MORT DE LAMARTINE

Quand l'ouro d'ou tremount es vengudo pér l'astre,
Sus li moure envahi per lou vespre, li pastre
Alargon sis anouge, a si fedo, e si can ;
Edins li baisso palunenco
Lou grouun rangoulejo en bramadisso unenco:
«Aqueu soulèu éro ensucant.»

TRADUCTION

« Quand l'heure du déclin est venue pour l'astre,— sur
« les collines envahies par le soir, les pâtres élargissent
« leurs moutons, leurs brebis et leurs chiens ; — et dans
« les bas fonds des marais, — tout ce qui grouille,

Digitized by Google

« râle en braîment unanime: — « Ce soleil était assom-
« mant. »

« Des paroles de Dieu magnifique *épancheur*, — ainsi.
« ô Lamartine, ô mon maitre, ô mon père, — en canti-
« ques, en actions, en larmes consolantes. — quand vous
« eûtes à notre monde — épanché sa satiété d'amour et
« de lumière, — et que le monde fut las,

« Chacun jeta son cri dans le brouillard profond, — cha-
« cun vous décocha la pierre de sa fronde, — car votre
« splendeur nous faisait mal aux yeux — car une étoile
« qui s'éteint, — car un Dieu crucifié plaît toujours à la
« foule, — et les crapauds aiment la nuit ...

« Et l'on vit en ce moment des choses prodigieuses! —
« Lui, cette grande source de pure poésie — qui avait
» rajeuni l'âme de l'univers, — les jeunes poètes rirent —
« de sa mélancolie de prophète, et dirent — qu'il ne
« savait pas l'art des vers.

« Du Très—Haut Adonaï lui, sublime grand-prêtre,
« qui dans ses hymmes saints éleva nos croyances — sur
« les cordes d'or de la harpe de Sion, — en attestant les
« Ecritures — les dévots Pharisiens crièrent sur les toits
« — qu'il n'avait point de religion.

« Lui, le grand cœur ému, qui, sur la catastrophe — de
« nos anciens rois, avait versé ses strophes, — et en
« marbre pompeux leur avait fait un mausolée, — les
« ébahis du Royalisme — trouvèrent qu'il était un révo-
« lutionnaire, — et tous s'éloignèrent vite.

« Lui, le gand orateur, la voix apostolique, — qui
« avait fulguré le mot de République — sur le front, dans
« le ciel des peuples tressaillants, — par une étrange
« phrénésie — tous les chiens enragés de la Démocratie —
« le mordirent en grommelant.

« Lui, le grand citoyen, qui dans le cratère embrasé —

Digitized by Google

« avait jeté ses biens et son corps et son âme, — pour « sauver du volcan la patrie en combustion, — lorsque, « pauvre, il demanda son pain, — les bourgeois et les » gros l'appelèrent mangeur, — et s'enfermèrent dans « leur bourg.

« Alors, se voyant seul dans sa calamité, dolent, il « gravit son calvaire... — Et quelques bonnes âmes, vers « la tombée du jour, entendirent un long gémissement, « — et puis, dans les espaces, un cri suprême : —

« Mais nul ne s'aventura vers la cîme déserte. — Avec « les yeux fermés et les deux mains ouvertes, — dans un « silence grave il s'enveloppa donc ; — et, calme com- « me sont les montagnes, — au milieu de sa gloire et de « son infortune, — sans dire mot il expira. »

Telle est cette Elégie si belle, si touchante, que la commenter serait en ternir l'éclat majestueux et doux ; il n'y a qu'à admirer, et à essuyer les larmes qui viennent aux yeux, à sa lecture. O Lamartine! comme vous dûtes tressaillir dans la tombe, à ces accents pleins de tendresse et d'ineffable pitié, qu'exhalait sur vous Mistral, ce grand poéte que vous aimiez tant! —

Il y a de gracieux contrastes aux choses graves dans les *Iles d'or*, d'abord, de belles chansons, surtout, *l'Hymne au Soleil*, dont l'astre roi peut être content; — *l'Arlésienne*, charmante idylle. — *La Tour de Barbentane* — et *la Reine Jeanne*, avec leur couleur fort originale et leur saveur prime-sautière.

Dans *les Rêves*, que de ravissantes fantaisies! *Romanin* — *les Grillons* — *la Mante religieuse*, des bijoux poétiques que je voudrais bien vous montrer ici ; il en est de même de *la Belle d'août*, *du Mistral*, *du Miroir*. Ah! ce coquet miroir est-il assez gentil!

Nous avons remarqué de trés-intéressants poèmes : *Le*

Digitized by Google

Tambour d'Arcole, patriotique histoire d'un jeune héros provençal ; elle est touchante au possible. — *La fin du moissonneur*, une vraie peinture des champs au mois de juin, avec l'aspect serein des derniers moments d'un de ces hommes simples et droits comme la nature. — *La princesse Clémence*, chevaleresque épisode du temps des Valois.

Quelles perles de fraîcheur exquise et de suave mélancolie, dans *les Rêves* et *les Plaintes*! Voici deux strophes de *la Rencontre* :

. . . . . .

O flour dis auti prado
Que de gun saup,
Vous que tén abeurado
La néu dis Aup,
Sias mens puro e fresqueto,
Au mes d'abriéu,
Que la juino bouqueto,
Que ris pèr ieu.

O tron e voues severo
D'aperamount,
Murmur di séuvo féro,
Gaudre di mount,
I'a no voues que doumino
Vosto rumour
Es la voues claro e fino
De mis amour. »

. . . . . .

« O fleurs des hautes prairies — que nul ne sait, —
« vous que tient abreuvées — la neige des Alpes, —
« vous êtes moins pures et fraîches, — au mois d'avril, —
« que la jeune petite bouche qui rit pour moi.
« O tonnerres et voix sévères — des cîmes, murmures

Digitized by Google

« des forêts sauvages, — torrents des monts, — il est une « voix qui domine — votre rumeur : — c'est la voix « claire et fine de nos amours. »

Nous arrivons aux *Contes*, qui sont dits avec humour, avec infiniment d'esprit, avec une verve méridionale. Il y a de belles choses dans *les Sonnets*, *les Chants nuptiaux*, *les Saluts*, *les Toasts* et *les Cantiques*.

Mais voici venir les jours amers ; la patrie a de cruelles épreuves ! la grande patrie qui est la France inspirera au célèbre Félibre des accents plein de douleurs. Ainsi, par exemple, la poésie sur *le Rocher de Sisyphe* renferme une désolation profonde qu'une voix virile fait entendre, en déplorant les maux de son pays ; comme aussi, dans la pièce consacrée à la mémoire *d'Un jeune botaniste lyonnais, Jules Fourreau*, ami du grand poète, *tué à la bataille de Nuits à l'âge de* 26 *ans*, on peut ouïr les lamentations d'un sincère patriote.

Mistral est la personnification de l'attachement au sol natal, de l'amour du langage de ses pères. Aussi, comme cette belle langue harmonieuse est glorifiée par lui, surtout dans les *Sirventes*, que j'ai gardés pour la fin, parce que là, éclate plus qu'ailleurs l'affection que porte l'illustre poète non-seulement à son radieux ciel provençal, mais à tout ce qui résume pour lui la terre des ancêtres, mais à son idiome sonore, qu'il a rendu si brillant, en le faisant passer par son luth immortel !

Dans la première pièce *des Sirventes*, dédiée *aux Poètes catalans*, nous lisors ces beaux vers :

« Dis Aup i Piréneu, è là man dins la man,
Troubaire, aubouren dounc lou vièi parla rouman !
Acò s' lou signe de famiho.
Acò s' lou sacramen, qu'ils avi joun li fiéu.
L'ome à la terro ! Acò 's lou fiéu,
Que t'en lou nis dins la ramiho.

Digitized by Google

« Intrépide gardian de noste parla gent,
Garden-lou franc e pur e clar coume l'argent,
Car tout un pople aqui s'abéuro;
Car, de mourre bourdoun qu'un pople toumbe esclau,
Se t'en sa longo, t'en la clau
Que di cadeno lou délieuro.

« Des Alpes aux Pyrénées, et la main dans la main, — « poètes, relevons donc le vieux parler roman ! — C'est « là le signe de famille, — c'est là le sacrement qui unit « les fils aux aïeux — l'homme à la terre ! c'est là le fil — qui tient le nid dans la ramée.

« Intrépides gardiens de notre parler gentil, — gar- « dons le franc, et pur, et clair comme l'argent, — car « tout un peuple là s'abreuve; car, face contre terre, « qu'un peuple tombe esclave, s'il tient sa langue, il tient « la clef — qui le délivre des chaines. »

Et ailleurs, Mistral s'écrie :

. . . . . .

« Es egau, vivo Dieu ! li raço noblo e forto.
Noun o'ublidon jamais li trelus de soun sang.
An béu dire : « Estas siau ! vòsti glòri soun morto ! »
Nous-aùtri, que sabèn ço que l'istòri porto,
Ensèn toucan lou-vèire au bout de cinq cènts ans.

. . . . . .

« Conserven d'où passat li grandi foundamento :
Lis aubre que van founs soun li que mounton aut ;
Mais tenen l'iue dubert autant que la memento ;
Vers lou libre aveni, lus que toujour aumento,
Caminen fisançous, sènso poùni ressaut.

. . . . . .

Digitized by Google

« C'est égal, vive Dieu ! les nobles et fortes races — n'oublient jamais les splendeurs de leur sang. Ils ont beau dire : « Taisez-vous, vos gloires sont mortes ! — Nous autres, qui savons ce que porte l'histoire, — ensemble nous trinquons au bout de cinq cents ans.

« Conservons du passé les grandes fondations : les arbres aux racines profondes sont ceux qui montent haut ; — mais tenons l'œil ouvert autant que la mémoire ; vers le libre avenir, clarté qui toujours croît, — cheminons confiants, sans peur et sans ressaut. »

. . . . . .

Quel dommage que je ne puisse pas, faute d'espace, vous citer encore les accents mâles et fiers de ce barde éminent, qui rend sa Province et la France orgueilleuses, que toute l'Europe honore, et dont la gloire va bien plus loin, puisque nous savons qu'une Revue américaine a fait l'éloge de ses travaux ; elle a publié, l'année dernière, une étude sur son admirable *Calendal*, un poème épique de toute beauté et d'un vol puissant comme celui d'un aigle.

Je vous ai montré, chers lecteurs, un tout petit coin de ces ravissantes *Iles d'or*, mais le nom seul de Mistral est le meilleur éloge de son noble livre, car ce nom veut dire : patriotisme et génie !

Adèle Souchier.

Digitized by Google

RIMES D'UN VRAI LIBRE-PENSEUR

par Théodore VIBERT

AUTEUR DES GIRONDINS (1)

Dans la *France littéraire* du 8 mars 1862, M. Adrien Péladan annonçait et recommandait à ses lecteurs l'œuvre de M. Théodore Vibert *les Girondins*, un poème loué par Emile Deschamps. Depuis lors M. Vibert a donné au public *les Quatre morts* et *Edmond Reille*, ouvrages dont un grand nombre de journaux ont rendu compte avec éloges et il présente aujourd'hui un nouveau volume intitulé *Rimes d'un vrai libre penseur*. Sons parti pris politique ou littéraire, il reste dans ces vers ce qu'il est dans sa vie privée, patriote, philosophe et catholique, comme il le dit lui-même, et ceux qui les lisent y trouvent toujours cette charmante union de l'utile et de l'agréable.

Paris, Ernest Leroux, éditeur.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

— Dehors les barbares ! criaient naguère les Italiens. Il ne parlaient pas de nous !

Dehors les barbares, et vite et vite, dirons-nous à notre tour. Ces petits barbares qui, après avoir écorché toute l'année les pauvres auteurs latins, cet âge est sans pitié, vont maintenant tourmenter leurs petites sœurs, tirer les oreilles de Médor, arracher des crins à Bijou sous prétexte de faire des lignes, et tuer les pauvres petits oiseaux dans les vignes ou sur les pommiers, au lieu de contempler les beaux spectacles que la nature donne en automne, d'étudier la faune ou la flore de leur village, l'histoire de la vieille église, ou du vieux château et de faire provision de pensées et de souvenirs pour leur vieillesse.

Dehors les petits barbares et qu'ils oublient, en recevant les baisers de leurs mères, les discussions qu'ils ont eues avec leurs professeurs.

Du reste, une grande amélioration s'est faite depuis quelques années, dans l'emploi des vacances, et si là, comme en beaucoup de choses, nous sommes inférieurs aux Suisses et aux Allemands, nous avons pris d'eux du moins cette excellente habitude, au lieu de nous endormir dans le bien-être de la villa paternelle, ou dans le désœuvrement d'une petite ville, de faire de longues courses à pied, des explorations plus ou moins lointaines qui fortifient le corps et l'esprit, ouvrent l'intelligence et préservent de la *mal aria* qui a toujours soufflé à Capoue

A nous, Lyonnais, les excursions, cette année, ne manqueront pas. De nouveaux chemins de fer peuvent nous conduire, en quelques heures, près des vieilles forteresses du Forez, ou sur les bords si pittoresques de la rivière d'Ain et nous y donner un avant goût des courses alpestres si chères à nos voisins.

— L'été fait parler de lui, 33 degrés à l'ombre, c'est le courant ; le bitume fond, les promeneurs ruissellent, et, moins fortunés que les Marseillais, les Bordelais ou les Napolitains, les Lyonnais n'ont pas la moindre brise raffraîchissante, ni jour ni nuit.

— Les grands travaux de déblaiement de la gare de Saint-Paul se poussent avec activité. Les traces de l'éboulement auront bientôt disparu.

— En poursuivant le creusement du canal des Célestins, on a mis au jour la continuation de la belle mosaïque dont la première partie avait déjà été enlevée ; on travaille au transport de cette seconde moitié qui en complétant l'œuvre, doit doter la ville d'une de ses plus précieuses antiquités.

— Le *Petit journal de Lyon*, quotidien, a vécu ce que vivent les roses. Il a eu six numéros. Le *Bonnet de Nuit*, la *Cravache*, le *Rébus*,

Digitized by Google

le *Journal de Guignol*, le *Journal de Madelon* continuent leur marche triomphante. Le *Télégraphe*, dont la carrière a été si orageuse, est décédé le 30 juillet.

— Par décret en date du 26 juillet 1876, a été nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur, M. Caillemer, doyen de la faculté de droit de Lyon : 24 ans de services, enseignement fait d'une manière supérieure, création à Lyon d'une bibliothèque de droit, la récompense était bien due. Elle a été accueillie avec faveur par le public.

M. Berthaud, fils de M. Berthaud, conseiller à la Cour de Lyon, nommé substitut de M. le procureur de la République de Nantua, a été installé dans ses fonctions à l'audience du tribunal du 29 juillet.

— Dans sa séance du 26 juillet, la Société littéraire a reçu membre correspondant, à l'unanimité, M. le docteur Philippe Delastre, médecin à Ceyzérieux en Bugey, auteur d'un récent et joli petit volume: *Souvenirs poétiques de la Dombes, du Bugey et du vieux Lyon*, 1876, in-12. Nous reviendrons sur ce livre dont la moitié est consacrée au Lyon tel que l'ont connu nos pères.

— A l'Exposition de la société des Amis des Arts d'Avignon, riche cette année d'œuvres importantes, les honneurs ont été pour notre compatriote le peintre Lays dont le beau tableau : *le Bien et le Mal*, a obtenu la médaille d'argent.

Et ce n'est pas seulement dans les Arts que notre ville obtient des succès mérités. Lyon, qui a produit des peintres et des sculpteurs célèbres, des architectes hors ligne, des philosophes, des orateurs, des poètes, des érudits et une armée d'archéologues, n'avait pas encore brillé dans le roman, car l'auteur de *Mionnette*, Muller, est du Forez. On nous reprochait, que sais-je? un manque d'imagination, peut être, de coloris; nous ne savions pas broder les fleurs du style sur un léger tissu d'aventures. On ne le dira plus aujourd'hui. *Ischia, Souvenirs de jeunesse*, par M. E. Pélagaud, nous a révélé un écrivain, de race dont nous saluons la naissance avec joie. *Ischia* a paru en feuilletons dans le *Salut Public* et tous les lecteurs de cette feuille fortunée ont été surpris et ravis de la puissance de style, du coloris, du sentiment, de la fermeté de caractères que cette première œuvre décelait. L'Italie, la rade de Naples surtout, cette poétique contrée où se trouvent Pouzzoles, Castellamare, Herculanum et le Vésuve. Ischia et Capri, tous les enchantements, toutes les poésies, tous les souvenirs, sont décrites avec vérité, éclat, charme et puissance, et ce qui ajoute au mérite de l'œuvre, c'est que, différent de ses confrères en romans, qui ne brillent pas, le plus souvent, par le savoir, M. Pélagaud sait, a vu, et que derrière l'imagination du romancier qui crée, il y a la pensée du philosophe et l'érudition du géologue et de l'historien.

L'œuvre n'est pas parfaite, cependant, oh! non! et nous reprocherons au jeune et brillant écrivain la chute de Mme di Lecco. Puissances duciel! peut-on flétrir ainsi une destinée! Morte, nous l'aurions pleurée ; mais sonillée! mais tombée comme une Lélia vulgaire! nous en avons éprouvé un désenchantement immense, un découragement profond. En deshonorant cette femme, M. Pélagaud a commis un crime et nous ne lui en accorderons jamais le pardon.

A. V.

Digitized by Google

RÉCIT D'UNE FEMME DU PEUPLE

I

Il est bien dur parfois le chemin de l'honneur.

Je fus de ces enfants qui n'ont pas de bonheur ;
Mes parents, en six mois, partirent de ce monde.
J'allais avoir sept ans, j'étais chétive, blonde,
Et triste à me sentir constamment un sanglot.
Près du dernier cercueil le village aussitôt
Tout entier assemblé, parlait pour moi d'hospice,
Quand la mère Gertrude, (ah ! que Dieu la bénisse !
Mais combien j'ai connu la lourdeur de sa main !)
Consentit à me prendre, à me donner du pain.
Je devais la servir, mener paître la vache :
Soigner la bête était le plus doux de ma tâche ;
Sans elle j'aurais fort regretté l'hôpital !
Je comptais moins qu'un chien, mangeant tant bien que mal ;
De chacun commandée avec une voix rude,
Mon âme pâtissait de cette servitude
Au point que, lentement, s'étiolait mon corps.
Comme elle a dû pleurer ma mère, chez les morts,
Si mes larmes, hélas ! sur son cœur retombèrent ;
Si Dieu lui laissa voir quels ennuis m'accablèrent !
Le pain de l'étranger est toujours étouffant,
Je plains bien qui le mange, oh ! surtout un enfant !

Digitized by Google

II

Bercés par le plaisir ou heurtés par la peine,
Les jours vont se groupant et forment la semaine.
On se trouve surpris que malgré tout, le temps
Accomplisse un matin le seizième printemps :
C'est la vie en bouton, le beau moment, l'aurore !
Je n'avais rien aimé, j'étais plus triste encore
Lorsqu'enfin le bonheur vint me tendre la main.
Je rencontrais parfois, faisant même chemin,
Un jeune laboureur, au gracieux visage,
Qui, timide, d'un mot saluait mon passage....
Quel lien invisible existait entre nous,
Pour qu'un simple salut me parût aussi doux ?
De charmants entretiens bientôt y succédèrent
Et de ma vie en pleurs les secrets débordèrent.
Lui me disait : comment, enfant abandonné,
On l'appelait d'un nom par le hasard donné.
Ce qu'il avait souffert de l'injustice étrange
Qui rejette l'affront sur la tête de l'ange,
Quand le père coupable est souvent honoré :
Pour sa naissance abjecte on l'avait torturé.
Rien comme la douleur ne sait unir les âmes ;
Nous sachant malheureux, dès lors nous nous aimâmes
De cet amour profond que ne comprennent pas
Ceux qu'une tendre main soutint aux premiers pas.
On s'éprend, voyez-vous, mille fois davantage,
Quand à mère ni sœur le cœur ne se partage ;
Quand le passé n'a pas une heure, un souvenir,
Un seul mot de bonté que l'on puisse bénir !
Dès ce jour pour nous deux ce fut une autre vie ;
Joyeux il m'accourait ; j'apparaissais ravie,
Et nous aurions, je crois, connu le désespoir
Si la semaine eût pu s'écouler sans nous voir.
Mais l'ange qui nous suit, constamment nous surveille,
Dans nos chers rendez-vous pouvait prêter l'oreille ;
Car la pauvre orpheline et l'humble enfant trouvé,

Digitized by Google

S'aimaient de passion dans le sens élevé
L'honneur sait repousser ce qu'il faut qu'on évite :
Nous n'avions qu'un désir : nous marier bien vite,
Sur l'être aimé pouvoir devant tous s'appuyer,
Avoir, enfin à nous, un doux nid, un foyer.
Le vrai, l'immense amour est sérieux, austère ;
Pour gagner notre part de bonheur sur la terre,
Nous sentions qu'il faudrait, courageux, résolus,
Sans jamais nous lasser, travailler toujours plus.
Mais qu'importait? à deux le labeur est facile,
Même le sol ingrat, même le maître hostile !
Et puis, autre sujet d'indicible tourment,
De la conscription quand viendrait le moment.
Le numéro mauvais, où donc trouver la somme
Sinon dans le travail pour acheter un homme?
Nous, les heureux d'hier, en pensant que le sort
Pourrait nous séparer : nous préférions la mort.
J'avoue une faiblesse, et sans que j'en rougisse,
Afin que vous sachiez jusqu'où le sacrifice,
Pour remplir le devoir un jour dut s'élever :
Cette somme, nos bras pouvaient seuls la trouver.
Il fallait voir aussi notre ardeur à l'ouvrage,
Le résultat est double avec un tel courage ;
On en exige moins des forçats, les maudits !
Et pourtant, ce temps-là ce fut le paradis.

III

D'un rayon le soleil fait éclore les roses ;
Le bonheur accomplit d'autres métamorphoses.
Tout mon moi languissant promptement s'anima,
Le corps devint robuste alors que l'âme aima.
En me voyant passer, joyeuse, épanouie,
On me montrait ainsi qu'une chose inouie ;
Et la mère Gertrude, un doigt sur le menton,
Disait que cet éclat ne prouvait rien de bon.
Mais j'osais maintenant répondre à sa parole.
Et, forte de mon droit, je réclamai l'obole

Digitized by Google

Qui devait, jour par jour, grossir notre trésor.
J'apportais pièce blanche, il apportait de l'or.
De cet or, il restait un doux bruit dans ma tête ;
Aussi je fredonnais autant qu'une fauvette ;
J'étais belle, il paraît ; je surpris de nos gars
Qui, sournois, m'adressaient leurs plus tendres regards,
Que me faisait cela ? Lui seul avait mon être !
Mon choix, par mille riens, je le laissai connaître ;
Car lorsqu'un tel amour chante au cœur sa chanson,
De bonheurs imprévus on fait ample moisson.
Nous nous jetions des fleurs en arrachant les herbes ;
Nos mains s'entrelaçaient tout en nouant les gerbes,
Tendre d'émotion, le regard se voilait,
Quand le front de l'ami de sueur ruisselait.
Pour s'aider à la peine on avait doux sourire ;
Oh ! les mots ravissants que nous savions nous dire !
Nous lisions dans nos cœurs mieux qu'en un livre ouvert :
Que le printemps fleurit ou qu'il neigeât l'hiver,
Chacune des saisons donnait plaisirs sans nombre ;
Ces trois ans écoulés n'eurent pas un jour sombre.
Radieux, nous comptions le trésor amassé,
Et comme si déjà le tirage eût passé,
Dans nos plans s'élevait une humble maisonnette.
Hélas ! Ce fut pour nous pôt au lait de Perrette :
De l'urne il apporta le numéro premier !
Nous versâmes notre or jusqu'au moindre denier.

IV

Quand on a travaillé sans repos et sans trève,
Non des mois mais des ans et qu'un moment enlève
Le prix si bien gagné de ce rude labeur,
Ce coup funeste atteint le niveau du malheur.
Nous nous disions émus : Le chagrin paralyse,
Et pour que le beau rêve, enfin se réalise,
Montrons-nous courageux, à l'œuvre vaillamment ;
Le bonheur est plus doux acheté chèrement.
Il fallait de l'argent pour meubler la chaumière,

Digitized by Google

Nous dûmes accepter cette épreuve dernière
De ne nous marier qu'après une moisson.
Cependant il courait un étrange frisson ;
Tous nos vieux paysans, impassibles naguère,
S'attroupaient et parlaient de récolte et de guerre ;
Et souvent ces mots-là m'avaient fait tressaillir ;
Ce qu'on sème aujourd'hui pourra-t-on le cueillir ?
Quel danger menaçait notre chère Lorraine ?
Au devant du malheur la destinée entraîne ;
Constamment j'épiais ce qu'on échangeait bas.

Ah ! ceux qui vont semant les germes des combats,
Qu'ils soient maudits de Dieu ! Pour le soldat qui tombe,
Pour la mère éperdue au bord de cette tombe,
Pour tant de cœurs brisés, oh ! oui, qu'ils soient maudits !

Hélas ! c'était la guerre et les malheurs prédits,
Bientôt nos régiments traversaient le village
Et joyeux, les soldats nous criaient tous : Courage !
Hier encor vainqueurs, pouvaient-ils se douter
Qu'une avalanche humaine allait tout emporter ?
Qu'un million luttant contre quatre cent mille,
Leur intrépide ardeur deviendrait inutile ?
Ils passaient, nous laissant beaucoup de leur espoir ;
Puis le canon gronda, du matin jusqu'au soir ;
Puis un jour arriva cette nouvelle horrible :
L'ennemi sur le sol posait son pied terrible
Et s'avançait vers nous, triomphant et cruel.
La France consternée à tous faisait appel,
De toute part vibraient les chants patriotiques ;
Les uns, prêts à mourir, accouraient héroïques ;
D'autres, hélas ! suivaient les larmes dans les yeux.
Ce n'étaient que longs cris et que touchants adieux :
Le désespoir amer se mêlait au sublime.
En voyant devant nous s'entr'ouvrir cet abîme,
Où tout notre bonheur allait être entraîné,
Lui, disait frémissant : Pourquoi donc suis-je né ? —
Je me pressais le front, n'ayant qu'une pensée ;

Digitized by Google

Partir ! il doit partir ! laisser sa fiancée !
Ainsi privations, travail étaient perdus,
Et les charmants espoirs justement attendus !
Energiques pourtant, comment pouvoir nous taire ?
Nous retrouverions-nous ? ah l'atroce mystère !
Je n'ai pas oublié l'étreinte du départ ;
Pour l'entrevoir encor, je suivis l'œil hagard,
Je suivis tout le jour ; il marchait pâle et sombre
En revenant la nuit, je sanglotais dans l'ombre.

V

Comme tu nous broyas, guerre, effrayante meule !
D'adieux inattendus je ne pleurais pas seule ;
Sans pitié, la douleur franchissait chaque seuil ;
Des femmes par milliers prenaient aussi le deuil.
Elles avaient du moins, pour essuyer leurs larmes,
Pour partager le poids des poignantes alarmes,
Un enfant, des amis, une mère, un soutien ;
Moi, pour me consoler, seule je n'avais rien.
Ma famille était lui, mon fiancé, mon frère.
Hélas ! j'aurais appris comment on désespère,
Si mon cœur, trop souvent éprouvé par le sort,
De son déchirement ne fût sorti plus fort.
La désolation remplissait la Lorraine ;
Dominant ma douleur, grave, presque sereine,
J'écoutais raconter par nos plus vieux soldats,
Les nouvelles du jour et les anciens combats.
Aujourd'hui le désastre autrefois la victoire !
Alors qu'ils s'exaltaient, en parlant de la gloire
De leur drapeau partout se déployant vainqueur,
Un sentiment nouveau me pénétrait le cœur ;
Et comme eux, m'inclinant au nom de la patrie,
J'en partageais déjà l'ardente idolâtrie.
Que de fois je les vis, beaux de leur désespoir,
Ces vieillards mutilés, pleurer de ne pouvoir
Défendre le pays, être de la bataille :
Pour mourir, disaient-ils, d'une dernière entaille !

Digitized by Google

Ah ! les pleurs des héros ne tombent pas en vain !
Dans la foule toujours ils laissent un levain
D'honneur, de liberté qui lentement fermente ;
Ils doublèrent en moi la force de l'amante.
A l'immense bonheur de bientôt le revoir,
Je préférais encor qu'il remplît son devoir.
Et pourtant mon amour avait grandi, peut-être.

Une nuit, je rêvais, assise à ma fenêtre,
Cherchant de mon regard à percer l'horizon,
On avait tout le jour entendu le canon.
Il passa brusquement au dessus de ma tête
Un sifflement aigu, je bondis inquiète ;
Une pierre roulait apportant un feuillet,
Vivement je le pris et je lus ce billet :

« — Ma Germaine, sans toi je ne pouvais pas vivre,
« J'ai déserté, viens vite, on pourrait me poursuivre.
« Ensemble nous partons ; je t'attends près du bois,
« Quel bonheur de ne plus nous quitter, cette fois ! »

Venait-il bien de lui ce malheureux message ?
En vain ma main crispée en retournait la page,
Je ne pouvais douter, et dans moi je surpris
Se mêlant à l'amour, la pitié, le mépris.
Amoindrir l'homme aimé, c'est être fort à plaindre,
Cette angoisse sans nom un instant vint m'étreindre :
Il serait lâche, lui ! Non, fou de passion,
J'étais l'unique but de sa désertion.
Et j'aurais du mépris, quand sa tendresse immense
Lui faisait accomplir cet acte de démence !
Le sentiment qui seul avait pu l'entraîner
Saurait à son devoir aussi le ramener.
Je courus vers le bois, écoutant ma pensée,
On aurait entendu mon haleine oppressée.
Il m'aperçut venir et redoubla le pas
Insensé de bonheur, il me prit dans ses bras.
Ah ! me trouvant alors à son cou suspendue,

Digitized by Google

J'avais comme la fièvre et la tête perdue :
Malheur, désertion, à cette heure oubliés,
Nous laissaient l'un à l'autre étroitement liés ;
Et sa voix s'éleva plus douce qu'un murmure :
« Toujours je t'aimerai, toujours, je te le jure ;
« La Suisse est à deux pas avec la liberté,
« Nous y ferons ce nid qui nous a tant coûté.
« Mais tu dois cette nuit avoir courage encore,
« Bien marcher pour pouvoir arriver à l'aurore »

A ces mots, rappelant un reste de raison,
J'échappai de ses bras et m'écriai : « Non, non !
« Tu ne comprends donc pas que partir serait lâche !
« Déserteur est un nom qui pour jamais entache.
« Que dirait l'étranger, s'il nous voyait venir ?
« Un dédain mérité peut-on le soutenir ?
« Plus tard, quand nos enfants, parlant de cette guerre,
« Viendraient nous demander : Que faisait notre père ?
« N'apercevraient-ils pas, comme pour un affront,
« Le rouge de la honte envahir notre front ?
« Qu'importe la grandeur de notre sacrifice,
« Quand le pays l'ordonne il faut qu'il s'accomplisse ! »
Et, lui prenant les mains : « Au nom de notre amour,
« Devant l'invasion je te pousse à mon tour,
« Jamais, crois-le, jamais je ne serai la femme
« D'un homme que l'honneur repousserait infâme. »

La lune enveloppait de sa blanche lueur
Son visage pâli, tout couvert de sueur.
Debout, silencieux, pendant une minute,
Il sembla chanceler, oh ! grande fut la lutte !
Mais il était de ceux qui comprennent le beau,
Pouvant, s'ils ont faibli, s'élever de nouveau,
Effacer une faute en allant au martyre.
Grave il me répondit : « Oui, j'avais le délire,
« Je ne suis pas un lâche, et je le prouverai ;
« Dans ce camp d'où j'ai fui, demain je rentrerai,
« Je veux à ta hauteur me grandir, noble femme ! »

Que se passa-t-il donc tout-à-coup dans mon âme,

Digitized by Google

Et me pesa plus lourd qu'un noir pressentiment ?
L'avenir levait-il son voile en ce moment !
Je pensai : le retour ? peut-être aussi sa perte !
La veille d'un combat, quand un soldat déserte,
Son jugement à mort est tout apostillé.
Poussé par moi, grand Dieu ! s'il était fusillé !
Et ne pouvant garder l'épouvantable doute :
— « Avec toi, maintenant, je veux faire la route,
« Pénétrer dans le camp, voir tes chefs, leur parler. — »
Effrayé du dessein, il voulut m'ébranler,
M'en montra les périls, employa la prière,
Mais ne l'écoutant plus je marchai la première.

VI

Nous allions dans la nuit, essayant d'éviter
Jusqu'au moindre des bruits que l'écho peut porter ;
A chacun de nos pas, comme un oiseau fidèle,
Quelque doux souvenir nous frolait de son aile,
On eût dit que le ciel ne s'était étoilé
Que pour nous montrer mieux le bonheur envolé.
Les arbres, les sentiers, le ruisseau, chaque pierre
Nous faisaient, malgré nous, regarder en arrière !
Mais en vain, du passé nous parlaient-ils tout bas,
Nos yeux remplis de pleurs ne débordèrent pas.
Nous marchâmes ainsi la nuit, un jour encore ;
Et la faim qui tiraille et la soif qui dévore,
Ne purent nous voler que de faibles instants.
J'avais les pieds meurtris, nous étions haletants ;
Le camp se vit au loin ; sérieuse, attentive,
Seule alors j'avançai ; j'entendis un : Qui vive !
Au soldat apparu j'affirmai hardiment
Savoir de l'ennemi le dernier campement.
Au moment du danger tout espoir qu'on apporte
Fait que le plus illustre à l'humble ouvre sa porte,
Pâtres, filles des champs pouvaient être entendus ;
Nombreux avaient été leurs services rendus.
Aussi l'effet produit dépassa mon attente :

Digitized by Google

Pour moi du Général on souleva la tente ;
La portière en ses plis lentement se drapa
Et de son lourd manteau soudain m'enveloppa.
J'avais bien résolu d'être forte et vaillante,
Mais là, près de ce seuil, je restai défaillante.
Sous le regard profond qui de loin me fixait,
Me débattant en vain, tout mon corps fléchissait.
Une voix demanda : «Qu'avez-vous à nous dire ? »
Et je ne trouvais rien ; je souffrais le martyre...
L'angoisse de mon cœur sur mon front dut perler ;
Mains jointes j'approchai ; pourtant je dois parler !
« Général, j'ai menti ; daignerez-vous m'entendre ?
Pour pouvoir pardonner il faudrait tout apprendre ;
J'abuse, je le sais, de moments précieux ! »
Sans doute il eut pitié de mon air anxieux.
M'encourageant du geste, il me dit : « Soyez brève. »

Alors je racontai le charmant, le doux rêve
Que nous faisions à deux, pauvres déshérités,
Les trois ans de travail, les ennuis supportés,
Le remplaçant payé la veille de la guerre ;
Notre amour assez fort pour braver la misère,
Mariage fixé, puis séparation,
Et notre désespoir et sa désertion...
Si je tremblais encore en avouant la faute,
Annonçant le retour, je parlai tête haute !
Dans ce fier général m'écoutant gravement,
Je devinais un homme épris de dévouement.
Je fus bien inspirée. A ces mots : « Je l'amène ! »
Se levant, il cria : Mais, c'est d'une Romaine !
Brave fille, elle vaut mon plus brave soldat !
Dans cette obscure enfant quel noble cœur il bat !
Demain, ce déserteur ne peut qu'être intrépide....
Il mesurait le sol d'un pas brusque et rapide
Puis d'un ardent défi son œil étincela :
— Ah ! si toutes étaient ainsi que celle-là !
Au lieu d'appréhender que la gloire ne sombre,
Nous braverions la Prusse, et, que ferait le nombre ?
Tous deviendraient héros par elles excités,

Digitized by Google

Et les flots d'Allemands seraient vite arrêtés.
Mais non, l'air retentit de leurs cris, de leurs plaintes.
Oubliant la Patrie, elles ont des étreintes
Qui font que les plus forts, de ces bras enlacés,
Faiblissent au devoir et disent : C'est assez...
Ce n'est jamais assez ! Pour qu'un peuple ne tombe
Il faut, dans le danger, accepter l'hécatombe !

Puis s'approchant de moi : Ne craignez rien pour lui,
S'il est digne de vous, je serai son appui.
Afin que son départ en mépris ne se jette,
Un pli le chargera de mission secrète.
Allez, ma digne enfant, Dieu vous doit le bonheur !

Ce brave qui venait de nous sauver l'honneur,
Un mois plus tard, restait sur le champ de bataille.
Tout le jour on le vit, dédaignant la mitraille,
Vers le point menacé, se porter vaillamment.
Son courage arrêta la défaite un moment...
Un par quatre écrasés, commença la déroute.
Ne pouvant de la France, hélas ! barrer la route,
Sur le sol que la Prusse allait nous conquérir,
L'héroïque vaincu résolut de mourir. (1)
Peut-être s'offrait-il au ciel comme victime !
Il se mit à gravir, pâle, calme, sublime !
Le plateau qu'occupait son ennemi vainqueur,
Attendant qu'un boulet lui foudroyât le cœur.
Les preux tombent ainsi quand s'éteint l'espérance.
On dit que les blessés, surmontant leur souffrance,
Se soulevaient encore afin de saluer,
Et criaient : Général ! mais ils vont vous tuer !
Il avançait toujours, pour eux vivant problème.
Le canon retentit... C'était le coup suprême !
Mais quand un noble sang est ainsi répandu,
Le sol qui l'absorba, tôt ou tard, est rendu ;
Du germe déposé fleurit la délivrance.

---

(1) Allusion à la mort du général Abel Douai.

Digitized by Google

VII

Le héros ne vit pas tous tes malheurs, ô France!
Ce jour là fut suivi de tristes lendemains.
Nous pouvions bien gémir, lever au ciel nos mains,
Si sombre est cette page attachée à l'histoire,
Que nos petits enfants ne voudront pas y croire.
Le peuple, hier nommé la grande nation,
Paraissait poursuivi de malédiction.
Nos bourgs furent brûlés, nos villes fortes prises;
Nos légions marchaient de piéges en surprises.
C'est en vain que nos morts tombaient sur d'autres morts,
L'ennemi piétina tous ces monceaux de corps,
Et prit l'Alsace en pleurs, la Lorraine éperdue... !
Vers les événements j'avais l'âme tendue,
Et chaque nouveau coup me faisait tressaillir;
Une autre âpre douleur vint de plus m'assaillir.
Rien n'arrivait de lui ; pourquoi ce long silence ?
Peut-être expirait-il sur un lit d'ambulance ?
Etait-il prisonnier ? j'y perdais la raison.

J'allais interrogeant, de maison en maison,
Tous les nombreux blessés que nous laissait la guerre.
J'avais soigné des leurs comme l'on fait d'un frère,
Heureuse de pouvoir me dévouer ainsi;
Aucun ne put calmer mon lugubre souci.
Mon désespoir vers Dieu s'exhalait en prière !
Les tristes ont besoin d'une foi plus entière !
Je soupirais : « Seigneur ! si j'ai pu le donner,
« Serait-il tout meurtri, daignez le ramener ! »

Comment ne meurt-on pas d'une pareille épreuve ?
Les jours, les mois passaient ; je pris l'habit de veuve;
Mais le cœur mieux encor sait se voiler de deuil...
Un matin, j'entendis s'arrêter, sur mon seuil,
Un pas; on m'appela. Quelle voix! Insensée
De l'espoir qui soudain traversa ma pensée,
Je me précipitai. C'était bien lui ! mon Dieu!
Quel changement depuis notre dernier adieu !

Digitized by Google

Ah ! pour le reconnaître il fallait une amante !
On voyait sur l'habit une manche flottante,
Et sous l'un des genoux une jambe de bois..,
Devant lui je restais immobile et sans voix !
De mon cœur trop gonflé les sanglots éclatèrent,
Me jetant à son cou, mes deux bras l'enlacèrent !
Il disait tristement : Je t'arrive à moitié,
Désormais, mon amour va te faire pitié !
Que feras-tu, dis-moi, de cet homme à béquille ?
Un beau mari, vraiment, pour une jeune fille !

Je l'étreignis plus fort et, mes yeux dans ses yeux,
— « Pour le devoir rempli, combien je t'aime mieux !
« Tu ne connais donc pas cette belle maxime :
« Chez la femme, l'amour s'agrandit de l'estime.
« Tu n'as plus qu'un seul bras ; les miens travailleront ;
« Pour gagner notre pain mes forces doubleront ;
« Va ! je serai de toi toujours fière et jalouse ! »

Je touche à mon bonheur ; aujourd'hui je l'épouse.

J'espère bien l'entendre un jour dire à nos fils :
« Faites leur payer cher les membres qu'ils m'ont pris ! »

Mme Pauline PONSONNARD.

Digitized by Google

NOTICE

SUR LA

BARONNIE DE JOUX-SUR-TARARE

EN BEAUJOLAIS (1)

Le 5 mai 1585, haut et puissant seigneur messire Georges de Villeneufve, seigneur et baron de Joux et la Noyrie, fit une transaction avec ses sujets, habitant les paroisses de Joux, Affoux et Saint-Marcel-l'Eclairé. Par ce contrat, il est dit que ledit seigneur commettra un portier à la porte de la bassecour du château, choisi à son gré et élu par lesdits habitants qui lui paieront pour gage, ceux ayant maisons dans la bassecour, un denier tournois. Pour le guet et garde, on fera comme par le passé ; pour le regard des prisonniers enfermés pour dettes et autrement, fors des crimes et des bêtes mises en prison, lesdits prisonniers, tant pour dette que pour méfait, paieront au commis du seigneur dorénavans et à perpétuité, chacun pour entrée et sortie, 18 deniers tournois et, pour chacune prise de bêtes, 15 deniers tournois ; quant à la chasse des lièvres, bêtes noires ou rousses, lesdits habitants pourront chasser aux lièvres chacun rière lui, et si bon leur semble, se pourront assembler jusqu'au nombre de 2, 3 ou 4 voisins, ayant feu et lieu, et non plus outre, s'ils n'ont de ce congé du seigneur, de madame ou de leurs enfants, et, en leur absence, du principal de leurs officiers. Ils ne pourront aucunement chasser, par ladite terre et juridiction de Joux, aux dites grosses bêtes noires ou rousses

(1) *Voir la précédente livraison.*

Digitized by Google

comme porcs, sangliers, biches, chevreux jeunes ou vieilles, sous peine d'amende. Il leur est permis à perpétuité de chasser aux loups, renards, teyssons, et pour les prendre, poser les cordes à crocs, rêts, propres à ce faire, et pour ce s'assembler en tel nombre qu'ils voudront, le tout sans préjudice de la chasse desdites bêtes et perdrix, d'ancienneté appartenant au seigneur, du consentement desdits habitants ; et s'il advenait qu'en chassant lesdits loups, renards et teyssons, ils prenaient aucunes grosses bêtes, porcs, cerfs, biches, chevreux, chevrolles jeunes et vieilles ou perdrix, en ce cas, ils sont tenus de les apporter au château de Joux, sous peine d'amende. Est réservé au seigneur, à ses hoirs et successeurs de ladite seigneurie de Joux, de pouvoir chasser les perdrix avec tirasses et autres engins par toute la terre et seigneurie de Joux. Le seigneur de Joux peut chasser par toute ladite terre à petite et grosse chasse et assemblée de gens, à cors, cris, cordes, rêts, filets, chiens, levriers, sauf dans les clapiers, buissons, et garennes, où il y aura clapiers et terriers, où il ne pourra chasser ni fureter les clapiers. Lesdits habitants pourront, si bon leur semble, porter arbalètes, chacun en leur fond, sans faire mal ni violence à autrui, auquel cas ils seront punis, s'il y a dénonciation. Lesdits habitants apporteront perpétuellement au seigneur de Joux ou à son commis toutes lettres, contrats où seront contenus pies causes, ordonnance et célébration de messe ou divin service pour le remède des âmes des trépassés et défunts navrés, pour chacun desquels ledits seigneur prendra la somme de 7 sols, 6 deniers. Lesdit habitants promettent de faire, chacun, chaque année, 3 corvées ou journées, ceux ayant bétail avec leurs bœufs et charrettes, les autres à la force de leurs bras. Ils reconnaissent que les moulins dudit seigneur, situés en les paroisses de Joux et d'Affoux, et

Digitized by Google

ceux qu'il pourrait édifier en les paroisses de Saint-Marcel-l'Eclairé, des Sauvages et autres sont bannaux et qu'ils sont tenus d'y faire moudre leurs grains, à l'exception de ceux qui possèdent moulins en ladite juridiction ou ailleurs et il leur sera pris un coupon, pour chaque bichet, mesure de Joux.

Georges de Villeneufve reçut, en 1589, de Henri III, roi de France, une lettre conçue en ces termes et conservée aux archives du château de Joux.

A Monsieur Le Baron de Jou,

Monsieur le baron de Jou, Vous avez tousiours monstré tant d'affection à mon service Vous présentant et emploiant aux occasions qui s'en offrent qu'il m'en demeure Une ferme asseurance que Vous continuerez la même dévotion pour en rendre les effectz d'une entière et inviolable fidélité, au moien de quoy J'ai bien voulu Vous escrire la présente pour Vous dire l'estat que J'en fais comme le sieur de Bothéon, mon lieutenant général au gouvernement de delà Vous fera plus particulièrement entendre et ce que vous avez à faire pour mondit service selon qu'il verra les affaires le requérir, en Vous emploiant et l'assistant comme Je me promectz que vous ferez, Vous pouvez estre asseuré que J'auray bonne souvenance de le recongnoistre, Priant Dieu, Monsieur Le Baron de Jou qu'il Vous ait en sa sainte garde. Escript à Bloys le 22e jour de Janvier 1589.

Signé : HENRY
et plus bas : REVOL.

Georges de Villeneufve avait embrassé le parti de Henri IV et il était un de ses plus zélés partisans ; aussi les chefs des Ligueurs trouvant qu'il troublait la Sainte-Union par ses voyages auprès du roi de Navarre et autres du parti contraire au leur, le firent arrêter aux environs d'Avallon. A cette nouvelle, les échevins de Lyon, qui

Digitized by Google

tenaient le parti de la Ligue, écrivirent à Jean de Nagu-Varennes, gouverneur de Mâcon, une lettre dont la copie a été inscrite dans les archives de cette ville et dont voici le texte :

Monsieur de Varennes,

Monsieur, ayant esté avertys de la prinse par Monsieur de la Motte-Cardan de Monsieur le baron de Joux que vous pouvez avoir entendu estre celluy de la noblesse de ceste province qui se remue le plus contre le bien et repos d'icelle, nous avons depesché ce porteur nostre concitoyen, par les mains duquel vous recepvrez la présente pour aller trouver de notre part ledict sieur de la Motte et le prier que s'il l'aura trouvé saisy de quelzques papiers, mémoires et intentions que nous concernent les luy faire veoir et lui en bailler extraictz, si mieux il n'ayme le saisir des originaulx, et parceque nous n'avons pas cest honneur que d'avoir sa cognoissance, ny peuct estre luy de la nostre, et nous asseurans de vostre affection et bonne volonté envers nous, vous avons bien voulu escripre la présente pour vous prier d'estendre en ce faict vostre crédit envers ledict sieur de la Motte et accompaignez ce dict porteur de voz lettres à cette fin, cette aussi sera pour vous dire que nous avons reçeu advis de divers endroictz qu'il y a une entreprinse sur vostre ville ; à quoy nous vous prions de pourvoir par vostre prudence accoustumée et ne vous fyez que bien à poinct à ceulx qui sont suspects demeurans en vostre ville ; nous n'avons aucunes autres nouvelles, dignes de vous, qui nous fera clore la présente par noz bien humbles recommandations à voz bonnes grâces, prians Dieu vous donner

Monsieur, en bonne santé, très-heureuse et très-longue vie. De Lyon, ce XVe febvrier 1590.

Georges de Villeneufve étant capitaine de 50 hommes d'armes, fit plusieurs voyages en diverses provinces pour le service de Henri IV : un mandement du trésorier de

Digitized by Google

l'épargne, de l'an 1593, lui fit rembourser les frais que lui avaient occasionné ces différents voyages. Voici le texte de ce mandement, extrait des archives du château de Joux.

Baltazar Gobelin, conseiller du roy en son conseil d'estat et Trésorier de son Espargne, à Maistre..... du Benoist, commis à la recepte généralle des finances de Daulphiné, salut : Nous pour satisfairre au voulloir d'icelluy sieur vous mandons que des deniers tant ordinaires que extraordinaires de Vostre charge de la présente année Vous payez, baillez et délivrez cemptant au sieur Baron de Joux, Georges de Villeneufve, cappitaine de cinquante hommes d'armes pour le service du Roy en Piedmont la somme de huict cents escus sol, à lui ordonnée par ledict sieur pour son parfaict payement tant de plusieurs voiages qu'il a ci-devant faictz ès provinces de Languedoc, Daulphiné et Lyonnois, où il a esté employé durant sept moys que pour le voiage qu'il est venu faire au mois de novembre dernier de Piedmont vers sa Majesté et pour son service depuis le VIIe dudict moys qu'il y arriva et retour Le tout pour affaires concernant le service de sadite Majesté et sur ses chevaulx, dont nous l'avons appointé et assigné, appointons et assignons sur vous par ceste présente signée de nostre main que vous recouvrerez et qui nous rendra comptable au Roy notre sieur, servant de quitance de nous à vostre acquit et descharge de ladicte somme de huict cens escus sol, de laquelle dès maintenant comme pour lors nous vous tenons content et vous en quittons et tous autres. Fait à Tours le 16e jour de mars 1593.

Deux ans et demi plus tard, Henri IV écrivait en ces termes au même Georges de Villeneufve :

A Monsieur le baron de Joux,

Cappitaine d'une compagnie de gens de cheval.

Monsieur le baron de Joux, il se présente une occasion qui importe grandement à mon service en laquelle je désire me servir de vostre compagnie de gens de cheval au moyen

Digitized by Google

de quoy je vous prie incontinant la présente reçeue de la mettre ensemble et la rendre la plus forte que vous pourrez pour marcher et vous trouver avec elle où je vous manderay au premier advis que vous en aurez de moy à quoy comme je me promectz tant de vostre affection que vous ne voudrez manquer. Il me suffira aussi de vous asseurer que je recongnoistray à jamais le bon debvoir que vous y ferez et prierai Dieu, Monsieur le baron de Joux qu'il vous ayt en sa sainte garde. Escrit à Lyon le VIe jour de septembre 1595.

Signé : Henry.

et plus bas : De neufville

Le 5 avril 1614, haut et puissant seigneur messire Georges de Villeneufve et haute et puissante dame Charlotte de Champier, sa femme, pour l'honneur de Dieu et pour le remède de leurs âmes et de celles de leurs prédécesseurs et successeurs firent une fondation de messes et service divin qui seront célébrés en l'église paroissiale de Joux-sur-Tarare et au maître-autel, à savoir : 12 grandes messes à diacre et sous-diacre tous les ans, aux jours ci-après dénommés, une le jour de la Sainte-Croix, troisième jour de mai, une du Saint-Esprit, le deuxième jour de la Pentecôte, une au nom des cinq plaies de notre-Seigneur, le premier vendredi de la Caresme, et trois à l'honneur de la benoiste vierge Marie, la première la veille de l'Annonciation de la Notre-Dame, la deuxième la veille de la Notre-Dame de mi-août, la troisième, la veille de la Notre-Dame des Advents, et les autres six pour les trépassés, tous les premiers vendredis des mois à commencer au mois de janvier. Ils fondent aussi à perpétuité un *libera-me* ou un *de profundis* qui sera dit sur la tombe et charnier de leur famille, tous les dimanches et grandes fêtes solennelles, à l'issue de la grande messe parrochialle. Ils

Digitized by Google

demandent encore diverses autres cérémonies telles que chant du *Salve Regina*, branle de cloche, etc. Pour l'exécution et entretien de ces fondations, le seigneur et la dame de Joux donnent le pré dit de la Croix, situé entre la place de la Croix, le grand chemin et la rivière de Turdine, et le domaine de Mogier d'Abbas, appelé, dans la suite, de la Prébande, sur lequel ils se réservent, entre autres choses, le droit de justice haute, moyenne et basse, mixte et impère, droit de guet et garde, fortification, réparation, droit de moulage, courvées et droit de chasse de perdrix.

Les archives du château de Joux contiennent aussi une lettre, signée du roi Louis XIII et adressée à Georges de Villeneufve :

A Monsieur le Baron de Joux.

Monsieur le baron de Jou, le sieur d'Halincourt m'a icy fait entendre l'affection que vous temoignez à tout ce qui regarde mon service par de là. Et comme vous vous employez soigneusement à m'en rendre des effectz aux occasions qui s'en présentent dont je vous say très-bon gré, et le renvoyant maintenant en sa charge encores que vous puissiez aprendre de luy la satisfaction que j'ay de vos bons déportemens, J'ay bien voulu néantmoins vous la témoigner par ceste lettre que sera aussy pour vous prier et exhorter de continuer en ce bon devoir vous asseurant que j'auray toujours en considération telle que vous pouvez désirer vos bons et fidelles services pour les reconnoistre en tout ce qui s'offrira pour vostre bien et contentement et n'estant la présente à autre effet je prie Dieu, Monsieur le baron de Jou, vous avoir en sa saincte garde, Escrit à Paris ce 17 de février 1617.

Signé : Louis.

et plus bas : Phelypeaux.

Digitized by Google

Le 3 juin 1626, Georges de Villeneufve fit un échange avec Jeanne du Fossat, veuve de Villechèze, par lequel il lui donna sa maison-forte de Pesselay, située à Saint-Symphorien-de Lay et reçut d'elle les deux tiers de la maison-forte d'Affoux, les deux tiers des cens, servis rentes, droits seigneuriaux indivis avec le seigneur de Saint-Forgeulx, le domaine de la maison-forte d'Affoux, le domaine Grizaud, le moulin Vermare, grange, colombier, aisances, étables, jardin, place, cheneviers, prés, terres, bois, hermages, brosses, etc., le droit de tombeau et banc en l'église d'Affoux, et tous les droits qui ne sont pas partagés avec le seigneur de Saint-Forgeulx. Jeanne du Fossat tenait la co-seigneurie d'Affoux, qu'on appelait autrefois Affoz de son père Jean du Fossat et de sa mère Jacqueline d'Affoz, qui la lui donnèrent, le 10 avril 1597, lors de son mariage. En 1545, Georges d'Affoz et Jean d'Ausserre étaient co-seigneurs d'Affoux.

En 1628, Georges de Villeneufve, en sa qualité de bailli de Beaujolais, écrivit la lettre suivante à Monsieur d'Halincourt, gouverneur des pays de Lyonnais, Forez et Beaujolais, pour en obtenir l'autorisation d'assembler la noblesse de Beaujolais, et il en reçut une réponse favorable qui sera insérée à la suite de la susdite lettre.

A Monsieur

Monsieur D'Halinlourt, chevallier des ordres du roi, conseiller en ses conseilz d'estat et privé, cappitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, seneschal de Lyonnois, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté, en la ville de Lyon, pais de Lyonnois, Forestz et Beaujollois.

Vous remonstre le sieur Baron de Joux, Bailly pour le roi et de monseigneur son frère au pais de Beaujollois que despuis peu de jours en ça, la plus grande partie de la noblesse dudict pais l'est allé trouver en sa maison et lui commu-

Digitized by Google

niquer de plusieurs affaires qui leur touchent et à leurs tenanciers et justiciables, à raison des impositions dont les grandes villes se deschargent sur le plat pays, à la diminution même des deniers du roi, qui les réduit à une si grande pauvretté qu'ils ne leur peuvent plus payer leurs rétributions, l'auroyent requis en qualité de baillif leur permettre selon l'ancienne coustume d'assembler en sa présence, ce qu'il leur auroit refuzé, leur représentant ne le pouvoir, messieurs les gouverneur et lieutenant de roy, estant dans le gouvernement, ce que voyant ils m'auroyent prié, Monsieur, de vous en faire leurs suplications très-humbles de leur part, et leur permettre de se pouvoir assembler en tel lieu de la province de Beaujollois qu'il vous plaira pour tout ce présent mois, et en présence de qu'il vous plaira l'ordonner. Fait à Lyon ce 13e jour de mars 1628.

Signé : Villeneufve-Joulx.

Nous permettons ausdictz sieurs de la noblesse de Beaujollois de s'assembler pour les causes contenues en la présente requeste un jour de ce présent mois de mars en la ville de Villefranche en la présence dudict sieur baron de Jous, leur baillif qui nous tiendra adverty de tout se qui ce passera en la dicte assemblée et sans qu'il leur soit loisible de mettre autre chose en délibération ny qui puisse importer au service du roy, en advertissant les officiers de Sa Majesté du jour de leur dicte assemblée. Fait à Lyon, — ce quatorzième jour de mars 1628.

Signé : Halincourt.

Par mondit seigneur,

Dumay.

Georges de Villeneufve mourut en 1637 et laissa pour héritier son fils Jean de Villeneufve, lequel fut tuteur de son neveu Georges de Villeneufve, fils de son frère Jacques ds Villeneufve et de Marie Thierry, dame de Bionnay et

Digitized by Google

de Vaux, en Beaujolais. Jean de Villeneufve négligea de rendre compte de sa tutelle à son neveu, et celui-ci ayant surpris des arrêts par défaut contre son oncle fit vendre le comté de la Bâtie, pilla le château de Joux et les titres, mit un décret sur cette terre, et par ce moyen le dépouilla de tous ses biens.

Jean de Villeneufve eut deux femmes ; la première fut Marie de Baglion, dame de Jous, fille de Léonor de Baglion, baron de Jous et de Paillant et de Françoise Henry, dame de la Salle ; la seconde fut Marie-Suzanne Orlandini, fille d'Alexandre Orlandini, seigneur de Saint-Trivier, petit fief situé dans la paroisse d'Irigny, Mazeras, Montpentier et Vesenay, et d'Hélène de Gadagne-Champerroux.

Le 17 octobre 1662, Charlotte de Champier, veuve de Georges de Villeneufve vendit, pour son fils Jean de Villeneufve, à Pierre Chermette, les deux tiers de la rente noble d'Affoux, sous faculté de réachat.

A la mort de Jean de Villeneufve, arrivée en 1678, son fils du second mariage, Alexandre de Villeneufve rendit son compte de tutelle à son cousin Georges de Villeneufve qui fut déclaré son débiteur, et par arrêt du Parlement de Paris du 18 août 1683, il fut ordonné qu'il rentrerait dans la terre de Joux hors de laquelle sa famille avait été trente ans.

Le 9 novembre 1683, Alexandre Garnier, sergent royal en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, assisté de messire Alexandre de Villeneufve, venu exprès de Paris pour mettre ledit arrêt à exécution, se transporta à cheval de Lyon en la paroisse et baronnie de Joux-sur-Tarare, en Beaujolais, pour mettre ledit messire Alexandre de Villeneufve en possession de ladite terre et baronnie de Joux, saisine, jouissance, haute-justice, moyenne et basse, rente noble, servis, droits et devoirs seigneuriaux,

Digitized by Google

questables ou non, droit de pêche et de chasse, abbenevis, moulins, fours bannaux, ruisseaux, rivières, grands chemins, prises d'eaux, bois de haute futaie et taillis, dépendant de ladite terre et baronnie, pour la moitié seulement, l'autre moitié lui appartenant de droit comme héritier de Jean de Villeneufve, son père, pour la somme de 20,000 livres à déduire sur celle de 131,495 livres, 13 sols, 6 deniers, d'une part, à laquelle ledit sieur Georges de Villeneufve est condamné par ledit arrêt, et la somme de 1,000 livres pour dommages-intérêts, à cause de la détention de messire Jean de Villeneufve. Alexandre Garnier, étant à la porte dudit château de Joux et au principal manoir de ladite baronnie, heurtant à la porte d'icelui par diverses fois, ouverture lui est faite par sieur Toussaint Bruyas, homme d'affaires de Georges de Villeneufve, et étant entré dans le château, il s'enquiert de lui si Georges de Villeneufve y est ; sur sa réponse négative, il fait commandement audit sieur Bruyas, de par le Roi et justice, de lui faire ouverture de tous les lieux et endroits dudit château ; à quoi obéissant, il prend par la main droite messire Alexandre de Villeneufve et le conduit dans toutes les cuisines, salle basse, chambres, anti-chambres, greniers, fruitiers, caves, écuries, fenières et autres membres, dépendant dudit château, et en signe de véritable possession lui remet les clefs principales dudit château, ainsi qu'elles lui ont été remises par ledit sieur Bruyas, en suite du commandement à lui fait, et lui fait ouvrir et fermer les portes et fenêtres ; il le conduit dans le jardin, où il arrache des herbes, rompt des branches d'arbres vifs, plantes et racines, comme est obligé de faire un véritable possesseur. Alexandre Garnier conduit ensuite messire Alexandre de Villeneufve dans les domaines de la Noyrie, Terraillon, Nerbet, Mogier-d'Aval, dit la Pré-

Digitized by Google

bande, Mogier-d'Amont et aux moulins de la Noyrie et Berthier, dépendant de la baronnie de Joux, où il remplit les mêmes formalités. De là il le mène dans l'église paroissiale de Joux ; la porte d'icelle lui ayant été ouverte par messire Jean Decombe, curé dudit lieu, auquel il a fait savoir le sujet de son transport et exhibé ledit arrêt dont il lui a fait lecture, en lui enjoignant d'introduire messire Alexandre de Villeneufve dans le *santa santorum* de ladite église, afin qu'il y prie comme seigneur, ainsi que dans sa chapelle, et demander le manillier pour sonner les cloches, il entre en ladite église, prend l'aspergès, étant dans le bénitier, le présente à messire Alexandre de Villeneufve qui prend de l'eau bénite, de là il le conduit au *santa santorum*, où il prie Dieu et lui fait ses reconnaissances agréables comme à son divin sauveur, ainsi que dans sa chapelle et banc : puis ledit seigneur prend le bout de la corde de la cloche qu'il sonne autant qu'il lui plaît, comme véritable possesseur et seigneur direct temporel. Le lendemain Alexandre Garnier conduit messire Alexandre de Villeneufve du château de Joux en la paroisse d'Affoux, dépendant de ladite baronnie, au devant de la maison-forte dudit lieu, dont un tiers appartient à monsieur du Fournel-Bayères et le reste audit seigneur de Joux, au domaine Grisaud et au moulin Tillardon dont il le met en possession avec les mêmes formalités susdites, puis il le mène à l'église d'Affoux, où il fait comme dans l'église de Joux. De là ils se transportent à Saint-Marcel-l'Eclairé où messire Alexandre de Villeneufve remplit les formalités ci-dessus mentionnées en celles de Joux et d'Affoux.

Alexandre de Villeneufve fut encore contraint d'obtenir plusieurs arrêts en 1689 et 1690, même des lettres monitoires pour recouvrer une partie des titres de la baronnie

Digitized by Google

de Joux, enlevés par son cousin Georges de Villeneufve.

Le 23 avril 1692, fut fait un échange entre Alexandre de Villeneufve et Maurice du Fournel ; le premier donna au second son fief d'Argil, en Dombes, et reçut le tiers indivis de la rente d'Affoux, le tiers de la maison-forte et la rente de Saint-Marcel-l'Éclairé. Ces derniers biens venaient des familles d'Ausserre et du Fournel, Jean d'Ausserre étant co-seigneur d'Affoux en 1545 et Michel du Fournel ayant acquis, le 6 janvier 1631, de Gaspard de Vichy, la rente noble d'Ausserre, sur Affoux, Montrottier, Villechenève, pour le tiers indivis, et pour le tout sur Saint-Marcel, avec le domaine indivis de la maison-forte d'Affoux.

Le 16 janvier 1694, Alexandre de Villeneufve transigea avec les héritiers de Jean Chermette pour rentrer dans les deux tiers de la rente d'Affoux aliénés par son père.

Alexandre de Villeneufve était né le 17 juillet 1645 et avait été baptisé à Joux, le 15 août de la même année ; il épousa Marie-Nicole Le Boucher de Beauregard, testa le 30 août 1729 et mourut le 17 janvier 1732, dans son fief de Saint-Trivier, à Irigny, où il demeurait depuis plusieurs années.

Jean-Joseph de Villeneufve, fils d'Alexandre de Villeneufve et de Marie-Nicole Le Boucher de Beauregard, succéda à son père dans la baronnie de Joux et les seigneuries d'Affoux, Saint-Marcel-l'Éclairé, la Noyrie et Langes ; il épousa, en premières noces, par contrat du 3 octobre 1724, damoiselle Lucrèce de Foudras de Courcenay, fille de haut et puissant seigneur messire Camille-Joseph de Foudras, seigneur-comte de Courcenay, la Plasse, etc., et de dame Lucrèce de Revol ; en faveur de ce mariage, son père lui donna sa terre et baronnie de

Digitized by Google

Joux, rentes nobles, institutions et destitutions d'officiers, avec toutes ses appartenances et dépendances ; il se maria en secondes noces, par contrat du 3 juillet 1745, avec sa nièce Marie-Nicole de Pomey de Rochefort, fille de messire Jacques de Pomey, chevalier, seigneur de Rochefort, les Sauvages, Monchervet et autres places, et de dame Marie-Charlotte de Villeneufve, sa sœur.

Jean-Joseph de Villeneufve testa, le 7 septembre 1745, en faveur de sa seconde femme et mourut le 13 septembre 1766.

Un an avant sa mort, dans la nuit du 20 au 21 juin 1765, la paroisse de Joux fut dévastée par une pluie torrentielle qui causa de grands dégâts à Tarare, aux Sauvages, à Amplepuis et dans plusieurs autres paroisses voisines. Après ce désastre, les habitants de la paroisse de Joux envoyèrent une supplique à l'intendant de la généralité de Lyon, dans laquelle ils lui exposèrent les faits à peu près en ces termes : Joux est la paroisse la plus montagneuse de l'élection de Villefranche et tous ses prés sont renfermés dans les différents vallons qui la composent. La quantité d'eau qui tomba sur les montagnes forma de toutes parts des torrents si rapides qu'en se précipitant ils entraînèrent les terres, les arbres et tout ce qui se trouva sur leur passage. Ces eaux accumulées dans les vallons acquirent une nouvelle force, s'ouvrirent un passage au milieu des prés par des ravins si profonds et si larges que plus de la moitié de leur contenue fut emportée, et il est difficile de tirer parti de ce qui en reste, soit par la difficulté de pouvoir les arroser, soit par celle d'enlever les pierres et le gravier dont ils sont couverts ; les chemins ont eu le même sort, il sont coupés de toutes parts, et tellement remplis de pierres et de gravier que toute communication est impraticable, tant pour le dedans que pour

Digitized by Google

le dehors de la paroisse. Les deux tiers au moins de la paroisse sont réduits à ce triste état et les habitants se verraient dans la dure nécessité de l'abandonner, s'ils n'étaient déchargés des impositions de cette année et des corvées du grand chemin, puisqu'ils travaillent à rétablir les leurs, dont ils ne viendront pas à bout dans un an, même avec le secours de dix paroisses voisines.

La paroisse de Joux est composée de différentes gorges fort resserrées, formant autant de petits ruisseaux qui, en se réunissant, n'en forment qu'un seul au-dessous du village. Du côté du matin, le vallon de Vermaire, celui d'Arcy et toutes les prairies depuis la montagne jusqu'au village de Joux sont tellement dégradées, les prés, pendant l'espace de trois quarts de lieue, coupés du commencement à la fin, quantité d'arbres arrachés et partie des terres, surtout celles nouvellement cultivées sont descendues dans la rivière, avec partie des haies ; au midi, qui comprend le sixième de la paroisse, le quart des foins est emporté dans les prés, et les terres labourées sont entraînées en divers endroits; à l'occident, le vallon de Chervéron, se terminant au village de ce nom, qui a trois quarts de lieue de longueur, a ses prairies coupées par des ravins et ses terres sont emportées; au nord, le vallon tenant de la Chapelle, au-dessous du village et au pied de la montagne de Tarare, pendant l'espace d'une lieue et demie, a tous ses prés encore plus dégradés; c'est un véritable chaos. La perte de la paroisse de Joux est de plus de 50,000 écus et le revenu de chaque particulier est par là diminué, à l'avenir, de deux tiers. Cet exposé est constaté par un procès-verbal dressé par M. Boujot, président en l'élection de Villefranche. En considération de ce désastre, les habitants de Joux demandent un délai d'un an pour acquitter les tailles de cette année, la réduc-

Digitized by Google

tion à l'avenir de la grande taille au tiers de ce qu'elle est, la décharge pour cette année de tout vingtième et de 2 sols par livre et sa réduction pour l'avenir au tiers, et à l'égard des corvées du grand chemin qu'ils en soient exempts pendant le temps que Monseigneur l'intendant jugera à propos.

En l'an 1770, maître Georges de la Coste, notaire royal et procureur fiscal de la baronnie de Joux, ayant remontré à Claude-Antoine Ducôté, notaire royal, capitaine-châtelain et lieutenant de juge de ladite baronnie et terres en dépendant, que depuis quelques années, il s'est aperçu de plusieurs contraventions, fraudes et abus, aussi préjudiciables au bien public que contraires aux lois et au bon ordre, les ordonnances sur le fait de la police de la baronnie de Joux sont renouvelées au nom de dame Nicole de Pomey de Rochefort, baronne de Joux, veuve de messire Jean-Joseph de Villeneufve.

Voici le texte de différents articles de cette ordonnance, qui pourrait avantageusement servir de modèle à celles de nos villes et villages, sous différents rapports :

1° Très-expresses défenses sont faites à toutes personnes de jurer et blasphémer le Saint nom de Dieu, dans l'étendue de cette juridiction, et de proférer des paroles obscènes contre l'honneur de la Très-Sainte Vierge et des Saints, ni autres discours impies et scandaleux, aux peines portées par les ordonnances de nos Rois, et être sur le champ arrêtées par les ordres des officiers, et seront, ceux qui se trouveront présent, tenus de leur prêter main-forte aux peines de droits ;.

2° Enjoignons à tous les habitants des terres de ladite dame, d'assister respectueusement au service divin les jours de dimanche et fêtes, d'entrer dans les Eglises durant les offices ; leur défendons de rester hors desdites églises, à peine

Digitized by Google

de l'amende de 5 livres pour la première fois, même de prison en cas de récidive.

3° Défenses sont faites de travailler manuellement les jours de dimanches et de fêtes, et de faire aucuns charrois, sans une nécessité urgente, et sans en avoir pris auparavant la permission de Messieurs les curés ; comme aussi de se promener dans les églises, cimetières et autres lieux saints ; de hanter les cabarets lesdits jours, pendant les offices divins ; à tous cabaretiers vendant vin et autres, de donner à boire et à manger, ni jouer pendant lesdits offices, et de tenir leurs buveries et tavernes ouvertes après 10 heures du soir, depuis les fêtes de Pâques jusqu'à la Saint-Michel et depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, après 8 heures ; le tout à peine de 10 livres d'amende, contre chaque contrevenant, et pour chaque contravention ;

4° Pareilles défenses sont faites à tous marchands, bouchers, boulangers et autres tenant boutiques, d'étaler leurs marchandises, soit aux places publiques, ou ailleurs, pendant lesdits jours de dimanches et fêtes ; notamment pendant les offices divins, à peine de confiscation des marchandises et denrées, et de l'amende de 5 livres ;

5° Défendons à tous propriétaires, locataires de maison, fermiers, grangers ou autres, de retirer ou loger femmes ou filles débauchées, vagabonds, gens sans aveu et autres personnes de mauvaise vie. Enjoignons à ces sortes de gens de sortir hors des limites de notre juridiction, dans les 24 heures après la publication des présentes, à peine de punition et d'être procédé extraordinairement ; et aux susdits propriétaires, locataires, fermiers, grangers et autres, d'en avertir les sieurs officiers, dans les 24 heures, à peine de 10 livres d'amende, et de plus grande, s'il y échet.

6° Défenses sont faites aux matrones, sages-femmes et autres personnes de retirer ou avoir chez elles, des femmes ou filles enceintes, sans en avoir fait, dans les 24 heures, la dénonciation au greffe de la juridiction, ou sur le registre du

Digitized by Google

procureur fiscal; à peine de 30 livres d'amende; et à toutes personnes d'exposer des enfants, sous les mêmes peines et de punition corporelle.

7° Enjoignons à tous propriétaires, locataires, fermiers, grangers ou autres, d'entretenir les rues et chemins, les tenir nets et en bon état, chacun en droit soi; d'élaguer les arbres, buissons et haies qui sont sur les chemins publics; d'élargir les chemins dans les endroits où il sera par nous jugé nécessaire; combler les creux ou concavités avec des pierres ou du sable par dessus; donner issue aux eaux croupissantes, le tout quinzaine après publication de notre ordonnance; le tout à peine de 10 livres d'amende, et d'être lesdites réparations faites aux frais des contrevenants à la diligence du procureur fiscal; pour raison de quoi, exécutoire lui sera délivré.

8° Défenses sont faites à toutes personnes d'entreposer, dans les rues, places et chemins publics, aucuns fumiers, bois, chars et charrettes, ni autres choses qui incommodent le public; à peine de confiscation. Défendons aussi de ne rien jeter par les fenêtres, ni dans les rues, places et chemins publics, aucunes pierres ni pelotes de neige; à peine de 10 livres d'amende, et d'être procédé contre chaque contrevenant, suivant l'exigence des cas.

9° Pareilles défenses sont faites à tous justiciables possédant fonds, joignant les chemins, rivières et ruisseaux de notre juridiction, de prendre et s'approprier les eaux, ni faire aucune levée dans les chemins, pour en détourner le cours, sans un abénévis de ladite dame baronne de Joux; seront tenus les particuliers qui prétendent en avoir, de les rapporter au greffe de cette juridiction, dans le mois, après la publication des présentes, pour y être enregistrées et pris les extraits nécessaires; à peine de demeurer déchu du bénéfice d'iceux. Pareilles défenses sont faites de s'approprier, clore ni boucher aucune place vacante, ni sentier, sans une concession dudit seigneur, le tout à peine de l'amende de 20 francs.

Digitized by Google

10° Défenses sont faites à toutes personnes de faire aucunes constructions, ni planter aucuns arbres, haies ou buissons sur et joignant les rues, chemins et places publiques, dans toute l'étendue de cette juridiction, sans, au préalable, avoir pris de nous ou des officiers de la juridiction, les mesures et alignements requis par les ordonnances ; à peine de démolitions des bâtiments et d'être les haies, arbres ou buissons, coupés et arrachés aux frais des contrevenants, à la diligence du procureur fiscal. Pour raison de quoi, exécutoire lui sera délivré aux peines aussi, tant contre les contrevenants que contre les maçons, de 25 livres d'amende ; au payement de laquelle somme ils seront solidairement contraints.

11° Enjoignons à ceux qui, depuis 10 ans, ont fait faire des bâtiments, ouvertures de fenêtres et murailles de clôture, sur rues, chemins ou places publiques, de rapporter au greffe, quinzaine après la publication de notre présente ordonnance, les permissions et alignements qu'ils ont pris ou dû prendre ; et à défaut d'y satisfaire, sera pourvu contre les défaillants, ainsi qu'il appartiendra.

12° Défenses sont faites à toutes personnes de mener ou de faire mener paître des bestiaux dans les fonds d'autrui ; et notamment dans ceux du seigneur ; prendre ou emporter les fruits, couper haies, plantes ou arbres vifs ou morts, les élaguer ou écotter, à peine de 20 livres d'amende, et de tous dépens, dommages et intérêts, dont les père et mère demeureront responsables pour leurs enfants, et les maîtres pour leurs domestiques.

13° Enjoignons à tous justiciables de cette baronnie et dépendances de se défaire de leurs chèvres, huitaine après la publication de notre présente ordonnance ; permis à ceux qui les trouveront dehors en dommages de les tuer ; permis néanmoins à ceux qui auront de quoi les nourrir dans leurs écuries, de les y garder, à peine, contre chaque contrevenant, de 10 livres d'amende, dépens, dommages et intérêts,

Digitized by Google

dont les père et mère demeureront ainsi responsables pour leurs enfants, et les maîtres pour leurs domestiques.

14° Défendons à toutes personnes, de quelques qualités et conditions qu'elles soient ou puissent être, de chasser dans l'étendue de notre baronnie, avec fusils, arquebuses ou autres armes, chiens, sans chiens, ni autrement, de tendre ni poser aucuns piéges, lacets, pierres plates, tirasses, tramails, rêts, pantières et autres engins pour prendre le gibier de poil ou de plume. Pareilles défenses sont faites d'aller à l'affût prendre ou détruire les œufs de perdrix, cailles et autres oiseaux ou les acheter; de prendre ou détruire les jeunes levraux et lapereaux, soit par eux, leurs enfants ou domestiques, à peine d'être procédé extraordinairement contre eux, et suivant la rigueur des ordonnances des eaux et forêts; demeureront les père et mère, maîtres et maîtresses responsables pour leurs enfants et domestiques.

15° Faisons pareilles défenses à toutes personnes, de quelques qualités et conditions qu'elles soient, de pêcher dans les ruisseaux et rivières de cette juridiction jeter de la chaux, noix vomique, coques du Levant, et autres drogues et appâts ; le tout à peine de l'amende, et d'être procédé contre eux, suivant la rigueur des ordonnances.

16° Défendons de tirer sur les pigeons et de les prendre avec des appâts à peine de 50 francs d'amende, dépens, dommages et intérêts des plaignants, et d'être procédé contre les contrevenants, suivant la rigueur des ordonnances.

17° Défendons à toutes personnes de battre la caisse le jour ou la nuit, faire charivari, ni autre bruit qui trouble le repos public. Défendons pareillement toutes fêtes baladoires, danses publiques et toutes espèces d'assemblées, si ce n'est celles qui seront convoquées par l'autorité légitime, et après nous avoir fait apparoir des pouvoirs que l'on aurait pu obtenir pour les convoquer, à peine de confiscation des instruments, et d'être procédé contre les contrevenants pour être punis suivant la rigueur des ordonnances.

Digitized by Google

18° Défendons pareillement à tous les justiciables de cette baronnie, de mettre rouir ou naiser leurs chanvres dans la rivière qui coule dans la colline de Joux; leur enjoignons de faire des rotoirs à côté de ladite rivière, où ils pourront faire entrer un filet d'eau; le tout pour éviter que le chanvre ne détruise le poisson; et qu'au surplus dans un temps de sécheresse, les bestiaux puissent être abreuvés, sans risque; et à peine de 50 livres d'amende contre chaque contrevenant, et de confiscations desdits chanvres

19° Semblables défenses sont faites à tous opérateurs, charlatans, chimistes et autres personnes inconnues, de vendre et distribuer aucuns remèdes dans l'étendue de notre juridiction, sans notre permission, ou des officiers d'icelle, à peine de confiscation des remèdes, et d'être mis hors des limites de ladite juridiction;

20° Défenses, à tous justiciables de se pourvoir en première instance tant civilement qu'extraordinairement, par devant d'autres juges que nous, à peine de nullité et 10 livres d'amende, et à tous praticiens ou autres, de s'immiscer dans l'administration de justice, rière le territoire du seigneur même sous prétexte de vice-gérer; si ce n'est dans le cas de l'ordonnance, à peine de nullité;

21° Défendons à tous justiciables de mettre obstacle ou empêchement quelconque à l'exécution de la présente ordonnance, et autres que nous pourrions rendre pour le maintien du bon ordre et de la police, de retirer, cacher ou faciliter, en aucune manière, la fuite ou l'évasion des malfaiteurs, coupables ou intervenants, à peine de désobéisance et d'être punis, suivant l'exigence des cas; leur enjoignons, au contraire, de prêter main-forte, toutes fois et quantes qu'ils en seront requis; afin que force reste à justice;

22° Ordonnons que les contrevenants à la présente ordonnance, seront contraints au payement des amendes, qui seront prononcées contre eux, par les voies de droit, et même par emprisonnement de leur personne.

Et sera notre présente ordonnance exécutée selon sa forme

Digitized by Google

et teneur, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, et sans y préjudicier, comme pour fait de police ; et afin qu'on n'en puisse prétendre cause d'ignorance, elle sera lue, publiée et affichée, à la manière et aux endroits accoutumés desdites terres, à l'effet de quoi elle sera imprimée. Et le tout fait à la diligence dudit procureur d'office, pour par lui tenir la main à l'exécution d'icelle dans tout son contenu.

En 1777, Joux-sur-Tarare, village, paroisse, château et baronnie dans le Beaujolais était de l'archiprêtré de Tarare, de l'élection et du ressort du bailliage de Villefranche. La juridiction comprenait la paroisse de Joux, celles de Saint-Marcel-l'Eclairé et Affoux, avec partie de celle de Saint-Forgeulx, toute la partie de Violay, situé en Beaujolais et la 20e des Sauvages. Il y avait un marché le mardi.

Le 2 août 1793, le conseil de la commune de Joux fit transporter sur la place publique de ce lieu les titres et papiers des rentes seigneuriales de l'ancienne baronnie de Joux, consistant en terriers de 1460, 1520, 1720 et autres dates et en deux balles de procédures pour droits féodaux contre divers particuliers, et les fit tous brûler, sur l'heure de 5 de relevée, conformément à l'arrêté du directoire du district de Villefranche.

Marie-Nicole de Pomey, veuve de Jean-Joseph de Villeneufve, mourut le 26 nivôse an II, au château de Joux, à l'âge de 70 ans et eut pour héritier son frère Jean-Joseph-Luc de Pomey de Rochefort, ancien capitaine au régiment d'Eu, marié à Claudine-Sulpice de Ferrus, mort à Lyon le 25 ventôse, an VIII, à l'âge de 69 ans. Peu de temps avant sa mort, il avait donné à sa fille Françoise-Thérèse de Pomey, à l'occasion de son mariage avec Thomas-Jacques de Cotton, le château de Joux et la plus grande par-

Digitized by Google

tie des domaines et fonds dépendant de cette terre.

Thomas-Jacques de Cotton était fils de messire Martial-Paul-Claude de Cotton, avocat au Parlement de Dijon et de Dame Marie de Vincent de Panette. Né le 20 juin 1766, il entra très jeune dans la marine, fut blessé au combat du détroit de Gibraltar, le 18 janvier 1784 ; il parvint au grade de lieutenant de vaisseau, servit dans l'armée des princes, pendant la Révolution, fit partie de l'administration des hôpitaux de Lyon, du conseil général du département du Rhône de 1800 à 1814 ; il fut placé à la tête de ce département, au moment de la Restauration, à la suite de laquelle il fut créé chevalier de Saint-Louis et capitaine de frégate honoraire. Il administra ensuite les départements de Vaucluse et de la Drôme, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur et représenta plusieurs fois le département du Rhône à la Chambre des députés.

Thomas-Jacques de Cotton descendait au 5e degré de Hiérome de Cotton, échevin de Lyon en 1635 et 1636, marié à Anne d'Ossaris, fille de Marie d'Ossaris, échevin de la même ville et de Léonore Rigaud ; au 4e degré de Louis de Cotton, seigneur de Valplaisant, échevin de Lyon en 1674 et 1675, capitaine pennon du quartier de Saint-Nizier, marié à Antoinette Carette, fille de Jean Carette, échevin de Lyon et de Jeanne Gayot ; au 3e degré de Jean de Cotton, avocat au Parlement, conseiller au présidial de Lyon, marié à Marie des Rioux, fille de Bernard des Rioux, bourgeois de Lyon, seigneur de Messimy en Dombes et de Marie Silla ; au 2e degré d'Antoine de Cotton, capitaine au régiment de Villeroy, marié à Claudine Terrasse, fille de Jacques Terrasse, seigneur d'Yvours et de Marguerite Trollier.

Le château et la terre de Joux, après la mort de Thomas-Jacques de Cotton et de Françoise-Thérèse de Pomey, sa

Digitized by Google

femme, ont été possédés par leur fils aîné, M. Séverin de Cotton, qui embrassa la carrière de la magistrature ; substitut à Belley au moment de la révolution de 1830, il donna alors sa démission. Il a transmis la terre de Joux à son fils unique, M. Raymond de Cotton, né de son alliance avec Mlle Gabrielle du Puy-Montbrun-Rochefort.

M. Raymond de Cotton, marié à Mlle Isaure de Chabert de Boën, a hérité du nom et du titre de M. le marquis du Puy-Montbrun, son grand-père maternel, le dernier descendant d'une illustre souche dauphinoise. Il a fait réparer d'une manière remarquable l'intérieur de son vieux manoir de Joux et l'a orné d'un grand nombre de tableaux et objets d'art qu'il tient de ses ayeux.

Vicomte Paul De Varax.

Digitized by Google

LE DROIT EN MATIÈRE DE SÉPULTURE

par Léon ROUX

Docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Lyon. (Lecoffre fils et Cie éditeur, Lyon, rue Bellecour, 2)

Un livre aussi bien pensé que bien écrit qui paraît à son heure, c'est-à-dire qui répond à un besoin, fait autant d'honneur à son auteur que de plaisir à ceux qui le lisent. Le livre dont nous allons parler a cette rare fortune.

M. Léon Roux, docteur en droit et avocat très-estimé du barreau de Lyon, froissé comme tous les honnêtes gens du scandale causé par les enterrements civils, a fouillé dans l'arsenal de nos lois pour établir quel est le droit en matière de sépulture et les moyens d'en assurer l'exercice. Il est arrivé par ses nombreuses et savantes recherches à donner satisfaction au sentiment religieux en démontrant que l'autorité civile n'était point désarmée contre les sectaires de la libre pensée et que le pouvoir protecteur de la liberté religieuse comme de toutes les autres libertés avait le droit et le devoir de faire respecter la volonté des mourants et des familles.

Son livre écrit avec art et méthode, empreint d'un caractère profondément religieux, conduit le lecteur par des liaisons bien ménagées, des usages reçus aux funérailles chez tous les peuples anciens aux cérémonies pratiquées chez les peuples modernes, et partout il montre que la croyance à l'immortalité de l'âme s'est manisfestée par le respect des morts et par les honneurs qui entourent leur sépulture. Nous allons essayer une analyse de ce livre qui demande à être lu pour être apprécié. Sa lecture

Digitized by Google

n'impose aucune fatigue ; elle instruit autant qu'elle intéresse, l'auteur ayant pris soin non-seulement de sa diction qui est correcte et son style élégant, mais su respecter le principe que le lecteur veut toujours savoir où on le mène, et qu'Horace appelle *lucidus ordo.*

L'auteur a fait précéder son Etude du droit en matière de sépulture d'une étude sur le matérialisme ; après avoir jeté un coup d'œil rapide sur l'antiquité pour démontrer aux novateurs qu'ils ont contre eux le sentiment de tous les peuples, il passe en revue la nombreuse armée des philosophes, des historiens, des poètes anciens qui ont combattu le matérialisme et enseigné le spiritualisme par la croyance à une vie future. Il interroge les grands génies qui ont précédé le christianisme ; il salue le vieil Homère, chantre des dieux et de la colère d'Achille, Virgile qui a si bien caractérisé le pieux Enée, choisi pour être le fondateur d'un grand empire à raison de sa soumission à la volonté divine ; *in primis venerare deos*, s'écrie Virgile.

On trouve dans ce chapitre du matérialisme devant la philosophie, la poésie antique et l'histoire, une érudition bien appliquée ; aucune induction n'échappe et qu'il ne fasse ressortir à propos. Il faut un grand fonds de connaissances pour s'enrichir de celles des autres ; les idées appartiennent à tous les hommes, mais le talent seul se les approprie par leur combinaison et leur enchaînement.

L'auteur termine ainsi ce chapitre :

« A l'histoire enfin, s'il en était besoin, viendrait se « joindre une science nouvelle dont les découvertes met- « traient le sceau à notre démonstration. Nous voulons « parler de l'archéologie. Par ses ingénieux et patients « travaux, l'archéologue a, pour ainsi dire, ressuscité le « monde antique ; grâce à lui, des monuments et même « des cités, qui dormaient ensevelis dans la poussière

Digitized by Google

« des siècles, apparaissent à nos yeux étonnés et nous « révèlent les mœurs et les croyances des peuples. Il y a « là comme une armée de témoins qui se grossit tous les « jours et qui est bien faite pour déconcerter l'incrédulité « contemporaine. Il résulte que la main du temps n'a res- « pecté cet héritage du passé que pour l'éternel ensei- « gnement de l'avenir, car la foi des siècles est gravée « sur ces vieux débris comme elle l'est dans les œuvres « des poètes et des historiens. De tous les monuments, « ceux qui doivent le plus fixer notre attention, ce sont « les tombeaux. Sous les formes les plus variées, avec les « caractères propres au génie de chaque race, on les « trouve chez tous les peuples ; or le tombeau est la « manifestation la plus claire de la croyance à l'immor- « talité de l'âme, on peut même dire que sans elle ils « n'auraient aucun sens . . .

Delille a dit en parlant des tombeaux :

Dépositaires saints des plus augustes mânes,
Les monuments des morts nous parlent encor mieux ;
Je ne sais quel attrait me ramène vers eux.

Après avoir opposé au matérialisme la voix des nations païennes, l'auteur se place en face du christianisme qui a éclairé l'humanité d'une si vive lumière : « Le christia- « nisme, dit-il, n'est pas seulement une grande doctrine, il « est un grand fait, car il a changé le monde, et on peut « redire de lui ce que l'apôtre saint Paul disait du « divin maître : *In eo vivimus, movemus et sumus*. Or, par « cela même que le christianisme nous a apporté la vérité « absolue par Dieu, l'âme et le monde extérieur, il s'est « constitué l'ennemi de tout système athée et matéria- « liste et si, après dix-neuf siècles, les athées et les maté- « rialistes élèvent encore la voix, c'est que les impies

Digitized by Google

« trouvent dans l'athéisme le moyen commode de satis-
« faire leurs passions et leurs vices. »

Puis, passant en revue les nombreux savants qui représentent ce spiritualisme de la religion chrétienne qui,

Près d'un Dieu qui punit montre un Dieu qui pardonne,

il ajoute : « Combien nous pourrions en citer dont les
« œuvres impérissables attestent que la science et la foi,
« loin d'être ennemies, sont en réalité deux sœurs qui
« doivent se donner la main ; et qui l'a prouvé avec plus
« d'éclat que vous, ô savants de tous les siècles auxquels
« l'humanité doit ses plus belles découvertes, vous dont
« il suffit d'évoquer les grandes figures pour voir pâlir à
« l'instant toutes les célébrités de l'athéisme, vous, Des-
« cartes, Leibniz, en qui la philosophie salue ses maîtres,
« vous, Cuvier, Linnée, Jussieu, si grands parmi les
« plus grands naturalistes, vous, Kepler, qui avez déter-
« miné les lois du mouvement des astres, vous, Newton
« qui avez révélé le principe de la gravitation universelle
« et qui n'entendiez jamais prononcer le nom de Dieu
« sans vous découvrir, et vous, illustre Ampère, l'honneur
« de notre temps et de votre pays qui avez doté le monde
« de ce merveilleux télégraphe électrique, vous tous en-
« semble, penseurs sublimes, génies immortels, sortez un
« instant de votre tombe et venez confondre la nouvelle
« secte des athées du jour. »

L'auteur continue en parlant des bienfaits de la religion chrétienne qui a aboli l'esclavage qui paraissait de droit naturel : « Qui donc pourrait le nier? On a beau outrager
« le christianisme et avoir l'air de s'en passer, c'est sous
« sa vivifiante atmosphère qu'on respire et, sans le savoir,
« on marche à sa lumière, on se réchauffe à son foyer.
« Objectera-t-on que le christianisme n'a pas affranchi

Digitized by Google

« l'homme de la misère et que, de toutes les servitudes, c'est « après tout, la plus pesante? Je conviens qu'on ne trouve « pas dans l'Evangile la preuve de l'extinction du pau- « périsme. Jésus-Christ a même pris soin de dire que quoi « que nous fassions, il y aura toujours des pauvres parmi « nous. Mais cependant de toutes les solutions données jus- « qu'ici au problème de la misère, c'est encore la solu- « tion chrétienne qui est la meilleure, disons mieux, la « seule que l'expérience ait justifiée ; trois mots la résu- « ment : travail, tempérance, charité. Le travail sans « lequel on ne peut augmenter les produits, la tempérance « qui seule permet l'épargne, la charité enfin qui supplée « à leur insuffisance. »

Notre cadre ne nous permet pas de multiplier les citations ; celles là suffisent pour démontrer que l'auteur, en parlant du christianisme, écrit d'une main sûre, avec une élévation de style égale à l'énergie de ses principes et de ses sentiments. Il ne ressemble pas à ces écrivains stériles qui, ne trouvant pas dans leur âme les mouvements spontanés qui animent les bons écrits, s'échauffent par des efforts, fruits de la déclamation. Chez lui c'est d'une sorte d'élan que part sa composition, animée de ce feu intérieur qui se répand de l'âme dans le style et de là se communique au lecteur.

Après cette introduction, l'écrivain arrive aux funérailles dans l'antiquité. Ce chapitre est d'un intérêt particulier. Il initie le lecteur aux cérémonies qui accompagnaient la sépulture et qui sont une solennelle protestation, contre la doctrine de l'anéantissement de l'homme après la mort. Il cite d'abord les Égyptiens qui sont au premier rang des nations qui se sont fait remarquer par leurs pompes funèbres, par la magnificence de leurs tombeaux. A Ninive, à Babylone, à Memphis, partout l'auteur constate que les

Digitized by Google

temples s'élevaient à côté des tombeaux. Il passe ensuite aux funérailles chez les Grecs et les Romains. Chez eux le paganisme avait divinisé les morts. Les Grecs leur donnaient le nom de génies, δαίμονες; les Romains les appelaient Lares ou Pénates. Placés dans l'enceinte de la maison, c'est de là que les dieux paternels ou protecteurs veillaient sur la famille. Rien n'était plus propre, fait observer l'auteur, à exciter la jeunesse à imiter les vertus des ancêtres, rien ne pouvait mieux enflammer son cœur de l'amour de la patrie. Quand les Romains entraient dans le Panthéon, ils passaient avec recueillement entre deux haies de divinités, et lorsqu'ils arrivaient à la statue colossale de Jupiter, ils s'inclinaient avec respect devant le maître et le moteur du monde.

Les funérailles chez les Gaulois avaient un caractère religieux particulier, quoique d'une grande simplicité. Elles s'accomplissaient dans les bois, considérés comme de véritables temples :

Habitârunt dii quoque sylvas. (Virgile).

Les Germains, rapporte l'auteur, se contentaient pour tombeau d'un tertre de gazon. Les monuments que l'orgueil élève à grands frais leur semblaient peser sur la cendre des morts. Ils donnaient peu de temps aux lamentations et aux larmes, beaucoup à la douleur et aux regrets, estimant que c'est aux femmes de pleurer et aux hommes de se souvenir, *feminis lugere, honestum est viris meminisse.*

Le chapitre II est consacré aux funérailles chrétiennes. Ecrit avec une grande supériorité de vue, il prouve l'instruction et la conviction d'un vrai catholique en même temps qu'il fait ressortir l'avantage de notre religion qui tient au sublime de nos mystères et de notre Evangile.

Digitized by Google

On nous saura gré de transcrire quelques passages :

« En ce jour de deuil où la mort vient visiter notre « foyer, nous comprenons le néant des consolations « humaines. Quiconque a connu les heures d'épreuve sait « que la religion seule peut alors, par ses divines pro- « messes, apporter quelque baume à nos souffrances..... « Mais c'est le mourant surtout qui ressent l'ineffable « bienfait des consolations religieuses. Voyez l'Eglise « catholique et admirez combien elle aime cet enfant qui « va lui être ravi. Elle le visite sur son lit de douleur. « Elle attache sur lui ses regards pleins de tendresse, elle « verse dans son âme altérée la résignation, la paix, « l'espérance qui coule de ses lèvres maternelles..... »

« Cependant l'Église n'a pas achevé sa tâche, c'est le « salut de l'âme qui éveille avant tout sa sollicitude, et sa « véritable préoccupation est celle de notre éternel « avenir. Mais notre corps lui-même a des droits à sa « pieuse tendresse, elle l'accompagne jusqu'au champ de « repos et fait descendre sur lui ses bénédictions der- « nières, parcequ'il a été le temple de l'âme et qu'il doit « se réunir à elle au jour de la glorieuse résurrection.... »

La première chose qui nous frappe, c'est le son des cloches chargées de nous apprendre qu'un des nôtres n'est plus et qu'on s'apprête à lui rendre les devoirs suprêmes. « Quel changement profond. Ces voix aériennes ne font « plus entendre les airs joyeux et animés des jours de « fête. Maintenant plaintives et désolées, elles semblent « pleurer les morts..... L'heure des obsèques a sonné, la « pompe religieuse se déroule, le prêtre se dirige vers le « domicile du défunt, il reçoit le mort des mains de sa « famille éplorée, le bénit et le conduit dans la maison « du Seigneur, la croix par laquelle ce chrétien fut ra- « cheté est portée devant lui. Le passant s'arrête et se

Digitized by Google

« découvre saluant non pas le mort, mais l'immortalité.
« Le temple s'ouvre et voit entrer une dernière fois sous
« ses voûtes le croyant fidèle. »

Suit une étude sur l'office des morts mûrie par le travail, la lecture des livres saints et écrite avec les richesses d'une imagination qui est à sa place.

Séduit par le charme du style des chapitres précédents, nous nous sommes un peu attardé avant d'arriver à la partie juridique de l'ouvrage que nous allons maintenant analyser.

Quand un individu meurt, la société est intéressée à prendre certaines mesures d'ordre public que l'auteur explique dans le chapitre 4e.

La loi prescrit d'abord de passer un acte pour constater le décès (art. 77 du Code civil). Les art. 78 et suivants tracent les formalités à suivre. Le décret du 23 prairial an XII, contient les dispositions les plus détaillées sur les lieux de la sépulture, les pompes funèbres, et la police des cimetières ; il veut que les corps soient inhumés et non brûlés. Ici l'auteur examine la question de crémation qui est aujourd'hui l'objet de controverses ; il démontre que l'inhumation est plus conforme au plan divin : « Quand
« on réfléchit que le corps de l'homme a été l'instrument
« de la Rédemption, que Dieu n'a pas dédaigné de pren-
« dre un corps semblable au nôtre pour opérer notre salut,
« *descendit de cœlis et incarnatus est*, qu'il a été l'enveloppe
« glorieuse de tant de saints et de martyrs dont nous
« gardons les ossement vénérables ; qu'il peut devenir
« pour chacun de nous, grâce aux Sacrements de l'Eglise,
« le temple de l'Esprit Saint et le tabernacle d'un Dieu
« vivant, on ne s'étonne plus que l'idée de le réduire en
« cendres nous soit odieuse et que le christianisme nous ait
« porté le dernier coup. »

Digitized by Google

Ce même décret du 23 prairial en donnant (art. 19) à l'autorité civile le droit de faire porter, présenter et inhumer le corps, a fait naître la question de savoir si cette autorité avait le droit de pénétrer dans l'Eglise sans l'assentiment du clergé et d'enjoindre à un ministre du culte de prêter son ministère. Evidemment non, dit-il, car l'art. 12 de la loi organique du 18 germinal an X, remet à la disposition des évêques toutes les églises et aux termes de l'art. 9 de la même loi, l'autorité civile est étrangère à la direction des cultes qui est exclusivement confiée aux évêques et aux curés. Il réfute ensuite l'objection tirée de l'art. 45 de cette loi pour interdire la voie publique au culte catholique, cet article est ainsi conçu : Aucune cérémonie religieuse n'aura lieu hors des édifices consacrés au culte catholique, dans les villes où il y a des temples destinés à différents cultes. « Cette objection est « sans valeur, dit l'auteur, et pas n'est besoin d'être juris- « consulte pour la réfuter. La prohibition n'a pas été « établie pour ceux qui ne professent aucun culte, elle a « été édictée dans l'intérêt de la tranquillité publique pour « éviter un conflit entre les diverses communions reli- « gieuses, et il est évident que ceux-là seuls qui profes- « sent un culte dissident légalement reconnu peuvent en « demander l'application. S'ils ne réclament pas, de quel « droits les libres-penseurs élèveraient-ils la voix? »

Dans les chapitres V et suivants, l'auteur recherche quelle est la règle à suivre en matière de sépulture religieuse et divise son sujet comme suit : 1° La volonté du défunt ; 2° à défaut, celle de la famille ; 3° à défaut de l'une et de l'autre, le droit commun ; 4° exclure les étrangers. Cette partie du livre se fait remarquer par une discussion très-claire, une bonne logique. Naturellement on est fort sur son terrain et l'auteur, étant avocat, devait faire le procès

Digitized by Google

aux libres-penseurs et l'instruire devant la société pour qu'elle puisse le juger sans retour ; ce qu'il a fait avec succès.

Le respect de la volonté du défunt en matière de sépulture est la première règle à suivre. l'Eglise catholique, dit l'auteur, a toujours proclamé la sagesse de ce principe et su le mettre en pratique, mais la nécessité d'une volonté exprimée fait naître plusieurs questions dont la solution est exposée avec clarté.

Le mineur parvenu à l'âge de 16 ans peut tester (art. 904 C. civil). Le testament aux termes de l'art. 995 est le droit de disposer de ses biens. Il entraîne donc la faculté de déterminer le sort des dépouilles mortelles, car pour l'homme dont la personnalité se compose d'un corps et d'une âme, disposer de son corps, c'est disposer du premier des biens.

La femme mariée, quoique soumise à l'autorité maritale, peut, sans le consentement du mari, tester aux termes des articles 226 et 905 ; elle peut dès lors disposer de ses restes; le second droit découle du premier et quand elle appartient au culte catholique, qu'elle n'a pas manifesté, avant de mourir, d'être enterrée sans les prières et les cérémonies d'usage de la religion, il y a lieu de faire droit à la demande de la famille pour faire procéder à son enterrement avec le concours des ministres catholiques (ainsi jugé par le tribunal de Lille, 1874).

Abordant ensuite une question plus délicate, celle des solidaires ou association pour l'enterrement civil, l'auteur signale avec indignation les manœuvres coupables de cette association mystérieuse qui tombe sous le coup de la loi pénale et flétrit ce contrat avec la vivacité d'un écrivain qui sent l'offense faite à la dignité humaine.

« L'engagement d'écarter la religion des obsèques ne

Digitized by Google

« peut être pris qu'en violation manifeste de la liberté « religieuse. Or, que fait le solidaire en signant le contrat « dont nous parlons? Il renonce à toute idée religieuse ; « est-ce que sa conscience ne se soulève pas contre le « trafic insensé de son âme ? Il y a des choses qui sont « au-dessus des conventions privées : de ce nombre est « le principe de la liberté humaine. Le législateur ne s'est « pas contenté d'inscrire, en quelque sorte, au frontispice « de nos lois cet axiome, que toute convention est nulle, « quand elle déroge à l'ordre public. L'art. 1108 exige « une cause licite pour la validité de l'obligation. Tout « pacte qui porte atteinte à la liberté religieuse viole les « prescriptions du Code civil. Il est radicalement nul « l'engagement de vivre et de mourir en dehors de toute « religion. C'est en vain qu'on voudra réclamer l'exécu- « tion de cet étrange contrat le jour de la sépulture, la « famille le déchirera, car celui qui l'a signé a aliéné une « chose inaliénable, sa liberté....

« Comme règle du mode de sépulture, on doit interro- « ger les derniers actes de la vie du défunt, et ses dernières « pensées; quelle qu'ait été sa vie, si au moment suprême, « sur le seuil de l'éternité, il a levé ses yeux vers le ciel, « il s'est souvenu de l'église où il est entré par le baptême, « sa dépouille mortelle ne peut être privée de la sépulture « chrétienne et l'on ne peut infliger à ses restes le « déshonneur d'un enterrement civil. » Les nombreux exemples cités attestent l'outrage fait à la cendre des morts, notamment dans les hôpitaux où les libres penseurs ne reculant devant aucun scandale, viennent enlever aux honorables servantes de Jésus-Christ la dépouille de ce pauvre qui leur doit d'avoir connu la douceur d'une mort chrétienne. La presse locale fait très-bien de relever les faits par lesquels les libres penseurs, à l'occasion

Digitized by Google

d'un enterrement civil, insultent à la conscience publique. Rien n'est plus propre à ramener à la vérité que leur manière d'être impie.

Le chapitre XIIIe traite des moyens d'action de l'autorité administrative. « L'une des premières mesures qu'ont ait « sollicitées depuis que les enterrements civils ont blessé « la population dans ses croyances, consiste à exclure du « cimetière chrétien ceux qui ont repoussé à leurs derniers « moments toute assistance religieuse. Cette prétention est-« elle fondée? En droit, la réponse n'est pas douteuse, il est « bien certain que les croyants, les catholiques par exemple, « sont fondés à protester contre une promiscuité permet-« tant aux athées de reposer à côté de ceux qui sont « morts en communauté de foi et d'espérance avec l'Eglise, « puisque cette promiscuité est condamnée par elle. »

Le décret du 23 prairial an XII a reconnu les prescriptions du droit canonique qui défendait la profanation des cimetières par des inhumations d'hérétiques en terre sainte :

> Ce n'est donc pas en vain, que l'humanité sainte
> Des tombeaux, en tous lieux, a consacré l'enceinte.
>
> (Delille.)

L'article 21 du même décret charge les maires de régler le mode le plus convenable pour le transport des corps suivant les localités : « Il résulte de ces textes que « les maires, sous la surveillance des préfets et sous le con-« trôle de l'administration, ont le droit de prendre relati-« vement aux convois funèbres toutes les mesures de police « qui leur paraissent nécessaires et par exemple d'en « déterminer l'étendue et l'itinéraire, d'interdire également « les quêtes et les discours qui pourraient troubler la paix

Digitized by Google

« publique. Un arret de la Cour de cassation du 23 jan-
« vier 1874, a maintenu un arrêté du préfet du Rhône
« du 18 juin 1873 qui fixe les inhumations faites sans la
« participation d'aucun des cultes reconnus à 6 ou à
« 7 heures du matin suivant les saisons. »

Dans le chapitre XIVe et dernier, l'auteur indique les moyens d'action pour assurer le respect de la loi en matière de sépulture : « Nous avons une juridiction qui a été
« précisément établie pour statuer dans les cas d'urgence,
« c'est la juridiction des référés. La justice est rendue par
« le président du tribunal civil. Cette importante fonction
« lui est attribuée par l'article 806 du Code de procédure.
« Le débat auquel la sépulture peut donner lieu devra
« donc être porté devant lui. »

L'auteur cite ensuite l'article 260 du Code pénal qui punit les entraves apportées aux exercices du culte.

« Or, les lieux où passe une procession ou un enterrement deviennent momentanément des lieux où s'exerce le culte. Le maintien décent qu'on a le droit d'exiger de tout homme qui se trouve présent à une cérémonie religieuse n'est pas demandé comme acte de croyance, mais comme devoir de sociabilité.

L'article 261 du Code pénal prononce contre les perturbateurs une peine qui peut s'élever jusqu'à 300 francs d'amende et trois mois d'emprisonnement : « Ainsi, comme
« on le voit, nos lois ont entouré la sépulture religieuse
« des plus sérieuses garanties. »

Le livre de M. Léon Roux se termine par cinq pages d'une véritable éloquence. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de les citer. On trouvera, en lisant ces conclusions, des sentiments élevés, de grandes idées, en un mot tout ce que recèle les trésors d'une imagination heureuse.

Digitized by Google

Un pareil livre paraissant dans un temps comme le nôtre est un éminent service rendu à la foi, à la religion et à la famille et vaudra à son auteur d'être mis au rang des écrivains qui font honneur à notre littérature lyonnaise.

GIBIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

MONOGRAPHIE

DE LA

SALLE DE LA DIANA

(Ancienne salle des Etats de Forez,) par M. Henry Gonnard, un volume in-4°, avec planches — Vienne, Savigné, 1876.

Dans une des rues de Montbrison, on voyait, il y a une trentaine d'années, une vieille maison sans aucun caractère architectonique extérieur et à laquelle nul ne pensait alors. M. Anatole de Barthélemy la signala à la Société française d'archéologie, comme présentant une grande importance matérielle à l'intérieur et intéressant au plus haut degré l'histoire du Forez. Cette humble maison renfermait en effet la salle dite de la Diana, où se tenaient anciennement les états de la province. Aujourd'hui, ce bâtiment est complètement transformé : une habile restauration a été exécutée et la salle de la Diana sert actuellement de musée local.

La salle de la Diana, située derrière l'abside de l'église collégiale de Notre-Dame-d'Espérance, paraît avoir été construite au XIVe siècle, sous Jean Ier, comte de Forez. Pendant trois siècles, elle servit de lieu d'assemblée aux états provinciaux. A dater de 1610, elle reçut une desti-

Digitized by Google

nation mixte, et les chanoines de Notre-Dame furent autorisés à y tenir également leurs réunions capitulaires. Rien ne fut plus changé dans la suite, et, en 1789, quand les trois ordres s'assemblèrent à Montbrison, comme ville capitale du Forez, le clergé se réunit dans la salle de la Diana. Le 8 août 1791, elle fut adjugée pour 2, 875 livres à un aubergiste, et servit successivement de dépôt de marchandises et de grenier à foin : c'est alors qu'elle fut singulièrement dégradée ; en 1862, la municipalité se décida à acheter cet intéressant immeuble et, comme nous l'avons dit, le fit magnifiquement restaurer. La Diana en était digne, car elle résume véritablement l'histoire de la province. Son nom a grandement exercé l'ingéniosité des curieux. Les uns y ont vu le souvenir d'un ancien temple de Diane ; d'autres une corruption du mot *decanatus* et *doyannat* ; d'autres ont évoqué à ce sujet la mémoire de la belle Diane de Châteaumorand. Toujours est-il certain que, jusqu'au commencement du XVIIe siècle, la salle s'appelait seulement la « grande salle du cloître. » En 1614, on voit surgir la dénomination de « grande salle du doyenné de Nostre-Dame ». Mais il existe un titre retrouvé par M. L.-P. Gras, qui semble devoir éclairer la question. L'emplacement de l'église Notre-Dame et par conséquent celui de la salle, faisait partie, au XIIIe siècle, de la paroisse de Moind. Or, le terrier de l'Hôtel-Dieu de Montbrison renferme un document où est mentionné, en 1493, le chemin « tendant de la croix de Cindrieu à la Diana, en la paroisse de Moind ». Il y avait donc une localité voisine portant ce nom qui sera venu plus tard à la salle des Etats, peut-être comme souvenir, peut-être comme corruption du mot *doyannat*.

La salle de la Diana forme un vaste parallélogramme de 19 mètres 45 centimètres, sur 8 de largeur ; elle était

Digitized by Google

couverte d'une charpente lambrissée, en berceau ogival, analogue à celle des grand'salles du palais de Rouen et du château de Pierrefonds. Le lambris, divisé par des baguettes saillantes servant de couvre-joints, et 1,666 caissons de forme carrée, décorés chacun d'un écusson armorié au fond alternativement rouge et bleu, est soutenu par une corniche ornée de moulures et d'une frise également peinte d'écussons héraldiques, alternant avec des figures d'animaux fantastiques, au nombre de 124 : frise et écussons présentent 172 blasons différents. C'est donc l'armorial monumental de la province. Une rangée de fenêtres ogivales éclairait la salle au midi ; à l'extrémité existait une magnifique cheminée sculptée dont on nepossè de plus que la description. Ajoutons encore que depuis le comencement du XVIIIe siècle, les nouveaux chanoines reçus dans la collégiale firent peindre leurs écussons sur la paroi intérieure de la façade de la salle.

M. Henry Gonnard, Conservateur général du Palais des arts, à Saint-Etienne, a entrepris de décrire et de restituer tous ces blasons, qui intéressent à un si haut degré le Forez et dans trente-six planches, il reproduit avec un soin scrupuleux toutes les variétés d'écussons et de décorations, qu'il explique dans des commentaires clairs, précis et savants. On peut, de la sorte, contrôler *de visu* les propositions qu'il formule. Nous ajouterons que ce volume est édité avec la plus grande élégance typographique, et on reconnaît d'autant mieux dans son auteur un amateur sérieux et consciencieux, un curieux sincèrement dévoué au passé de sa province. Heureusement qu'il n'a point été le seul et que les Foréziens ont tenu à fournir les moyens de restaurer complètement ce respectable monument de leurs vieilles libertés locales.

E. DE BARTHÉLEMY.

(Journal Officiel).

Digitized by Google

Rapport a la Société Littéraire

Sur la candidature de M. DELASTRE, auteur de : *Souvenirs Poétiques de la Dombes, du Bugey et du vieux Lyon*, Lyon 1876, in-12, non mis en vente.

La poésie n'est point l'art d'ajuster des rimes et d'aligner des mots, pas plus que la musique n'est l'art de frapper sur les touches d'un piano. Ceci est le métier dont beaucoup se contentent. Mais par contre, si la musique est l'art d'émouvoir au moyen des sons, à combien plus forte raison la poésie est-elle par excellence l'art de toucher l'âme, d'élever l'esprit, de frapper l'imagination au moyen de grandes, de nobles pensées exprimées dans un style à part et surtout d'émouvoir le cœur en lui communiquant les profonds sentiments qu'on éprouve, d'éveiller ce que l'homme a de plus intime et de meilleur, en lui insufflant le feu dont on est embrasé soi-même. Sans émotion, sans image, pas de poésie et ce n'est pas en vain qu'un poëte a dit :

Pour tout peindre il faut tout sentir.

La poésie peut exister en dehors de la parole. Rêver en présence de l'Océan, contempler l'étendue du haut d'une montagne, pénétrer, à pas recueillis, dans un temple, plonger dans l'infini du ciel étoilé, du temps, et des espaces, c'est la plus pure et la plus élevée. Revoir la patrie après une absence, contempler les traits d'un visage adoré, soulager une infortune et sécher des larmes, c'est encore de la poésie et plus intime peut-être ; alors le cœur s'oppresse, la poitrine semble se serrer, impuissante à contenir des sensations nouvelles ; l'esprit s'exal-

Digitized by Google

te, et malgré soi la voix s'élève pour apprendre à tout ce qui vous entoure le bonheur dont on est inondé.

L'homme alors chante ; la musique et la poésie s'unissent dans un accord qu'on peut bien appeler divin, car de tous les êtres, le roi de la création est seul à le produire et à l'exprimer.

La musique est naturelle à l'homme ; de tout temps, il a modulé des sons pour exhaler le trop plein de son cœur, bien plutôt que pour charmer l'oreille. Peu à peu, pour obéir à un besoin factice, il s'est occupé avant tout de l'oreille et il a créé des règles destinées à remplacer l'émotion. Pareil accident est arrivé à la poésie ; on a enseigné à l'homme à produire des secousses, en feignant d'en ressentir. On a joué la comédie du sentiment et on a gagné en perfection apparente ce qu'on perdait en agitation de l'âme et du cœur.

Ce n'est point un besoin factice de paraître qui a produit le petit volume que nous avons sous les yeux. Monsieur Philippe Delastre, médecin depuis trente ans dans un tout petit village du Bugey, au pied du Colombier, non loin du Rhône et en face des grands pics de la Savoie, a su, malgré ses études au pays latin, garder un cœur neuf et simple dans sa poitrine.

La poétique vallée qu'il habite est comme une petite Attique en miniature, et on y devient homme de lettres seulement par le frottement. Tout le pays est couvert de vieux châteaux ou d'habitations charmantes où l'on aime à pratiquer la science, la littérature et les arts. Là résident pendant l'été M. Lenormand, le célèbre membre de l'Institut; ici M. Ferraz, le savant professeur de philosophie à la Faculté de Lyon; plus loin, dans le poétique château de Vongnes aux grands ombrages, Mme d'Orgeval, l'auteur de *Marie de Savoie*; là-bas, dans son vieux et

Digitized by Google

féodal château de Gramont aux fières tours, M. Pupier, l'éminent archéologue ; sur ce rocher, derrière ces créneaux belliqueux, se détache la silhouette gracieuse de l'aimable comtesse de la Fléchère ; ici tout près, se cache la demeure de M. Chaley, conseiller à la Cour d'appel de Lyon, et de son fils député de l'Ain. Comment, dans un pareil milieu, le docteur Delastre n'aurait-il pas senti s'allumer le feu sacré dans son cœur ?

Un jour, au coin de son feu flambant, pendant que la neige tombait, que la raffale grondait en dehors et qu'il ne pouvait aller au loin pour soulager ses pauvres malades ; c'était la nuit peut-être, peut-être un temps consacré au repos ; les yeux fixé sur les chenets, il a pensé aux premières années de sa jeunesse ; il a revu son père grave et austère, sa mère vigilante et active, ses sœurs nombreuses dispersées au loin dès leur sortie du nid ; il a revu Trévoux, la Saône et les chemins creux de la Bresse. Emu de ces souvenirs, les yeux pleins de larmes, il a jeté sur le papier un chant qui s'échappait malgré lui. Le vieux praticien, l'homme de la science et de la douleur, faisait des vers comme un amoureux, comme un jeune homme innocent et naïf. Le rhythme s'imposait de lui-même à cette plume habituée aux ordonnances du codex. Qui fut étonné ? ce fut l'auteur lui-même, quand le cahier fut plein ; il en rougit et le serra furtivement dans le tiroir des souvenirs.

Avait-il tort ? Voilà ce que nous avons vu dans ce cahier :

Quand nous avons atteint le déclin de la vie,
Si vers la fin du jour, dans l'âme recueillie,
Apparaît le tableau d'un lointain souvenir ;
Le plus suave au cœur, celui de notre enfance
Se colore à nos yeux d'une douce nuance
Et vient nous rajeunir.

Digitized by Google

Ses mirages aimés à tous autres survivent ;
Leurs lueurs en notre âme avec l'âge s'avivent ;
Quand tout semble y dormir, eux seuls brillent encor.
Lorsque les feux du ciel à l'horizon descendent,
Ils empourprent la nue et sur elle répandent
Leurs plus beaux rayons d'or.

Déjà sonne pour moi l'heure de la vieillesse ;
Je regarde en arrière, et songe à ma jeunesse,
Heureux du souvenir de cette illusion ;
Parents, amis, Trévoux, doux lieu de ma naissance,
Je vous adresse ici ma chère souvenance
Et mon affection.

Seul, près du petit feu qui dans l'âtre pétille,
Je revois tour à tour la maison, la famille,
Ma bonne, nos voisins, le fidèle Médor,
Les tours, le vieux palais de l'ancienne noblesse,
Les quartiers pentueux, la Saône enchanteresse,
Les beaux quais et le port.

L'enfant a grandi, le voici à l'école ; il court aux environs de Trévoux avec les polissons ses amis ; puis, un jour, il lit Robinson, ce séducteur de l'enfance et de la jeunesse, il rêve une île déserte ; il doit y en avoir, plus ou moins loin, en suivant le cours de la Saône ; il ne peut manquer d'en découvrir. Une nuit, préparé, il s'échappe, et, quelques francs dans sa poche, un morceau de pain à la main, il s'enfuit.

Il évite Neuville, où il a des parents, il traverse Fontaines, il voit l'île Barbe qui lui paraît trop peuplée pour son projet et las, les pieds meurtris, couvert de poussière, étourdi du tumulte, il se trouve en plein Lyon.

Tout l'étonne, tout l'émotionne, tout le transporte. Cependant, il ne sait trop de quel côté porter ses pas.

Digitized by Google

A chaque instant, je vais de surprise en surprise ;
Là, c'est un charlatan prônant sa marchandise,
Un cortége de mort, des chanteurs ambulants,
L'orgue de Barbarie aux belles figurines,
Ou les exploits d'un singe aux allures mutines
Egayant les passants.

Ici le corps de garde !... Un vrai factionnaire
Porte l'arme et reçoit le salut militaire
Des bourgeois décorés, des brillants officiers ;
Les officiers... combien j'admirais leurs costumes,
Leurs épaulettes d'or, leurs beaux casques à plumes
Ornés de leurs cimiers !

Et les sombres maisons avec leurs six étages !...
Les magasins de luxe aux riches étalages ;
Des passants affairés se croisant en tout sens ;
Les monuments anciens, le coteau de Fourvière ;
Et, jetés sur les eaux, d'immenses ponts de pierre
Tout noircis par le temps !

Simple, bien ignorant, pour moi tout est merveille ;
Mais un bruit tout à coup vient frapper mon oreille !
Des sons harmonieux dans l'air semblent courir...
Je m'arrête et j'écoute à l'angle d'une place ;
Ces sons de plus en plus, au milieu de l'espace,
Me paraissent grandir.

Dans leur direction la foule se transporte,
Et l'on voit déboucher l'imposante cohorte
De sapeurs s'avançant d'un air grave et guerrier.
Comme un dieu brillant d'or, un géant magnifique
Montre aux yeux éblouis son plumet fantastique,
Son large baudrier !

Il dépasse en hauteur les plus grands de la tête,
C'est le tambour major, héros de la conquête,
Il marche le corps ferme, empreint de sa valeur ;
Et si dans son triomphe il rencontre une belle,
Des savants moulinets de sa canne immortelle
Il va toucher son cœur.

Digitized by Google

Ce tableau n'est-il pas sublime ? cette toile ne pourrait-elle pas être signée du nom d'un maître ? nous connaissons peu de poëtes qui aient à leur avoir une aussi superbe description que celle de ce tambour-major.

Le régiment et notre voyageur se rendent aux Brotteaux.

Ici les descriptions abondent ; voici bien le vieux Lyon de notre enfance et de nos pères ; le Lyon disparu, le Lyon que messieurs Saint-Olive et Morel de Voleine regrettent. Les vers de M. Delastre le rétablissent tel qu'il était alors et, à ce point de vue archéologique seul, ce volume serait précieux pour nous.

Mais la nuit vient, la bourse s'est vidée; le petit Robinson couche sur les graviers du Rhône à l'endroit où se voit aujourd'hui le parc de la Tête-d'Or; la nuit est belle, heureusement. Cependant le lit paraît un peu dur à notre aventurier ; il regrette sa couche douillette ; le morceau de pain du matin est fini et il pense au souper de sa mère. Sa mère ? il songe alors pour la première fois au chagrin de ses parents ; il se lève au point du jour et reprend le chemin de Trévoux; là, devant son repentir et ses promesses, il est pardonné.

CHANGEMENT

Ma raison, dès ce jour, par le cœur éclairée
A la loi du travail s'éveilla préparée ;
Je m'appliquai sans cesse à réparer mes torts.
En me voyant ainsi, ma mère était heureuse ;
Et de tendres conseils son âme affectueuse
Soutenait mes efforts.

Mon père dont le front s'assombrissait naguère,
Juge du changement, m'aborde moins sévère ;
Ses encouragements redoublent mon ardeur.
Fils aimant et soumis, aux auteurs de mon être

Digitized by Google

J'apporte enfin la joie, et dans mon cœur pénètre
Le calme du labeur.

Les nobles sentiments aussi viennent éclore ;
De projets sérieux je vois poindre l'aurore ;
Mon zèle pour l'étude augmente chaque jour.
Vers le temps à venir plus confiant j'avance ;
C'en est fait... je le sens... celui de mon enfance
A fui sans nul retour.

EPILOGUE

Tout près d'un demi-siècle a passé sur ma vie,
Depuis l'instant heureux où mon âme attendrie
Appréciait combien mes parents m'étaient chers,
Dans le nid paternel, à l'abri des orages,
L'enfance voit rouler tous les sombres nuages
Loin des soucis amers.

Quand vient l'âge où jetés au milieu des tempêtes,
La foudre amoncelée éclate sur nos têtes ;
Quand livrés aux périls semés autour de nous,
Nous avons pu lutter, assaillis par le doute,
Les membres déchirés aux ronces de la route,
Ce nid semble plus doux.

O souvenirs aimés des plus tendres années...
Jusqu'à l'heure où devront finir nos destinées,
Conservez votre charme au repos des vieux jours.
Répandez vos lueurs sur l'étape dernière,
Et faites ! ô mon Dieu, que leur douce lumière,
En nous brille toujours !

Voilà ce récit, qui est tout un poème, poème intime, simple, naïf, cri du cœur, où toutes les fibres de l'intérieur sont ébranlées, où rien n'a été donné au public, ni au respect humain et qui n'en est que d'autant plus charmant.

Digitized by Google

Mais quand on possède un instrument, même en cachette, et qu'on sait en jouer, peut-on être assez sûr de soi pour ne jamais le faire entendre au profane ? On a beau s'enfermer, les sons s'en répandent au loin et voilà votre secret trahi.

La vieille servante Michelonne, tout cœur, toute tempête, tout dévoûment, gronde et *bougonne* un peu ce soir ; qu'y répondre ? Rien. Mais on prend la plume et on trace sa figure moitié sérieuse, moitié comique ; tant pis pour elle ; la voici photographiée pour l'éternité :

Depuis trente ans bientôt, ferme, attentive et bonne,
Une vieille servante (elle a nom Michelonne)
Nous prodigue les soins du plus pur dévoûment.
Jamais un seul instant n'a ralenti son zèle;
Le devoir est sa vie ; elle est tout un modèle
De probité, d'attachement.

Lire, écrire, compter, ne sont pas son affaire.
Le dimanche, à l'office, elle égrène un rosaire ;
Le français qu'elle parle est loin d'être embelli;
Mais nulle ne sait mieux ordonner un ménage ;
Ses vaches primeraient les autres du village ;
Son jardin partout est rempli.

Des intérêts du maître austère gardienne,
Sa vigilance est grande, « il faut qu'on s'en souvienne. »
La verge est son appui pour ce devoir sacré.
Les petits maraudeurs sont saisis de vertige,
Quand, grimpés sur un arbre, ils voient poindre sa tige,
Et que contre eux sa voix prend un timbre acéré.

C'est plaisir de la voir, heureuse et triomphante,
Fière de vous montrer la foule envahissante

Digitized by Google

Qui brame, glousse ou court en entendant sa voix.
Cinq vaches, vingt lapins, des volailles sans nombre,
Et la jument Mignonne au pelage gris sombre,
Reçoivent tous ses soins et vivent sous ses lois.

Ils témoignent pour elle une amitié touchante.
Une fois, elle fut cinq jours loin d'eux absente ;
Ses vaches refusaient l'herbe fraîche et le son :
En longs mugissements s'exhalait leur tristesse ;
Et lors de son retour, l'accablant de tendresse,
Elles léchaient ensemble et ses mains et son front.

Son esprit a toujours la naïve croyance.
Le sorcier l'inquiète, elle en craint l'influence ;
Sa main tond la mélisse au jour de la Saint-Jean.
Si l'on entend le soir ou la poule, ou l'orfraie,
Elle reste pensive, et son âme s'effraye,
En songeant au malheur présagé par leur chant.

Que bien longtemps encor, jusqu'à sa dernière heure,
Le bon Dieu nous la garde ; et qu'en notre demeure
Nous puissions adoucir, aidant à ses besoins,
Ses vieux jours menacés par les rigueurs de l'âge.
En servante fidèle, elle a conquis ce gage,
Que réclament ses ans, son service et ses soins.

Que le bon curé Genolin vienne à mourir, on ne peut se dispenser de célébrer sa mémoire dans quelques vers émus et touchants; puis on rencontre un ami, on veut lui faire partager ses larmes et on divulgue la discrète pièce de vers; l'ami pleure et raconte qu'il a pleuré, et voilà le secret du poète bien compromis.

Mais que sont ces violons? C'est Pierrette qui se marie. Sa noce a lieu le même jour que celle de François, son frère. La fille de la maison s'éloigne pour faire place à

Digitized by Google

une bru. Que sera celle-ci ? Josephine sera-t-elle douce, bonne, et vaillante comme Pierrette ? C'est un grand hasard que le mariage, le cas en vaut la peine. Vite une pièce de vers pour regretter l'une et souhaiter la bienvenue à l'autre. Puis comme les bons maîtres ont fait les bons fermiers et qu'on est de la noce, on récite les vers aux deux jeunes mariées qui comprennent très-bien, veulent avoir une copie de leurs vers et les lisent dans le village. Ah! le bon maître que nous avons ! Ah! quel savant docteur ! comme il écrit ! et voici que la gloire du docteur sort de son village, pénètre d'Aignoz jusqu'à Belley; la capitale du Bugey est singulièrement lettrée et comme à Trévoux, tout le monde y a de l'esprit (1). On cajole le docteur pour entendre ses poésies; grand embarras de celui-ci. Mais on est en famille et cela n'ira pas plus loin. Petit à petit, le diable s'en mêle, et on force le pauvre docteur à faire imprimer ses vers malgré lui. C'est un souvenir qu'on lui demande et qu'il ne peut refuser ; justement à Lyon, il a un compatriote qui fait lui-même aussi des vers et qui est imprimeur; il est discret, il imprimera les poésies à petit nombre et il n'en parlera à personne. De concession en concession, comme Louis XVI, on monte sur l'échafaud de la célébrité.

Et voilà comment, Messieurs, j'ai eu l'honneur de vous offrir le petit volume du bon et modeste docteur Delastre. Vous avez tous lu ses *Souvenirs poétiques de la Dombes, du Bugey et du vieux Lyon*. Ce volume nous touche par sa grâce et sa naïveté ; il nous intéresse et nous

(1) Un vieux proverbe dit: *Voulez-vous de l' M..? Allez à Trévoux.* Le M. était la marque de la monnaie de Trévoux. Aime en patois veut dire esprit.

Digitized by Google

tient au cœur parce qu'il sera le dernier né de notre imprimerie. Et maintenant, Messieurs, comme couronnement de l'édifice, nous venons vous demander l'admission de l'auteur parmi les membres correspondants de la Société littéraire; il n'osait affronter les périls d'une demande et les dangers d'un refus; il craignait de n'avoir pas assez à vous offrir. Montrons-lui qu'il avait tort, Messieurs, et que vous savez apprécier la seule bonne poésie, la seule vraie, celle qui s'écrit avec le cœur.

AIMÉ VINGTRINIER.

Après quelques paroles à l'appui, prononcées par M. Flouest, président, le docteur Delastre a été reçu à l'unanimité.

Digitized by Google

LITTÉRATURE

La *Revue du Lyonnais* est surtout une revue archéologique. Cependant elle ne se désintéresse par du culte des Belles-lettres, car notre ville de Lyon a compté à toutes les époques des amateurs de la littérature ancienne ; et à côté de Dugas-Montbel, combien d'hommes remarquables à Lyon ont admiré, traduit, commenté Homère, Virgile, Horace, Perse, Juvénal, toute la fleur des poètes de l'antiquité.

Qu'il nous soit permis de glisser dans la *Revue* à titre d'essai la traduction de trois odes d'Horace par un Lyonnais, M. Philippe Thierriat, l'un de nos collaborateurs.

Ce travail nous a semblé d'une facture nouvelle, en ce sens qu'il reproduit le poète vers par vers, presque mot à mot, et nous donne sa phrase et sa pensée dans un ordre qu'on pourrait appeler pittoresque, par opposition à l'ordre grammatical exclusivement suivi, croyons-nous, jusqu'à ce jour. Nos lecteurs et nos érudits apprécieront. A. V.

TROIS ODES D'HORACE

HORACE

Livre I. — Ode Ire.

A MÉCÈNE.

Mécène, descendant des rois
Et dont la protection fait ma gloire,
L'un voit dans les chars et la poussière olympique
Le suprême bonheur ; brûler la borne,
L'effleurer de sa roue, remporter la victoire,
C'est commander au monde, c'est égaler les dieux.

Digitized by Google

L'autre est heureux du suffrage de la foule inconstante,
S'il obtient les premiers honneurs.
L'autre voudrait accumuler dans ses granges
Tout ce que la Libye peut produire de moissons.
Le bonheur pour le campagnard, c'est de faire valoir
Le champ de ses pères ; tous les trésors d'Attale
Ne le tenteront pas, s'il lui faut monter un vaisseau de Chypre
Et, tremblant matelot, franchir la mer Egée.
De la lutte des flots et du vent d'Afrique
Le marchand à peine échappé estime que le vrai
Bonheur est dans sa villa ; mais bientôt il répare ses navires
Avariés, talonné par la peur de la misère.
Pour un qui préfère une coupe de vieux Massique,
Et passe les trois-quarts du jour,
Le corps sous un frais arbouser
Mollement étendu, ou vers la source calme d'une eau sacrée.
Mille autres préfèrent la vie des camps, les clairons, les trompettes,
Les fanfares de guerre, pour les mères
Objet d'horreur. Qu'à l'affût, par une nuit brumeuse,
Le chasseur, époux trop oublieux,
Guette le cerf avec ses chiens fidèles,
Ou le sanglier marse échappé du traquenard,
Pour moi le docte lierre déposé sur mon front
Me fait l'égal des dieux. A moi la fraîcheur des bois,
Les danses des Nymphes, les chœurs des Satyres
Et fi des suffrages populaires ! Que ma flûte
Ne soit pas dédaignée d'Euterpe, que Polymnie
Laisse vibrer mon luth de Lesbos,
Que ma lyre et mes vers obtiennent tes suffrages,
Et, fier poète, je lèverai la tête vers les cieux !

HORACE

Livre I. — Ode VI.

A Sestius.

Adieu au rude hiver, salut au doux printemps. Zéphire
Fait traîner à la mer les grands navires,
Abandonner l'étable au gai troupeau, au laboureur, le coin du feu.
Sur les prés délivrés des blancs frimas

Digitized by Google

Cythérée conduit déjà ses chœurs ; Vénus, au lever de la lune,
Et les Nymphes et les Grâces décentes
Touchent du pied la terre sous laquelle forgent les Cyclopes
Dont Vulcain enflamme les fourneaux.
C'est l'heure de rajeunir nos têtes sous le myrte
Et les fleurs ; pour nous la terre ouvre son sein.
C'est l'heure d'aller au bois de Faune sacrifier
L'agneau ou la chèvre, à son choix.
La pâle Mort frappe aussi bien du pied à la pauvre chaumière
Qu'à la royale tour ; jouis donc, ô Sestius,
D'une vie éphémère où nul n'est sûr du lendemain.
Voici bientôt la nuit et les antiques Mânes
Et la demeure étroite de Pluton. Une fois descendu,
Adieu le sceptre des festins, la royauté du sort,
Adieu le petit Licidas, ton favori, qu'aujourd'hui la jeunesse
Admire, que demain la vierge aimera !

HORACE

Livre I. — Ode V.

A PYRRHA.

Quel est le doux adolescent que tu couvres de roses
Et d'enivrants parfums ? Quels bras te pressent
Avec délire, ô Pyrrha, dans ta retraite ?
Pour qui relèves-tu l'or de tes blonds cheveux,
Ton simple vêtement ? Hélas ! combien ses croyances perdues,
Ses dieux changés, lui coûteront de larmes ! La tempête,
Les noirs orages viendront assaillir
Et frapper de stupeur l'innocent
Qui maintenant te possède, quand ton cœur qu'il croit d'or,
Plein de constance et plein d'amour,
Trompera son espoir, comme un vent
Capricieux. Malheur à ceux
Qui se laissent captiver par tes charmes ! Un pieux
Ex-voto retraçant mon naufrage
Est suspendu à l'intérieur du temple
Avec mes vêtements humides voués au dieu des mers.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

La Décoration du Directeur des Octrois

La nomination de M. Olibo au grade d'officier de la Légion d'honneur est une de celles qui ont été accueillies avec le plus de faveur. L'habileté administrative de cet homme éminent, ses écrits qui font loi, cinquante huit ans de service méritaient une distinction qui eût été depuis longtemps obtenue si, au lieu d'être perdu en pleine province, il eût habité Paris, près du soleil. Il a fallu du temps pour qu'on s'aperçût là-bas que celui qui avait, en quelques jours, réorganisé nos octrois supprimés depuis un an, était d'une capacité hors ligne, que les *Codes des contributions indirectes*, quoique imprimés à Lyon, étaient arrivés à la fin de leur quatrième édition ; que ce livre, aujourd'hui épuisé et toujours demandé, était classique, nécessaire et que l'auteur, cependant, n'était pas plus décoré qu'un simple joueur de flûte ou de violon.

Les journaux, le public et l'autorité ont enfin rendu justice à ce chef si vert, si actif, si jeune d'intelligence et de courage. Quant à la nombreuse administration qu'il gouverne, elle n'avait pas attendu ce jour pour l'apprécier et nous avons sous les yeux une pièce de vers qui lui fut lue, lors de sa promotion au grade de chevalier, dans un banquet qui avait réuni une partie de son personnel. Qu'on nous permette de la faire connaître à nos lecteurs :

Digitized by Google

A M. OLIBO, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Lorsque Napoléon, dans une heure féconde,
Donna la Croix d'honneur pour nouvel astre au monde,
Dans sa vaste pensée il pesa longuement
Quels seraient les élus du nouveau firmament.

Divisant la lumière, il fit deux parts de gloire,
L'une fut pour la paix, l'autre pour la victoire ;
Et par sa volonté, sur l'un et l'autre camp,
Les rayons de l'honneur brillent également !

Certes ! La palme acquise au prix d'une carrière
Peut briller à côté du laurier militaire !
L'étoile du travail, celle de la valeur
Jettent le même éclat, brillent du même honneur !
Si l'une de l'épée a les lueurs magiques,
L'autre a le reflet d'or des couronnes civiques.

Aussi, comme aux grands jours pleins de rayonnements,
Lorsque l'empereur passe au front des régiments
Et sème des hauts faits la marque glorieuse,
On entend retentir la fanfare joyeuse ;
De même, de nos mains partit un triple ban,
Quand notre digne chef arbora son ruban !

Ah ! c'est que nous aussi, nous sommes une armée,
Phalange de la paix ! pacifique Crimée !
Pour gagner de l'honneur les signes éclatants,
Il ne faut aux soldats qu'une heure — à nous, vingt ans ;
Et jamais croix d'honneur n'eut plus juste origine
Que celle dont le signe orne cette poitrine !

Digitized by Google

C'est le fruit de trente ans de labeurs assidus,
C'est le prix de trente ans de services rendus ;
Trente ans, l'esprit tendu sur la route suivie,
Notre chef au pays a consacré sa vie,
Et de ses longs travaux, noble couronnement,
Ses *Codes* resteront comme un beau monument !

Et Nous, Messieurs, qu'ici le même esprit rassemble,
Pour la seconde fois, nous nous trouvons ensemble.
Du nouveau chevalier collègues honorés,
La croix de notre chef nous a tous décorés.
Unissons-nous, service actif et sédentaire,
Pour porter la santé de notre légionnaire,
Et buvons tous ensemble à notre Directeur,
Olibo, chevalier de la Légion d'honneur ! !

Si nous avons rappelé cette manifestation touchante, si nous avons donné ces vers, ce n'est ni pour flatter un chef qui n'est pas le nôtre, ni afin de faire plaisir à un auteur dont le nom restera inconnu, mais simplement pour montrer que dans cette administration si importante, dans cette légion si modeste et si utile, il y a des cœurs affectueux et reconnaissants, des esprits délicats et cultivés, des hommes assez haut placés pour savoir aimer et apprécier celui qui les commande.

MARCEL

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Nous sommes en pleines vacances et bientôt en pleines vendanges, temps heureux, joyeux, qui remplit la campagne de bruit et de mouvement, mais qui laisse les villes dans une complète solitude, car aujourd'hui, non-seulement chacun met sa poule au pot le dimanche, mais il en est bien peu qui ne prennent pas un billet de chemin de fer, le samedi ; bien peu même qui n'aient la bastide, la villa, le pied à terre pour passer l'automne, ou la maison d'un ami pour se reposer pendant quelques jours. Juges et médecins, négociants, marchands, ouvriers, malades, écoliers, chasseurs, tous s'enfuient aux champs, tous se croiraient perdus, anéantis, s'il leur fallait, comme les employés de la poste aux lettres ou l'armée qui dessert les chemins de fer, rester toute l'année à l'attache, entre Perrache et les Terreaux, sans autre récréation que le voyage quotidien et plusieurs fois répété du logis au bureau.

C'est, je pense, pour ces deshérités rivés à la ville à perpétuité qu'ont été créés ces plaisirs innocents qu'on appelle : Exposition d'horticulture, Courses de chevaux, Tirs aux pigeons, qui fleurissent en ce moment ; débuts dans nos quatre ou cinq théâtres, concerts sous nos arbres jaunis, et, nouvelle invention appelée au plus brillant avenir, le Skating-Ring, nom barbare, inintelligible, propre seulement à écorcher la bouche et qui signifie tout simplement : Patinage sur des roulettes. Je parie que cet exercice plairait infiniment moins s'il avait un nom français.

Gardons-nous d'oublier cet autre plaisir, la grande attraction du moment, la vue du magnifique lion qui a dévoré un homme ! Pas de Lyonnais qui ne veuille se donner la satisfaction de contempler cet illustre animal, dont l'aventure a rempli les journaux en même temps que la caisse de son heureux possesseur. Grâce à l'accident qui a coûté la vie à un imbécile ou à un fou, au choix, le grand Bidel, le célèbre, l'unique Bidel est assuré de devenir millionnaire avant peu.

Digitized by Google

Ah ! c'est une fameuse réclame pour la ménagerie que la mort du malheureux toucheur de bœufs de Vaise ; depuis lors, le palais de planches ne désemplit pas.

Et qu'on ne dise pas que nous sommes des Byzantins ou des barbares, nous nous fâcherions.

— Le voyage du Président de la République à Lyon, et son séjour le 9 et le 10, ont été pleins d'incidents qui ont occupé la presse européenne. Aujourd'hui même, le bruit n'en est pas calmé ; il serait trop tard pour rappeler les visites de l'illustre général à nos fortifications, à nos monuments publics et à nos ateliers ; chez M. Carquillat, le tisseur et chez MM. Gillet, les célèbres teinturiers : décrire le dîner, qu'il a offert de sa bourse aux autorités, citer les discours, les réceptions et les fêtes auxquels sa présence a donné lieu. Quant aux orages soulevés par un malentendu si malencontreux, en parler est pour nous fruit défendu et nous nous en taisons d'autant plus volontiers que nos lecteurs en ont eu l'esprit plus rassasié.

Venu du Grand-Lemps et arrivé à la gare de Perrache, samedi 9, à 2 heures, le maréchal a été salué par une salve de 101 coups de canons. M. le préfet, M. le président du Conseil municipal et quelques personnes sont allés le recevoir à sa descente du vagon. Le lendemain 10, à 4 heures du soir, il quittait Lyon, satisfait, se plaît-on à dire, et s'arrêtait un instant à Bourg où, cette fois, il était accueilli avec le respect, l'empressement et la cordialité chaleureuse dus à sa personne, à son caractère et à sa haute position.

En nous quittant, il avait remis à M. le préfet du Rhône la somme de 6.000 francs, pour être distribués aux pauvres, par les soins du bureau de bienfaisance.

— A l'occasion de son voyage à Lyon, M le Président de la république a nommé officiers de la légion d'honneur : MM. Talandier, naguère procureur général à Grenoble, aujourd'hui procureur général à Lyon et Olibo, directeur de nos octrois.

Chevaliers de même ordre : MM. Mons, maire de la Guillotière, Favrot, président du conseil des prudhommes, Cambefort, administrateur des hospices, Gindre, juge de paix du 1er canton, l'abbé Servan, curé de Saint-George et doyen des curés de Lyon.

Officier de l'instruction publique, M. Chapuis, directeur de l'Ecole supérieure de garçons, rue Sainte Catherine, 11 ; enfin officiers d'académie : MM. Chaponot, directeur d'une de nos Ecoles primaires ;

Digitized by Google

Oyard, instituteur à Saint-Laurent d'Agny, et M. l'abbé Gourgout, curé de Saint-François, membre du conseil départemental de l'instruction publique.

Depuis le 14 août, M. Welche, conseiller d'Etat, préfet du Rhône, avait été nommé commandeur de la Légion d'honneur, M. Dalin, juge de paix, avait reçu les palmes de l'Académie.

— Le premier siége des Gaules est enfin de nouveau occupé; le successeur de saint Pothin a pris possession de son trône archiépiscopal et sous les meilleurs auspices.

Mgr Caverot a voulu recevoir des mains de l'éminent Evêque de Saint-Claude l'investiture du pallium. C'est dans l'antique cité jurassienne, illustrée par tant de saints et célèbre par son antique abbaye bénédictine, détruite par le terrible incendie de 1799, dans sa cathédrale épargnée par le fléau, que la cérémonie a eu lieu, hommage au prélat autant qu'à la cité.

De Saint-Claude, Mgr Caverot s'est rendu à Vernaison et, le samedi 12 août, il est venu prendre solennellement possession de son siége primatial.

De la place Bellecour à la cathédrale, les troupes faisaient la haie ; à l'extrémité du pont Tilsitt, du côté de l'archevêché, un arc de triomphe, orné des armoiries de Pie IX, de Mgr Caverot et du chapitre avait été élevé avec goût et simplicité; une longue procession, sortie de Saint-Jean au bruit de toutes les cloches de la ville, rencontra Monseigneur sur la place de Bellecour. Là le nouveau prélat fut reçu par les autorités et un groupe empressé composé de la Commission de Fourvière, des membres de la Faculté catholique et des diverses Œuvres de notre Ville; après les discours de réception, Monseigneur et la foule se dirigèrent processionnellement vers la cathédrale où les insignes de la dignité lui furent remis. La cérémonie religeuse rappelait par son grandiose les plus belles époques de cette antique Eglise de Lyon qui a jeté tant d'éclat dans la catholicité.

En voyant ce clergé nombreux si renommé par sa science et sa piété, groupé avec tant d'empressement et de respect autour de son nouveau pasteur, plus d'un cœur a battu d'espoir et a repris confiance que, sous un tel berger, le beau troupeau ne serait jamais divisé.

Monseigneur a choisi pour Vicaires généraux : MM. Pagnon et Richoux, et pour secrétaire général de l'archevêché M. le chanoine

Digitized by Google

Christophe, de l'Académie de Lyon, auteur de deux beaux ouvrages sur les papes qui ont résidé à Avignon.

Un mandement de grand style et de grandes idées a mis en communication le prélat avec son diocèse et a fait sentir qu'il y aurait desormais à la tête de l'administration un cœur mais aussi une volonté.

— Dimanche 17, a eu lieu à Lyon une grande manifestation religieuse; M. de Mun l'éloquent orateur catholique, à la tête d'une procession composée des cercles ouvriers, s'est rendu à Fourvière où une messe a été célébrée, Le soir, rendez-vous ayant été pris dans l'immense salle des Frères, montée Saint-Barthélemy, devant une réunion de deux mille personnes présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Lyon, le député breton a fait l'histoire des Cercles catholiques ouvriers et avec cette chaleur profondément convaincue qui le distingue, a montré cette œuvre comme un moyen de régénération politique et morale par l'union et la fréquentation des différentes classes de la société, liées entre elles par l'affection et le dévoûment commandés par l'Evangile.

— Notre compatriote, Mgr Thibaudier, a fait son entrée solennelle à Soissons, le 20 août, au milieu d'une immense population accourue pour voir et saluer son nouvel évêque. Nul doute que le sympathique et savant prélat ne trouve dans son diocèse les mêmes sentiments de respect et d'affection qu'il avait su s'acquérir à Lyon. Enfant de l'Eglise de Lyon, Mgr Thibaudier gouvernera ses ouailles avec toute la mansuétude de saint Jean, le doux apôtre à qui l'Eglise de Lyon est si fière d'appartenir Il est le 97e possesseur de l'illustre siége épiscopal de Soissons, et un des plus jeunes prélats de l'Eglise de France; on peut espérer qu'il dirigera longtemps son troupeau.

— Le vendredi, 18 août, s'est ouverte à Clermont-Ferrand, sous la présidence de M. Dumas, et avec le concours, d'un grand nombre de savants lyonnais, la session annuelle du Congrès pour l'avancement des sciences. Le 22, huit à neuf cents personnes ont gravi gaîment le Puy-de-Dôme pour assister à l'inauguration de l'Observatoire établi sur la montagne; à peine arrivés, les membres du Congrès ont adressé, du haut de ce pic célèbre, une dépêche télégraphique au Ministre de l'Instruction publique à Rome; le 25, a été tenue avec

Digitized by Google

beaucoup de solennité la séance générale de clôture de cette session riche en travaux.

Le jeudi 24, le Congrès annuel de la Société géologique de France s'est réuni à Chalon-sur-Saône. Les études et les travaux ont continué jusqu'au 27, pour se poursuivre ensuite à Autun et dans les environs.

— Et malgré les vacances, on travaille. Qu'on en juge par la nomenclature des principaux ouvrages imprimés à Lyon, ce mois-ci :

Saint Irénée et son temps, deuxième Siècle de l'Eglise, par le Père André Gouilloud. Lyon, *Paris*, 1876, in-8, 33 f. 1,000 exemp.

Le point de mire de la Révolution ou défense de la liberté de l'enseignement chrétien, par le R. P. Henri Vadon S. J. Lyon, Pitrat, 1876, in-18, 11 f. 2,200 exemp.

Ischia, souvenirs de jeunesse, par E. Pélagaud. Lyon, Bellon, 1876, in-8, 13 f. à 100 exemp.

La Monarchie chrétienne de saint Louis entre la Papauté et le Césarisme, par le R. P. Verdière, S. J. Lyon, Pitrat, 1876, in-8. 14 f. 1/2, 60 exemp.

Florence, par Desjardins. Lyon, Riotor, 1876, in-8, 3 f. 3/4 à 100 exemp.

Galerie historique de la Comédie française, pour servir de Complément à la Troupe de Talma, par E. Denis de Manne et C. Ménétrier. — Orné de portraits, eaux-fortes gravées par Fugère. Lyon, Louis Perrin et Marinet, 1876, in-8, 20 f. 450 exemp.

Recherches historiques et critiques sur la Compagnie de Jésus en France, du temps du père Coton, 1564 à 1626, par le R. P. J.-M. Prat, S. J. Lyon, Storck, 1876, *quatrième volume*, in-8.

Aperçu historique sur le Parlement de Paris, par M. Fayard, conseiller à la Cour de Lyon. Lyon, Chanoine, 1876, in-8, 35 f. 300 exemp., tome 1er.

Quant aux beaux-arts, il n'y a qu'à visiter les vitrines de Méra et de Duserre, pour s'apercevoir que nos peintres ne se reposent pas.

— Grâce au zèle de son vénérable pasteur, l'église de Saint-Bruno, si élégante dans son style Louis XV, après avoir été dotée d'un portail plein de caractère, vient de recevoir son complément. De belles orgues, remarquables comme sonorité, complètes comme jeux et dignes, par leurs ornements, du monument dont elles vont réhausser les cérémonies, ont été installées le mois dernier.

Digitized by Google

Elles seront inaugurées solennellement le 29 de ce mois, et bénites par Mgr l'archevêque de Lyon.

— Le 12 août, ont eu lieu les funérailles de M. Marius Magnin, avocat, professeur suppléant et secrétaire à la Faculté catholique de droit, auteur d'un ouvrage sérieux sur les *Rapports des parlements et du Barreau.*

M. Magnin, jeune encore, promettait par son intelligence et son caractère d'être un membre distingué de notre barreau.

— La science a perdu M. Eugène Dumortier, dont l'étude avait usé la vie. Ses nombreux travaux feront vivre sa mémoire ; malheureusement il était modeste et son nom n'a jamais eu, de son vivant, le retentissement qu'il méritait. Nous ne citerons que ses : *Etudes paléontologiques sur les dépôts jurassiques du bassin du Rhône.* Lyon. 1864-1874, quatre gros volumes, in-8, avec de nombreuses planches. Généreux et homme de bien, il a légué à la Commission de Fourvière quatre mille francs pour la construction de la nouvelle église, et laissé au Muséum de Lyon son admirable collection de géologie et de paléontologie. « Peu de collections peuvent, en France, dit le *Salut Public*, lui être comparées pour le nombre et le choix des échantillons. Ce legs précieux va enrichir considérablement les séries si riches déjà de notre beau Muséum. » A nous maintenant à lui rendre la justice qu'il mérite.

— La mort a encore frappé Sa Grandeur, Mgr Bravard, décédé le 13 août à Avranches, dans un âge peu avancé. Mgr Jean-Pierre Bravard, lyonnais de naissance et de cœur, était né à Usson, (Loire) le 20 février 1811. Il avait été curé à Cogny en Beaujolais et à Saint-Ennemond de Saint-Etienne. Vicaire général de Sens, chevalier de la légion d'honneur, il fut désigné, le 12 août 1862, pour l'évêché de Coutances et Avranches, et sacré, le 28 octobre. par Mgr Jolly, en présence de NN. SS. Plantier, évêque de Nimes et Lyonnet alors évêque de Valence, nos illustres compatriotes. Les fatigues et les travaux de son ministère ayant usé sa santé, il avait été, depuis un an, obligé de se démettre de ses fonctions épiscopales. Il avait été nommé alors chanoine de Saint-Denis.

Des œuvres nombreuses qu'on lui doit, nous ne rappellerons que la restauration du mont Saint-Michel qui suffirait à elle seule pour marquer à jamais son passage dans son diocèse.

Digitized by Google

Le 6 septembre est décédé au château d'Amigné, près Beaujeu, dans sa soixante-treizième année, M. Auguste Denis-Sanlaville, chevalier de la légion d'honneur, ancien maire de Beaujeu, une des grandes et nobles figures de notre ville. Ce beau vieillard, qui habitait Lyon une partie de l'année, rappelait par son caractère et ses manières la génération du siècle passé dans ce qu'elle avait de meilleur.

Retiré des luttes politiques, M. Denis-Sanlaville ne s'occupait plus, depuis ces dernières années, que de l'administration de sa fortune à laquelle il consacrait sa haute intelligence et cette pratique des affaires qui eût été si utile à la direction des intérêts publics.

— Le procès en diffamation intenté par Mgr l'archevêque de Lyon au *Petit Lyonnais*, à propos d'un prétendu dîner donné par sa Grandeur, s'est terminé par la condamnation du journal à 1,000 francs d'amende, 500 francs de dommages-intérêts, insertion du jugement dans le *Petit Lyonnais*, le *Progrès*, le *Siècle*, le *Figaro* et le payement de tous les dépens.

— Dans sa séance du 31 août, le Conseil municipal a approuvé les opérations faites pour la création d'une place devant la gare de Saint-Paul et a voté, au prix de 6,000, l'acquisition d'un tableau de Chenu appartenant à sa veuve.

— La grande exposition d'horticulture du Rhône, ouverte le 7 septembre, a été clôturée le 10, entraînant après elle la distribution d'une énorme quantité de médailles, rappels, mentions et autres récompenses dont le détail remplit plusieurs colonnes des journaux.

— Les réservistes ont fait leurs vingt-huit jours avec entrain, zèle et courage ; les grandes manœuvres ont fondu avec succès les nouvelles et les vieilles troupes. Voilà une innovation décidément passée dans les mœurs et coutumes de la France.

— La terreur règne au camp des ivrognes. D'un bout de la France à l'autre, on constate les ravages faits par la fuchsine employée dans la coloration des vins; c'est à donner envie de ne boire que de l'eau si on en trouvait de pure. Naturellement, de tous côtés, on a nommé des Commissions, comme si ce remède pouvait guérir ce mal.

— Un homme qu'on dit être, en ce moment, fort gêné dans ses pe-

Digitized by Google

tits souliers est notre impresario M. Santerre. Ses débuts n'ont pas été heureux : il y a eu cabale, sifflets, tapage diurne et nocturne, agents de police, gendarmes et déploiement de la force armée, enfin procès contre des journaux rageurs ; il va sans dire qu'il n'est pas question de la *Revue du Lyonnais* complètement inconnue au théâtre. Une Commission nommée par l'Administration doit, à l'instar de Neptune, appaiser les flots courroucés. Si on ne l'arme pas d'un bon trident, sa mission sera difficile.

— M. Francisque Rives, ancien député de l'Ain, vient d'être nommé magistrat à Bourg. C'est là une excellente acquisition pour la magistrature qui a su apprécier l'intelligence, l'activité et les lumières de cet éminent légiste.

— Ne dirait-on pas qu'il y a une fabrique d'antiquités à Vienne et à Sainte-Colombe qui en dépend ?

Les journaux ont signalé ces jours-ci la découverte d'une mosaïque romaine à Sainte-Colombe.

Voici quelques détails sur cette trouvaille archéologique :

La mosaïque mesure sept mètres et demi de large, sur une longueur inconnue. Elle se prolonge sous le terrain non encore enlevé, du côté du couchant. La partie mise au jour formait à peu près un carré.

La mosaïque se composait de compartiments hexagones bordés de tresses en couleurs. Les compartiments présentaient alternativement des oiseaux et des vases en verre contenant des fruits. Un vase en forme de cratère offre cette particularité remarquable, que l'on distingue à travers la transparence du verre la couleur des fruits placés à l'intérieur.

Les oiseaux, perdrix, palombes, geais, grives et autres, sont bien dessinés et bien peints, et se reconnaissent parfaitement à leur mouvement et à la couleur de leur plumage.

Le tout était bordé d'une large double tresse en couleur.

Bon pour une. En voici une autre.

Une nouvelle mosaïque vient encore d'être découverte à Sainte-Colombe dans les travaux de terrassement du chemin de fer.

Cette mosaïque était près du chemin des Missionnaires, à côté de la première.

Un peu moins grande, elle mesure 4 mètres de large, sur une longueur inconnue, dans la direction de l'est à l'ouest.

En l'état actuel de la découverte, elle est composée de six grandes

Digitized by Google

rosaces inscrites dans autant de carrés d'un mètre de côté. Ces rosaces forment des figures géométriques à combinaisons compliquées et variées, noir, blanc et rouge, ou simplement noir et blanc, d'un très-agréable effet. Les caissons qui les encadrent, sont bordés de tresses en couleur courant entre des filets.

Les quatre angles de chaque compartiment sont décorés de sujets en couleur, répétés parallèlement : des oiseaux répondant à des poissons ou à des vases à deux anses, des dauphins à des carquois, des cornes d'abondance à des trophées composés d'un arc et d'un bouclier.

La bordure de la mosaïque se compose de riches filets accompagnant un rinceau de cœurs et de fleurs de lotus alternés.

— C'étaient de vrais Sybarites, ces Romains qui faisaient de si belles choses. Ils aimaient le confortable et savaient prendre leurs aises. Les grands vivaient royalement et le peuple ne demandait que du pain et des spectacles, Eh ! bien, il n'y a pas de quoi blâmer, nous ne voulons pas autre chose.

Et voyez, faute de gladiateurs dans les arènes, comme nous aimons les courses aux chevaux, surtout quand il y a des haies, des rivières et la banqoette irlandaise !

Quels grands jours donc nous avons eus le 20 et le 21 ! quelles annonces ! que d'affiches ! que de banderolles sur les omnibus de la ville et de la banlieue ! que d'étrangers et même de campagnards ! Ah ! certes ! c'était sérieux. Il s'agissait en effet de cette éternelle question d'améliorer la rare chevaline en la faisait courir sous les yeux de trente mille spectateurs ; y en avait-il plus ? y en avait-il moins ? nous n'avons pas compté. Le dimanche, temps couvert, belles courses, retour précipité et pluie. Le lundi, temps magnifique, courses superbes, retour solennel sous les yeux d'une foule immense qui trouvait, l'ingrate, qu'il n'y avait ni assez d'équipages, ni assez de cavaliers. Ah ! c'est qu'en ce moment, l'aristocratie lyonnaise est loin du pont Morand et autre raison, qu'elle s'est depuis quelques années, singulièrement débarrassé de ses équipages. La politique étant étrangère à l'événement, nous ne voyons pas pourquoi nous tairions ce fait. D'ailleurs dimanche et lundi, ni chevaux estropiés, ni jokeys cassés ; tous revenus entiers, ce dont nous nous réjouissons, en souhaitant qu'à l'avenir, il en soit toujours ainsi, A. V.

Le Directeur-Gérant, A. VINGTRINIER.

Lyon. — Imp. Aimé Vingtrinier.

Digitized by Google

MA VOISINE

Ma voisine, par sa nature,
Fille de la terre et des cieux,
Possède, heureuse créature,
Tout pour plaire et charmer les yeux :
Aussi prompte que la pensée,
Dans ses rapides mouvements,
On la croirait toujours pressée
Par quelques fièvreux sentiments.

Pourtant elle n'est pas coquette
Et, sortant de fort grand matin,
N'a qu'une robe, pour toilette,
Faite de moire et de satin,
Mais cette robe brune et blanche,
Quoique aux tristes couleurs du deuil,
Dans son allure vive et franche,
Vous fascine, au premier coup d'œil.

Sans s'arrêter à ma fenêtre,
Elle loge au-dessus de moi
Et son frôlement me pénètre
Le cœur d'un véritable émoi,
Lorsque engourdi par la paresse
Et toujours sur elle en retard,
Je ne puis en ma lourde ivresse,
Que la suivre d'un long regard.

Digitized by Google

D'une humeur fière et vagabonde;
N'aimant rien que le jour vermeil,
Elle court, à travers le monde,
A la recherche du soleil ;
Sans souci des hommes moroses,
Comme à l'abeille pour son miel,
Il lui faut la saison des roses
Et les plus chauds rayons du ciel.

Quel est son âge ? je l'ignore;
D'un pays qui m'est inconnu,
Elle apparaît avec l'aurore,
Quand le printemps est revenu.
Entre nous deux tout est mystère
Et quoique j'en veuille savoir,
Elle me laisse solitaire,
En partant sans dire : au revoir.

Son goût périlleux des voyages,
Après quelques mois de séjour,
L'entraînant vers d'autres rivages,
Elle visite, tour à tour,
Chaque contrée où la nature
Brodant la pente des coteaux,
Mêle les fleurs et la verdure
Au souffle des zéphyrs nouveaux.

Ah ! lorsque son âme inquiète
L'emporte loin de nos cités,
Qu'il serait doux pour un poète
De s'inspirer à ses côtés!
Pour lui que d'attrayants mirages !
Que de magiques visions,
D'imprévu, de vives images,
De tableaux et d'impressions !

Et moi qui chaque jour aspire
A triompher de sa rigueur,

Digitized by Google

Sur son passage je soupire
Toutes les notes de mon cœur;
Des plus tendres noms je l'appelle,
En lui jurant de doux serments,
Mais elle se rit, la cruelle,
De mon rêve et de mes tourments.

Peut-être à voir pareille flamme
Se révéler à mes accents,
On croira que pour une femme
L'amour, hélas! trouble mes sens;
Mon esprit, quand je parle d'elle,
Peut bien aller, je ne sais où :
Ma voisine est une hirondelle
Et mon amour n'est pas d'un fou.

Lyon, 30 mai 1876.

Auguste VETTARD.

A UN ENFANT

Regarde, enfant, ce grand nuage
Que les vagues ont fait monter;
Souviens-toi bien qu'il est l'image
Des jours que tu vas traverser.

Vois! le matin il étincelle,
Et s'élance de l'horizon,
De l'insecte il argente l'aile,
A la fleur il lance un rayon.

A midi, soudain il s'enflamme,
Comme un prisme éclate à nos yeux;

Digitized by Google

C'est un mirage pour notre âme
Qui croit voir s'entr'ouvrir les cieux.

Mais il devient pluie ou tonnerre
Ce beau nuage décevant !
Alors, enfant, fais ta prière ;
Pense qu'au ciel ton ange attend...

Vite, il viendra, si tu l'appelles,
Avec amour prendre ta main
Et, d'un battement de ses ailes
Chasser l'orage du chemin.

Aglaée GARDAZ.

UN SABRE

ET

UNE CROIX DE SAINT-LOUIS

A M. et à Mme Léo de Teyssonnier.

I

D'un sabre, d'une croix, que faut-il préférer ?
Chacun d'eux n'est-il pas un très-noble héritage ?
Amis, vous possédez ce beau lot en partage,
Trésors dont un logis peut bien se décorer.

Souvenirs pleins d'honneur, on doit vous vénérer !
En vain tout s'amoindrit dans notre nouvel âge,
Un signe de vaillance est toujours un fier gage,
C'est un témoin sacré qui nous dit d'admirer.

Digitized by Google

Mettez dans un blason, pour première parure,
Un sabre avec la croix et la noblesse est pure,
Et la vôtre a de plus le lustre d'autrefois.

Vos aïeux occupaient un haut rang à Valence,
Comme vous ils avaient de tous l'estime immense ;
Croix, sabre et loyauté rayonnent à la fois !

Adèle SOUCHIER

LE CHATEAU DE VONGNES

A Mme Eugénie d'Orgeval

SONNET

Tout est merveille ici : la charmille taillée,
Longue voûte échappant aux brûlantes chaleurs ;
Le bosquet de la Vierge où, fleur parmi les fleurs,
Noble dame en priant commence la veillée ;

Les marronniers géants, vaste enceinte feuillée
Où la Nymphe captive est, nuit et jour, en pleurs ;
Le château, gracieux de forme et de couleurs,
Avec sa cour princière et sa porte grillée.

La terrasse est surtout sujet d'enchantements :
A ses pieds, des prés verts, des bocages charmants ;
Plus loin, le Colombier, la Chotagne bénie.

Mais de ce beau séjour le plus rare trésor,
C'est bien la châtelaine, âme sainte et cœur d'or,
Dont les savants de Pise acclament le génie (1).

PH. LE DUC.

Vongnes, 31 août 1876.

---

(1) Mme d'Orgeval vient d'être reçue Membre de l'Académie de Pise.

Digitized by Google

LES
BIBLIOTHÈQUES DE LYON

SUITE (*)

Bibliothèque de M. Léon Cailhava.

Cette bibliothèque, malheureusement dispersée aussi, était regardée à juste titre comme l'une des plus belles de Lyon. Son fondateur fut M. Léon Cailhava, né à Lyon, le 13 août 1795. Son père, Justin Cailhava, était négociant en soieries et demeurait rue des Deux-Anglès, au quartier Saint-Clair.

Léon fit ses premières études au pensionnat de l'Enfance, à la Croix-Rousse, institution célèbre à Lyon qui compta, dit-on, Lamartine parmi ses élèves. Il les acheva ensuite au Lycée de notre ville.

Vers 1821, il partit pour l'Italie et habita, tour à tour, Turin et Milan jusqu'en 1829. Il n'était alors qu'un simple employé dans la maison Bonafous, dont les messageries faisaient le service entre Lyon et l'Italie. Mais en 1832, la fortune, souvent si capricieuse, vint à lui sourire et lui accorda largement tous ses dons. Un splendide héritage d'un oncle lui était échu inopinément. Bien doué par la nature, aimant la peinture, la musique et le théâtre, il se livra, en grand seigneur, à son goût pour les arts que son séjour en Italie n'avait fait que développer, — et commença une bibliothèque dont la renommée devint bientôt européenne.

Digitized by Google

Un écrivain de talent, M. Z. Colombet, qui avait pu voir cette collection, au temps de sa splendeur, lui a consacré quelques pages dans la *Revue du Lyonnais* du mois d'avril 1842 : « Le cabinet de M. Cailhava, dit M. Collombet, est riche spécialement en ouvrages des vieux poètes français, en livres de caractères gothiques, en volumes de planches et de gravures, en raretés précieuses pour l'art et relevées par des reliures qui viennent des plus habiles maîtres de Paris. »

Nous avons le regret de ne pouvoir ni descendre dans le détail, ni examiner un certain nombre des plus curieuses singularités de cette bibliothèque. Nous nous bornerons à l'énoncé de quelques-uns des livres qui peuvent éveiller l'attention ou piquer la curiosité. Ainsi, nous citerons :

La Bible de Mortier ; superbe exemplaire avant les clous.

L'Ordinaire des crestiens ; Verard, 1490.

Recognitio veteris testamenti ; Aldus, 1529.

Encomium trium Mariarum ; Parisiis, 1529.

Le chappelet des vertus ; Lyon, 1498.

Veridicus Christianus ; Antverpiæ, 1601, avec une ancienne reliure de la plus belle conservation.

La Vie de Monseigneur S. Bernard ; Paris, sans date.

Præces piæ cum calendario ; superbe manuscrit du xve siècle, avec figures et bordures or et couleurs.

Heures à l'usage de Rome ; 1503, imprimées sur vélin ; figures et miniatures or et couleurs.

Autres Heures à l'usage de Rome ; sans date, également sur vélin, avec riche reliure ancienne, armes et chiffre PP, surmonté d'une couronne ducale, miniatures or et couleur.

Rationarium Evangelistarum ; 1510.

Le Songe du Vergier ; Lyon, Jacques Maillet, 1491, exemplaire en grand papier.

Digitized by Google

Le Grand Boece de consolation; Paris, Verard, 1494, imprimé sur vélin, avec six grandes miniatures or et couleurs parfaitement conservées.

Destructorium vitiorum, seu *dialogus creaturarum;* Lugduni, per Claudium Nourry, anno 1509 Magnifique exemplaire d'une édition non citée par les bibliographes; enrichi de figures sur bois et de majuscules byzantines de la plus grande beauté.

Mortilogus F. Conradi Reitteri; 1508; recueil de poésies latines, parmi lesquelles se trouve en première ligne l'ode à la Sainte-Vierge, UT NOS A GALLICO MORBO INTACTOS PRESERVET INCOLUMES; ode en partie reproduite par M. le docteur Gauthier, dans ses nouvelles RECHERCHES SUR LA SYPHILIS.

Cornelii Celsi de medicina liber. Florentiæ; 1478, editio princeps. Magnifique exemplaire avec majuscules en or.

Ciceronis rhetoricorum novorum libri duo et rhetoricorum veterum liber; Venetiis, per Nicolaum Janson; 1470. — Editio princeps.

Claudiani opera; Vicentiæ, 1480, editio princeps.

Sancti Ephrem sermones; Florentiæ, 1481, editio princeps.

Erasmi paraphraseon in novum testamentum. Basileæ ex officina frobeniana; 1541, in-fol., avec la riche reliure de *Grolier*, parfaitement conservée.

Horatius Philippi Lavagniæ; Mediolani, 1477.

Plinius secundus; Steph. Corallus Lugdunensis. Parmæ, 1476.

Aesophi fabularum libri IV carmine latino; Aesophi fabulae XVII extravagantes, etc., sans lieu ni date. Edition classée parmi les impressions faites à Augsbourg par Ant. Sorg, à la fin du xve siècle. Cet exemplaire, avec

Digitized by Google

figures coloriées, offre une particularité bien rare dans les livres anciens; c'est qu'il est avec ses marges entières, la tranche n'ayant jamais été effleurée par le ciseau d'un relieur.

Galtheri Alexandreidos; Lugduni, 1558. (Caractères dits de CIVILITÉ).

Publicius oratoriæ artis epitomata; Venetiis, 1482. Exemplaire précieux d'un livre rare, contenant divers alphabets curieux et plusieurs figures ou tableaux pour la mnémonique.

Hypnerotomachia poliphili; Aldus, 1499.

Margarita philosophica; 1504. Traité de toutes les sciences expliquées par figures. Tout le système inventé par Gall sur le cerveau y est clairement expliqué.

Anacréon et Sapho; trad. en huit langues; Lyon, 1835. Exemplaire unique sur peau de vélin.

Anthonius Arena; 1519, première édition.

Liber chronicarum; 1493.

Viator, de artificiali prospectiva; Tulli, 1505. Premier livre imprimé à Toul.

Jurisprudentia; Lugduni, ad Sagitarii signum, 1554; poème latin de Barthélemy Aneau. Livre rare et précieux.

Epitre de Cicéron à Octave, traduite par le même: Lyon, 1542. Pièce également fort rare.

Discorsi di Machiavelli sopra la prima deca di Tito-Livio; Aldus, 1540. Exemplaire de Ballesdens en grand papier avec la riche reliure de *Groslier*, majuscules en or.

Les Simulachres et historiées faces de la mort; Lyon, 1538.

La Grand Danse macabre des hommes et des femmes; Lyon, Claude Nourry, 1501.

Le Propriétaire des choses; Lyon, Jehan Cyber, sans date, avec figures or et couleurs.

Digitized by Google

Des Sainctes Pérégrinations de Jérusalem ; Lyon, 1488 ; par Michel Topie et Jacques Heremberch. Premier livre imprimé en France, avec planches sur cuivre.

La Destruction de Jérusalem ; édition sans lieu ni date, sortie des presses lyonnaises, à la fin du xve siècle, antérieure à toutes celles connues, et qu'on doit attribuer sans aucun doute à Guillaume Leroy.

La Vie inestimable du grand Gargantua, etc. ; Lyon, F. Juste, 1537. Edition de toute rareté, publiée par Rabelais lui-même pendant son séjour à Lyon.

Les Passages d'Outre-Mer faits par les François ; Paris, 1518.

Le Livre de prestre Jehan ; sans date ; pièce de toute rareté.

Le Jeu des échecs moralisé ; Paris, 1505.

L'Histoire de Paris et de la belle Vienne ; Lyon, 1835. Exemplaire sur peau de vélin.

L'Histoire du Saint Gréaal ; Paris, 1516.

L'Histoire de Perceval le Gallois ; Paris, 1530.

Artus de Bretagne ; Lyon, 1556.

Méliadus de Leonnois ; Paris, 1532. Exemplaire de Guyon de Sardier, avec sa signature.

Theseus de Coulongne ; Paris, sans date.

Isaïe le triste ; Paris, sans date.

Les Prophéties de Merlin ; Paris, sans date.

Tous romans de chevalerie très-rares et parfaits de conservation et de reliure.

L'Antiquité, origine et noblesse de Lyon ; par S. Champier, avec la Rebeine de 1529. Pièce fort rare sur Lyon.

Fasciculus temporum, en françois ; Genève, 1495.

La Bibliothèque historique du P. Lelong ; 1719, in-folio, avec la reliure de Padeloux, aux armes du comte de Hoym.

Digitized by Google

Dialogue sur la Saint-Barthélemy; 1573. Livre de toute rareté, inconnu au Père Lelong.

Le Recueil de 39 *tableaux;* par Tortorell et Perissim.

Le Pélerinage de l'homme; Paris, Verard, 1511.

Les Abus du monde; Paris, sans date. — *Les notables enseignements*; Lyon, sans date. Deux ouvrages fort rares de Gringore.

Le Roman de la rose: sans lieu ni date, mais imprimé à Lyon par Guillaume Leroy.

Roman de la rose; Paris, 1813, 4 vol., imprimé sur peau de vélin, orné et enrichi de dessins et de majuscules or et couleurs.

Le Triomphant mystère des actes des Apôtres; Paris, 1540.

La Parthenice Mariane de Mantuan; Lyon, 1523.

Le Livre des 4 choses; sans lieu ni date, mais sorti des presses lyonnaises, à la fin du xve siècle. Seul exemplaire connu, et provenant de M. l'abbé Gazzera, de Turin.

L'Esperon de discipline; par Antoine du Sailx; Bourg, 1532; imprimé sur peau de vélin. Exemplaire d'Antoine du Sailx, dont le nom est ciselé sur la tranche.

L'Entrée magnifiqve de Bacchvs et de Madame Dimanche Grasse sa femme, faicte en la ville de Lyon le 15 febvrier 1627; Lyon, L. Boitel, 1838. Exemplaire unique sur peau de vélin.

Enfin, pour éviter une trop longue énumération, nous mentionnerons une multitude de poètes des xve et xvie siècles en éditions gothiques ou autres, parfaitement conservées, et parmi lesquelles brillent au premier rang celles de Galliot Dupré et de Jean de Tournes.

En 1845, des nécessités imprévues obligèrent M. Cailhava à se défaire de cette magnifique collection. Le libraire

Digitized by Google

Techener fut chargé de dresser son catalogue ; la vente produisit 45,000 fr.

Cette vente eut un grand retentissement.

Cailhava n'a rien écrit, mais il a attaché son nom au poème *De Tristibus Franciæ* qu'il a édité avec luxe et qui est un monument précieux pour l'histoire du Lyonnais, surtout au point de vue des guerres religieuses du XVIe siècle.

Le manuscrit se compose, on le sait, d'environ 3,000 vers latins, divisés en quatre livres et de 39 dessins à l'aquarelle, in-folio de 102 pages, sur papier, d'une écriture nette et lisible. Le P. Colonia est le premier écrivain qui en ait parlé.

L'abbé Michel, chanoine d'Ainay, qui en avait hérité d'un J.-J. Brocard, avait bien voulu le communiquer au célèbre jésuite. L'auteur de ce poème est demeuré inconnu ; mais on peut supposer qu'il était de Lyon ou de la province, d'après les détails qu'il donne sur des événements dont il a dû être le témoin oculaire, comme le sac de Montbrison, la démolition de Saint-Irénée et la mutilation de la cathédrale de Saint-Jean. Ce dernier acte de stupide vandalisme lui arracha ce cri :

Clamarent utinam lapides per templa, per urbes,
In quibus hæretici tantas fecere ruinas.

En 1852, M. Cailhava édita encore, — de concert avec M. Monfalcon, — une *Louise Labbé* qui est un chef-d'œuvre de typographie.

Son goût pour les livres ne pouvait rester oisif ; il s'était créé une nouvelle bibliothèque. Une seconde fois, il fut obligé de s'en défaire ; mais, malheureusement, on ne peut en consulter le catalogue, parce que Teche-

Digitized by Google

ner, se servant du nom de M. Cailhava pour faire une affaire, glissa dans la collection de l'éminent bibliophile, une foule d'ouvrages plus ou moins précieux qui prirent immédiatement une valeur aux yeux des acheteurs.

Les dernières années de M. Cailhava ne furent pas exemptes d'ennuis. Sa belle fortune s'était considérablement amoindrie: le grand seigneur se voyait obligé de régler ses dépenses; l'homme du monde cachait sous un front tranquille les soucis qui rongeaient son cœur. Ces positions usent la vie. Cailhava succomba sans avoir atteint un âge très-avancé.

Il est mort à Lyon, le 15 décembre 1863; il est inhumé à Sainte-Foy, dans le tombeau de sa famille. Il ne s'était pas marié et son nom est éteint aujourd'hui dans notre ville.

Un neveu, fils de sa sœur, a hérité non d'une fortune qu'il n'a pas laissée, mais de son goût pour les livres et les œuvres d'art, douces consolations dans les peines dont la vie n'est jamais exempte.

VII

ANCIENNES BIBLIOTHÈQUES DE LYON

Bibliothèque de Pierre de Masso

J'ai essayé déja au commencement de cette étude, de donner, au moins, la liste des anciennes bibliothèques monastiques et particulières de Lyon; mais cette liste a été peu nombreuse. Les documents qui concernent ces

Digitized by Google

collections ont malheureusement presque tous disparu, et M. V. de Valous a eu bien raison d'écrire, dans la remarquable préface de sa récente publication sur l'Inventaire des livres d'un abbé de Valbenoite, les lignes suivantes :

« Si les bibliophiles recherchent avec passion les inventaires des bibliothèques formées pendant les XV et XVIe siècles, c'est que le petit nombre qui nous reste des documents de ce genre, apportent quelque lumière à l'histoire des livres, en accroissant la nomenclature des auteurs, des commentateurs, des annotateurs, des éditeurs, des graveurs, des imprimeurs et des libraires. Que de renseignements exacts dans le simple titre d'un livre excellent, médiocre ou mauvais ! Et si ce titre appartient à une publication peu connue, oubliée ou perdue, il découvre à celui qui sait le lire des indices précieux qui accroissent l'histoire littéraire. »

On ne saurait donc assez rechercher ce qui reste de ces anciens catalogues et M. de Valous, qui a eu le bonheur fort rare de découvrir l'inventaire de la bibliothèque de Pierre de Masso, a rendu un nouveau et grand service aux Lettres en publiant cet important document. Quelque publicité qu'ait reçue l'œuvre de M. de Valous, il voudra bien me permettre d'en parler encore et de lui emprunter même de nombreux passages pour la page que je crois devoir consacrer dans cette étude à la bibliothèque de Pierre de Masso, laquelle doit nécessairement avoir aussi sa place dans la nomenclature que je dresse de nos anciennes collections.

L'abbé de Valbenoite, dit M. de Valous, est Pierre de Masso, quatrième fils de Humbert de Masso, bourgeois et marchand, conseiller de ville en 1541, et de Clémence Grolier; il était docteur en droit, aumônier du roi, chanoine

Digitized by Google

et prévôt de Saint-Just, abbé de Valbenoite en Forez. C'est sous son gouvernement que cette abbaye, détruite par les Calvinistes, fut réédifiée. Mais il avait heureusement laissé à Lyon, dans sa maison d'habitation, près le cloître de Saint-Just, la bibliothèque sauvée lors de la destruction de cette abbaye, en 1562, par les troupes du terrible baron des Adrets.

La bibliothèque qu'il réunit, ajoute M. de Valous, et qui était sa propriété particulière, fut formée avec un grand esprit de tolérance. C'est la collection d'un prêtre instruit, plus occupé de droit canonique et de commentaires sur les Ecritures saintes que de théologie irritante et de controverse à invectives. L'histoire ancienne et l'histoire sacrée sont représentées largement, de même que l'histoire moderne. Le collecteur ne paraît pas avoir eu la manie des livres, mais bien la passion de l'étude sérieuse ; on ne rencontre dans cette bibliothèque aucun livre de curiosité; la littérature contemporaine n'y est pas même représentée. Elle formait un ensemble de 246 volumes, composés de 150 traités, non compris deux lots de 26 et de 46 volumes dont on n'a pas pris la peine d'écrire les titres dans l'inventaire. On n'y trouve aucun manuscrit, mais seulement trois impressions du xve siècle, de Bâle et de Venise. Les autres ouvrages ont été publiés entre 1506 et 1592 : 33 à Paris, 58 à Lyon, à Toulouse, à Limoges, à Cologne, à Bâle, à Francfort, à Anvers, à Louvain, à Genève, à Zurich, à Rome, à Naples, à Bergame.

Les imprimeurs lyonnais sont : Ancelin, Dupré, Frellon, Gazeau, Giunti, Gryphe, Sébastien et Antoine; Guérin, Huguetan, Jove, Landry, Hugues de La Porte, Morel, Pesnot, Pillehotte, Rigaud, Roussin, Roville, Salamandre, Strada, de Tournes.

Digitized by Google

L'inventaire porte aussi le chiffre du prix donné à chaque ouvrage lors de sa mise en vente. Valeur bien minime, puisque beaucoup de ces livres, qui atteindraient aujourd'hui des prix fabuleux, sont cotés seulement *deux sols* tournois qui équivalent à 50 *de nos centimes*; mais alors, c'était en 1593, on était au milieu des guerres civiles et de longues guerres étrangères.

Ce qui donne encore du prix à cet inventaire c'est qu'il a pour auteur Antoine Gryphius, fils du célèbre imprimeur lyonnais.

Sébastien Gryphius, dit M. de Valous, était un homme instruit, qui mit en lumière tant de belles et savantes publications, rendues plus remarquables par la correction et la netteté des caractères (1). Antoine fut aussi un érudit comme beaucoup de typographes et de libraires de ce temps, mais les troubles du temps et les frais d'impression de plusieurs ouvrages importants amenèrent des revers dans sa fortune. Des créanciers impitoyables le retinrent même sept ans en prison...

L'hébraïste, l'helléniste, le latiniste, le typographe en renom qui avait donné ses soins à la féconde édition du *Thesaurus linguæ sanctæ* de *Pagnini* ne trouva pas grâce devant des usuriers inhumains.

Telle fut cette bibliothèque remarquable. Elle serait restée dans le plus profond oubli sans les infatigables recherches de M. de Valous. Remercions le donc, au nom

---

(1) Antoine GRYPHE ou GRYPHIUS était fils de SÉBASTIEN, né à Reutlingen, en Souabe, vers 1495, mort le 7 septembre 1556.

ANTOINE succéda à son père comme imprimeur. Il se servit de la même marque que son père. Cette marque avait pour devise : *Virtute duce, comite Fortuna*. Mais la *Fortune* ne l'accompagna pas toujours et, le 10 février 1589, il fut remplacé dans ses fonctions de capitaine

Digitized by Google

des Lettres et de l'Histoire, auxquelles il rend journellement de si rares services, d'avoir exhumé de la poussière des siècles ce précieux document auquel, en le reproduisant, il a su donner par sa remarquable impression un mérite de plus. Ajoutez aussi qu'il a ajouté à cette belle publication la généalogie de la famille de Masso de 1395 jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, laquelle forme une nouvelle et bonne page de notre histoire lyonnaise.

LÉOPOLD NIEPCE.

---

penon de la rue Thomassin « attendu qu'il estoit en prison depuis six ou sept ans pour ses grandes dettes. »

(*Lyonn. dign. de mémoire, p. 159.*)

Je n'ai pas besoin de parler des splendides impressions sorties des ateliers d'Antoine et de Sébastien Gryphe; on se les arrache aujourd'hui et elles ont inspiré à un bibliomane moderne le quatrain suivant; M. Vingtrinier me permettra bien de le reproduire ici :

N'écoute pas des flatteurs apocryphes,
Lyon, tes imprimeurs ne font que du métier;
Malgré Perrin et Vingtrinier
Tu n'as pas retrouvé tes Gryphes.

Digitized by Google

ANCIENS DRAPIERS DE LYON

I

Le commerce du drap à Lyon est extrêmement ancien, car parmi les pierres tumulaires qui indiquent la plupart des professions exercées, du temps des Romains, dans cette ville et les environs, on remarque, dit Fortis, celle des marchands de *sayes*. Or, on sait que *saie*, *sayon* ou *sagum*, était une sorte de veste ou casaque ouverte qui ne passait pas les genoux et que portaient les gens de guerre, ce qui fait supposer que Lyon devait être déjà le centre d'une espèce d'entrepôt général de ce genre de vêtements dont on venait faire emplette à certaines époques, et principalement lorsque les soldats allaient entrer en campagne.

Quant au mot *drap*, c'est une vieille expression gauloise latinisée en *drappus*, comme on le voit dans les Formules de Marculfe et dans les capitulaires.

Nous ne pouvons rien dire de positif, pour ces temps reculés, sur la manière dont s'accrut progressivement dans notre ville le commerce de la draperie ; ce n'est qu'en avril 1317 que des lettres de Philippe de Valois contenant plusieurs règlements pour les officiers royaux de la justice de Lyon, nous apprennent que ces officiers empêchaient qu'on ne fît sortir des laines de Lyon, quoiqu'elles fussent grasses et propres à faire de la bure ; (*Ordonn. des rois de Fr.* — et qu'à partir de cette époque nous voyons, sans discontinuité, les drapiers de Lyon siéger parmi les conseillers de ville et y briller d'une manière toute particulière.

Digitized by Google

Ce qui prouve, du reste, que l'industrie du drap devait être assez répandue, c'est que nous la trouvons en même temps dans une commune située au centre de montagnes d'un accès difficile. Nous lisons en effet dans Cochard qu'une délibération du chapitre de l'Église, du 12 novembre 1381, contient l'injonction, au châtelain de Saint-Symphorien-le-Château, de faire exécuter l'ordonnance du juge du même lieu qui prescrivait le brûlement de quelques draps faux saisis, afin que le chapitre ne fût pas taxé par les gens du roi de négliger la justice.

L'un des articles des libertés accordées, en 1408, aux habitants de Saint-Symphorien dispose : « que les consuls et les syndics jouiront du droit de visiter et faire visiter par personnes qu'ils commettront, tous les jours de chaque semaine, le mercredi excepté (jour du marché) les draps qui s'ouvreront en ladite ville, pour savoir s'ils ont la longueur et la largeur convenables, et s'ils sont tissés en bonne laine. Dans le cas où il serait reconnu qu'il a été commis quelque fraude dans leur fabrication, en mêlant de fausses laines ou de toute autre manière, les coupables seront condamnés en une amende envers les seigneurs de la juridiction, et en une autre envers la communauté. »

Il paraît que cette manufacture employait nombre de personnes, puisqu'on trouve, en 1430, un Jean Charpin exerçant la profession de tondeur de draps et occupant plusieurs ouvriers. (*Notice sur Saint-Symphorien-le-Château*).

De plus, un testament du 19 octobre 1467 contient le legs fait par Barthélemy Foichot, aux Augustins de Lyon, d'un battoir ou foulon de drap aux Ardillats, commune située à une lieue de Beaujeu, diocèse de Mâcon. (*Arch. du Rh.* XIV, 139.)

Digitized by Google

Ces manufactures alimentaient de leurs produits les marchés de Lyon, car, en 1389, lors de l'entrée de Charles VI en cette ville, la place du Change était déjà nommée *place de la Draperie*.

Ce n'est pourtant qu'en décembre 1418 que le Consulat de Lyon sollicita du Dauphin l'établissement dans la ville même, d'un Parlement de droit écrit, d'une Université et d'une *draperie* (manufacture de drap), et plus d'un siècle après (1531-34) qu'on vit l'introduction de la manufacture de draps de laine à Lyon par Charles Miron, Cyprien Botard et Claude Bonna « qui ont trouvé et trouvent les rivières fort commodes et propices tant le Rosne, la Saonne, que autres ruysseaulx de Veyse et d'Yviort (d'Yvours) » BB 52.

Vers le milieu du quinzième siècle, on désignait la rue de la Saunerie pour y tenir la draperie pendant les foires, en remplacement de celle du Palais qui avait cette destination, et des plaintes furent portées (1475-76) contre l'archevêque et le chapitre de Saint-Jean, parce qu'ils s'efforçaient d'attirer, en temps de foire, la halle et le marché de la draperie en la maison de la Grenette (BB 5 et 13).

La draperie qui se vendait alors à Lyon (1485), montait tous les ans à plus de huit à neuf cent mille francs. (*Mémoire au sujet des foires de Lyon*). Péricaud.

Ce que nous avons rapporté plus haut de Saint-Symphorien-le-Château atteste assez l'importance que l'on mettait alors à conserver intacte la réputation de cette branche d'industrie, puisque l'on cherchait, par tous les moyens possibles, à écarter toute espèce de fraude et d'abus, ce qui du reste nous est prouvé (1534-36) par une invitation aux échevins de Rouen à surveiller la fabrication des draps de leur vicomté » qui ne se font de la

Digitized by Google

longueur, largeur et tainture comme ils doivent, autrement l'on ne permettra les vendre ès-foires de ceste ville (de Lyon). » BB 55.

Peut-être est-ce pour obvier à l'un de ces abus, que parut un édit du roi portant que dans toute l'étendue du royaume l'aunage des étoffes serait rendu uniforme et assujetti à une mesure déterminée : mais le commerce de Lyon réclama contre cet édit. (BB 58.)

Tout ce qui avait rapport à la draperie assurait un bénéfice certain, aussi n'est-on pas étonné de voir la duchesse de Valentinois, M. de Saint-Germain et Philibert de Lorme, adresser des lettres au consulat pour demander la ferme des gabelles du vin, de la *draperie*, mercerie et autres qui en dépendaient, en faveur d'Alexandre Carcaillou et de Rollin Revenu, parents de M. de Saint-Germain, lettres auxquelles les conseillers échevins répondirent en exprimant le regret de ne pouvoir donner suite à cette requête. (BB 70).

Les drapiers de Paris ne virent pas sans jalousie la prospérité croissante de ceux de Lyon, et pour ruiner le commerce de leurs adversaires, voulurent leur interdire la faculté de faire teindre, carder et apprêter leurs laines et leurs tissus à Paris. Un procès (1578) s'éleva entre les parties intéressées et le consulat dut même intervenir dans ce débat. (BB 100).

On dut aussi mettre un frein à l'envahissement des frippiers de Lyon auxquels, par un règlement approuvé par lettres patentes du 20 juillet 1582, enregistré au Parlement le 8 janvier suivant, il fut permis « d'acheter et mettre en œuvre du drap neuf jusqu'à 100 solz l'aune, et non à plus hault pris. » — Le consulat fit entériner ces lettres-patentes le 1er février suivant. (BB 110, Sudan.)

Digitized by Google

Le 18 juin 1584, le Consulat ayant convoqué les deux maîtres de chaque métier de la ville pour leur exposer qu'il y avait environ cinq mois on publia en cette ville l'édit du roi portant l'établissement des *maîtrises* de tous arts et métiers ès-villes de son royaume non jurées à l'instar de Paris... avec l'ordre que S. M. veut désormais être tenu à la réception des compagnons artisans esdites maitrises... les consuls échevins qui s'étaient formellement opposés à cette publication comme contraire aux priviléges de la ville, reçurent en outre pour réponse au nom de tous les convoqués, par le sieur Simon Mabire, marchand drapier, que « plutôt ils fermeroient boutique, tant qu'ils y sont, voire se retireront hors du royaume que de payer aucune chose en vertu dudit édit » — Voy. Péricaud, Notes et Doc.

1599 mai — M. de la Guiche députe Pierre Mathieu aux Etats du Dauphiné pour demander, au nom des marchands de Lyon, la suppression de la douane de Vienne qui avait été établie par un des articles de la capitulation de cette ville, lors de sa réduction, le 24 avril 1595. — Mathieu prononça un discours à cette occasion, mais toute son éloquence fut en pure perte. (*Nouv. Arch du Rh.* II. 61, Péricaud). C'est alors que commence la décadence du commerce de Lyon qui avait eu longtemps le renom et la réputation de la plus marchande ville de l'Europe. — Des remontrances furent même adressées à ce sujet au Consulat par les négociants de la ville. (BB 119.)

Dans ce même temps, une saisie de deux cents ballots de draps, au préjudice du commerce de Lyon, fut faite par les fermiers généraux des droits forains et domaniaux de la Provence et du Languedoc. (AA 115).

Le rétablissement projeté à Valence d'une douane à

Digitized by Google

Vienne, fut le sujet d'une convocation des notables et des négociants de la ville en 1621 pour prendre leur avis à cet égard. (BB 159).

Un mémoire principalement relatif à ce projet fut remis l'année suivante à Pierre de Sève, prévôt des marchands (BB 160); et en 1623, Pierre de Monconys, seigneur de Liergues, prévôt des marchands, et les sieurs Dubois et Guignard, ex-consuls, furent envoyés en députation pour solliciter du roi l'abolition et l'extinction de cette « ruyneuse et insupportable douane de Valence » qui avait semé l'épouvante parmi le commerce de Lyon et le tenait en perpétuelles alarmes. (BB 163.)

Les députés des provinces de Dauphiné et de la ville de Lyon et provinces circonvoisines, obtinrent un *arrest du conseil d'Estat du Roy portant abolition de la douane de Vienne establie à Valence.* (Donné à Compiengue (sic) le 11 jour de mai 1624, Impr. à Lyon par Nic. Julliéron et Claude Larjot, 1624, in-8. Bibl. de Lyon 23, 415, tome 76 —Péricaud) — Une lettre close du roi en informa le corps consulaire de Lyon. (BB 164.)

Mais en 1627, le rétablissement de cette douane détermina la décadence de la draperie à Lyon, et concentra ce commerce dans les villes d'Avignon, Nismes, Orange et Uzès. (BB 172).

De plus, d'après les ordres du roi, la commune de Lyon dut fournir aux troupes de Sa Majesté employées en Lombardie « huict cens paires d'habitz complétz consistans en pourpoint long en forme de justau corps, avec double manche, et le hault de chausse avec le bas de mesme estoffe, de bon drap gris, de huict cens bonnetz de laine et de huit cens paires de souliers de vache tannée, à trois semelles » pour lesquels on délivra en 1648, un mandement de 16, 800 livres tournois à J.-B. Denis qui s'é-

Digitized by Google

tait rendu adjudicataire de cette fourniture. (BB 202.)

C'est pour remédier autant que possible à ces pertes, et les paralyser, en quelque sorte, qu'en 1663 on compta une somme de mille livres à Antoine et à Jean-Maire Basanèse, père et fils, de Venise, en exécution d'un traité passé avec ces étrangers pour donner au Consulat toute l'instruction nécessaire pour faire construire une machine propre à friser toutes sortes de draps et apprendre le véritable secret pour composer la paste ou pierre de frisoir dont ils se servent (BB 218).

On rédigea (1670) des Règlements et statuts généraux pour les longueurs, largeurs, qualités et teintures des draps, serges, etc. (Lyon, A. Valançol, in-4° 54 pp.) D'autres règlements et statuts furent proposés (1671) pour les maistres drappiers, drappans, fabricans draps, serges, cordillats, sardis, couvertures, droguets, et autres (Lyon, Pauche, in-4 de 7 pp). — Le gouvernement lui-même se préoccupa de relever l'industrie de la draperie à Lyon. En 1700, des lettres patentes de S. M. accordèrent à Claude et à Joseph Verdun la permission d'établir, tant à Lyon qu'à Neuville, des manufactures de draps de laine, camelots et autres étoffes, avec un privilége exclusif de trente années, (BB 259); on vit de plus se fonder, en 1727, à ce même Neuville-sur-Saône et sous la direction de Pierre Agniel, ancien échevin, l'établissement d'une manufacture de ratings et de droguets, façon de Hollande et d'Angleterre (BB 291); tous ces moyens procurèrent des temps d'arrêt, il est vrai, et ralentirent la chute progressive de l'industrie des draps à Lyon, mais ils ne purent lui rendre cette importance qui lui avait jadis assigné le premier rang.

Pour compléter ce sommaire historique de la draperie à Lyon, qu'il sera permis à chacun de développer au

Digitized by Google

moyen des sources que nous avons indiquées, surtout d'après l'Inventaire des Archives communales, et que nous nous sommes borné à réunir en un seul groupe, il nous reste à donner quelques dates jusqu'au moment où les corporations et les priviléges furent abolis en France.

1766 Juin 4. — Arrêt de la Cour du Parlement qui autorise les marchands drapiers de la ville de Lyon à faire parachever et mettre en œuvre la machine appelée *Frise*, etc. — Lyon, imprimerie de P. Valfray, 1766, in-4° de 7 pages. — La communauté des maîtres tondeurs, presseurs, retondeurs, lustreurs et friseurs de draps de laine de la ville de Lyon s'opposait à ce que les corps et communauté des marchands drapiers de ladite ville continuassent la construction des bateaux et machines propres à friser les draps, comme chose attentatoire à leurs droits. Les drapiers eurent gain de cause, à la charge par eux de faire exercer la *Frise* par un maître tondeur à titre de location seulement.

1781 Juin 28. — Arrêt du Conseil d'Etat qui autorise le corps des marchands drapiers de Lyon, à établir un bureau de visite et de marque pour les étoffes de laine nationales qui arriveront dans cette ville, in-4°, 3 pp.

1783 Juin 12. — Ordonnance consulaire qui donne acte au sieur Chaix de la déclaration qu'il a établi son bureau de visite et de marque sur les draperies, toiles, etc., in-4, 4 pp.

— Août 29. — Arrêt du Conseil d'Etat relativement à la visite et marque des étoffes de laine et toile, etc., Lyon, in-4°, 7 pp.

— Arrêt du Conseil d'Etat du 9 septembre 1783 et 22 juin 1784 annulant deux sentences de la juridiction de la douane de Lyon au sujet de draperies, etc., in-4°, 6 pp.

Digitized by Google

1788. — Lettres patentes portant règlement pour le corps des marchands drapiers, merciers, quincailliers, marchands de soie en détail et toiliers de Lyon, in-4°, 22 pp.

1794 Février 14 (an II 26 pluviôse). — Autorisation de la commission des séquestres, au comité de la rue Buisson, de lever les scellés dans les endroits où l'on peut trouver des draps propres à la confection des habits militaires. *Commune affranchie*, lettre autog. sig. de Valloins. Sig. autog. de Giraudet, in-4°, 1 p. Bibliot. Coste, 7975.

II.

On pourrait presque dire que les drapiers à Lyon sont aussi anciens que la ville elle-même et qu'ils y eurent toujours une prépondérance marquée. Aussi quand Lyon secoua le joug de ses archevêques, quand au treizième siècle elle voulut avoir son organisation municipale indépendante, trouvons-nous les drapiers à la tête des quatre corps marchands (drapiers, merciers, toiliers et épiciers); et quand, le 15 mars 1410, le roi Charles VI demanda qu'on lui envoyât deux ou trois des plus notables de la ville, choisit-on Humbert de Varey et Pierre de Cuysel, drapiers. Cette puissante famille de Varey a donné en effet plus de trente conseillers de ville souvent réélus dont un jusqu'à quinze fois; l'un d'eux, Bernard de Varey, eut les honneurs de plusieurs séances consulaires dans sa boutique (15 février 1417; 19 janvier 1419; 21 mai 1420), et l'industrie du drap était tellement appréciée dans cette famille qu'Humbert de Varey reçut par le testament de son père Girard (1459) mille écus de plus que son frère Artaud, parcequ'il s'était oc-

Digitized by Google

cupé du commerce de la draperie. Nous ne pouvons citer ici tous ceux qui exercèrent cette profession et quittaient leur comptoir pour diriger les affaires publiques; la liste en serait trop longue; il suffit de compulser les *Origines consulaires* de M. de Valous pour y trouver, presque à chaque page, des drapiers parmi les noms de ceux qui furent successivement membres de la municipalité, et se convaincre du rang qu'ils occupaient dans notre ville.

Les drapiers de Lyon avaient formé entre eux une corporation, à l'instar de ceux de Paris, et, comme celles du moyen âge, avaient adopté des armoiries particulières et parlantes, qui sont représentées dans l'*Armorial général du Lyonnais* publié en 1860. Elles étaient: d'*azur, à une aune en pal* d'argent, marquée de sable.

Désirant se distinguer en tout, messieurs les drapiers furent les fondateurs, à l'Hôpital de la Charité, de la partie désignée aujourd'hui sous le nom de 5me corps de bâtiment qui touche au nord à l'église actuelle et donne à l'ouest, sur la cour de Saint-Vincent de Paul contiguë à la rue de la Charité. C'est dans cette cour qu'on peut voir, incrusté dans le mur, un bas-relief de 80 centimètres de longueur sur 50 de hauteur environ, où l'on distingue encore trois arceaux de face dont celui du milieu plus grand que les deux autres, mais le reste tellement mutilé et martelé qu'il est impossible d'en déterminer exactement le sujet. Au-dessous se trouve une autre pierre portant l'inscription suivante:

LES MARCHANDS DRAPPIERS ONT
FAICT CONSTRVIRE SE CORPS

et enfin sur la clef de voûte de l'arcade du mur le millésime: 1619.

Digitized by Google

Le corps de la draperie était la première communauté des marchands des arts et métiers de la ville. Il se réunissait dans une chapelle de l'église des Célestins où l'on voyait, avant l'occupation de la ville de Lyon par les protestants, une châsse d'argent dans laquelle était renfermé le chef de saint Acace qui souffrit le martyre avec dix mille soldats (1) dont il était le capitaine. Mais quand les calvinistes rendirent au roi les clefs de la ville, on ne retrouva plus ni le chef ni la châsse. (Péricaud, *Notes et documents)*,

En 1632, le corps des marchands drapiers fit placer dans cette chapelle un tableau représentant le martyre des onze mille vierges, et fit offrir en 1638, aux recteurs de l'administration des hospices, par MM. Dalichoux et Rochette ses députés, la somme de quatre mille cinq cents livres pour être uniquement employée aux frais de construction du chœur de la nouvelle église de l'Hôtel-Dieu, avec promesse de porter cette contribution à la somme de huit mille livres. Mais il arriva que l'année suivante une déclaration du roi ayant diminué le cours de la monnaie d'or, les drapiers en portant aux recteurs un à compte d'après le dernier taux, remirent 2,652 livres 15 sous pour 4,078 livres 4 sols. Les administrateurs se refusè-

---

(1) Il en est probablement des 10.000 soldats d'Acace comme des 5,000 martyrs compagnons de saint Pamphile qui se trouvent aujourd'hui réduits à 5 ; car, au lieu de traduire l'abréviation *mil.* par *militibus*, on l'avait traduite par *millibus*. Quant aux *onze mille Vierges* « pour qui Cologne a brûlé tant de cierges » on en a retranché dix mille neuf cent quatre vingt dix-neuf, et il n'en reste plus qu'une seule qui s'appelle *Undecimilla*. Voyez *les Célestins de Lyon*, p. 21, et les *Curiosités bibliographiques* de M. Lalanne, p. 51. — Péricaud, *Notes et doc.*

Digitized by Google

rent d'abord à recevoir ainsi cette somme, mais les envoyés drapiers ayant donné l'assurance que le déficit serait comblé, on leur remit quittance de la somme intégrale, et on leur concéda par acte du 26 décembre le chœur de la nouvelle église à condition qu'ils paieraient les huit mille livres promises. — Voyer Dagier.

MM. les Drapiers, qui cherchaient à dominer partout dans la ville, ne se trouvèrent point assez ancrés à l'Hôtel-Dieu, et pour arriver à ce but, ils prirent, en 1652, la résolution de constituer au profit de cet établissement, une rente annuelle de 300 livres, au capital rachetable de six mille livres, à cette seule condition qu'il leur serait permis d'ouvrir les deux chapelles contiguës au chœur de l'église. — L'approbation de ce traité eut lieu l'année suivante. (Dagier. — BB 207).

De son côté et de ses deniers personnels, M. Olivier, marchand drapier, fit don en 1659 de 150 livres pour contribuer aux frais de construction du bâtiment dit des convalescents.

Une fois maître du terrain, le corps des drapiers sollicita et obtint en 1668, du pape Clément IX, une bulle avec indulgences pour établir sous le vocable de la Vierge Marie, une confrérie dans l'église de l'Hôtel-Dieu. La Purification devint leur fête patronale et le service des pauvres leur objet spécial. Une ordonnance de Mgr de Neuville, homologua en 1669 la bulle du pape accordée *confraternitati lanarum textorum*, et dès lors, chaque année, avant de se rendre dans la chapelle qui leur était destinée, ils s'assemblèrent dans la vaste salle de l'Hôtel-Dieu.

On comprendra le mobile qui avait fait agir ainsi la communauté des drapiers, si l'on se rappelle que, d'ancienne date, elle occupait le premier rang dans le corps

Digitized by Google

des marchands, qu'elle tenait à conserver cette priorité devenue chancelante par le déclin du commerce de la draperie, et que pour arriver au consulat, qui conférait la noblesse, il fallait avoir été recteur de l'Hôtel-Dieu, puisque les échevins étaient ordinairement nommés parmi ceux qui avaient rempli cette charge. Aussi MM. les drapiers tenaient-ils essentiellement à ce que quelques-uns des leurs occupassent toujours cette place qui conduisait aux honneurs, et comme chaque recteur entrant nouvellement en exercice faisait selon l'usage un don à l'hospice, ce ne fut que grâce à une somme de quatre mille livres versées à la caisse des pauvres de l'Hôtel-Dieu que le marchand drapier Dumas, nommé recteur en 1688, put s'exempter d'exercer ces fonctions, et que les administrateurs, satisfaits de cette libéralité, arrêtèrent qu'on lui rendrait les mêmes honneurs qu'à eux-mêmes.

En 1698, Genthon, marchand drapier, fit, à l'hôpital des vieillards et des orphelins, une donation de 3,000 livres.

A la formation de la chambre de commerce de Lyon en 1702, le corps des drapiers eut le droit de nommer un des directeurs de cette chambre pris dans son sein.

La même année, Pierre Genthon et Pierre Meyssonnier, tous deux marchands drapiers, refusèrent la place de recteurs de l'Hôtel-Dieu, s'excusant sur le mauvais état de leur santé, mais ils firent don à cet établissement, le premier d'une somme de 3,500 livres et l'autre de 1,500 pour les pauvres.

Cette manière de se faire exempter, au moyen d'une somme quelconque, d'une charge qui devait peser également sur tous ceux qui étaient en état de la supporter, commença à inspirer de la défiance aux administrateurs de l'Hôtel-Dieu; aussi, lorsqu'en 1705 Louis Burtin, marchand drapier, se présenta au bureau pour exposer

Digitized by Google

ses infirmités et les soins assidus que réclamait son commerce, offrant une somme de 1,200 livres pour être dispensé du rectorat, cette offre ne fut-elle acceptée que lorsqu'on eût acquis la certitude que sa réclamation était bien fondée.

Pour se mettre en quelque sorte au niveau de MM. du Consulat qui, tous les deux ans, faisaient frapper en argent des jetons de présence qu'ils se partageaient, MM. les drapiers voulurent que leurs maîtres gardes eussent la même prérogative. Nous possédons celui de 1755, le seul du reste que nous connaissions de la communauté des drapiers de Lyon.

Une face de ce jeton porte les armes de la ville dans un cartouche de l'époque, accosté du Rhône et de la Saône avec un lion au repos au-dessous. Légende : *Commerce de draperie de la ville de Lyon*. Exergue : 1755.

L'autre face représente le vaisseau des Argonautes abordant en Colchide pour y faire la conquête de la Toison d'or. Cette toison est suspendue à un arbre au pied duquel est un dragon qui la garde. Légende : *Ditat, vestit et ornat*. Exergue : 1755.

Ce jeton en argent a la tranche cannelée.

En 1764, les distinctions et les prérogatives que MM. les drapiers s'étaient successivement arrogées, surtout au bureau de l'Hôtel-Dieu, furent considérées par eux comme un droit acquis, et ils en usèrent largement. MM. les Administrateurs firent enfin la remarque qu'ils ne pouvaient tolérer plus longtemps cet empiètement sur leur autorité, et ils décidèrent que dorénavant toutes les charges de l'Hôtel-Dieu seraient données à la majorité des voix et que chaque recteur, indistinctement, remplirait ses fonctions pendant le même temps en faisant les mêmes avances. Cette détermination ne plut sans doute

Digitized by Google

pas aux marchands drapiers de la ville qui firent savoir aux recteurs qu'il ne se rendraient plus à l'Hôtel-Dieu le jour de leur fête patronale et que leur confrérie était supprimée. Cette espèce de bouderie eut néanmoins un terme, car la corporation des drapiers, revenant sur cette décision, arrêta qu'à dater du 2 février 1770, elle ferait célébrer à l'Hôtel-Dieu, comme par le passé, la fête de la Purification de la Vierge.

A partir de cette époque, nous n'avons plus rien trouvé qui soit digne d'être relaté; néanmoins, avant de clore cette compilation sur les drapiers de Lyon, nous croyons devoir citer encore une espèce de plaque, médaille qui ne se rattache qu'indirectement à notre sujet, mais qui cependant y trouve naturellement sa place, puisqu'elle a rapport à la matière première du drap. Nous l'avons trouvée chez M. Vaganay, antiquaire de notre ville, et semble avoir été faite pour une de nos localités; elle mérite par conséquent d'être mentionnée.

D'abord la forme en est particulière, — elle rappelle celle d'une poire, — et l'inscription ou légende n'est pas moins bizarre, car elle prouve que l'auteur s'est dispensé de consulter MM. de l'Académie ou de Port-Royal: *Tondere mvtones et hoves in jvnivs.* Par contre, le petit groupe qui est représenté au-dessous n'est pas sans mérite sous le rapport de l'exécution: ce sont deux personnages, le mari et la femme sans doute, qui sont occupés à la tonte des brebis. Ce médaillon n'a qu'une face et est percé à l'extrémité supérieure d'un petit trou qui indique qu'il a été porté suspendu; nous ne savons s'il a appartenu à une Société quelconque ou si c'est le travail fantaisiste d'un artiste, mais comme nous ne connaissons que cet exemplaire, nous avons cru devoir le rappeler.

Edouard VACHERON.

Digitized by Google

TACITE

—

J'ai trop lu Tacite, j'ai trop longtemps vécu avec lui, pour ne pas avoir acquis le droit de dire ce que je pense de cet éminent écrivain. Notre familiarité ne remonte pourtant point aux premières années de ma jeunesse. J'avouerai que longtemps ce grand classique me tint à distance, par sa gravité, la peine qu'il m'imposait pour l'entendre enfin, par je ne sais quelle crainte révérentielle qu'il inspire dans les classes. Mais, peu à peu, comme par un besoin instinctif de le connaître, je me rapprochai de lui. Il me parut moins effrayant dès que je pus le toucher, et bientôt je m'en fis un ami. Il faut aussi dire qu'il s'y prêta Nous ne nous quittâmes plus. Pendant le cours de mes études les plus disparates, un invincible attrait m'a constamment ramené vers lui, et je puis affirmer qu'aucun livre ne m'a fait oublier le grand historien de l'Empire.

Pour bien apprécier Tacite, il convient, je crois, de se reporter à l'époque dont il s'est donné la mission d'écrire l'histoire. La connaissance du milieu où vécut l'auteur servira puissamment à nous faire saisir le caractère de son livre. Quand il naquit, la maison d'Auguste achevait de régner. On se tromperait fort si l'on s'imaginait, qu'à cette première période du Césarisme, Rome retenait quelque chose de la Rome des Scipions. Loin de là ; elle n'était pas même la Rome de Marius et de Sylla ; pas même celle des Triumvirs. Tout y était changé, tout, excepté les noms qui, les révolutions accomplies, demeurent encore pour tromper la multitude. Sous le nouveau régime, elle pouvait imposer par l'éclat d'une grandeur matérielle et par le

Digitized by Google

prestige de la renommée, mais sa vie politique avait disparu.

Naguère, pendant les sanglantes contentions de la noblesse et du peuple, la gloire des conquêtes venait contrebalancer le malheur des discordes civiles. Pendant les triumvirats, la lutte de la liberté contre le despotisme maintenait la fierté des caractères. Rome était déchirée par les factions, elle gardait sa royale majesté. Mais, lorsque Auguste, par l'institution du principat, eut absorbé, dans la puissance tribunitienne, tous les pouvoirs de la République, une situation nouvelle commença pour Rome.

Chose remarquable! A l'avénement du principat, l'invasion du monde et les guerres civiles s'étaient arrêtées comme de concert. Depuis ce moment, tranquille au centre l'immense empire n'éprouvait plus d'agitation, si ce n'est à ses extrémités, semblable à l'océan qui bat encore ses rivages, par sa propre inquiétude, alors que les tempêtes ne bouleversent plus ses flots. Vous auriez dit la paix. Mais ce n'était point cette paix que chantaient, en si beaux vers, Horace et Virgile, qui s'y méprenaient; ce repos fécond, dans lequel un peuple jeune et vigoureux retrempe ses forces pour entreprendre une nouvelle carrière; c'était cette inertie qui suit une lassitude extrême, quelque chose comme l'atonie. Le rôle glorieux du peuple romain était fini, ou plutôt il n'y avait plus de peuple romain, le césarisme le remplaçait.

Ainsi annulée par ses maîtres, Rome subissait une servitude dont la monotonie n'était interrompue que par la variété de la tyrannie. A la tyrannie énervante d'Auguste avait succédé la tyrannie sournoise de Tibère, puis, la tyrannie furieuse de Caïus, puis, la tyrannie stupide de Claude, aussitôt remplacée par la tyrannie fantasque de Néron. Les rivalités de Galba, d'Othon et de Vitellius fondirent ensuite comme un violent orage, après un calme étouffant. Il est vrai que les douze années de Vespasien et les deux de

Digitized by Google

Titus rendirent la dignité au gouvernement, la prospérité à l'Etat ; mais le régne affreux de Domitien replongea la République dans la boue et dans le sang.

Il faut lire le beau livre des *Césars*, par M. Franz de Champagny, si l'on veut se faire une idée de ce qu'était devenue Rome sous l'action délétère du césarisme, et de ce que la succession des tyrans et des révolutions avait produit dans les mœurs, de dépravation ; dans les caractères, d'affaissement.

C'est à cette phase dernière d'oppression, où, selon l'expression même de Tacite, Domitien, frappant à coups redoublés, semblait vouloir anéantir la république, que cet historien nous apparaît. Né, ainsi que nous l'avons dit, vers le milieu du siècle, il en avait étudié une partie par lui-même, et appris l'autre, soit dans les mémoires, soit par les récits des personnages considérables qui l'avaient traversée. Alors encore, un écrivain qui sentait son talent d'historien, acceptait volontiers de l'exercer sur son temps. On se défiait moins qu'aujourd'hui, pour l'exactitude des jugements, de l'émotion qu'excite la proximité des faits. Tacite nous laisse entrevoir que la tâche de raconter son époque ne le rebuta point. La manière dont il l'a remplie peut nous apprendre comment il l'envisagea.

Ici, (et ce n'est point une fiction) je me représente Tacite debout devant son siècle, passant en revue, de son regard d'aigle, les hommes et les choses qui s'y déploient. D'un côté, ce sont des princes sans génie, sans grandeur extérieure, pour racheter leurs vices ; de l'autre, c'est un sénat servile, une noblesse sans patriotisme, une populace affamée de jouissances matérielles, depuis que les intrigues du forum n'occupaient plus son activité ; enfin, des armées indisciplinées et déjà barbares. Il y a bien encore quelques belles renommées militaires, quelques restes des vertus antiques échappées à la corruption générale; mais ces rayons égarés d'une splendeur disparue ne servent

Digitized by Google

qu'à rendre plus sombres les ténèbres qui l'ont remplacée. Ce n'est point une glorieuse épopée qui va échoir à sa plume. C'est une suite de récits obscurs et monotones, incapables d'élever l'âme, de passionner de nobles instincts, et il éprouve le besoin d'excuser, auprès de ses lecteurs, l'ingratitude de son sujet.

« Je ne me dissimule point, dit-il, que ce que j'ai à rapporter ne paraisse peu digne de mémoire, mais il ne faut pas comparer nos annales avec les ouvrages qui contiennent les anciens exploits du peuple romain. Là, des guerres importantes, des siéges mémorables, des rois vaincus et prisonniers ; au dedans, les querelles des consuls et des tribuns, les lois agraires, les contentions du peuple et des grands, ouvraient un champ libre au génie de l'écrivain. Pour moi, je suis resserré dans un sujet ingrat, qui n'offre, pour incident, qu'une paix constante ou faiblement altérée, que les malheurs des citoyens, sous des princes peu jaloux d'étendre les limites de l'Empire. »

On comprend, sans peine, l'amertume de cette plainte de la part d'un écrivain qui se sent né pour traiter de grandes choses, et qui ne rencontre sous sa main qu'une matière méprisable. Mais, ce qui excite le désespoir de Tacite est justement ce qui a fait sa gloire. Tandis que des historiens médiocres, avec d'admirables éléments, ne savent construire qu'un édifice vulgaire, lui, avec des éléments vulgaires, a su élever un des plus beaux monuments littéraires que nous ait légués l'antiquité.

Dans une telle condition, le point capital est de discerner le parti qu'on doit tirer de son sujet. Vouloir le grandir, serait une erreur ; il faut alors chercher à le rendre instructif. C'est ce que le sens supérieur de Tacite, lui suggéra, et ce que, à la suite du passage que j'ai cité, il exprime ainsi : « *Non tamen sine usu fuerit introspicere illa primo aspectu levia, ex quis magnarum sæpe rerum monitus oriuntur.* Il ne sera pas toutefois inutile d'approfondir des

Digitized by Google

faits, sans importance au premier abord, mais d'où, comme des grands événements, ressortent souvent de hautes leçons. » Ces leçons, on les connaît aujourd'hui, elles sont écrites en caractères indélébiles, sur la mémoire de Tibère, de Séjan, de Messaline d'Agrippine, de Néron et de tant d'autres dont le burin de notre historien a immortalisé l'ignominie,

Et ces leçons Tacite a pu les donner, avec une autorité d'autant plus grande qu'il n'était point, comme Salluste, un prêcheur de vertus, un vain déclamateur, démentant ses discours par ses actions. L'antiquité, à son endroit, n'a point distingué l'homme de l'écrivain, et les siècles nous ont transmis sa réputation intacte et pure.

Les événements considérables lui manquant, Tacite comprit qu'il devait raconter la nature humaine. Alors, il descendit dans les profondeurs de l'homme, il en étudia le mécanisme moral, s'efforça d'y saisir les secrets ressorts qui, en l'absence de la religion, de la conscience, de l'honneur, et lorsqu'il ne reste plus que de viles passions, fon mouvoir les personnages. Or, de cette étude, il est sorti une œuvre terrible contre les vices et les crimes de la première époque césarienne. L'œil de l'écrivain pénètre partout. Ce qui se déguise, il le démasque, ce qui se cache, il le devine et le produit au grand jour ; rien n'échappe à l'implacable observateur.

Les coupables ordinaires sont punis par les tribunaux de l'Etat. Mais, il y a des coupables d'élite qui, par leur position élevée, ou grâce à la faveur d'une popularité mauvaise et redoutée, se dérobent à la vindicte des lois. Y aurait-il un privilége qui permît aux criminels éclatants de passer impunis ? Je ne le crois pas. La Providence divine y a pourvu, en suscitant le tribunal de l'histoire qui se charge de livrer les scélérats puissants à l'exécration de la postérité. Eh bien, Tacite me semble avoir été un des plus remarquables instruments de cette justice

Digitized by Google

tardive, il est vrai, mais impitoyable, parce qu'elle est immortelle. Tacite est le grand justicier de son siècle.

Il y a un autre écrivain qui semble partager avec notre historien cette mission vengeresse. Celui-ci est un poète, un satirique qui, doué d'une âme honnête, a éprouvé le besoin de marquer de son vers brûlant les hontes de son époque. La vue de ces hontes, dit-il, inspira son génie, et l'indignation le fit poète :

Si natura negat, facit indignatio versum (1).

Ici, Juvénal ne se rend pas justice. Poète, il l'est par la nature, non sans doute à la façon d'Horace, dont il n'a ni a grâce ni l'élégance, car il se montre parfois trivial, cynique même, mais il l'est. Puis, l'indignation lui a donné une verve sarcastique qui vaut bien la finesse du favori de Mécène. Ajoutons que cette indignation ne connaît aucune faiblesse et poursuit sans merci, de sa pointe sanglante, toutes les turpitudes.

Si acéré pourtant que soit le trait de Juvénal, il est moins pénétrant que le trait de Tacite. En général, on est peu disposé à prendre au pied de la lettre les leçons d'un poète, surtout s'il censure. Alors, il y a dans l'énergie des expressions, dans le ton des figures, je ne sais quel excès qu'on pardonne volontiers à l'inspiration, mais qui tient en garde contre la vérité de la critique. Cette prévention, qui regarde Juvénal, ne saurait s'appliquer à Tacite. Celui-ci ne brode point, comme le poète, sur le fonds des mœurs publiques, une suite de tableaux fictifs plus ou moins nuancés. Il ne raconte que des faits, mais il les raconte d'une manière si saisissante, avec un tel choix de détails ; sa parole est si élevée, son honnêteté si franche,

(1) Satire, 1.

Digitized by Google

son autorité si magistrale, que la vérité, selon l'expression de M. de Champagny, s'incruste dans son langage. D'où il résulte que le simple récit de l'historien porte plus loin que l'épigramme du satirique.

Qui n'a lu dans les livres d'histoire que l'empereur Claude n'était qu'un imbécile ? Cependant, comme, d'une part, les preuves alléguées à l'appui de l'imbécillité établissent également la bonhomie, et que, d'autre part, on assure que Claude était un vrai savant, il est difficile de savoir à quoi s'en tenir sur le compte de cette assertion, à nous Lyonnais surtout, qui possédons, gravé sur le bronze, un discours bienveillant et sensé de ce prince. Mais, voilà que je lis dans Tacite cet étrange récit : « Claude mangeait lorsqu'on vint lui annoncer que Messaline avait péri, sans dire si c'était de sa propre main ou de celle d'autrui. Il ne s'en inquiéta point, demanda à boire et acheva son repas comme à l'ordinaire. Les jours suivants, il ne donna non plus aucun signe ni de haine, ni de joie, ni de ressentiment, ni de tristesse, ni d'aucune affection, enfin, soit en voyant l'allégresse des accusateurs, soit en voyant la douleur de ses enfants. » Il n'y a plus à en douter, Claude était un être stupide.

C'est ainsi que Tacite sait mettre en relief les traits qui dessinent une physionomie. On en rencontre une foule de pareils ainsi fondus dans le récit. Mais, c'est surtout lorsqu'il s'agit de stigmatiser le vice ou de relever la vertu opprimée, que le burin de l'historien grave profondément. Le vice, Tacite a des formules à lui pour le rendre odieux. Quant à la vertu, on lui pardonnera de la faire un peu théâtrale, si l'on considère que la vertu de Tacite était encore cette vertu catonique qui avait besoin, pour se soutenir, du piédestal de la gloire humaine.

Tout le monde connaît les *Vies des douze premiers Césars;* œuvre de curieux détails, s'il en fut jamais. Dans ce livre, si l'on en excepte les grandes lignes historiques,

Digitized by Google

que l'auteur effleure à peine, Suétone suit la même carrière que Tacite, se heurte aux mêmes personnages, rencontre les mêmes scènes. On serait tenté de croire que l'écrit de Suétone et celui de Tacite vont se ressembler, sinon par la forme littéraire, bien que Suétone ait du style, du moins sous le rapport moral : il n'en est rien pourtant. Tout un abîme les sépare. L'œuvre du biographe offense, à chaque instant, les oreilles délicates. Ce n'est ni plus ni moins qu'un livre dangereux que la prudence invite à cacher dans l'endroit secret d'une bibliothèque, pour ne le confier qu'aux mains discrètes des érudits.

Par contre, l'œuvre de l'historien est un livre moral où l'esprit peut venir s'enrichir à l'aise, sans qu'il en coûte rien à la modestie. Pourquoi cela ? Parce que le biographe n'a eu d'autre but, en écrivant, que de satisfaire la curiosité, tandis que l'historien a voulu, par le présent, instruire les générations futures, faire de l'histoire une école de mœurs.

Il y a une manière de narrer le crime qui ne blesse pas l'honnêteté, comme il y a une manière de représenter la nudité qui n'outrage pas la pudeur. C'est l'art des grands maîtres, dans les genres divers, de garder cette décence. Suétone ne paraît pas avoir la moindre idée de cet art. On dirait plutôt qu'il se complaît dans l'obcénité. Sa froide érudition en recherche les détails et les étale effrontément aux regards, comme les mendiants leurs ulcères. Ouvrez Tacite, au contraire, vous êtes frappé de l'air de modestie qu'y revêtent toutes choses. Semblable à ces vierges chrétiennes qui sortaient du lupanar, la rougeur au front, mais immaculées, le style de l'historien passe, à travers les débauches de Tibère et les orgies de Néron, en en marquant les hontes , mais sans rien perdre de sa dignité et sans jamais blesser les convenances.

Le même contraste qui se produit, dans la moralité des deux écrivains, se répète aussi dans leurs caractères. Je

Digitized by Google

ne dirai pas de Suétone qu'il est un amateur déréglé de l'anecdote malsaine, mais je dirai qu'il l'aime en érudit. C'est un chercheur de faits scabreux, comme le bibliomane est un chercheur de livres singuliers. Je descendrai plus bas dans la comparaison : C'est un laquais traître et malin qui écoute aux portes, épie ses maîtres, à travers les fentes de la muraille, pour les trouver en défaut, et qui, s'il a surpris quelque scène d'alcôve, s'empresse d'aller la raconter, à qui veut l'entendre, par le seul besoin de redire ce qu'il sait.

Tacite n'a rien de commun avec ce genre vulgaire. C'est un observateur qui voit de haut et en grand. Sans doute, il ne détourne pas les yeux des anedoctes infâmes, car il en a besoin, lui aussi, pour faire connaître ses hideux personnages, mais il ne les offre point pêle-mêle et dans leur brutalité, pour ne pas exciter le dégoût, en voulant inspirer l'horreur; il les trie au contraire, en dérobe ce qui froisserait le regard, et les place dans le tableau, au point de vue et avec la mesure qui conviennent à l'effet qu'il veut produire. C'est encore un juge qui instruit une procédure monstrueuse, mais qui, par respect pour la galerie, supprime les circonstances trop repoussantes du délit, et ne met en lumière que ce qui lui est nécessaire pour condamner le crime et faire triompher l'innocence.

Ceux qui confondent l'impassibilité avec l'impartialité ne manqueront pas de proclamer que Suétone est le plus impartial des historiens. Effectivement, cet homme assiste, sans sourciller, aux scènes les plus révoltantes ; il raconte les actions les plus abominables avec un sang-froid que rien ne trouble; son front semble de marbre, son cœur, d'airain; et, s'il ne lui arrivait pas, de temps en temps, d'appeler les choses par leurs noms, c'est-à-dire, de prononcer les mots de *crime*, de *monstre*, et *d'infamie*, on pourrait bien croire qu'il n'y a en lui ni conscience,

Digitized by Google

ni sentiment. Mais, ou je me trompe, ou l'impassibilité n'est pas plus l'impartialité que le mutisme n'est la discrétion, l'insensibilité, la patience. L'impartialité, c'est la justice appliquée à l'histoire, c'est la part faite aux acteurs des scènes du passé, c'est la louange et le blâme dispensés, non au gré des passions ou du caprice de l'homme, mais, d'après les règles de l'éternelle équité. En aucun cas, la vérité et l'erreur, le bien et le mal ne doivent être placés sur la même ligne. Si donc, l'impartialité est liée nécessairement à la moralité humaine, il lui faut, pour s'affirmer au dehors, du mouvement, de la voix, et, au besoin, des larmes, de la colère même.

A ce prix, il est évident que l'impartialité n'est pas la qualité de Suétone, mais on peut dire qu'elle est, au plus haut degré, celle de Tacite. Je ne connais aucun historien ancien ou moderne qui relève la victime et rabaisse le bourreau, comme Tacite. Chose remarquable! Dans ses jugements les plus sévères, vous ne surprenez rien qui ressemble à la passion! tant cette énergique nature sait se contenir! Il éprouve de l'indignation, non de l'emportement. Son expression est vive, elle n'en garde pas moins le poids et la mesure de la raison. L'horreur qu'il ressent pour la dissimulation de Tibère ne lui fait point oublier les rares talents de ce prince, et, il se permet parfois des justifications inattendues, non qu'il ait souci de la réputation d'affreux coupables, mais parce qu'il respecte la justice même envers ceux qui l'outragent. Ne sont-ce pas là les caractères de l'impartialité?

On a si souvent parlé des obscurités de Tacite que ce point est devenu proverbial. Il est convenu (et je ne vois là aucun sujet de critique) que l'historien de l'Empire ne se prête pas facilement à la traduction. A quoi tiennent ces obscurités? On ne l'a pas dit encore d'une manière juste et précise. Doit-on les attribuer à je ne sais quelle réserve diplomatique dont Tacite aurait contracté l'habitude dans

Digitized by Google

les temps difficiles où il vécut? Mais, une telle explication ne supporte pas l'examen. Ecrire, pour n'être qu'à-demi entendu, n'est pas admissible. Rejeter ces obscurités sur la profondeur des pensées de l'écrivain, paraîtrait plus vraisemblable; car, entre les historiens de l'antiquité, Tacite l'emporte, sans conteste, par la profondeur du coup d'œil. Pourtant, plus je lis Tacite, et moins cette supériorité de vue me semble un obstacle à l'intelligence du texte, attendu que ses réflexions, loin d'être nuageuses, sont autant de rayons de lumière qui éclairent mon esprit, en illuminant l'horizon de l'histoire.

Il en est qui allèguent la concision du style, et ceux-là, je crois, tiennent un bout de l'énigme. Tacite est le plus serré des écrivains latins, plus serré que Salluste, qui l'est pourtant beaucoup. Le système de sa phrase repousse non-seulement tout mot redondant, il n'admet encore que les mots nécessaires à l'expression de la pensée, ce qui prête au style une force de courant qui vous emporte, mais qui, parfois, ne vous permet pas de saisir toutes les nuances de l'idée, de même que la rapidité d'une onde impétueuse ne permet pas à ceux qu'elle entraîne de distinguer le détail des objets qui ornent les rives.

Toutefois, cette concision extrême n'est que la moindre raison des obscurités de Tacite, et j'en vois une autre plus péremptoire dans la langue de cet auteur. Ceci a besoin d'explication. Il y a, dans la grande langue, a dit un penseur moderne, une espèce de langue particulière (1). Or, cette espèce de langue particulière, dans le sens élevé du mot, n'est autre chose qu'un mode à soi de se servir de la grande langue. C'est là tout un secret qu'il s'agit de découvrir. Les écrivains ordinaires n'ont point la clef de ce secret. Ils peuvent vous plaire par la grâce du tour et l'élégance de la diction; leur phraséologie n'en ressemble pas moins à tout ce que le monde dit. Il n'est

(1) Joubert, *Pensées*.

Digitized by Google

donné qu'aux écrivains de haut vol d'atteindre à ce secret, c'est-à-dire, avec les mêmes mots, la même grammaire, de se créer, pour parler, une manière à part qui est le cachet de leur génie, et qu'on ne saurait leur emprunter sans s'exposer à un plagiat ridicule. Ces écrivains sont rares. Les siècles passés n'en ont fourni que quelques-uns. Il y a la langue d'Homère, peut-être celle de Virgile. Nous disons hardiment la langue de Bossuet, de Lafontaine. Eh bien, Tacite appartient à cette phalange d'élite. Que l'on place devant vos yeux vingt citations latines, sans indiquer le nom des auteurs auxquels elles appartiennent, pour peu que vous soyez familiarisé avec les classiques, la citation de Tacite ne vous échappera pas ; parce que Tacite a un tour de phrase, une originalité d'expression, une couleur de figures, une hardiesse de formules, des licences de syntaxe qui ne se rencontrent que chez lui. Donnons-en quelques preuves :

Dies quo reliquiæ (Germanici) tumulo Augusti inferebantur, modo per silentium vastus, modo per ploratus inquies (1). Cet agroupement inusité de mots qui produit l'immensité de la solitude par le silence et une agitation tumultueuse par les pleurs, pour rendre l'effet d'une grande tristesse, je ne le retrouve dans aucun autre auteur. Second exemple : Tacite, parlant de Domitien que les lauriers d'Agricola empêchaient de dormir, dit : *Quodque sævæ cogitationis indicium erat, secreto suo satiatus, optimum in præsentia statuit reponere odium donec impetus famæ et favor exercitus languesceret* (2). *Ce*

(1). Le jour, où les cendres de Germanicus furent portées dans le tombeau d'Auguste s'écoula dans un morne silence qu'entrecoupaient les gémissements. (Annal., l. III. c. IV.)

(2) Après s'être rassasié de ces méditations solitaires, indice, chez lui, de sinistres desseins, il crut politique, pour le présent, de ne pas dévoiler sa haine, et de laisser le premier élan d'admiration et la faveur de l'armée s'affaiblir. (Agricol., vit. c. XXXIX.)

Digitized by Google

secreto suo satiatus, pour exprimer la sombre misanthropie d'une nature jalouse, cet *impetus famæ*, pour exprimer l'ascendant irrésistible d'une prestigieuse renommée, n'appartiennent qu'à Tacite. Et que dire de ce *languesceret* que Bossuet a fait passer dans notre langue, quand il dit : La louange languit auprès des grands noms !

Voici un exemple tout aussi remarquable dans un autre genre : Ceux qui étaient mécontents du gouvernement de Tiridate se retournèrent du côté d'Artaban et allèrent le trouver, dans l'Hyrcanie, pour lui offrir la couronne. Tacite dit à cette occasion : *Sensit, vetus regnandi, falsos in amore, odia non fingere* (1). Qui ne voit que ce *vetus regnandi* remplace toute une phrase que l'historien s'épargne? Je trouve, à l'endroit de l'empereur Othon, une suppression non moins hardie, dans ces mots : *procax otii, et potestatis temperantior*, pour dire, qu'il était particulier licencieux et homme public plus réservé.

Je borne là les citations, on en relèverait de semblables à chaque page ; ce peu suffit à montrer l'emploi sans pareil que Tacite sait faire de sa langue. Or, il est évident, que quiconque n'est pas initié à ce mécanisme, pourra bien extraire de la phrase de l'auteur ce qu'il a voulu dire, mais, la précision, le trait caractéristique, la grâce ou la force de la pensée resteront dans le texte. Quand on voit la peine inouie que se sont donnée les traducteurs les plus renommés, pour arriver aux richesses cachées sous cette hardie linguistique, on ne doute plus que l'insigne cause des obscurités de notre historien ne soit là.

De ce que je viens de dire, je conclus que, pour savoir et goûter Tacite, il ne faut pas le lire dans une traduction ; cette traduction fût-elle la meilleure. Ceux-là seuls peuvent dire qu'ils connaissent cet écrivain qui l'ont

(1) Vieilli sur le trône, Artaban sentit bien que, si l'on avait pris le masque de l'affection, on ne simulait pas la haine. (Annal., l. VI. c. XLIV.)

Digitized by Google

patiemment étudié et médité dans un bon texte latin. Le penseur moderne, déjà cité, croit avoir découvert que Tacite écrivait avec difficulté (1). Avant de connaître ce mot de Joubert, je me doutais un peu que notre auteur n'a point rédigé son histoire, au vol de la plume, ou en dictant à un secrétaire. Les écrits qui n'ont coûté aucun labeur valent ce qu'ils ont coûté. Il en est des grandes œuvres de l'esprit humain, comme des merveilles de la nature, le travail du temps est indispensable à leur enfantement. Lorsqu'on lit les écrits de Tacite, on voit sans peine qu'il a dû y revenir souvent. Un accord si exact des parties, et une perfection si soutenue de la forme n'ont dû être possible qu'à ce prix.

J'ai indiqué déjà que la concision est un des caractères distinctifs de Tacite. N'allez pas croire pourtant que cette sobriété engendre la maigreur, la sécheresse. Tacite a autant de grâce que de vigueur. Son goût discret n'émonde pas la phrase à nu, il lui laisse sa belle ramure, ce qui la rend plus riche. Tacite parle à la fois à l'imagination et à l'esprit. Non moins artiste qu'historien, il peint les faits en les racontant. Son récit est une succession de tableaux mouvants qu'il anime, tantôt par la vivacité des tons, tantôt par une figure grandiose, tantôt par un choix et un arrangement de mots savants et étudiés.

Justifions ceci par quelques exemples : Voici comment Tacite dit que Tibère et Livie s'abstinrent d'assister aux funérailles de Germanicus : *Cesar et Augusta publico abstinuêre, inferius majestate suâ rati si palàm lamentarentur, an ne potius omnium oculis ora eorum scrutantibus falsi intelligerentur* (2). Comme cette suite de

(1) Joubert, *Pensées*.

(2) Tibère et Augusta s'abstinrent de paraître, soit qu'ils jugeassent au-dessous de leur majesté d'étaler leur douleur, soit plutôt qu'ils craignissent que, si tous les regards scrutaient leur visage, on n'en démêlât le mensonge. (Annal. lib. III, c. III.)

Digitized by Google

grands mots peint bien le solennel mensonge de cette tristesse officielle !

Il y a quelque chose de plus frappant encore dans ce tableau de la stupeur de Rome sous la tyrannie soupçonneuse de Tibère : *Non alias magis anxia et pavens civitas, egens adversus proximum; congressus, colloquia, notæ ignotæque aures vitari; etiam muta atque inanima, tectum et parietes circumspectabantur* (1). Ce dernier mot fait frissonner.

Je ne puis résister au désir de citer encore un échantillon de cet art incomparable de décrire magnifiquement les grandes scènes, en quelques lignes, et je l'emprunte au récit de la sédition qui emporta l'empereur Galba : *Agebatur huc et illuc Galba, vario turbæ fluctuantis impulsu; completis basilicis et templis lugubri; prospectu; neque populi neque plebis ulla vox ; sed attoniti vultus et conversæ ad omnia aures ; non tumultus, non quies, quale magni metus et magnæ iræ silentium est* (2).

Ainsi que le montrent ces exemples, Tacite a le plus grand soin de combiner son style de manière à lui faire produire, sur l'imagination et sur l'esprit, un effet simultané. Est-ce à dire pour cela que tout le mérite littéraire de l'histoiren repose dans l'artifice de sa forme? Non : Car, si

---

(1) Jamais Rome ne fut en proie à plus d'anxiété, à plus d'alarmes : le pauvre était un ennemi pour ses proches ; on évitait de s'aborder, de s'entretenir ; on ne s'ouvrait à aucune oreille connue ou inconnue ; les objets muets et inanimés, les murs, les toits eux-mêmes, tout était observé avec effroi. (Lib. VI c. LXIX.)

(2) Galba était entraîné, en sens opposés, par les flots mouvants de la foule qui l'entourait. On se pressait de toutes parts dans les basiliques et dans les temples ; spectacle lugubre. Aucun cri ne s'élevait du sein de cette multitude ; mais les visages étaient consternés, les oreilles attentives à tous les bruits : Ce n'était ni le tumulte, ni le calme, mais le silence des grandes terreurs ou des grandes colères. Hist. lib. I. c. XL.)

Digitized by Google

brillante que soit l'expression, la pensée lui emprunte rarement l'éclat qui vous éblouit. Je me sers de ce terme *éblouit*, parceque la pensée de Tacite vous frappe comme un éclair. C'est l'impression qu'on ressent en lisant cette reflexion qui clôt les funérailles de Junie, sœur de Brutus. « On y porta, dit-il, les images de vingt familles illustres, mais les effigies de Brutus et de Cassius effaçaient toutes les autres, par là même qu'on ne les y voyait pas (1). » Et celle-ci sur la fatalité capricieuse qui, parfois, enlève aux favoris des princes la réalité du pouvoir, tout en leur en laissant les apparences, ce qui arrive, dit-il, « soit par le destin de la puissance d'être rarement durable, soit par la satiété qui s'empare ou de ceux qui ont tout donné ou de ceux qui ont tout obtenu (2) : » Et celle-ci encore : « Après une journée de crime le dernier des malheurs fut de se réjouir (3) ; » Et ce trait qui termine le portrait de Galba : « Supérieur à son rang, tant qu'il resta simple particulier, et de l'aveu de tous, digne de l'empire, s'il n'avait jamais régné (4). » Et celui-ci qui commence le portrait de Poppée : « La vertu exceptée, cette femme avait tout. » (5) Et cet autre qui peint Vinius : « Entraîné dans de dangereux honneurs par l'amitié de Galba, il se montra hardi, rusé, entreprenant, et selon qu'il s'appliquait à

---

(1) Viginti clarissimarum familiarum imagines antelatæ sunt : sed præfulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso quod effigies eorum non visebantur. (Annales l. lib. III, c. LXXV.)

(2) Facto potentiæ, raro simpiternæ ; an satias capit aut illos, cum omnia tribuerunt, aut hos, cum jam nihil reliquum est quod cupiant. (Id. l. III, c. XXX.)

(3) Exacto per scelera die, novissimum malorum fuit lætitia (Hist lib. I. c. XLVII.)

(4) Major privato visus, dum privatus fuit, et omnium consensu capax imperii, nisi imperasset. (Id. lib. I. c. XLIX.)

(5) Huic mulieri cuncta alia fuere, præter honestum animum (Annal. XIII, c. XLV.)

Digitized by Google

l'être, pervers ou homme de bien, avec la même énergie. » (1) Et ce mot de Galgacus, dans la vie d'Agricola, qui retrace si vivement l'ambition dévastatrice des Romains : « Piller, égorger, ravir, ils disent que c'est régner, et quand ils ont fait la solitude autour d'eux, ils lui donnent le nom de paix (2). »

Je m'arrête, il faudrait trop citer. Quand je lis un discours ou un traité philosophique de Cicéron, je ne puis me dissimuler que souvent l'idée du prince des orateurs ne doive beaucoup à la pompe de sa période qui se déroule comme les plis ondoyants de son laticlave. Quand je lis Tacite, au contraire, je trouve que l'idée se suffit à elle-même. Semblable à cet Apollon du Belvédère qui n'a, besoin dans sa nudité, pour paraître beau et majestueux que de la virilité de ses formes et de la fierté de son attitude.

Le style est inséparable d'une bonne narration, et la narration est le point capital de l'histoire : *Scribitur historia ad narrandum.* Il faut le dire : Tous les grands écrivains des choses romaines sont remarquables à cet égard, bien qu'avec des qualités diverses. Nous admirons dans Polybe la gravité judicieuse. Tite Live séduit par une magnificence qui tient de l'épopée ; César étonne par sa simplicité ; Salluste, par sa rapidité. Tacite résume en lui-même ces qualités de ses devanciers, et il les surpasse par deux autres qui leur sont étrangères savoir : la philosophie et la mise en scène. Je dis : la philosophie. Sans doute, je n'ai garde de prétendre que Tacite ait introduit, dans l'histoire, cette philosophie si connue des modernes,

(1) Galbœ amicitia in abruptum tractus, audax, callidus, promptus e prout animum intendisset, pravus aut industrius eadem vi. (Id. lib. I. . XLVIII.)

(2) Auferre, trucidare, rapere falsis nominibus imperium ; atque ubi solitudinem faciunt, pacem appellant. (Agricol. vitœ, c. XXX.)

Digitized by Google

qui consiste à rattacher la matière historique à certaines idées générales. Mais sans contredit, c'est à lui qu'on doit cette philosophie qui montre comment les événements sont modifiés par les principes ou les vues des personnages politiques. Tacite ne laisse rien passer sans en donner la signification. Pour cela, le plus souvent, un mot lui suffit. Il juge tout, note tout, éclairant ainsi la marche de son lecteur.

Je dis : la mise en scène, et c'est ici que notre historien est incomparable. Quand on parcourt les écrits des autres, on sent qu'on est dans le passé. Chez Tacite, on se croit dans le présent. Un intérêt dramatique se lie au récit. Chaque fait devient une action pleine de vie et qui semble s'accomplir sous vos yeux, tant le talent du narrateur est magique ! Ce qui fait que l'émotion n'est jamais épuisée, et qu'on relit les mêmes choses toujours avec un plaisir nouveau.

Il est de grands écrivains qui, dans l'essor du génie, ralentissent parfois leur mouvement au point de paraître sommeiller, ainsi qu'Horace le dit d'Homère. Tacite ne connaît pas ces défaillances du talent. Soit qu'il expose une situation politique, soit qu'il raconte des événements militaires, soit qu'il résume une suite de faits particuliers pour en tirer des conclusions générales, il est constamment égal à lui-même ; l'œil le mieux exercé ne saurait y surprendre un point d'arrêt, une lacune. On dirait qu'il a fourni sa course tout d'une haleine, ou bien, qu'il a fondu son œuvre d'un seul bloc.

Et non-seulement on peut affirmer que les écrits de Tacite sont exempts de pièces négligées, on peut soutenir qu'il en est de tellement soignées, que l'écrivain paraît évidemment s'être étudié à en bannir les plus légères ombres. Telles sont les funérailles de Germanicus, le drame de Messaline, le meurtre d'Aggripine, le coup d'œil grandiose qui commence le premier livre des Histoires. Plus je lis ces pages et plus je me persuade que le génie de Tacite s'est par-

Digitized by Google

ticulièremt compludans ces portions de son travail. Et, s'il m'était permis d'exprimer mon opinion sur une partie plus étendue, je dirais que l'essai, sur les *mœurs des Germains*, est peut-être le chef-d'œuvre de notre historien. Ou a émis un doute à l'égard de cet opuscule; on a dit qu'il était moins la peinture de la barbarie des Germains qu'une piquante satire de la civilisation dégénérée des maîtres du monde. Je ne saurais partager ce sentiment. Que Tacite ait eu l'idée de critiquer la corruption des Romains, en montrant l'énergique rudesse de leurs ennemis, c'est possible. Mais, que le tableau, si varié, si riche de détails, qu'il a tracé de leurs mœurs, ne soit qu'une ingénieuse fiction, c'est ce qui est hors de toute vraisemblance. Et quoi donc! les barbares qui, au cinquième siècle, renversèrent les barrières de l'Empire, différaient-ils tant des Germains de Tacite? Plus tard même, sous Charlemagne, ne retrouve-t-on pas les compagnons d'Arminius, dans les Saxons de Witiking? Tout récemment, en lisant une très-remarquable *Esquisse sur le nord-ouest de l'Amérique*, par Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, j'ai cru revoir les sauvages habitants de la forêt Hercinienne, dans les *peaux rouges* du haut Canada. Même fierté dans le caractère, même amour de l'indépendance, même taille, même force de corps, même intrépidité, même mépris de la mort, même cruauté, mêmes superstitions. Moins les noms, on dirait les mêmes peuples, soit que le Canadien et l'antique Germain aient puisé cette ressemblance à une origine commune, ce qui ne serait point improbable; soit que l'influence de l'âpre climat du nord suffise seul, en Amérique comme en Europe, à façonner des natures de bronze et de fer.

Depuis la Renaissance, la renommée de Tacite a éprouvé des fortunes diverses. Si, avant d'avoir lu cet historien, on voulait en prendre une idée favorable, il ne faudrait pas s'adresser à nos anciens humanistes; l'on ne rencontrerait chez eux qu'une appréciation sévère. L s

Digitized by Google

qualités du grand écrivain ne leurs apparaissent que dans le lointain. En revanche, ils voient de près des défauts qui ne sont pas les siens. C'est de ces critiques prévenus que nous viennent les reproches d'obscurité, d'affectation, de finesse outrée, de latinité de décadence.

Rendons justice à Montaigne, il a lu Tacite d'un trait, et cela à une époque où tout ce qui reste de Tacite était à peine connu, et où, sûrement, il n'existait pas encore un bon texte de ce qu'on en avait. Ses réflexions, à cet égard, forment un article piquant, parmi les choses remarquables qu'a écrites cet auteur. Ce qui honore son jugement, c'est qu'il admire quelques-unes des éminentes qualités de l'historien romain, entre autres, l'abondance de ses observations morales, de ses sentences, la philosophie de ses déductions. « Ce n'est pas, dit-il, un livre à lire, c'est un livre à étudier, à apprendre. » Mais il est de ceux qui lui trouvent un *style affecté, de l'enflure dans la phrase et de la subtilité dans les réflexions.*

Saint-Evremont n'est pas moins rigoureux. Dans des observations, d'une certaine célébrité, adressées à Isaac Vossius, il prétend que Tacite tourne toute chose en politique et n'accorde pas assez de part, dans les affaires, à la nature et à la fortune. Partant de là, il reproche à l'historien romain de *faire des tableaux trop finis, de donner trop peu au naturel, de représenter ses idées et non les choses elles-mêmes, de passer par de là les affaires par trop de pénétration et de profondeur, de dérober les vrais objets derrière des spéculations trop fines, de trop mettre en relief l'habileté des méchants, de rendre la cruauté prudente, la violence avisée, le crime délicat, enfin, d'enseigner aux gens de bien l'art de la méchanceté et de leur apprendre à devenir criminels.* Sans être aussi explicite, Saint-Réal abonde dans ces idées. Pour l'honneur de la critique, il était nécessaire qu'elle réagît contre de tels jugements.

En effet, personne aujourd'hui n'oserait les soutenir. Nos

Digitized by Google

modernes, bien que moins classiques, c'est-à-dire moins exclusivement dévoués au type cicéronien que leurs devanciers, et peut-être parce qu'ils sont moins classiques, ont compris la philosophie, la moralité, le caractère artistique, l'originalité narrative de notre historien, et lui rendent mieux justice.

Mais Tacite s'est attiré un reproche autrement grave que les critiques des littérateurs, c'est celui d'avoir forfait à la vérité. Et ce reproche, ce n'est ni un philosophe chagrin, ni un humaniste prévenu qui le lui adresse, c'est un père de l'Eglise, Tertullien qui, avec son énergie africaine, le formule ainsi : *Cornelius Tacitus, ille mendaciorum loquacissimus*, Corneille Tacite, cet insigne menteur. (1) Niera-t-on cette accusation? Ce ne serait rien faire, car Tertullien l'appuie sur des preuves. Le seul parti à prendre est de la circonscrire. En effet, quand on voit Tacite s'accorder généralement dans ses écrits avec les historiens parallèles, quand on examine avec quel scrupule il a consulté les mémoires contemporains, avec quelle critique sagace il contrôle ses renseignements les uns par les autres, il serait difficile d'admettre qu'un tel écrivain se soit fait une habitude de manquer à la vérité. Du reste, Tertullien, en appliquant son accusation à un passage déterminé du Ve livre des Histoires, semble lui-même indiquer la mesure qu'on doit lui assigner. Heureusement le temps a épargné l'endroit de Tacite qui contient le témoignage incriminé, nous pouvons donc le discuter et apprécier la gravité de l'accusation.

Il s'agit des Juifs. Ce peuple, suivant Tacite, ayant été expulsé de l'Egypte par le roi Boccoris, et se trouvant sur le point de périr de soif dans le désert, fut inopinément sauvé par un troupeau d'ânes sauvages qui enseignèrent à Moïse, son chef, des sources abondantes. Or, la figure

(1) *Ad nationes*, lib. 1., n° 11.

Digitized by Google

de l'animal, dont les traces avaient indiqué le salut, devint plus tard une idole consacrée dans le sanctuaire de la nation. Cette fausseté, que Tacite, sans y prendre garde, dément quelques pages plus loin, n'est même pas la seule, car, le récit de l'historien sur l'origine, la patrie primitive, le nom et la religion des Juifs, n'est qu'un tissu de fables puisées à des diatribes haineuses et sans crédit. On éprouve un juste sentiment de pitié, en voyant le grand historien prêter les magnificences de son style à ces contes ridicules.

Mais ici, le judicieux Tacite paraît si différent de lui-même, il raconte ces faits controuvés avec une si naïve candeur, qu'on ne peut rien en conclure contre sa sincérité en général. Malgré le mot de Tertullien, il est même permis de dire qu'il n'a pas menti, qu'il s'est seulement trompé. Hâtons-nous d'ajouter que les préventions religieuses de l'homme ont contribué plus que les documents erronés à égarer l'historien. A ce propos, il ne sera pas inutile d'examiner quelle fut la religion de Tacite. Montaigne l'a dit : le malheur de Tacite était d'être payen. Et, en effet, tout ce qu'il a écrit sur le respect dû aux dieux, sur leur culte, sur les augures, les aruspices, enfin sur le système des superstitions romaines, ne permet pas d'en douter. Mais était-il payen convaincu ? Il y aurait de la naïveté à l'affirmer. Tacite était payen par patriotisme, parce que le paganisme était la religion de Rome et de l'Empire. Il était payen, à la manière de Cicéron, qui soutenait que l'opinion du vulgaire et l'utilité de la République font un devoir de conserver les coutumes, la religion, la discipline, le droit des augures et l'autorité de leur collége (1). Dans le fonds, Tacite, comme tous les hommes instruits, ne croyait pas au paganisme. Et de fait, comment une religion, qui ne présentait aucun symbole, qui

(1) De Divin. XXXIII.

Digitized by Google

ne possédait aucun corps de doctrine, qui n'était qu'un amas confus de rits extérieurs, se rattachant à des fables ridicules, comment une telle religion aurait-elle pu entraîner l'adhésion d'un homme sensé? Aussi, en dehors de l'assentiment légal que Tacite professe à l'égard du polythéisme, voyons-nous qu'il a eu recours à la philosophie pour satisfaire le besoin de croyance qui poursuivait son âme. Mais, chose étrange! si nous l'en croyons, ce ne sont point les écoles les plus réputées qui auraient attiré son attention, il se serait adressé à l'astrologie. Sa tentative ne fut pas heureuse, c'est lui qui nous l'apprend : après avoir comparé les divers sentiments professés par les adeptes de cette école ; après avoir vu les uns nier que les dieux prissent quelque souci du commencement et de la fin de l'homme ; les autres, enlever aux astres toute influence sur la destinée humaine, puis soumettre cette destinée à je ne sais quel enchaînement des causes premières ; après avoir vu ceux-ci soutenir que le sort des mortels est irrévocablement fixé au moment de la naissance ; ceux-là, que le bonheur réside dans la constance à supporter les disgrâces de la fortune, le malheur, à abuser de ses faveurs, fatigué de demander à de vains systèmes la solution des difficultés qui déconcertent sa raison, et ne pouvant se résoudre à flotter éternellement entre des divinités sans providence et une aveugle fatalité, il finit par pousser ce cri désespéré : « Pour moi, je doute si les événements de cette vie sont asservis aux lois d'une destinée immuable, ou s'ils roulent au gré du hasard. » (1)

Ainsi, voilà un grand esprit qui pense que les dieux ont moins de souci de l'univers que les Césars n'en ont de l'Empire ; un grand esprit qui croit à la vertu et en rejette les fondements ; qui adore la liberté politique et nie la liberté naturelle ; un grand esprit qui ne sait ni d'où il

(1) Annal. VI, XXXII.

Digitized by Google

vient ni où il va, et qui, pour échapper à l'anarchie des opinions, se précipite dans le scepticisme.

Toutefois, Tacite ne se repose pas tellement dans cette neutralité philosophique qu'il ne sente parfois le désir de se rattacher à quelque chose de plus consolant : par exemple, quand, à l'occasion de certaines morts illustres, il mentionne l'immortalité de l'âme qui emporte, dit-il, avec elle la récompense de la vertu, et notamment, quand, sur la tombe d'Agricola, ce père si digne de ses regrets, il prononce ces belles paroles : « S'il est un asile pour les mânes de l'homme vertueux, si, comme le pensent les sages, les grandes âmes ne meurent point avec le corps qu'elles animaient, jouis, ô Agricola, du repos inaltérable. » Le cœur se serre, en entendant cette aspiration d'une âme affamée de la vérité et qui la cherche dans l'erreur!

Ah! il y avait tout près de lui une école qui aurait pu lui enseigner la vérité, c'était le christianisme qui commençait à remuer le monde! Là, non-seulement des lettrés et des patriciens, mais des artisans, d'humbles femmes, des esclaves même venaient apprendre des doctrines que Socrate et Platon avaient ignorées. Mais Tacite n'éprouve aucune envie d'aller s'instruire à cette école. Au contraire, ceux qui la fréquentent n'éveillent en lui que le mépris le plus profond. Je ne connais point d'auteur païen qui parle aussi mal des chrétiens que Tacite. Ecoutons-le plutôt : Les chrétiens ne sont que des misérables abhorrés pour leurs infamies, *per flagitia invisos*, des ennemis du genre humain, *odio generis humani convicti*, dont l'exécrable superstition, *exitialis superstitio*, née en Judée, avait pénétré dans Rome, où tous les crimes, toutes les horreurs viennent se confondre, *quo cuncta undique atrocia aut pudenda confluunt.*

Doit-on s'étonner que le grand historien ait déshonoré les juifs quand on le voit calomnier les chrétiens d'une manière si odieuse? Eh quoi! ces chrétiens, ne pouvait-il

Digitized by Google

les connaître? Etaient-ils si invisibles pour lui, quand leur nombre s'augmentait chaque jour, qu'ils envahissaient le Sénat et pénétraient jusque dans le palais de Domitien?

Comment, au milieu de cette corruption païenne qu'il savait si bien flétrir, ne distinguait-il pas ce qui faisait déjà la gloire des chrétiens, c'est-à-dire, la dignité de leurs mœurs, la chasteté de leurs femmes, la pudeur de leurs vierges? Il n'y avait pas jusqu'à cet amphithéâtre flavien où la persécution donnait leurs tourments en spectacle qui ne montrât, à tous les regards, comment ces *ennemis du genre humain* savaient souffrir sans murmurer, et mourir, le pardon sur les lèvres et le regard au Ciel! Mais non, Tacite ne paraît rien connaître de ces grandeurs morales, si nouvelles pour le monde idolâtre; il aime mieux s'en rapporter aux mensonges vulgaires qui défiguraient les disciples du Christ, et à ses yeux, les chrétiens ne sont que des scélérats dignes des derniers supplices, *sontes et novissima exempla meritos* (1). Voilà où en était Tacite à l'endroit de la religion. Ainsi, le scepticisme, d'une part, la haine aveugle contre le christianisme, de l'autre, conspiraient ensemble pour retenir ce grand esprit hors de la vérité. En présence d'un exemple si surprenant, on serait tenté de se demander à quoi servent, parfois, l'intelligence et le génie, si saint Augustin ne nous apprenait que Dieu, qui n'a pas besoin des talents superbes pour l'édification de la cité céleste, les emploie à la décoration du siècle présent, *ex iis ordinem sæculi præsentis exornat* (2).

De là, l'explication de certaines erreurs de Tacite. Mais revenons à l'historien. Le temps, qui a sévi si cruellement sur les classiques latins, n'a point épargné Tacite, tant s'en faut. Des seize livres dont se compo-

(1) Ann l., b. XV, c. XLIV.
(2) Contra Julianum, n° 14.

Digitized by Google

saient les Annales, il manque le VIIe, le VIIIe, le IXe le Xe, et des parties considérables dans le Ve, le XIe et le XVIe. S'il est permis d'interpréter un passage de saint Jérôme, dans le sens d'un partage en livres, les Histoires devaient en contenir trente. Eh bien, de ces trente, nous n'en avons plus que quatre entiers, avec une faible portion du cinquième. Ces lambeaux, l'opuscule sur les mœurs des Germains, la vie d'Agricola, et, si l'on veut, le dialogue des orateurs, sont tout ce que la postérité a retenu du génie de Tacite. Encore, ces débris n'ont-ils été recueillis que successivement, à de très-longs intervalles, et après les recherches les plus laborieuses. Ces recherches commencèrent, dès les premières années du XVe siècle, par les soins du célèbre bibliophile florentin Niccolo Niccoli. Ce que l'on a du XIe livre des Annales et les suivants, jusqu'au Ve des Histoires, furent alors trouvés en Allemagne. C'est Sicco Polentano, cité par l'abbé Méhus, qui le dit. Mais, cet investigateur ajoutait qu'il ne croyait pas que ce qui manquait de l'historien romain pût être trouvé en Italie et même dans le reste du monde. Cependant, on entendit plus tard dire que l'Allemagne en possédait une partie considérable qui n'avait point encore vu la lumière. Il fallut attendre près d'un siecle avant de réaliser cette espérance. Alors, furent déterrés dans le monastère de Corbie, en Westphalie, les six premiers livres des Annales, que Léon X paya à Arcimboldo cinq cents sequins. Depuis cette bonne fortune, aucun nouveau fragment n'est venu réjouir le monde savant, et, il faut désespérer, aujourd'hui plus que jamais, de rien ajouter à ce que nous avons.

Plus je réfléchis à cette iniquité du temps envers Tacite, et plus je me demande comment il se fait qu'un si grand écrivain ait été ainsi maltraité, lorsque Cicéron, Sénèque, Pline l'ancien sont arrivés jusqu'à nous presque dans leur intégrité? Faut-il mettre sur le compte de la barbarie toute la responsabilité de cet déperdition? n'y aurait-il aucune autre cause qui la partageât avec elle? Je ne sache point

Digitized by Google

que les érudits aient encore soulevé cette question, qui me paraît digne d'être examinée.

Si l'on considère le double courant littéraire, partant du second siècle et continuant parallèlement jusqu'à ce qu'il se perde dans le cataclysme des invasions barbares, je veux dire, le courant chrétien jeune et progressif, et le vieux courant païen qui va en déclinant, on est surpris du faible rôle qu'y joue la renommée du grand historien de l'Empire. Les écrivains chrétiens sont à peu près muets sur Tacite. Nous avons vu que Tertullien le cite une fois, et cela pour le flétrir, à propos des Juifs, et il n'y revient plus. Saint Augustin, qui rappelle sans cesse Cicéron, Sénèque, Salluste, Tite-Live, ne prononce même pas le nom de Tacite. Saint Jérôme, ce grand érudit, en fait une simple mention. Vous en chercheriez vainement la plus légère trace dans saint Ambroise, Lactance et généralement dans les auteurs ecclésiastiques du IVe siècle. Paul Orose, qui est forcé de lui emprunter quelques témoignages, et Sidoine Apollinaire, qui en fait l'éloge, à deux reprises, font exception dans le Ve. D'un autre côté, si vous interrogez les écrivains païens de la même période, ils répondent par le même silence, à quelques exceptions près. Que conclure de ces deux faits? Rien autre chose, sinon que dès le second siècle, on oubliait déjà Tacite.

Flavius Vopiscus nous apprend que l'empereur Tacite qui parvint à l'Empire, vers le milieu du IIIe siècle, et qui se glorifiait de descendre de notre historien, ordonna de déposer, chaque année, dans toutes les bibliothèques publiques, dix exemplaires des œuvres de Cornélius Tacite (1). Tous les érudits ont vu dans cette ordonnance un juste hommage rendu par ce prince au génie de son illustre aïeul, mais, ne serait-il pas permis aussi d'y voir une mesure de précaution contre l'indifférence qui rendait de plus en plus rare un des plus beaux chefs-d'œuvre de

(1) Flav. Vopisc, in Tacitum, hist. August. t. II.

Digitized by Google

l'esprit humain? Malheureusement, cette ordonnance ne fut point exécutée, parce que Tacite régna six mois à peine, et le monde put continuer à oublier notre historien. Très-probablement, on se mit peu en peine d'en multiplier les copies, car, on ne multiplie guère les livres qui se lisent peu, ce qui explique comment Tacite a si mal résisté à l'abandon où les longs siècles du moyen-âge condamnèrent les classiques latins.

Ici, une nouvelle énigme se présente : A quoi faut-il attribuer le discrédit précoce dont Tacite a été l'objet, même au sein de l'ancien monde littéraire? En ce qui concerne les chrétiens, il me semble que la réponse se présente d'elle-même. Ceux-ci ne pouvaient voir, dans Tacite, malgré sa grande valeur historique, qu'un ennemi acharné. Et, qui sait ce que renfermaient encore d'hostile à la religion du Christ, les parties que le temps nous a ravies? Les chrétiens ne pouvaient donc populariser Tacite. Quant aux païens, la réponse est tout aussi facile à trouver. A dater du siècle des Antonins jusqu'à la chute de l'Empire, quelle corruption n'envahit pas la société romaine? De là, une décadence graduelle et irrémédiable des sciences, des arts, de la philosophie et de toute littérature. Combien la sévérité des principes, l'élévation des idées, l'énergie et la gravité du style de Tacite durent sembler fastidieuses, au milieu d'une civilisation abâtardie, dépourvue de virilité et ne répondant qu'aux appétits sensuels! Combien dût-on lui préférer les productions médiocres qu'enfantait la veine épuisée de cet âge! Car à des esprits ravalés au niveau de la terre, ce ne sont point les œuvres du génie qu'il faut offrir, on ne les comprendrait pas; ce sont plutôt des compositions qui se traînent et soient en rapport avec la vulgarité des âmes.

Nous pouvons juger de ce qui a dû arriver, pendant les derniers siècles du monde romain, par ce que nous voyons se passer, dans la période que nous traversons du monde moderne. Si vous exceptez cette faible réserve d'esprits

Digitized by Google

d'élite dont le nombre va s'amoindrissant de jour en jour, qui est-ce qui fait cas de nos classiques français? Où s'en est allée la belle poésie? Que sont devenus et la littérature sérieuse, et les grands travaux d'érudition, et les spéculations élevées de la philosophie? Tout cela a été remplacé par un flot croissant d'œuvres sans portée, comme sans talent, par des romans futiles ou obscènes, par des théories extravagantes et subversives. Et, il faut le dire, la vogue est pour ces productions qui auraient fait rougir nos pères! Beaucoup même ne connaissent que les journaux de la pire espèce.

Eh bien, de cette décadence honteuse à une complète extinction du vrai et du beau, il n'y a pas loin. Que la société moderne continue encore une centaine d'années à substituer la libre pensée aux croyances religieuses, le sensualisme à l'esprit, le journalisme et ses feuilletons aux anciens écrits des grands maîtres, et la société moderne sera en pleines ténèbres. A défaut d'une nouvelle invasion barbare et de l'ignorance d'un second moyen-âge, le progrès matériel et l'activité désordonnée de la presse auront suffi à la tâche.

Or, lorsque les peuples modernes en seront-là, c'est-à-dire, lorsque l'oubli dédaigneux des grands modèles, d'une part, et de l'autre, l'insouciance stupide des gloires nationales se seront donné la main, lorsque les âmes seront descendues aussi bas que les doctrines, l'on saura comment les chefs-d'œuvre peuvent disparaître même au sein de ce qu'on appelle la civilisation, et l'on pourra répéter alors, sur notre dégradation intellectuelle, ce que disait, ce vieil Arabe à un de nos voyageurs français, sur les débris épars de Palmyre : « Oui, une nation, grande dans la guerre et dans les arts, vivait jadis au milieu de cette enceinte, où nous ne voyons aujourd'hui que des ruines et de la poussière. Tout est dévasté, Dieu seul est grand, éternel (1).

L'abbé Christophe.

(1) Poujoulat, *Voyage dans l'Asie Mineure*, t. II, p. 151.

Digitized by Google

FAMILLES LYONNAISES

AUSTREIN

Henry Austrein, échevin de Lyon en 1576, 1577, 1582 et 1583, épousa Catherine Berny, dont il eut Henry-Louis Austrein et Pierre Austrein.

Henry-Louis Austrein épousa, le 18 mai 1597, Marie Passard, fille d'Estienne Passard, bourgeois de Lyon et de Jeanne Valleton laquelle se remaria en secondes noces, à Guillaume de Sabran ; il fut père de Louis Austrein, conseiller au parlement de Dombes, marié en 1676 à Marguerite Bullioud, dont il eut Marguerite Austrein qui épousa Claude-Charles d'Apchon.

Pierre Austrein, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, auditeur de camp du gouvernement du Lyonnais, Forez et Beaujolais, deuxième président au parlement de Dombes en 1601, député aux Etats généraux en 1614 et 1615, prévôt des marchands ces deux mêmes années, épousa Annonciade Gayant, dame de Jarnosse, dont il eut :

1° Henry Austrein, lieutenant particulier en la sénéchaussée et siége présidial de Lyon, qui épousa Marguerite Planelli, fille de Laurent Planelli et de Marguerite Denos, dont il eut Balthazard Austrein, capitaine de cavalerie.

2° Charles Austrein, capitaine de cavalerie;

3° Camille Austrein, chevalier de Saint-Lazare, marquis de Cameras, gouverneur d'Agen, maréchal de bataille, capitaine de chevau-légers, maistre de camp d'infanterie au siége de Barcelone;

4° Marie, dame de Jarnosse, qui éponsa Claude de Sauzey et en secondes noces, Louis de

Digitized by Google

Trellon, conseiller au parlement de Dombes;

5° Jeanne, qui épousa, en 1619, Christophe de Damas et en secondes noces le seigneur d'Audour;

6° Françoise, religieuse aux Ursulines de Lyon;

7° Catherine, supérieure du même ordre.

BULLIOUD

Cette famille occupe une place importante dans l'histoire de Lyon. Selon Guichenon, elle se prétendait issue des Bullion en Bugey et avait des titres de cette origine; néanmoins ses armoiries étaient différentes. Celles des Bullioud se voient encore sur trois maisons qui leur ont appartenu, rue Saint-Jean, rue du Bœuf et rue Juiverie. Cette dernière fut construite par Philibert Delorme pour Antoine Bullioud, trésorier de l'épargne sous François Ier; elle est très-remarquable par son architecture et par l'élégance de son ornementation. On peut en voir les détails dans l'ouvrage de M. Martin.

Les plus anciennement connus de cette famille sont : Estienne Gérard et Jean Bullioud de la maison du palais des Archevêques en 1206. Voici des fragments généalogiques que nous avons pu établir à l'aide de divers documents :

1° Pierre Bullioud, conseiller de ville en 1427, épousa Louise de Saconnins, fille de Pierre de Saconnins de Pravieux et de Huguette de Thurey, sœur du cardinal de Thurey, archevêque de Lyon. Cette alliance indiquerait, si elle est authentique, une haute noblesse chez les Bullioud; il fut père de :

1° Aubert-Edouard, qui suit;

2° Guillaume, qui aura son article;

3° Sibylle, qui épousa Jean de Peyrat.

Digitized by Google

II. Aubert-Edouard Bullioud épousa Grégoirette Bellièvre, fille de Barthélemy Bellièvre et de Odette Dublé, il fut père de :

III. Pierre Bullioud qui épousa Antoinette fille de Laurent Paterin et de Denis Baronnat.

D'après une autre version tirée d'un exemplaire de Pernetti, annoté par Cochard (Bibliothèque de Lyon), le mari d'Antoinette Paterin était Hugues Bullioud, fils de Claude Bullioud, notaire royal, capitaine châtelain de Pollionay et de Claudine Despagnier, et frère de Pierre Bullioud, reçu chanoine de Saint-Just le 7 août 1477 Je crois peu à cette version, car elle embrouille les dates et confond sans doute deux personnages du même nom ; le mariage de Claude Bullioud était de l'année approximative de 1571. La première version est tirée d'une généalogie manuscrite des Dugas que j'ai citée à leur article.

Pierre Bullioud fut père de :

IV. Pierre Bullioud qui épousa Méraude de La Porte dont il eut :

1° Marguerite qui épousa Jean Croppet ;

2° Claudine qui épousa, le 19 août 1565, Jean Lemort, capitaine de Beaujeu, secrétaire ordinaire de la reine-mère et du duc de Nemours.

AUTRE BRANCHE

II. Guillaume Bullioud, second fils de Pierre et de Louise de Saconnins, conseiller de ville en 1471 et 1472, docteur en droit, juge mage de Lyon, mort le 24 décembre 1497 ou 1498 et inhumé à Sainte-Croix où était son épitaphe (Menestrier, Hist. cons, p. 342), avait épousé Catherine, fille de Jean Varinier, seigneur de Tanay, morte le 22 octobre 1500, dont il eut :

1° Symphorien Bullioud, né à Lyon en 1480, chanoine de Saint-Just en 1498, évêque de Grandevès,

Digitized by Google

de Bazas en 1515 et de Soissons en 1523, conseiller clerc au parlement de Paris, gouverneur du Milanais en 1509, ambassadeur de Louis XII, auprès de Jules II, grand aumônier de François Ier, mort à Soissons le 15 janvier 1533 (Moréri) ;

2° Sibylle qui épousa Claude de Laurencin. Pendant le séjour d'Anne de Bretagne à Lyon elle fut nommée dame d'honneur de cette princesse.

3° Marguerite qui épousa Pierre Sala.

AUTRE BRANCHE

1° Aimé ou Amédée Bullioud, dont l'aïeul maternel était Hugues Clavellée, notaire, conseiller de ville en 1493, 94, 97, 98, 1507, 8, 12, 13, 20 et 21, épousa Marie de Turmeni, dont il eut deux enfants ; l'un d'eux était :

II. Antoine Bullioud, trésorier de l'Epargne, conseiller d'Etat sous François Ier, lequel fut père de :

1° Pierre Bullioud, échevin en 1597 et 1598, procureur du Roi au présidial de Lyon, et procureur général au parlement de Dombes, député de la ville auprès d'Henry IV, mort le 7 septembre 1598. Il avait testé le 27 octobre 1597. De son mariage avec Marie Guillems de Montjustin, il eut deux filles : Catherine et Clémence, et un fils, Pierre Bullioud, savant jésuite, auteur du *Lugdunum priscum*, imprimé dans la Collection des bibliophiles Lyonnais ; mort à Lyon en 1661.

2° François Bullioud, sieur de la Tour, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lequel épousa Marguerite de Sève, dont il eut Marie-Aimée Bullioud, religieuse de la Visitation de Sainte-Marie, morte en odeur de sainteté, le 26 février 1634 (Pernetti).

Digitized by Google

INCERTAINS

Barthélemy Bullioud, boucher, épousa Marguerite Riba, dont il eut : Arthaud, Jacques et Mathieu.

Pierre Bullioud, notaire, épousa Catherine Rigollet.

Maurice Bullioud, cousin de Symphorien, fut prieur de Saint-Sanson d'Orléans, doyen de Saint-Marcel de Paris, et mourut le 27 mai 1541.

DE SARTINES

Antoine-Raymond-Gabriel de Sartines naquit à Barcelonne en 1729, selon Bouillet et mourut à Paris en 1801; il laissa une réputation méritée par les services qu'il rendit comme lieutenant général de la police (1759). Selon les mémoires du temps, il naquit à Lyon et était fils d'un perruquier de la place des Cordeliers qui rasait M. de *Laucheaux*, receveur général des finances. Celui-ci s'étant battu avec M. de La *Vehue* ? prévost des marchands, le blessa et s'enfuit avec M. de Sartines dont il fit son commis. Après sa mort, *Sartines* entra chez Colbert, passa dans les vivres, fit les fonctions de ministre en Espagne et mourut à Cadix.

VOUTY.

Georges Vouty, fils de N. Vouty et de Anne Billon, était marchand à Lyon, en 1688.

Dominique Vouty était prêtre de Lyon en 1715.

Un autre Dominique Vouty fils de Claude André Vouty, secrétaire du roi et de demoiselle Michel, fut seigneur de la Tour de la belle Allemande, du chef de sa mère comme on le verra plus loin, de Montsimon, Vescours et Monta-

Digitized by Google

libert, secrétaire du roi près la Cour des Monnaies en 1743 et mourut en 1793; il avait épousé Marie Riverieulx fille de Claude Riverieulx de Chambost et de Hélène Morel dont il eut :

Claude-Antoine Vouty, baron de la Tour, né à Lyon en 1761, conseiller du Parlement de Dijon, accusateur public près de tribunal d'appel, puis 1er président de la Cour Impériale de Lyon, commandeur de la Légion d'Honneur, député en 1815, mort en 1826 ; il avait épousé Antoinette X. dont il eut :

Fleurie-Pierrette-Aspasie, mariée à Modeste Fortis et, en deuxieme noces, à M. Gros, morte en avril 1865.

2° Charlotte, religieuse à Paris.

3° N.

Jacques Michel, originaire de Bresse, vint à Lyon en 1640 et y fut receveur des consignations, seigneur de la Tour des Champs ou de la belle Allemande, échevin en 1660 et 1661, il fut père de

1° Jean François qui suit :

2° Anne qui épousa Roman Thomé.

II. Jean-François Michel épousa Anne Grey et fut père de :

III. Jean-Ferdinand Michel, né en 1675, chanoine d'Ainay en 1687, qui vendit sa bibliothèque à la ville à la charge d'une rente viagère et mourut à Lyon le 14 décembre 1470. Il fit pour ses héritiers les deux filles de M. Michel, seigneur du Villard, prévôt de la maréchaussée de Bresse, son cousin germain. Ces deux filles se marièrent l'une à M. de Montdor, l'autre à M. du Breuil de Saconnay, seigneur de Sainte-Croix. Il avait vendu la Tour-des-Champs à MM. Michel, de la famille de Bonaventure Michel, échevin en 1622, qui n'étaient pas ses parents et qui étaient de la famille d'où fut issue Mlle Michel, mariée à Claude-André Vouty. J'ai vu une pièce d'argenterie armoriée des armes

Digitized by Google

de Vouty accolées à celles du dit Bonaventure Michel qui différaient beaucoup de celles de Jacques Michel, échevin en 1660.

La Tour de la Belle-Allemande, résidence de M. Vouty, est fort connue, soit pour son aspect pittoresque fort altéré aujourd'hui, soit par les légendes qu'on a voulu souder à ce nom de belle Allemande; ces légendes sans aucun fondement, sont du reste, d'une origine récente comme le nom. Car anciennement la Tour n'était connue que sous le nom de la Tour des champs. Louis Dugas, prévôt des marchands en 1696, était qualifié de seigneur de la Tour des Champs, fief qu'il tenait de sa grand'mère, femme de Pierre Dugas, désignée sous ce seul nom.

Jean-Louis Marie Dugas de Bois-Saint-Just, dans son roman intitulé les Sires de Beaujeu, Lyon 1810, fait dériver ce nom d'une fille de la puissante maison des Allemands de Dauphiné. Ceci est possible mais non justifié par des titres certains.

On a voulu aussi faire remonter cette appellation à Jean Cleberg, le bon Allemand. Néanmoins, bien qu'il ait possédé des terres en nombre et qu'il ait fait de grandes largesses aux pauvres de l'Aumône générale, on ne trouve pas qu'il ait été seigneur de cette Tour, ou qu'il ait habité le quartier de Bourgneuf et doté les filles pauvres. Ce que nous expliquerons à son article.

DE RHODES.

Famille originaire de Navarre. Alexandre de Rhodes, jésuite, né à Avignon le 15 mars 1591 et Georges de Rhodes aussi jésuite, mort à Lyon en 1661, étaient fils de Bernardin de Rhodes et de Marie Gérande.

Henry de Rhodes, fils de Paul Antoine et de Antoinette Sauveur, médecin célèbre, vint s'établir à Lyon où il fut doyen du Collége de médecine, en 1666; il se maria à Lyon, en 1628, à Françoise Nesme dont il eut :

Digitized by Google

1° Jean de Rhodes, qui fut aussi un médecin célèbre dont parle Guy Patin, lequel épousa, en 1665, Jeanne Raphelin.

2° Mathieu de Rhodes, né à Lyon en 1640, jésuite, professeur de philosophie au collége de la Trinité en 1675.

LAURE.

César Laure, célèbre teinturier, qui fonda à Lyon les pénitents de la Miséricorde, était né à Milan de Barthélemy Laure, marchand de Milan et de Barbe de Bartholy, et épousa le 2 septembre 1589, honnête fille Marie de Saint-Jacques, native de Monterre près de Genès, et fut père de:

II. Claude César Laure de Crussol, échevin en 1649 et 1650, qui épousa, le 20 mars 1593, Claudine, fille de Mathieu Decodeville, marchand à Chambéry et de Anneste Guynon dont il eut,

III. Claude Laure, lequel épousa Magdeleine Lentillon d'où,

1° Jean-Baptiste Laure, chanoine de Saint-Paul, en 1793.

2° Marguerite Laure, qui épousa Dominique de Ponsaimpierre.

3° N.... mariée à N. Marchand, avocat à Lyon.

Un autre Barthelmy Laure, veuf en 1638 et conseiller en la sénéchausée, avait épousé Suzanne Monery.

La maison qui fait l'angle de la rue Boissac et de la place Bellecour, côté du couchant et dont on remarque la façade correcte et une rampe d'escalier en fer forgé, avait été bâtie par les Laure, passa aux Ponsaimpierre puis aux Regnauld de Parcieu par le mariage de Jean-Antoine Regnauld de Parcieu avec Bonne de Ponsaimpierre; j'y ai vu une pierre sculptée aux armes des Laure posée sur une terrasse qui donne sur la cour de cette maison.

L. Morel de Voleine.

Digitized by Google

LA RUE DE PAZZI

Un jour que je passais dans la rue de Pazzi, j'entendis demander l'explication du nom donné à cette rue, et cette demande me fit concevoir le dessein d'en expliquer le sens. Cette rue conduit de la place des Célestins à la rue Port-du-Temple (ci-devant Ecorche-Bœuf), en traversant une petite agglomération de maisons, débouchant au numéro 18 sur la dite rue. Cochard donne à ce passage intérieur le nom d'*Allée Perrache (Guide du voyageur*, p. 559) ; mais je ne saurais dire si cette appellation indiquerait l'ancien logement de la famille de ce nom (1). Dans tous les cas, ce détail n'a aucun rapport avec les Pazzi, qui abandonnèrent Florence dans la seconde moitié du xve siècle, après les tristes dissensions qu'ils eurent avec les Médicis, et qui se réfugièrent à Lyon. Je vais donc faire l'histoire de ces querelles ;

(1) Michel Perrache, sculpteur, né en 1686, mort en 1750, eut de sa femme, Louise Pierre, dix-sept enfants, parmi lesquels Antoine Michel, aussi sculpteur, fut le directeur des travaux de la presqu'île qui a pris son nom ; il naquit en 1726 et mourut en 1779. (Pernetti, *Lyonn. dignes de mém.*

J'ai demandé quelques renseignements sur l'appellation d'*Allée Perrache*, dans les bureaux du gaz de Lyon, voisins de ce passage ; mais il m'a été répondu qu'on ignorait absolument le fait de cette ancienne dénomination. L'intérieur de cour est désigné par une inscription, portant : Rue de Pazzi.

Digitized by Google

j'expliquerai ainsi la cause de l'arrivée des Pazzi, au sein de notre ville, et celle du nom donné à cette rue.

La célébrité de la famille des Médicis tire son origine du commerce, dans le temps où Florence avait un gouvernement aristocratique. L'ambition, ayant divisé les nobles, fit passer le pouvoir dans les mains du peuple. Alors la ville se divisa en communautés, fut gouvernée par un gonfalonier, et les nobles se virent exclus de l'administration. Les commerçants et les ouvriers en laine, qui étaient les plus nombreux, formèrent trois communautés. La maison de Médicis s'était enrichie au moyen du commerce qu'elle pratiquait en 1378. Sylvestre de Médicis fut nommé gonfalonier et s'attira l'amour et la confiance du peuple par son caractère généreux. Telle fut l'origine de la puissance des Médecis.

En 1472, Laurent et Julien de Médicis, l'un âgé de 16 ans et l'autre de 20, furent reçus dans l'assemblée du peuple avec acclamation, et la République les adopta pour ses enfants. (*Dict. hist. de l'Italie*, 1775).

Cette famille de Médicis avait donc acquis dans le commerce des richesses immenses, et par l'emploi de ces richesses une grande autorité au sein de la République florentine. Les Pazzi et les Salviati, honteux de se voir effacés par ces hommes nouveaux, conjurèrent leur perte et résolurent de se porter aux dernières extrémités, même de perdre leur patrie s'il était nécessaire, pourvu qu'ils parvinssent à satisfaire leur haine. La famille des Médicis consistait alors en deux frères, Laurent et Julien, et une sœur mariée à Guillaume Pazzi.

Ce lien, qui aurait dû confondre les intérêts des deux familles, n'avait pu triompher d'une aversion invétérée et d'une aveugle jalousie, résultat du mariage de Julien

Digitized by Google

avec Camilla Caffarelli, de laquelle François Pazzi était amoureux. Mille circonstances nourrissaient de jour en jour ces dispositions fâcheuses : l'élection des magistrats, la faveur populaire et les acclamations.

François, indigné du triomphe de ses rivaux, avait quitté son pays et pris l'emploi de trésorier du pape. Il trouva dans le palais pontifical un ennemi déclaré des Médicis : c'était un neveu de Sixte IV. (1), le comte Jérôme de la Rovère, qui les accusait de l'avoir entravé dans plusieurs de ses projets. Pazzi, charmé de rencontrer un homme puissant dans les mêmes dispositions que lui, n'oublia rien pour l'aigrir encore davantage et l'exciter à la vengeance. Après s'être assuré du secours du pape et du roi de Naples, ils convinrent que le seul moyen de venger leurs injures personnelles consistait à faire assassiner les deux frères, en les attirant à la campagne. Le comte de la Rovère avait un neveu de son nom qui venait d'être nommé cardinal : on pensa que s'il allait passer quelque temps dans une villa, près de Florence, les Médicis ne pourraient manquer de lui faire une visite, et que dans un festin qu'il leur donnerait, des soldats déguisés en valets les poignarderaient.

Le jeune cardinal se rendit à la maison de campagne susdite ; mais il arriva que Julien ne put accompagner son frère Laurent. Les conjurés remirent donc l'exécution de leur projet au dimanche suivant. Le cardinal officia pontificalement et l'élévation de l'hostie fut le signal pour massacrer les deux frères Médicis. Etienne Bagnoni, prêtre, et Antoine Maffei furent chargés de frapper Laurent, tandis que François Pazzi et Bernard

(1) Sixte IV gouverna l'Eglise de 1471 à 1484.

Digitized by Google

Bandini poignarderaient Julien, pendant que Salviati, archevêque de Pise, et Jacques Poggio, suivis d'une troupe de révoltés, se rendraient à la citadelle et tâcheraient de s'en emparer.

L'office divin commence, et le signal étant donné, Bandini enfonce le poignard dans le sein de Julien et l'abat à ses pieds. Laurent, blessé légèrement au cou, échappe à ses assassins avec l'aide de ses amis. Bandini et François Pazzi sont arrêtés par la foule, et ce dernier, affaibli par une blessure à la jambe, est emporté dans la maison et étendu sur un lit. Jacques Pazzi, son oncle, va se promener dans les rues, appelant le peuple à la liberté; mais on ne lui répond que par des injures. Il se dirige alors vers la citadelle, dont il croyait que l'archevêque de Pise s'était emparé, et il se trouve assailli par une grêle de pierres, ce qui le détermine à prendre la fuite. Les principaux citoyens prennent les armes, vont retirer Laurent de la sacristie où il s'était mis à l'abri, et le ramènent en triomphe à sa maison. On fait bientôt main-basse sur tous les conjurés, et l'archevêque de Pise, prisonnier dans le château, est pendu à une fenêtre, revêtu de ses habits pontificaux. Cette scène se passait en 1478. (Garnier. *Histoire de France*, 1783, t. XVIII. p. 382).

Les suites de cet événement se firent sentir dans toute l'Italie, dont les souverains prirent parti, les uns pour les Médicis, les autres contre. Le récit détaillé de tous ces désordres politiques me ferait sortir de mon sujet, et je vais revenir à la famille Pazzi, qui naturellement dut abandonner la Toscane pour se soustraire aux vengeances des Florentins.

Il paraît que, suivant l'exemple d'une multitude de leurs compatriotes, les Pazzi vinrent se fixer à Lyon,

Digitized by Google

après leurs désastres de 1478 (1), et ce qu'il y a de singulier, c'est que les Médicis eux-mêmes, dès l'année 1353, avaient fondé une maison de banque à Lyon et qu'un Laurent de Médicis y exerçait encore la profession de banquier en 1493. L'emplacement occupé par l'ancien Hôtel du Nord, rue Lafond, appartenait à cette famille ; mais, comme la rue de l'Angile était située dans un quartier plus convenable à l'exercice de leur profession, ils y installèrent leurs bureaux. (Cochard, *Description de Lyon*, p. 168. — *Lyonnais dignes de Mémoire.*)

Avant l'ouverture de la nouvelle voie, qui conduit à la montée des Carmes-Déchaussés, je crois avoir retrouvé quelques souvenirs de cet établissement dans une grande cour, communiquant par un étroit couloir avec l'ancienne rue de la Boucherie-Saint-Paul et contenant un vaste bâtiment. On voit encore contre une maison avançant sur la rue de l'Angile, les restes d'une cheminée bien ornementée ; ce qui indique une habitation de gens jouissant d'une certaine aisance. Mais on a de la peine à comprendre ce logement dans une rue aussi étroite et malsaine, dont on parcourt encore les restes de la rue Ottavio Mey à celle de l'Arbalète (2).

Il est à présumer que les Pazzi, fixés à Lyon vers 1478, ne cherchèrent pas à se loger près des Médicis ; en effet, il paraît qu'ils s'établirent dans le voisinage des religieux Célestins, qui avaient fait leur apparition à

(1) Cependant, le P. Colonia dit que plusieurs des familles qui étaient entrées dans la conspiration des Pazzi, choisirent Avignon pour leur refuge.

(2) Pour les détails relatifs à l'établissement des Médicis à Lyon, je renvoie mes lecteurs au travail intéressant de M. de Piellat, sur les Epitres d'Ange Politien, 1874, p. 66, dans lequel les illustres banquiers florentins jouent un rôle important.

Digitized by Google

Lyon au xve siècle, et qui furent supprimés par un acte du 20 mai 1785. (Cochard, *Description de Lyon.*) Les Pazzi, constituant une famille illustre, obtinrent de se faire inhumer dans l'église des Célestins ; mais lorsque Marie de Médicis passa à Lyon, en 1600, pour s'unir au roi de France Henri IV, elle exigea la destruction du tombeau des Pazzi, obéissant ainsi, après plus d'un siècle, à la haine qu'ils avaient développée dans le cœur des Médicis, à l'époque de 1478 ; ce qui prouve combien les haines de famille sont invétérées. Si la nouvelle reine eût connu ce qui se commettait à son égard, et par l'ordre de son royal mari, elle eût probablement renoncé à sa vengeance contre les Pazzi. En effet, je lis dans l'Inventaire des Archives communales, 1600 : « Envoi du « bateau royal dans le haut Rhône, jusqu'au lac du « Bourget, pour y prendre la marquise de Verneuil, Hen- « riette d'Entragues, suivant la volonté du roi (1). »

André Clapasson, dans sa *Description de Lyon* de 1741, donne les détails suivants sur les restes du susdit tombeau : « L'on voit contre le mur, à côté d'une des cha- « pelles à main droite, une forme de tombeau de marbre « terminé par une figure de mort. Ce sont les restes du « magnifique mausolée que les Pazzi avaient fait élever « dans cette église, et que Marie de Médicis, étant dans « cette ville, fit renverser par ressentiment de ce que « cette famille était à la tête de la fameuse conspiration « des Florentins contre les Médicis, en 1478. »

Mazade d'Avèze, dans ses *Promenades à Lyon*, donne les détails suivants : « La maison des Pazzi de Florence, « réfugiée à Lyon, s'était fait élever dans l'église des

(1) Henriette d'Entragues était la maîtresse d'Henri IV.

Digitized by Google

« Célestins un magnifique tombeau de marbre. Marie de » Médicis, passant à Lyon, fut entendre la messe aux « Célestins, et frappée de la richesse et de la magnifi- « cence de ce monument, dès qu'elle eût appris qu'il « appartenait à la maison des Pazzi, qui avaient été les « chefs des conjurés contre les Médicis, elle ordonna que « sans différer on fît arracher l'épitaphe, ôter les armes « et rompre les couronnes qui étaient sur deux lions à « côté des armoiries ; ce qui fut exécuté. (T. 2, p. 172) »

Je ne pourrais pas préciser la date de l'ouverture de cette rue de Pazzi. Les Célestins s'établirent à Lyon, en 1407, et ils furent supprimés par un bref du pape Pie VI, du 30 septembre 1778. Tout le ténement qu'ils occupaient passa ensuite entre les mains d'un sieur Devouges, qui le vendit en le divisant. De nombreuses maisons prirent la place de ces lieux destinés au silence et à la méditation (Cochard, *Description de Lyon*, p. 83), et la rue de Pazzi fut probablement une de celles que la nécessité de communication fit ouvrir.

L'église, détruite par suite de cette métamorphose du quartier, contenait une statue de *Notre Dame des Bonnes Nouvelles*, qui était en grande vénération. On peut juger à peu près de l'emplacement de cette chapelle, dont il ne reste plus la moindre trace, en consultant le plan de Séraucourt de 1740. Celui de Joubert, qui, d'après le *Catalogue de la bibliothèque Coste*, a eu trois éditions, en 1767, 1773 et 1784, montre l'église des Célestins à la même place. Tout le ténement compris, entre le quai de la Saône, la rue Ecorchebœuf, la rue Saint-Dominique et la place de Bellecour est absolument dépourvu de voies de communication, en sorte que la rue de Pazzi n'y est pas indiquée. Il est à présumer que la construction du théâtre ayant été commencée en 1791, (Bréghot du Lut,

Digitized by Google

Dict des rues de Lyon, p. 16.) ce fut à cette époque que l'on ouvrit des passages au sein de cet ancien ténement monastique (1.)

Les Célestins prirent leur nom de saint Pierre, surnommé de Muron, parce qu'il avait habité une caverne sur le mont *Murono*, dans la Pouille. Il devint ensuite pape, en 1294, sous le nom de Célestin V. Les religieux fondés par lui prirent donc le titre de *Célestins*, et s'établirent à Lyon, en 1407. Célestin V, après avoir gouverné l'église pendant cinq mois et quelques jours, reconnaissant que le fardeau dont il était chargé n'était pas proportionné à ses forces, renonça solennellement au pontificat, dans un consistoire assemblé à Naples le 13 novembre 1294, et il mourut le 19 mai 1296, âgé de 81 ans. (P. Hélyot, *Dict. des ordres religieux.*)

Les détails que je viens de donner expliquent pourquoi le nom des Pazzi, dont le tombeau existait dans l'église des Célestins, a été donné à une rue voisine. J'approuve beaucoup ce rappel au souvenir de la localité, dans la dénomination des rues. Il est à regretter que cet acte patriotique soit souvent mis de côté et remplacé par des dénominations qui ne sont parfois qu'une flatterie à l'adresse des gouvernants. Généralement les Conseils municipaux ou les Commissions municipales ne sont pas composés de membres bien érudits, et dans ce cas, ils font preuve d'une grande incapacité historique. Il me semble que pour le baptême des rues, on devrait plutôt s'adresser aux Socié-

(1) Les amateurs des souvenirs du vieux Lyon, qui voudraient récolter de plus nombreux documents sur le couvent des Célestins, peuvent consulter le *Lyon ancien et moderne* (t. Ier, p. 343); ils y trouveront une histoire très-détaillée et très-intéressante de ces religieux, par A. Péricaud.

Digitized by Google

tés savantes, à l'Académie, section des lettres, à la Société littéraire et aux archéologues lyonnais, parmi lesquels on pourrait élire une Commission. Au reste, j'ai déjà traité ce sujet, à l'occasion de la place du Consulat, remplacée par celle de l'Helvétie, et je ne crois pas que la dernière Commission municipale, que l'on avait substituée au Conseil, se soit occupée de cette question, dont l'examen n'est cependant pas sans importance, au point de vue historique et local; mais le positivisme domine dans tous les partis, et la question de savoir s'il s'agit de l'antique Consulat de Lyon, ou de celui qui a précédé le premier empire est probalement regardé comme une inutilité.

Paul SAINT-OLIVE.

CHRONIQUE LOCALE

Aller jusqu'aux nues n'est pas donné à tout le monde; il y a des difficultés et des dangers

Etre porté aux nues est plus chanceux encore. La faveur du peuple est comme les vents; celui d'aujourd'hui n'est pas celui d'hier; et que sera celui de demain?

On a vu des triomphateurs renversés, des proscrits couronnés, des mendiants enrichis, des puissants tendre la main, y compris Bélisaire.

Il y a quelques années, oh! bien peu! M. Godard vint avec son ballon au grand camp. Il faillit être jeté dans le Rhône; on mit en pièces le ballon, y compris les palissades et les galeries; il y eut bataille, coups et blessures; un escadron de lanciers chargea la foule et la ville dut payer tous les dégâts.

M. Godard qui s'enfuyait, déguisé, dans un fiacre et qui avait eu la mauvaise pensée de se diriger vers la digue, fut en véritable danger et c'est à grand peine qu'on put lui sauver la vie.

Que voulez-vous? Il faisait du vent, et M. Godard, deux dimanches de suite, n'avait pas voulu partir. Or, quand le peuple a payé, il veut qu'on l'amuse.

Aussi, ce n'avait pas été sans inquiétude que nous avions vu les préparatifs de l'aéronaute, pour son ascension du 8 octobre. D'abord, comment prendrait-on cette liberté grande d'interdire la circulation sur la place de Bellecour un dimanche? Puis si le vent soufflait, si le ballon ne partait pas, si... Eh! bien, non; tout s'est bien passé.

Les promeneurs ont fait gaîment le tour des palissades; bon nombre ont donné leurs cinquante centimes: les personnes opulentes ont offert deux francs; le vent s'est tû, le ballon s'est gonflé, et à quatre heures et demie, majestueusement illuminé par les rayons d'or du soleil couchant, il s'est élevé dans les airs.

Digitized by Google

Il a plané au-dessus de la ville, s'est dirigé vers la Croix-Rousse, a gagné les Dombes puis la Bresse, et à six heures du soir, est descendu, dans les meilleures conditions possibles, non loin de Saint-Laurent-lès-Mâcon.

Enhardi par ce succès et enchanté de l'accueil gracieux et bienveillant des Lyonnais, M. Godard est reparti le 15 à la même heure et du même endroit ; la moitié de la recette était pour les pauvres.

Même temps privilégié, même succès, course plus courte. L'*Espace*, c'est le nom du beau ballon, s'est élevé dans un calme parfait ; il s'est dirigé sur Sainte-Foy, puis changeant sa direction, a plané au-dessus de la Guillotière, est parvenu à un point assez élevé dans les airs, et a déposé ses voyageurs, comme un aérostat bien appris, dans la plaine de Saint-Fons ; deux voyageurs l'avaient accompagné la première fois ; trois on suivi sa fortune la seconde.

Et comme, à présent, on ne peut plus se séparer, M. Godard, toujours plus épris des Lyonnais, leur a offert une troisième ascension.

— Non, non, assez, lui a-t-on dit ; vous vous romprez le cou.

— Enchanté de faire quelque chose pour vous.

— Ce sera toujours la même chose.

— Oh ! non ! cette fois je partirai la nuit, je vous offrirai un feu d'artifice, et une comète immense suivra mon ballon dans les airs.

Ce qui fut dit fut fait ; et dimanche 22, à huit heures du soir, le spectacle le plus enchanteur et le plus féerique a été donné à notre population.

L'*Espace*, planant au-dessus de la ville, ressemblait, avec sa queue enflammée, à un magnifique météore. Les spectateurs n'en respiraient pas.

Un brillant feu d'artifice a suivi le départ du ballon et la foule qui couvrait la place, les rues et les quais s'est retirée enthousiasmée, en portant aux nues son cher Godard, qui avait plus que tenu sa parole.

Dans la nacelle, l'intrépide aéronaute avait emmené MM. Dériaz, du *Petit Lyonnais* et Leconte du *Censeur*. Après avoir traversé trois fois le Rhône, les intrépides voyageurs sont descendus aux *Brotteaux rouges* sans accident et ravis.

Ainsi donc, voici la paix faite, pas de meilleurs amis que M. Godard et les Lyonnais. Entre eux, c'est tout cœur, qui donc prétendait que les Lyonnais avaient l'esprit un peu grincheux ? Ah ! mais, il ne faudrait pas dire cela devant M. Godard ; on trouverait à qui parler.

— Nos deux cités administrative et religieuse ont été émotionnées ce mois-ci par des événements inaccoutumés.

Le lundi 16, à 6 heures et demie du soir, M. Waddington, ministre de l'instruction publique, accompagné de M. Dumesnil, directeur de l'enseignement supérieur, et de son secrétaire, le savant archéologue, M. de Mas-Latrie, est arrivé à Lyon, venant de Montpellier. Il a été reçu à la gare par M. le Préfet du Rhône, M. le Recteur de l'Académie et plusieurs autres notabilités. Il s'est rendu immédiatement à la préfecture où il a reçu l'hospitalité.

Le mardi, dès huit heures du matin, il a fait sa visite au Palais des Arts, à la Faculté de droit, à l'Hotel Dieu, aux terrains du quai la de Vitriolerie où les vastes bâtiments de notre Falcuté de médecine doivent s'élever. A sept heures, un grand dîner a été donné à l'Hôtel-de-ville. Voici le nom des invités :

MM. de Mas-Latrie général Bourbaki, général Février, Le Royer Valentin et Mangini, sénateurs ; Duarnd, Germain, Andrieux, Millaud, députés ; Dareste de la Chavanne, recteur de l'Académie ; Terver, pré-

Digitized by Google

sident du Conseil général ; Carlod, président du Conseil municipal ; Chavanne, Gailleton, Avnard, c nseillers municipaux ; Piaton, président de la Commision des Hospices ; Galline président de la Chambre de comme ce ; docteurs Desgranges et Ollier ; Teissier, président de l'Académie de Lyon ; Bou ller, chef du cabinet du préfet; Chauveau, directeur de l'Ecole vétérinaire ; Aubin, inspecteur d'Académie ; Busquet, proviseur du Lycée : Glénard, directeur de l'Ecole de médecine ; Hirsch, archit cte en chef de la ville de Lyon.

A neuf heures, ont commencé les réceptions.

M le préfet présentait les visiteurs et M. le Ministre échangeait avec eux quelques paroles sur les intérêts de la cité.

Le mercredi, M. le ministre, accompagné des autorités administratives et universitaires, s'est rendu à l'Ecole vétérinaire, au Petit Lycée de Saint Rambert, et dans l'après midi, au Grand Lycée, au Palais-des-arts dont il a visité les collections et à la Martinière qu'il a parcourue en détail. Le soir, M. le recteur de l'Académie lui a offert un grand dîner auquel assistaient toutes les notabilités du corps enseignant.

Le jeudi matin, M. le ministre s'est rendu de nouveau au Palais-des-Arts dont il désire la réorganisation. A onze heures, M. le Ministre quittait notre ville et se dirigeait sur Mâcon et Cluny

Nous ne savons pourquoi tous les journaux ont parlé de la visite qu aurait été faite à la grande Bibliothèque de la ville, dont l'aménagement laisse tant à désirer. Le mardi, sur l'invitation de M. le Bibliothécaire en chef. M. le Ministre avait répondu que le temps lui manquerait probablement pour visiter ce vaste établissement, et en effet il ne s'y est point rendu.

Pendant que le monde officiel s'occupait de l'enseignement civil, notre palais archiépiscopal recevait NN. SS. les évêques préoccupés du développement de l'enseignement religieux à Lyon.

Trente évêques, avaient dit les journaux devaient se réunir dans notre vieille métropole et nous avions pensé que ce nombre extraordinaire de prélats, presque un concile, groupés autour de la houlette du métropolitain d s Gaules, donnerait lieu à quelque splendide solennité, il n'en a rien été. Quatorze prélats seulement se sont rendus en personne dans notre ville et leur présence n'a été signalée par aucune cérémonie. Ces réunions, qui ont eu lieu le 18 et le 19, ont eu pour but d'organiser une Université catholique. Ces résolutions prises, les évêques se sont retirés isolément et sans éclat.

Voici la liste officielle des prélats et des grands vicaires que nous avons possédés pendant deux jours : NN SS. les archevêques d'Aix et d'Avignon. les évêques de Dijon, de Grenoble, de Tarentaise, d'Annecy, d'Autun, de Marseille. de Fréjus, de Montpellier, de Valence, de Belley, de Nîmes et de Gap.

Messieurs les vicaires généraux : Hutinel, de Langres, Gréa, de Saint-Claude, Bourg, de Viviers, et Vivien de Chambéry.

Plusieurs évêques avaient en oyé leur procuration à Mgr l'archevêque de Lyon et avaient adhéré d'avance aux résolutions prises par leurs collègues.

Et maintenant Lyon a repris sa vie accoutumée de tranquillité, de calme et de travail. Puisse l'élan donné faire circuler dans nos cervaux la vie et la pensée, dans les cœurs la morale et la dignité.

A. V.

Le Directeur-Gérant, A. VINGTRINIER.

Lyon. — Imp. Aimé Vingtrinier.

Digitized by Google

LA CLOCHE ET LE SAPIN

C'était sur la fin de l'automne,
Alors que la feuille des bois
Sous la pluie au glas monotone
Tombait pour la dernière fois....

De la flèche de la tourelle
Qui domine l'humble préau,
Et le vieux cloître et la chapelle
Qu'illustra jadis saint Bruno

Tintait au loin cloche fatale...
Sapin tremblant lui répondait !
Et sur l'aile de la rafale
Leur triste voix correspondait...

LA CLOCHE

— « Sapin ! Sapin ! Sinistre emblême !
« Dès qu'une âme humaine, ici-bas,
« Arrive à son heure suprême,
« Pauvre arbre ! que ne crains-tu pas ? »

LE SAPIN

— « O cloche ! est-ce, malgré l'orage,
« Ta voix qui vient jusques à moi ?

Digitized by Google

« Sombre voix, sinistre présage
« Qui fait tout frissonner d'effroi ?

LA CLOCHE

— « Entends ! Entends, tige tremblante,
« Ces longs et ces sourds craquements.....
« Ce sont les cris que la tourmente
« Arrache à tes derniers moments..... »

LE SAPIN

— « Cruelle, que viens-tu m'apprendre?
« La mousse, l'insecte et l'oiseau,
« Tout te prie avec moi d'attendre
« Au moins jusqu'au printemps nouveau !... »

LA CLOCHE

— « Entends ! Entends !... Il part une âme.....
« Point de délais..... d'un bras puissant
« La mort m'agite et te réclame !..... »
« Et l'arbre tombe en gémissant.....

J.-A. GÉRARD, D. M. P.

Lyon, ce 12 juin 1876.

A CELLE QU'ON VOIT

PARTOUT ET TOUJOURS

(Sonnet)

Cherchez par le vallon, cherchez par la colline,
Le long des bois, abris du daim capricieux,
Près du bord de la source à l'ombre cristalline,
Parmi les épis mûrs dans l'enclos spacieux;

Digitized by Google

Au faîte du rocher, au creux de la ravine,
Sous le dôme des nuits où vont, mystérieux;
Tant d'astres que suspend une force divine,
A travers l'ombre obscure ou l'éclat glorieux;

Du champ de l'étranger au sol de la patrie,
Du vieux toit que jaunit une mousse flétrie,
A la tour des châteaux fiers et pompeux séjours,

Du port tumultueux au moutier solitaire,
De la mer au rivage et du ciel à la terre,
Vous la verrez partout, vous la verrez toujours.

A. Péan.

VOUS SOUVIENT-IL ?

Vous souvient-il, lorsque vous vîntes,
Du grand émoi des marronniers
D'où la bise avec d'aigres plaintes
Chassait les zéphirs printanniers ?

Le ciel était en manteau sombre,
Gonflé de pluie et tout boudeur ;
Pourtant, malgré toute cette ombre,
Il faisait soleil dans mon cœur.

Ouvrant son aile frêle encore
Une espérance me disait :
« Tu vois sa rougeur, c'est l'aurore
Du jour que ton âme rêvait.

« Tu trembles, songeant que ce rêve
Tient dans d'aussi petites mains,

Digitized by Google

Mais ne crains rien, la nuit s'achève
Et fui' aux horizons lointains.

« Oui, c'est le chant de l'alouette,
Oui c'est l'aurore ! le bonheur
S'annonce à ton âme inquiète
Par cette furtive rougeur. »

Pendant qu'ainsi cette espérance
De ses doux propos me berçait,
Malgré la bise et sa démence
Autour de nous tout fleurissait.

Et la nature semblait dire :
« Que t'importe ce vilain temps,
Pas une fleur, pas un sourire
Ne manqueront à ce printemps. »

HUGUES BERTHIN.

L'EXILÉ

Le malheureux proscrit sur la rive étrangère
Ne connaît plus la joie et la félicité,
Quand au-dessus de lui tout parle de lumière,
Et quand autour de lui tout chante la gaîté,
S'il veut mêler sa note à cette mélodie,
Sa voix n'exhalera qu'un son triste et plaintif ;
Car la terre d'exil n'est jamais la patrie,
Et rien n'est beau jamais à qui se sent captif !

Et l'on demande encor pourquoi dans ce bas monde
L'on ne peut rencontrer de bonheur sans revers ;
Et pourquoi bien souvent une angoisse profonde
Rend le cœur languissant et les songes amers ?

Digitized by Google

C'est que l'homme est aussi l'exilé qui réclame
Les suaves douceurs du foyer paternel !
Le monde d'ici-bas c'est l'exil, et notre âme
Rêve au pays natal qui se nomme le ciel !

Mais quand pour retourner en la terre qu'il aime
Ce malheureux proscrit foule un sol étranger,
Ce sol qu'il maudissait, oh ! ce n'est plus le même,
Car le riant espoir est venu le changer.
Il trouve du bonheur semé sur son passage,
[illegible] pur et les sentiers unis
[illegible] l'esclavage ;

Digitized by Google

LES

BIBLIOTHÈQUES DE LYON

SUITE (*)

Bibliothèque d'Etienne Charpin

Cette ancienne collection est aussi à peine connue de nos jours ; l'oubli se fait si vite sur les meilleures choses ; les livres, comme les feuilles de nos bois se dispersent au premier vent :

Il s'est rencontré heureusement quelques auteurs qui en ont fait mention, et M. le comte Charpin de Feugerolles, l'un des arrière-neveux d'Etienne Charpin, a eu la gracieuse attention de me remettre une note des plus intéressantes et qui résume tout ce qui a été dit sur ce remarquable prêtre et sur sa bibliothèque. C'est donc une vraie bonne fortune pour moi de reproduire *in-extenso* cette note, qui se recommande par sa profonde érudition.

Château de Feugerolles (par le Chambon-Feugerolles, Loire), le 29 novembre 1875.

Monsieur Léopold Niepce,

« Je lis avec le plus grand intérêt, dans la *Revue du Lyonnais*, les études que vous y publiez sur les Bibliothèques publiques et particulières de Lyon. J'y vois, dans le numéro d'octobre dernier, au sujet d'une communication de M. Steyert, que vous êtes disposé à accueillir celles qui

---

(1) *Voir la précédente livraison.*

Digitized by Google

pourraient vous être utiles pour compléter votre œuvre. A ce titre, je vous demande la permission de vous signaler l'existence, au XVIe siècle, d'une Bibliothèque importante qui fut fondée, à Lyon, par un ecclésiastique de ma famille, lequel eut alors quelque renom parmi les lettrés et les bibliophiles de cette ville : Etienne Charpin, surnommé Clarus, prêtre, Perpétuel de l'Eglise de Lyon.

« Voici ce qu'en dit le P. Louis Jacob, dans son Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières :

« Estienne Charpin, prestre de la ville de Lyon, a esté « homme fort curieux en son temps, comme il appert par « les meilleurs livres qu'il achepta pour former sa biblio- « thèque, de laquelle il fit imprimer le catalogue à Lyon, « l'an 1555, en suite d'une épistre qu'il escrit de ce sujet, « dont voicy le titre de peur que la mémoire ne s'en perde : « *Studiosis tantùm Lugdunensis Ecclesiæ fratribus qui au-* « *gustissimam ejus majestatem perennem expetunt, Stephanus* « *Charpin etiam perennem illis optat salutem. Bibliothecam* « *ideo Christianam comparavi, candidissimi commilitones,* « *ut pro viri ad juravem, etc.* »

« Cette bibliothèque est également citée page 147 du tome 8 des *Archives historiqnes et statistiques du département du Rhône*, où il est dit que le catalogue de 1555 est devenu extrêmement rare.

« On lit également, page 63 du livre de Quincarnon (*La Fondation et les antiquités de la basilique collégiale..... de Lyon*) : Estienne Charpin, son parent (il s'agit ici de Pierre Charpin, chamarier de Saint-Paul, official et vicaire-général de Lyon), docte ecclésiastique, a recherché la généalogie et la vie du B. Primat Eucher II.

« Severt (*Chronolog. episc. Lugdun.*, p. 78) invoque, à ce sujet, l'autorité d'Etienne Charpin. Page 176 du même ouvrage, il parle d'une lettre élégante, et faisant égale-

Digitized by Google

ment autorité, par lui écrite, datée de Lyon, 1553. Il le cite encore page 270, comme ayant écrit le catalogue des chanoines de l'Eglise de Lyon.

« Enfin, toujours au sujet de saint Eucher, Etienne Charpin est cité par J.-M. de la Mure, en son *Histoire ecclésiastique du diocèse de Lyon*, page 73.

« M. Péricaud (*Notes et Documents*, p. 795) suppose qu'Etienne Charpin fut l'éditeur d'un volume in-f° publié en 1554 (*Apud Petrum Meraut*), contenant deux pièces de vers de saint Agobard ; l'une sur la mort de Charlemagne, l'autre sur la translation, de Carthage à Lyon, des reliques de saint Cyprien, de saint Pantaléon et de saint Spérat ; ainsi que de la vie de saint Cyprien par Pontius, la lettre de saint Eucher à Valérien, une vie de sainte Constance, etc. Mais, le fait le plus saillant de son existence de bibliophile fut la publication, par Jean de Tournes, en 1558, d'un manuscrit des poésies d'Ausone, contenant plusieurs pièces alors inédites, et par lui découvert dans la Bibliothèque de l'abbaye de l'Isle-Barbe. Antoine d'Albon, pour lors abbé de l'Isle-Barbe (depuis archevêque de Lyon), en paya les frais. Le monde savant s'occupa beaucoup alors de ce livre assez rare aujourd'hui ; et Guillaume Paradin, doyen de Beaujeu, composa, à la louange d'Antoine d'Albon et d'Etienne Charpin, deux pièces de vers latins qui se trouvent au tome II, page 19, des *Mazures de l'Isle-Barbe*. Ces vers se lisent aussi en tête de l'édition d'Ausone de 1558, par Jean de Tournes, in-12.

« Il est encore parlé d'Etienne Charpin dans la préface de l'édition d'Ausone commentée par Elit Vinet et publiée à Bordeaux en 1575, in-4° (les commentaires imprimés séparément en 1580), et à la fin de la vie d'Ausone de cette même édition.

« Etienne Charpin fut indubitablement au nombre des

Digitized by Google

érudits lyonnais qui entrèrent en relations personnelles avec Erasme, lors de son séjour à Lyon. Il aurait mérité, de la part du P. de Colonia, une mention qu'il n'a pas eue dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon*; ouvrage du reste bien incomplet.

« Jusqu'ici je n'ai pu me procurer, à mon grand regret, le catalogue imprimé en 1555, ni les divers ouvrages ou publications d'Etienne Charpin, à l'exception d'un bel exemplaire de l'édition d'Ausone de 1558. Je le dois à l'obligeante bonté de monsieur le conseiller Coste.

« Je n'ai connaissance que de deux ouvrages provenant de la bibliothèque d'Etienne Charpin : le premier est à la bibliothèque de la ville de Lyon, et m'a été communiqué par M. Péricaud; c'est un exemplaire de l'Erasme, in-f°, de 1538 *(Basileâ ex officinæ Frobenianâ)*. Sur le titre on lit : *Stephanus Charpin, Jesus Christi servus ac Lugdunensis ecclesiæ presbyter perpetuus, hujus voluminis est possessor.*

« A la suite de l'index se trouve une copie de sa main, d'une lettre inédite dans laquelle Erasme, écrivant à Alphonse Valdérius, secrétaire de l'Empereur, se justifie du reproche que ses ennemis lui faisaient d'avoir, sur son anneau, une pierre gravée représentant le dieu Terme avec cette devise : *Concedo nulli*. Cette lettre a été publiée dans le tome IX de l'Erasme de 1540.

« Le second livre d'Etienne Charpin est dans ma propre bibliothèque; je l'ai acquis à Paris, en 1869, lors de la vente des livres du baron Jérôme Pichon. C'est un exemplaire de l'édition donnée par Erasme des *Epistolæ divi Eusebii Hieronymi stridonensis cum scholiis Des. Erasmi roterodami. (Basileæ, apud Jo Frobenium*, 1524, 3 tomes en 1 vol. grand in-f°.)

Et habent sua fata libelli !

Digitized by Google

« Ce livre est un spécimen remarquable de cette bibliothèque dispersée. La reliure du XVIe siècle en maroquin bleu, avec compartiments, tranche dorée et gauffrée, porte sur les plats : *Stephanus Charpinus, presbyt. Lugd.*, 1546. Autour du plat recto, on lit, en lettres d'or : *Quisquis unum habet Hieronymum, aureum plumen habet, locupletissimam bibliothecam habet absolutis. exemplar.* Sur le plat verso on lit : *Divites doctrina et pietate, divus Hieronymus vult sacerdotes esse pauperes opibus.*

« L'impression est fort belle, sur papier de Hollande réglé, à grandes marges. Les lettres majuscules sont enluminées à la main avec beaucoup de soin.

« J'ose espérer, monsieur, que cette petite étude, hommage rendu à la mémoire d'un bibliophile lyonnais par l'un de ses arrière neveux, vous offrira quelque intérêt, et j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Comte DE CHARPIN FEUGEROLLES. »

« *P.-S.* — Les auteurs qui ont parlé d'Etienne Charpin sont, en outre de ceux cités plus haut :

« 1. BIOGRAPHIE LYONNAISE : *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, rédigé par MM. Bréghot du Lut et Péricaud aîné, page 67. (Lyon, 1839, gr. in-8°.)

« 2. *Notice hist. et stat. du canton de Saint-Symphorien-le-Château*, par M. F. Cochard, page 129. (Lyon, 1827, in-8°.)

« 3. *Notice sur les manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, par Ant. Fr. Delandine, tome I, page 4. (Lyon, 1814, 3 vol. in-8°.)

« 4. *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien*

Digitized by Google

gouvernement de Lyon, publié par L. Morel de Voleine et H. de Charpin, page 100. (Lyon, 1854, in-f°.)

« 5. *Erasme dans ses rapports avec Lyon*, par A. Péricaud, page 16. (Lyon, 1843, in-8°.)

« 6. *Etudes hist. sur le Forez :* Chronique des châteaux et des abbayes, par M. de la Tour-Varan, bibliothécaire de la ville de Saint-Etienne : tome I, page 438. (Saint-Etienne, 1854, 3 vol. in-8°.)

« 7. *La France littéraire, artistique, scientifique.* (Revue publiée à Lyon.) 4e année, n° du 8 septembre 1860. page 795. »

A cette première communication, M. le comte de Charpin de Feugerolles a bien voulu en ajouter une seconde, le 11 décembre dernier. Je la reproduis également avec autant de gratitude que de satisfaction :

« J'aurais dû ajouter, à la liste des auteurs qui ont parlé d'Etienne Charpin et de sa bibliothèque, les Mémoires pour servir à l'histoire de l'abbaye royale de Saint-André-le-haut de Vienne, par Claude Charvet, publiés pour la première fois sur le manuscrit de l'auteur, avec notice, notes, etc,, par M. P. Allut. (Lyon, 1868, in-8°. page 156.)

« En outre, il est très-probable que M. Breghot du Lut en fait mention dans ses *Mélanges biographiques et littéraires* (1828). Mais je n'ai pas, à mon regret, ce livre dans ma bibliothèque.

« En outre des deux pièces de vers latins, composées par Guillaume Paradin et insérées dans l'édition d'Ausone, de Jean de Tournes (1558), on y trouve une épître, également en vers latins, dont voici la copie :

Digitized by Google

Ad Stephanum Charpinum, Ausonii poetae assertorem, Ludovicus Miraeus :

Ablita dum revocas nigris monumenta latebris
Ausonii, et purgas inclyta scripta situ,
Qui tineas blattasq ; inter riaatus abunde,
In lucem salvus vindice te rediit.
Nostra tibi multum debere intelligit ætas,
Et accepta tibi commoda jure refert.
Non minor est horum virtus qui scripta vetusta
Restituunt, quàm qui composuêre prius. »

Bibliothèque de M. l'abbé Perrichon.

La famille Perrichon n'est pas originaire de Lyon, mais elle s'y est fait un nom dans l'échevinat et dans les lettres, comme dans le sacerdoce.

Pernetti lui a consacré quelques pages ; les auteurs de la *Biographie lyonnaise* ont cité l'un de ses membres, mais M. Morel de Voleine vient de donner sur elle, dans la *Revue du Lyonnais* (janvier 1876) les documents les plus précieux.

Les Perrichon sortent de Saint-Bonnet-le-Château, en Forez. Dans les œuvres du jurisconsulte Papon, dit M. Morel de Voleine, on trouve cité un Pierre Perrichon, marchand de cette ville, marié à Anne Villatelle. En 1637, on rencontre à Lyon, dans le quartier de l'Herberie, Pierre et Denis Perrichon. Plus tard, apparaît Pierre Perrichon, avocat au parlement, ancien notaire, secrétaire de la ville, échevin en 1700 et 1701. En décembre 1719, il fit la harangue de la Saint-Thomas et fut l'ami et le soutien des religionnaires fugitifs, après la révocation de l'édit de Nantes.

De son mariage avec Marguerite Severt, il eut, entre

Digitized by Google

autres, Camille Perrichon, chevalier de l'ordre du roi, de l'Académie de Lyon, prévôt des marchands, de 1730 à 1739, né en 1678, mort en 1768. Il possédait une très-belle bibliothèque dont le catalogue fut imprimé par les frères Duplain, en 1763.

Camille Perrichon protégeait les lettres, et le *Journal de Lyon*, de 1784, a publié une ode de Gentil Bernard, sur les *Grandeurs humaines*, adressée à Camille, duquel le poète reçut un présent qui l'encouragea à suivre la carrière des lettres.

Le Consulat se montra généreux envers la veuve de Camille Perrichon. Il lui laissa, après le décès de son mari, la jouissance de l'appartement qu'il avait occupé dans l'Hôtel-de-Ville. Toutefois, cette jouissance ne fut que temporaire, car en 1775, le Consulat, sur la proposition du premier échevin, décida que l'appartement occupé par Madame veuve Perrichon, serait destiné « à servir de lieu d'assemblée, lors du repas des corps de la ville et à d'autres usages. » (Actes cons.)

Le frère aîné de Camille Perrichon eut, à Lyon, une position plus modeste, mais il n'en fut pas moins très-utile à la ville.

Le Consulat se l'attacha, en 1705, « et luy confia le soin particulier de ses archives, pour l'arrangement et la conservation de tous les titres qui y sont enfermés. » (Act. cons.)

Il succédait ainsi, comme archiviste de la ville, à un sieur Desglareins, et reçut le titre de « conseiller garde-scel du Consulat et des jurisdictions de la Conservation et de la police. » On lui donna, en outre, un logement dans l'Hôtel-de-Ville ; mais le Consulat le chargea souvent de missions très-importantes pour les affaires de la ville, et il demeura des mois entiers hors de Lyon. En 1730, il crut devoir, pour cette raison, se démettre de ses

Digitized by Google

fonctions d'archiviste de la ville et proposa pour son successeur M. l'abbé Benoist.

Il mourut en 1748. — En 1759, sa veuve, Agathe Estienne demanda une pension au Consulat, et celui-ci, « pour lui témoigner sa reconnaissance, pour les services que son mari avoit rendus à son pays, décida que cette dame, veuve de M. André Perrichon, écuyer, chevalier des ordres du roy, et Thérèse Perrichon, leur fille, recevroient une pension de 1,000 livres, en considération de la participation assidue et zélée du défunt aux affaires de la commune, depuis 1705, époque de son entrée au service. » (Act. cons.)

André Perrichon aimait les livres et il s'était formé une bibliothèque, dont les frères Duplain firent paraître le catalogue en 1759.

André Perrichon avait été secrétaire du commerce, en 1742, et directeur des droits de douane. De son mariage avec la fille de Raymond Estienne, échevin de Lyon, il avait eu, entre autres, Dominique Perrichon, né vers 1722, mort le 3 février 1798, licencié de Sorbonne, prieur de Saint-Nicolas-de-Motices, syndic du clergé du diocèse, chamarrier de Saint-Paul, et vicaire-général à Vienne.

L'abbé Perrichon était aussi un amateur distingué de livres, mais il dut s'en séparer de son vivant. Il les vendit en 1791, « entraîné, dit le catalogue, par des circonstances qu'il n'étoit pas dans la prudence humaine de prévoir, » ce qui veut dire que la Révolution frappait déjà à la porte, et que l'abbé Perrichon, en homme prudent, se défit volontairement de ses livres pour chercher un abri contre les fureurs de la démagogie qui devait faire, peu après, tant de victimes et de ruines. Cette bibliothèque contenait 1406 numéros. « Le catalogue,

Digitized by Google

dit M. le président Baudrier, est bien fait, mais il est facile de voir que son auteur, l'abbé Perrichon, probablement, a sacrifié aux habitudes du temps, en modifiant l'orthographe des noms. » Je ne dirai pas tout ce que cette bibliothèque renfermait de raretés lyonnaises. La place me manque, mais il serait à désirer que M. le président Baudrier, si compétent aussi en cette matière, voulût bien publier les notes qu'il a faites sur cette bibliothèque, comme sur celles de Richard, de Montbard, de Rast-Maupas, de l'abbé Goyot, chanoine de Villefranche, et qui contiennent un relevé si exact et si intéressant de toutes les œuvres lyonnaises qui se rencontraient dans ces diverses collections. Ces notes sont un véritable catalogue des plus remarquables publications lyonnaises.

LÉOPOLD NIEPCE.

(A continuer.)

Digitized by Google

UN CHAPITRE

DE LA VIE DE SOLIMAN-PACHA

Nous avons donné, dans le numéro de juin, et comme essai du livre auquel nous travaillons, un chapitre de la Vie de notre compatriote, le colonel Sève, Soliman-Pacha.

Des amis, ayant accueilli ce fragment avec indulgence, nous en ont demandé un second, pour mieux connaître notre faire, notre plan et le chemin que nous avions suivi.

Encouragé par cette demande, nous leur offrons un nouveau chapitre pour lequel nous réclamons la même bienveillance que pour le précédent.

Au moment où nous sommes, les vaisseaux du vice-roi d'Egypte ont été détruits à Navarin et ses soldats décimés par la guerre de Morée.

A. V.

LA GUERRE DE SYRIE

La flotte égyptienne et l'armée étaient rentrées à Alexandrie, vaincues mais glorieuses, mutilées, presque anéanties, mais héroïques et dignes d'une autre fortune. Dieu l'avait voulu et qui eût pu lutter en ce monde contre la France et l'Angleterre alliées, unies, même sans le secours de la Russie ? et quoi d'étonnant que la Turquie, dont les marins avaient déserté, que l'Egypte, dont les matelots connaissaient à peine leurs officiers et dont ils n'étaient pas connus, que l'Egypte dont la marine était toute nouvelle, eussent succombé devant les flottes aguerries et si énergiquement commandées des deux premières nations maritimes du globe ? Ne sait-on pas qu'un navire qui a navigué six mois, vaut dix fois plus que le navire, qui, nouvellement armé, pour

Digitized by Google

la première fois, prend la mer ? ne sait-on pas qu'il vaut cent fois plus après un an, quand tout s'est tassé à bord, s'est classé, organisé, que les équipages ont vu leurs chefs à l'œuvre, que les matelots, comme disent les soldats, se sont sentis coude à coude dans le danger et ont montré leurs qualités de race, d'instruction, d'audace et d'obéissance ? La marine est une arme qui ne s'improvise pas . Si la France a eu des revers, à Trafalgar et Aboukir, c'est qu'entre l'état major et l'équipage il n'y avait pas eu cette cohésion que le temps donne seul et que le plus héroïque courage, fût-ce celui du *Vengeur*, ne remplace pas.

Désormais, la flotte égyptienne avait reçu le baptême de feu; elle avait fait ses preuves, elle connaissait ses chefs; les cadres étaient prêts ; qu'on lui rendît d'autres navires, qu'on mît au complet ses équipages et on pouvait être tranquille sur son sort . De même de l'armée . Ses régiments s'étaient sentis les coudes, en abordant l'ennemi à la baïonnette, manœuvre favorite, qu'elle tenait du génie de la France. Qu'on réparât ses pertes immenses ; qu'on remplit les vides avec de nouveaux venus ; les vieux soldats qui avaient mangé la poudre se chargeaient de les maintenir et d'en faire des héros.

En voyant ses nobles et magnifiques débris, l'Egypte irritée autant qu'effrayée, avait repris courage. Quel navire n'a eu ses jours de tempête ? quelle nation n'a eu ses temps d'orage, utiles parfois pour retremper les caractères et relever les cœurs ?

Le vice-roi déclara que la partie n'était pas perdue; loin de là. Il fallait réparer tous les désastres et se confier dans l'avenir. Il se mit à l'œuvre avec plus de persévérance et d'audace que dans ses jeunes jours.

Il avait vu les Français dans la marine, dans l'armée,

Digitized by Google

dans l'administration ; il eut de nouveau recours à eux. M. de Cérisy eut la tâche d'organiser une flotte. M. Besson instruisit les équipages. Depuis deux ans, un médecin du Dauphiné, le docteur Clot, créait des hôpitaux, et sous le nom de Clot-Bey, comme Cérizy-Bey et Besson-Bey, trouvait la fortune avec la célébrité.

A son armée, et pour la compléter, le vice-roi ajouta des régiments de chasseurs, de dragons, de lanciers, et jusqu'à des cuirassiers. Désormais, l'Egypte était armée à l'européenne. A voir ces magnifiques régiments manœuvrer sur l'Esbékyèh ou au pied de la citadelle, sur le Rouméileh et le Karamèïdan transformé, suivre le Mouski ou la route ombragée de Boulak, on eût pris l'Egypte pour le pays le plus fortuné de la terre. Il n'en était rien. Pour sa flotte et pour son armée, le Pacha pressurait l'Egypte ; les campagnes étaient appauvries, les agriculteurs arrachés à la charrue. L'Egypte avait la gloire, elle n'avait pas le bonheur. Les fellahs découragés se prirent à déserter.

Ce fut le commencement d'une nouvelle complication pour la politique égyptienne.

Pendant que cette armée, qui ruinait l'Egypte, grandissait, se fortifiait, engouffrait et engloutissait tout, celui qui l'avait créée, Soliman-Bey, son habile organisateur, était délaissé, dédaigné, tombé en disgrâce. Ibrahim n'avait pu oublier la leçon de Tripolitza, les Grecs ménagés, les hommes de la campagne attirés sur le marché comme les marchands dans les bazars, tandis que lui se chargeait des malédictions de la contrée, en détruisant les oliviers (I). Cette conduite si différente était un

(1) L'histoire a partout signalé la belle conduite de Soliman

Digitized by Google

blâme qu'il n'avait pu pardonner. Malgré les services qu'il avait rendus, malgré ceux qu'il pouvait rendre encore, Soliman était oublié; il s'en consolait philosophiquement auprès de sa belle compagne et en créant à sa chère Sidi Maria un nid où les mœurs de l'Orient trouvaient tout le confort européen.

Cet oubli ne pouvait être éternel. L'habile souverain s'était fait rendre compte des événements ; il avait tout appris. La voix unanime de l'armée était là pour glorifier celui à qui elle devait l'existence. Il n'était qu'une voix pour louer l'audace, la bravoure, le talent d'organisation, la grandeur d'âme du colonel. Après avoir laissé au courroux de son fils le temps de s'appaiser, il amena peu à peu une réconciliation dont il comprenait la nécessité ; l'âme loyale d'Ibrahim ne pouvait se refuser aux instances de son père et aux conseils de la raison. D'après *la Contemporaine*, cette disgrâce qui n'existait plus au mois d'août 1829, durait encore au mois de juillet de la même année. Voici comment elle touche à ce fait délicat dans ses *Mémoires*, et en même temps comment elle montre Soliman-Bey dans l'intimité; il était en ce moment campé à El Smoughères, au bord du Nil, avec son fidèle régiment.

« Seuliman me fit, ainsi qu'à Léopold, dit-elle, page 315, un accueil qui ne pouvait laisser de doute sur

---

« Soliman-Bey, disent MM. de Cadalvène et Barrault dans leur ouvrage : *Deux années de l'histoire d'Orient.* Paris, 1840, p. 177 Soliman-Bey, dans la campagne de Morée, ne se distingua pas moins par son humanité que pas ses talents et son courage. » Nous aimons à trouver de pareils témoignages ; ils répondent aux attaques des pamphlétaires du temps.

Digitized by Google

l'extrême plaisir que lui faisait notre visite. On n'exerce pas avec plus de cordialité l'hospitalité la plus étendue. Seuliman voulut nous forcer, pour ainsi dire, d'aller occuper une de ses maisons au Vieux-Caire et ce ne fut qu'avec peine qu'il consentit à nous laisser partir le soir. Nous fîmes le dîner le plus joyeux. Seuliman, en sachant se faire respecter, a su en même temps se faire aimer de ses officiers comme de ses soldats. Il y avait deux des premiers à dîner avec nous. On chanta, on conta des histoires, et sans parler tous la même langue, on se comprit à merveille, dans la mutuelle intention de se rendre agréables les uns aux autres.

« Nous quittâmes le camp vers le soir, avec promesse d'y passer plusieurs jours, au retour du Caire où Seuliman se proposait de venir nous chercher. Il était, à cette époque, dans une sorte de disgrâce auprès d'Ibrahim-Pacha, à la bravoure duquel Seuliman rendait une éclatante justice. Mais de vils intrigants avaient su envenimer un mot échappé peut-être à sa vivacité et rendre suspect l'homme le plus dévoué de tous les sujets de Mohammed-Ali, que Seuliman m'a dit chérir comme un père. C'e par lui que j'ai su tous les traits qui font honneur au caractère et aux talents du vice roi. Proscrit et malheureux, Seuliman trouva dans ce prince non pas un maître, mais un bienfaiteur et un père. »

On voit que Soliman, dans la fierté de son caractère, ne rougissait pas d'avouer qu'il avait connu l'adversité. Rien que pour ce mot, nous eussions transcrit ce passage.

Le mois suivant, Soliman vit enfin cesser sa disgrâce, et fut nommé général. M. Mimant, consul de France, avec lequel il était lié d'amitié et qui avait été informé l'un des premiers, par le Pacha, de cette nomination,

Digitized by Google

en ayant fait la communication immédiate à Mme Ida Saint-Elme, celle-ci se hâta de lui faire parvenir cette heureuse nouvelle. Il était loin du Caire. Voici sa réponse pleine de simplicité et de grandeur.

« Seuliman à son amie, la très aimable et très célèbre Contemporaine,

« 14 de la lune deveri e lenelle.

« Je n'ai encore aucune nouvelle de ce que vous m'annoncez dans votre aimable lettre, mais je suis bien reconnaissant de l'intérêt que vous me témoignez.

« Je ne tiens ni aux grandeurs ni à la faveur, mais tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines, elle sera au service de son Altesse le vice-roi, *ne varietur* ; il fera ensuite de moi tout ce qu'il voudra. »

SEULIMAN.

Ce calme, cette dignité, en apprenant cette haute faveur, montrent combien il en était digne ; son âme avait l'élévation nécessaire pour ne pas être troublée par les caresses de la fortune. Il avait lutté contre la misère avec énergie, contre le danger avec audace ; il pouvait supporter la prospérité sans faiblir.

Une occasion faillit naître qui aurait pu mettre son épée et son génie militaire au service de la France. Le dey d'Alger avait insulté notre envoyé et la France avait résolu d'en tirer vengeance. La piraterie était une honte pour la civilisation et un danger pour le commerce de la Méditerranée ; le gouvernement voulait la détruire, mais en même temps, des propositions secrètes étaient faites par la Russie, et le ministère, dont le plus grand soin était de relever les finances de l'Etat, tout en acceptant le principe et en se préparant à une double guerre, cherchait les moyens de soutenir l'honneur du pays

Digitized by Google

sans pressurer le peuple. La Russie offrait à la France une sincère et loyale alliance, serrée par des liens de famille. Les deux nations ainsi unies devaient faire la loi et triompher de la jalousie des nations voisines. Leur but était de se garantir la sécurité de leurs trônes et en même temps de s'emparer immédiatement de l'objet de leurs convoitises réciproques. Dans son lot, la Russie aurait pris Constantinople, la France ses frontières du Rhin.

L'Autriche et la Prusse n'auraient pu que murmurer sans agir. L'Angleterre exaspérée aurait lancé toutes ses flottes à travers les Océans ; elle aurait bombardé des ports de mer et capturé des navires ; les deux grandes nations alliées avaient la confiance intime qu'elles finiraient par en triompher.

Mais la conquête d'Alger détournait une partie des forces de la France. Le prince de Polignac offrit au vice-roi d'Egypte de s'unir à nous, moyennant de larges concessions à travers les Etats barbaresques. Méhémet Ali séduit accepta, mais ce projet, aussitôt ébruité, parvint aux oreilles de l'Angleterre. De suite, elle envoya prévenir le vice-roi que si ses flottes sortaient d'Alexandrie, elle les détruirait et, avec l'aide de la Turquie, le renverserait lui-même de son trône. Cette menace parut sérieuse ; le gouvernement égyptien se retira. Quelques mois après, Alger, malgré les colères de l'Angleterre, appartenait à la France, mais le trône des Bourbons s'écroulait ; il n'y avait pas encore eu d'alliance avec la Russie, la frontière du Rhin nous échappa, et la Russie préoccupée par l'insurrection de la Pologne, laissa Mahmout tranquille sur son trône vermoulu.

Si notre éminent compatriote perdit l'occasion de combattre en Algérie à côté de ses anciens compagnons d'ar

Digitized by Google

mes, il n'en trouva pas moins le moyen de s'illustrer, peu après, sur un autre point de la Méditerranée, devant une ville fameuse et dans une contrée dont les souvenirs historiques égalent ceux de Sparte et d'Athènes. C'étaient Saint-Jean d'Acre, Jérusalem, Tripoli, Damas, Alep, toute cette contrée que couvre le Liban, toute cette Asie Mineure que les chrétiens ont arrosée de leur sang, que l'antiquité a illustrée de monuments, que l'histoire a couverte des rayons les plus glorieux, qui allaient à leur tour être témoins de ces batailles dont le souvenir rendrait le nom de Soliman-Pacha immortel.

Fuyant les impôts écrasants et les exactions qui les réduisaient à la misère, les fellahs quittaient l'Egypte par familles et par villages, laissant les campagnes désertes et leurs pauvres masures inoccupées. Leur abandon prenait des proportions d'autant plus grandes qu'ils trouvaient un refuge assuré et des facilités d'établissement, avec un gouvernement plus doux, sous la protection d'Abdallah, pacha de Syrie, dont la capitale était Acre, que les chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem avaient appelé Saint-Jean-d'Acre, et dont les remparts formidables avaient arrêté naguère la fortune de Bonaparte et des Français.

Irrité de ces facilités coupables, le vice-roi écrivit au Pacha qu'il venait de recevoir six mille déserteurs et qu'il les réclamait.

Abdallah, se croyant invincible derrière sa forteresse, brava la colère du monarque égyptien et répondit qu'il n'y pouvait que faire ; que d'ailleurs les fellahs étant sujets de la Porte, qu'ils habitassent l'Egypte ou la Syrie, ils ne pouvaient être regardés comme déserteurs.

Méhémet-Ali lui fit dire qu'il allait lui-même se mettre

Digitized by Google

en route et qu'il se faisait fort de ramener les six mille fellahs *plus un*.

Le souverain d'Egypte avait d'autant plus lieu de crier à l'ingratitude qu'en 1822, Abdallah, ayant voulu prendre Damas pour arrondir son pachalik, avait été battu et n'avait pu détourner la colère de la Porte qu'en présentant des excuses appuyées par le vice-roi et en payant une amende de 60,000 bourses, dont il devait encore une partie à son puissant médiateur. Connaissant la promptitude de résolution de son ennnemi, Abdallah mit Acre en état de défense, appela les Arabes du Liban à son aide et prévint la Porte du danger qui le menaçait.

Ce danger était terrible; mais un secours inattendu, plus terrible encore que l'armée égyptienne, étendit sur lui sa protection ; le choléra éclata, couvrant l'Arabie, la Syrie, la Turquie et bientôt l'Europe de cadavres. En trente-quatre jours, des mois d'août et de septembre 1831, l'Egypte perdit cent cinquante mille habitants. Sur quatre-vingts Géorgiennes ou Nubiennes que le vice-roi possédait dans son harem, trente succombèrent; l'armée fut décimée, la consternation était universelle, on ne pouvait rêver conquête, quand la mort frappait incessamment de tous côtés.

Le fléau s'arrêta enfin ; l'Egypte respira; aussitôt le vindicatif Rouméliote reprit ses projets de vengeance et de conquête; l'armée fut mise sur pied. Six régiments d'infanterie, quatre de cavalerie, quarante pièces de campagne, un plus grand nombre de pièces de siége, force immense, à laquelle rien ne pouvait résister, se concentrèrent à El-Arich. Pendant que cette armée, suivie d'un nombre immense de chameaux et de transports, se dirigeait à travers le désert et suivait, pas à pas, la même route que trente-deux ans auparavant l'armée française,

Digitized by Google

l'escadre appareillait d'Alexandrie avec le général en chef et un nombreux état-major, au milieu duquel on remarquait l'élite des généraux de l'Egypte : Abbas-Pacha, petit-fils du vice-roi, et qui devait régner lui-même un jour, Ibrahim-Pacha, neveu du vice-roi, Soliman-Bey, l'espoir de l'Egypte, l'Achille de cette armée, Sélym-Bey, Ahmed-Bey-Menikly et tant d'autres, qui devaient rencontrer une mort glorieuse ou la fortune.

Quelle était donc cette contrée dont la possession tenait si fort au cœur du pacha ?

Aussi belle que la Suisse, aussi ravissante dans ses sites et ses aspects que les hauts plateaux de l'Arabie, la Syrie l'emporte éminemment sur ces deux contrées par la magie des souvenirs. Le Liban, pittoresque, fier et hardi comme les Alpes, presque aussi splendide et lumineux que le Djebel-Shomer, domine et couvre de son ombre Ninive et Babylone, Palmyre, Tyr et Sidon, Balbek et Damas, Antioche, Acre et Jaffa, Nazareth, Hébron et Jérusalem, tout ce que notre enfance et notre jeunesse, tout ce que nos mères et les livres saints nous ont appris à vénérer. Les Arabes disent comme proverbe : « A tout homme, la patrie semble la Syrie. » On ne peut faire un éloge avec plus de délicatesse et de vérité.

« Le Prophète, puisse Dieu lui prodiguer ses bénédictions, avait le projet d'entrer dans la capitale de la Syrie, et il descendait de son chameau près la porte méridionale ; au moment où l'un de ses pieds bénis touche la terre et où l'autre va le suivre, l'ange Gabriel apparut pour lui apprendre qu'Allah lui laisse le choix entre le paradis de cette terre et celui de l'éternité. Là dessus, le Prophète abandonna son dessein, préférant les joies intarissables de l'autre vie aux bosquets de Damas et aux eaux de la Barada. Il remonta en selle et retourna en

Digitized by Google

Arabie. Cependant, la trace de son pied qui s'était déjà posé sur le sol rocheux y demeura ineffaçablement imprimée et j'eus le bonheur de la contempler dans la jolie petit mosquée commémorative de la vision, près de la porte de la ville, sur la route d'Hauran. »

Palgrave. *Une année de voyage dans l'Arabie centrale.* 1862, 1863; in-8, 2 vol. fig.

Voilà pour l'imagination et les yeux.

Mais que de richesses dans les vallées, que d'opulence dans les cités ; quel commerce dans les ports, quelle industrie partout! et comme les quatre millions d'habitants de ce pays fourniraient à l'Egypte de bons et solides soldats !

Abdallah ne chercha point à s'opposer au torrent. Il laissa enlever sans résistance toutes ses villes les plus grandes et les plus belles : Ghazah, Jaffa, Kaïffa, Jérusalem, Naplouse. Bientôt, à l'extrémité de la rade où s'élève Saint-Jean-d'Acre, Ibrahim, imitant le général Bonaparte, installa son quartier général à Kaïffa, au pied du mont Carmel ; là il concentra ses munitions, sa réserve, ses navires. — Cinq vaisseaux de ligne, plusieurs frégates, un nombre infini de bâtiments légers devaient cerner la ville, la bloquer et la bombarder ; trente mille hommes l'investissaient du côté de cette langue de terre si étroite dont l'approche est si difficile. Le 26 novembre, les travaux du siége commencèrent. Abdallah n'en fut que médiocrement soucieux.

Une courtine flanquée de trois grosses tours carrées, à la manière du moyen-âge, des ouvrages importants dus à Djezzar-Pacha, Ahmet, surnommé le Boucher, une muraille bastionnée, qui fait le tour de la ville ; une seconde enceinte du côté de l'isthme, la mer de tous les côtés, semblaient le protéger suffisamment. Quoique sa gar-

Digitized by Google

nison n'atteignit pas trois mille hommes, ses immenses approvisionnements et l'assiette redoutable d'une ville qui avait fait ses preuves lui donnaient l'espoir de braver, pendant plus d'un an, tous les assauts. D'ici là, il espérait bien que la Porte ou l'Angleterre viendrait le débloquer. Cet espoir n'avait rien de présomptueux.

En effet, l'armée égyptienne privée d'ingénieurs ne put que canonner, bombarder, essayer une brèche, tenter des assauts qui furent repoussés. Les vaisseaux qui voulurent s'embosser trop près furent maltraités. Abdallah avait une artillerie bien servie, sa garnison était pleine d'ardeur ; le siége ne paraissait pas devoir prendre fin de si tôt.

Sur ces entrefaites, le sultan, irrité, envoya au vice-roi deux commissaires pour lui signifier d'avoir à cesser les hostilités, menaçant d'intervenir. Mohamet connaissait trop les embarras de la Porte pour s'effrayer ; la Turquie, décimée par le choléra, minée par des divisions et des émeutes, était encore serrée de près par la Russie dont les armées couvraient les Balkans. Il promit, employa des moyens dilatoires, écrivit au Divan et, pressant ses préparatifs et ses envois, il enjoignit à son fils d'avoir à s'emparer d'Acre à tout prix.

La chose n'était point aussi facile que le Rouméliote se l'imaginait. Soliman-Bey avait pris la direction de l'artillerie. Quatre batteries de vingt pièces de 36 anglais, et de dix mortiers de seize pouces, faisaient un feu incessant, mais le foudroiement d'une muraille ne suffit pas pour emporter une citadelle. L'approche, l'investissement, le tracé des lignes, la conduite des tranchées sont l'objet d'une science spéciale que rien ne peut remplacer le génie militaire a un rôle que lui seul peut jouer. Les

Digitized by Google

Egyptiens avaient le courage et l'audace, il leur manquait le savoir.

Les Arabes du Liban témoignaient d'autant moins de sympathie à Ibrahim qu'ils lui voyaient plus d'embarras. Leur mauvaise volonté se dessina en plein dès qu'ils surent que du secours arrivait à la place assiégée et qu'Osman, le pacha d'Alep, marchait avec vingt mille hommes contre les Egyptiens.

Tripoli, en leur pouvoir, avait résisté, mais Osman laissant cette place sur ses derrières, marchait vers le midi, attirant à lui les garnisons des villes et les Arabes du désert. L'orage était menaçant. L'avis de Soliman fut qu'il fallait abandonner le siége, maintenir en respect, avec des camps volants, les mauvaises volontés des Druses, des Maronites et des Bédouins et, avec un corps d'élite, marcher à l'ennemi. Le généralissime approuva ce plan hardi, et, en se réservant le commandement suprême, il laissa les détails à Soliman.

Celui-ci prit six mille hommes de ses meilleures troupes, une puissante artillerie et marcha rapidement vers le nord.

Ce qu'on avait prévu arriva. Dès que l'armée égyptienne eut été ainsi affaiblie, Abdallah fit des sorties furieuses, détruisit les ouvrages avancés, repoussa les Egyptiens et eut le bonheur de s'emparer d'une partie de leur artillerie qu'il fit entrer dans la place et qu'il tourna contre les assiégeants.

A son tour, Ibrahim prévenu s'en inquiéta peu. Il avait confiance dans la fortune de son lieutenant ; il continua hardiment sa marche en avant.

Homs est une ville de vingt mille âmes, l'ancienne Emèse, la patrie du philosophe Longin. Son temple du soleil avait une immense célébrité. C'est sous les murailles

Digitized by Google

de cette ville que Zénobie avait été vaincue. Elle est située à une heure de l'Oronte; une grande forteresse protége la ville et domine au loin la plaine. L'aspect de ces belles fortifications est imposant. Des ruines, colonnes, pierres taillées, inscriptions sont répandues au loin. C'est là que les Egyptiens rencontrèrent Osman et son armée ; ce fut en avant de la ville, dans la plaine de Zérad, que la bataille s'engagea.

Les troupes immenses de cavalerie bédouine tourbillonnèrent autour des régiments égyptiens massés en bon ordre. Il semblait que cette poignée d'hommes allait être engloutie sous les flots de combattants qui l'entouraient. Les Turcs et leur chef ne pouvaient douter de la victoire ; au moment où ils chargeaient avec confiance et impétuosité, les rangs des Egyptiens s'ouvrirent, découvrant leur puissante artillerie. Les canons de Soliman tonnèrent et jetèrent la confusion et l'effroi dans ces masses qui reculèrent. Les batteries balayèrent la plaine et renversèrent ces Turcs si présomptueux, cette infanterie si superbe, ces cavaliers si ardents. Dès que les boulets eurent rompu cette agglomération, les généraux égyptiens levèrent leurs sabres au soleil et s'avancèrent. A cette vue, au commandement attendu, les régiments s'ébranlèrent, les baïonnettes s'abaissèrent, les Africains, exaltés coururent à l'ennemi et le chargèrent. Les Pachas, les Beys, les officiers ne pouvant résister à cette avalanche s'enfuirent sur les pas de leur chef. Osman courut vers les remparts d'Hamah. Les Turcs, poursuivis l'épée dans les reins, le suivirent et ne s'arrêtèrent que sur les bords de l'Oronte. La bataille était finie. Soliman venait de remporter sa première victoire. Cette journée est connue sous le nom de combat de Zérad.

Ibrahim avait assez de gloire pour ne pas la lui disputer.

Digitized by Google

Ce succès rallia tous les Arabes à la fortune d'Ibrahim. Celui-ci marcha sur Balbek et menaça tous ceux qui ne se soumettraient pas de sa colère. A cheval sur toutes les routes, appuyé sur le Liban et l'Anti-Liban, il attendit un retour des Turcs ; mais ceux-ci consternés ne quittaient pas les remparts de Hamah et, à l'abri de cette grande cité, ils implorèrent du sultan des secours que celui-ci se hâta de promettre, mais qu'il ne put assez tôt envoyer.

Ibrahim avait reparu devant Acre et les travaux avaient repris. L'émir Béchir, descendu des flancs du Liban, vint faire sa soumission. Cette fois, non-seulement l'armée assiégeante se ressentait de l'enivrement d'une victoire, mais les Arabes devenus amis et alliés fournissaient aux besoins des assiégeants et ceux-ci comptaient dans leurs rangs un ingénieur habile, un officier napolitain qui donna une direction savante aux opérations. Le siége prit dès lors une face nouvelle : aux attaques bruyantes et de haute lutte, succédèrent les sapes et les tranchées, les parallèles et les lignes de circonvallation. La montre à la main, on put calculer dans combien de temps Acre l'imprenable serait pris.

Le 27 mai 1832, après six mois d'efforts, après avoir jeté dans la place cinquante mille bombes ou obus, et cent quatre-vingt mille boulets, trois larges brèches s'ouvrirent à l'armée assaillante; les régiments s'y précipitèrent. Deux brèches furent couronnées; sur la troisième, les Egyptiens hésitaient. Ibrahim accourut et faisant avancer une réserve, se logea dans la muraille et s'y retrancha. La garnison opposa une résistance désespérée jusqu'au soir, mais les défenseurs manquaient, trop d'entre eux avaient péri; le peu qui restait demanda grâce et offrit de déposer les armes. Devant

Digitized by Google

leur héroïsme on s'inclina ; la garnison obtint tous les honneurs de la guerre. Quant au Pacha, quant au malheureux Abdalhah, il fut envoyé en Egypte où le vice-roi, sans lui montrer de rancune, lui fit le meilleur accueil.

On compara cette victoire à l'échec essuyé par le général Bonaparte et on exalta Ibrahim au-dessus du héros de la France ; ce fut un tort. Ibrahim avait trente mille hommes, une artillerie de siége nombreuse et bien servie, une flotte et devant lui une garnison de deux mille cinq cents hommes tout au plus. Avec tous ces moyens, il mit six mois à s'emparer de la célèbre cité. Bonaparte n'avait avec lui que treize mille hommes, pas de canons et non-seulement Djezzar-Pacha disposait d'une artillerie nombreuse, d'artilleurs d'ingénieurs et de marins anglais, mais la flotte de Sidney-Smith le protégeait ; déjà sa garnison équivalait à l'armée de Bonaparte, au moment où un renfort de douze mille hommes se présentait ; Bonaparte, en brusquant l'attaque, crut prévenir un débarquement ; la fortune de l'Angleterre le prévint et quand, le 10 mai, les Français donnèrent un dernier assaut, du haut des remparts qu'ils occupaient, ils aperçurent non une garnison, mais toute une armée ; force fut bien de se retirer.

La prise de Saint-Jean-d'Acre, annoncée au Pacha par des relais de dromadaires, lui parvint rapidement. Elle exalta son audace, enivra l'armée, et Ibrahim, dans la joie du triomphe, s'écria qu'il irait aussi loin que l'idiome arabe se parlait.

L'astuce du vieux Pacha se révéla jusque dans l'étourdissement de la nouvelle de sa conquête. En apprenant que les remparts d'Acre étaient tombés, il s'écria, en

Digitized by Google

levant les yeux au ciel : « Pourvu que sa Majesté le sultan daigne me pardonner ! »

Le sultan ne pardonna pas ; mais les moyens de se venger lui manquèrent.

l'Egypte fut plusieurs jours en fête et en joie. Les villes illuminèrent, les vivres et les gratifications furent prodigués aux soldats et l'Europe s'inquiéta de tant de réjouissances qui avaient l'air d'une excitation pour l'avenir bien plus qu'une satisfaction du passé.

Le sultan, plus personnellement intéressé, voulut relever le défi. Malgré ses embarras immenses, il leva soixante mille soldats, choisit comme généralissime Husseïn Pacha, le célèbre exterminateur des janissaires. Pour le grandir encore, il le nomma Serdari-Ekrem, feld-maréchal, titre nouveau, inconnu dans l'armée turque, lui trace de sa main le plan de ses opérations, enfin le décore du titre dangereux de Pacha d'Egypte, de Candie, et du Sennaar ; il ne devait jamais entrer en possession de ce pachalik.

Malgré tant de puissance et d'honneurs, Husseïn ne marcha qu'avec une remarquable lenteur. Au commencement de juillet, il était à peine arrivé dans les défilés du Taurus et, comme par une prévision des dangers qu'il allait courir en Syrie, pendant que le jeune Méhémet, pacha d'Alep, qui commandait l'avant garde, se concentrait à Homs, Husseïn hésitait à s'éloigner d'Antioche et à s'avancer sur le terrain brûlant qui s'étendait devant lui. Plus hardi, plus résolu, Ibrahim se garda bien de laisser échapper cette occasion de battre les Turcs séparément. Il enleva Damas que son gouverneur abandonna lâchement, y laissa une garnison et continua sa marche rapide.

Le 9 juillet, avec trente mille hommes, il se présenta

Digitized by Google

inopinément devant l'armée ottomane qui ne l'attendait pas, et lui offrit la bataille.

Méhémet fit la faute de l'accepter. Une armée qui attaque a toujours un immense avantage sur celle qui est attaquée. Le plus souvent, la première choisit sa position et son terrain. Soliman connaissait le pays. Dans ce premier combat de Zérad, il l'avait étudié. Ibrahim qui reconnaissait son génie militaire et qui, depuis longtemps, lui avait rendu son amitié, le laissa libre de prendre ses mesures. Soliman fit voir, qu'ainsi que devait le dire plus tard Marmont, il était né pour la grande guerre; il s'empara d'une position que Méhémet avait négligée ; appuya sa gauche sur un petit lac, sa droite sur le désert; mit sa cavalerie aux ailes, trois batteries en première ligne, quatre en réserve, s'avança sur trois lignes, les bagages entre la seconde et la troisième et, sûr de ses soldats, commença le feu.

L'ordre de bataille des Turcs était aussi défectueux qu'on eût pu le désirer.

Avec autant de troupes que les Egyptiens, mais n'ayant aucune défense naturelle pour s'appuyer, Méhémet n'accepta que deux lignes de profondeur et non seulement développa son front de manière à déborder l'ennemi, mais dissémina son artillerie de telle sorte qu'il n'en put tirer aucun profit. Par ses ordres, chaque bataillon fut alterné d'un canon isolé et pour mettre le comble à son chef d'œuvre, il enferma toute son aile droite dans une espèce d'île formée par une route, des fossés et un canal. Il jugeait que là elle était inexpugnable ; elle le fut si bien que lorsqu'il en eut besoin, il ne put l'en faire sortir.

Soliman, voyant ces dispositions et sûr que sa gauche protégée par le lac ne serait pas attaquée, concentra toutes

Digitized by Google

ses forces sur la gauche de l'ennemi que, par un mouvement oblique il prit en flanc, l'écrasa de toute son artillerie et, faisant donner en même temps sa cavalerie et sa réserve, il mit le centre et la gauche en déroute, tandis que la droite restait paralysée dans son canal.

Les Turcs essayèrent vainement un changement de front, la panique s'en mêlait. Après une lutte inégale et malheureuse, ils se débandèrent et prirent précipitamment la fuite, laissant sur le champ de bataille deux mille morts, trois mille prisonniers, douze pièces de canons et les bagages. Méhémet, dans sa précipitation, oublia sa correspondance et ses papiers. Les Turcs, en se repliant, semaient sur les routes leurs canons, leurs armes et leurs bagages. Heureux de cette aubaine, les Arabes, jusque là indifférents, sortirent de leur neutralité et se mirent à la poursuite des fuyards. Le mal qu'ils firent aux Turcs égala celui que leur avaient fait les Egyptiens.

Sans s'arrêter à Hamah, sans même s'en approcher, les Pachas qui commandaient l'armée s'enfuirent vers Alep. Hussein, qui campait non loin de la ville, voulut aussitôt se réfugier dans ses murs ; mais les habitants effrayés lui en fermèrent les portes. Hussein courut alors vers les défilés du Taurus et ayant cru reconnaître une forte position près du joli village de Baïlan, il s'y retrancha, ainsi que les débris de son armée et la réserve qui n'avait pas combattu.

Baïlan qui allait bientôt retrouver une nouvelle, une éclatante célébrité, n'a point un nom inconnu dans l'histoire. Il est situé dans une position délicieuse, près de la gorge de l'Amanus, unique passage pour pénétrer d'Arménie en Syrie. C'est par ce défilé profond que les anciens appelaient *Pylæ-Syriæ*. Portes de la Syrie,

Digitized by Google

que passèrent les armées d'Alexandre le Grand, et plus tard, à l'époque de la première Croisade, les troupes qui avaient pris la voie de Constantinople. La situation y est saine et le paysage riant dans sa grandeur.

Pendant que Hussein y élevait ses redoutes, la Syrie et l'Egypte acclamaient la fortune et les talents militaires de Soliman et le grade de Major général de l'armée vint le récompenser de ses succès.

Le 17 juillet, l'armée égyptienne s'empara d'Alep. Cette ville somptueuse, qui avait eu plus de deux cent mille âmes, comptait à peine alors quatre-vingt mille habitants. Elle relevait douloureusement les ruines amoncelées par le tremblement de terre affreux de 1822 ! En ce moment, une recrudescence de choléra la décimait. Ibrahim y laissa une partie de ses bagages et, à la recherche de son ennemi, après avoir lancé des reconnaissances, s'enfonça dans les défilés du Taurus.

Hussein l'attendait au milieu de fortifications redoutables. Des ouvrages, précipitamment élevés, couronnaient les hauteurs et battaient la route. Le 29 juillet, à trois heures de l'après midi, l'armée des Egyptiens se présenta.

Il n'était pas humainement possible d'aborder de front ces menaçantes batteries, ces épaulements si habilement élevés sur les escarpements de la montagne, ces retranchements si bien garnis de troupes et si largement munis de canons dont le feu plongeant devait balayer la vallée. Du haut de leurs abris, les plus timides se sentaient rassurés et en voyant déboucher par la route d'Alep les colonnes africaines harassées de fatigue et couvertes de poussière, Hussein et son armée se réjouirent et se flattèrent d'effacer leurs précédentes défaites par une revanche éclatante.

Les commandants africains vinrent eux mêmes recon-

Digitized by Google

naître l'armée ottomane et, à sa vue, leur parti fut aussitôt pris.

Toutes les positions des Turcs étaient dominées par des hauteurs qu'on pouvait facilement escalader. Sans donner à leurs troupes fatiguées le temps de prendre le plus court repos, sans permettre aux Ottomans de reconnaître leur folie, les deux généraux égyptiens tournèrent les redoutes, s'élevèrent au dessus des batteries dirigées contre les profondeurs du vallon et, pendant que la fusillade prenait les impériaux de haut en bas, des bataillons, coupant leur retraite au nord, se massaient sur la route et se couvrant avec des abattis, arrêtaient et refoulaient les fuyards.

Eperdus, les Turcs descendirent précipitamment dans la vallée, abandonnant vingt cinq pièces de canon et deux mille prisonniers. Ils se réfugièrent vers les marécages et autour de la ville d'Alexandrette, espérant y trouver la grande flotte turque qui naguère avait paru dans le golfe, mais qui venait de s'éloigner. Sans espoir de ce côté, ils envahirent la petite cité. Le lendemain, les Egyptiens profitant de leur panique, les y poursuivirent. Quatorze autres pièces de canon, des approvisionnements et des prisonniers devinrent encore la proie des vainqueurs.

Atteint d'une ophthalmie, dégoûté à jamains de la guerre et de ses périls et n'étant pas certain qu'on lui laisserait sa tête sur les épaules, l'infortuné Husseïn, le feld maréchal caressé de son souverain, le Pacha nommé de l'Egypte et du Sennaar, s'enfuit, s'égara dans les défilés de la montagne et disparut.

Les uns disent qu'ayant emporté sa fortune et une partie du trésor de l'armée, il nolisa un petit bâtiment grec pour lui et sa suite, mais que le patron, séduit par

Digitized by Google

les millions détournés, s'en empara après avoir jeté sur un ilot le Général et ses compagnons; d'autres disent qu'il alla cacher sa honte dans une petite ville de la Bithynie, à Bursah, où il tâcha de se faire oublier et où il vécut dans l'obscurité et l'abandon.

Cette version nous paraît plus naturelle et plus vraie et, sauf contrôle, nous nous y tenons.

Ibrahim avait franchi les limites de la Syrie, traversé les gorges du Taurus et pénétré dans le pachalik d'Adana, mais jugeant prudent d'organiser derrière lui les provinces qu'il avait conquises, après avoir reçu la soumission d'Antioche, de Tarsous et d'Adana, il s'arrêta dans cette dernière ville et fit ses préparatifs pour y séjourner, attendre des renforts et y donner un repos mérité à ses soldats.

L'armée égyptienne y resta jusqu'au 13 octobre. Ce jour là, elle leva ses campements. L'ennemi s'avançait sur elle et son habitude n'était pas de se laisser attaquer.

C'était une nouvelle, une dernière armée que la Turquie avait mise sur pied. Albanais, Bosniens, Kurdes, recrues de toute espèce et de tout pays avaient été réunis en grande hâte et le sultan ému, frappé au cœur, leur avait confié l'intégrité de l'empire ottoman. En ce moment, l'empire serré d'un côté par les Russes, de l'autre par les Egyptiens, semblait pencher vers sa ruine et on se demandait si une main d'homme pourrait le soutenir ?

Reschid Pacha fut, cette fois, cet homme sur qui se concentrèrent toutes les espérances. Séraskier de Roumélie, ancien compagnon d'armes d'Ibrahim, dans la guerre du Péloponèse, son rival devant Missolonghi, Reschid était brave, intelligent et il venait de battre un rebelle, Mustapha, Pacha de Scodra, qui s'était mutiné. Sa réputation et son orgueil s'en étaient accrus. Il fut jugé le seul

Digitized by Google

homme de guerre capable de tenir tête aux deux généraux égyptiens. Outre les levées de Bosniens et d'Albanais, on lui confia six régiments d'infanterie, une forte cavalerie et ce qu'on put trouver d'artillerie. La vue de ces troupes réveilla l'enthousiasme à Constantinople. Il y eut une manifestation en leur faveur. Le sultan les combla de présents et de promesses. Le jour du départ, sa Hautesse daigna se transporter au camp dressé près de Scutari et là, trahissant malgré lui l'angoisse de son cœur et l'amertume de ses pensées : « Sauve l'empire, dit-il à Reschid, et ma reconnaissance n'aura pas de bornes. »

Reschid avec son armée se dirigea vers ces montagnes d'où l'ennemi menaçait si audacieusement la capitale. L'avant garde ottomane avait déjà traversé l'Anatolie, que l'arrière-garde s'était à peine ébranlée. Ibrahim, trouvant Konieh à sa convenance, y assit son camp, promena ses éclaireurs, étudia soigneusement le terrain et faisant manœuvrer ses troupes comme si l'ennemi était devant lui, habitua ses régiments à la bataille qui allait se livrer.

Le 18 décembre, l'avant garde impériale commandée par Réouf Pacha, s'avança, non sans hésitations, au devant de ces terribles Egyptiens contre lesquels d'avance elle savait ne pouvoir pas tenir. Ibrahim, qui reconnut les irréguliers, les tâta doucement et se contenta de leur enlever quelques pièces de canon faiblement disputées. Le 19, de petits succès partiels lui valurent encore de l'artillerie, des munitions et des prisonniers. Réouf, en l'absence de son chef, n'osait compromettre ses troupes par une résistance à outrance; enfin le 20, on apprit que le grand Visir s'approchait; cette fois, le sort de la Turquie allait se décider.

Reschid se déploya en bon ordre, avec soixante mille hommes marchant sur quatre lignes. Sa cavalerie, nom-

Digitized by Google

breuse et bien montée, couvrait les derrières et les flancs. De bonnes dispositions paraissaient avoir été prises, une seule exceptée. Renouvelant la faute que Husseïn avait faite à Homs, Reschid dissémina son artillerie et, au lieu de lui donner une cohésion nécessaire, la dispersa deux pièces par bataillon. La même faute devait amener les mêmes résultats.

Ibrahim n'avait que trente mille hommes à opposer à cette formidable armée, mais la confiance régnait dans tous les cœurs et les dispositions savantes de Soliman connues de ses soldats, ne laissaient pas de doute sur la victoire.

C'était en effet Soliman qui avait choisi l'ordre de bataille, préparé le terrain, disposé les troupes et, par sa mâle assurance, annoncé encore un succès.

Un brouillard épais s'étendait sur les deux armées ; les Egyptiens, convenablement protégés par leur position, gardaient le silence et attendaient. Arrivés à cinq cents mètres, voyant à peine l'ennemi, les Ottomans ouvrirent leur feu et, enhardis par la timidité des Egyptiens, se portèrent aussitôt en avant.

Le feu des batteries ottomanes révéla leur ordre de bataille. Dans la marche, une grande lacune s'était ouverte entre la gauche de leur cavalerie et l'infanterie. Les Egyptiens, lancés par Soliman, s'y précipitèrent. L'artillerie rassemblée foudroya les masses interdites. La cavalerie africaine, chargeant avec impétuosité, culbuta la cavalerie turque et la sabra. Reschid, s'apercevant du désordre, accourut pour la ramener, mais, égaré par le brouillard, il tomba dans un gros de Bédouins qui le firent prisonnier et le conduisirent en toute hâte à Ibrahim. A la nouvelle effrayante de la prise de leur chef, les Ottomans cessèrent de combattre et se dispersèrent comme

Digitized by Google

par enchantement. On eût dit qu'ils n'attendaient qu'un signal pour opérer cette nouvelle manœuvre. L'infanterie coupée et prise en flanc mit bas les armes. Jamais les Egyptiens n'avaient remporté pareille victoire. Quatre-vingt douze canons, trois mille morts, dix mille prisonniers étaient le fruit de leur victoire, mais aussi, de l'avis de tous, jamais les ordres de Soliman n'avaient été plus clairs, plus rapides, plus enlevants, jamais ils n'avaient été exécutés avec pareille audace et pareille précision.

La gloire de Soliman était désormais éclatante et assurée. L'armée le sacrait homme de guerre et mettait son nom à côté des plus grands noms. Ibrahim, qui avait montré une grande bravoure, et les autres généraux qui avaient pareillement payé de leur personne, étaient acclamés à leur tour et tous les soldats demandaient à grands cris à marcher sur Constantinople. De l'avis de l'armée, l'empire ottoman était à son dernier jour.

C'était aussi la fatale prévision des soldats qui, en Grèce, avaient servi sous les ordres de Reschid et qui avaient traversé le Bosphore avec lui :

« Reschid, nous pleurons, lui disaient-ils en marchant à ses côtés ; tu arrives trop tard. C'est fini de nous. »

— « Il n'est jamais trop tard, avait répondu Reschid qui voulait relever les courages. Tant qu'il y a du sang dans les veines, rien n'est désespéré. »

En arrivant à Konieh, un vieux Mollah blanchi dans la prière, un vieux prêtre musulman, le chapelet à la main et les larmes dans les yeux, s'approcha en tremblant de son cheval :

— « Reschid, dit-il, quand les plantes révélèrent à Lockman leurs propriétés médicinales, aucune ne lui annonça qu'elle avait la vertu de ressusciter les morts. O

Digitized by Google

Reschid, tu es sage comme Lockman, mais notre empire est un cadavre. »

Avec de telles prévisions, la victoire était difficile. La défaite était trop bien prévue pour n'avoir pas lieu. Ibrahim reçut l'infortuné Reschid comme un ami, comme un frère ; il le consola de sa défaite et lui prodigua les caresses. Une conduite si noble grandissait le vainqueur, mais ne calmait pas les blessures du vaincu. Tomber d'une si haute gloire dans un si profond abime est bien capable de courber les plus fiers courages, de briser les plus énergiques volontés. L'orgueilleux vainqueur de Missolonghi était anéanti et l'empire entier ne valait pas mieux.

M. d'Angeville prétend qu'après la bataille, il se passa un fait inoui...

« Ibrahim, dit-il, pour conserver les formes de fidélité au sultan, se mit sous les ordres du grand visir qu'il avait pris, et ce dernier fut contraint d'ordonner le lendemain qu'on poursuivit les débris de sa propre armée battue la veille. » (1).

Voilà un fait qui nous semble, à nous Européens, dépasser les bornes du possible, le général turc eût il été un lâche et le général égyptien un insensé.

Mais l'Orient est le pays des *Mille et une nuits* ; la contrée des rêves, des visions, des aventures inouies. Rien ne s'y fait comme en Occident. L'historien est donc tenu parfois d'enregistrer des aventures qui sembleraient plutôt être du domaine fantaisiste des romanciers.

---

(1) *La vérité sur la question d'Orient et sur M. Thiers*, par le comte d'Angeville, ancien officier de marine, député de l'Ain. Paris, mai 1841, in-8, p. 14.

Digitized by Google

L'élan d'expension des Egyptiens était si grand que, le 28 février 1833, un nommé Méhémet-aga, se disant agent d'Ibrahim et suivi de quatre hommes seulement, pénétra dans Smyrne et en prit possession ouvertement au nom du gouvernement égyptien. Il chassa les autorités turques et les remplaça. Ce fait causa un immense retentissement, et irrita la Russie peut-être autant que la Turquie. La population était calme et obéissait. Plusieurs semaines après, Méhémet-aga fut expulsé à son tour. Méhémet Ali et Ibrahim, pour ne pas compliquer la position, se hâtèrent de renier cet ami trop zélé ; heureux encore ce héros aventurier de n'avoir pas payé de sa vie le cadeau superbe qu'il avait fait à son souverain.

Fatale coïncidence !

Pendant que Soliman remportait une victoire qui devait immortaliser son nom, la mort entrait dans sa famille et frappait, à Lyon, son malheureux père. Le jour même de la bataille de Konieh, le vieux manufacturier tombait dans l'escalier de sa modeste demeure et, peu après, expirait sans avoir appris de quelle auréole son nom était désormais couronné. Aimant sa famille comme il l'aimait, Soliman dut recevoir avec une profonde douleur le coup qui l'atteignait dans le plus intime de son être et qui lui faisait si cruellement sentir que la gloire la plus brillante ne met pas l'homme à l'abri des larmes.

AIMÉ VINGTRINIER.

Digitized by Google

LA RUE ÉCORCHE-BOEUF

A l'occasion de la rue de Pazzi, j'ai cité la rue *Ecorche-bœuf*, qui lui servait de débouché, et cette dénomination pouvant paraître singulière, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de donner quelques explications sur cet ancien nom, remplacé aujourd'hui par celui de rue du port du Temple, qu'elle avait déjà porté avant celui d'Ecorche-bœuf. Ce titre singulier provenait d'une cérémonie religieuse, la *fête des Merveilles*, qui se célébrait en l'honneur des martyrs de Lyon, contemporains de saint Pothin, et qui se terminait dans cette rue par l'immolation d'un bœuf, destiné à un grand festin. Cette fête fort singulière, dont l'origine provenait d'une idée religieuse, était tombée dans la dépravation et avait fini par devenir ce que nous appellerions aujourd'hui un carnaval scandaleux.

Je vais emprunter des citations à quelques-uns des auteurs qui ont traité ce sujet, et mes lecteurs seront libres de faire des réflexions sur les idées émises par ces anciens écrivains. Paradin (*Hist. de Lyon*, 1573.) s'exprime ainsi : « Je n'ai pu découvrir l'occasion de cette « feste des *Merveilles* ou des *Miracles*, il faut présumer « que à tel jour avoient été faits des miracles merveilleux « à Lyon, desquels le peuple avoit si longtemps la mé- « moire si célébre...,. il faut bien que cette feste publique, « fréquentée et conservée par une si grande révolution « d'années, ait eu un commencement de quelque admirable « occasion, tant y a que c'étoit jadis une feste de grande

Digitized by Google

« réjouissance au peuple de Lyon, au quel jour on pré-
« paroit un bateau, comme un Bucentaure, sur la rivière
« de Saône, auquel les plus apparents de la cité allayent
« par esbatement jouer sur la Saône, avec infini passe-
« temps. Ce grand bateau étoit conduit par dessous le
« dernier arc du pont devers Saint-Nizier, qui est le plus
« grand de tout le pont, et pour cette raison nommé *arcus*
« *admirabilis*.....

« Sur l'arc susdit, y a une porte sur le pont, par la-
« quelle on faisoit sauter les taureaux en la rivière, pour
« passe temps.....

« Je n'ai jamais trouvé le temps de l'abolition de cette
« feste, je devine que la ville fit abolition de cette feste
« pour quelques insolences qui s'y faisoient; comme notre
« temps est costumier de célébrer les festes des saints
« avec tout débordement et dissolution, les quelles furent
« instituées pour vaquer à sainctes prières, à l'imitation
« des saints qui nous sont proposés pour exemple. »

Ducange, au mot *Festum mirabilium*, *de son Glossarium*, dont la première édition fut publiée en 1678, admet l'opinion de Paradin relativement à l'origine de la fête des Merveilles : « *quod fuerit festum illud adhuc quæ-*
« *runt Lugdunenses, tametsi non desunt qui illud putant*
« *institutum ob miraculum, quod accidit in christia-*
« *norum martyrum corporibus in Ararim projectis sub*
« *Severo imperatore, de quo quidem Paradinus* (l. I, cap.
« 32), *de origine hujus festi certum est id quod pio re-*
« *ligiosoque animo captum erat, successu temporum ex*
« *populari abusu in deterius collapsum esse, quam ob*
« *rem, anno circiter* 401, *abolevisse dicitur Philippus II,*
« *lugdunensis archiepiscopus.* »

Brossette, dans son Eloge de Lyon, 1711 (p. 170), explique l'origine de cette fête : l'an 177, eut lieu une

Digitized by Google

persécution, dans laquelle Saint-Pothin mourut en prison à l'âge de 90 ans. « Les cendres des illustre martyrs ayant « été recuillies, elles furent déposées sous l'autel de l'é- « glise des apôtres, aujourd'hui dédiée à Saint-Nizier, « où Dieu opérait divers miracles par la vertu de ces « saintes reliques. Pour les honorer d'une manière écla- « tante, on institua la *fête des Merveilles*, que le clergé « et le peuple solennisaient tous les ans. La principale « cérémonie de cette fête consistait en des hymnes et des « cantiques que l'on chantait solennellement en descen- « dant sur la rivière de la Saône, dans un bateau ma- « gnifiquement orné. Voilà tout ce qu'on sait mainte- « nant sur cette fête, dont la célébration et le souvenir « sont abolis depuis longtemps. »

Le P. Colonia n'approuvait pas cette abolition, qu'il regardait comme une exagération : « Nos premiers mar- « tyrs, s'étant apparu aux premiers fidèles de Lyon, « leur ordonnèrent de recueillir leurs cendres; elles fu- « rent déposées sous l'autel de l'église des apôtres, au- « jourd'hui Saint-Nizier, et à cette occasion on établit « une grande solennité qui s'appelait la *fête des Mer-* « *veilles* ou *des Miracles*. Elle se faisait encore en 1312, « et on l'abolit enfin sur de mauvais prétextes dans le « xve siècle. Il fallait en corriger les abus et non pas « abolir la fête. (*Hist. litt. de Lyon*, 1728, t. I. p. 198).

Poulin de Lumina donne aussi quelques détails sur cette fête, mais ne se prononce pas sur la cause de son établissement : « La fête des Merveilles, instituée dans « l'antiquité, pour perpétuer la mémoire de quelque évé- « nement miraculeux dont on ignore l'occasion, après « avoir été célébrée longtemps avec beaucoup de dévotion, « était, sous l'épiscopat de Philippe de Thurey (1390) « dégénérée en abus, par les indécences et les excès qui

Digitized by Google

« s'y commettaient, tant de la part des acteurs de cette « fête que des spectateurs, dont l'affluence était extra- « ordinaire. Pierre de Savoye, dans son traité avec « Philippe-le-Bel, s'en était réservé expressement l'ins- « pection, pour ôter aux juges séculiers la connaissance « des excès commis par les ecclésiastiques qui assistaient « à la procession singulière qui se faisait à cette occasion. « On préparait un grand bateau bien orné, dans lequel « entrait le clergé avec plusieurs acteurs séculiers, dé- « guisés et revêtus de symboles analogues à l'événement « qui avait occasionné cette fête. On descendait ainsi sur « la Saône, depuis le quartier Bourgneuf jusqu'à l'église « primatiale, au son de divers instruments de musique « de diverses espèces qui étaient aussi dans le bateau.

« En l'année 1402, les conseillers de la ville firent « tant d'instances auprès du prélat, qui de son côté pé- « nétré des abus et des indécences qui s'y commettaient, « consentit enfin à la suppression de cette fête. Il est « étonnant qu'il ne nous soit resté aucun monument qui « puisse nous mettre au fait du sujet qui avait donné « lieu à son établissement : peut-être l'ignorait-on déjà « lorsqu'elle fut abolie ? (*Eglise de Lyon*, 1770, p. 351.)

Après avoir mis en scène quelques-uns des anciens écrivains qui ont traité de la fête des Merveilles, je vais emprunter des citations à un article de H. Leymarie, inséré dans le *Lyon ancien et moderne*, 1847 (t. 2. p. 273) et relatant les travaux des susdits auteurs lyonnais. « Ce fut sur l'emplacement de l'église de Saint-Nizier « que saint Pothin, envoyé dans le IIe siècle par saint « Polycarpe pour annoncer l'évangile, vint construire « le premier oratoire qui ait été élevé en deçà des Alpes « en l'honneur de la Vierge.....

« L'église de Saint-Nizier, qui avait vu les premiers

Digitized by Google

« chrétiens se réunir dans son sein, reçut aussi leurs « cendres après leur martyre. La fameuse lettre des « chrétiens de Lyon et de Vienne à leurs frères des égli- « ses d'Asie et de Phrygie décrit fort au long les souf- « frances de ces vénérables athlètes ; elle se trouve dans « l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe de Césarée. Une an- « cienne tradition rapporte que les cendres de nos mar- « tyrs, ayant été dispersées au vent ou jetées dans le « Rhône, les chrétiens affligés de cette profanation eu- « rent des apparitions, qui leur indiquèrent le lieu où « elles avaient été rassemblées. Ceux-ci en avertirent « d'autres chrétiens qui les recueillirent et les renfer- « mèrent sous l'autel de la crypte de saint Pothin. Aus- « sitôt après la cessation des persécutions, on éleva, « au-dessus de la crypte, la basilique de Saint-Nizier, qui « porta le nom d'église *des Apôtres*.

« Au IXe siècle, les cendres vénérables susdites y étaient « encore enfermées et faisaient un grand nombre de mi- « racles ; ce qui attirait un grand concours de peuple, « surtout le 2 juin, où la fête de nos saints se célébrait « avec une grande solennité. Cette fête était nommée « *fête des merveilles*, à cause du recouvrement miracu- « leux de ces reliques. Le P. Théophile Raynaud (1) est « le seul qui nous en ait conservé quelques détails. Au « IXe siècle, les citoyens de la ville et les habitants des « environs se réunissaient pour la célébrer. Le témoi- « gnage d'Adon, évêque de Vienne, né en 799, mort en « 875, est une réfutation de ceux qui ne font remonter la « *fête des merveilles* qu'au XIIe siècle (2).

(1) Théophile Raynaud, jésuite, né dans le comté de Nice en 1583, mort à Lyon en 1663, dans le collége de la Trinité ; auteur de 20 volumes in-folio, écrit sur divers sujets, (*Lyonn. dignes de mémoire*).

(2) En effet, je lis le passage suivant dans le *Martyrologium*

Digitized by Google

« L'Eglise de Lyon continua à la célébrer jusqu'au « commencement du xve siècle..... le clergé de la cathé- « drale allait jusqu'à l'église de Vaize, où il commençait « les prières, de là il s'embarquait sur la Saône, accom- « pagné du clergé de Saint-Just, de celui de Saint-Paul, « et des religieux de l'Ile-Barbe et d'Ainay, chacun dans « leur bateau orné avec luxe et couvert de flambeaux et « de banderoles. Tous ensemble, à la suite les uns les « autres, accompagnés de plusieurs barques d'escorte, « descendaient la rivière en chantant matines et laudes. « Après avoir passé le pont de Pierre, les cinq églises « se rangeaient dans un ordre différent et continuaient « leur route jusqu'à Ainay, où elles faisaient leur station « et baisaient dans le chœur la pierre de saint Pothin...

« Quelques raisons contribuèrent à l'abolition de cette « fête : il y avait longtemps qu'il s'y était introduit des « abus et des cérémonies profanes. Ainsi les citoyens « de Lyon descendaient la Saône sur un bateau magnifi- « que, peint et construit en forme de bucentaure. Les « plus riches bourgeois s'y renfermaient et s'y livraient « à toutes sortes d'extravagances . Ce bateau venait jus- « qu'au-dessous de la dernière arche du pont de Pierre, « du coté de Saint-Nizier, que l'on nommait à ce sujet « *l'arc merveilleux*. Du haut de cette arche, on précipitait

---

Adonis, (mens. jun. p. 251.) l'histoire des martyrs lyonnais : « *festi-* « *vitatem cives lugdunensis urbis, omnibus undequaque lætanter* « *accurentibus, per descensum fluminis cum hymnis et canticis* « *gratulationes concelebrantes, missarumque solemnia in apostolorum* « *ecclesia, ubi sancti cineres eorum conditi servantur, festive domino* « *reddentes, ex antiquorum traditione, ipsam diem miraculorum* « *appelant; locus in quo passi sunt Athanaco vocatur : ideoque di-* « *cuntur martyres athanacenses.*

Digitized by Google

« dans la rivière, par une ouverture du pavé un taureau « tout vivant. Ces divertissements plus propres à des « bacchanales qu'à la sainteté d'une fête chrétienne, con- « tribuèrent à faire supprimer la fête des merveilles. En « 1760, il en restait encore un dernier vestige dans une « procession que la cathédrale continuait à faire dans « l'église de Saint-Nizier, le 2 juin, jour de la fête de « saint Pothin. »

Ducange, Poulin de Lumina et d'autres écrivains prétendent que cette fête fut supprimée au commencement du xve siècle ; cependant l'almanach de 1789, dans sa liste des manuscrits sur Lyon, p. 301, cite des lettres patentes de Charles V, données à Cressy en Brie, le 23 août 1364, lesquelles, à la demande des citoyens de Lyon, suppriment la *fête des Merveilles*, qui se célébrait chaque année sur la Saône. Monfalcon (*Hist. de Lyon.* t. 1. p, 355) adopte cette opinion ; tandisque Paradin, dans son *Histoire de Lyon*, publiée au xvie siècle, dit. « Je n'ai jamais trouvé le temps de l'abolition de cette fête. » Au reste, d'après ce qu'il nous apprend au commencement de sa description de la susdite fête, il n'avait jamais pu non plus en découvrir l'occasion. On voit donc que les dates relatives à cette cérémonie ne sont peut-être pas bien exactes; mais le fait qui domine. celui des excès ridicules dans lesquels on était tombé, ne permet pas d'être discuté. Il semblait naturel qu'en l'honneur des malheureux martyrs on se donnât le plaisir de faire un bon dîner, de bien manger, de bien boire, et probablement même de s'enivrer.

Le bœuf vivant que l'on précipitait dans la Saône était ensuite retiré de la rivière, et conduit dans un local, où il subissait un dépècement, et servait au repas qui terminait cette fête singulière. Le local où se faisait cette

Digitized by Google

opération était situé dans la rue qui conduisait de la place du port du Temple à celle des Jacobins, et ce fut à l'occasion de ce dépècement qu'elle prit le nom de *Rue Ecorche-bœuf*, remplacé depuis peu par celui de *Rue du Port du Temple*, en souvenir des templiers qui ont occupé ce quartier avant leur dissolution.

Si ce mot *Ecorche-bœuf* paraît un peu étrange, il me semble cependant qu'on aurait dû le conserver, comme un souvenir historique de la localité, et les réflexions que j'ai faites, à la fin de mon travail sur la rue de Pazzi pourraient parfaitement s'appliquer à celle dont je viens d'expliquer la dénomination.

Paul SAINT-OLIVE.

Digitized by Google

SATIRE PREMIÈRE DE JUVÉNAL

Un de nos collaborateurs, M. Thierriat, auteur d'une traduction de *l'Iliade* très-exacte et très-estimée, a voulu se prendre corps à corps avec Horace et faire passer sa poésie, mot à mot et vers par vers, dans notre langue. Il était difficile de lutter avec un idiome naturellement sourd contre une langue sonore ; avec le français diffus, lourd et pâteux, contre le latin nerveux, élégant, vif et concis. Nos lecteurs ont vu, dans notre avant-dernier numéro, l'effort généreux de notre compatriote et ami. Aujourd'hui, plus hardi encore, M. Gargan ose aborder Juvénal, et, comme le docteur Gérard l'a fait pour Perse, si énergique mais si obscur, comme M. Saint-Olive, il y a quelques années, pour plusieurs pièces du grand satirique latin, M. Gargan traduit en vers français la première satire de Juvénal avec un bonheur d'expression qu'on ne saurait trop louer. Les vices de Rome sont aujourd'hui les nôtres, et les coups de fouet qui fustigent le luxe, l'égoïsme, le manque de dignité et de patriotisme d'alors sont bien près de zébrer notre peau. Espérons qu'on ne verra dans l'œuvre de notre collaborateur qu'une œuvre littéraire et non une satire des mœurs actuelles; espérons surtout qu'on n'en verra pas notre éminent traducteur, pour récom-

Digitized by Google

pense de ses vers, commander une légion dans la Haute-Egypte, comme l'illustre poëte dont il a si bien su comprendre et rendre l'énergique pensée.

A. V.

.....Eadem cupient facientque minores.
JUVEN.

Plus ça change, plus c'est toujours la même chose.
UN ANONYME.

Quoi! toujours auditeur! je resterai muet,
Quand tant de fois Codrus, de sa voix de fausset,
M'assomme impunément avec sa Théséide! (1)
L'un me déclamera quelque drame insipide,
L'autre quelque élégie; et Télèphe (2), à son tour,
Dans ses vers ampoulés me prendra tout un jour.
Oreste (2) parricide emplit de long en large
La page et le revers, voire même la marge;
Encore n'est-il pas près d'arriver au bout.

Je connais ma maison fort bien; mais après tout,
Moins que le bois de Mars (3), et les antres d'Eole
D'où s'échappent les vents soumis à sa parole;
Eaque condamnant les ombres des mortels;
Jason dérobant l'or, grâce aux soins criminels
De l'atroce Médée; et puis le chêne antique
Arraché par la main du centaure Monyque (4).

---

(1) Poëme épique.
(2) Tragédies.
(3) Où naquit Romulus.
(4) Combat des Centaures et des Lapithes.

Digitized by Google

Voilà ce qu'ont crié, tous sur le même ton,
Le marbre des parvis, les jardins de Fronton, (1)
Les piliers ébranlés aux lectures banales
Qui vont se succédant sans répit dans les salles.
N'attendez rien de plus : c'est ce que chaque auteur,
Du plus mince au plus grand, répète comme en chœur.

Or, nous ne tendons plus la main sous la férule ;
Comme une autre, à Sylla, nous avons, sans scrupule,
Conseillé d'abdiquer et de dormir en paix. (2)
Ma patience est à bout, et bien sot je serais,
Quand le premier venu se prend pour un poëte,
D'épargner mon papier, mon encre toute prête.

Mais pourquoi, dira-t-on, libre de te choisir
Le champ que tes coursiers sont pressés de franchir,
Pourquoi, pour t'y lancer, préférer la carrière
Que la muse d'Auronque (3) illustra la première ?
Si vous avez du temps, vous allez le savoir.

Quand l'eunuque énervé prend femme ; quand, le soir,
Mévia court le cerf (4) ; que, la mamelle nue,
Elle s'arme le bras de l'épieu qui le tue;
Quand le barbier, qui m'a rasé dans mon printemps,
Rivalise d'orgueil, de luxe avec les grands ;
Quand un vaurien du Nil, un rebut de Canope,
Un Crispin, enrichi d'un trafic interlope,
Rejette sur l'épaule un manteau précieux

---

(1) Personnage qui ouvrait ses jardins aux poëtes et aux philosophes.

(2) C'est-à-dire : je ne suis plus un enfant, et j'ai fait aussi mes preuves à l'école des rhéteurs.

(3) Patrie du poëte satirique Lucilius.

(4) Dans l'arène.

Digitized by Google

Que la pourpre de Tyr relève à tous les yeux;
Quand, éventant sa main sous les bagues suante,
Il se plaint de l'opale à son gré trop pesante,
Qu'il ne peut, en été, se faire à ce tourment...
Fût-on de fer, de bronze, ah! de grâce, comment
Echapper au besoin d'en faire la satire,
Et rester de sang-froid devant Rome en délire?

Vois l'avocat Mathon, maintenant usurier,
Dans son carrosse neuf qu'il remplit tout entier;
Regarde sur ses pas ce délateur perfide (1)
De son plus noble ami, dont la langue homicide,
L'avarice éhontée arrache aux patriciens
Ce qu'ils n'ont pas encor dévoré de leurs biens.
Massa le craint; Carus l'encense et le caresse;
Latinus (2) tout tremblant lui passe sa maîtresse.

Veux-tu te voir porté sur un bon testament,
Jusqu'aux honneurs du ciel t'élever promptement,
Ecarter tes rivaux? Va baiser sur la bouche
Cette vieille aux écus qui t'attend dans sa couche.
Proculée a le tiers, tu sais; Gillon le quart.
Chacun, à sa mesure, emportera sa part,
Et suivant son travail..... Mais tu blêmis à l'œuvre,
Tel qu'un homme aux pieds nus foulant une couleuvre,
Ou comme le rhéteur, famélique avorton,
Qui dispute le prix à l'autel de Lyon.

Je ne pourrai jamais dire les flots de bile
Qui me gonflent le cœur, quand je vois par la ville

---

(1) Le délateur Régulus, sous Domitien.
(2) Autres délateurs moins connus.
(3) Le vaincu était jeté au Rhône.

Digitized by Google

Un tuteur , escorté d'un monde de clients,
Refouler, le voleur ! la presse des passants ;
Et son pauvre pupille obligé de se vendre !

Qu'importe à Marius (1) l'arrêt qu'on vient de rendre ?
Qu'importe l'infamie à qui sauve son or ?
Marius exilé n'en boit que mieux encor,
Et jouit des dieux même (2) en dépit de leur haine.
La province, elle, pleure, et sa victoire est vaine.

Et je n'éclaire pas ce long amas d'horreurs
A la lampe d'Horace, armé de fouets vengeurs ?
Que me fait des vieux temps la fable ridicule,
Sinnis, le Minotaure et les travaux d'Hercule,
Le vol du jeune Icare emporté dans les airs,
Et, sous l'œil paternel, tombant au sein des mers ?
Parlez-moi d'un mari complaisant et commode,
Mari sans préjugés, qui sait avec méthode
Gruger un amoureux, et réparer le tort
Que font d'injustes lois aux femmes de son bord. (3)
Au moment le plus vif, il tient les yeux à terre,
Il regarde au plafond, ou, le nez dans son verre,
Il ronfle honnêtement, et dort tout éveillé,
Laissant à ses plaisirs l'amant émerveillé (4).

Parlez-moi d'un garçon qui brigue une cohorte.
Il est vrai qu'il se ruine en frais de toute sorte,
Qu'il nourrit, sans compter, des chevaux de renom;
Et, lorsque, rêne en main, son jeune Automédon,

---

(1) Proconsul d'Afrique exilé pour ses exactions.

(2) C'est-à-dire des bienfaits qu'ils personnifient.

(3) Une loi interdisait à certaines femmes le droit de recevoir des legs.

(4) Allusion à la conduite de Mécène vis-à-vis d'Auguste.

Digitized by Google

Suit dans un char léger la route triomphale,
Lui, près de sa maîtresse, avec faste il s'étale,
Se donne de grands airs, et vante à tout propos
Le train de sa maison, sa table et ses chevaux.

Qui ne serait tenté d'écrire en pleine rue,
A voir six grands gaillards sur leur épaule nue
Charger la chaise longue où s'étend sur un lit,
Comme ferait Mécène (1), un scélérat maudit,
Qui par des faux nombreux, de coupables empreintes (2),
S'est fait un sort splendide, exempt de toutes craintes.

Une auguste matrone arrive devant nous :
Au vin que, pour la soif, elle offre à son époux,
Elle a mêlé des sucs choisis pour s'en défaire.
Plus forte que Locuste (3), à ses sœurs, à sa mère
Elle apprend le secret d'enterrer un mari,
Du public, de l'honneur, sans se faire un souci.

Ose un forfait bien noir, et digne de Gyare (4)
Digne de la prison qu'aux bandits on prépare,
Tu seras quelque chose. On vante la vertu,
Mais elle se morfond. Au fait, qu'en ferais tu ?
Au crime, les grands parcs, les palais, les dorures,
Vaisselle d'argent fin, coupes à ciselures !

Mon sommeil est troublé du cauchemar hideux
D'épouses sans pudeur, de fils incestueux,
D'enfants déjà souillés de plus d'un adultère.

---

(1) Il affectait la mollesse.

(2) De faux cachets.

(3) Empoisonneuse célèbre sous Néron.

(4) Ile de la mer Egée, lieu d'exil pour les criminels.

Digitized by Google

Si pour moi la nature est sourde, la colère
Me dictera des vers bons ou mauvais, je croi,
Comme ceux que ferait Cluviénus (1) ou moi.

Depuis les temps lointains où, sauvé du déluge,
Deucalion s'en vint trouver un sûr refuge
Au Parnasse, et chercher la volonté des dieux ;
Où les rocs attendris s'animaient sous ses yeux ;
Où pour l'homme Pyrrha créait des vierges nues,
Tout ce qui nous occupe, ambitions déçues,
Désir, crainte, vengeance, envie et volupté,
Tout cela dans mon livre a le droit de cité.

Et quel temps fut jamais en vices plus fertile ?
Quand la fureur d'avoir a-t-elle été plus vile ?
Quand, la rage du jeu ?... Car ce n'est pas assez
D'y risquer quelques sous dans la poche laissés ;
Toute la caisse y passe ; épouvantable guerre,
Dont un croupier fournit l'arsenal ordinaire ;
Triste et double folie où, le coffre vidé,
On refuse au valet l'habit qu'il a prêté.

Vit-on chez nos aïeux tant de villas ruineuses ?
Mais surtout cachait-on ces tables somptueuses
Que l'on charge pour soi des mets les plus exquis,
Tandis que sur le seuil des restes sont servis (2)
Que notre peuple-roi dispute à la misère ?
Encor faut-il subir un examen sévère,
De peur que sous mon nom vous ne preniez ma part.
Faites-vous reconnaître. On appelle au hasard ;
Les descendants d'Enée attendent à la porte.
— Voilà pour toi, préteur ; à toi, tribun, emporte !

---

(1) Mauvais poëte.

(2) La sportule, espèce d'aumône que des magistrats ne rougissaient

Digitized by Google

— Non pas, dit l'affranchi ; moi, je suis le premier ;
Je défendrai mon rang. Je ne puis le nier ;
Je suis né sur l'Euphrate ; on le voit aux oreilles. (1)
Mais j'ai sur le forum cinq boutiques pareilles ;
J'en tire mille écus. La pourpre et les aïeux
En donneront-ils plus ? Corvinus (2) est heureux
De garder des moutons affermés à Laurente ;
Moi, d'un Licinius, d'un Pallas j'ai la rente.
Attendez donc, Tribun. — Oui, place aux gros écus !

Tel qui s'en vint chez nous sans pain et les pieds nus,
Marche l'égal de ceux que les honneurs décorent.
L'argent, voilà le dieu que les Romains adorent,
Quoiqu'il n'ait pas encor de temple ni d'autels,
Comme la Foi, la Paix, filles des Immortels,
La Vertu, la Victoire, ou comme la Concorde
Chère aux oiseaux criards, quand elle leur accorde
De saluer encor le nid qu'ils ont quitté !

Lorsque des magistrats ont calculé, compté
Ce qu'à la fin de l'an rapporte la sportule,
Que fera le client qui trouve à ce pécule
Son habit, sa chaussure, et son pain et son bois ?
On vient le mendier en litière. Parfois
A la curée un tel mène avec lui sa dame
Souffrante, en mal d'enfant, et près de rendre l'âme.
Un autre plus rusé la laisse à la maison,
Vient la litière vide et close pour raison.
— C'est ma Galla, dit-il, vite ! — Avancez la tête.
— Elle dort. Allez-vous l'éveiller, malhonnête ?

---

pas de venir mendier à la porte des grands.

(1) Oreilles percées à la mode de l'Orient.

(2) Descendant d'une famille illustre.

Digitized by Google

Chaque jour se partage avec un soin égal :
La sportule d'abord, et puis le tribunal.
D'Apollon le juriste (1) il faut bien voir l'image,
Et les triomphateurs honorés d'âge en âge,
Mais tout confus de voir dans leurs rangs se glisser
Des gueux contre lesquels c'est le moins de p.....
Les clients qui comptaient sur un repas à prendre,
Remis de jour en jour, désespérés d'attendre,
Quittent le vestibule, et, penauds, s'en vont tous
Acheter, pour dîner, leur charbon et leurs choux.

Et cependant leur roi dévore, bête immonde,
Ce qu'ont produit de mieux les bois, la terre et l'onde.
Il s'allonge tout seul sur de beaux lits déserts,
Devant des vases d'or, des plats rares et chers.
Tout seul il engloutit un patrimoine immense.
Plus un seul parasite. — Oui, mais quelle patience
Souffre un luxe aussi sale ? Et puis, les sangliers,
Pour quel gouffre sans fond les sert-on tout entiers,
Eux faits pour égayer des repas de famille ?
La peine n'est pas loin : quand il se deshabille
Pour entrer dans le bain, son ventre tout bourré
De la chair d'un gros paon qu'il a mal digéré,
On le voit tout à coup crever de mort subite,
Sans laisser, le vieux ladre, une parole écrite.
On s'en amuse à table, et les amis déçus
Qui suivent son convoi ne le plaignent pas plus.

Nos fils n'ajouteront pas un seul vice aux nôtres ;
Ils feront ce qu'avant ont fait tant et tant d'autres.
Le mal est à son comble, il n'ira pas plus haut.
Au vent qui nous emporte, eh bien ! puisqu'il le faut,

(1) Raillerie sur Apollon présidant à la chicane.

Digitized by Google

Ouvrons toute la voile, et que la poésie
D'un siècle corrompu flétrisse l'infamie.

Bravo! me dira-t-on; mais dans ce beau projet,
Ton génie est-il bien au niveau du sujet?
As-tu de tes aînés retrouvé, pour tout dire,
La flamme, la vertu que chez eux on admire,
Et dont je n'ose pas même dire le nom (1)?
Que te fait Mutius, s'il te condamne ou non?
Mais de Tigellinus (2) la critique est moins saine:
Va tracer sous des crocs un sillon dans l'arène;
Va te faire empaler et flamber tout fumeux,
Comme ceux dont il fait des torches pour ses jeux (3).

— Quoi donc! l'empoisonneur de trois oncles, d'un frère,
Couché sur l'édredon, rira de ma colère?
— Passe! et s'il vient à toi, bouche close! aujourd'hui
On est un homme mort quand on a dit: C'est lui (4)!
Fais battre, si tu veux, Turnus avec Enée;
Qui s'inquiète d'Achille et de sa destinée,
D'Hylas avec son urne au fond des eaux perdu (5)?
Mais quand Lucilius, tirant son glaive nu,
Frémit aux fiers accents d'une ardente éloquence,

---

(1) La liberté.

(2) Affranchi tout puissant sous Néron.

(3) On croit que c'est une allusion au martyre des premiers Chrétiens.

(4) Ce mot, qui flattait Démosthène, devenait une injure pour un scélérat tel que lui.

(5) C'est la troisième fois que le poëte revient à la même idée.

Digitized by Google

La rougeur monte au front, et de la conscience
Le plus dur criminel sent la morsure au cœur.
Il pleure, mais de rage. — Aussi, pour ton bonheur,
Réfléchis bien, avant d'emboucher la trompette.
On ne peut reculer quand on part casque en tête.
— Eh bien ! soit : je verrai ce qu'on peut dire à ceux
Qui, le long du chemin, cachent leurs os poudreux (1).

H. GARGAN.

Lyon, 27 septembre 1876.

---

(1) Les tombeaux des Romains étaient généralement le long de la voie publique.

Digitized by Google

TROIS LETTRES

A PROPOS DE LA BIBLIOTHÈQUE RANDIN

La *Revue* a donné, en juillet 1876, un complément aux deux articles consacrés, en 1875, par M. Niepce, à la bibliothèque si curieuse de M. Randin.

Ce complément, dû à la plume de M. Rivoire, a soulevé un orage qui, pour avoir couvé longtemps, n'en est pas moins violent. Trois lettres nous sont adressées à ce sujet et nous les publions afin de rester fidèle à la devise : *Amicus X, magis amica veritas.*

Lyon, le 6 novembre 1876.

Monsieur le Directeur de la *Revue du Lyonnais.*

En publiant mes Notices sur les « Bibliothèques anciennes et modernes de Lyon » j'ai inséré dans celles qui concerne la Bibliothèque de M. Randin père, une lettre que M. Rivoire avait cru devoir m'écrire au sujet de cette belle collection qu'il avait vue.

J'ai accueilli cette communication avec empressement, comme j'ai toujours reçu tous les renseignements qu'on a bien voulu me faire parvenir pour mes divers travaux. Je n'ai pas besoin d'ajouter que la lettre de M. Rivoire me venant d'un ancien libraire et d'un connaisseur, j'ai dû accepter toutes ses assertions avec une entière bonne foi et une confiance absolue.

Digitized by Google

Mais cette lettre, il paraît, contiendrait des inexactitudes et des expressions dont M. Randin fils se plaint.

Mon impartialité me fait donc un devoir de publier la réclamation de M. Randin fils et je vous serais obligé, Monsieur le Directeur, de vouloir bien l'insérer avec ma lettre, dans le prochain numéro de votre Revue.

M. Randin voudra bien reconnaître, par cette publication, que je suis le premier à regretter que des notes *inexactes* aient pu m'être fournies, et à louer le sentiment de piété filiale qui lui a dicté sa démarche auprès de moi.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, la nouvelle assurance de ma considération la plus distinguée.

Léopold NIEPCE.

A M. Niepce, conseiller à la Cour d'appel.

Monsieur le Conseiller,

Je prends à l'instant connaissance d'une lettre insérée dans votre travail sur les bibliothèques lyonnaises et par laquelle M. Rivoire affiche la prétention de rectifier quelques faits relatifs à la bibliothèque de mon père.

Permettez-moi, Monsieur, de rétablir ces faits en quelques mots :

Dans la vente faite par moi, j'ai traité directement avec M. Claudin, de Paris, sans user d'aucun intermédiaire. J'ignore complétement quel genre de mandat M. Claudin a pu confier à M. Rivoire dans cette affaire. Ce qui est certain, c'est que je n'eusse jamais traité avec M. Rivoire, même comme intermédiaire.

Le catalogue sur lequel la vente a été consentie a été rédigé en entier de ma main, plusieurs années après la mort de mon père. Il contient exclusivement tous les

Digitized by Google

livres que je jugeai à propos de faire entrer dans cette vente. Une autre partie assez riche (ancien théâtre et vieux poêtes) devait avoir une autre destination.

M. Rivoire est donc incapable à tous les points de vue d'avoir pu apprécier la nature et la composition de cette bibliothèque, car j'affirme qu'il n'a jamais été admis par mon père ni par moi à la visiter.

D'autre part, je crois devoir constater la parfaite exactitude des renseignements que vous a fournis M. Steyert et qui ont servi de prétexte à la diatribe de M. Rivoire.

Tout en regrettant, Monsieur le Conseiller, qu'on ait surpris ainsi votre bonne foi, je vous prie de me permettre de me dire,

Votre très-humble serviteur.

P. Randin.

Monsieur et honoré Directeur,

La *Revue du Lyonnais* a publié dans son fascicule de juillet une lettre de M. Rivoire dont je regrette l'insertion parce qu'elle attaque la mémoire d'un honnête et excellent homme, et aussi parce qu'elle est inutile. Il suffirait en effet de relire les lignes que j'ai pris la liberté d'adresser à Monsieur le conseiller Niepce, et qu'il m'avait fait l'honneur de reproduire, pour constater que son correspondant m'attribuait des assertions que je n'avais jamais avancées.

Ainsi M. Rivoire prétend que je traite de « réthorique spéciale et de circonstance » l'autorité de M. Claudin en matière bibliographique. Ce reproche est absolument faux ; j'ai qualifié de « réthorique spéciale, la notice biographique sur MM. Randin et Rostain, insérée en tête

Digitized by Google

du catalogue de vente de leurs bibliothèques, et je ne visais nullement, dans ma note, le savoir bibliographique de M. Claudin qui était hors de cause comme il est au-dessus de toute contestation.

Ailleurs, M. Rivoire me fait dire que M. Randin possédait « trois cents pièces originales de Molière, Corneille, « Racine, etc., reliées en vieux maroquin » et il se moque agréablement de mon ignorance et de ma crédulité. Or je n'ai jamais avancé un fait aussi étrange. J'ai dit simplement (*Revue* d'octobre 1875 p. 269) ce qui est vrai et très-vraisemblable, que M. Randin avait possédé : « près de trois cents pièces de théâtre, — des « éditions originales de Racine, Corneille, — les fables « de Lafontaine avec les gravures de Chauveau et dans « *une* reliure maroquin de l'époque. » Si maintenant M. Rivoire a compris qu'en citant UN Lafontaine maroquin, j'entendais parler de trois cents pièces de Molière, de Corneille et de Racine également en maroquin, il a dépassé les bornes d'une erreur permise et excusable. Je n'ai jamais écrit une balourdise de cette force.

Au surplus, l'argumentation de M. Rivoire n'est pas moins bizarre. J'ai rapporté que M. Randin avait possédé un exemplaire de l'*A dolescence clémentine,* et à ce propos, mon contradicteur m'oppose pour objection, l'odyssée d'un exemplaire qu'il a vendu il y a quinze ans; de telle sorte que l'on pourrait croire qu'il n'y a qu'un seul volume de ce genre et que M. Rivoire l'a possédé, tandis que le nombre des éditions de cet ouvrage de Marot surabonde. Il est difficile dès lors de comprendre comment M. Randin n'a pu en posséder un exemplaire, il y a vingt ans, tout simplement parce que M. Rivoire, il y a quinze ans, en a acheté un provenant de la bibliothèque Charvet, de Grenoble.

Digitized by Google

Tout est de même force dans la réclamation accueillie par M. le conseiller Niepce : M. Rivoire n'admet pas que M. Randin ait eu les livres que j'ai énumérés et, pour le prouver, il invoque l'autorité du catalogue qui fut remis à M. Claudin lors de la vente. Qu'est-ce que cela prouve ? que les livres que j'ai vus en 1857 (car je les ai *vus*) dans cette bibliothèque, ne s'y trouvaient plus quatorze ans plus tard. Quoi d'extraordinaire ? et comment un fait si facile à soupçonner a-t-il pu fournir à M. Rivoire le prétexte de donner un démenti injurieux à un écrivain qui, M. Rivoire le sait aussi bien que personne, n'a jamais donné lieu de mettre en doute sa sincérité ni sa bonne foi ?

Evidemment la lettre de M. Rivoire a été écrite sous le coup d'une préoccupation toute autre qu'un zèle bibliographique. Lisant dans ma note que bon nombre de livres de la bibliothèque Randin n'avaient pas passé en vente publique, M. Claudin a cru que j'avais voulu insinuer qu'il n'avait pas mis aux enchères tous les ouvrages dont il avait fait l'acquisition. Je n'ai jamais eu cette pensée. Ce qui est vrai, ce que je maintiens, c'est que les livres cités par moi, que j'ai vus sur les tablettes de M. Randin, n'ont pas figuré à la vente, mais cela ne veut pas dire que ces livres aient été vendus à M. Claudin ni qu'ils aient été inscrits sur les catalogues remis à l'appui de l'acquisition par lui faite ?

Cette déclaration, fournie à M. Claudin, le dispensera, je l'espère, d'une plus ample justification. Une telle question a, paraît-il, de l'importance au point de vue commercial, mais elle n'en a aucune au point de vue littéraire, et les réclamations si mal fondées de M. Rivoire ont occupé bien inutilement trois pages de la *Revue* sans compter celles dont je suis obligé de m'emparer pour rendre à la vérité tous ses droits.

A. STEYERT.

Digitized by Google

PAR COMBIEN DE ROIS EN FRANCE

LE

NOM DE CHARLES A-T-IL ÉTÉ PORTÉ ?

Une question qui ne manque ni d'intérêt ni d'originalité, est de savoir par combien de souverains le nom de Charles a été porté en France?

— Parbleu ! direz-vous, il n'y a pas si longtemps que le roi Charles X est décédé. Nous n'en connaissons pas, depuis lors, de ce nom-là, même en exil ; il y en a eu dix.

— Vous croyez?

Comptons-les :

Charlemagne ou Charles Ier;

Charles-le-Chauve ou Charles II ;

Charles-le-Gros ou Charles III ;

Charles-le-Simple ou Charles IV ;

Charles-le-Bel ou Charles V ;

Charles-le-Sage ou Charles VI;

Charles-l'Insensé ou Charles VII ;

Charles-le-Victorieux ou Charles VIII ;

Charles-l'Affable ou Charles IX ;

Charles, deuxième fils de Henri II, le malheureux endosseur de la Saint-Barthélemy ou Charles X ;

Charles, comte d'Artois, le second frère de Louis XVIII et son successeur, Charles XI.

Et nous ne comptons pas Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, qui fut, après la mort de Henri III, proclamé roi par les ligueurs, c'est-à-dire par la majorité

Digitized by Google

de la France, et au nom de qui la monnaie française fut frappée jusqu'en 1597.

Si, être acclamé par le peuple, nommé en plein Parlement de Paris, rendre des ordonnances et faire battre monnaie, n'est pas signe ou acte de royauté, nous demanderons : qu'est-ce que la royauté?

Nous avons donc eu, en France, onze ou douze et plutôt douze que onze rois, ayant porté le nom de Charles.

Voudrait-on nous dire pourquoi le dernier est connu sous le nom de Charles X?

A. V.

Digitized by Google

LES SIX PREMIERS SIÈCLES LITTÉRAIRES

DE LA VILLE DE LYON

Par M. L. DE LA SAUSSAYE, membre de l'Institut

---

1 vol. grand in-12, X-254, p. librairie ancienne d'Auguste Brun.

Un critique d'un rare mérite et dont personne assurément ne sera tenté de récuser le témoignage, M. A.-Philibert Soupé, professeur à la Faculté des Lettres, écrivait ces derniers jours : « L'histoire littéraire « de Lyon reste tout entière à exécuter. »

Ce *desideratum*, qui porte sur tous les *essais* partiels entrepris jusqu'ici, sort de recevoir, semble-t-il, pleine satisfaction.

M. de La Saussaye, membre de l'Institut et ancien recteur de l'Académie de Lyon, vient de publier, en effet, le plus charmant petit ouvrage qui se puisse imaginer sur *les six premiers siècles littéraires* de notre ville.

C'était une œuvre difficile et délicate à plus d'un titre. Car, outre qu'elle demandait une connaissance approfondie de l'histoire locale en ces temps reculés, elle exigeait aussi le goût sûr du lettré, je veux dire un goût mûri à l'étude des langues classiques d'Athènes et de Rome, puisqu'il s'agissait, en grande partie, d'y apprécier des ouvrages écrits dans ces deux langues. Il fallait enfin avoir le courage de rompre en visière, sur plus

Digitized by Google

d'un point, avec les auteurs qui ont déjà traité le sujet, le P. de Colonia et les autres, écrivains respectables sans doute et qui ont rendu bien des services, mais dont mainte assertion n'est pas marquée au coin d'une critique assez éclairée.

M. de La Saussaye a mené la tâche à bonne fin et résolu de la façon la plus heureuse ces divers problèmes.

Il débute par une description sommaire du pays des *Ségusiaves* et nous fait connaître les trois principaux idiômes qui se parlaient dans la région : l'idiôme celtique, le latin et le grec.

C'est plaisir de le suivre, de siècle en siècle, dans cette galerie d'hommes illustres qu'il nous présente à tour de rôle et dont il nous raconte l'histoire et nous explique les écrits.

Nous rencontrons d'abord le fondateur de la cité, Plancus, personnage consulaire, également habile dans l'administration de sa province et dans les comptes-rendus qu'il adresse au Sénat sur cette administration. M. de La Saussaye nous fait admirer une de ses lettres, qui peut rivaliser justement pour l'élégance et la pureté du style, avec les meilleures de Cicéron.

Puis, ce sont les rhéteurs Julius Florus et Julius Secundus, fort loués l'un et l'autre par Quintilien, dont ils avaient été l'élève ou l'ami; Germanicus, frère de l'empereur Claude, et, comme lui, enfant de notre cité; Claude lui-même, Claude l'*imbécile*, au dire trop écouté peut-être de la plupart des historiens, mais Claude l'*humain* (1), à en croire M. de La Saussaye, qui ne laisse

(1) L'auteur fait une analyse aussi fine qu'intéressante du célèbre discours des *Tables Claudiennes* (pp. 45 à 60).

Digitized by Google

pas, en effet, que d'étayer sa thèse d'assez bons arguments ; Æbutius Liberalis, philosophe, ami de Sénèque, qui lui décerne l'épithète d'excellent, *optime* (1) ; Géminius, littérateur distingué, ami de Pline-le-Jeune et son correspondant assidu ; enfin, le médecin Abascantus, dont Galien a cité plus d'une fois les ouvrages avec éloge.

Tous ces noms se rattachent à l'histoire des lettres latines à Lyon.

Voici maintenant le tour des représentants de la littérature grecque :

Saint Irénée, second évêque et premier docteur de l'Eglise de Lyon, à qui M. de La Saussaye attribue, mais sans preuves suffisamment péremptoires, cette fameuse lettre des fidèles de Vienne et de Lyon, qui charmait Scaliger (2) ; Caïus, disciple d'Irénée et auteur de plusieurs traités de dogme estimables ; saint Hippolyte, autre disciple d'Irénée, très-versé dans l'étude de la métaphysique et des sciences, et qui écrivit un remarquable ouvrage sur le *Cycle pascal*, question brûlante, comme on sait, à cette époque, et dont s'était beaucoup occupé le premier concile des Gaules, tenu dans notre métropole sous la présidence de saint Irénée.

Après avoir ainsi consacré six chapitres à préciser le

---

(1) Voici un aphorisme de Liberalis, qui rappelle fort la manière de Sénèque : « Turpe est beneficiis vinci », il est honteux de se laisser vaincre en bienfaits. »

(2) Après avoir analysé quelques ouvrages du saint docteur, M. de La Saussaye, ajoute : « La vie du pieux évêque a été écrite, en 1843, par M. l'abbé Prot... Personne n'ignore, à Lyon, qu'un travail autrement substantiel vient d'être publié, cette année même, par le P. Gouilloud, sur saint Irénée.

Digitized by Google

mouvement des belles-lettres à Lyon, le savant membre de l'Institut étudie les monuments de la littérature des IVe et Ve siècles.

L'Ecole fondée au IIe par saint Irénée avait, en effet, porté ses fruits, et la cité comptait alors des écoles municipales si florissantes, qu'on l'appelait communément le « Gymnase public de l'Empire en-deçà des mers. »

Nous n'y trouvons toutefois, au IVe siècle, qu'un nombre assez restreint d'écrivains illustres :

Saint Just, théologien érudit; saint Rhéticius, dont M. de La Saussaye fixe avec beaucoup de sagacité l'origine, et Afranius Syagrius, le *Mécène* du poète bordelais Ausone, poète lui-même à ses heures, mais dont les œuvres ne nous sont point parvenues.

C'est, du reste, le sort commun à la plupart des œuvres littéraires au IVe siècle, dans les Gaules.

Le siècle suivant fut plus heureux, soit par l'effet du hasard, soit plutôt parce que les auteurs y montrèrent plus de talent, et que la faveur du public pour leurs écrit les préserva de la ruine.

Cette seconde hypothèse est d'autant plus vraisemblable, que « Lugdunum parvenait alors à son apogée littéraire. »

Il faut donc citer l'évêque Eusèbe, originaire de la ville et auteur de deux discours, un peu maniérés sur les Martyrs de Lyon ; mais surtout saint Eucher, le rejeton d'une opulente race de sénateurs, le noble époux de l'illustre Galla, et, plus tard, l'évêque de Lugdunum ; esprit d'élite, âme fortement trempée, qui se décèle dans d'immortels écrits, où l'on pourrait graver avec vérité à chaque page : « Le style, c'est l'homme même! »

C'est par lui que M. de La Saussaye termine son intéressante, mais bien courte étude. Non pas que tout n'y

Digitized by Google

soit substantiel et de choix, mais parce que l'auteur s'arrête trop tôt au gré de son lecteur. Il fallait poursuivre dans les siècles postérieurs, cette captivante revue de l'état des belles-lettres à Lugdunum. L'œuvre assurément était laborieuse ; mais le travail n'apportait-il point avec lui sa récompense? Et fallait-il, au moment d'aborder ce VIIe siècle, que Mabillon appelle quelque part un âge d'or, *aurea ætas*, et de rencontrer bientôt des noms comme ceux de Leidrade, d'Agobard, etc., fallait-il, dis-je, hésiter à se jeter dans la carrière?...

Quiconque s'intéresse à l'histoire de notre ville, regrettera, comme nous, que M. de la Saussaye se soit arrêté en si bon chemin.

Que, du moins, sa tentative soit un exemple et un stimulant : un exemple, pour reprendre à nouveau cette étude des six premiers siècles, dont il n'a cueilli que la fleur, mais qu'il est facile de fouiller davantage ; un stimulant, pour la continuer jusque dans le moyen-âge et au-delà.

La mine est féconde, riche, inépuisable ; mais il faut des ouvriers : qu'il s'en lève donc!

C'est aux jeunes gens nourris de fortes études classiques et patients au travail, que je fais appel.

Je voudrais qu'ils prissent pour devise l'incomparable vers de Térence, ainsi modifié :

Lugdunensis sum ; *Lugdunensis* nihil a me alienum puto.

Nous verrions alors les bibliothèques visitées par de plus nombreux et de plus sérieux lecteurs ; nous verrions surtout plus d'amateurs gravir l'escalier qui conduit aux archives de la ville et du Rhône.

Digitized by Google

On semble ignorer tout à fait qu'il y a là des richesses de premier ordre et en telle abondance, que toute une légion de savants suffirait à peine à déchiffrer ce fonds exceptionnel.

Qu'on se mette donc enfin à l'œuvre, et cela sur les textes primitifs et authentiques, sur ces parchemins vénérables, dont on parle peut-être avec respect, mais qu'on ne lit plus.

A ce point de vue, le mot de M. Soupé est rigoureusement juste : « L'histoire de Lyon est tout entière à *exécuter!* » Non pas seulement l'histoire littéraire, mais l'histoire civile et plus encore l'*histoire religieuse*.

Avis à qui de droit

J. C.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

Les Américains sont le premier peuple du monde, pour la réclame, le pouf et l'art de s'en faire beaucoup de rentes, comme l'immortel Barnum.

A Lyon, nous possédons quelques magasins de machines à coudre, venues en droite ligne des bords de l'Hudson ou de l'Ontario et, dès la porte, on sent qu'on est sur le seuil d'un monde qui n'est pas le nôtre.

A peine l'Exposition de Philadelphie à terme, nous avons été inondés d'affiches resplendissantes:

— Notre maison a obtenu la *première* récompense, dit l'une.

— Notre maison a eu la *plus haute* récompense, répond une autre.

— Notre maison a eu *toutes* les récompenses, acclame une troisième.

— Il n'y a pas encor eu de récompenses accordées, affiche carrément une quatrième, et qui dit la vérité ? qui croire ? où est la bonne foi ? la probité ? et cette loyauté qui faisait dire à un ancien, du commerce lyonnais : *Virtute duce* ?

Aujourd'hui, ce n'est plus la Vertu qui conduit, c'est la Fortune, de quelque part qu'elle vienne et à quelque précipice, qu'elle mène, dût l'honneur rester en route. Notre vieux Lyon, si fier, entrera-t-il dans cette voie ? nous désirons qu'il y réfléchisse.

A l'abri de ces inquiétudes et de ces souillures sont la Justice, la Science et les Arts; aussi est-ce près d'eux que nous aimons toujours à revenir. Qu'a-t-on fait de ce côté ?

Le 3, la rentrée des cours et des tribunaux s'est effectuée avec la solennité accoutumée.

A Paris, à la Cour d'appel, une voix éloquente a prononcé l'éloge de M. le premier Président Gilardin, que son séjour et sa sépulture ont fait notre compatriote ; à Lyon, M. l'avocat général Juan Sauzet a déroulé la vie si pleine, si noble, si utile du grand chancelier de France Pomponne de Bellièvre, né à Lyon en 1529, décédé à Paris le 5 septembre 1607, surnommé le Nestor de son siècle, et le plus illustre de cette grande famille dont douze membres sont inscrits dans les *Lyonnais dignes de mémoire* .

A cette parole M. le général Bourbaki, Mgr Caverot, M. le préfet du Rhône, M. le premier président, la Cour, les tribunaux prêtaient une oreille attentive et on se prenait à chercher des yeux le grand orateur, un autre Sauzet, que la mort avait frappé il y a si peu de

Digitized by Google

jours et dont le nom était si bien représenté dans cette grande assemblée.

Les bibliothèques, l'Académie, les Facultés, les Sociétés savantes ont aussi fait leurs rentrées, et tout présage une année laborieuse. Seule l'Ecole des Beaux arts est encore fermée pour cause de réparations.

Le 8 novembre, la Société littéraire a repris ses séances sous la présidence de M. Flouest, son président étant sur la route de la Chine. M. Boys a lu un travail intéressant sur la littérature chinoise, (il n'y a plus de *muraille*,) M. le baron, Raverat, d'une plume pittoresque, a décrit Virieu, le lac de Paladru et la chartreuse de la Sylve-Bénite; la *Revue* publiera ce voyage dans un de ses prochains numéros.

Le lendemain, la Société d'éducation écoutait un rapport de M. Michel, et une traduction en vers français d'*Electre*, faite vers pour vers, par M. Domeck.

— Par décret en date du 31 octobre, il a été créé, à la Faculté des sciences de Lyon, une chaire d'astronomie physique, c'est-à-dire enseignant toute la partie visible des phénomènes célestes; et à la Faculté des lettres, une chaire d'antiquités grecques et latines. On sait combien cette branche de l'histoire est, depuis quelques années surtout, un sujet d'études ardentes pour les érudits.

— L'Ecole des Beaux-arts n'est pas encore ouverte, avons-nous dit, et l'Exposition annuelle des Amis-des-arts n'aura pas lieu avant deux mois ; les artistes n'en sont pas moins agités et c'est à qui se glissera dans la grande salle des fêtes, à l'hôtel-de-ville, pour contempler, avant que le public n'y soit admis, les fameux cartons de M. Chenavard.

On sait que notre illustre peintre lyonnais avait été choisi en 1848, pour représenter sur les murs du Panthéon ou de Sainte-Geneviève, à Paris, l'histoire de l'humanité depuis son berceau ; d'un côté l'antiquité, de l'autre, les temps modernes; au fond, au centre et séparant les deux âges, le Christ prononçant le *Sermon sur la montagne*, idée grandiose, admirablement exécutée.

Les projets de M. le ministre des beaux-arts d'alors n'ayant pas été suivis, et Sainte-Geneviève étant restée église catholique, le gouvernement acheta et paya un prix plus que modique les cartons de ces immenses fresques et mu par une pensée dont nous ne pouvons que nous applaudir, il en a fait cadeau à la ville de Lyon.

C'est très bien, nous nous en réjouissons. Cette année, pour quelques semaines, les cartons auront un salon digne d'eux mais après ?

Dans quel emplacement vaste, bien éclairé et à l'abri de la pluie et du feu, placera-t-on ces toiles qui seraient si avidement admirées par les étrangers, étudiées d'une manière si profitable par nos artistes lyonnais ?

Ce serait une attraction pour les voyageurs qui n'ont pas à visiter ici une bibliothèque et un musée comme à Grenoble. Avec des richesses incomparables, nous n'avons pas un local pour les étaler ; nulle vitrine, pour nos manuscrits si richement enluminés, pour nos douze cents incunables, pour les chefs d'œuvre de la typographie lyonnaise depuis Leroy jusqu'à Louis Perrin ; pas une galerie pour nos expositions annuelles de peinture qui sont obligées de prendre l'emplacement où pendant six mois seulement s'étalent nos Perrugin et nos

Digitized by Google

Rubens ; et cependant, l'étude de ces maîtres serait une nécessité dans une ville où la peinture a été une de nos richesses et de nos gloires.

Les cartons de M. Chenavard seraient une preuve que le XVIe siècle n'a pas eu seul le privilége de la grande peinture. De nos jours même, avec de l'étude et du courage, on peut s'élever au-dessus du tableau de chevalet. Sicard et Chatigny en sont la preuve ; l'un ardent, fougueux, peut atteindre les plus hauts sommets de l'art et s'il s'amuse à faire des *Retour du marché* c'est que sa merveilleuse palette sait se jouer des difficultés et qu'elle cherche à plaire au bourgeois faute d'un Mécène. L'autre d'une nature plus douce, plus racinienne, a fait les *Illustrations lyonnaises*, et il n'attend qu'un encouragement pour recommencer. La vue de la grande peinture élèverait les esprits, et Florence n'était pas plus grande ville que Lyon quand elle produisait ses inimitables chefs d'œuvre.

Mais comme l'autorité favorisait le génie ! comme les grands seigneurs et les couvents comprenaient les arts ! quels modèles on avait sous les yeux ! quelles luttes ! quelles rivalités entre les maîtres et les écoles ! On nous a trop habitués aux miévreries et au fini de l'école hollandaise, et la pensée n'est plus rien pour qui sait faire un pâté froid ou un chaudron. La vue continuelle des cartons de Chenavard nous arracherait à cette atonie et nous ramènerait aux beaux jours. Nos peintres de fleurs, qui connaissent si peu de rivaux en Europe, retrouveraient un nouvel élan ; nos paysagistes passeraient du style de Millet, Jacques ou Chaigneau, à celui du Lorrain ou d'Epinat ; nos peintres de genre ou d'intérieur imiteraient plus Meissonier que Courbet et finiraient peut-être par se dégoûter des scènes de brasserie, de bouges et de cabarets dont quelques uns ne peuvent pas sortir aujourd'hui.

Cette élégance, cette dignité du pinceau réagiraient sur les produits de notre fabrique, et notre industrie de goût, si menacée, n'aurait rien à craindre de ses rivaux.

Conclusion, car il faut conclure, un peu moins d'argent pour les décors de l'Opéra, un peu plus pour nos musées, nos bibliothèques et nos archives ; un peu moins pour les plaisirs plastiques ; un peu plus pour les jouissances de l'intelligence et de l'esprit ; les uns poussent à la désagrégation de la société, les autres à l'organisation, à la puissance et à la vie de la nation.

A propos de peinture, nous ne pouvons guère parler de la gravure, art si difficile, si coûteux et si oublié malgré sa beauté ; mais nous ne pouvons nous dispenser de dire un mot de la photographie qui, s'est fait une si grande place au soleil.

Notre ville est, de ce côté, l'égale des plus favorisées.

M. Armbruster a créé une photographie artistique comprenant plus de deux cents portraits de Lyonnais célèbres ; c'est un musée précieux que nos finances ne nous ont pas encore permis d'acquérir pour nos collections. Et cependant, quelle histoire peut s'écrire sans la vue des hommes dont on décrit les faits ? En ce moment, un romancier parisien nous demande si nous avons les portraits des hommes qui ont joué un rôle à Lyon, en 1831 et 1834 ? Nous répondons tristement que nous ne les avons pas. Comprendrait-on l'histoire contemporaine, si on ne voyait pas les traits des Lamartine, des Thiers et des Guizot !

Digitized by Google

Deux nouveaux venus, MM. Henri et Ossin viennent de publier les portraits des douze derniers présidents de notre Tribunal de commerce. Style, dignité et ressemblance se retrouvent dans ces admirables représentations. Un portrait de femme, exposé en ce moment chez Dusserre, paraît être le dernier mot de cet art.

Plus ancien à Lyon, M. Lumière, nom prédestiné, a des compositions d'un effet étourdissant. Plus grandes que nature ou de la grandeur de l'ongle, ses figures vivent, palpitent, c'est la vérité. La gravure est vaincue et l'on se demande quel progrès on peut encore atteindre quand on en est là?

— Dans sa séance du 8 novembre, le conseil municipal a autorisé l'Administration à faire exécuter pour la ville la copie du buste en marbre de J. J. Ampère, que M. Courtet vient de terminer pour le gouvernement.

Cette dépense est évaluée à 2,000 fr.

— Un livre qui joint les merveilles de l'art au mérite de la science sérieuse est celui dont le troisième volume s'achève en ce moment: *Histoire naturelle des oiseaux-mouches ou Colibris* par MM. Mulsant et feu Verroux. Nous ne sommes pas compétent pour juger l'œuvre, mais les planches coloriées à la main sont un tour de force de vérité et d'éclat.

Les presses chôment pendant l'été, citons cependant: *Histoire de la ville de Montpellier*, par D'aigrefeuille, deuxième édition, tome 1er, Lyon, Mougin-Rusand, 1876, in-4, 73 feuilles. C'est honorable pour notre ville de voir les Méridionaux nous confier leurs impressions.

— M. Joseph Bonnel, professeur de mathématiques au Lycée de Lyon, a fait paraître ces jours derniers un travail important, dans sa concision et sa brièveté: *La Découverte des mouvements réels de la terre dans l'astronomie grecque*. D'après M. Bonnel ou plutôt d'après les écrits de l'antiquité, les anciens, sans l'admettre officiellement, avaient, à diverses époques, proclamé le mouvement de la terre autour du soleil et la pérégrination de tout le système dans l'espace. Ainsi toujours rien de nouveau sous le soleil.

— S'il est une question qui ait donné du fil à retordre aux mathématiciens, algébristes et géomètres, c'est certainement le problème insoluble de la quadrature du cercle.

Insoluble, avons nous dit? ne sommes-nous pas à une époque de découvertes? rien résiste-t-il au génie de l'homme? la nature a-t-elle encore des secrets pour lui?

Le problème de la quadrature du cercle est résolu et c'est à un Lyonnais qu'en revient l'honneur.

Deux brochures de M. Pierre Matton viennent de paraître. L'une donne l'opération, l'autre combat les objections et lève les difficultés. Nous les recommandons à nos lecteurs.

Voici le titre de ces deux ouvrages.

Le Bissegment, principe nouveau de géométrie curviligne. Lyon, 1876, in-4 tableaux.

Première site et premiers développements de la brochure Le Bissegment. Lyon, octobre 1876, in-4, tableaux.

— Un autre cercle fatal et malheureux c'est celui qui amène tout bibliophile à se créer une bibliothèque et à la vendre. Mort ou vif.

Digitized by Google

il faut en venir là. C'est vif que M. Bergeret a dispersé la sienne et pour comprendre l'importance et l'intérêt de cette vente, il faut se rappeler que M. Bergeret a été membre de cette *Société des bibliophiles Lyonnais*, dont faisaient partie MM. Yemeniz, Coste, Monfalcon, Brolemann, Cailhava, c'est à dire des hommes connus de l'Europe érudite. La vente a commencé le 20 novembre ; elle a porté sur près de trois mille numéros.

Nous avons reçu du dehors : *Guide archéologique et historique du chemin de fer de Saint-Etienne à Montbrison, Boen et Thiers*, par le Dr A. Rimaud. Saint Etienne, Théolier frères, 1876, in-8. On sait notre amour pour les ouvrages éclos sur le sol même : un compatriote seul peut connaître le pays qu'il décrit.

Et *Le Blason de Brou*, par Antoine du Saix, réimprimé pour la première fois, avec une introduction et des notes par A. Vayssière, archiviste de l'Ain. Bourg en Bresse, Grandin, 1876, in-18

Cette charmante plaquette, tirée à petit nombre, d'après une édition d'une insigne rareté, est le premier fascicule d'une publication qui comprendra, pour les sauver de l'oubli, les curiosités bibliographiques du département de L'Ain.

On lit dans le *Petit Lyonnais* :

— Mercredi 8 novembre, M. Aimé Gros, le violoniste si connu à Lyon, a reçu, à la loge du *Parfait Silence*, le baptême maçonnique.

Ce choix nous étonne. A la place de l'illustre Violoniste, nous eussions préféré la loge de la *Parfaite Harmonie*.

— Par un arrêté de M. le conseiller d'Etat, préfet du Rhône, en date du 27 octobre dernier, ont été nommés membres du Conseil départemental des bâtiments civils du Rhône. MM. Jacquet : ingénieur en chef du service spécial de la navigation du Rhône à Lyon ; Conte-Grandchamps, ingénieur en chef du service spécial de la navigation de la Saône ; Perret de la Menue, architecte en chef des hospices civils, et Echernier, architecte.

— Depuis qu'on a supprimé le bon Dieu, les attaques à main armée, les crimes de toutes sortes, même ceux que nous n'osons nommer, fleurissent en France et, d'une manière particulière, dans notre bonne ville de Lyon. Rien d'étonnant, et nous n'y voyons remède qu'un bon revolver avec la manière de s'en servir. Un de ces jours, un de nos honorables chefs d'institution, directeur d'un pensionnat renommé, M. Robert, de Sainte-Foy, a été assailli, à neuf heures du soir, par deux bandits qui lui auraient fait un mauvais parti si M. Robert n'eût été un homme de résolution et de courage. Il s'en est tiré, mais combien succombent ! On trouve de très-bons revolvers, rue.... Eh bien ! n'allions-nous pas faire une réclame ? merci. Quand vous sortez, le soir, prenez simplement un revolver : l'effet en est prompt et souverain : *Cito, tuto et jucunde*.

— La *Revue du Lyonnais* perd ses amis les plus illustres, ses protecteurs les plus bienveillants, MM. Paul Sauzet, Dumortier, Gonin, NN. SS. Bravard et Vibert.

Voici ce qu'on lit dans le *Mont-Cenis* :

« Une douloureuse nouvelle nous arrive d'Yenne : Mgr Vibert, évêque de Maurienne, a succombé mardi 31 octobre, à une maladie dont il était depuis longtemps affecté, qui avait rendu pénible les

Digitized by Google

dernières années de son épiscopat, et que sa récente déposition avait encore aggravée.

« Mgr François-Marie Vibert, né à Yenne, le 14 août 1800, était grand-vicaire du diocèse de Chambéry, sous l'épiscopat de Mgr Martinet ; il était très-répandu dans la haute société, où l'on admirait son esprit de charité, sa vaste intelligence et ses belles qualités du cœur.

« Mgr Vibert, jeune encore, avait succédé à Mgr Billiet, le 25 mars 1841, sur le siége épiscopal de Saint-Jean-de-Maurienne ; il était membre de l'Académie de Savoie, commandeur des Saints-Maurice-et-Lazare et officier de la Légion-d'Honneur. »

La *Revue* s'unit au deuil d'une famille désolée, aux regrets profonds d'un diocèse qui chérissait son pasteur.

— On lit dans le *Salut public* du 15 novembre :

« Ces jours derniers, est mort à Belley, où il s'était retiré, un dessinateur lyonnais qui n'était pas sans mérite. M. Gabillot. M. Gabillot avait une spécialité particulière, celle des dessins à la plume. Il a exécuté ainsi divers paysages qui sont de véritables chefs-d'œuvre que se disputaient les amateurs. La plupart de nos anciens monuments lyonnais et des sites des départements du Rhône et de l'Ain ont été reproduits par le crayon de M. Gabillot. Il y a quelques années, la municipalité lyonnaise fit, croyons-nous, l'acquisition d'une quantité considérable de dessins et de vues de Lyon. Cette collection aura quelque jour une importance considérable par son exactitude et le véritable talent qu'avait déployé son auteur. »

François-Amedée Gabillot, dit Jules, fils du docteur Joseph-Damien Gabillot et de dame Catherine Chol, son épouse, était né à Lyon, rue de la Vieille-Monnaie, 17, aujourd'hui n° 21, le 23 septembre 1818.

Après avoir fait ses études au collége de Belley, il revint dans sa ville natale où il sut obtenir une réputation justement méritée par ses dessins à la plume d'une finesse et d'une vérité étonnantes. Il a reproduit avec un rare bonheur la plupart de nos vieux monuments lyonnais.

Il est décédé à Belley le 4 novembre, après une longue et cruelle maladie et avec la conviction, peu justifiée, nous l'espérons, qu'il était déjà oublié de ses amis.

— Nous aimons à suivre nos compatriotes dans les lieux lointains où les ont entraînés la vocation ou le devoir. Qu'il nous soit donc ainsi permis de signaler Mgr Thibaudier, prêchant le 25 octobre, dans l'église de Saint-Quentin, en présence de Son Eminence le cardinal archevêque de Cambrai, NN. SS. les évêques d'Amiens et de Beauvais et de vingt mille fidèles attentifs à cette voix sympathique qui leur déroulait la vie du saint protecteur de la Cité.

Autour de lui, Mgr Thibaudier a fait naître les mêmes sentiments de vénération et de respect qu'il avait si bien su inspirer à Lyon. Partout les fils de notre grand diocèse montrent qu'ils sont dignes de descendre du disciple bien-aimé. A. V.

Le Directeur-Gérant, A. VINGTRINIER.

Imp. A Vingtrinier, suc. V. Cartay.

Digitized by Google

LES PRÉTENDANTS DE NICETTE

I

MORENO, ROCCA, NICETTE

MORENO

Halte-là, mes brebis, restez dans le ravin :
Ce haut cyprès y donne quelque ombrage.
Sur le roc avec moi vous monteriez en vain,
Cette pente au midi n'a point de pâturage
Qui puisse apaiser votre faim.
Je vais entretenir là-haut, sous la tonnelle,
Celle à qui vous serez un jour,
Nicette à la noire prunelle,
Nicette dès longtemps promise à mon amour.
Epargnez, vents du ciel, sa riante demeure !

ROCCA, *sans voir Moreno*

Nos travaux du matin sont terminés, c'est l'heure
Où mes compagnons, dans le port,
Font la sieste ordinaire et, dans un doux transport,
Croient saisir en dormant tout le poisson du monde.
Peut-être que je rêve aussi,
Mais mon ambition est autre, Dieu merci !
Et le cœur de Nicette est comme une eau profonde
Où nul d'eux n'a jeté ses filets ni la sonde.
Que me réserve-t-il ? Pour en être éclairci
Achevons de gravir le coteau que voici.

Digitized by Google

MORENO

Quelqu'un dans le sentier? Ah! rencontre importune!
C'est Rocca le pêcheur. Point de doute, c'est lui.
Sous même pavillon l'un et l'autre aujourd'hui.
Courons-nous donc même fortune?
Ne lui suffit-il plus de l'empire des eaux
Et veut-il dans ses rets attirer nos oiseaux?
— Hé! l'ami! quels poissons, là-haut, penses-tu prendre?

ROCCA

Beau gardeur de brebis, daigneras-tu m'apprendre
Quelle herbe y tondent les troupeaux?
J'y vois bruyères toutes roses,
Romarins, figuiers d'Inde et myrtes à foison,
Mais peu d'ombre, point de gazon;
Puis, à mi-côte, une maison
Dont les fenêtres se sont closes:
Et là pour moi brillent des yeux
Plus limpides que l'onde où se mirent les cieux!

MORENO

Le bon chien tôt ou tard évente la chevrette.

ROCCA

Dieu me garde en cela de te faire aucun tort!

MORENO

Et comme elle évite le port,
Tu viens la pourchasser dans sa haute retraite.

ROCCA

Chacun, comme il l'entend, jette son hameçon.
Si ce n'est le même air, c'est la même chanson:
Tu recherches Nicette et je l'aime.

Digitized by Google

MORENO

Mais elle
A ton bateau branlant préfère sa tonnelle
Et l'odeur du jasmin à l'odeur du poisson.

ROCCA

Le parfum de la bergerie
Est bien plus doux, en vérité !
Il te sied mal, crois-moi, berger, sans qu'on t'en prie,
De tant faire le dégoûté.
Ecoute : Se payer de mots, c'est duperie.
Nicette est, grâce à Dieu, fille à nous bien juger :
Sous son regard entrons en lice
Et faisons tant qu'elle choisisse
Ou du pêcheur ou du berger.

MORENO

Et bien! oui, de ce pas courons l'interroger ;
Mais si l'épreuve t'est contraire,
A tes obsessions je saurai la soustraire.

ROÇCA, *frappant à la porte de Nicette*

Belle Nicette, ouvrez : c'est Rocca le pêcheur
Qui vient mettre à vos pieds ses poissons et sa rame.

MORENO

Ouvrez, Nicette, ouvrez : Moreno vous réclame
Il vient mettre à vos pieds ses agneaux et son cœur.

ROCCA

Dans ce panier je vous porte un beau muge (1),

(1) Muge ou Mulet, poisson de mer très-estimé.

Digitized by Google

Qu'un Anglais, près du port, a voulu m'acheter.
J'ai dit : C'est pour Nicette, il n'y faut pas compter.

MORENO

Sur le rocher glissant qui leur sert de refuge,
Non sans quelque péril, hier soir, j'ai surpris,
Voletantes déjà, quatre jeunes perdrix,
Les voici dans mon sac, et je vous les apporte,
J'aurais tout l'air d'un Russe en les vendant leur prix.
Nicette, ouvrez-nous donc la fenêtre ou la porte!

NICETTE, *à la fenêtre*

Qu'est-ce à dire? Rocca? Moreno? quand je dors!
Voyez, qu'ils sont galants de frapper de la sorte!
Eh bien! vous resterez dehors.

MORENO

De deux amants rivaux écoutez la supplique,
Hélas! belle Nicette, ils vous aiment tous deux,
J'espère, à dire vrai : mais mon rival se pique
D'être autant aimé qu'amoureux.

ROCCA

Vous voyez qu'à me perdre ici même il s'applique.
Certes, s'il est habile, il n'est pas généreux,
Mais vous permettrez bien qu'à mon tour je m'explique.

MORENO

Le bel ami vraiment, Nicette, qu'un marin!
Toujours loin du logis ballotté par la vague;
Une espérance au bout de sa ligne, mais vague :
Et selon que le ciel est obscur ou serein,
Entre vivre et mourir, bien du mal, peu de gain!

ROCCA

L'autre état sans nul doute est mieux fait pour séduire!
Tu t'y plais; quant à moi, je n'en suis pas jaloux :

Digitized by Google

Du matin jusqu'au soir des bêtes à conduire;
Faire aboyer les chiens, ou vivre avec les loups;
La bise sur les monts, les taons dans la vallée;
Du pain noir!... j'oubliais encor la clavelée.

MORENO

Cette innocente vie a pourtant ses plaisirs:
Elle est sûre d'abord. Quand les tièdes zéphirs
Font briller au soleil le vert des pâturages,
Les bergers, réunis sous de riants ombrages,
A jouer de la flûte occupent leurs loisirs.
Sous l'œil de sa bergère ou y fait mille ouvrages·
Rustiques mais charmants, des clayons ou des cages;
On y tresse la paille en paniers, en chapeaux:
Nous gardons les meilleurs, et quelque grande dame
Nous achète toujours, et fort cher, les plus beaux.

ROCCA

Crois-tu qu'on soit muet parce qu'on tient la rame?
Va, sans être berger, je sais plus d'un vieil air.
Le marin lutte avec la mer,
Mais cette lutte aguerrit l'âme.
Qui de nous mourra le premier?
Qui laissera sa femme veuve?
Nous sommes tous mortels: Trenca le chevrier
En a fait naguère l'épreuve
En roulant du haut d'un sentier.

MORENO

Enfin, malgré la préférence
Qu'à l'état de berger j'accorde au fond du cœur,
Pour obtenir de vous, Nicette, une espérance,
Si vous le désirez, je me ferai pêcheur

Digitized by Google

ROCCA

Avec la même indifférence,
Si d'état il me faut changer
Pour obtenir de vous, Nicette, une espérance,
De pêcheur que je suis, je me ferai berger.

MORENO

Si c'est de mon côté que votre cœur incline,
Une main dans la main, quand Pâques fleurira,
Nous irons nous asseoir sur la haute colline,
Où du courroux des mers notre âme se rira.

ROCCA

Ensemble nous irons, si mon amour vous touche,
Près de Bordighera (1) dormir sous les palmiers :
A l'heure où sur Menton l'astre du jour se couche,
Le rouget, la dorade, empliront mes paniers.
On nous verra du bord comme un vol de ramiers
Que l'apparition d'un berger effarouche,
Et votre nom chéri courra de bouche en bouche.

NICETTE

Amis, vos propos sont charmants :
On ne saurait trouver deux plus parfaits amants,
Ni dont le cœur éclate en peintures plus vives.
J'accepterai donc vos présents;
Mais contenez vos sentiments
Jusqu'à la saison des olives.
Laissez-moi réfléchir encor tout un printems.

---

(1) Petite ville du littoral italien, renommée pour ses bois de palmiers, et située au-delà de Vintimille, en vue de Menton.

Digitized by Google

Je pèserai vos cœurs dans la même balance,
Au poids de la persévérance :
Le mien, quant à présent, ne doit point s'exposer :
Du silence surtout! car on pourrait gloser.

II

MORENO

« *Je pèserai vos cœurs dans la même balance,*
Au poids de la persévérance. »
Telle fut sa réponse, et j'ai persévéré.
Qu'a donc fait mon rival pour être préféré?
Il a feint d'en aimer une autre, le perfide!
O caprice d'une âme inconséquente et vide,
Inexorable choix, fatal aveuglement!
Le tendre Moreno, le véritable amant,
Celui qui persévère, est celui qu'on oublie.
Toi que je préférais aux filles d'Italie,
Ingrate Mentonaise, est-ce là ta vertu?
Mais y penses-tu bien, Nicette, y penses-tu?
A te servir encor pourra-t-il se réduire
Celui qui t'a bravée afin de te séduire?
De quel air dédaigneux recevra-t-il ta main!
Aujourd'hui ton vainqueur, et ton maître demain.
A son autorité par ta faute asservie,
Peut-être maudissant ta misérable vie,
Peut-être gémissant sous un ciel étranger,
Tu te ressouviendras, mais trop tard, du berger;
Du berger méconnu qui t'offrait sans partage
La douce royauté de son pauvre héritage,
Qui, perdant l'espérance, a perdu la raison,
Et depuis trois grands jours a quitté sa maison.

« Mais de mes vains discours, cruelle, tu te railles :
Le clocher de Menton sonne tes fiançailles :

Digitized by Google

Les marins dans le port pavoisent leurs bateaux,
Et moi, seul et mourant, j'erre sur ces coteaux.
L'oranger dont les fleurs ornent ta chevelure
De ses fruits mûrissants conserve la parure :
Moi, de fruits et de fleurs dépouillé par ta main,
Je n'ai plus qu'à mourir sur ton seuil inhumain.
Ramiers, qui jour et nuit roucouliez sur ces roches
Et de mon chien parfois redoutiez les approches,
Aimez-vous, aimez-vous et roucoulez en paix :
Vous ne me verrez plus sous cet ombrage épais,
Au murmure flatteur des sources désirées,
Ramener vers midi mes brebis altérées ;
De mes tendres agneaux vous ne me verrez plus
Guider, de roc en roc, les pas irrésolus.
Et vous, oiseaux des mers, précurseurs de l'orage,
Protégez le bateau du rival qui m'outrage :
Il porte ma Nicette, aussi bien que Rocca. »

Il voulait achever, mais la voix lui manqua ;
Car les cloches vibraient, et déjà de l'église
Un cortége nombreux ramenait la promise,
Qui belle, et rougissant sous la fleur d'oranger,
Souriait au pêcheur... sans penser au berger.

Ludovic DE VAUZELLES.

Menton (Alpes-Maritimes.)

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

L'ANCIEN COUVENT DES MINIMES DE LYON

CHAPITRE I

LA FONDATION DU COUVENT

1553

Le Père Simon Guichard. — La Croix de Colle. — Les bienfaiteurs du couvent. — Théodore de Vichy, doyen de Saint-Jean. — Maurice de Fenoyl, obéancier de Saint-Just. — Le marché aux bœufs et la municipalité lyonnaise. — La construction du couvent et de l'infirmerie (1).

Pour soutenir l'œuvre si généreusement commencée par messire Théodore de Vichy, les Pères Minimes trouvèrent un second protecteur, qui mit à leur service, comme le premier, avec l'influence de son nom et de sa haute situation, une grande fortune et une charité inépuisable.

Maurice de Fenoyl, obéancier de l'église collégiale de Saint-Just, continua l'entreprise que la mort du doyen de Saint-Jean laissait inachevée. Les religieux obtinrent ainsi, pendant le premier siècle de leur existence, l'appui et les bienfaits des deux principaux dignitaires du clergé lyonnais. Accordées à d'humbles et pauvres moines, de telles sympathies étaient d'un grand prix.

La famille de Maurice de Fenoyl, probablement venue d'Italie dans une de ces émigrations, qui amenèrent à diverses reprises à Lyon des habitants de Florence, de Luc-

(1) Voir les livraisons de la *Revue* de juin et d'août.

Digitized by Google

ques ou du Piémont, était depuis longtemps établie dans la cité et y jouissait de la considération et de l'éclat acquis par d'importants services (1). Ses membres semblaient désireux d'acquérir tout à la fois la gloire des armes et la renommée plus modeste d'intègres et d'habiles administrateurs. Plusieurs d'entre eux, après avoir dépensé leurs vertes années à guerroyer en pays étranger, revenus au foyer domestique, ambitionnèrent d'être appelés au maniement des affaires et obtinrent de leurs concitoyens l'honneur de l'échevinage. Un des aïeux de Maurice est nommé parmi les fondateurs et les premiers recteurs de l'Aumône générale et de toutes les traditions de sa famille, celle-là ne fut sans doute pas oubliée par le futur chanoine.

Son père avait choisi la carrière des armes. Pouvait-il en être autrement à une époque si troublée, où les discussions religieuses, qui déchiraient le royaume, amenaient périodiquement des guerres civiles, sans cesse comprimées et sans cesse renaissantes? « Claude de Fenoyl, dit Rubys, (2) vieil et aguerry soldat, avoit souvent commandé à des gens de pied et avoit esté nourry ès guerres de Piedmont, Italie et Corse. » Il fut plus tard nommé sergent-major de la ville. Cette charge créée pour lui par provision du roi, sur une requête qu'il en fit à M. de Mandelot, et au Consulat, et dotée de cent livres par mois à lever sur le sel, consistait à donner le mot d'ordre aux compagnies qui veillaient à la garde de la ville. Il avait aussi commission d'inspecter

(1) La famille de Fenoyl est aujourd'hui représentée par M. le marquis de Fenoyl, conseiller général du canton de Saint-Laurent-de-Chamousset et maire de Sainte-Foy-l'Argentière.

(2) Rubys *Histoire véritable de la ville de Lyon*.

Digitized by Google

les différents postes de l'intérieur et du dehors (1).

A l'attaque de la ville par les protestants, le 30 avril 1502, Claude de Fenoyl avait partagé avec le capitaine Sala, qui le prit pour son lieutenant, le commandement d'une des deux compagnies levées contre les rebelles. Ses soldats et leur officier soutinrent un véritable siége dans l'église Saint-Eloi, qu'ils avaient transformée en une cidatelle improvisée et formidable. Bombardé pendant plusieurs heures, Claude de Fenoyl tint contre le canon des huguenots avec un courage intrépide. Obligé de se rendre et d'abandonner l'église, qui n'était plus qu'une ruine, il ne voulut sortir qu'avec les honneurs de la guerre, « le tambourin battant et l'enseigne déployée » (2). Les vainqueurs lui firent payer cher l'audace de sa résistance. Enfermé au château de Pierre-Scize, il subit une longue et dure captivité et refusa énergiquement de recouvrer la liberté, en prêtant serment de ne jamais porter les armes contre la secte.

Dans sa prison il se trouva le compagnon d'un religieux minime, le Père Rospitel, que sa sainteté et son grand zèle avaient désigné à la haine des hérétiques. En prenant sous son patronage le couvent des Minimes, le fils témoignera se souvenir peut-être des consolations données à son père dans l'infortune, et ses bienfaits acquitteront la dette de reconnaissance qui lui a été léguée.

Maurice était le second de six enfants. Nous n'avons

---

(1) 1577. Plaintes portées par Claude de Fenoyl, sergent-major de la ville, contre les infractions continuelles au service de garde.

Ordre de faire délivrer à Claude de Fenoyl et à Antoine de Sala, capitaine de la ville « quatres aulnes d'escarlate vyolette pour faire un reitre » (manteau) *Inventaire des archives municipales, tome III.*

(2) Rubys, *Histoire véritable de Lyon.*

Digitized by Google

pas retrouvé la date précise de sa naissance, mais des conjectures presque certaines nous permettent d'affirmer qu'il n'avait pas dépassé sa douzième année, lorsqu'il fut nommé chanoine de la collégiale de Saint-Just.

Qu'on ne s'étonne pas trop de voir une des dignités ecclésiastiques les plus honorables et les plus recherchées, accordée à un enfant de cet âge. L'habitude était alors presque générale de considérer les bénéfices comme des biens héréditaires et de les transmettre aux cadets de grande maison, appelés ainsi par leur naissance, plutôt que par une vocation certaine, à se charger d'obligations redoutables, qu'ils ne connaissaient pas toujours assez. Heureusement la nature et la grâce se trouvaient parfois d'accord pour prédestiner à la vertu l'âme d'un jeune enfant, auquel sa famille n'avait songé qu'à assurer un riche établissement. Maurice de Fenoyl en fut un exemple.

Pourvu du canonicat, qu'un de ses grands oncles avait résigné en sa faveur, il fut solennellement installé le 8 mai 1581. Jean Laurencin était obéancier et Michel Gautheret maître de chœur. Les membres du chapitre, lisons-nous dans les registres de la collégiale, « ont délibéré unanimement et ont pourvu le dict noble Maurice « desdicts canonicat et prébende, dont la collation sera « expédiée en bonne et ample forme comme en suict. « En présence de vénérable Jean Thomas, prêtre perpé- « tuel et Jeannin bâtonnier de la dicte Eglise. » (2)

Après la délibération, le jeune élu fut amené dans la salle capitulaire et il demanda humblement qu'on voulût bien lui donner l'habit ecclésiastique. On le revêtit de la sou-

(1) Archives départementales, — G 3880 — Arch. du chapitre de Saint-Just — Minutes Dufour 3 sep. 1577 — 25 juin 1588.

(2) Arch. du chapitre de Saint-Just — G 3880

Digitized by Google

tane, qu'il ne portait point encore et des insignes de son rang et on le conduisit processionnellement à l'église. Le clergé l'attend à l'entrée et un des chanoines lui offre l'eau bénite. Devant le maître-autel, le nouveau dignitaire, plus jeune que quelques-uns des enfants qui l'entourent et le servent, chante l'oraison et, après avoir baisé l'autel et donné l'accolade fraternelle à tous les membres du chapitre, il vient se placer au côté droit du chœur, dans la première des basses-stalles et non point au rang supérieur, parce qu'il n'est pas encore prêtre (1).

Son plus vif désir et ses premiers soins seront désormais de s'appliquer à se rendre digne du sacerdoce. Le chanoine devient écolier. Quel sont été ses maîtres? où commença-t-il ses études littéraires ? dans quel lieu s'achevèrent-elles? Nous sommes réduits sur ce point à des suppositions assez incertaines et ce n'est pas sans quelque hésitation que nous nommons le collége de la Trinité, si florissant alors sous la direction des jésuites, comme le lieu où Maurice de Fenoyl reçut, avec les principes des sciences humaines, les leçons de la sagesse et de la piété.

Quelques années après, il alla étudier la théologie à l'Université de Toulouse et y fut reçu bachelier en cette science, le 18 janvier 1599. L'acte par lequel son frère aîné notifie sa réception aux chanoines, se trouve dans les registres capitulaires de Saint-Just, en date du 4 avril suivant.

Il demande en même temps qu'on lui accorde dorénavant sa part de certains revenus réservés, paraît-il, à ceux qui avaient obtenu ce premier grade théologique.

A son retour, l'année suivante, Maurice de Fenoyl, ordonné prêtre, prit sa place au chœur pour ne plus la quit-

(1) Arch. du chapitre de Saint-Just. G 3887.

Digitized by Google

ter jusqu'à sa mort. Rarement on vit porter aussi loin l'assiduité et l'exactitude ; il fut pendant trente-sept ans fidèle à l'obligation de la résidence, que les bénéficiers même de second rang n'observaient pas toujours. Il ne dut s'absenter à peu près jamais, car sa signature d'une large et ferme écriture se retrouve au bas de tous les actes capitulaires de cette époque. Une telle vie, qui s'écoule dans l'uniformité des mêmes devoirs, dans une constance égale et une fidélité scrupuleuse à les remplir tous jusqu'au moindre d'entre eux, laisse échapper comme un parfum d'austérité et d'humilité chrétiennes ; elle révèle une grande âme aussi modeste que bonne. Messire de Fenoyl fut successivement maître de chœur, courrier du chapitre, c'est-à-dire chargé de l'administration de ses revenus, et obéancier. Il a conservé, pendant trente ans environ, cette dignité, la première de l'église collégiale, qui lui donnait le privilége de complimente rles papes et les rois de France à leur entrée à Lyon.

Son prédécesseur avait été messire Pierre de Châtillon, qui en avait été revêtu pendant dix années, depuis le 30 avril 1600. Noble maître GuillaumeCharrier, docteur en théologie. abbé commandataire de Notre-Dame de Chaye-les-Meaux lui succéda. Monsieur de Fenoyl lui avait transmis sa charge, quelques années avant de mourir — Son extrême vieillesse ne lui permettant plus de remplir assez bien, au gré de sa concience délicate, les offices qu'elle imposait, il n'avait pas hésité à la résigner entre les mains d'un bénéficier, qu'il en jugeait plus digne. Mais comme, pour l'exercer, il était nécessaire d'être auparavant pourvu d'un canonicat et que depuis leur contrat aucune vacance n'avait eu lieu, ce ne fut qu'au décès même de messire de Fenoyl que son successeur put

Digitized by Google

entrer en possession de tous ses droits et de toutes ses prérogatives (1).

Le noble obéancier était encore conseiller au parlement des Dombes, lieutenant en la primatie de Lyon et protonotaire du Saint-Siége apostolique. De tous ces titres celui de bienfaiteur des Pères Minimes le recommande surtout à notre souvenir et doit garder sa mémoire d'un trop complet oubli. Voici en quels termes la chronique du couvent raconte ses largesses.

« Le dict seigneur obéancier de Saint-Just, par une sin-
« gulière piété et affection particulière qu'il portoit à
« nostre ordre, ainsy que Messieurs ses prédécesseurs ont
« toujours faict, prist résolution, de faire construire le
« chœur de notre Eglise en l'année 1630 et deslors com-
« mencea ce louable dessein avec une libéralité digne de
« sa vertu qu'il a continuée jusques à l'entière perfection
« de ce saint œuvre sans y espargner aucungs frais et
« despens, de manière qu'en peu d'années le susdict
« chœur a esté faict et parachevé entièrement en l'estat
« qu'il se voit avec les vitres, siéges, balustres, tableaux,
« rétable, crédances et ce qui en despend, le tout par
« les seuls bienfaicts de ce bon Seigneur dont nous luy
« aurons une obligation immortelle, lequel, aiant emploié
« à ce saint œuvre près de quarante mille livres pour la
« plus grande gloire de Dieu et utilité publique, a juste-
« ment mérité les grandes et éternelles richesses que ce
« Dieu donne à ceux qui donneront des leurs périssables
« en cette vie. Pour de telles fins nous suplions sa divine
« bonté récompenser ainsy nostre signalé bienfaicteur
« et combler son âme à jamais de gloire et de félicité

(1) Archives du chapitre de Saint-Just — G 3863.

Digitized by Google

« en la compagnie de tous les saincts. Amen. » (1)

Le généreux et pieux chanoine consacra à cette œuvre les dernières années de sa vie et il eut avant de mourir la consolation de voir son entreprise achevée. Il voulut reposer au milieu même de ce chœur qu'il avait érigé et où il avait préparé son tombeau ; il y fut inhumé le lendemain de sa mort, le 18 avril 1641, jour de Saint-Jubin (2).

Son testament, fait environ un an auparavant (3), léguait au monastère la somme de 600 livres, le don fut acquitté par son frère et héritier, Pierre de Fenoyl, seigneur de Serezin, qui était aussi juge des terres du chapitre de Saint-Just.

Comme il l'avait demandé, la reconnaissance des religieux envers leur bienfaiteur se manifesta particulièrement par de nombreuses et incessantes prières. Après le service de ses funérailles, cent messes furent dites immédiatement et, pendant toute l'année qui suivit, une fut célébrée chaque jour. On établit également un « anniversaire solennel à pareil jour que celui du décès, avec les proses, suffrages et oraisons accoutumées sur son tombeau pour le salut de son âme » (4). Gardé par la piété et la gratitude, le souvenir de Maurice de Fenoyl se perpétuait au couvent des Minimes. De leurs stalles, où ils venaient prier, les moines pouvaient apercevoir la large pierre noire, sous laquelle reposaient ses dépouilles et se rappeler que c'était sa charité qui avait élevé ce temple magnifique.

---

(1) Arch. départ, H 363 — Fonds des Minimes — *Inventaire de 1632*. p. 124.

(2) Arch. départ. H 363, — Fonds des Minimes.

(3) Le 24 Juillet 1540, reçu Dufournel notaire.

(4) Au chapitre général de l'ordre tenu à Marseille, en 1635, Maurice de Fenoyl fut solennellement inscrit au nombre des

Digitized by Google

Sa tombe est demeurée au milieu du chœur, à l'endroit même où a été placée la statue de la Vierge Marie, si chère aux élèves Minimois, qui chaque soir viennent en baiser religieusement les pieds. Mais l'épitaphe a été usée sous les pas des générations d'écoliers ; les caractères en sont devenues illisibles. Le portrait du noble obéancier, qui se conservait dans la salle capitulaire, a disparu pendant la Révolution et ne s'est jamais retrouvé. (1) Seules les armoiries restent aux chapiteaux des colonnes (2), comme un dernier hommage et le témoignage persévérent de ce qu'il avait fait pour le couvent de la Croix de Colle. A l'occasion même de l'établissement des Pères Minimes, il se passa un fait assez singulier, que nous ne voulons pas omettre quoiqu'il paraisse d'un faible intérêt et n'ait qu'une légère importance. Il servira au moins à prouver la faveur générale qui accueillit les enfants de saint François, et montrera qu'ils trouvèrent dans tous les rangs des personnes dévouées à leurs intérêts.

Il s'agit simplement du transférement du marché de bétail, établi en face du monastère. Cette place, la première qui s'offrait après avoir passé les portes de Saint-Irénée et de Trion, récemment agrandie par les dé-

---

Fondateurs et admis à jouir de tous les priviléges de ce titre. « Nobilis ac perillustris D. Mauritius de Fenoil. Obedientiarius Ecclesiæ collegiatæ Sancti-Justi civitatis Lugdunensis, fundator chori Ecclesiæ conventus nostri, declaratur in fundatorem cum omnibus privilegiis spiritualibus concessis Fundatoribus Ecclesiasticis ordinis nostri ». *Capitulum generale Massiliæ celebratum anno 1635.* — H. 356. — *Livre ancien des chapitres généraux et provinciaux.*

(1) Arch. départ. Fonds des minimes. — Liasse H. 368, *Inventaire des meubles qui se trouvent dans le couvent en 1790.*

(2) Elles portent de gueules, au taureau d'or, chevronné du même.

Digitized by Google

molitions que la fureur des huguenots avait faites et devenu d'un abord facile à cause de l'ouverture du Chemin-Neuf qui venait y aboutir (1), sembla tout à fait à la convenance des marchands arrivant avec leurs troupeaux des montagnes du Forez et du Charollais.

D'un commun accord, dès au moins 1568 et peut-être plus tôt, vendeurs et acheteurs s'y donnèrent rendez-vous et y établirent leur bruyant négoce. Jugez de quelle incommodité pour le pieux voisinage étaient de pareilles réunions, toujours pleines de bruit et de tumulte, où gens et animaux frappent l'air de cris assourdisants. La dévotion des fidèles, qui fréquentaient avec une grande affluence l'église nouvellement érigée, en fut offensée. Des réclamations furent portées au consulat contre ce qu'on regardait en un tel lieu comme un abus et une profanation (2).

La municipalité de cette époque, qui jugeait comme un de ses devoirs de tenir compte des convenances religieuses, écouta ces plaintes, résolue d'y faire droit et, sur sa demande, une sentence présidiale intervint, le 26 juillet 1570. Le marché était transféré à quelque distance de la place, dans une vigne achetée à cet effet et appartenant à deux frères François et Robert Dupré. Les échevins contribuèrent eux-mêmes pour un quart à l'achat du terrain, qui fut payé 600 livres ; les sieurs de Langes et de Montjoly, hauts justiciers du bourg de Saint-Just, en payèrent chacun également un quart et les habitants du quartier fournirent le reste de la somme.

---

(1) 1572. — Améliorations apportées au tracé du Chemin-Neuf et à la construction de cette voie de communication. *Inventaire des archives communales.*

(1) H. 360, Arch. départ. Fonds des Minimes. *Inventaire de 1682.*

Digitized by Google

Mais insurmontable effet de l'habitude! on usa du nouvel emplacement sans quitter l'ancien. La tranquillité n'y gagna rien. Malgré un arrêt du Parlement (1) confirmant la sentence des juges présidiaux, pendant plusieurs années les choses restèrent dans le même état. Il fallut des lettres patentes du roi Henri IV, données à Lyon, le 5 octobre 1595, une sentence du sénéchal, rendue sur les vives instances des chanoines de Saint-Just, pour qu'enfin les marchands consentissent à ne plus empiéter sur un terrain, qui leur était désormais interdit. On prit même contre leur mauvais vouloir ou leur incurie la précaution d'entourer le marché de pieux et de chaînes et d'afficher à l'entrée de l'Eglise, aux portes de Trion et de Saint-Irénée, la délimitation des lieux et les amendes portées contre ceux qui franchiraient les bornes marquées. (2) La mesure fut cette fois respectée et les religieux jouirent enfin d'une paix longuement souhaitée. Nos édiles modernes vont plus promptement en besogne, mais il est permis de se demander si leurs décisions sont toujours aussi bien inspirées (3) Pendant cette espèce de conflit, qui dura près de vingt ans, la construction du monastère se poursuivait avec une lenteur dont la pauvreté était la principale cause. Tant que l'habitation de Laurent Corval avait été suffisante, on avait songé à construire la maison de Dieu, les

(1) Le 7 septembre 1576.

(2) Nous avons retrouvé toutes les pièces de cette curieuse procédure, signalés par l'inventaire de 1682 (H. 360) dans une des liasses constituant le Fonds des Minimes.

(3) Etrange coïncidence des événements quand à la révolution les Minimes quittèrent leur couvent, la place fut rendue à son ancienne destination. — Il y a quinze ou vingt ans, on y tenait encore le marché aux chevaux. La création d'un jardin à cet endroit l'a de nouveau fait transporter ailleurs.

Digitized by Google

religieux s'étaient oubliés eux-mêmes. Jusqu'en 1577, cun ouvrage important ne paraît avoir été entrepris. Vers cette époque, le Père Provincial, qui se nommait Rolland Guichard, put avec des aumônes venues de divers côtés, commencer les premiers bâtiments. Un des religieux, Pierre Cochon, quelque peu architecte, reçut la direction des travaux et le soin de veiller à leur exécution (1). Dès lors, on commença à élever sur un plan uniforme divers corps de logis, qui dans leur complet achèvement devaient former autour d'une cour intérieure un vaste quadrilatère. Autant que nous avons pu nous rendre compte de la distribution des lieux, en consultant d'anciens plans assez imparfaits et en nous renseignant auprès de quelques personnes qui ont vu le couvent avant sa démolition, voici quelle était la disposition de l'édifice, qui dessinait un carré à peu près régulier. La chapelle en était un des côtés, l'aile qui touchait à son chevet, contenait la salle où s'assemblaient les chapitres, la salle commune ou chauffoir et la bibliothèque ; les cellules et les dortoirs étaient établis du côté de la place, là se trouvaient aussi les chambres destinées aux hôtes ; dans l'aile sud, on avait placé le réfectoire et à l'étage supérieur, la demeure des novices et des étudiants (2).

L'abbé J.-B. VANEL.

(*A continuer*).

---

(1) H. 356 Fonds des Minimes. — *Livre ancien des chapitres généraux et provinciaux commencé en l'année 1671 et fini en 1630.*

(2) Idem. — H. 357 Fonds des Minimes. — *Ancien livre des chapitres généraux et provinciaux depuis l'année 1630 jusqu'en l'année 1870.* — Plan dressé par Delachage 27 août 1668.

Digitized by Google

QUINCARNON

ET SA FAMILLE*

Tous les archéologues lyonnais et les curieux qui connaissent les documents où sont conservés les souvenirs de l'histoire intime de la grande ville privilégiée, ont lu ou étudié deux opuscules imprimés au XVIIe siècle. Le premier est intitulé : *Les antiquités et la fondation de la métropole des Gaules ou de l'église de Lyon et de ses chapelles avec les épitaphes que le temps y a religieusement conservées*, Lyon, chez Mathieu Libéral, imprimeur, rue Mercière, à la bonne conduite MDCLXXIII, in-12 de 118 pages ; le second opuscule a pour titre : *La fondation et les antiquités de la basilique collégiale, canoniale et curiale de Saint-Paul de Lyon*, sans l'indication du lieu d'impression, ni de l'imprimeur et sans date, in-12 de VIII-116 pages (1). Chacune de ces publications porte le nom de l'auteur : *le sieur de Quincarnon, écuyer, ancien lieutenant de cavalerie et commissaire de l'artillerie.*

La consonnance celtique de ce nom, étranger au Lyonnais, le soin pieux avec lequel ce militaire recueillit les monuments héraldiques et généalogiques des maisons,

---

* Cette notice a été communiquée à la Société littéraire, archéologique et historique de Lyon, dans la séance du 22 novembre 1876.

(1) A la suite de la notice, avant les pièces justificatives, se trouvent quelques détails bibliographiques.

Digitized by Google

les unes nobles, les autres bourgeoises, qu'il paraît avoir connues, son style incorrect et diffus, ses réflexions mystiques et ses tendances à un symbolisme imaginaire, la grande rareté des exemplaires de ses deux recueils, toutes ces circonstances ont éveillé la curiosité. C'est en vain qu'on a voulu dévoiler cette personnalité singulière qui s'était prise de passion pour deux antiques basiliques. Les recherches de la solution d'une question peu importante, il est vrai, mais intéressant à un certain degré l'histoire littéraire et archéologique de Lyon, n'ont pas abouti. Les contemporains de Quincarnon qui auraient dû nous laisser quelques détails, se sont abstenus. Le Père Menestrier, Brossette, le Père Colonia, Clapasson, l'abbé Pernetti, Poullin de Lumina, Delandine, tous ces auteurs qui vécurent les uns pendant le XVIIe siècle, les autres durant le XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, ne daignèrent pas mentionner le nom et les travaux de leur bon prédécesseur (1). Ce long silence, qui ne résulte certainement pas d'un parti pris, s'expliquerait peut-être par le faible intérêt que ces descriptions minutieuses inspiraient à une époque où presque tous les monuments, reproduits avec une louable fidélité, existaient encore et devaient être respectés. On avait oublié les destructions systématiques des religionnaires de 1562 ; on se croyait assuré de la perpétuité, sans trop considérer les outrages du

(1) Le Père Lelong, (*Bibliothèque historique de la France*), donne par erreur la date de 1606 à la *Fondation de Saint-Paul* et ne paraît pas avoir connu *Les Antiquités de la Métropole*, Delandine et Chaudon (*Nouveau dict. histor.*) ont omis Quincarnon, auquel la *Biographie universelle* de Michaud, première édit. tom 34, a consacré quelques lignes.

Digitized by Google

temps et des architectes ignorants ou négligents et sans prévoir les tempêtes révolutionnaires qui anéantissent les uns lentement, les autres en quelques jours tant de souvenirs accumulés par les siècles.

Le savant bibliothécaire de Lyon, Péricaud l'aîné, en ses *Tablettes chronologiques* (1), est le premier qui ait consacré quelques lignes purement bibliographiques aux publications de Quincarnon, sur lequel, bientôt après, le sévère et altier Collombet, littérateur très-instruit, après un examen sommaire formula ce jugement rigoureux mais non sans appel : « A ceux qui voudront écrire, quelque « jour, l'histoire de notre magnifique primatiale de Saint-« Jean, ou celle de l'église de Saint-Paul, nous indique-« rons deux opuscules presque introuvables, et qui dès « lors, surtout avec la rareté des matériaux, devie-« nent très-précieux. L'auteur nous est tout-à-fait in-« connu. Il écrivait dans la seconde partie du XVII siècle, « à une époque où la langue française s'enrichissait de « chefs-d'œuvre. La lecture de ces deux opuscules ne « ferait rien soupçonner de semblable; ils manquent « d'ordre dans la disposition, de goût et de grâce dans « le style ; ils ont enfin ce grand malheur de n'avoir « aucune donnée positive sur l'âge des deux basiliques, « sur leurs fondateurs, sur les faits dont elles purent « être témoins ou victimes, Ce qu'ils offrent de pré-« cieux, c'est une série d'épitaphes des personnages inhu-« més dans les basiliques » (2). Puis vinrent M. Leymarie qui pour donner plus d'intérêt à sa notice : *L'église de Saint-Jean*, emprunta largement et sans loyauté à l'ou-

(1) Lyon, 1836, in-8.

(2) *Etudes sur les historiens du Lyonnais*, tom 1er, Lyon, 1839, in-8, p. 111.

Digitized by Google

vrage de Quincarnon, et Mlle Dubuisson, plus scrupuleuse ; elle a nommé son précurseur et reproduit plusieurs pages du texte, dans son étude sur *L'église de Saint-Paul* (1).

Peu de temps auparavant, M. Monfalcon eut la bonne pensée de donner, à cause de leur rareté, une seconde édition des deux volumes (2).

Aucun de ces hommes d'étude n'a pénétré la mystérieuse origine de l'écrivain qu'ils signalèrent à l'attention des curieux.

Une circonstance fortuite permet enfin de résoudre cette question de biographie. En compulsant les registres du bureau des finances de l'ancienne généralité, le rédacteur de la présente notice rencontra des lettres de provision d'office pour plusieurs membres d'une famille *Malo* surnommée de *Saint-Amant* et de *Quincarnon* (3). Cette trouvaille inespérée indiqua la voie directe à suivre pour la compléter . Grâce aux recherches très actives faites dans les dépôts des matériaux de notre histoire, on est arrivé à réunir des titres suffisants an total éclaircissement de l'énigme, jusqu'ici difficile à expliquer. Aucune correspondance, aucune démarche

---

(1) Voir ces deux notices dans *Lyon ancien et moderne*, Lyon, 1838-45, 2 v. 8.

(2) *Collection des bibliophiles lyonnais* tirée, dit-on, à 25 exemplaires complets; mais quelques uns des fascicules ont été tirés à plus grand nombre ; c'est la meilleure et la plus utile des publications de M. Montfalcon; elle n'a rien coûté aux contribuables. La reproduction très-incorrecte a été faite sur les copies léguées à l'Académie des Sciences de Lyon par F. Artaud, en 1840 ; elles sont conservées à la bibliothèque du Palais des Arts.

(3) Ces lettres sont reproduites textuellement. Voir les pièces justificatives.

Digitized by Google

n'ayant été épargnée, on espère que ce *labor improbus* donnera pleine satisfaction aux amis des anciens historiens de notre bonne cité.

Antoine Malo, d'origine normande (1), vint se fixer à Lyon, au temps des troubles et des guerres civiles ; il y avait acquis le droit de bourgeoisie par un séjour d'au moins dix années, stage exigé des nouveaux venus avant de leur confier des droits de vote réservés aux natifs (2), lorsqu'il fut appelé à l'élection des conseillers de ville, en 1587 et 1590, comme maître ou syndic de la corporation importante des épiciers et, aux élections de 1603, 1606 et 1610, comme maître pour la corporation des canabassiers ou marchands toiliers (3). Ses services hospitaliers de recteur de l'Aumône-générale, en 1589 et de recteur de l'Hôtel-Dieu, en 1604, son office de receveur de la douane, son attachement à la religion catholique, et sans doute une éducation au-dessus du vulgaire, lui firent obtenir la charge d'échevin (côté du Rhône) pour les années 1613 et 1614. En cette qualité, il eut sous sa direction le service de la voirie municipale et le contrôle des deniers de la ville (4). Elu de nouveau recteur

---

(1) Une famille Malo, de Sery, était venue se fixer à Paris pendant le XVIIe siècle. Ses armoiries : *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux roses et d'un croissant d'argent*, sont entièrement différentes de celles des Malo de Lyon. (Lachenaye : *Dict. de la noblesse* ; *Armorial général de France*). Voir ci-après le blason et l'origine constatée par une inscription reproduite.

(2) La naissance dans l'enceinte de la ville, les dix ans de stage ne suffisaient point à l'exercice des droits d'élection. Les conditions de solvabilité, de moralité, de religion étaient plus impérieuses.

(3) Arch. municip. B B. *Syndicats*.

(4) Arch. municip. B B. 150. Sa signature : *Mallo*, se trouve plusieurs fois sur ce registre.

Digitized by Google

de l'Hôtel-Dieu (1620), il donna la preuve de son zèle charitable et de sa volonté d'être utile à ses concitoyens. A l'entrée du roi Louis XIII, il fut l'un des quatre ex-consuls, vêtus de robes de damas noir, chargés de porter le poële de la reine (1).

Suivant le pieux exemple de la plupart des riches bourgeois de son temps, Antoine Malo fut le protecteur et le bienfaiteur d'un ordre religieux. Pendant quarante ans, il se constitua l'ami et le conseil des Pères Chartreux de Lyon qui lui confièrent la gestion des affaires de leur couvent. Il fit élever dans le cloître la cellule A, dédiée à saint Antoine. Pour rappeler ce bienfait, on encastra, dans la muraille de la galerie du jardin, cette inscription sur marbre conservée dans la maison des missionnaires diocésains où l'origine normande est indiquée avec précision, et le blason gravé conforme aux reproductions des armorialistes consulaires :

D. O. M. S. — Ascetarum principi Antonio — cellarum hanc — erexit, dicavit, inscripsit — nobilis vir Antonius Mallo — rhotomagensis civis lugdunensis, anno — MDCXIV — anno sui consulatus secundo — per lignum servi per lignum salvi (2).

Avant son consulat, Antoine Malo possédait des armoiries : *De gueules, à la croix pattée et alésée d'or et trois feuilles de houx mouvantes du sommet de la croix de sinople, au chef de France. Ce chef de France* était sans doute une concession royale, récompense honori-

---

(1) *L'entrée du roi et de la reine* (11 déc. 1622). Lyon, Jullieron, 1624, in-4° p. 183.

(2) Arch. départ. *Inventaire des Chartreux* ; communication très-obligeante de M. Vachez, membre de la Soc. littér. La Chartreuse de Rouen a une cellule construite aux frais de ce pieux citoyen.

Digitized by Google

fique de services rendus pendant des temps critiques pour le royaume. Cette conjecture offre quelque vraisemblance.

Dès le 20 juillet 1591, ce notable avait été pourvu de l'un des deux offices de « receveur des deux écus (d'or), « par pièces de velours et autres draps de soie de Gênes, « entrant dans la ville de Lyon (1). » Cette imposition protégeait l'industrie lyonnaise contre les fabriques italiennes.

Jean Robineau, sieur de Croisy, secrétaire ordinaire de la chambre du roi, vint troubler cette possession légitime, prétendant être propriétaire de l'office dont les lettres de provision avaient été dressées « à l'occasion des « troubles et de l'injure du temps, au nom de son frère, « Pierre Robineau, lequel s'étant fait chartreux », s'était démis en faveur d'Antoine Malo, à son grand préjudice. Il y eut procès devant le Parlement de Paris (1594-5); l'arrêt n'est pas connu (2). D'autres obstacles avaient entravé l'exercice de cette fonction. Pendant les guerres civiles, le duc de Nemours donna la charge à Guillaume Gelas, échevin. Le rétablissement de l'auto-

---

(1) Arch. départem., c. 411. Les provisions ne sont que mentionnées au répertoire, où l'on trouve la mention des provisions de l'office de contrôleur à l'entrée des velours, pour Laurent Cholier (Déc. 1592). — Antoine Paris avait été pourvu de l'office de receveur des deux écus, le 20 septembre 1579 (c. 405), et Philibert Ollier fut pourvu le 18 mars 1634. — Michel Bodoyn, eut le 6 février 1588, des provisions de « l'office de receveur des cinq pour cent des draps « d'or, d'argent et de soie, en la douane de Lyon » (C. 411.)

(2) Arch. départ. E. 1499. Dossier de 12 pièces, où se trouvent la signature Mallo, et le cachet armorié conforme au blason cité ci-dessus — publié par le P. Ménestrier (*Eloge historique*), et par M. Steyert (*Armorial du Lyonnais.*)

Digitized by Google

rité royale mit fin à ces prétentions et à ces usurpations. Bientôt après, le roi réunit les recettes de la douane de Lyon aux cinq grosses fermes, en laissant les possesseurs jouir du titre de l'hérédité et des gages, jusqu'au remboursement de leur finance. Il y eut à ce sujet des lettres de déclaration pour Antoine Malo (1).

Les receveurs de l'entrée des étoffes de soie, désormais exclus de l'exercice de cette grasse recette, devinrent de simples rentiers ou créanciers d'Etat, pouvant disposer de leur créance, mais prêtant le serment et soumis pour le capital et les intérêts, aux arrêts du grand Conseil (2). L'édit du mois de mars 1625, contraignit ce rentier à financer un supplément de douze cents livres ; il reçut, en compensation, cent livres d'augmentation de gages ou de revenu : c'était prêter malgré soi à un taux élevé (3). Cette situation singulière se prolongea longtemps, car les deux fils du receveur furent pourvus, l'un après l'autre, d'une recette fictive (4). Comme, à leur suite, il n'y eut aucune nomination, on peut supposer que l'Etat effectua le remboursement, quelques années après la dernière provision.

---

(1) Arch. dép. C. 426. Lettres de déclaration du roi, 11 déc. 1613, enreg. à la Ch. des comptes, le 23 déc. Voir les pièces justificatives.

(2) Les agissements financiers de l'époque sont rappelés par Boileau (Satire III) :

« D'où vous vient aujourd'hui cet air sombre et sévère
« Et ce visage enfin, plus pâle qu'un rentier
« A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier. »

(3) Arc. départ, c. 447, f° 118. — Le chiffre de la finance principale n'est pas indiqué, ni le gage. En calculant d'après le taux du droit de marc d'or, payé par les fils de l'échevin Malo, pour les provisions de l'office, droit tarifé alors au 30me de la finance, on put donner à celle-ci le chiffre approximatif de 3 à 4 mille livres.

Digitized by Google

Antoine Malo, testa le 16 décembre 1628 et mourut en 1632 (1); il avait épousé, vers l'année 1593, Marie de Villeneuve, fille d'Alexandre de Villeneuve, notable négociant, syndic de la corporation des épiciers en 1592 (2). Il eut de ce mariage plusieurs enfants, dont les actes de baptême sont inscrits sur les registres de la paroisse de Saint-Saturnin (3).

1° Jean, baptisé le 15 octobre 1591; son sort n'est pas connu;

2° Charles, qui suit;

3° Jean-Antoine, baptisé le 12 juillet 1601, pourvu, après son père, de l'office de receveur; les lettres de provisions, lui donnent les nom et surnom de *Saint-Amant Malo;* il se démit (1613), en faveur de son frère Charles, et la suite de sa destinée n'est pas connue;

4° Madeleine, dont on ne connaît que le baptême du 4 mars 1604.

Charles Malo, baptisé le 15 février 1599, fut pourvu après son frère de l'office héréditaire de receveur. Les

---

(1) Voir les pièces justificatives.

(2) Le testament et l'époque du décès, sont simplement modifiés dans les provisions de 1632; voir les pièces justificatives.

(3) Arch. municip. BB. *Syndicats.* --- Cette famille paraît distincte de celle dont Le Laboureur a donné la généalogie exacte (*Mazures de l'Isle-Barbe*), continuée avec les soins les plus scrupuleux, d'après les titres conservés au château de Joux, par M. Paul de Varax (*Notice sur Joux et ses seigneurs*, Lyon, 1876, in-8.) --- Charles et David de Villeneuve figurent comme épiciers sur les syndicats, de 1596 à 1606, et comme recteurs de l'Aumône-Générale, en 1599 et 1603. La conformité singulière du nom patronymique et des noms de baptême, porterait à croire qu'il y avait, entre cette famille notable de négociants et la famille consulaire commerçante au XIVe et XVe siècles, mais depuis vouée aux armes, un lien légitime ou non.

Digitized by Google

lettres de provision le nomment Charles de Quincarnon Malo (1).

En empruntant des surnoms sonores, les enfants de l'échevin Malo ont évidemment voulu dissimuler leur ascendance modeste, et le négoce exercé par leur père. Ils obéissaient à une fâcheuse habitude de la bourgeoisie, très empressée à abandonner les noms honorables de ses auteurs pour s'affubler des surnoms de terres nobles ou de domaines roturiers acquis des deniers provenant d'un commerce fructueux. Les curieux d'origines vraies se trouvaient ainsi dépistés. Etranger à l'ancienne maison de Quincarnon, établie en Normandie, et n'ayant point possédé de fief de ce nom, le choix fait par Charles Malo est autant bizarre qu'inexplicable. Les enquêtes les plus minutieuses entreprises dans les dépôts publics de Paris et de plusieurs départements n'ont abouti qu'à démontrer une fantaisie ou une vanité très raffinée (2).

---

(1) V. les pièces justificatives.

(2) Bibliot. nation. cab. des titres : dossier bleu ; *arbre généalogique de la maison Quincarnon*, au diocèse d'Evreux, originaire de l'Angleterre ; son nom patronymique est Gray ; Jean de Gray, sire de Kint ou de Kint-Arnon, s'établit en France en 1390 ; il est la souche de la famille Quincarnon qui est citée dans *l'Armorial général de la France* ; ses armoiries sont *d'argent à trois trèfles de sinople posés 2 et 1*. La généalogie a été faite par Chevillard. Cette famille, divisée en plusieurs branches établies en Guyenne, à Rouen et à Alençon, n'a jamais possédé Esquincarnon, ou Quincarnon, nom d'une partie de la commune de Collandres, canton de Conches, arrondissement d'Evreux : ce fief appartenait, en 1473, à Jean Barat, maître d'hôtel du roi ; il passa à Jean du Bec, échanson du roi en 1498 ; à Guillaume de Clery et au duc de Chaulnes qui le vendit, en 1654, à la famille Jubert, puis, en 1685, aux Legendre. (*Notes* de M. l'archiviste du départ. de l'Eure ; *Dictionnaire historique de l'Eure*, par Charpillon, 1871,

Digitized by Google

Ce surnom, emprunté à un village normand, apparaît pour la première fois en l'année 1643; mais dix ans auparavant et après la mort de l'échevin, le surnom de Saint-Amand, emprunté également à une localité normande, avait été adopté par Jean-Antoine Malo. Si les lettres de provisions ne donnent point aux deux frères la qualité d'écuyer, c'est que leur père ayant exercé le commerce après son consulat, ne leur transmit pas le privilége de noblesse dont l'hérédité ne fut pas de droit, pour les marchands en gros, avant l'ordonnance de 1638. Les rôles de la noblesse lyonnaise de cette époque ne mentionnent pas cette famille. Quincarnon s'est donné sur ses livres le titre d'écuyer, à cause de son grade de lieutenant de cavalerie et de ses fonctions de commissaire d'artillerie auxquelles la noblesse personnelle était attribuée. Quels furent les services militaires de cet écrivain ? les Archives du dépôt de la guerre offrant des acunes considérables, les recherches entreprises par un intermédiaire aussi courtois que bienveillant n'ont produit aucun résultat (1). Les occasions de batailles ne

---

(in-4). — Les familles Malo et de Villeneuve ne sont jamais mentionnées parmi les possesseurs de Quincarnon et de Saint-Amand. — La femme de Charles Malo n'avait ni par elle ni par les siens aucun droit à ces noms. — La vieille maison de Quincarnon fut représentée dans les assemblées de la noblesse des bailliages d'Evreux et de Nonancourt, en 1789, et l'un de ses membres fusillé après la désastreuse tentative de Quiberon. (La Roque : *Catal. des gentilshommes de la Normandie* ; Villeneuve-Barnaud : *Expédition de Quiberon*, 2 édit. Paris 1834, in-8). — D'Hozier ; *Armorial de France*, reg. I, a donné la généalogie de cette maison depuis l'an 1410 ; ses armoiries n'ont aucun rapport avec celles de l'échevin Malo.

(1) M. le comte de Soultrait, archéologue très-distingué, avait bien voulu se charger de cette mission difficile.

Digitized by Google

manquaient pas sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV. Quincarnon a dû prendre part à plusieurs campagnes, s'y distinguer, et mériter comme récompense une commission d'artillerie soit à la suite des armées, soit à l'un des arsenaux.

Les exigences des approvisionnements en matériel d'artillerie, nécessitées par les guerres presque continuelles, ne permettent pas de taxer de sinécure ce commissariat. La première charge dans l'artillerie était celle de grand-maître, une des principales du royaume. Les lieutenants généraux, représentant ce grand officier de la couronne dans tous les commandements avaient, sous leurs ordres, des commissaires, ayant le rang d'officiers supérieurs. Leur emploi consistait à diriger la fonte et les épreuves des pièces de canon, à surveiller l'entretien des armes, à administrer les magasins, à les pourvoir de poudre et de tout ce qui est nécessaire à l'artillerie, à fournir les places et les corps de troupes de munitions suffisantes à leur défense ; ils avaient, au-dessous d'eux, des conducteurs, des gardes, des canonniers et des valets ; ils étaient à la nomination du grand-maître, et jouissaient de quelques priviléges et exemption. (1).

Peut-être Quincarnon, très-attaché à sa ville natale, a-t-il exercé sa commission à l'arsenal de Lyon, fort important, et auquel une fonderie de canons se trouvait annexée. (2).

---

(1) *Mémoire d'artillerie* par Surirey de Saint-Rémy ; Paris, 1697, in-4, pl. — *Les travaux de Mars*, par Allain Manesson ; Paris, 1672, 3 v. 8.

(2) Cet établissement magnifique a été incendié, pendant le siége, avec ses archives et tout ce qu'il contenait, nuit du 24 au 25 août 1793.

Digitized by Google

C'est dans la *Fondation de Saint-Paul*, à la suite d'un hors-d'œuvre placé là pour amener et justifier une note expansive, c'est à propos des comtes de Joigny, des Gondy et de l'établissement de la congrégation de Notre-Dame, dans cette ville de la Bourgogne, que notre auteur parle de la fille Charlotte-Antoinette de Quincarnon, élue supérieure de cette congrégation, en 1660, et de sa femme Marie-Nœlle de Sanson ou Sanxon, décédée à l'âge de 39 ans, le 15 juin 1642. Elle était fille de Charles de Sanson, écuyer, sieur de l'Allouette et de Catherine Menet, dame d'Erincy, et descendait, au quatrième degré, de Jean Sanson, jurisconsulte distingué, originaire de Tours, chevalier, premier président au Parlement de Dauphiné, en 1536, inhumé à Saint-André de Grenoble en 1541. Quincarnon ajoute à ces détails utiles l'épitaphe et les armoiries de ce magistrat, mais il se garde bien de mentionner ses propres ascendants. (1)

Par son acte d'inhumation, le 19 janvier 1684, au caveau fondé dans le cimetière de l'église de Saint-Paul (2), on voit que le dernier des Malo eut une seconde fille, mariée à un sieur de Frenet (3), dont le fils Charles-Antoine

---

(1) Il oublie de désigner le lieu où naquit et mourut sa femme. Les recherches faites à Tours ont été inutiles. L'auteur de l'*Armorial du Lyonnais* attribue à Quincarnon les armes du Président Sanson : *d'or au lion de sable*. Cette famille Sanson a donné un intendant de Soissons en 1598, un maître des requêtes en 1690. Plusieurs familles Sanson, Sanxon, en Touraine et en Poitou ont fait inscrire leurs armoiries fort différentes les unes des autres dans l'*Armorial général* (Bibl. nation. cab. des titres). Louis de Sanson, écuyer, seigneur de Martigny, portait *d'azur à un lion d'or*.

(2) Voir aux pièces justificatives.

(3) Ce nom est-il bien orthographié? On ne le relève sur aucun rôle des Lyonnais.

Digitized by Google

fut présent à cette funèbre cérémonie. Cet acte fait connaître, en outre, le changement de paroisse et la position modeste, peut-être difficile, de ce vieil officier, simple locataire de son logement, alors que la plupart des citoyens de la classe moyenne possédaient leur maison d'habitation (1). On peut y constater encore la persistance de la famille à taire le nom patronymique.

Elle s'en est tenu à ce premier degré de vanité; elle n'a point édifié un échafaudage d'usurpations effrontées; elle n'a ni falsifié, ni altéré, ni détruit des documents; on peut lui savoir gré de n'avoir pas imité les mauvais exemples de plusieurs personnages contemporains (2). Ces détails suffisent à établir la personnalité modeste de notre bon publiciste; ils ne seront pas tous relevés dans le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, ébauché par deux des savants fondateurs de la Société littéraire (3), mais les continuateurs de cette œuvre vraiment civique les trouveront dégrossis et pourront choisir.

V. DE VALOUS.

(A continuer.)

---

(1) Les listes des propriétaires d'immeubles, dans l'enceinte de la ville, ne renfermaient pas les Malo de Quincarnon.

(2) L'occasion viendra de raconter, entre autres, les exploits de l'un des intendants qui détruisit des pierres tombales, ratura des titres, plaça d'autorité dans l'église d'un couvent une inscription de fantaisie, et fit fabriquer par un adroit compère, avide publiciste dauphinois, des actes lui attribuant une origine fabuleuse.

(3) Péricaud aîné et Breghot du Lut.

Digitized by Google

LÉON CAILHAVA

BIBLIOPHILE LYONNAIS

(Esquisse)

Ce n'est point un étranger, ce n'est point un ancêtre dont la vie remonte au moyen-âge que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs. Pendant quarante ans, Léon Cailhava a rempli Lyon, sa ville natale, de son nom et de son élégante personnalité. Disparu depuis peu, il n'est encore oublié de personne ; c'est donc d'un compatriote et d'un contemporain que nous allons esquisser la vie, mais, qu'on se rassure ; nous ne parlerons ici que du bibliophile habile et plein de goût, du sympathique et aimable érudit, de celui qui pour sa bibliothèque a su découvrir et assembler des raretés ou des chefs-d'œuvre.

On a cru longtemps la famille Cailhava venue du Portugal. Elle se prétendait, quant à elle, d'origine basque. Une branche s'était établie près de Toulouse, une autre près de Montpellier. De la branche de Toulouse est issu Jean-François Cailhava, membre de l'Institut, décédé en 1813.

Cailhava, notaire à Poussan, près de Montpellier, eut cinq fils :

1° Cailhava l'aîné, oratorien.

Digitized by Google

2° Cailhava Roch, homme de loi à Lyon, mort dans cette ville en 1813.

3° Cailhava Justin, négociant en soieries, à Lyon; marié, en 1793, avec Mme veuve Cavalier, née Claudine Massacrier. De leur union, naquit Léon Cailhava, dont nous nous occupons. M. Justin mourut à Chambéry, le 30 décembre 1825.

4° Cailhava, Antoine, né le 28 octobre 1748, ancien directeur de la Compagnie du canal de Givors, chevalier de la Légion d'honneur, décédé dans sa maison, rue Saint-Dominique, 11, à Lyon, en mai 1832; enterré dans son tombeau, à Sainte-Foy, près de Lyon.

5° Cailhava, Simon, voyageur de commerce, mort dans un âge peu avancé.

Léon Cailhava, né à Lyon, rue des Deux-Angles, le 26 messidor an III, 13 août 1795, fut élevé au pensionnat de l'Enfance, à la Croix-Rousse; il y entrait, comme le jeune Alphonse de Lamartine venait d'en sortir. C'était le pensionnat à la mode en ce temps-là.

Il fit sa philosophie au Lycée de Lyon et y eut pour maître M. Gourju.

Vers 1821, il entra dans la maison Bonafous, maison honorable et fort connue dont les messageries faisaient le service entre Lyon et l'Italie. M. Matthieu Bonafous, agronome, philanthrope, écrivain, est un des bienfaiteurs de la cité.

Léon Cailhava fut employé dans les bureaux de cette administration d'abord à Turin, puis à Milan, où il resta jusqu'en 1829; il revint à Lyon, vers cette époque, épris de l'amour des arts qu'il avait puisé en Italie, avide des émotions qu'ils font éprouver, aimant les livres, les tableaux, la musique, les spectacles et non-seulement amateur ardent, mais connaisseur. En reprenant sa place

Digitized by Google

dans la maison Bonafous, déjà installée à cette époque au milieu de cette rue Neuve à qui le soleil et l'air sont si parcimonieusement ménagés, surtout avant que la rue de Lyon ne fût ouverte, combien il dut regretter la vie facile de l'Italie, le soleil brillant et serein, la brise parfumée, les promenades du soir, les conversations expansives et bruyantes et cette existence en dehors, toute de sensations, toute d'éclats et de mouvement après laquelle nos brouillards paraissent si lourds, notre ciel si inclément, nos mœurs si sévères et notre vie si sérieuse et si gourmée.

De son séjour à Milan, Cailhava garda des mœurs italiennes ; ont eût dit un gentilhomme de Florence au temps des Médicis ; il avait du grand seigneur les allures, l'aspect et les mœurs, la générosité et l'habitude, rare à Lyon, de donner son argent sans compter.

En 1832, l'héritage de son oncle Antoine qui lui laissait une opulente fortune, lui permit de se livrer à tous ses goûts sans y regarder. Les livres particulièrement attirèrent son attention; il avait pour dénicher des éditions rares, des livres précieux, des curiosités inconnues, un tact, un flair et un bonheur qui ne se sont jamais démentis. Servi par d'immenses relations, il eut bientôt une bibliothèque célèbre et il prit place avec honneur à côté des Coste, des Yemeniz, des Brolemann, des Chaponay dont la réputation est un honneur et une gloire pour Lyon. Il faisait partie de cette Société des vingt-cinq bibliophiles lyonnais qui publia de si élégantes éditions et fit tirer à vingt-cinq exemplaires des raretés comme les *Quincarnon*, le *Lugdunum Priscum*, les *Facéties lyonnaises*, le *Lyon souterrain*, *Syméoni*, etc.

Quoique possesseur d'un magnifique immeuble, rue Saint-Dominique, il s'était fixé dans un appartement confortable mais relativement modeste, n° 1 quai des Cordeliers. C'est là

Digitized by Google

que sa riche collection attirait les amateurs, là qu'il recevait les bibliophiles sérieux, là qu'il vécut entouré de livres et de tableaux, de 1832, jusqu'au 15 décembre 1863; exemple rare de fidélité au foyer, à une époque de changement, d'ambition et de luxueux apparat.

Nous ne prétendons point insinuer par là que Léon Cailhava ait vécu en moraliste et en sage; telle n'est point notre ambition, et la mémoire de nos contemporains serait là pour nous démentir; il aimait les artistes, la table et les plaisirs; encourageait l'école de danse comme l'école de chant et, plus d'une fois, nos entreprises théâtrales durent le plus net de leur avoir à la générosité de celui qui n'avait des cordons à sa bourse que pour l'ouvrir.

Mais où Cailhava se montrait généreux, prodigue et gentilhomme à la façon du siècle dernier, c'est dans sa belle campagne, appelée la *maison Grise*, qui avait appartenu au célèbre sculpteur lyonnais, Jean Thierry, villa si élégamment assise sur le coteau de Sainte-Foy, au-dessus du confluent du Rhône et de la Saône, et en face du spectacle le plus grandiose que la nature puisse donner.

Là, sous de grands arbres séculaires, au bruit des eaux murmurantes et non loin de cette grotte, où plutôt de cette balme ombragée, que Jean-Jacques Rousseau, dans ses *Confessions*, a si magnifiquement décrite, notre heureux propriétaire pouvait contempler ,au nord, les montagnes bleues du Bugey et cette colline pittoresque baignée par le Rhône depuis Meximieux jusqu'à Lyon. Au levant, sur une étendue infinie, les Alpes de la Savoie et du Dauphiné, dont les cimesles plus célèbres sont en tout temps couvertes de neige; entre les Alpes et Lyon, une plaine immense, sillonnée de routes qui fuient dans toutes les directions et couverte, depuis un siècle à peine, d'une ville nouvelle qui n'a pas de limites; au midi, le Rhône rapide, doublé de largeur

Digitized by Google

depuis son union avec sa compagne, se courbant autour des collines de Pierre-Bénite et d'Irigny et disparaissant au loin derrière les derniers contreforts descendus de Pilat; enfin, au pied même du spectateur, la grande cité se développant sur une longueur de plusieurs kilomètres, depuis les hauteurs de la Croix-Rousse et les ombrages de la Tête-d'Or, jusqu'au confluent des deux fleuves, et présentant à l'œil étonné sa ligne interminable de quais, ses places magnifiques, ses rues, ses monuments, ses usines, et, par dessus tout, entourée de l'auréole de son histoire et de ses souvenirs.

On comprend que le maître de cette incomparable villa dût aimer à faire partager son bonheur, et à entendre les cris d'admiration échappés à l'étonnement et à l'enthousiasme de ses visiteurs.

Aussi, la *maison Grise* chômait-elle rarement d'invités ; artistes de nos deux scènes, peintres, poètes, bibliophiles, érudits, se succédaient sous ces ombrages hospitaliers, accoutumés aux beaux-arts, et à cette table si franchement ouverte à quiconque portait un nom. Ce fut là qu'arriva cette aventure charmante, trop naïve pour n'être pas vraie, trop connue de la génération qui s'en va, pour qu'on ait le moindre doute sur la véracité des détails, qui défraya pendant nombre d'années la gaîté des amis de Cailhava, et dont notre cher Léon Boitel, le fondateur de la *Revue du Lyonnais*, fut le héros maladroit et malheureux.

Boitel en faisait lui-même volontiers le récit et c'est de lui que nous le tenons. Nous ne demandons que de conter avec le même charme, d'avoir la même verve et le même esprit.

C'était dans l'après-midi d'une splendide journée d'été, le soleil ardent se rapprochait de Sainte-Foy, et ses rayons

Digitized by Google

penchés coloraient vivement du bon côté, les arbres, les fabriques et les maisons de la plaine du Dauphiné. Les cimes des Alpes resplendissaient comme des phares; au pied de la colline, le Rhône et la Saône ressemblaient à deux fleuves d'acier brûlant; la plaine entière paraissait calcinée et les chaudes vapeurs qui s'élevaient d'ici et de là au-dessus des *Brotteaux Rouges*, faisaient plus vivement apprécier l'épaisseur de l'ombrage que projetaient les vieux tilleuls, et la bise rafraîchissante qui se jouait dans leurs rameaux.

En ce moment, un groupe nombreux d'artistes, invités à dîner chez Cailhava, s'extasiait devant le magnifique panorama de la terrasse. Là, comme au temps où vivait Jean Thierry, se trouvait l'élite de l'Ecole lyonnaise.

Parmi les célébrités dont le nom a survécu, on remarquait Bonnefond, le puissant coloriste, le maître au pinceau vénitien qui eût illustré la France par son génie, si, s'arrachant aux cagnardises de la province, il eût habité Rome ou Paris; Trimolet, l'archéologue, dont la brosse habile, se jouant des difficultés, tantôt rivalisait avec les Flamands pour la finesse et la perfection des détails, tantôt se promenait large et fière sur la toile, comme si lui-même eût été Florentin ; Genod, le peintre gracieux, écrivain aimable, chansonnier facile ; comme Trimolet, se servant également bien de la plume et du pinceau, et comme lui, attiré dans toutes les fêtes qu'on voulait égayer par une joie franche et de bon aloi ; Duclaux, le peintre fidèle des animaux, le graveur au burin pur et sévère, le convive à la causerie gauloise, telle qu'elle est admise dans la bonne société; au milieu de ces maîtres, un autre maître, le célèbre imprimeur Louis Perrin, aussi bon dessinateur que ses amis, et créant lui-même ces fleurons délicieux, ces lettres ornées charmantes, ces culs-de-lampe si fins,

Digitized by Google

ces mascarons gouailleurs, qui ornent les chefs d'œuvre sortis de ses presses, Perrin en train d'inventer ce type archaïque dont l'élégance a immortalisé son nom ; Dardel, architecte, le futur auteur du Palais du commerce, dont les traits de bravoure et d'audace auraient illustré les états de service d'un capitaine de grenadiers ; Maniquet surnommé, dès le collége, Maniquet-Musique, puis un paysagiste aimé de tous, le gai Fonville, si parfait dans la charge, et ce malheureux Guindrand, qui excellait à rendre la profondeur des horizons et qui est mort privé de raison, quand la fortune et la gloire ne lui demandaient plus, pour le couronner, qu'un si petit nombre d'années de luttes et d'épreuves.

Allions-nous oublier le roi de ces fêtes et de ces réunions, le docteur Morel, dont les chansons désopilantes ont égayé si longtemps les desserts ? Comme il était fêté partout quand il arrivait, l'œil vif, la face joviale, la tête aussi privée de cheveux qu'une bille de billard, et comme on l'applaudissait, quand il chantait :

O ciel ! Que viens-je d'apprendre !
Les amis sont réunis ?
Je me hâte de m'y rendre,
J'ai des droits pour être admis.
On rira,
On boira
Vins de qualités exquises ;
On y dira des bêtises!
Parbleu ! je dois être là !
. . . . . .
. . . . . .

Au pavillon Nicolas
Je sais bien que pour mon compte

Digitized by Google

Etiquette reste en bas,
Quand bêtise avec moi monte.

J'enrage, de bonne foi,
De voir, autour de la nappe,
Des gens plus bêtes que moi.
Ça m'étonne et ça m'attrape.

Amis, quoique médecin,
A vos santés je veux boire !
. . . . . .
. . . . . .

Il faudrait avoir connu *de visu* tous ces esprits fins, gaulois, bons enfants, pour se faire une idée même légère des propos pétillants, gouailleurs, profondément artistes toujours qui s'échappaient de toutes ces lèvres joyeuses, des paroles bouffonnes ou charmantes qui se croisaient, des dialogues burlesques, insensés dans lesquels éclatait un si pur amour du grand et du beau ; des plaisanteries caustiques et mordantes qui effleuraient les épidermes sans jamais égratigner la peau. Genod et Fonville, en verve ce jour-là, étaient lancés dans une conversation en langage canut ; leurs amis riaient au grand large et Perrin lui-même, perdant sa gravité traditionnelle, ne pouvait retenir un sourire qui faisait épanouir son visage et, se reflétant dans son œil intelligent, perçait derrière ses lunettes d'or.

Presque tous ces convives appartenaient d'ailleurs à une Société dite des *Intellligences*, espèce de Caveau dont le règlement joyeux exigeait qu'à table chacun eût bon appétit et beaucoup d'esprit. Les chansons étaient d'obligation. Amédée Bonnet, le célèbre chirurgien, Victor de Laprade, le poète, Léopold de Ruolz, le statuaire, Desjardins, l'architecte, y firent une courte apparition, mais

Digitized by Google

ils s'en retirèrent presque aussitôt. Cailhava, ami des artistes, avait été reçu membre le 24 mars 1843, cette année même où il avait si largement ouvert sa bourse aux infortunes du théâtre.

Chez Cailhava, le règlement devait être observé aussi sévèrement qu'au Pavillon Nicolas, lieu habituel des réunions.

Voici quelques articles de ce qu'ils appelaient primitivement : *La Chose*, avant que la jalousie d'un petit journal n'eût affublé leur Société d'un nom qu'ils gardèrent :

« Le but de la *Chose* est de rapprocher, dans un dîner, de bons vivants qui se conviennent et qui se trouvent séparés dans la ville par une infinité de moëllons de diverses natures.

« La *Chose* aura lieu tous les mois, à la volonté du Secrétaire.

« Le nombre des membres de la *Chose* est irrévocablement fixé à trente, pour qu'elle ne soit pas confondue avec les Académies où l'on panse beaucoup, mais où on digère mal.

« L'unanimité est de rigueur pour l'admission de chaque postulant. Elle n'aura lieu qu'au scrutin secret. On y procèdera, selon la saison, soit avec des graines de raisin, soit avec des amandes, soit avec des cornichons. Dans ce dernier cas, il faudra, pour l'admission, autant de cornichons qu'il y aura de membres présents. »

M. Alexis Rousset, dans ses *Vieux châteaux et vieux autographes*, fait connaître cette joyeuse réunion mieux que nous ne pourrions le faire.

Cependant, quatre heures vinrent à sonner, et le bruit des horloges de la ville arrêta les conversations. Les convives se regardèrent d'un œil inquiet. Au silence éloquen

Digitized by Google

qui se fit, Cailhava répondit par une invitation à se rapprocher de la maison ; le dîner devait être prêt.

— On n'attend pas Boitel? dit une voix timide qui souleva d'énergiques protestations.

— Il ne vient jamais à l'heure, répondit-on de toutes parts.

— Quand on est dans les affaires...

— Lui?.... en ce moment, il contemple un pêcheur à la ligne, un radeau qui passe.....

— Ou une gravure nouvelle....

— Ou le petit pied d'une jolie femme qui trottine sur la route des Brotteaux ou de Saint-Clair.

— Et quand il reviendra haletant, suant, tout essoufflé, il nous criera, en agitant les bras et en secouant son chapeau : Que voulez-vous? j'ai rencontré une charrette !

— Ah ! c'est bien là son mot.

— Nous l'attendrons à table, répliqua l'amphitryon.

Cette assurance calma les inquiétudes, et le groupe de bonne humeur quitta les sombres allées en se dirigeant vers la maison,

Marchant ainsi à petits pas, les causeurs se trouvèrent devant un bassin bordé de pierres de taille, du milieu duquel s'élançait un joli jet d'eau. De magnifiques fleurs de nénuphar s'épanouissaient sous la pluie de perles que faisait resplendir le soleil. Une planche assez mal assujettie, avait été jetée sur le réservoir par le jardinier et s'appuyait par une extrémité sur le rebord de pierre, par l'autre sur le cippe d'où sortait le bec du jet d'eau.

— Voici une planche, s'écria Bonnefond d'un air inspiré en étendant solennellement sa main vers le réservoir, d'où Boitel tombera dans l'eau, avant ou après dîner, en voulant cueillir des nénuphars.

Un immense éclat de rire accueillit cette bouffonne pro-

Digitized by Google

phétie, et chacun lança un quolibet sur le malheureux absent.

— Vous avez raison, dit Cailhava ; je vais lui faire préparer un vêtement de rechange.

— Et complet, dit le groupe jovial.

— Complet de la tête aux pieds, répliqua le maître de la maison ; des souliers à la cravate.

A peine Cailhava éloigné, la cloche d'entrée retentit brusquement ; la porte s'ouvrit, et Boitel parut, le chapeau à la main, ses longs cheveux au vent, le gilet ouvert, l'œil animé ; il s'avança rapidement vers ses amis.

On le cribla.

— Toujours en retard !

— Toujours oublieux !

— Toujours flaneur !

— Que voulez-vous ? j'ai rencontré une charrette !

A ce mot attendu les rires éclatèrent.

Surpris d'une hilarité que rien ne semblait bien justifier, Boitel s'arrêta, promena un regard interrogateur autour de lui, puis, sa nature sensitive, qui ne lui permettait pas de suivre longtemps la même idée, reprit le dessus, son cœur parla ; il glissa, sans rancune, entre les divers groupes, échangea quelques paroles, offrit de chaleureuses poignées de main et, tout à coup, pensa au maître de la maison.

— Et Cailhava ?

— Il s'occupe de vous, chez lui.

— De moi ?

Les rires bruyants recommencèrent à nouveau.

Cette fois, Boitel, presque froissé, flaira quelque mystification, quelque coup monté contre lui, et voulut y échapper.

— Oh ! les beaux nénuphars, s'écria-t-il en courant à

Digitized by Google

la pièce d'eau. Comme ils sont épanouis, larges et ouverts ; quelle fleur magnifique ! je vais en cueillir une !

Et le voilà qui s'élance vers le bassin perfide, met un pied sur la planche, s'avance étourdiment, se penche et culbute au milieu des plantes aquatiques qui le reçoivent comme un matelas.

L'explosion d'hilarité, cette fois, n'eut plus de bornes.

Les trépignements, les convulsions saisirent les convives; les mains sur les hanches, littéralement ils étouffaient Boitel remis sur ses pieds s'approchait du bord, couvert d'herbes et de joncs, comme un dieu marin. Arrivé contre la margelle du bassin, il tendit une main ruisselante à ses amis et implora leur secours.

Mais ceux-ci étaient bien trop occupés des explosions de leur folle joie. A la stupéfaction du malheureux naufragé, tous restèrent en place, trépignant, tournant sur eux-mêmes, et se livrant à des torsions et à des éclats de rire convulsifs que rien ne pouvait arrêter.

Boitel, le bon Boitel, blessé cette fois par ce procédé inconvenant de la part de tant de gens qu'il aimait, se coucha sur la dalle mouillée, au grand détriment d'un gilet blanc superbe et d'un habit noir tout neuf. Il sortit de l'onde un pantalon d'une coupe irréprochable et se hissa comme il put hors du malencontreux bassin.

Il ruisselait de la tête aux pieds. Sa figure pâle reflétait un indicible et douloureux étonnement. Il fit un pas, mais personne ne s'approcha de lui et les rires continuèrent toujours.

Attiré par le bruit, Cailhava parut sur le seuil de sa demeure.

— Est-ce fait ? s'écria-t-il.

— C'est fait, répondirent les rieurs.

— Mon cher Boitel, comme votre chute était prédite et

Digitized by Google

prévue, veuillez entrer ; vous trouverez, ici à côté, de quoi vous changer complètement.

Boitel resta interdit.

— Allons, hâtez-vous, nous dînerons en vous attendant.

Quelqu'un put souffler au malheureux la prophétie burlesque de Bonnefond. A son tour, l'excellent Boitel prit part à la commune hilarité, et trempé comme un barbet qui sort de la rivière, laissant une longue trace humide derrière lui et souillant parquets et tapis, il courut se changer.

Mais la joie n'était pas finie et les éclats de rire reprirent de plus belle, quand on vit entrer dans la salle à manger et s'approcher de sa chaise vide le mince et svelte naufragé perdu dans les immenses vêtements de Cailhava.

David affublé de la dépouille de Goliath, Clorinde dans la cuirasse d'Argant, Mlle Pati dans la robe de l'Alboni, M. Thiers dans la défroque d'Alexandre Dumas n'auraient pas eu plus fantastique tournure. Mais Boitel qui, cette fois, avait repris sa verve et sa gaîté, tint tête aux rieurs, leur renvoya d'une main leste leurs traits piquants et leurs quolibets, puis bientôt lancé lui-même par les vins généreux ou plutôt par l'atmosphère générale, et monté au diapason de tous, il se prit à leur conter par bravade sa fameuse visite à madame Desbordes-Valmore, scène désopilante qu'il racontait volontiers dans l'intimité. Qui n'a pas entendu dire à Boitel cet épisode de sa vie littéraire ne connaît complètement ni le fondateur de la *Revue du Lyonnais*, ni l'habile imprimeur du *Lyon ancien et moderne*, ni l'auteur de ces poésies délicates et charmantes, qui, sous le titre de *Feuilles mortes*, révèlent tant d'imagination, de fraîcheur et de sensibilité.

AIMÉ VINGTRINIER.

(*A continuer.*)

Digitized by Google

DU DROIT DE RELIEF

On appelait *relief*, dans la législation féodale, le droit qui, à chaque mutation par décès, était payé au seigneur direct par l'héritier du vassal.

C'était une espèce de droit d'achat fictif qu'acquittait le successeur aux biens inféodés, afin que ceux-ci ne retombassent pas dans le domaine seigneurial : le nouveau vassal *relevait* l'héritage et le suzerain lui octroyait, moyennant salaire, l'investiture des immeubles héréditaires.

L'exigibilité de cet impôt reposait sur l'idée émise par la féodalité, que les fiefs avaient pour origine le partage des terres conquises fait entre les chefs francs, à la suite de l'invasion ; d'où vint que les seigneurs se considérèrent comme les maîtres absolus des biens situés dans leurs souverainetés et la fameuse maxime : « Nulle terre sans seigneur », ne fut que la formule de leurs prétentions à la propriété universelle. On désigna sous le nom d'alleux, terres allodéales, les biens possédés en pleine propriété, exempts de tous cens et de tout impôt direct.

Les nécessités de la culture, les exigences de la vie sociale amenèrent, cependant, les grands possesseurs territoriaux à céder tout ou partie de leurs domaines, mais ces concessions ou inféodations furent toujours personnelles, de sorte que le feudataire ne pouvait pas disposer au profit d'un tiers de la terre qui lui avait été délaissée.

Au XIIe siècle, le principe de la personnalité du fief était dans toute sa vigueur ; au XIVe, il avait décliné et perdu de sa force devant l'ancienneté de la possession. Le seigneur ne pouvait plus refuser son consentement à la

Digitized by Google

transmission du fief, quoiqu'il eût encore le droit de ne l'accorder que sous certaines conditions et, par exemple, en ce qui concerne les hérédités, moyennant le droit de relief.

Ce droit avait, on doit le reconnaître, d'étroites affinités avec l'impôt romain connu sous le nom de vingtième des successions et perçu depuis Auguste. Il se maintint aux mains des seigneurs suzerains, sous le nom de *relevium*, *relevagium* et *rachatum*.

C'était, d'ailleurs, l'opinion de Cujas que tous les droits seigneuriaux étaient d'origine romaine et il nous apprend lui-même qu'il s'était proposé d'aborder un jour cette matière et d'exposer ses idée à cet endroit : « *Servi*, dit-il (Cod. tit. De agric.) *et census et alia innumera prædiorum hominumque onera, e jure romano originem sumpsisse, interea testor dùm me ad consuetudinum nostrarum jus eâdem viâ explicandum pars quâ reipublicæ romanæ vetus primum, deindé novum jus aperui et disposui.* » Malheureusement le temps manqua au grand jurisconsulte pour traiter cette vaste et intéressante question.

La perception du droit de relief ne s'opérait pas dans toute l'étendue de l'ancienne France.

Certaines terres en étaient exemptes, telles que les terres allodiales, soit qu'elles fussent libres par un titre là où dominait la maxime : *Nulle terre sans seigneur*, soit qu'elles fussent indépendantes de droit, là où avait prévalu l'axiome : *Nul seigneur sans titre.* Nous devons ajouter qu'il y eut des provinces où cet impôt fut totalement inconnu, et d'autres où il ne fut pas exigé des descendants en ligne directe. Néanmoins, ces dispenses ne furent que des exceptions, car le droit de relief dérivant, comme nous l'avons dit, de l'ancien impôt romain, et l'objet principal de la conquête romaine ayant été le

Digitized by Google

tribut auquel on assujettissait les provinces conquises, l'imposition du cens aux terres provinciales fut une règle générale.

Les Institutes de Justinien expriment ce droit commun en qualifiant de tributaires les possessions des provinces : *Vocantur stipendiaria et tributaria prædia quæ in provinciis sunt. (Lib.* II. § 40*)*. Aggenus Urbicus indique la même condition générale : *In provinciis, omnes etiam privati agri tributa atque vectigalia persolvunt.* Il y avait néanmoins des exceptions à ce recensement général, exceptions qui s'appliquaient soit à une localité, soit à une province entière et qui consistaient dans l'attribution du droit italique dont le principal effet était d'exempter de toute espèce de cens ou de tribut : *Jus italicum*, dit Turnebus, *nihil aliud est quàm immunitas à tributis.* (Cité par Salvaing, ch. LII).

C'est ainsi que Lyon, la vieille colonie romaine, s'était vu octroyer le précieux privilége du *jus italicum* et la grande cité conserva presque intact, à travers les siècles du moyen-âge, l'ensemble de ses prérogatives.

Il faut dire aussi que la puissance de la féodalité ne fut point partout la même et que, dans certaines contrées, son action fut relativement restreinte.

En Auvergne, par exemple, où la condition des personnes et des terres accusait un état de progrès assez avancé, le droit de relief n'existait pas.

Les colons, dans cette province, étaient généralement libres ; ils étaient métayers, nullement attachés à la glèbe et jouissaient de droits tout-à-fait particuliers, comme on peut en voir la preuve dans les clauses d'un contrat de métayage, conservé dans le cartulaire de Brioude.

Cet acte n'est pas, ce nous semble, sans intérêt pour l'histoire de la classe agricole en France, aussi croyons-

Digitized by Google

nous devoir en donner ici une analyse succincte. Sa date paraît remonter à l'année 845 et nous y voyons le chapitre de Saint-Julien de Brioude donner à un nommé *Rigaud* (*Rigaldus*) et à sa femme Gausberge (*Gausberga*), une vigne à planter au terroir de *Cuminiac* dans le comté de Brioude, et renoncer à toute participation aux fruits et à toute redevance pendant cinq ans. Ce délai expiré, les *rectores* du chapitre diviseront la jeune vigne en deux parties égales et garderont la portion qu'ils auront choisie ; l'autre appartiendra en propre au cultivateur qui aura fait la plantation. Toutefois, ce dernier ne pourra vendre ou engager ultérieurement la part à lui échue sans avoir mis le chapitre en demeure de la prendre. A cet effet, il devra faire proclamer à trois reprises devant l'assemblée des chanoines les conditions de cession ; si, après ces trois monitions, le chapitre ne s'est pas porté acquéreur, l'aliénation pourra être faite à qui que ce soit, sous la seule réserve que la juridiction ecclésiastique suivra la partie aliénée: *Salvo jure ecclesiastico.* (Charte n° 233. édition Doniol.)

Le chapitre se réservait, comme on le voit, un simple droit de préemption sur la part abandonnée au colon et ce contrat qu'on appelait *media-plantaria* faisait certainement au preneur les meilleures conditions. Dans tous les cas, un semblable document témoigne du haut prix auquel s'achetait déjà, dans ces temps reculés, le travail agricole, puisqu'il ne fallait donner rien moins que la propriété de la moitié du fonds et perdre la jouissance du tout pendant cinq ans, pour payer la plantation.

Il est permis de croire, lorsqu'on lit des documents de cette nature, que le sort des cultivateurs ne fut pas, durant la féodalité, aussi pitoyable que nombre d'écrivains veulent bien le prétendre. Le servage fut à peu près

Digitized by Google

inconnu en Auvergne; en Normandie, il avait disparu dès le XIe siècle. Aussi, à part quelques redevances et quelques services personnels, le paysan, dans ces contrées, est-il à peu près indépendant vis-à-vis de son seigneur, et protégé par la coutume et par la charte de sa commune, il jouit d'une liberté civile qui n'est pas sans valeur.

La coutume d'Auvergne, rédigée en 1510, consacre formellement, dans son article 291, l'exemption de tout droit de relief, et au titre XXII, art. XVII, de la paraphrase de Basmaison nous lisons : « Quand il y a mutation de personne en fief, soit du seigneur feudal ou vassal, par quelque moyen que ce soit, le vassal n'est tenu payer aucun droit ou charge au dict seigneur feudal, pour raison de la dicte mutation du dict fief, sinon qu'il appare du contraire. » Ainsi, au décès du vassal auvergnat, aucun droit n'était payé par ses héritiers pour avoir la saisine du fief, mais celui-ci ne retournait pas moins au seigneur, selon le principe féodal, et il fallait toujours rendre foi et hommage au suzerain et recevoir de lui l'investiture. On appelait fiefs *sans profit* les fiefs exemptés du relief et pour exprimer qu'ils étaient seulement assujettis à l'hommage on disait qu'ils ne devaient que la *bouche et les mains*

La qualité du droit de relief, dans le pays où cet impôt était exigé, variait suivant les usages et les coutumes ; on peut dire néanmoins, que la valeur de ce prélèvement consistait, d'une manière assez générale, dans le montant du revenu d'une année du fief transmis par décès, du fief *tombée*, comme dit Merlin *(Rep* V° *Relief)*. Avant la révolution féodale qui rendit les fiefs héréditaires, l'importance de la redevance était absolument arbitraire et se modifiait suivant le caprice du maître.

Dans tous les cas et quel qu'ait été son chiffre, il est cer-

Digitized by Google

tain que le droit de relief qui s'est perpétué de nos jours sous le nom de droit de mutation par décès, se rattache, par son origine et par sa nature, à une question sociale du plus grand intérêt.

Les seigneurs faisaient *relever* l'héritage en vertu de la maxime : « Nulle terre sans seigneur », mais bientôt nous allons voir la royauté, soutenue par les légistes, chercher à s'adjuger le bénéfice d'un axiome aussi fécond en inappréciables résultats et à l'assertion hautaine des suzerains les feudistes ne tarderont pas à répondre par l'affirmation non moins absolue : *omnia sunt regis.*

D'après le système des jurisconsultes royaux, la féodalité aurait pour origine l'usurpation ou l'appropration de leurs charges par les comtes gouvernant au nom du roi les provinces de l'ancienne Gaule. La possession privée remplaça alors la propriété universelle du souverain et la royauté ne fut plus qu'un vain titre.

Il est certain qu'après la lutte longue et acharnée qui commença sous Charles-le-Chauve et se consomma en 987 par la révolution qui mit un des leurs sur le trône, les descendants des comtes se proclamèrent les maîtres de leurs *pagus* et y gouvernèrent en leur nom, sous la suzeraineté nominale du roi. L'impôt public disparut ; *le tributum* ou *census* ne fut plus acquitté au trésor royal, mais versé entre les mains des seigneurs. En outre, les rois mérovingiens achevèrent de se dépouiller au moyen des immunités et des constitutions *d'honores* et il créèrent de cette façon dans l'Etat une foule de souverainetés indépendantes sur le territoire desquelles les agents du roi ne pouvaient pénétrer « pour y rendre des jugements, exiger des cautions, lever des amendes prononcées judiciairement pour contraventions aux ordonnances royales. » (Voir le diplôme d'immunité accordé, en 632, par le roi

Digitized by Google

Dagobert à la basilique de Saint-Denis). Le royaume se trouva ainsi divisé en une multitude de dominations séparées que nul lien commun ne rattachait entre elles ni à aucune autorité supérieure.

Chaque association féodale, formée par le domaine ou par la justice, constituait une puissance distincte, reconnaissant pour seul chef le seigneur suzerain, roi, duc ou comte qui, soustrait à toute domination, déclarait ne relever que de Dieu et de son épée.

C'était une entreprise audacieuse de la part de la royauté que de vouloir réduire à son obéissance tous ces fiers justiciers, mais les légistes étaient là, avec leurs maximes et leurs théories, pour soutenir le roi contre l'aristocratie, et grâce à leur secours puissant, la couronne finit par triompher.

Les domanistes étaient trop habiles pour élever immédiatement la prétention que toutes les terres appartenaient au prince. Ils commencèrent par dire que le souverain n'est pas propriétaire spécialement mais universellement, *non specialiter sed in universo* et que cette propriété il l'exerce non dans son intérêt particulier, mais pour le bien commun. (Dumoulin, § 1er, gl. 2, nº 66.)

Peu après, nous le voyons proclamer le roi souverain fieffeux du royaume et ainsi se trouvent rattachées à sa directe domination toutes les possessions féodales : les seigneurs sont censés ne plus avoir que des terres inféodées.

Ce résultat, les légistes l'avaient obtenu en faisant reconnaître au monarque la souveraineté de la justice et déjà du temps de Beaumanoir c'était un axiome féodal que toutes les justices étaient tenues du roi en fief ou arrière-fief.

L'adoption d'un tel principe était le coup le plus rude

Digitized by Google

porté à la puissance des suzerains. Désormais, le vassal voulant se soustraire à la justice de son juge naturel n'a plus qu'à se déclarer *bourgeois du roi* et aussitôt s'arrête impuissante devant lui la vindicte seigneuriale. Aussi, dès 1315, la noblesse de Champagne se plaint-elle vivement de ce qu'elle est « moult grevée et dommagiée pour cause de bourgeoisies. » (*Brussel, Usage des fiefs, p.* 943). Mais la royauté n'a cure de ces doléances, elle rend quelques ordonnances pour la forme et, au fond, elle se garde d'abandonner ce droit de justice qui pour elle est le plus sûr moyen d'arriver à la domination universelle du royaume, but suprême vers lequel la poussent ses doctes conseillers que l'étude du droit romain a imbus des principes les plus autoritaires.

Au xve siècle, Balde, Barthole, Angelus, Saliceti et autres juriconsultes enseignent que le cens, en tant que tribut, est la reconnaissance du domaine universel du prince. Le zèle des courtisans, la haine des légistes pour la féodalité ne tardent pas à exagérer sans mesure et sans raison le principe d'autorité et, au mépris des lois naturelles, on en vient jusqu'à permettre au souverain toutes entreprises qui lui plairont sur le domaine des particuliers. A l'ancienne formule du droit national chrétien : *Lex fit concensu populi et constitutione regis*, on substitue la formule césarienne : *Si veut le roi, si veut la loi.*

« D'ancienneté, dit Guy Coquille, (*Institution au droit des Français, ed. de* 1630 *p.* 29), nos bons roys ne mettoient sus les subsides sans le consentement du peuple que le roy assembloit par forme d'Estats généraux et en iceux préparoit la nécessité des affaires du royaume. » Cependant, rompant avec toutes les traditions de la monarchie, les légistes arrivent à faire établir l'impôt per-

Digitized by Google

manent, et les taxes sans le consentement des Etats, résultat funeste que réprouve énergiquement Commynes dont le mécontentement éclate dans ce passage de ses Mémoires : « Charles VII, qui gagna ce point d'imposer la taille à son plaisir, sans le consentement des Etats, chargea fort son âme et celle de ses successeurs, et fit à son royaume une plaie qui longtemps saignera ! » (Mémoires de Commynes, liv. VI, chap. VI.)

Le droit de voter l'impôt existait, en effet, depuis longtemps en France ; il était écrit en tête de presque toutes nos chartes communales et certes ce n'est pas saint Louis qui eût méprisé cette vieille règle du droit public français : *N'impose qui ne veut*, saint Louis qui respecta si scrupuleusement la constitution politique établie, qu'on peut dire qu'il est le roi le plus constitutionnel que notre pays ait jamais eu.

Il est ici un rapprochement curieux à faire, une étrange ressemblance à signaler : c'est que la doctrine autrefois professée par les légistes est exactement celle qu'enseignent de nos jours les adeptes du socialisme et du radicalisme. Les conseillers de Philippe-le-Bel sont, par leurs tendances absolutistes, les précurseurs des révolutionnaires des centralisateurs à outrance de 1793 : les uns et les autres apparaissent dans tous leurs actes comme les ennemis les plus acharnés des libertés publiques.

Les socialistes prétendent que l'Etat est le propriétaire primitif, que la propriété privée n'est qu'une concession, ou plutôt qu'il n'y a pas de propriété privée, mais seulement un droit de possession, que, par suite, l'Etat peut toujours ressaisir son domaine et procéder à un partage entre tous ses membres.

C'est cette théorie que Jean-Jacques Rousseau a résu-

Digitized by Google

mée dans le *Contrat social* (Chap. IX, liv. Ier), en déclarant que « l'Etat à l'égard de ses membres est maître de tous « leurs biens par le contrat social qui sert de base à tous « les droits. »

C'est la proposition qu'émettait Robespierre dans la célèbre définition de la propriété qu'il présentait dans l'art. 7 de son projet de déclaration des droits de l'homme : « La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de « jouir de la portion de bien qui lui est garantie par la « loi. »

Enfin, c'est la même pensée qui se dégage de ce mot célèbre d'un publiciste contemporain : « La propriété, c'est le vol. »

Chose remarquable, c'est lorsque se voilent et s'obscurcissent les idées de liberté, c'est lorsque s'affaiblit dans les intelligences la notion d'un droit primordial et supérieur, que se produisent les doctrines qui revendiquent pour l'Etat la souveraineté universelle. Au contraire, quand les franchises locales sont vivaces et respectées, quand les libertés publiques sont dans leur plénitude, le principe de la propriété particulière ne voit aucun adversaire s'élever contre lui.

En ce qui concerne le droit de relief, on peut prévoir le sort qui l'attend dans le naufrage du droit individuel : il n'est plus qu'un prélèvement, c'est-à-dire l'exercice du droit de propriété.

A chaque succession qui s'ouvre, l'Etat vient, en vertu d'un droit de reprise partielle, demander à l'héritier, simple possesseur conditionnel comme l'ancien vassal, une portion de l'héritage que la société lui concède.

Cette portion, on le comprend, pourra être plus ou moins étendue suivant les exigences de la loi ; elle n'aura d'autres limites que celles que lui imposera le législateur,

Digitized by Google

c'est-à-dire le nombre parlant par la voix du suffrage universel, de telle sorte que s'il plaît à la majorité de reprendre toute la concession, la propriété de chacun pourra se trouver anéantie.

Peut-on dire que l'Etat a été implicitement saisi de l'héritage féodal par les lois révolutionnaires et que la nation n'a été que subrogée au lieu et place des seigneurs? Il suffit, pour répondre négativement, de se reporter à la législation abolitive de la féodalité.

Lorsque, dans la célèbre nuit du 4 août, la noblesse se dépouilla de ses priviléges, elle n'entendit point transmettre au domaine public ce qu'elle abandonnait volontairement; elle déclara simplement aboli le régime féodal, ainsi qu'il est dit dans le décret du 3 novembre 1789.

Merlin, dans son rapport sur la loi du 15 mars 1790, faisait comprendre clairement les résultats de l'acte généreux et spontané de l'aristocratie en déclarant que : « Les « biens sont désormais affranchis des lois de la féodalité ; « ils ont cessé d'être des fiefs et sont devenus de vérita- « bles alleux. »

Enfin, le décret du 25 août 1792, confirmant toutes les suppressions, porte dans son art. 1er : « Tous les effets « qui peuvent avoir été produits par la maxime : « Nulle « terre sans seigneur, » par les statuts, coutumes et rè- « gles soit générales, soit particulières qui tiennent à la « féodalité, demeurent comme non avenues. »

En présence de déclarations aussi précises, on se demande comment peut survivre le système de la directe universelle et sur quels arguments historiques s'appuie la doctrine qui ne veut toujours voir aux mains du propriétaire que la possession précaire et conditionnelle des temps passés ?

Au surplus, dès avant la Révolution, Vauban avait

Digitized by Google

exposé la véritable théorie de l'impôt, dans la *dixme royale* où sous le titre de *maximes fondamentales de ce système*, on lit les remarquables lignes qui suivent :

« Il est d'une évidence certaine et reconnue que tous « les sujets d'un Etat ont besoin de sa protection, que le « souverain de cet Etat ne peut donner cette protection « si ses sujets ne lui en fournissent les moyens, d'où « s'en suit qu'un Etat ne peut se soutenir si les sujets ne « le soutiennent et ne contribuent, selon leurs revenus, à « ses dépenses et à son entretien. »

Voilà bien la seule raison absolument vraie qui permette de demander à chaque citoyen des subsides pour subvenir aux dépenses publiques, et cette raison, juste et équitable, n'a certainement rien à voir avec les singulières utopies des légistes et de leurs successeurs, les révolutionnaires socialistes, sur la propriété universelle de l'Etat.

En conséquence, le droit de mutation par décès ne peut, de nos jours, être considéré, comme toute espèce d'impôts, que comme une contribution due à l'Etat, une simple créance que possède ce dernier à l'égard de chacun de ses membres, d'où il résulte que le Trésor public n'a aucun droit sur les biens héréditaires pour le recouvrement de ce qui lui est dû.

L'article 32 de la loi du 22 frimaire an VII accorde, il est vrai, au Domaine, une action « sur les revenus des » biens à déclarer, en quelques mains qu'ils se trou- » vent, » mais cette affectation des biens de la succession, limitée aux revenus, n'est nullement un prélèvement et bien qu'elle rappelle l'ancien droit de relief dont l'art. 47 de la Coutume de Paris disait : « Droit de relief est le revenu du fief d'un an, » l'impôt de mutation par décès ne procède pas moins de l'obligation personnelle

Digitized by Google

incombant à tout citoyen de concourir par le sacrifice d'une portion de son revenu, aux charges qu'impose à l'Etat sa mission sociale de protection et de défense.

Ainsi donc, l'impôt du droit de relief maintenu, mais transformé par la législation moderne, loin de supposer aujourd'hui une propriété imparfaite et subordonnée dans les mains du contribuable, est, au contraire, la plus éclatante confirmation du droit naturel de propriété, puisque c'est précisément pour que l'État nous assure le libre usage de ce qui nous appartient que nous acquittons, le cas échéant, dans la mesure de nos facultés, une contribution qui n'est autre chose qu'une prime d'assurance.

Elie JALOUSTRE.

Digitized by Google

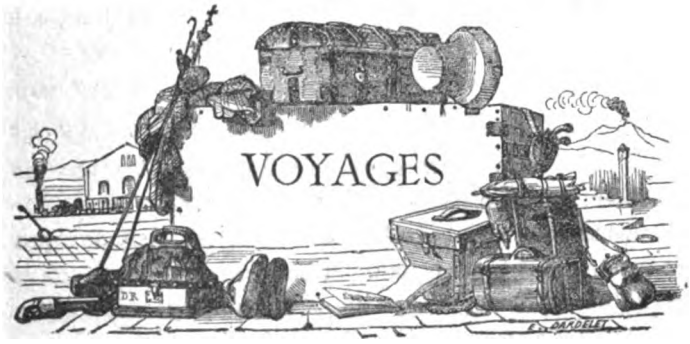

ETUDES PITTORESQUES

Notre collaborateur et ami, M. le baron Raverat, au moment de faire paraître un nouveau volume sur une de nos plus belles provinces, sa patrie, veut bien détacher quelques pages de son livre et en donner la primeur à la *Revue*. On retrouvera dans ces récits de notre infatigable voyageur le même coloris descriptif, la même fermeté de dessin, la même vérité que dans les *Vallées du Bugey*, *Autour de Lyon*, *le Dauphiné*, *la Savoie* et autres publications que leur succès a fait entrer forcément dans toutes les bibliothèques lyonnaises. Nous espérons même bonne fortune au nouveau venu qu'à ses aînés.

A. V.

Digitized by Google

Virieu et le lac de Paladru

72 kilomètres de Lyon (1)

De la gare de Virieu il faut descendre doucement jusqu'au pont de la Bourbre, au-delà duquel se trouvent immédiatement les premières maisons du bourg.

Considérable, très-animé, desservi par la route de Saint-André-du-Gaz et par celle de la Tour-du-Pin, il est bâti en amphithéâtre sur le versant du coteau qui regarde la vallée, dont le fond a été assaini par la canalisation de la rivière.

La plupart des habitations, comme dans tout ce pays, du reste, n'offrent pas un extérieur agréable à l'œil ; elles sont construites en pisé, cailloux roulés, tuf et molasse, les seuls matériaux que produit la contrée, pauvre en carrières de pierre. Beaucoup de cabarets, deux ou trois hôtels et cafés.

L'église est intéressante au point de vue archéologique ; son style est roman, mais il a été remanié au xve siècle, comme l'indique une inscription enchâssée dans la façade. Le portail est intact, ainsi que le clocher, haute tour carrée avec flèche flanquée de quatre pyramidions d'angle. L'intérieur est à trois nefs divisées par des colonnes massives, aux chapiteaux taillés en biseau et ornés de quatre croix de Malte.

En face de l'église est accroupie une vieille et noire construction, ferme aujourd'hui après avoir été maison-forte. Au-dessus et à mi-coteau, entre la nouvelle route et le vieux chemin de Paladru, appelé la Sara, est assis un fort beau château, qui ne paraît nullement avoir souffert du poids des ans ni du passage des révolutions.

La seigneurie de Virieu était un fief qui appartenait à

(1) Extrait d'un ouvrage qui doit paraître incessamment sous le titre de : *le Dauphiné vu du chemin de fer de Lyon à Grenoble*, par M le baron Raverat.

Digitized by Google

une ancienne famille, que les généalogistes font remonter au XIe siècle. En 1220, elle passa par mariage aux Clermont-Tonnerre, qui la vendirent, en 1573, à Artus Prunier, baron de Saint-André.

Les Prunier s'étaient enrichis dans le négoce, et avaient été anoblis par le consulat lyonnais. Leur nouvelle terre de Virieu fut érigée en marquisat par Louis XIV, à la demande de Nicolas Prunier, président à mortier du Parlement de Grenoble.

Au milieu du XVIIIe siècle, cette terre tombée en quenouille avait pour héritière Anne-Joséphine, qui se maria au comte de Langon, baron d'Uriage. Leur fille, Magdeleine-Françoise, veuve du marquis de Gautheron, laissa ce riche domaine à M. le comte Sibuet de Saint-Ferriol, propriétaire de l'établissement balnéaire d'Uriage.

Le château occupe un quadrilatère irrégulier, de plain-pied du côté du sud, et soutenu des autres côtés par de hautes terrasses. Il présente plusieurs types de construction. Une partie date des premières années du XIVe siècle, une autre du XVIe, une plus importante du XVIIe.

L'entrée est défendue par une courtine à machicoulis et à créneaux, flanquée de deux tours semi-cylindriques ; aux angles, sont trois grosses tours et une tourelle à poivrière. La cour intérieure est entourée d'une galerie en forme de cloître. On y remarque six petites pièces de canon données par Louis XV, à un Saint-André, en récompense d'un brillant fait de guerre.

La chapelle est à visiter, ainsi que la chambre du Roi et quelques appartements décorés de portraits de souverains, de portraits de famille et de belles tapisseries à sujets mythologiques et historiques.

L'artiste, le simple touriste même, ne saurait venir à Virieu sans visiter cette superbe résidence féodale. Un intendant ou fermier occupe deux pavillons, défendant une première entrée, en avant du château, au débouché d'une longue avenue de beaux arbres.

Digitized by Google

Sans offrir de grands aspects pittoresques, les environs de Virieu sont néanmoins très-agréables par leur caractère agreste. Les mamelons, qui se relèvent doucement, sont parés de jolis bois taillis; les vallons qui sillonnent la contrée en divers sens, sont arrosés, soit par des lacs et des etangs, soit par de gentils cours d'eau. Nous sommes au centre des Terres-Froides.

On donne ce nom de Terres-Froides à ce vaste plateau qui surgit au sud de l'arrondissement de la Tour-du-Pin et se rattache par des gradations successives au massif de la Grande-Chartreuse. Il forme le point de partage des eaux entre le Rhône et l'Isère, par la Bourbre et la Fure, leurs affluents. Son terrain, assez léger, contient beaucoup de cailloux roulés ; une couche argileuse occupe le fond des vallons, et le sous-sol est formé de poudingue.

Sa hauteur, qui, sur certains points, atteint cinq à six cents mètres et son isolement l'exposent à l'influence des vents, surtout des vents du nord, qui abaissent la température ; l'abondance de ses bois et de ses eaux, dont le plus grand amas est le lac de Paladru, y entretiennent une certaine humidité ; les brouillards y sont fréquents, les neiges abondantes, l'hiver précoce et de longue durée ; ces causes multiples ont valu à ce plateau le nom de Terres-Froides, en opposition aux Terres-Basses des environs de la Tour-du-Pin et de Bourgoin. Mais il faut avouer que cette rigueur atmosphérique et que ces intempéries tendent de jour en jour à s'affaiblir par le fait des déssèchement des parties marécageuses et par le déboisement bien compris de certains coteaux.

Le territoire amélioré par une culture intelligente et par l'introduction de plantes fourragères et de prairies artificielles, produit toutes sortes de céréales; le froment, en particulier, y est fin, dur, lourd, et recherché comme semence par les habitants des contrées voisines, et par les meuniers de Bourgoin, qui livrent au commerce des farines supérieures; le seigle, l'orge, le blé noir, l'avoine, les pommes de terre,

Digitized by Google

donnent des récoltes abondantes. La vigne, rare autrefois, commence à prospérer sur les versants bien exposés ; les noyers, les châtaigniers, les arbres fruitiers, les pommiers surtout, y sont d'une belle venue. Les villageois élèvent des bestiaux en grand nombre ; les jeunes poulains, spécialement, sont très-recherchés ; la volaille abondante et de bonne qualité. Par sa fertilité, la vallée de Virieu, entre autres, a mérité le titre, peut-être trop pompeux, de Petit-Graisivaudan.

A côté de ces richesses agricoles, le pays voit encore s'accroître sa prospérité, par l'industrie qui tend de jour en jour à y prendre un plus vaste développement ; le tissage de la soie, pour le compte de fabricants lyonnais, y fait circuler les capitaux, et, par suite, y amène l'aisance et le bien-être. Les routes y sont nombreuses et bien entretenues ; les maisons voient disparaître leurs toits de chaume et leur aspect misérable. Beaucoup même sont devenues coquettes avec leur crépi bien blanc, leur couverture rouge, leurs persiennes vertes et les petits jardins fleuris qui accompagnent la plupart d'entre elles.

La population y est robuste, laborieuse, probe, intelligente, religieuse, — ce qui ne gâte rien par le temps qui court, — polie sans obséquiosité, fière sans arrogance ; c'est le type dauphinois dans sa traditionnelle acception, le reflet du caractère des anciens Allobroges, nos valeureux ancêtres.

Nous ne saurions mieux terminer cette modeste étude, qu'en reproduisant les lignes suivantes sorties de la plume enthousiaste et patriote d'un de nos écrivains les plus aimés. Nous avons nommé Barginet, de Grenoble, le Walter Scott de notre belle et très-chère province.

« Quand les cordes sonores de la harpe ont cessé de vibrer sous les doigts agiles d'une jeune beauté, on écoute encore dans le ravissement délicieux l'harmonie qui nous a charmés; ainsi maintenant, ces vieux souvenirs remplissent mon imagination.

« Je m'assieds en murmurant d'anciennes légendes sur les

Digitized by Google

ruines de Montrevel, et je parcours, en méditant sur les choses passées, les beaux vallons des Terres-Froides, qui ne sont plus solitaires et couverts de forêts comme autrefois. Adieu, vertes collines, adieu, adieu, beaux lacs, dont les faibles couleurs qui chargent ma palette, n'ont pu rendre la majestueuse beauté. Je ne sais si j'irai encore m'asseoir sous vos ombrages frais, où de douces pensées me ramènent souvent dans mes songes. D'autres héros et d'autres sites appellent mes pinceaux, que du moins inspirera toujours le tendre amour de la patrie!... »

Pour le voyageur qui vient de Lyon ou du nord du département de l'Isère, Virieu est la gare où il doit s'arrêter de préférence, s'il a l'intention de visiter les Terres-Froides. Aujourd'hui, nous le conduirons aux confins de ce pays, dans sa partie la plus intéressante, dans le bassin où s'étend la belle nappe du lac de Paladru.

Une journée suffirait, au besoin, pour faire cette excursion. Mais que de détails oubliés, que de beautés négligées, que de points de vue délaissés!... Un artiste curieux, qui aime à butiner de çà et de là, un flâneur qui veut tout voir, un rêveur qui s'oublie de longues heures à contempler un beau ciel et une belle nature, pour celui-là, il faut bien au moins deux journées.

Or donc, de Virieu, plutôt que de suivre le grand chemin, il gravira la Sara, côte raide, fatigante, caillouteuse ; en passant, il visitera le château ; le hameau des Milliat dépassé, il se reposera un instant sur le sommet pelé de la colline. De là, il jouira d'un splendide panorama sur les montagnes de la Grande-Chartreuse, de la Savoie et du Bugey ; une échappée sur le lac de Paladru et la noble tour des Clermont-Tonnerre compléteront le tableau.

Il traversera le hameau des Charpennes, sur la lisière des bois de la Silve-Bénite, descendra un chemin ardu, rival de la Sara, et, une heure après son départ de Virieu, il atteindra le village de Saint-Christophe-du-Pin.

Ce village, remarquable seulement par ses arbres fruitiers

Digitized by Google

et ses magnifiques noyers, est accroupi sur un terrain incliné du côté du lac, à proximité de plusieurs étangs, qui, se déversant les uns dans les autres, portent leurs eaux par un émissaire commun dans le lac de Paladru.

Le dernier étang, celui de Versars, notre touriste le cotoiera, passera devant le moulin du même nom, suivra le ruisseau émissaire à travers la prairie, d'où il débouchera, près d'un cabaret isolé, sur la jolie route qui longe la rive occidentale du lac. Une heure après, il arrivera au village de Paladru.

Avant d'aller plus loin, ne négligeons pas un détail, charmant sujet d'un petit tableau de genre.

Dans la prairie, au bord d'un ruisselet, qui ne révélait son existence que par un doux murmure à travers les hautes herbes, croissent une rangée de saules. Deux enfants, fillette et garçonnet, avaient noué par leur extrémité deux branches flexibles de ces arbres rivulaires, et avaient improvisé une escarpolette sur laquelle, à tour de rôle, ils se balançaient en riant aux éclats. Ils n'avaient d'autre témoin de leur jeu qu'un de ces fidèles labris, à l'œil si doux, si intelligent, qui, tout en sautant et japant après l'escarpolette, ne négligeait pas la garde de quelques moutons broutant dans la prairie.

Heureux âge! Profitez-en, braves enfants! le temps des soucis viendra bien assez tôt!

Le village de Saint-Pierre-de-Paladru est dispersé sous les arbres, sur les bords de la partie supérieure du lac. Il n'a d'autre importance qu'une merveilleuse exposition, et, pour l'artiste, pour le touriste, c'est là le *desideratum* après lequel il court.

L'église, très-modeste, est isolée sur la hauteur, à quelques minutes du village. On y accède par un côté assez raide. La maison du curé et la maison des Sœurs, toutes deux au milieu d'un jardinet, les arbres qui ombragent le cimetière, forment avec l'église un groupe charmant, qui attire le regard du voyageur, et l'excite à monter en ce lieu, d'où il embrassera la presque totalité du lac, les flancs boisés de la montagne de Billieu et les massifs de verdure d'où

Digitized by Google

émergent les clochers de Saint-Michel, de Montferrat et d'autres villages échelonnés dans le lointain.

Naguère, à peu près inconnu, formé de quelques misérables maisons, habité par une faible population qui partageait son temps entre la culture précaire des champs et les travaux non plus rémunérateurs de la pêche, le village de Paladru a vu s'établir un ou deux bons hôtels, et accourir quelques bourgeois attirés par la beauté du climat et les charmes de cette localité. Déjà aussi quelques villas de plaisance y ont été édifiées, et les anciens canots creusés dans un tronc d'arbre, comme ceux des Indiens, sont remplacés par des bateaux et même par des gondoles élégantes.

A ces avantages, il faut ajouter que les eaux du lac sont douces, onctueuses et d'une agréable chaleur. Les hôteliers, en gens bien avisés, ont mis à profit ces diverses propriétés ; ils ont placé quelques cabines sur les rives, à proximité de leurs établissements ; et malades et bien portants se plongent avec délices dans ces ondes privilégiées. Ces cabines sont d'assez modeste apparence, il est vrai, mais elles suffisent pour le moment.

Les habitants des bourgs circonvoisins viennent à Paladru, autant pour s'y livrer aux charmes du bain et de la promenade, aux plaisirs de la pêche et de la chasse, que pour apprécier par eux-même la saveur en même temps que la variété des poissons de ce beau lac.

Le lac de Paladru est une des plus vastes nappes d'eau qui soient en France. Elle a 5,000 mètres de long sur 1,800 à 2,000 de large ; sa hauteur est de 494 mètres au-dessus de la mer. D'une extrême limpidité, très-profonde, surtout fort poissonneuse, elle est alimentée par les eaux qui proviennent des coteaux voisins, par les étangs et les marais de Valencague et par les nombreux ruisseaux qui s'écoulent de Saint-Pierre, de Saint-Michel et de la Véronnière. Son trop-plein entretient la Fure, qui tout le long de son cours donne l'activité et la richesse à de nombreuses usines, avant d'aller se joindre à l'Isère près de la ville de Tullins. La Fure, on le voit,

Digitized by Google

coule dans un sens opposé à celui de la Bourbre, qui court se jeter dans le Rhône. La colline de Virieu forme le point de partage de ces deux précieux cours d'eau.

La majeure partie du lac appartenait autrefois aux seigneurs de Clermont ; les communes riveraines et les chartreux de la Silve-Bénite n'y avaient qu'un droit de pêche très restreint. Aujourd'hui, deux riches particuliers le possèdent presque en entier.

Le paysage de ce bassin est doux, agréable à l'œil autant que sympathique au cœur du touriste. Il est empreint d'un sentiment exceptionnel, de quelque chose de mystérieux, dû à la solitude qui règne sur la majeure partie de ses bords, que viennent seules troubler de nombreuses familles d'oiseaux aquatiques.

Les deux rives sont enserrées par de petites collines boisées, qui par-ci par-là prennent l'allure de véritables montagnes. Quelques hameaux sont à demi-cachés dans les taillis partant du lac même. Les deux villages de Paladru et de Charavines occupent les deux extrémités. La partie supérieure, seule, est marécageuse. Çà et là quelques étroits lambeaux de prairie; quelques espaces couverts de joncs et de roseaux.

On remarque tout autour du lac une zône blanchâtre qui s'avance plus ou moins dans le bassin ; cette zône est appelée l'*Aigue-blanche*, et sa couleur provient du peu de profondeur de l'eau. Au-delà, la nappe prend une teinte d'un bleu intense, tirant sur le noir : c'est l'*Aigue-noire*, indiquant une brusque déclivité du terrain et une grande profondeur. Certain endroit est nommé le Puits-d'Enfer ; on n'a jamais pu en sonder le fond, disent les riverains.

Le niveau de l'eau est sujet à une différence d'un mètre environ, suivant la saison pluvieuse et la saison des chaleurs; sur les bords, et à peu de distance, il gèle presque toutes les années, au mois de février ; quelquefois même la glace occupe toute sa surface.

A l'une de ces époques indécises, que l'on nomme préhis-

Digitized by Google

toriques, une des nombreuses tribus errantes dans la vaste étendue des Gaules se fixa sur les bords du lac de Paladru, vivant des produits de la chasse et de la pêche.

Pour se mettre à l'abri des attaques de ses ennemis et des bêtes fauves qui peuplaient les forêts, cette tribu bâtit ses habitations sur des pieux plantés dans le lac même, et non loin des rives. Ces pieux servaient de support à un plancher, et sur ce plancher se trouvaient les cabanes. On signale plusieurs de ces stations; mais la plus importante était à Paladru, sur des bas-fonds, où l'on aperçoit encore distinctement la tête des pilotis. Naturellement ces stations ne dépassaient pas la zône blanche. C'est ce que l'on appelle des villages lacustres. Les pilotis sont fixés régulièrement à peu de distance les uns des autres. Les tempêtes en détachent de temps à autres, et les poussent vers le rivage.

Pendant les basses eaux, les pêcheurs en arrachent des quantités considérables; ils amènent dans leurs filets des fragments de poterie et des objets en bronze et en fer, considérés, les uns comme des ornements de toilette, les autres comme des ustensiles de ménage.

Ignorant les causes de la présence de ces objets au sein des eaux, les villageois et même des écrivains modernes prétendent qu'ils proviennent d'une ville abîmée dans le lac, soit à la suite d'une éruption volcanique ou d'un tremblement de terre, soit par les maléfices du diable ou en punition d'une désobéissance à la volonté divine.

Les villageois vont même plus loin ; ils affirment apercevoir, grâce à la limpidité de l'eau, les églises et les maisons de la ville abîmée, et même entendre, certains jours de grande fête, le son des cloches partant des profondeurs du lac

Un de ces villageois nous a raconté le fait suivant, qu'il tient comme très-certain et connu de tout le pays.

On avait retiré de l'eau une de ces cloches ; on la vendit à un particulier qui la chargea sur sa charrette et l'emporta

Digitized by Google

chez lui. Mais, le lendemain, quel fut l'étonnement de notre homme? La cloche avait disparu ; elle avait repris paisiblement le chemin du lac, et à la même place d'où on l'avait extraite quelques jours auparavant. Inutile d'ajouter que tous les efforts tentés en vue de la repêcher furent infructueux, et que notre acheteur en fut pour ses déboursés et sa peine perdue.

D'après de récentes études, surtout d'après la confrontation de ces débris avec des débris bien authentiques de l'époque carlovingienne, des savants ont conclu qu'il existait à Paladru des villages lacustres à des âges bien postérieurs à ceux indiqués ci-dessus. Et si l'on s'en réfère aux dires de quelques vieillards, de pareilles habitations auraient même persisté jusqu'à des temps encore plus rapprochés de nous.

Dans le cours de notre récit, nous aurons l'occasion de revenir sur ce chapitre. En attendant, nous allons continuer notre excursion autour de cette belle nappe d'eau.

Nous disons donc adieu au village de Paladru ; nous traversons un petit ruisseau, réceptacle de toutes les eaux du vallon de Montferrat, lesquelles, avant de se perdre dans le lac, forment des marais d'une certaine étendue. De l'autre côté de ces marais, nous montons au hameau de la Véronnière, puis au village de Billieu, placé comme à cheval sur un petit plateau, entre les deux versants de la montagne. Ce village tout agreste a ses maisons dispersées un peu de toutes parts. Du parvis de l'église, la vue plane au nord, sur l'étendue du lac, au sud sur les vallées de Saint-Geoire et de Chirens, arrosées par l'Ainan, et sur les contreforts du massif de la Grande-Chartreuse, au-delà duquel resplendissent les sommets neigeux de la Savoie.

La nouvelle route des Abrets à Voiron, par Montferrat, passe non loin de Billieu, et disparaît dans les vallons qui accidentent si agréablement la contrée.

De gentils chemins bien ombragés nous permettent de redescendre sur le bord du lac, en passant par les hameaux des David et du Petit-Billieu.

Digitized by Google

Dans ces diverses localités peu favorisées de terres arables on entend battre des métiers de soierie ; la couture des gants, pour Grenoble, varie aussi les peu lucratifs travaux des femmes et des jeunes filles.

Au Petit-Billieu, un batelier fait un service quotidien entre les deux rives du lac. Son point de débarquement est à deux pas du cabaret isolé que nous avons signalé avant notre arrivée à Paladru.

Le chemin, resserré entre la montagne et le lac, présente à chaque pas des motifs ravissants et des points de vue enchanteurs. Des bandes de canards et de sarcelles jouent au milieu des roseaux ; l'aigrette rase la surface de l'eau ou plane à certaine hauteur pour s'abattre, avec la rapidité de la flèche, sur quelque imprudent poisson. Des arbres arrachés de la rive, soit par un coup de vent, soit par un éboulement du terrain, gisent sur des bas-fonds ; quelques-uns élèvent hors de l'eau leurs branches dépouillées : on dirait un malheureux agitant les bras et implorant du secours...

La Coletière est un des plus jolis hameaux de ce bassin. La montagne a fui sur notre gauche, laissant une petite plaine entre elle et le lac. Là, au milieu de vergers, est assis le hameau, dont quelques maisons ont conservé la traditionnelle couverture de paille.

Pendant que les femmes passent la navette ou cousent des gants, les hommes s'occupent de la pêche. Ils vont vendre leur capture dans les communes voisines ; ils étendent leurs filets sur la grève ou sur la façade de leurs maisons pour les faire sécher ou les raccommoder.

Une des beautés pittoresques de la localité et qui donne un grand cachet au paysage, c'est le fier donjon de Clermont, juché sur le sommet d'une colline isolée, à peu de distance de la Coletière.

C'est là que nous allons diriger nos pas. Une heure suffira pour effectuer cette course, et pour revenir sur les bords du lac, à Charavines.

On monte doucement jusqu'au hameau de Lcuizia, puis

Digitized by Google

à celui de Clermont. Là, aux dernières maisons, on quitte le chemin et l'on s'engage à travers les champs par un sentier, qui aboutit à la base du mamelon, devant une première enceinte, qui ne s'élève plus qu'à quelques pieds du sol. L'enceinte est envahie par des broussailles. Le sentier rampe autour du coteau et arrive au pied de la seconde enceinte, puis finit dans l'intérieur de l'antique forteresse.

Le donjon est encore debout, solide sur sa base rocheuse; il présente cinq pans coupés, ce qui lui donne un aspect tout particulier et contribue à son originalité. Il avait trois étages, les voûtes et les toits sont effondrés, l'intérieur est vide; on voit encore, suspendus dans l'espace, les montants d'une cheminée au premier étage, les amorces des voûtes et quelques étroites ouvertures. Les murailles, de deux mètres d'épaisseur, sont construites en blocs de tuf et en gros cailloux reliés par un mortier d'une extrême dureté.

Sur un angle du rempart, aux lignes irrégulières et suivant les inflexions du terrain, surgit une tour demi-circulaire, mais très-dégradée. Le rempart se poursuit à travers la profondeur du taillis pour contourner le mamelon et venir se relier aux murailles précédentes.

L'œil exercé de l'archéologue devine la place du corps de logis, des poternes, des chemins de ronde, des fossés et de tout ce qui constituait la défense de la demeure féodale.

Ces ruines sont l'œuvre de Richelieu, qui, pour assurer la plénitude du pouvoir royal et la sécurité intérieure du pays, avait ordonné le démantèlement de toutes les anciennes forteresses où les seigneurs turbulents pouvaient trouver un point d'appui dans leur résistance à l'établissement de l'unité gouvernementale.

Là, fut le berceau de l'illustre famille des Clermont-Tonnerre, si puissante au moyen-âge. Elle tenait le premier rang parmi la noblesse dauphinoise, et ses domaines formaient la plus importante des quatre baronnies de la province. Ces domaines, elle les posséda en toute souveraineté jusqu'au XIIIe siècle, qu'elle en fit hommage à l'archevêque

Digitized by Google

de Vienne. Plus tard, elle se reconnut vassale du dauphin Humbert II, qui donna à son chef comme compensation le titre de connétable du Dauphiné.

C'est à la fin du xve siècle que cette famille joignit à son nom celui de Tonnerre, par suite du mariage de Bernardin de Clermont avec Anne, héritière du comté de Tonnerre.

Du sommet de ce mamelon fortifié, on admire de belles perspectives sur le vallon de la Fure, sur le village de Charavines, sur les forêts et les bâtiments de la Silve-Bénite, sur Chirens et sa vallée qui fuit et disparaît derrière des collines couvertes de bois.

De retour au hameau de Clermont, au lieu de repasser par la Coletière, nous poussons droit devant nous ; enjambons la Fure au-dessus d'une papeterie, et entrons dans le village de Charavines.

Charavines est petit, mais vivant, grâce à sa position sur les bords de la rivière, à l'extrémité inférieure du lac. Il s'y trouve plusieurs cafés et une assez bonne auberge, pompeusement qualifiée d'hôtel. Entrons-y pour prendre et dîner et repos ; nous les avons certes bien gagnés après une course de six heures.

Son église, au milieu du cimetière, fait peine à voir ; le mobilier est pauvre, sordide même ; le plafond en lambris est couvert de larges taches par suite des infiltrations des eaux de pluie; les murs en pisé voient leur crépi se dégrader, de jour en jour. Un pareil délaissement, dirons-nous avec tristesse, est loin de faire honneur à la commune où se trouvent cependant les usines de plusieurs riches industriels.

La Fure, on le sait, prête sa force motrice à d'innombrables établissements échelonnés sur son cours, depuis sa naissance jusqu'à son embouchure. Naguère encore, les eaux étaient tantôt abondantes, tantôt parcimonieuses. De là, une grande irrégularité dans le travail des usines. En certains moments, pour suppléer à leur insuffisance, les usiniers se voyaient forcés de recourir à l'emploi de la vapeur, ce qui les entraînait à des frais dispendieux pour l'entretien de

Digitized by Google

leurs machines et à l'achat du combustible. Ils s'organisèrent en syndicat, acquirent des propriétaires du lac le droit de creuser à son débouché un lit plus profond à la Fure, de manière à y amener un plus fort volume d'eau ; et afin d'équilibrer ce volume, tout en conservant au lac son niveau habituel, ils durent construire des écluses, des vannes, et canaliser la rivière sur une partie de son parcours.

Ces intéressants travaux sont établis entre le village de Charavines et le hameau de la Coletière. L'habitation du garde préposé à leur entretien s'élève tout à côté.

Toute l'histoire du bassin de Paladru se résume en celle de la Chartreuse de la Silve-Bénite.

BARON RAVERAT.

A continuer.

Digitized by Google

CHRONIQUE LOCALE

On lit dans le *Salut public* : « Un crime affreux vient d'être commis.... » Suivent trois colonnes d'attentats divers.

On lit dans la *Décentralisation* : « Hier des malfaiteurs ont attaqué, à la tombée de la nuit... » Suit une page de forfaits des plus noirs.

On lit dans le *Courrier de Lyon* : « Notre ville est une forêt de Bondy... On vient d'arrêter.... » Suit une kyrielle de faits odieux, de vols, de meurtres, de suicides, de rixes à donner la chair de poule.

On lit dans le *Progrès*, le *Petit Lyonnais*, le *Censeur*, le *Journal de Lyon*, la *Gazette de Lyon* et autres journaux de toutes couleurs une série de guet-apens, de mauvais coups, d'horreurs à faire dresser les cheveux sur la tête. Le bon bourgeois, en se levant, se hâte d'avaler cette littérature, la seule qu'il puisse maintenant digérer et, en disant adieu à sa famille, avant de se rendre à ses affaires, il se demande si on a retrouvé l'assassin de *La femme coupée en morceaux*. Voilà aujourd'hui la préoccupation de la France entière.

Aussi comme l'abonné est un être aussi rare que précieux, on annonce, à grands renforts d'affiches : la *Résurrection de Rocambole*. C'est le héros du jour. Voilà un gaillard qui n'y va pas de main morte et qui sait filer un ennemi, se grimer, se déguiser, suivre une piste, organiser un enlèvement, machiner une maison, débrouiller un souterrain et, au besoin, disperser un bataillon, rien ne pouvant résister à sa force et à sa valeur.

Et ce n'est pas seulement le bourgeois, le propriétaire, le négociant qui lisent et admirent Rocambole. L'ouvrier, le travailleur qui aurait tant besoin d'avoir l'esprit libre et le cœur sain, la jeune couturière, la petite modiste, la dame de comptoir se passionnent pour ce héros d'aventures et s'imaginent que c'est là le monde, la société, la vie ; que les allées de traverse conduisent toutes à des souterrains, les caves à des précipices sans fonds ; que tous les bouchons sont des coupe-gorges et les passants des coupe-jarrets.

Et il a fait école, ce bon M. Ponson du Terrail, cet illustre descendant du Chevalier sans peur et sans reproche. Après lui, les romans à grand orchestre ont pullulé, et on ne peut ouvrir un journal sans trouver, du haut en bas, de grands coups de dagues ou de poignards.

Nous sommes loin de de Florian, de Gessner, de Marivaux, même de MM. de Châteaubriand et de Lamartine, écrivains fades, monotones, qui n'ont que du style, du sentiment, et des idées qu'il faut chercher pour les comprendre ; encore plus loin de Jean-Jacques Rousseau, le songeur, de Fénelon, le précepteur, de Bossuet, l'historien et le sermonaire, de Pascal, le géomètre dont les livres ont fait leur temps, qui ont été admirés, sans doute, mais qu'on ne lit plus guère aujourd'hui. Ce n'est pas de ce côté que se porte notre esprit.

Eh bien ! tant pis. Peut-être y a-t-il encore de loin en loin des gens qui préfèrent une belle page à un fait divers, et si ce n'est plus à

Digitized by Google

ces pauvres gens exceptionnels qu'on s'adresse, c'est peut-être à eux qu'on devra de sauver plus tard le goût et le génie français.

En attendant, cercle-vicieux, littérature de bagne, crimes partout. Plumes avilies, couteaux acérés. Rompons ce cercle, et redevenons la nation artistique, littéraire, digne et morale.

A part cela, notre ville est calme, agréable et tranquille ; les arts y fleurissent, les sciences y sont en honneur ; point d'élections : les cafés sont fréquentés, les hôtels prospères ; on siffle au Grand-Théâtre, on se bat les flancs aux Variétés, on applaudit au Gymnase et tout va comme sur des roulettes au Skating Ring.

La soie marche couci-couci ; mais si les Languedociens veulent une belle impression, ils envoient leur copie à la maison Mougin-Rusand et quand la patrie de Didot désire un chef-d'œuvre elzévirien, elle s'adresse à la maison Louis Perrin qui lui renvoie un volume splendide.

Tous les journaux de Paris annoncent, en vente chez Claudin :

Les Amoureux du livre, sonnets d'un bibliophile, fantaisies, commandements du bibliophile, bibliophiliana, notes et anecdotes par F. Fertiault, préface du Bibliophile Jacob, seize eaux fortes de Jules Chevrier. Paris, Claudin, 1877, in-8, XXXIX, 200 pp.

A la fin : *ce livre a été achevé d'imprimer à Lyon sur le Rhône et la Saône, par les soins et aux frais de A. Claudin, libraire de Paris et de Lyon, en la maison de feu Louis Perrin, continuée par Alf. Louis Perrin et Marinet associés*, le XXXe jour de septembre de l'année M.D CCC. LXXVI.

Et il faut voir comme les publications *bibliophiliques* louent l'élégance, le caractère, le tirage et jusqu'au papier de ce beau volume. On dirait qu'il n'y a plus rivalité ni jalousie entre la province et Paris.

Un autre volume qui fait autant de bruit, et même plus, est le *Livre d'un père*, dont l'apparition est un événement dans le monde littéraire, et qui nous appartient jusqu'à la moëlle ; non qu'il ait été imprimé entre le Rhône et la Saône, mais parce qu'il y a été rêvé, senti et écrit, là, non loin de cet autel d'Auguste où jadis avaient lieu ces concours qui attiraient et passionnaient la Gaule.

Le *Livre d'un Père* est un recueil de poesies douces, tendres, paternelles adressées par un homme illustre à un enfant chéri. C'est un code de sagesse et de vertu qui restera comme un des plus beaux titres de gloire de M. Victor de Laprade et qui doit prendre place non seulement dans toutes les bibliothèques, mais sur la table de travail de toute mère qui a un fils à elever.

— Par décret du 2 décembre, notre Ecole des Beaux-Arts est réorganisée. Le nombre des professeurs est augmenté ; le Directeur est remplacé par une Commission composée de MM. Aynard, membre du Conseil municipal ; Armand-Caillat, fabricant de bronzes d'art ; De Champ, président de la Société des Amis-des-Arts, Chavanes, membre du Conseil municipal ; Dubois, membre du Conseil municipal ; Gailleton, membre du Conseil municipal ; Paul Grand, ancien négociant ; Hirsch, architecte de la ville ; Pariset, vice-président de la chambre de commerce ; Royé-Belliard conseiller à la Cour d'appel : Clair Tisseur, architecte,

— Au grand étonnement des journaux, voir les feuilles lyonnaises du 9, la fête annuelle du 8 décembre a égalé les plus belles manifestations que notre ville ait faites depuis vingt cinq ans. Pour qui

Digitized by Google

connaît les votes lyonnais, les agissements des libres penseurs et le pouvoir tout puissant des ennemis de l'Eglise, ces immenses illuminations si générales, si spontanées et d'autant plus belles que les quartiers sont plus pauvres, sont un mystère dans lequel s'engloutit et se perd la sagesse de l'esprit humain.

— Le 30 novembre, un groupe d'amis dévoués et attristés conduisait à sa dernière demeure un peintre de mérite, Jean François Montessuy, né à Lyon le 17 pluviose an XII, 7 février 1804, décédé subitement dans la même ville, le 27 novembre, après un affaiblissement progressif qui, depuis quelques années, ne lui permettait plus de tenir le pinceau.

Cet artiste, qui a des œuvres remarquables dans notre musée des peintres lyonnais et au musée du Luxembourg, est moins connu en France qu'à Rome et surtout à Londres, où il a exécuté de grands et beaux travaux, qui sauveront son nom de cet oubli si terrible et si redouté. A. V.

ERRATUM

Par une faute de mise en pages la *Revue* de novembre au lieu de commencer à **321** a commencé à **421**, c'est donc cent pages dont il ne faut pas se préoccuper.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Histoire du Lyonnais

Niepce Léopold	Les Bibliothèques de Lyon...	8-89-246 426
L'abbé Valin	Notice sur l'Arbresle.....	42
Saint-Olive	La Place des Pénitents de la Croix.....	57
Morel de Voleine	Les Familles lyonnaises.....	72-302
L'abbé Vanel	Les Minimes de Lyon.....	107-509
Paul de Varax	Joux sur Tarare.....	126-174
E. de Barthélemy	La Diana de Montbrison.....	212
Vacheron	Les Anciens drapiers de Lyon.....	258
Saint-Olive	La Rue de Pazzi.....	310
Saint-Olive	La Rue Ecorche-Bœuf.....	463
Niepce et Steyert	Trois Lettres à propos de la Bibliothèque Randin.....	482
A. V.	Chronique locale..	79-159-318-232-495-576

Littérature

Thierriat	Trois Odes d'Horace.....	226
L'abbé Christophe	Tacite.....	273
Gargan	Satire première de Juvénal.....	471

Histoire

A. V.	Par combien de rois en France le nom de Charles a-t-il été porté ?.....	487
Jaloustre	Du Droit de relief.....	548

Excursions et voyages

Baron Raverat	Le lac de Paladru.....	561

Biographie lyonnaise, Nécrologie

Thierriat Ph.	Augustin Thierriat.....	23
Darche	Un mot sur Gerson.....	142

Digitized by Google

MARCEL	La Décoration du directeur des octrois.	229
VINGTRINIER AIMÉ	Un chapitre de la Vie de Soliman-Pacha	436
DE VALONS	Quincarnon et sa famille	521
VINGTRINIER AIMÉ	Léon Cailhava	535

Bibliographie

Mlle A. SOUCHIER	*Les Iles d'or*, par Mistral.....	159
BOY CHARLES	*Les Rimes d'un véritable libre-penseur*, par Théodore Vibert.....	158
GIRIN	*Le Droit en matière de sépulture*, par Léon Roux.....	198
VINGTRINIER AIMÉ	Rapport à la Société littéraire sur les *Souvenirs poétiques de la Dombes, du Bugey et du vieux Lyon*, par le docteur Delastre	215
J. C.	*Les six premiers siècles littéraires de la ville de Lyon*, par M. De La Saussaye	489

Poésie

BEAUVERIE	Ada.....	5
BERGER	Joseph Chinard.....	81
Mme PONSONNARD	Récit d'une femme du peuple.....	161
VETTARD	Ma Voisine.....	241
Mlle A. GARDAZ	Un Enfant.....	243
Mlle A. SOUCHIER	Un Sabre et une Croix.....	244
LE DUC	Le Château de Vongnes.....	245
Dr GÉRARD	La Cloche et le Sapin.....	421
PÉAN	Celle qu'on voit partout et toujours....	422
HUGUES BERTHIN	Vous souvient-il ?.....	423
Mme A. DE BÉRANGEON	L'Exilé	424
DE VAUZELLES	Les Prétendants de Nicette	501

Le Directeur-Gérant, A. VINGTRINIER.

Imp. A. Vingtrinier, V. Cartay. successeur.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

EY

Digitized by Google

Digitized by Google

GENERAL LIBRARY - U.C. BERKELEY
B000339850

Digitized by Google

Digitized by Google